Datum S. facultati Martii anni 1782
per MM. Paulet et Delaplanche

Quidquid scripterat ipse met suppeditavit prior
posterior, quidquid è calamo mi Gardane excidit.
erunt, duo volumina composuit /.

donum accepit facult. saluberrima.

GAZETTE
DE SANTÉ,
CONTENANT
Les découvertes utiles, faites en Médecine, Chirurgie, Pharmacie, Physique, Chymie, Botanique, Histoire Naturelle, &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Salus populi suprema lex.



A PARIS,

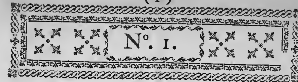
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

M. Paulet. 1776.

AVERTISSEMENT.

L'ART de conserver la santé étant, sans contredit, le plus utile, le plus nécessaire dans nos mœurs actuelles, & peut-être le moins connu, on ne sauroit trop multiplier les ressources qui tendent à le rendre plus parfait ou plus fructueux. Mais peut-on se flatter d'arriver à sa perfection, si on ne connoît les vraies causes des maladies, si l'amour du vrai seul ne dirige l'intention de ceux qui sont faits pour se faire entendre. C'est envain que l'intérêt ou l'enthousiasme s'efforce de préconiser des découvertes prétendues utiles, annonce l'extinction prochaine de certaines maladies; c'est envain que l'autorité frappe sur certains petits abus; l'illusion ne tarde pas à se manifester, & les maux auxquels on vouloit remédier n'en sont ni moins réels ni moins fréquens. Tout l'art de se conserver consiste donc à connoître ce qui nous nuit, & malheureusement cette connoissance qu'on suppose toujours acquise, ne l'est presque jamais. C'est pour l'acquérir enfin une fois, sur un des objets les plus importans, que le Gouvernement vient de créer une Société, composée de Médecins éclairés, dont le travail soutenu d'une correspondance établie dans tout le Royaume & ailleurs, doit avoir principalement pour objet la recherche des causes des maladies épidémiques & épizootiques, malheureusement trop fréquentes dans nos climats, & la perfection des moyens de les guérir, d'en arrêter les progrès, & d'en tarir, s'il se peut, entierement la source. Mais ces sortes d'institutions ne peuvent influer parfaitement sur le bonheur des hommes; les nouvelles découvertes, les lumieres de la Capitale ne peuvent se répandre qu'autant qu'il y a des voies promptes & faciles pour les faire circuler par-tout. La voie de la *Gazette de Santé*, qui paroît toutes les semaines, nous a paru la plus propre à cet effet. Ainsi, sans nous écarter des vues de son premier Auteur, obligé de cesser aujourd'hui ce travail, & dont le but étoit surtout de simplifier la Médecine parmi le peuple, & de la mettre à portée du plus grand nombre; nous nous attacherons principalement à faire connoître les véritables intérêts des hommes, les découvertes & observations neuves & vraiment utiles, les ouvrages de Médecine, & le cas qu'on en doit faire, les remedes nouveaux, enfin tout ce qui a un rapport direct ou indirect à la conservation des hommes & des animaux; & lorsqu'il s'agira d'une plante salutaire ou pernicieuse, essentielle à connoître, on en donnera la figure. On évitera avec soin toute discussion étrangere à l'objet principal (qui est l'utilité publique) les disputes polémiques; on n'en sera mention que lorsqu'il s'agira d'éclaircir quelque point lumineux dans l'art de guérir, ou capable de soulager l'humanité. On se permettra quelquefois des réflexions tant sur les faits qu'on rapportera, que sur certains livres déja connus, mais qui contiennent des principes dangereux. On trouvera désormais dans cet écrit peu de systêmes, beaucoup de faits, peu de théorie, beaucoup d'observations. On ne négligera rien pour le rendre d'une utilité réelle & générale.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 1er. Janvier.

ANALYSE chymique de l'eau anti-pulmonique de M. MARAT, par M. l'Abbé TESSIER, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine & de la Société Royale &c.

LORSQUE j'ai rendu compte de l'Examen * *de l'eau fondante* de M. Guilbert de Preval, j'avois pour motif, 1°. de désabuser le public sur un prétendu préservatif, capable d'inspirer une sécurité dangereuse; 2°. de rendre suspects les hommes qui annonçoient des découvertes mystérieuses, 3°. de faire connoître aux personnes raisonnables & surtout aux Magistrats, que la Faculté de Médecine n'avoit pas proscrit à tort M Guilbert de Preval & son eau fondante Q'en est-il arrivé? Indépendament de M. Guilbert de Preval, j'ai eu le malheur de déplaire à plusieurs personnes, parmi lesquelles il s'en est trouvé même qui auroient dû prendre pour moi des sentimens contraires. Cet évenement m'avoit fait prendre la résolution de ne plus faire d'analyse, de laisser tous les Charlatans jouir sans trouble du privilege exclusif qu'ils ont de persuader ce qu'ils veulent, & de consentir à être le spectateur tranquille d'une partie des maux qu'ils causent. D'ailleurs, s'il falloit démasquer tous les débitans de remedes secrets, qui pourroit y suffire? C'est un hydre sans cesse renaissante; il s'en faut de beaucoup que je sois l'hercule, seul capable de l'accabler. Telles étoient mes intentions, lorsqu'un Confrere (M. Bernard) respectable par son âge & par la considération dont il jouit, m'envoya une demi-bouteille d'eau, sous le nom d'*Eau minérale factice* de M. *Marat* *, & me pria de l'examiner par les moyens chymiques. Le bien public, & le desir d'obliger un homme estimable, m'ont déterminé à examiner les principes contenus dans ce précieux remede. Ne voulant pas me fier à mes propres lumieres, j'ai prié M. Bucquet, si avantageusement connu parmi les gens instruits, M. de Laplanche, & M. Lelong, Maître des Comptes, de se joindre à moi pour procéder à l'examen de cette eau.

Analyse.

La liqueur est parfaitement limpide & ne dépose rien au fond de la bouteille.

Elle n'a absolument aucune odeur.

Sa saveur est très-alkaline & un peu stiptique.

Si on en verse sur du syrop de violette, elle lui donne une couleur verte foncée.

Il ne résulte aucune effervescence sensible de son mélange avec les acides, tels que l'eau-forte & le vinaigre radical, que nous avons employés.

* Voy. cet Examen, fait avec toute l'exactitude possible, à la suite du No. 23, 1777, de la Gazette de santé.

* On doit se rappeller que M. Marat dans sa lettre, (voy. N°. 46 de cette feuille, 1777) annonce qu'il a employé pour la guérison de Madame de l'Aubespine, une eau minérale factice, qui tenoit lieu des eaux acidules *d'Harrowgate.*

L'huile de Tartre y occasionne un précipité considérable, que le même alkali peut redissoudre. Un acide le redissout plus facilement.

Cette liqueur n'est que très-légerement troublée par l'alkali volatil caustique.

L'eau de puits l'altere sensiblement.

Elle précipite un peu la dissolution d'alun.

Avec la dissolution de vitriol martial, elle produit un précipité d'un verd jaunâtre, comme il arrive lorsqu'on ajoute à cette dissolution un alkali-fixe. Ce précipité se redissout en entier dans les acides.

L'eau mercurielle y forme un précipité jaune très-abondant.

Mêlée avec de la dissolution d'argent, elle laisse appercevoir un léger précipité, qui se redissout sur le champ, soit qu'on agite le mélange, soit qu'on y ajoute de nouvelle dissolution.

Enfin, si l'on en verse dans une dissolution de noix de galles, il paroît un précipité un peu coloré.

Nous avons fait concentrer quatre onces de cette eau jusqu'à reduction d'environ un gros; nous avons obtenu un grain de précipité, que l'eau-forte a dissout en entier avec effervescence & qui n'étoit que de la craie. La liqueur surnageante mêlée avec l'eau-forte a produit une très-légere effervescence. Ce mélange évaporé a donné un peu de sel, qui fusoit sur les charbons. C'étoit du vrai nitre.

La saveur alkaline, légérement stiptique de l'eau analysée, la proprieté qu'elle a de verdir le syrop de violette, de précipiter l'alun, le vitriol martial & le nitre de lune sont des caractéres équivoques, qui peuvent convenir également à l'eau de chaux & à une eau légérement alkaline. Mais il appartient particulierement à l'eau de chaux d'être précipitée par l'huile de Tartre, & d'être légérement troublée par l'alkali-caustique, comme l'a été l'eau de M. Marat. D'ailleurs, la présence de la matiere calcaire s'y manifeste par le résidu terreux, qui se dépose pendant la concentration de la liqueur. Mais comme cette liqueur ne forme point de pellicule à l'air, qu'on n'y en apperçoit même pas de bonne heure quand on l'évapore sur le feu, nous n'hésitons pas à prononcer que ce n'est pas de l'eau de chaux pure, mais de l'eau de chaux, qui a été précédemment précipitée par une petite quantité d'alkali-fixe, dont la présence s'est suffisament manifestée par le salpêtre, que nous avons obtenu en saturant l'eau concentrée par l'acide nitreux. Nous croyons pouvoir déterminer les quantités, d'après le peu que nous en avons analysé, à la dose d'environ quatre grains de terre calcaire par pinte, & à-peu-près deux grains d'alkali-fixe.

Recomposition.

Pour être plus assurés de tout ce que nous avions découvert dans l'eau de M. Marat, nous avons cherché à en faire une semblable.

D'abord, nous avons pris de l'eau de chaux pure, dont la saveur étoit à-peu-près la même, mais un peu moins urineuse que celle de l'eau analysée. Elle verdissoit comme elle le syrop de violette, ne faisoit pas plus d'effervescence avec les acides, précipitoit beaucoup plus sensiblement avec l'huile de Tartre, se troubloit aussi légérement avec l'alkali-volatil caustique, mais ne précipitoit pas aussi sensiblement le vitriol martial, donnoit un précipité brun avec la dissolution de nitre mercuriel, & n'en fournissoit aucun avec la dissolution de nitre de lune.

Ayant pris une once de cette eau de chaux, à laquelle nous avons ajouté quelques gouttes d'huile de Tartre par défaillance, il s'est fait un précipité abondant, que nous avons laissé déposer. Nous avons filtré la liqueur, qui a passé claire. Elle avoit absolument la même saveur que l'eau analysée, & comme elle, elle précipitoit encore avec l'huile de Tartre. Une nouvelle addition d'alkali ou d'acide dissolvoit facilement ce précipité. Enfin, semblable à l'eau analysée, elle formoit un précipité d'un jaune verdâtre & assez abondant avec la dissolution de vitriol martial, un précipité jaune clair avec la dissolution de nitre mercuriel, & avec la dissolution d'argent quelques légers floccons blancs qui se dissolvoient soit en agitant le mélange soit en y ajoutant de nouvelle dissolution d'argent.

Cette analogie parfaite entre notre liqueur factice & l'eau analysée nous fait croire que cette derniere n'est que de l'eau de chaux précipitée en partie par de l'alkali-fixe.

Réflexions sur l'usage interne de l'eau de chaux, remises à la feuille prochaine.

De Grenoble, le 12 Décembre.

On vient de faire dans cette Ville, une découverte qui peut devenir importante. C'est une combinaison de l'air-fixe avec le mercure. Cet air devient son dissolvant & le rend soluble dans l'eau. Cette combinaison semble confirmer les expériences qu'on a fait en dernier lieu, qui prouvent que l'air-fixe est acide; alors par son union avec le mercure, il en doit résulter un sel mercuriel d'une nature particuliere. On assure que la nouvelle préparation n'a pas les inconvéniens du sublimé-corrosif; c'est ce qui est bien à désirer. En attendant que cela soit prouvé, nous invitons les Chymistes à répeter cette opération curieuse. Elle a été faite à Grenoble dans le laboratoire des PP. de la Charité, par le P. Luglien de Courcelle, en présence de M. Niculas, Doct. en Médecine, & correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris.

Lettre de M. MAUDUIT DE LA VARENNE, *Doct. en Médecine, aux Auteurs de la Gazette de santé.*

» Je vous dois, MM., un remerciement de l'article que vous avez inséré dans le N°. 50 de votre Gazette, au sujet des expériences que je fais. Cependant, comme je crains que le public ne porte ses espérances trop loin, je vous prie de l'avertir que les expériences que j'ai faites jusqu'à présent ne fournissent que des probabilités & non des preuves en faveur de l'électricité; que la nature de la chose est telle, que pour obtenir une démonstration pour ou contre, il faut bien plus de tems qu'il n'y en a que je traite des malades; que quand j'ai commencé à le faire, j'ai demandé trois ans pour conclure. Ce terme n'est peut-être que trop court pour la solution d'un problême important qui doit, ce me semble, être énoncé de la maniere suivante.

L'électricité guérit-elle, & de quelles sortes de maladies? Supposé qu'elle guérisse, les cures qu'elle opere se soutiennent-elles après le traitement?

Je ne peux satisfaire à cette question au bout de quatre mois. Je peux seulement répondre: il est probable que l'électricité guérit, car elle a paru produire de bons effets dans telle & telle maladie. Mais un fait ou deux de chaque espece ne suffisent pas; car la nature a aussi ses ressources, & elle guérit quelquefois les malades toute seule. Mais si dans les cas où elle le fait rarement, beaucoup de malades sont guéris ou soulagés par l'électricité, alors son efficacité sera bien établie. Je serois trop heureux d'avoir à l'annoncer; mais je ne le ferai pas sans en être certain. J'attendrai que j'aye des preuves qui me paroissent évidentes, & qui soient jugées telles par l'Académie des Sciences & par la Société Royale de Médecine à qui je rends compte de mes opérations. Jusques-là, je ne réponds pas de ce qu'on débite, & même de ce qu'on imprime à mon insçu, dans quelques Journaux * au sujet de mes expériences. Permettez-moi de vous prier encore d'annoncer que l'enfant dont vous avez parlé, n'est guéri que de la paralysie, & point de l'imbécilité.

J'ai l'honneur d'être, &c. MAUDUIT.

RÉCIT de ce qui s'est passé à la Faculté de Médecine, au sujet de la section de la symphise des os pubis, annoncé dans le numero précédent.

Nous avons dit que ce récit contenoit trois pieces principales, le *Mémoire* de M. Sigault, le *Rapport* des Commissaires & la *Délibération* de la Faculté, nous allons en donner une idée.

Il résulte du Mémoire de M. Sigault:

1°. Que quatre accouchemens précédens, tous malheureux qu'avoit essuyés la femme Souchot, l'ayant convaincu de l'impossibilité physique où étoit cette femme d'accoucher naturellement, à cause du vice du bassin, dont le petit diametre, (celui qui s'étend du sacrum au pubis,) n'avoit que deux pouces & demi, de l'aveu de M. Levret, & vu l'inutilité du forceps & des autres secours, il s'étoit déterminé, au cinquieme accouchement, à faire la section de la symphise du pubis, de préférence à l'opération césarienne:

2° Que pour cela, après avoir fait une premiere incision à la peau & à la graisse audessus du pubis jusqu'à la commissure des grandes levres, & pénétré les muscles pyramidaux & la ligne blanche, il avoit continué, en passant le doigt index de la main gauche le long de la partie interne de la symphise, la section du ligament & du cartilage qui la forment:

3°. Qu'immédiatement après la section,

* Ce reproche ne peut pas tomber sur nous: M. Mauduit de la Varenne connoît les précautions que nous prenons, pour ne pas nous y exposer.

il s'étoit fait un écartement de deux pouces & demi:

4°. Qu'ayant ensuite introduit la main dans la matrice & percé les membranes, il avoit saisi l'enfant par les pieds, l'avoit amené au-dehors, & que M. Alph. le Roy avoit terminé l'accouchement:

5°. Que le diametre transversal de la tête de l'enfant, mesurée d'un parietal à l'autre, avoit trois pouces & demi, c'est-à-dire, un pouce de plus que celui du bassin par lequel elle devoit passer:

6°. Que l'opération & l'accouchement n'avoient pas duré plus de cinq minutes; que la section avoit été faite avec un instrument dont la pointe étoit aigue, ce à quoi l'on doit attribuer l'accident de la section du méat urinaire:

7°. Que la circonstance critique où se trouvoit M. Sigault, faisant une opération que personne n'avoit encore osé tenter jusqu'ici sur l'espece humaine, lui ayant rendu la main peu assurée, il avoue qu'en faisant la section, au lieu de décrire une ligne droite, il avoit décrit une diagonale de droite à gauche.

Voilà, à peu de chose près, à quoi se reduit le Mémoire de M. Sigault. On ne doit point oublier de dire qu'après l'opération, on contint les os pubis de la femme Souchot, au moyen d'une serviette passée autour du corps.

Dans la feuille prochaine on rendra compte du Rapport des Commissaires (MM. Granclas & Descemet,) nommés par la Faculté de Médecine, pour suivre les effets de cette opération.

De Bruxelles, le 14 Décembre 1777.

M. de Berg Amman, résidant à Bruxelles, membre du Comité établi par Sa Majesté Impériale & Royale pour l'épizootie dans les Provinces du Brabant & de Limbourg, annonce dans une lettre datée du 14 Décemb. 1777, & adressée à la Société Royale de Médecine de Paris, que l'épizootie des bêtes à cornes a entierement disparu dans les Pays-Bas Autrichiens; mais il ajoute qu'elle n'a pas cessé d'exercer ses ravages dans le Pays de Juliers d'où elle s'est communiquée dans l'Electorat de Cologne. Ainsi elle menace le pays de Liege & la Province de Limbourg. Les dernieres nouvelles reçues de ce pays annoncent qu'elle s'est manifestée dans la Baronnie de Breda.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INTRODUCTION aux observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle, & sur les Arts, avec des planches en taille-douce, dédiée à Monseigneur le Comte d'Artois; par M. l'Abbé ROZIER, Chevalier de l'Eglise de Lyon, & membre de plusieurs grandes Académies, 2 vol. in-4°. A Paris, chez l'Auteur, place & quarré Sainte-Genevieve, & chez Lejay, Barrois & Ruault, Libraires à Paris. Prix, 24 liv. pour Paris, & 30 liv. pour la Province, franc de port par la poste.

Le Journal de physique commença en Juillet 1771, sous le format *in* 12, & fut ainsi continué jusqu'à la fin de 1772. En Janviet 1773, le format *in*-12 fut changé en celui *in*-4°. parce que les gravures en sont plus grandes & expliquent mieux les sujets. Cette édition étant épuisée, on l'a faite réimprimer *in*-4°. & c'est celle qu'on annonce aujourd'hui, sous le titre d'*Introduction* &c. Elle devient très-commode en ce qu'elle est du même format que ce qui suit.

Ruault, Libraire, rue de la Harpe à Paris, donne avis qu'il vient de recevoir les ouvrages suivans:

SYLLOGE opusculorum argumenti medico-practici, Collegit & edidit Em. Godofr. BADINGER, *ordin. Med. Gottingensis senior & prax. profess. Gottingæ*, 1776 & 1777. 2 vol. in-8°. br. 8 liv.

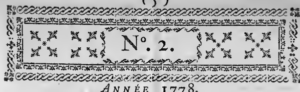
JOHANNIS FRANCISCI WILHELMI BOEHMER Commentatio Anatomico-Physiologica de nono pare nervorum cerebri. in-4°. *cum figuris. Gottingæ.* 1777. 1 liv. 16 f.

HENR. AUG. WRISBERGII, Philosf. & Med. Doct. Societatis Regiæ scientiarum Gottingensis sodalis, &c. Observationes Anatomicæ de quinto pare nervorum Encephali & de nervis qui ex eodem duram matrem ingredi falsò dicuntur. in-4°. *cum fig. Gottingæ* 1777. br. 1 liv. 4 f.

NOVI Commentarii Societatis Regiæ scientiarum Gottingensis, Tomus VII. in-4°. *cum fig.* br. en carton, 14 liv.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement finit à l'époque de Janvier, sont priés de le renouveller incessamment afin qu'il n'y ait point d'interruption dans l'envoi. On s'adresse au sieur MEQUIGNON *l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 8 Janvier.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Saint - Sebastien en Espagne, le 23 Décembre 1777.

MON dessein n'est pas de prendre parti dans la dispute de MM. Marat & Levi, au sujet de la maladie de Madame la Marquise de l'Aubespine. Je veux seulement me conformer à vos vues, en la faisant servir de matiere à quelques réflexions utiles. Elles sont le fruit d'une expérience trop longue, puisqu'elle a toujours été malheureuse. Si elles ne servent de rien pour la cure de la pulmonie, elles pourront peut - être jetter du jour sur la question agitée. En tout cas, je les soumets à vos lumieres ainsi que l'usage qu'il conviendra d'en faire.

Madame de l'Aubespine étoit - elle atteinte d'une phtisie ou pulmonie? C'est ce qu'on revoque en doute d'une part, & ce qu'on cherche à prouver de l'autre. M. Marat produit enfin ses preuves. Outre la décision de quelques Confreres, il allegue une toux seche, convulsive & continuelle; l'oppression excessive; la fievre lente qui redoubloit le soir; la chaleur aride à la paume des mains & à la plante des pieds; des sueurs abondantes nuit & jour; des envies de vomir très-fréquentes & le vomissement après chaque repas; une voix toujours grêle, souvent rauque & quelquefois éteinte; des crachats fétides très - abondans avec les caracteres d'une purulence. Il ajoute à cela une suppression des mois invétérée, une maigreur extrême. Une maladie qui, après cinq ans de durée, présente ces symptômes, lui paroît une pulmonie incontestable.

Quoiqu'en dise Morton, j'ai vu des phtisiques avoir des toux convulsives; j'en ai vu qui n'avoient jamais craché le sang, & qui se couchoient sans peine sur les deux côtés de la poitrine. J'ai observé dans cette maladie une variété extrême soit dans les symptômes soit dans la marche. Quelquefois elle m'a présenté les mêmes accidens, que ceux qu'on rapporte; d'autrefois elle s'est offerte avec plus & avec beaucoup moins de symptômes. Cela dépend peut être de la disposition du sujet qui complique la phtisie avec d'autres affections. Mais quelle est la raison des irrégularités qui interrompent quelquefois la marche de cette maladie? Je l'ai vue parvenue à son troisieme degré, puisqu'après des sueurs nocturnes habituelles, la diarrhée colliquative & les aphtes s'étoient mises de la partie. Qui croiroit qu'elle ait pu s'éclipser à cette époque avec tous les symptômes qui l'accompagnoient, laisser engraisser le malade, lui laisser prendre des forces & la couleur la plus saine, pour revenir ensuite avec son appareil destructeur?

A Dieu ne plaise que je veuille comparer à ce calme perfide & trompeur l'état dont jouit Madame de l'Aubespine. J'ai vu des personnes de son sexe revenir à la santé de ce même troisieme degré, contre tout espoir, tantôt avec le secours des remedes, tantôt après y avoir entierement renoncé. Mais malgré l'appareil ca-

ractéristique des symptômes, peut-on assurer que c'étoit-là une vraie phtisie ? MM. Marquet & Delault l'auroient cru ; il paroît que M. Marat auroit la même facilité de le croire. Quant à moi, j'aime mieux douter avec le savant Morgagni qui, rapportant deux cures semblables, n'osoit à 80 ans décider si c'étoient des vraies phtisies, tant il avoit eu du malheur dans le traitement de cette maladie. Le même motif me porte à avouer que je n'en ai jamais guéri aucune, & à croire que le mal, qu'a guéri M. Marat, n'étoit point une pthisie.

Ainsi que tout autre viscere, le poumon est sujet à suppurer, soit à la suite des inflammations, soit à raison d'un vice caché & imperceptible qui n'éclate que par ses effets. Dès qu'une suppuration s'établit dans le poumon, elle doit en déranger les fonctions. Excepté dans quelques cas rares & qui ne font pas regle, le poumon irrité par la présence du pus excitera tous les symptômes propres à caractériser une vraie phtisie.

Quelle différence cependant entre la phtisie & une suppuration des poumons ? Dans la phtisie, ce viscere est rongé par une ulcere ou atteint d'un hétérogene qui, comme un venin, détruit ses forces & dénarure sa substance. Dans la suppuration, le poumon jouit de sa force, & sa substance n'est dénaturée que dans la partie suppurée ; le reste est sain & en état de réagir. Dans le premier cas, l'action tonique vitale des poumons est prête à s'anéantir, à l'approche de l'ulcere ou de l'hétérogene qui fait des progrès ; dans le second, cette action affoiblie dans l'endroit qui suppure se soutient dans les autres, travaille à les garantir des atteintes de la suppuration & à en bornet la sphere.

Voilà deux états bien différens par leur nature, & encore plus par les effets, puisque le premier est incurable & que l'autre se guérit souvent. Cependant quelle ressemblance dans les symptômes qu'ils ont coutume de produire. Mais à combien d'autres maladies n'est - il pas donné de différer par leur nature & leurs causes, & de nous en imposer par l'analogie des symptômes ? Ce n'est donc point par l'exposé des symptômes qu'on peut constater la nature d'une maladie, comme le dit M. Marat. Les symptômes en composent l'extérieur, il est vrai ; mais son intérieur ou sa nature n'y est pas toujours conforme ; c'est au tems, à la nature, aux remedes & à l'évenement qu'il appartient de la développer. Tout cela a concouru à la belle cure qu'a faire M. Marat, & prouve qu'une suppuration des poumons, facile à dégénérer en pulmonie, surtout après une affection invétérée, peut être arrêtée & guérie par une méthode habile.

J'ai l'honneur d'être, &c. HIRIART.

Réflexions sur l'usage interne de l'eau de chaux.

Il résulte de l'analyse chymique, dont on a vu le détail dans la feuille précédente, que l'eau *antipulmonique* dont se sert M. Marat, cette eau minérale artificielle si précieuse, tenant lieu de celles d'Harrowgate, n'est autre chose que de l'eau de chaux, & vraisemblablement de l'eau de chaux pure & simple, qu'on vend, &c. & à ce sujet, nous ne pouvons nous dispenser de faire un petit reproche à M. Marat, celui d'avoir enveloppé du mystere & mis à un si haut prix une chose si simple & qu'il est si aisé de se procurer.

On sait que depuis Willis & Morton, l'usage interne de l'eau de chaux a été recommandé pour la phtisie commençante, pour les écrouelles, l'hydropisie, les dévoyemens &c, & de nos jours par Robert With, comme un remede propre à dissoudre la pierre. (Voy Essais d'Edimbourg, 5e. vol.) On sait de plus que des essais souvent infructueux en ont été faits sur plusieurs malades. On en trouve surtout un détail intéressant, consigné dans les Mém. de l'Acad. R. des Sciences. (Voy. an. 1700.) Il suit de toutes les épreuves qu'on en a fait, que l'eau de chaux a réussi dans quelques cas de phtisie commençante, dans les dévoyemens, & en général dans les maladies humorales où l'on a cru remarquer un acide dominant soit dans les premieres voyes, soit dans les secondes. On en a conclu que l'eau de chaux étoit quelquefois un excellent absorbant, un détersif puissant pour certains ulceres, enfin un remede dont on pouvoit tirer quelques avantages : mais on ne doit pas dissimuler en même tems, que son usage convient à très-peu de personnes ; que cette eau a l'inconvénient, d'après les remarques de M. Burlet, de fatiguer l'estomac, d'échauffer beaucoup certains sujets, de dessecher le corps, & de le maigrir, enfin de nuire même dans les cas où l'acidité des humeurs est la mieux démontrée, comme nous avons

eu lieu de le remarquer plusieurs fois sur des sujets qui se plaignoient d'aigreurs, de rapports aigres &c, & à qui les acides faisoient constamment du mal. On doit se rappeller encore un fait particulier consigné dans les Mémoires de l'Acad. des Sciences qui est, que des bœufs altérés, en traversant le Louvre, ayant bu de l'eau de chaux qui étoit dans une des cours, périrent tous.

Toutes ces qualités de l'eau de chaux, qu'aucun Médecin n'ignore, ont été cause que depuis longtems on regarde ce remede comme un moyen infidelle de combattre la plupart des affections dont on a parlé, mais auquel on est obligé néanmoins d'avoir recours quelquefois. Alors, on fait une eau de chaux très-légere; on la tempere avec du lait qu'elle empêche de s'aigrir; on la mêle aussi avec succès avec le sassafras, la régliffe, &c.

Les remarques que nous faisons sur l'usage de l'eau de chaux, nous rappellent ce que nous avons dit plusieurs fois, & que nous desirons sincerement; c'est qu'on devroit s'attacher, beaucoup plus qu'on ne le fait en général, à distinguer & à marquer les cas où tel & tel remede convient. Les idées systématiques & celle d'universalité de vertus qu'on attache souvent au même remede, sont les grandes causes qui s'opposent constamment aux progrès & à la perfection de l'Art.

RAPPORT *des Commissaires nommés, au sujet de la section de la symphise du pubis, &c.*

Ces Messieurs, (MM. Grandclas & Descemet) disent:

Que le lendemain 2 Octobre, s'étant transportés chez la femme Souchot, ils reconnutent en effet, qu'on avoit fait sur elle une incision au-dessus du pubis, suivant la ligne de la commissure des grandes levres; que l'incision avoit été prolongée sur la gauche, dans la longueur de la symphise, jusqu'au vagin exclusivement, & que la jambe gauche du clitoris, une partie des petites levres & l'extrémité du méat urinaire avoient été coupées; que les os pubis n'étoient plus unis, qu'ils étoient séparés au point de permettre de passer aisément le doigt indicative entre; que l'écartement avoit paru être de près d'un pouce; qu'on voyoit dans le fond de la plaie, qui étoit belle & vermeille, le tissu cellulaire de la vessie; que la malade n'y sentoit aucune douleur; qu'elle étoit gaye, sans fievre, qu'elle nourrissoit son enfant, & que du reste elle se portoit bien.

Que le 3e. jour, la plaie devint douloureuse; que la malade ne pouvoit pas rester sur le côté, mais sur le dos; que lorsqu'on lui rapprochoit les genoux, elle souffroit un peu, ce qui obligea de ne pas serrer le bandage.

Que le 4e. jour, l'écartement des os pubis parut moindre, mais qu'ils étoient encore assez éloignés; que le 6e., la malade ressentit une douleur dans les reins, dans la fesse & la cuisse gauches; ce qui parut n'avoir rien de commun avec l'opération, puisque la malade avoit éprouvé le même accident dans ses autres couches & après.

Que le 12e. jour, la malade souffroit plus dans l'endroit de l'opération que les jours précédens, & qu'il se faisoit depuis l'opération un écoulement de serosité très-abondant.

Que le quatorzieme jour, la partie inférieure de la symphise ayant été examinée, on reconnut qu'il n'y avoit plus de vuide entre les deux os pubis, & qu'il s'étoit formé une substance déja assez consistante qui remplissoit leur intervalle.

Que le seizieme, la partie supérieure de la symphise étoit tout-à-fait soudée, & qu'on ne distinguoit plus l'intervalle des deux os; que depuis plusieurs jours l'écoulement de sérosité étoit moins abondant, & que la malade demandoit à manger,

Que le 19, la malade s'étoit couchée sur le dos, & n'avoit éprouvé aucune douleur

Que depuis le 20 jusqu'au 29, l'écoulement d'urine fut très-abondant; & que le 24, il y eut un mouvement fébrile qui n'eut pas de suite.

Que le 27, la mammelle gauche devint douloureuse, & que le lait s'y grumela, (ce qui fut attribué à ce que la malade ne donnoit point à teter à son enfant de ce côté) & que le 30, il s'y forma un dépôt laiteux qui s'ouvrit le 33.

Que le 34e. jour, on cessa de panser la malade, que ce pansement avoit été très-simple; qu'il n'avoit consisté ordinairement qu'à mettre sur la plaie un plumaceau avec une compresse, trempés dans de l'eau-de-vie & du blanc d'œuf battus ensemble, &c. &c.

C'est dans le rapport même, fait avec

toute la sagesse & le talent qu'on connoît à MM. Grandclas & Descemet, qu'il faut lire tous les autres détails relatifs à cette opération. Ils le terminent en disant, qu'ils croyent que l'opération de M. Sigault est sans danger pour la vie des malades, qu'il ne s'agit que d'ouvrir les tégumens, couper le ligament qui est au-devant de la symphise & la substance ligamento-cartilagineuse qui unit les os pubis; que dans cette opération on ne risque que d'ouvrir un petit rameau de l'artere honteuse externe qui fournit peu de sang; que ce qu'il y avoit de plus à craindre étoit que la symphise ne pût se ressouder & que le sujet ne pût marcher; mais que l'expérience de la femme Souchot, sujet rachitique & cacochyme, haute de trois pieds huit pouces, ayant prouvé le contraire, on croit cette opération préférable à l'opération césarienne, & on invite l'Auteur à la perfectionner.

La Faculté de Médecine connoissant tout le prix & l'importance de la découverte de M. Sigault, a cru devoir s'en occuper d'une maniere spéciale, & donner à son Auteur un témoignage de sa satisfaction & de son estime. En conséquence, elle a arrêté que sur le revers des jettons d'argent du Doyen qu'elle est dans l'usage de faire frapper, il y ait cette sois cette inscription. ANN. 1768. SECT. SYMPH. PUBIS INVEN. PROP. ANN. 1777. FEC. FELICIT. D. SIGAULT, D. M. P. JUVIT D. ALPH. LE ROY, D. M. P. c'est-à-dire, *qu'en 1768, M. Sigault, Médecin de la Faculté de Paris, inventa & proposa la section de la symphise du pubis, & qu'en 1777, il l'a pratiquée avec succes, aidé de M. Alphonse le Roy, Médecin de la même Faculté.*

La Faculté a remis cent de ces jettons à M. Sigault, & 50 à M. le Roy. La femme Souchot, sur laquelle l'opération a été faite, & qui par-là est devenue pour la Faculté un objet intéressant & cher, a été encore celui de ses bienfaits. Cette Compagnie a regretté de ne pouvoir pas lui faire une pension annuelle, mais elle a ordonné qu'il lui feroit remis une somme modique pour subvenir à ses besoins. C'est ainsi que la Faculté de Médecine, qui s'est toujours montrée l'amie de l'humanité, des talens & des vertus, a couronné la découverte faite par un de ses membres.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, propose pour sujet du Prix qu'elle distribuera en 1779, la question suivante:

Déterminer ce que c'est qu'un spécifique & les qualités que doit avoir un remede de ce genre. Indiquer ceux que l'expérience a fait connoître; expliquer leur maniere d'agir, exposer la méthode à suivre dans leur usage. Enfin, désigner les maladies contre lesquelles on désire encore des spécifiques.

Les ouvrages qui seront envoyés pour concourir à ce Prix, seront adressés, avec les formalités ordinaires, à M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, avant le 1er. Avril 1779.

Le sujet du Prix extraordinaire de l'année 1779 est le même que celui qu'elle avoit proposé pour 1777. Il consiste à:

Déterminer l'action des acides sur les huiles, le méchanisme de leur combinaison, & la nature des différens composés savonneux qui en résultent.

L'Académie invite les Chymistes, ainsi qu'elle l'avoit déja fait, à indiquer les productions naturelles les plus simples des trois regnes qui participent de l'état savonneux acide; à essayer en ce genre de nouvelles compositions; à exposer leurs propriétés générales, & à désignet leurs caracteres particuliers.

Si tous les ouvrages, qui seront envoyés au concours, ne remplissent pas également bien toutes les parties de ce problême, elle adjugera le Prix à celui qui en aura le mieux traité une des principales.

Le sujet du Prix extraord. de 1780 est:

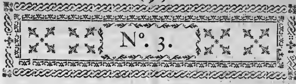
Que l'on détermine la nature du charbon malin, connu en Bourgogne, & dans quelques Provinces voisines, sous le nom de pustule maligne; qu'on en désigne les causes; & qu'on établisse, sur l'observation, la méthode la plus sûre à suivre dans le traitement de cette maladie.

Et celui du Prix extr. de 1781 consiste à:

Désigner les plantes véneneuses & les inutiles qui infestent souvent les prairies en cette Province (de Bourgogne) & diminuent leur fertilité; & indiquer les moyens les plus avantageux d'en substituer de salubres & d'utiles; de maniere que le bétail y trouve une nourriture saine & abondante.

Les Mémoires seront remis avant le 1er. Janvier de chacune de ces années. Chaque prix est de 300 liv.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 15 Janvier.

Lettre de M. Lacroix, aux Auteurs de la Gazette de santé.

IL y a douze années, MM., que je fis une chute sur un escalier & que je me blessai au périné, étant tombé sur l'angle d'une piece de bois. La contusion sur l'uretre fut si forte qu'elle occasionna une hémorrhagie considérable dans l'instant, par le canal. Je fus saigné, mais l'hémorrhagie par l'uretre ne cessa que vers le dixieme jour, parce que toutes les fois que les urines y passoient, elles y causoient de vives douleurs qui la renouvelloient. Les cuissons s'adoucirent peu-à-peu dans la suite, à mesure que la plaie se consolidoit; mais la cicatrice avoit beaucoup retreci le diametre du canal, & les urines n'y passoient plus aussi facilement qu'avant l'accident, surtout lorsque j'augmentois ma boisson ordinaire, quand même elle n'auroit été que de l'eau pure.

Fatigué de cet état, je réunis deux Médecins & quatre Chirurgiens, dont l'avis général fut qu'il falloit me sonder; mais le canal se trouva si étroit, qu'on n'en put venir à bout. Je ne fus pas plus heureux par le moyen des bougies. Les avis des consultans furent partagés; l'un conseilla les bains, un autre les bougies corrosives, un autre de porter un instrument tranchant, conduit par une canule, sur l'obstacle, afin d'y rouvrir la cicatrice; un autre dit, puisque j'urinois encore tantôt plus tantôt moins, de m'en tenir-là, & de vivre avec mon ennemi. Je me déterminai à prendre les bains, comme le parti plus doux, jusqu'au nombre de 150, mais cela fut sans aucun succès. Lassé de ces secours, je m'adressai à un Chirurgien qui traitoit de ces difficultés avec des bougies, mais ses soins furent encore inutiles.

Après toutes ces alternatives de mieux & de mal, qui duroient depuis douze ans, je fus saisi tout-à coup, le premier Novembre 1776, d'une inflammation au canal de l'uretre, qui intercepta le passage des urines. Les efforts reitérés & fréquens que cette rétention m'occasionnoit furent si violens, que le sang s'épancha dans la vessie; il en sortoit quelques goutes par l'uretre. Son extravasion s'érendoit visiblement jusqu'aux cuisses & aux jambes. Ces mêmes efforts me causerent des douleurs si extrêmes dans les reins, engorgés par le reflux qui se faisoit par les ureteres, qu'il m'étoit impossible de me tenir debout. Je restois sans cesse accroupi sur mon siege. Cet état duroit depuis 48 heures.

Dans cette situation, on m'indiqua un Chirurgien * que je n'avois encore vu ni connu, qui consulta avec plusieurs autres, & son avis prévalut pour me faire la ponction à la vessie au-dessus des os pubis; ce qui fut exécuté sur le champ, avec un troisquart courbe, qui est décrit & indiqué dans un recueil de taille imprimé en

* Ce respectable Chirurgien est le célebre Frere Côme.

1751, chez Houry, Libraire, rue de la vieille-Boucleric, à Paris **.

Je ne sentis aucune douleur par cette opération salutaire; mais l'Opérateur & les assistans furent bien étonnés de voir sortir une liqueur aussi rouge que du sang, au lieu & place de l'urine qu'on soupçonnoit. Après cette évacuation, je me trouvai aussi tranquille, à la foiblesse près, que si je n'eusse jamais été malade.

M. Daran, Chirurgien du Roi, reconnu pour l'un des plus habiles qu'il y ait eu, de l'aveu même des gens de l'Art, pour l'administration des bougies, dans les maladies de l'urette, me donna ses soins dans la vue de retablir la liberté du canal, dont les obstacles ne furent vaincus qu'après plus de trois semaines de secours continus.

Pendant ce traitement, l'urine changea de couleur, continua de couler par la canule du troisquart, maintenue en place. La fievre survint; elle fut attribuée à la violence des douleurs que j'avois essuyées & qui avoient beaucoup altéré ma santé en général. Mon état alors parut si critique qu'on en désespéroit; mais l'usage réiteré & soutenu du quinquina, joint à des altérans, pendant près de quinze jours, fit disparoître le danger, en dissipant la fievre; l'appétit, qui étoit perdu, revint, & je me trouvai mieux.

A la suite de tous ces maux, il survint encore un autre accident imprévu. Depuis trois semaines, on avoit retiré la canule, parce que les bougies, parvenues jusqu'à la vessie, avoient délivré en apparence le canal de l'uretre qui permettoit le passage libre des urines. Mais ce triomphe ne fut pas long. La rétention recommença deux jours après; & il ne fut plus possible d'introduire les bougies dans le canal de l'uretre. On fut alors forcé d'avoir recours, pour faire sortir les urines, à la voie qu'avoit procuré la ponction. On fut assez heureux de la rouvrir & de placer de nouveau une canule droite par laquelle l'urine continua de couler, tandis qu'on employoit, en même tems, les bougies pour surmonter, de nouveau, l'obstacle.

Cette tentative nouvelle des bougies dura plus de trois semaines, pendant lesquelles la canule se trouvoit souvent bouchée par des lambeaux membraneux, semblables aux débris de quelque poche intestinale, qui s'attachoient aux yeux collateraux de cet instrument. Toutes les fois qu'on la retiroit, on retiroit en même tems ces lambeaux qui y étoient attachés. La plûpart de ces débris ressembloient en quelque sorte, par leur volume & leur couleur, à ces limaces rouges qu'on trouve le matin à la rosée dans les bois, pendant l'été. Plusieurs avoient plus de trois pouces de long, & la grosseur du petit doigt d'un adulte. Il parut, par la quantité qui en étoit sortie, qu'on pouvoit en estimer le volume beaucoup au-delà de celui qu'une vessie entiere auroit pu fournir. Ce phénomene fit dire plus d'une fois à ceux qui me soignoient, que si j'en revenois, ce seroit sans vessie, à moins qu'il ne s'en fût formé une nouvelle, d'après la destruction dont ils avoient été témoins.

Ce traitement a duré en tout neuf semaines, au bout duquel tems je me suis trouvé en parfaite santé, dont je continue de jouir depuis plus de quatorze mois.

C'est ce dont j'ai cru devoir instruire le public, afin que si quelqu'un se trouvoit dans le même cas, mon exemple puisse lui être utile.

Réponse à la question proposée dans le N°. 51, 1777, de la Gazette de Santé, par M. GASTELLIER, *Docteur en Médecine.*

La lecture du Mémoire anonyme inséré dans votre feuille du 18 Décembre dernier, m'a fait hazarder des réflexions & des observations que j'ai l'honneur de vous adresser. On demande de :

Déterminer un plan de conduite légal dans le cas où une femme enceinte & à terme, se trouve, soit par un défaut de conformation insurmontable à la nature, soit par des accidens tels qu'une perte, des convulsions &c. dans un danger pressant de perdre la vie, & où l'enfant encourt nécessairement le même risque. Tel est l'état de la question proposée.

Une réponse à une pareille demande, ne peut être que vague, fort générale & peu satisfaisante. Le Mémoire à consulter renferme plusieurs cas absolument dissemblables; les circonstances y sont présentées tout-à-fait différentes. Les avis que l'on peut donner doivent être

** Nous aurions désiré que le Frere Côme lui-même eût déterminé positivement l'endroit où il fait la ponction dans ce cas, & à quelle distance du pubis, ce qui ne nous paroît point indifférent pour le succès de cette opération, dont il y a plusieurs exemples

relatifs à chacune de ces circonstances, & par conséquent les secours doivent nécessairement varier eux-mêmes.

Si un Accoucheur est appellé pour une femme dont le bassin est conformé, de maniere à rendre nul tous les secours connus pour l'extraction de l'enfant par les voyes ordinaires, l'opération césarienne est indiquée ; mais il ne doit se déterminer à cette opération, que lorsqu'il est convaincu que l'enfant est en vie. En effet, pourquoi faire courir de si grands dangers à une mere, pleine de vie, pour un enfant qui est mort dans son sein, & que l'on peut extraire autrement & sans presque aucun risque pour elle ? Si ce sont des pertes ou des convulsions qui rendent le travail dangereux, l'Accoucheur doit avoir égard à la nature & au degré d'intensité de ces accidens, à la cause soit physique ou morale qui a pu les produire, à l'âge, à la constitution foible ou forte de la mere, à la position de l'enfant, &c. &c. Ce sont-là, à la vérité, des considérations générales, mais qui doivent déterminer le plan de conduite à suivre pour administrer des secours vraiment utiles à l'un & à l'autre. Je me dispenserai d'exposer toutes les nuances de ces divers accidens, ainsi que les différens moyens qui conviendroient à chacune. Je me borne à examiner le cas exposé.

La fille de 25 ans, enceinte pour la premiere fois, qui fait le sujet du Mémoire à consulter, paroît avoir eu à la vérité un accouchement des plus difficiles & des plus laborieux, par l'intensité & la rapidité des accès épileptiques qui donnerent à peine le tems de lui procurer des secours gradués. Mais le silence que l'on garde sur ce qui précéda l'accouchement, sur le dégré de dilatation de l'uterus, sur l'état du pouls dans les premieres douleurs du travail, sur tous les moyens accessoires que l'on a dû employer pour réprimer des mouvemens aussi violens qu'irréguliers, sur la position de l'enfant & à quel point il étoit avancé, enfin sur la cause déterminante de toutes ces secousses tumultueuses ; ce silence, dis-je, ne permet pas de prononcer d'une maniere positive. Les convulsions plus ou moins fortes qui attaquent certaines femmes en travail, surtout d'un premier enfant, peuvent provenir de plusieurs causes réunies ou d'une seule, de l'extrême douleur, de la constitution sensible & délicate d'un sujet dont le genre nerveux est très-irritable. Des douleurs assez légeres peuvent déterminer des convulsions horribles chez une femme hystérique, tandis qu'il en faut d'excessives pour produire le même effet chez une femme forte & bien constituée. Voilà donc deux cas qui exigent des secours différens.

Si la fille, dont on parle, étoit forte & pléthorique, comme on semble d'abord l'annoncer ; que les douleurs ayent été aussi vives que rapides, que le col de l'uterus se soit développé d'une maniere trop précipitée, ou que l'orifice lui-même ait été dans un état de résistance trop forte pour se prêter par dégrés à la dilatation nécessaire, il me semble que des saignées du bras plus ou moins répétées, suivant l'état du pouls, des demi lavemens avec une décoction de plantes émollientes, donnés fréquemment, des calmans appropriés, les demi bains, &c, étoient les secours indiqués. Si après ces tentatives, les accidens, loin de s'adoucir, eussent été en croissant, il étoit alors indispensable d'accélérer l'accouchement, en allant chercher les pieds de l'enfant, pour en faire l'extraction, Si enfin la mort de l'enfant étoit assurée, il falloit alors tourner ses vues du côté de la mere ; mettre en usage tous les moyens indiqués par les circonstances pour la conservation de ses jours, & en même tems faire l'extraction de l'enfant avec les instrumens dont on se sert en pareil cas.

L'enfant, dit-on, *étoit mort dans le ventre de la mere, & celle-ci est pleine de vie & de santé.* Raison de plus, ce me semble, pour ne s'être point déterminé si légérement à une opération qui pouvoit faire perdre aussi la vie à la mere. Il n'y avoit que deux circonstances qui auroient pu déterminer à en venir à cette extrêmité, la rupture de la matrice, ou l'impossibilité physique d'obtenir l'enfant autrement, c'est-à-dire, par les voies ordinaires & avec les instrumens nécessaires. L'avertissement que l'on donne de la vie de la mere, & de la mort de l'enfant dans son sein, semble faire entrevoir que l'on s'en est assuré par cette opération, & comment pouvoit-on en juger autrement ? si l'enfant n'étoit pas avancé, la putréfaction ne pouvoit pas encore avoir lieu.

Les deux observations suivantes viennent à l'appui de ce que je viens d'avancer.

En 1765, je fus appellé pour une femme qui étoit en travail, de la veille, de son premier enfant; j'entrois au moment qu'on alloit lui enfoncer dans le crane une queue de lampe de paysan, dont l'extrémité se termine par un crochet, pour sauver, disoit-on, la vie de la mere qui étoit dans le plus grand danger. En effet, on avoit déja agi comme si c'étoit son dernier moment. Elle avoit été administrée & son enfant ondoyé. Elle éprouvoit des convulsions très-vives & très-fréquentes par tout le corps, même aux muscles de la face; le pouls étoit petit, serré & fréquent; l'orifice de la matrice dilaté de la largeur d'un écu de six livres; la tête de l'enfant se présentoit très-bien; mais toutes les parties qui l'enveloppoient & qui la couronnoient, étoient dans un état de siccité, même de dureté qui ne permettoit pas la moindre dilatation; les bords sur-tout de l'orifice de la matrice étoient trop fermes & trop durs pour s'y prêter; aussi la tête, suivant le rapport qu'on en fit, n'avoit pas avancé d'une demie ligne depuis plus de douze heures, & les convulsions avoient toujours été en augmentant, depuis cette époque.

Je la fis saigner par le Chirurgien qui la traitoit. Il survint une syncope, de peu de durée à la vérité, & nous ne pûmes obtenir qu'une petite palette de sang. Je lui fis donner des demi lavemens avec la décoction des plantes émollientes; je l'exposai ensuite à la vapeur de la même décoction, dont on lui appliqua en outre une flanelle imbibée sur toute la région du bas ventre. Deux heures au plus après l'application de tous ces moyens réunis, le pouls se développa d'une maniere sensible; les convulsions devinrent moins fréquentes & moins vives; les douleurs plus lentes; elles cessoient presque aussitôt qu'elles survenoient; aussi la tête restoit-elle constamment au même point. Dans cette circonstance, & vu l'état du pouls, je me décidai pour une seconde saignée, qui nous donna deux fortes palettes de sang; mais elle emmena une foiblesse dont je fus d'abord effrayé. Cependant je me disposois à profiter de la détente générale pour faciliter la dilatation de l'orifice, lorsque la nature me prévint; une forte douleur expulsive qui dura plus d'un quart d'heure amena l'enfant, dont la tête monstrueuse avoit considérablement souffert au passage. L'enfant est plein de vie ainsi que la mere, qui étoit alors âgée de 32 ans. Il faut observer que ce travail dura près de sept heures en ma présence; que les demi lavemens, les fomentations, &c. furent constamment & successivement administrés jusqu'à l'époque de la deuxieme saignée, qui termina le travail, dont les grandes douleurs avoient en apparence épuisé cette femme, depuis plus de 24 heures; mais elle étoit fortement constituée.

Il me reste à vous faire part de l'autre observation & de quelques réflexions à ce sujet, dont il résulte que l'opération césarienne n'est admissible que dans le cas de mort de la mere: c'est ce que je me propose de prouver.

Les bornes de cette feuille ne nous permettant pas de rapporter la seconde observation aussi intéressante que la premiere. Ce sera pour la feuille prochaine.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Parmi les Sociétés, dont le but est l'utilité publique & dont les travaux peuvent conduire à des avantages réels, on doit distinguer la Société libre d'Émulation. Plusieurs de ses Membres se sont déja illustrés par des inventions utiles, auxquelles le goût décidé du siecle pour les objets frivoles, n'a pas permis de donner toute l'attention qu'elles méritent. Quand on ne citeroit que M. de *Bernieres*, Contrôleur des ponts & chaussées, inventeur des batteaux insubmersibles, & d'un Rouet à filet des 2 mains à la fois, &c. il y en auroit assez pour faire sentir combien une réunion libre de pareils hommes, pleins de talens eux-mêmes, est propre à favoriser la perfection des Arts utiles, par l'encouragement & les récompenses qu'elle accorde aux talens.

On doit se rappeller que, dans un supplément au N°. 41 de ces feuilles, année 1777, nous avons hazardé nos réflexions & nos idées sur les moyens de parvenir à procurer au public une vaisselle peu couteuse & qui n'exposât à aucun danger. Nous sommes trop flattés de voir que la Société libre d'Émulation a daigné y faire attention, pour ne pas lui témoigner toute notre reconnoissance, sentiment que nous partageons d'ailleurs avec le public, qui doit savoir gré à cette estimable Compagnie, d'avoir choisi pour sujet d'un

de ses prix une question aussi intéressante que la suivante. Cette Société dit, dans son programme :

» Des expériences aussi malheureuses » que multipliées ont excité le zele des » Médecins de la Faculté de Paris, l'at- » tention du public & la vigilance du » Gouvernement sur les ustensiles de » cuisine. On a reconnu que le cuivre & » le plomb, quoique les plus pernicieux » dans l'usage, n'étoient pas les seuls à re- » douter & à réformer ; que l'étain com- » mun, la poterie vernissée la plus gros- » siere, les terres brunes, les prétendues » fayances d'Angleterre, avoient beau- » coup d'inconvéniens nuisibles à la san- » té, que le fer-blanc même pourroit » n'en être pas toujours totalement » exempt.

» La Société libre d'Emulation a re- » gardé cet objet comme un de ceux qui » méritoient le plus de considération ; en » conséquence, elle a résolu de consacrer » une somme de 900 livres à l'encourage- » ment des recherches & des épreuves » relatives à cet objet. Elle propose le » sujet suivant :

» *Trouver une matiere ou une composition quelconque avec laquelle on puisse fabriquer des ustensiles de cuisine capables de soutenir très-longtems la plus forte ébullition, les alternatives subites du froid & de la plus grande chaleur, qui n'ayent aucun des inconveniens du cuivre, du plomb, des étamages, couvertes ou vernis ordinaires, & qui soient aussi solides & moins chers, s'il est possible, que les ustensiles d'usage* *.

» Les concurrens sont absolument libres sur le choix des matieres, pourvu qu'ils remplissent les conditions suivantes qui sont :

» 1°. De présenter pour modeles quelques ustensiles de cuisine, comme casseroles, marmites, braisieres, &c, afin que la Société puisse les soumettre à l'essai.

» 2°. De décrire, dans un Mémoire clair & détaillé, la composition de la matiere, le procédé de la fabrication, de la cuisson ou autre préparation desdits ustensiles ; de façon que la Société puisse fabriquer elle-même ou faire faire devant elle les expériences capables de la déterminer sur le choix & la bonté des matieres & des ustensiles.

» 3°. D'envoyer des échantillons des matieres premieres, afin que si les expériences ne réussissoient pas, les Auteurs ne puissent pas dire que l'on s'est trompé sur le choix des matieres.

» 4°. De mettre sur les modeles & mémoires une devise qui sera répétée sur un billet cacheté qui contiendra les nom, demeure & qualités du concurrent, sans se faire connoître directement ni indirectement avant le jugement.

» 5°. D'envoyer le tout, franc de port, au Bureau Royal de Correspondance générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur, à Paris, avant le 1er. Juillet 1779. Le prix sera délivré à la séance publique du mois de Décembre suivant.

» Ces conditions sont de rigueur; en les remplissant, toutes personnes seront admises au concours, excepté les Officiers & Commissaires de la Société, & ceux de ses membres qui voteront dans les assemblées où l'on adjugera le prix. »

* » On a inséré dans quelques Journaux, & notamment dans la Gazette de Santé (Supplément au No. 41. An. 1777.) que l'on pourroit tirer un très-grand parti du verre opaque (dite porcelaine de Reaumur) inventée par le célebre M. de Reaumur (Mém. Acad. des Sc. 1739) &c.

La Faculté de Médecine vient de perdre un de ses Membres, aussi recommandable par ses vertus que par ses travaux. C'est M. Malouin, mort à Versailles, le dernier du mois de Décembre 1777. Il a laissé les ouvrages suivans :

Traité de Chymie, *contenant la maniere de préparer les remedes qui sont le plus en usage dans la pratique de la Médecine*. A Paris, chez Cavelier. 1734. in 12.

Lettres d'un Médecin de Montpellier à un Médecin de Paris, *pour servir de réponse à la critique du Traité de Chymie de M. Malouin*. Premiere & seconde édit. A Paris, chez le même Lib. 1735. in-12.

Chymie médicinale, *contenant la maniere de préparer les remedes les plus usités, & la méthode de les employer pour la guérison des maladies*. A Paris, chez d'Houry. 1750. & 1755, 2 vol. in-12. la derniere édition très-augmentée.

On a de lui encore plusieurs Mémoires insérés parmi ceux de l'Académie Royale des Sciences, qui sont :

Expériences qui découvrent l'analogie entre l'étain & le zinc, an. 1742. page 76.

Observations sur le Zinc, 2e. Mém. an. 1743, pag. 70.

Obs. sur le Zinc. 3e. Mém. an. 1744, page 394.

Obs. sur le Sel de la chaux, an. 1745, page 93.

Analyse des Eaux savoneuses de Plombieres, an. 1746, p. 109.

Histoire des maladies épidémiques observées à Paris, en même tems que la température de l'air, pendant les années 1746, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, & qu'on trouve dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences, à chacune de ces années.

Expériences faites au sujet de la maladie des chevaux, nommée la morve. ibid. an 1761, page 173.

Description des Arts du Meunier, Boulanger & Vermicelier, parmi ceux de l'Académie des Sciences. On trouve encore dans l'Histoire de cette Académie, an. 1740, p. 61, des observations de M. Malouin sur l'union du mercure avec l'antimoine, l'étain & le plomb.

Il donna en 1758, la même édition du *Traité des corps solides & des fluides* qu'avoit publié Charles Malouin son pere, en 1718, avec beaucoup d'augmentations ajoutées à la fin.

Il avoit préparé tous les articles de Chymie qui devoient se trouver dans l'Encyclopédie. Mais on n'en trouve de lui que dans les deux premiers volumes.

M. Malouin étoit Médecin ordinaire de la Reine, Docteur-Régent & ancien Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Lecteur Professeur du Roi en Médecine au College Royal de France, Censeur Royal de l'Académie Royale des Sciences de Paris, &c.

Tableau de l'économie animale, ou nouvel Abrégé de Physiologie, concernant le méchanisme & l'organisation du corps humain, par M. Grossin Duhaume, *Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier, &c.* On y a joint un mémoire sur les dissolvans de la pierre, avec une lettre sur le traitement de la rage. A Paris 1778 chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine. *in*-12 de 387 pages. Prix 3 liv.

C'est l'édition françoise du *Conspectus œconomiæ animalis &c.* qui a paru chez le même libraire en 1777, & que nous avons annoncé dans le n°. 33 de cette année. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'édition latine; nous ferons remarquer seulement que celle-ci contient, de plus, le mémoire sur les dissolvans de la pierre, &c.

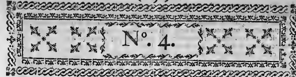
Physica hominis sani seu explicatio functionum corporis humani, auctore Nicolao Jadelot, *Regis consiliario & medico, &c.* A Nancy, chez Bachot, & se trouve à Paris chez Didot, & à Strasbourg chez Kœnig, Libraires. 1778 *in*-8°. de 249 pages. prix 3 liv.

C'est un autre traité de Physiologie où l'on trouve le tableau des découvertes modernes, très-propre à retracer les meilleurs principes sur cette partie. Indépendamment de ce mérite principal, l'ouvrage de M. Jadelot en a un autre, c'est que la partie typographique y est supérieurement traitée, & peut aller de pair avec les plus beaux ouvrages de Barbou.

Dissertations sur l'organe de l'ouïe de l'homme, des reptiles, des poissons. Par M. Geoffroy, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, & Membre de la Société Royale de Médecine. A Amsterdam, & se trouve à Paris chez Cavelier, Libraire, rue S. Jacques. 1778 *in*-8°. de 151 pages. Prix, 2 liv.

En 1753, M. Geoffroi lut un Mémoire à l'Académie des Sciences, dans lequel il démontra l'organe de l'ouïe des poissons. Depuis cette époque, MM. Camper & Vicq-d'Azyr ont donné l'anatomie du même organe. On ne peut refuser à M. Geoffroi l'honneur d'avoir démontré le premier que les poissons entendent, & d'avoir développé le méchanisme de l'organe nécessaire à ce sens, que sa délicatesse, les canaux osseux à travers lesquels il passe, & la graisse qui souvent les dérobe à nos yeux, avoient empêché de reconnoître. Le détail que M. Geoffroi publie aujourd'hui, tant sur l'organe de l'ouïe de l'homme, des reptiles, que sur celui des poissons, est on ne peut pas plus instructif & intéressant, & justifie pleinement la réputation que ce Médecin s'est acquise dans tous les genres qu'il a traités. On trouve dans celui-ci le même ordre, la même clarté, & la même précision qui caractérisent tous les ouvrages de cet Auteur.

De l'Imprimerie de la Veuve Ballard, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 22 Janvier.

Suite des observations de M. GASTELLIER, sur les Accouchemens.

CE Médecin continue :

En 1758, je fus appellé pour une femme de 25 ans toute contrefaite, petite, bossue par devant & par derriere, & qui depuis quatre jours qu'elle étoit dans le travail de l'enfantement, n'avoit senti remuer son enfant. Elle éprouvoit, seulement, lorsqu'elle changeoit de position dans son lit, un mouvement semblable à celui d'un corps qui flotte.

D'après toutes ces instructions préliminaires, je m'instruisis par moi-même de l'état de cette femme, & j'observai ce qui suit. Le pouls étoit bon ; la tête nette. Peu, pour ne pas dire, point de douleurs. L'uterus étoit dans un état d'inertie ; un bras & une portion du cordon passoient extérieurement & pendoient entre les cuisses, mais sans aucune chaleur, le bras surtout étoit livide.

Je tirai aussitôt mon prognostic en présence des parens & d'autres personnes qui s'y intéressoient. J'annonçai la mort certaine de l'enfant & le plus grand danger pour la vie de la mere. On délibéra longtems si l'on devoit soumettre la mere aux moyens que je proposois qui paroissoient fort cruels & qui le sont en effet, puisqu'il s'agissoit d'extraire l'enfant par pieces & par morceaux. Enfin, on s'y décida & j'appellai à mon secours un très-célebre Accoucheur de cette Ville, feu M. Dubuisson qui partagea avec moi les peines excessives qu'entraînent nécessairement ces sortes d'accouchemens. Il pensa, comme moi, qu'il valoit mieux extraire ainsi un enfant mort, que de mettre la vie de la mere en danger par l'opération césarienne, dont les suites sont presque toujours mortelles. Nous commençâmes notre manœuvre à 9 heures du matin, & ne la terminâmes qu'à 8 du soir, après avoir sué, je puis le dire, sang & eau. Il nous fut de toute impossibilité, quelques efforts que nous ayons employés, de faire rentrer le bras ; nous fûmes forcés d'en faire l'amputation ainsi que des autres membres ; de vuider la tête sur laquelle le forceps n'étoit point applicable ; cette infortunée fut délivrée en onze heures & fort heureusement d'un travail aussi pénible. Il est, je crois, inutile d'ajouter que nous relevions les forces de cette femme avec des cordiaux donnés même assez fréquemment, & qu'elle n'éprouvoit de douleurs que celles qui étoient inséparables d'une pareille manœuvre ; mais une chose, qu'il est essentiel de dire, & de la vérité de laquelle on peut s'assurer, puisque cette femme existe, ainsi que la plupart des témoins de ce fait ; c'est qu'elle a été le huitieme jour de cette couche en moisson, & s'est livrée aux mêmes travaux que ci-devant.

Il est bon de noter que tous les obstacles insurmontables qui se sont présentés tant pour la rentrée du bras que pour l'application du forceps, provenoient tous d'une conformation des plus monstrueuses. La colonne vertébrale, surtout les dernieres vertebres lombaires, étoient

bombées d'arriere en avant, de maniere que le sacrum & le coccix n'étoient pas à deux travers de doigt de la symphise du pubis qui, par son prolongement & sa convexité de devant en arriere, favorisoit encore cette espece de réunion. Les douleurs que cette malheureuse femme a éprouvées, les dangers qu'elle a encourus, ont borné sa progéniture à ce seul enfant qui a été son premier & son dernier.

Comme j'ignore les raisons qui ont dicté le Mémoire à consulter, je m'en tiendrai à ce que j'ai voulu prouver, savoir que l'opération césarienne n'est admissible dans aucun cas, sinon dans celui de mort subite de la mere qui peut, par cette raison, donner quelques espérances pour la vie de l'enfant. Dans toute autre circonstance, je ne serai jamais d'avis qu'on la mette en pratique, surtout lorsqu'il y a possibilité de conférer le baptême par injection; les deux cas ci-dessus cités sont sans doute exceptés.

J'ai l'honneur d'être, &c. GASTELLIER, membre de la Société Roy. Médecin de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orleans.

Des frontieres de la Suisse, le 6 Janvier 1778.

On n'a pu savoir exactement quel a été le caractere de la maladie qui s'est manifestée dans la Suabe & qui a donné lieu aux bruits de peste qui se sont répandus. Suivant le rapport des uns, c'étoit une fievre pourpreuse, vermineuse; suivant d'autres, la maladie étoit accompagnée de charbons. Voici la circonstance, dans laquelle elle s'est manifestée, d'après une lettre de Bresse.

De Bagé en Bresse, le 13 Janvier.

Un Juif Polonois, marchand de fourures, arrivant à Constance, se trouve mal en déchargeant sa voiture & meurt quelques heures après. Le maître, la maîtresse, & les domestiques de l'auberge, sont attaqués du même mal & meurent en très-peu de tems. Enfin un Chirurgien & d'autres personnes accourues pour leur donner des secours, éprouvent bientôt le même sort. Il n'en fallut pas davantage pour jetter dans la consternation la Ville & le voisinage où l'on s'est d'abord persuadé que ce Juif y avoit apporté la peste. Le bruit s'en est répandu jusques dans la Franche-Comté & dans la Bresse. Dès que Mgr. l'Evêque de Saint Claude en fut instruit, il en donna avis à M. l'Intendant de Besançon qui passa toute la nuit du jour de Noel avec deux Secrétaires à écrire aux différens bureaux des frontieres de la Province pour y former un cordon d'Employés jusqu'à ce qu'on y pût envoyer des troupes. Mais l'effroi a été bientôt dissipé; on a d'abord été rassuré par les Magistrats de Berne qui écrivirent qu'ils avoient pris la précaution de former eux-mêmes un cordon entre Berne & Constance qui rendoit inutile celui des frontieres de la Franche-Comté. Peu-à-peu l'on a su que la maladie n'étoit qu'une fievre épidémique ordinaire, que les Médecins des lieux avoient facilement dissipée. Je tiens ces détails d'un de mes compatriotes qui, en revenant de Besançon les premiers jours de ce mois, fût arrêté à Lons-le-Saunier, où la Garde bourgeoise qu'on y avoit établie, exigeoit des voyageurs des certificats de santé. Quelque peu de tems qu'ait duré cette épidémie, la maniere dont elle a débuté, la vitesse avec laquelle elle parcouroit ses périodes, & le nombre de victimes qu'elle a d'abord immolées, lui mériteroient, je crois, le nom de fievre pestilentielle. Mais je laisse aux Médecins de Constance qui ont été à portée d'en connoître le caractere, le soin d'en donner une description plus exacte; il est surtout de leur devoir de faire part au public des moyens qu'ils ont employés pour en délivrer si promptement leur pays.

Réflexions des Auteurs de la Gazette.

D'autres rapports ont ajouté qu'on avoit brûlé toutes les marchandises de ce voyageur, ce qui est une précaution très-sage. Il paroît, d'après tout ce qu'on a écrit à ce sujet, qu'en effet un Juif Polonois a apporté à Constance des marchandises suspectes, dont le contact a fait naître une maladie très-dangereuse, dont le principal symptôme étoit un anthrax qui n'étoit peut-être pas contagieux d'homme à homme, ce qui a été observé plusieurs fois, & dont le levain ainsi que le foyer ont été subitement étouffés par la sage précaution qu'on a prise de bruler les marchandises.

Traitement d'une affection soporeuse; par M. BOYER, Méd. Correspondant de la Société Roy. de Méd.

Je crois peu aux remedes spécifiques; je crois encore moins aux remedes vantés.

avec beaucoup d'enthousiasme ; cela seul me les rend suspects. Cependant, comme il faut être juste, je vais rapporter exactement ce qui vient de se passer sous mes yeux, touchant les effets de l'alkali-volatil.

Marguerite G*** âgée de 18 ans, rachitique & d'une santé délicate, étant allée rendre visite à une de ses amies vers les trois heures de l'après midi, fut tout-à-coup attaquée de convulsions avec écume autour des levres & perte absolue de tous les sens. On la mit au lit & on m'appella.

A mon arrivée, les convulsions n'existoient plus ; je trouvai un pouls reglé, mais foible, les extrémités froides, & un sommeil que rien ne pouvoit interrompre.

Ces symptômes ressembloient assez à ceux de l'épilepsie, on m'assura qu'elle n'avoit jamais rien ressenti qui pût faire soupçonner cette maladie. J'appris que la veille elle avoit rendu des vers & mangé à son dîner beaucoup de marons.

Après quelques irritans externes, en usage dans ces circonstances, je crus, à cause de ce qui avoit précédé, devoir donner un vomitif ; elle le prit par cuillerée avec beaucoup de peine, les dents étant très-serrées. Il occasiona de violens efforts & peu d'évacuations. J'employai consécutivement les lavemens irritans, les antihystériques, & enfin, au troisieme jour, un large véficatoire entre les épaules.

Tous ces secours furent infructueux ; l'emplâtre arraché assez brusquement excita quelques soupirs, mais sans autre marque de sensibilité. Nous étions au cinquieme jour, l'assoupissement & les autres symptômes apopleétiques ne diminuoient point, le pouls s'affoiblissoit, l'inquiétude des parens étoit extrême.

Les papiers publics parloient alors avec enthousiasme des vertus de l'alkali-volatil *fluor*, connu à la vérité & employé en médecine depuis plus de cent ans sous le nom d'esprit-volatil de sel ammoniac, dans des accidens analogues. Comme il faut être un peu à la mode & que d'ailleurs j'avois mis en usage à-peu-près tous les secours les plus efficaces dans les maladies soporeuses, j'employai l'alkali-volatil fluor mêlé à l'eau de tilleul & au syrop de sthœcas.

Quelques instans après la premiere cullerée, la malade s'agite & s'écrie, *je suis empoisonnée, vîte de l'eau fraiche.* On lui donne de l'eau fraiche, & elle retombe dans l'assoupissement. J'apprends tout cela le lendemain, je fais prendre en ma présence une autre dose de cette mixture, l'effet fut le même que la veille, & l'assoupissement cessa sans retour ; la malade parut étonnée & se plaignit d'un violent mal de tête, &c.

Comment a agi l'alkali-volatil ? Est-ce comme spécifique ; A-t-il détruit la cause du mal ? Mais quelle étoit cette cause ? D'ailleurs auroit-il pu la détruire dans un instant ? Est-ce comme irritant ? Mais j'avois employé les irritans externes, internes, les frictions, l'émétique, les véficatoires, &c.

Quoiqu'il en soit, quelque décisif que paroisse ce fait ; comme j'ai le malheur d'être un peu incrédule, & qu'il n'est pas impossible que les autres secours ayent contribué au succès : je me promets bien à la premiere occasion de réiterer cette expérience & de détruire mes incertitudes que je n'ai pu tout-à-fait dissiper.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Du 4 Janvier 1778.

» J'ai lu avec plaisir jusqu'à présent les Gazettes de santé. J'aurois pu souvent vous faire part des réflexions qui se présentoient en foule à mon esprit, & de plusieurs accidens fâcheux arrivés dans la Ville où je demeure, & dont j'ai été témoin. Mais je craignois de répéter ce qui peut-être est connu depuis vingt ans. Je hasarde cependant, MM., pour le bien de l'humanité, & pour ma satisfaction propre, un trait dont il a été peut-être question dans vos feuilles, & qui m'a beaucoup frappé. Le voici. Une jeune personne âgée de 20 ans, dans le courant du mois dernier, se retira dans un cabinet très-étroit sur les cinq heures du soir, mit du charbon dans un fourneau, & s'amusa à repasser du linge ; elle ferma exactement la porte. Un quart d'heure après, elle en sortit & se plaignit à deux ou trois personnes, avec lesquelles j'étois, d'un grand mal de tête ; je l'attribuai à un coup qu'elle s'étoit donné quinze jours avant. J'ignorois qu'elle se fût enfermée dans ce cabinet. Sans y penser elle y retourna, & après un quart-d'heure le mal augmenta à un tel point qu'elle fut obligée de revenir dans la chambre où j'étois. En entrant elle ne savoit où elle portoit ses pas,

armée d'une chandelle, elle la laissa tomber & s'appuya sur une table, ses genoux fléchirent & elle resta dans un évanouissement qui dura une heure. Je lui fis administrer les secours que je connoissois les plus convenables. Du vinaigre, de l'eau & le grand air lui ont été d'un grand secours. J'ai eu attention aussi qu'elle ne fût pas gênée dans ses habits; elle commença à respirer plus librement, à pleurer & à reconnoître ceux qui lui donnoient du soulagement.

Or je vous demande, MM., 1°. si ces pleurs sont versées machinalement; 2°. si ce que l'on a employé étoit suffisant; 3°. si son état étoit apoplectique. Enfin pourquoi le charbon peut causer un effet aussi terrible? Quelles sont les matieres dont il est composé?

Ce sera avec la plus grande satisfaction que je recevrai un éclaircissement qui m'instruira & plusieurs autres dont l'imprudence empêche de connoître un poison aussi subtil.

J'ai l'honneur d'être, &c. Pillard, Chanoine de Bar-sur-Aube.

Il y aura réponse à ces questions dans la feuille prochaine.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

L'Académie de Toulouse propose pour sujet du Prix de 1779, *de déterminer les effets de l'air-fixe du corps humain, des alimens & des médicamens, relativement à l'économie animale.* Le Prix sera double, c'est-à-dire, de cent pistoles. On adressera les ouvrages jusqu'au dernier jour de Janvier de cette année, à M. l'Abbé de Ray, Conseiller au Parlement, & Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Progrès ultérieurs de la Chirurgie ou Remarques & Observations nouvelles de M. Theden; *un des Chirurgiens généraux de Sa M. le Roi de Prusse: ouvrage traduit de l'Allemand, par M.* Chavrou, *chirurgien-major du Régiment de Neustrie Infanterie.* A Bouillon; de l'Imprimerie de la Société Typographique. 1777. in-8°. de 247 pag. Et se trouve à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins. Prix 3 liv.

Cet ouvrage, fait par un homme sensible & doué d'un génie qui ne s'est point plié à la plupart des pratiques barbares usitées en Chirurgie, contient sur un grand nombre de points dans cette partie, des préceptes diamétralement opposés à ceux qu'on professe encore aujourd'hui; des vues neuves; une pratique qui n'appartient qu'à l'Auteur, & qui est le fruit de l'expérience. On y trouvera d'excellentes choses sur l'avantage qu'on peut retirer des bandages dans le cas d'accidens causés par la saignée, sur la cure des anevrismes, des ganglions, &c. sur les moyens de remédier aux hémorrhagies des arteres, même des intercostales, sans ligature; sur la castration; ses accidens; sur le pansement des plaies d'armes à feu; sur l'inutilité de plusieurs instrumens, &c.

L'Auteur a voulu traiter quelques points de Médecine-pratique, mais il a échoué dans cette partie. Il y a des principes même dont l'application peut être constamment funeste. S'il se fût renfermé dans son objet, il n'eut mérité que des éloges, en exceptant toutefois quelques propositions, & son enthousiasme outré pour les vertus d'une certaine eau qu'il nomme *d'arquebusade*, propre, selon lui, à remédier à une infinité de maux, surtout à la brulure &c, & qui n'est autre chose qu'une eau de Rabel, à laquelle il ajoute l'eau d'oseille qui n'a pas plus de vertu que l'eau ordinaire, & du sucre. Cet ouvrage d'ailleurs est rempli d'excellens préceptes. Il est précédé d'un discours du Traducteur, qui nous a paru supérieurement bien fait & très-propre à relever le mérite de l'original. Ce qu'il dit surtout sur l'art des Accouchemens & sur les Accoucheurs instrumentaires en particulier, mérite d'être lu avec attention & refléchi. C'est un des Ecrivains les plus vrais & les plus raisonnables que nous ayons encore lus sur cette matiere. Le levier de Roonhuisen qu'il préfere au forceps, est le seul instrument qu'il excepte de la proscription générale qu'il fait de tous ceux qui servent aux Accoucheurs.

On prie tous ceux qui auront quelque observation, ou quelque chose de reatif à la santé, à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur Mequignon, *Lib. rue des Cordeliers chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

N°. 5.

Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 29 Janvier.

De Paris.

La Société Royale de Médecine a tenu le Mardi 2 Janvier 1778, sa séance publique au College Royal de France.

M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de cette Compagnie, a ouvert la séance en annonçant les noms de ceux qui ont remporté les prix proposés en 1776, & en publiant les programes pour les années 1779 & 1780. Il a lu ensuite un court exposé des travaux de la Société depuis son établissement.

M. Lorry a lu un tableau raisonné des maladies qui ont regné en 1777, dans lequel on trouve des observations neuves sur certaines complications de la petite-vérole & sur la fievre rouge.

M. Mauduit de la Varenne a lu un Mémoire sur l'électricité médicale, dans lequel, après avoir rapporté, avec toute l'impartialité possible, les succès qu'il a obtenus, ce Médecin a établi plusieurs propositions qui sont le résultat de ses expériences. Il a surtout fait observer que l'électricité produit des crises. Il a indiqué les symptômes qui les annoncent, & les moyens qu'il a employés pour seconder ces efforts de la nature; enfin il a indiqué la classe dans laquelle le fluide électrique doit être rangé comme médicament.

M. Daubenton a lu un Mémoire sur les maladies des moutons, dans lequel il a indiqué un procédé simple & facile de les saigner, lorsque la circonstance le requiert, & un moyen de les guérir de la gale, sans faire aucun tort à leur laine. Ce moyen consiste principalement dans l'application extérieure d'un mélange d'huile essentielle de thérébentine & de graisse ou de suif dont on forme un onguent.

M. Vicq-d'Azyr a lu ensuite l'éloge de M. Bouillet, célebre Médecin de Beziers, Associé regnicole de la Société Royale de Médecine, mort en Août 1777.

M. Bucquet a lu une suite d'expériences sur l'effet des différens gaz appliqués au corps animal, & sur les asphyxies. Il résulte de ses observations que l'alkali-volatil, appellé *fluor* par le célebre Priestley, n'a point une propriété spécifique pour rappeller à la vie les personnes suffoquées par les différens gaz, puisque le vinaigre radical, l'acide sulphureux volatil, surtout l'acide marin fumant, & même l'æther vitriolique ont produit le même effet sur différens animaux soumis à ces expériences. Tout ce qui est stimulant peut être alors administré avec succès. M. Bucquet a donc l'avantage d'avoir augmenté le nombre des secours qui peuvent être utilement employés en pareil cas. Ce Médecin a d'ailleurs parlé avec éloge des travaux des Chymistes modernes qui se sont occupés de cet objet avant lui.

M. l'Abbé Tessier a terminé la séance en rendant compte du voyage qu'il a fait en Sologne par ordre du Gouvernement. Après avoir parlé du sol de cette Province, de la nature des grains que l'on y recueille, il a exposé les résultats des expériences qu'il a tentées sur différens animaux, en leur faisant manger de l'ergot du seigle, & dont plusieurs sont

morts avec des signes non équivoques de gangrene ; & il a annoncé sur les maladies des grains une suite de travaux dont il a été chargé par la Société.

Distribution des Prix proposés en 1776.

La Société Roy. de Médecine avoit proposé dans sa premiere séance tenue en Août 1776, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 liv., *de déterminer quelles sont dans les fievres exanthématiques, les circonstances qui indiquent le régime rafraichissant, & celles où il faut employer une méthode contraire.*

L'Auteur du Mémoire qui a été couronné, est M. Jaubert, Médecin à Aix en Provence.

La Dissertation qui a été jugée digne de *l'accessit*, est de M. Barailon, Médecin à Chambon en Combrailles.

La Société a cru devoir donner des éloges à M. Bouffey, Médecin à Argentan, & à M. Malrieu, Méd. à Vabres, qui ont envoyé deux Mémoires très-intéressans sur la même matiere.

Elle a fait une mention honorable d'une dissertation latine avec cette épigraphe: *Medicus jus suum in naturam recuperare non poterit, nisi parendo &c.* Bagli.

La Société a aussi témoigné publiquement sa satisfaction à M. Gastellier, Méd. à Montargis, relativement à un Mémoire, sur le même sujet, qu'il a envoyé trop tard pour concourir au prix, mais qui étoit bien digne d'entrer en lice avec les autres.

Le 2e. prix de la valeur de 300 liv. que la Société avoit proposé en 1776, est relatif à l'épizootie qui a regné cette même année en Flandre & en Artois. M. le Duc de Charost, après avoir été témoin des malheurs qui ont affligé la Province, dont le Gouvernement lui a été confié, avoit offert cet encouragement aux Médecins ou Physiciens qui feroient des recherches sur les moyens curatifs & préservatifs qu'il convient d'employer en pareil cas.

Le Mémoire qui a été préféré est de M. de Berg, un des premiers Magistrats de Bruxelles, membre & ancien Député du Comité établi par S. M. Impériale & Royale, pour l'épizootie, dans le Brabant & dans le Limbourg.

Parmi les Mémoires qui ont concouru à ce prix, M. le Duc de Charost en a distingué un, dont l'auteur est le sieur Chancer, Caporal au Régiment des Gardes-Françoises. Ce Seigneur sans vouloir apprécier le mérite de ce Mémoire, s'est empressé de récompenser un soldat qui occupe si utilement ses loisirs. Il lui a destiné une médaille en argent semblable à celle qu'il a fait frapper en or pour le prix. La Société s'est fait un plaisir d'annoncer ce nouveau bienfait.

Prix proposés par la Société, dans la séance publique du 27 Janvier 1778.

Le sujet du premier prix que la Société propose pour l'année 1778, est de

Déterminer quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même tems & dans le même lieu, & que l'on appelle Intercurrentes; quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications influent sur leur traitement?

On observe souvent, lorsqu'il regne une épidémie, que les maladies qui paroissent en même tems, prennent plusieurs de ses caracteres & se compliquent avec elle. C'est ainsi que Sydenham traita vers la fin du dernier siecle, une fievre qu'il appella *varioleuse*; parce que, excepté l'éruption, elle présentoit presque tous les symptômes de la petite-vérole. Le même Médecin a décrit une autre fievre, qu'il a appellé *dyssentérique*, parce qu'elle réunissoit plusieurs des accidens propres à la dyssenterie. On trouve quelques autres observations semblables éparses dans les Auteurs; mais ce point de pratique n'ayant point encore été suffisamment éclairci, la Société désire réunir une suite de faits, d'après lesquels on puisse établir quelques principes à cet égard.

Il seroit surtout très-intéressant de déterminer par l'observation quelles sont les maladies aigues avec lesquelles telle ou telle épidémie se complique le plus souvent. C'est surtout dans les hôpitaux que l'on est à portée de voir & d'apprécier ces complications.

Les Mémoires qui concourront seront remis avant le 15 Novembre 1778; & ce prix qui est de 300 livres sera distribué en Janvier 1779.

La Société propose pour sujet d'un second prix qu'elle distribuera en Janvier 1780, la question suivante,

Déterminer quel peut être le meilleur traitement de la Rage.

Les Auteurs qui concourront feront attention que l'on ne demande point une théorie sur les causes de la rage; mais que c'est par des faits que l'on doit

prouver l'efficacité du traitement qu'on adoptera.

Les Auteurs doivent encore observer que l'on désire savoir s'il est possible, non-seulement de prévenir la rage avant qu'elle soit déclarée, mais encore de la guérir quand elle est confirmée.

Si les Auteurs se bornent à n'indiquer que les moyens de prévenir cette maladie, ils doivent s'appliquer à prouver que l'animal qui sera regardé comme l'ayant communiquée, aura été réellement enragé, & que le sujet que l'on citera comme préservé, en aura éprouvé quelques symptômes avant-coureurs, tels que la tristesse, la taciturnité, une sensibilité excessive au bruit, à l'agitation de l'air, &c. sans quoi on ne pourroit rien conclure des expériences rapportées, puisqu'une maladie contagieuse quelconque n'attaque pas tous ceux qui s'y exposent. On désireroit en même tems qu'on rapportât des exemples de rage spontanée dans les hommes, s'il y en a réellement.

On a cru devoir remettre ce prix à deux ans, afin que les Auteurs aient non-seulement le tems de faire les recherches nécessaires, mais encore pour les mettre dans le cas d'observer par eux-mêmes, soit qu'ils ayent occasion de traiter des hommes mordus ou hydrophobes, soit qu'ils tentent des expériences sur des animaux qu'ils feront mordre à dessein. Dans cette dernière supposition, les Auteurs indiqueront les meilleurs moyens de faire ces expériences.

Les Mémoires qui concourront seront envoyés avant le premier Novembre 1779. Ce prix, de la valeur de 600 livres, est dû à la bienfaisance de M. Lenoir, Conseiller d'État, Lieutenant-Général de Police.

La Société propose le travail suivant sur les maladies des bestiaux, pour tenir lieu d'un troisieme prix.

Presque toutes les maladies aiguës & chroniques dont les bestiaux sont attaqués portent différens noms, non-seulement dans chaque province, mais encore dans chaque canton : elles n'ont d'ailleurs jamais été convenablement observées ni décrites.

La compagnie, persuadée que ce travail doit être regardé comme la base de l'Art Vétérinaire, désire que chaque Médecin ou Physicien lui envoye un exposé succinct des maladies dont les bestiaux sont attaqués, dans les pays qu'il habite, en faisant la plus grande attention à l'influence du climat : il est facile de voir qu'elle sera par ce moyen en état de comparer ces maladies entr'elles, d'en fixer les especes, d'en indiquer le traitement, & de déterminer jusqu'à quel point celles que l'on observe dans les provinces les plus éloignées different les unes des autres.

La Société demande donc qu'on lui envoie

Un tableau des maladies aigues & chroniques auxquelles les bestiaux de toute espece sont sujets dans chaque pays ; contenant 1°. les noms vulgaires de ces maladies ; 2°. leur description ; 3°. leur traitement ordinaire ; 4. les causes auxquelles on a coutume de les attribuer.

La Société ne pourra déterminer la somme nécessaire pour ces encouragemens, que lorsqu'elle connoîtra le nombre des Mémoires dont les Auteurs mériteront sa reconnoissance. Elle se contente d'assurer qu'elle en donnera des témoignages publics à tous ceux qui lui enverront des descriptions bien faites des maladies sur lesquelles elle désire avoir des renseignemens. Elle n'espere point réunir en un an tous ces matériaux; mais elle fera mention dans sa séance publique des meilleurs mémoires qui lui seront adressés dans le courant de chaque année.

Les Mémoires qui concourront à ces prix seront adressés, francs de port, avec des billets cachetés, contenant le nom de l'Auteur & portant la même epigraphe que le Mémoire, à *M. Vicq-d'Azyr*, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue du Sépulchre, à Paris.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Traité des maladies des Enfans &c. traduit du Suédois de feu M. Nils Rosen de Rosenstein, Chevalier de l'Etoile-Polaire, Président de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm, Médecin de la Famille Royale; par M. la Febre de Villebrune, D. M. A Paris, chez Guill. Cavelier; Lib. rue S. Jacques. 1777. in-8°. de 582 pag. Prix 5 liv. broché, 6 liv. rel.

Le choix des nourrices, la qualité du lait, la constipation chez les enfans & leurs maladies les plus familieres, telles que les aphtes, la dentition difficile, la diarrhée & ses différentes especes, (l'Auteur en indique 17) la petite-vérole, la rougeole, le vomissement, la toux, la coqueluche, les

vers, le Rachitis ou noueure, la suffocation striduleuse & la gale sont les articles principaux traités dans cet écrit. Mais la petite-vérole est la maladie sur laquelle l'Auteur s'est le plus étendu. Son travail sur cette partie & en général sur toutes les autres, est d'autant plus intéressant qu'il en a banni tout systême & presque toute théorie. L'Auteur n'assigne d'autre cause à cette maladie que la contagion; il exclut l'air du nombre des corps qui peuvent servir à la transmettre, & il croit, d'après plusieurs faits qu'il cite, qu'il seroit possible d'en préserver non-seulement une Ville, mais tout un Royaume, si l'on prenoit les mêmes précautions qu'en tems de peste » Il ne faut, » dit-il, pour en arrêter les progrès, lors» qu'elle se manifeste dans une Ville ou » dans une maison, qu'abandonner le » soin des malades à ceux qui l'ont déja » eue, enterrer les habits & les linges qui » ont servi aux convalescens, & empê» cher toute communication avec le voi» sinage. Pour lors, la maladie n'a plus » de suite & ne reparoît que lorsqu'il vient » quelqu'un d'un endroit où elle a regné.

On trouve en note (p. 111.) que la plus ancienne date de cette maladie en Suede est de 1578, qu'avant l'époque de 1733, elle étoit inconnue dans le Groenland où elle fut apportée cette année du Dannemark, enfin qu'il n'y a point de petite vérole spontanée dans nos climats, & qu'elle n'a jamais attaqué celui qui a pris la fuite à temps.

On trouve dans cet ouvrage beaucoup de faits de pratique intéressans, soit sur cette maladie, soit sur toutes celles qu'il traite, & tout annonce dans l'Auteur, un Médecin raisonnable, instruit & experimenté qui ne parle que d'après l'observation & les faits.

Cet ouvrage, écrit dabord en Suedois, a eu le plus grands succès en Europe, surtout en Allemagne où il a été traduit en langue du pays & dont il y a plusieurs éditions; celle qu'en a donné Murray en 1774 avec beaucoup de notes, est la plus estimée. Ce sont ces notes dont le Traducteur François à enrichi en bien des endroits sa traduction. Il a jugé à propos d'en supprimer quelques unes, surtout celle où M. Murray fait une mention honnête & honorable des Médecins qu'il nomme, qui s'occupent aujourd'hui de la destruction de la petite vérole, en Europe, & dont le nombre augmente considérablement, surtout en Allemagne.

Quant à l'inoculation dont il est beaucoup question dans cet écrit, M. Rosen l'avoit regardée comme un moyen dont on pouvoit tirer un parti avantageux, soit pour éviter les dangereux effets de la maladie, soit pour l'eteindre entierement dans un Royaume; M. Lefevre de Villebrune ne pense pas de même : Il dit en note, p. 205, qu'on commence à revenir aujourd'hui de l'enthousiasme de cette méthode; qu'il faut de temps en temps quelques délire au peuple, que cela passe comme les modes, &c. Ce Traducteur fait, au sujet des ravages attribués à cette maladie, une réflexion qui nous a paru juste & que peu d'Auteurs ont faite; c'est que la petite vérole n'est point une maladie meurtriere par elle-même, mais qu'elle ne le devient qu'à raison de ses complications avec d'autres.

Les autres articles, surtout celui de la diarrhée & des vers nous ont paru fort bien traités; quoique le Traducteur ait oublié de parler d'un des plus puissans vermifuges qu'on connoisse, qui est la Coralline rouge ou de Corse.

Nous voudrions pouvoir faire un éloge complet de cette traduction; mais on ne peut s'empêcher de dire qu'elle n'a pas été en général bien soignée; qu'il y a beaucoup de fautes d'impression, que la plupart des mots latins & des noms propres y sont estropiés; qu'on y trouve du latin même qui paroîtra peut-être aussi étrange que la chose qu'on a voulu désigner, comme *varioli lapidei, varioli aquei, varioli flatuosi*. On y trouve encore des assertions fausses, comme d'avoir dit en note que c'est *à M. de Haller qu'on est redevable de l'usage du camphre dans la petite-vérole*, tandis que les Médecins Arabes l'employoient fréquemment dans la même maladie. Du reste, ces négligences sont rachetées par tant de choses utiles dont cet ouvrage fourmille, qu'on ne peut que savoir gré à M. de Villebrune d'avoir mis en notre langue un pareil traité. Nous aurions désiré qu'à l'exemple de Murray, il nous eût donné le catalogue des écrits de Rosen, qu'on trouve en latin à la tête des éditions allemandes.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 5 Février.

Observations sur la question Theologico-Chirurgico-légale, proposée dans le N°. 51, 1777, & sur la Réponse de M. Gastellier, Doct. en Médecine, insérée dans le N°. 3 1778; par M. Retz, Doct. en Médecine, à Arras.

Il me semble, d'après plusieurs réflexions que j'avois faites depuis longtems sur le sujet exposé dans la feuille No. 51 1777 de la Gazette de santé, que M. Gastellier, qui y a répondu, n'est pas entré dans tout le sens de la question, ou bien que l'Auteur s'étoit mal expliqué. Par la tournure concise de la proposition anonyme, j'ai entendu que les circonstances qui manquent à l'exposé ont été telles, qu'il est facile aux Gens de l'Art de les imaginer en un cas semblable; je sais en effet que les différens accidens dont on avoit négligé d'y parler, ou n'avoient point eu lieu, ou avoient été combattus sans succès par les moyens convenables; & j'ai vu avec surprise que ces circonstances, ces accidens & autres accessoires qu'on n'avoit point jugés relatifs au fond de la question, sont pour ainsi dire les seuls objets de la réponse.

Voici, en peu de mots, quels sont ces accessoires que M G. a desiré. La fille de 25 ans. &c. étoit une domestique, bien constituée, point sujette aux maux de nerfs, point pléthorique. Elle avoit été bien reglée avant sa grossesse, ne l'avoit plus été après sa conception, & avoit porté son fruit sans accident & sans autre incommodité qu'une enflure assez considérable des pieds & des jambes. A terme, elle avoit été saisie d'un accès épileptique en même tems que des premieres douleurs & de l'évacuation des mucosités ordinaires; les eaux s'étoient écoulées presque en même tems, & la matrice parut ouverte de la largeur d'un écu de 6 liv. Dès ce moment, les accès épileptiques revinrent périodiquement en rapprochant toujours leurs intervalles; les voyes furent toujours abbreuvées; la patiente perdit la connoissance & le sentiment. On lui tira près de douze onces de sang du bras. L'enfant présentoit la tête, mais tenversée, la face du côté des os pubis, &, à ce que prétendirent les Accoucheurs, un peu obliquement. Cet enfant fut tiré par les crochets, par ordre du Magistrat, en quatre minutes, trois jours après les premieres douleurs, à la 28e. heure depuis la perte de la connoissance & du sentiment. Il parut être mort depuis au moins deux jours. La connoissance, le sentiment, le pouls & la parole revinrent à l'accouchée; elle fut très-bien pendant deux jours, elle mourut à la fin du 4e. après l'accouchement, deux jours après l'envoi de l'observation insérée dans la feuille N°. 51, où l'on disoit avec raison, *cette fille pleine de vie & de santé*. La premiere observation de M. Gast. ne ressemble point à celle-ci, puis dis-je, elle n'a point trait à la question proposée, puisque *les défauts* qu'il a remarqués dans la femme qui en est le sujet, n'étoient point *insurmontables à la nature*, qu'elle s'est dé-

livrée naturellement. La seconde ne peut non plus être décisive relativement à cette question, puisqu'il y avoit certitude que l'enfant étoit mort, & n'encouroit par conséquent plus aucun risque.

Je demande donc plus intelligiblement si, dans le cas proposé, il est permis suivant la religion, les regles de l'Art & les loix, de sacrifier la mere pour sauver la vie de l'enfant, ou l'enfant pour sauver la vie de la mere, & lequel des deux doit être la victime?

En vain voudroit-on se déguiser cette triste vérité; on trouve des occasions où l'on a des signes certains, autant qu'ils peuvent l'être, de la vie de l'enfant, & où le prognostic assuré, autant qu'il peut l'être aussi de l'état de la mere, est une mort certaine, si on ne la délivre promptement.

M. G. avance que » si un Accoucheur est appellé pour une femme dont le bassin est conformé de maniere à rendre nuls tous les secours connus pour l'extraction de l'enfant par les voyes ordinaires, l'opération césarienne est indiquée lorsqu'il est convaincu que l'enfant est en vie ».

Supposons qu'on puisse en être convaincu, n'est-ce pas réellement sacrifier la mere pour sauver l'enfant, que de faire l'opération césarienne à une femme épuisée par une perte, ou exenuée par de violens accès épileptiques, & à qui il ne reste pour ainsi dire qu'un fil de vie. On sait combien rarement cette opération est suivie de succès, lors même qu'elle a été pratiquée sur les sujets les plus propres à en soutenir les suites difficiles.

Cela est si connu, qu'on ne trouve point d'Opérateur qui veuille y hasarder sa conscience & sa réputation. Car un Chirurgien dans les mains duquel la femme opérée feroit morte, n'est-il pas homicide?

Ce refus ordinaire des Chirurgiens, quoique cruel envers l'enfant qui est à naître & prétendu vivant, ne paroît-il point juste à l'egard de la vie de la mere?

Leur devoir dans cette conjoncture non-seulement n'est point déterminé, sa décision est même contredite par les Auteurs sacrés & autres qui ont traité cette matiere.

L'Auteur de *l'Embryologie sacrée* enseigne, (& ceci est hors de notre question) qu'il faut faire l'opération césarienne lorsque la mere est morte & l'enfant vivant.

Mais dans le cas où ils vivent l'un & l'autre, il recommande d'éviter, en voulant cueillir le fruit, de détruire l'arbre, pag. 159.

Il prétend cependant qu'on est obligé de faire cette opération, & il dit, p. 278, » que les Médecins & Chirurgiens qui ne » la proposeroient point, ou qui refuse» roient de la faire, se rendroient cou» pables, & devroient en être repriman» dés par le Magistrat ».

Il rapporte ensuite les différens cas où cette opération est indiquée.

M. G. qui s'est déterminé pour l'opération césarienne, toutes les fois qu'on est convaincu que l'enfant est en vie, se rétracte ensuite en disant „ qu'il résulte „ que l'opération césarienne n'est admissi„ ble que dans le cas de la mort de la „ mere. „

Ce sentiment est confirmé par l'autorité d'*Heister* qui blâme ceux qui pratiquent l'opération césarienne sur une femme vivante, à moins „ que l'enfant „ pour lequel on s'y feroit décidé, ne fût „ l'héritier d'un grand Royaume, & né„ cessaire au bonheur public. „

Mais dans tout autre cas, l'avis auquel il veut qu'on s'arrête est de ne point faire cette opération, & d'attendre un accouchement naturel, ou la mort de l'enfant pour l'extraire ensuite avec violence, cela est-il moins inhumain que l'opération césarienne sur la mere vivante?

L'observation n'apprend-elle pas tous les jours que l'expectation dans ce cas, est le plus souvent un double homicide de la mere & de l'enfant?

Telle est la méthode qui me paroît la plus dangereuse, & qui est malheureusement la plus généralement suivie de ceux qui baptisent l'enfant dans le ventre de la mere, & qui attendent cruellement qu'il soit mort, pour l'extraire avec les crochets, ou que la mere soit morte pour faire l'opération césarienne.

Doit-on préférer, lorsqu'on est presque certain que la mere mourra des suites de l'opération césarienne, de suivre le sentiment de *Dionis*, qui est, de sacrifier l'enfant pour sauver la vie de la mere, de tirer le fœtus par les crochets, qu'il soit mort ou qu'il soit vivant.

Cet Auteur rapporte, à ce sujet, l'accouchement de Madame la Marquise du Maine, qu'il termina de cette maniere, (*pag. 236 & suiv.*) » Voilà donc, dit-il en

finissant, trois moyens que nous avons; pour avoir un enfant de force, l'un par le crochet, l'autre en vuidant la cervelle, & le 3e. en se servant du tire-tête. Par ces trois moyens, on ne peut pas avoir l'enfant vivant; car s'il n'étoit pas mort quand on commenceroit à s'en servir, on le tueroit infailliblement; c'est pourquoi il ne faut rien précipiter, & on doit avoir des signes certains de la mort de l'enfant avant que de prendre la résolution de s'en servir, à moins qu'on ne se trouve dans la cruelle nécessité de faire périr l'enfant pour sauver la vie de la mere».

M. G paroît, en dernier lieu, décidé pour la même conduite. » Dans toutes autres circonstances, dit-il, que la mort de la mere je ne ferai jamais d'avis qu'on la pratique (l'opération césarienne) surtout lorsqu'il y a possibilité de conférer le baptême».

Mais l'Auteur de l'Embryologie sacrée, pénétré de la nécessité de l'opération césarienne, en faveur de laquelle il s'appuye des sentimens des Peres de l'Eglise, s'éleve avec force contre cette action barbare. Est-elle moins en effet un homicide que l'opération césarienne? Les Chirurgiens refusent de se conformer à la doctrine de *Dionis*, & au dernier sentiment de M. Gastellier, aussi bien qu'à celle de M. l'Abbé *Dinouart*. L'observation No. 51 en fournit un exemple funeste.

Pourquoi les blâmeroit-on de ces refus dans une circonstance où ils ne peuvent agir de quelque maniere que ce soit, sans commettre un homicide, & par conséquent blesser leur conscience, & compromettre leur réputation? Mais leur inaction est-elle moins criminelle?

C'est le défaut d'un réglement pour cette circonstance qui a dicté la question insérée dans la feuille No. 51; elle doit paroître assez intéressante pour mériter l'attention du Gouvernement.

S'il y a un moyen d'obvier à la nécessité qui paroît indispensable de commettre un crime, c'est au Gouvernement à l'indiquer, & à ordonner d'en faire usage à ceux qui l'ignorent; mais s'il y a un crime à commettre, n'est ce pas au Gouvernement à s'en charger, & peut-on s'attendre à le voir commis sans cette autorité?

Je souhaite que l'expérience confirmant les succès de la découverte de M. *Sigaud*, serve un jour d'heureux médiateur dans cette dispute par rapport aux vices de conformation; mais, en attendant ces expériences, & lorsqu'il y a d'autres défauts aussi dangereux pour la mere & l'enfant, tels qu'une perte, des convulsions, ou des accès d'épilepsie, le resserrement du cou de la matrice, la prodigieuse grosseur, la monstruosité, la duplicité du fœtus &c, défauts, comme il est dit dans la question, *insurmontables à la nature*, que faire?

P. S. *Je prie M.* BOYER, *Auteur du* TRAITEMENT D'UNE AFFECTION SOPOREUSE, (N°. 4) *de me faire savoir par la voye de cette feuille, ou directement à mon adresse, quel est le jour qu'il fit l'observation qu'il rapporte. Je publierai dans peu par ces mêmes feuilles, les raisons qui doivent faire regretter que les Médecins ayent négligé de tout tems de dater leurs observations de cette nature, des jours où ils ont vu.*

Réponse aux questions proposées dans le N°. 4, pag. 18.

On demande 1°. *si les pleurs de la fille*, qui fait le sujet de l'observation de M. Pillard, *étoient versés machinalement?* 2°. *Si le vinaigre, l'eau & le grand air étoient suffisans dans un évanouissement causé par la vapeur du charbon?* 3°. *Si cette fille étoit dans un état apoplectique?* 4°. *Pourquoi la vapeur du charbon peut causer un pareil effet?* 5°. *Quelles sont les matieres dont il est composé?*

Les pleurs qu'a versés cette fille pouvoient être également l'effet d'un resserrement spasmodique dans les organes destinés à la secrétion des larmes, comme celui de la sensibilité, de la reconnoissance qui, comme on sait, chez les femmes, emmene si facilement l'excrétion de cette humeur.

Le vinaigre, l'eau & le grand air, étoient certainement suffisans, la raison en est trop évidente.

L'état apoplectique dans ce cas n'est rien moins que prouvé; c'est par abus des termes, & pat envie de donner un systême bien ou mal conçu, qu'on a supposé gratuitement l'apoplexie dans ce cas. Nous conseillons à nos lecteurs de se méfier de toutes ces idées systématiques qui ne servent qu'à égarer & à faire perdre de vue les vrais moyens de guérison. La vapeur du charbon n'a jamais produit l'apoplexie, qui a ses caracteres particuliers très-différens de ceux de l'asphyxie, (voy. Gazette de santé N°. 33, an. 1777.)

On ignore encore parfaitement pour-

quoi la vapeur du charbon produit cet effet; on croit qu'il est dû à l'action du phlogistique que recele le charbon.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Reflexions sur la section de la symphise du pubis &c, par M. Piet, *Accoucheur, chargé par le Gouvernement de secourir les femmes indigentes, dans les accouchemens difficultueux.* A la Haye, & se trouve à Paris chez Didot, Lib. quai des August. 1778. *in*-8°. de 32 pag. Prix, 15 sols.

L'objet de M. Piet est de prouver, 1°. que le moyen nouveau ne peut produire le plus léger avantage, sans causer de grands désordres; 2°. qu'il ne remplit nullement l'intention qu'on se propose; 3°. que s'il n'a pas été plus funeste à le femme Souchot, c'est qu'il lui étoit inutile, & qu'enfin l'état de cette femme n'est pas aussi satisfaisant qu'on l'a publié.

Sans vouloir ôter à M. Sigault l'avantage d'une défense, & sans entrer dans des discussions, trop longues pour les bornes de cette feuille, sur la maniere dont M. P.. essaye de prouver ces propositions, nous croyons devoir faire observer qu'il nous a paru qu'il n'y en avoit aucune complettement prouvée; qu'il restoit encore à l'Auteur à démontrer, par exemple, l'impossibilité d'obtenir par la section *le moindre avantage, sans causer de grands désordres*, & que cette section ne peut remplir nullement les vues de l'Opérateur. Quant à la 3e. proposition, nous croyons qu'il seroit bien difficile d'établir que la section auroit été *plus funeste* à cette femme, si elle eût été nécessaire. Pour ce qui est de la 4e., nous sommes très-persuadés que les Commissaires ont fait connoître au vrai l'état actuel de la femme Souchot. Le seul endroit de cet écrit qui nous ait paru de quelque force, est celui où l'Auteur entreprend d'établir l'inutilité de cette opération sur la femme Souchot, qu'il avoit déja accouchée, dit-il, de son premier enfant, sans l'avoir massacré. Mais que d'opérations inutiles, dans le même cas, ont été faites & se font tous les jours, sans que personne ait jamais entrepris de le prouver! Ce qui affoiblit toutes les autres preuves & raisons alléguées par l'Auteur contre l'opération de la symphise, c'est qu'il conclut presque toujours d'un cas particulier pour le général; des observations faites sur le cadavre, pour le corps vivant, & des principes de méchanique & de physique, qui, outre qu'ils peuvent être contestés, ne sont nullement applicables au corps animal vivant, dont la plûpart des agens nous sont inconnus & ne peuvent être soumis au calcul. L'Auteur eut peut-être mieux fait, dans l'hypothese qu'il faut quelquefois agir avec des instrumens tranchans, d'employer les talens qu'on lui connoît, à tracer la route qui peut conduire à la perfection de la nouvelle méthode.

Lettres de M. Alexandre Volta, noble Patricien de Côme, & Membre du Grand-Conseil, Professeur Royal de Physique expérimentale &c, sur l'air inflammable des marais, auxquelles on a ajouté trois Lettres du même Auteur, tirées du Journal de Milan, traduites de l'Italien. in-8°. de 191 pag. Prix, 2 liv. 8 f. bt. fig. A Strasbourg, & à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. 1778.

Médecine domestique, ou Traité complet des moyens de se conserver en santé, de prévenir ou de guérir les maladies par le régime & les remedes simples; par Guillaume Buchan, *traduit de l'Anglois par M.* Duplanil, *Médecin ordinaire de Mgr. le Comte d'Artois. in*-12. rel. Tom. IV & V & derniers. 6 liv. A Edimbourg, & à Paris, chez Desprez, Imp.-Lib. rue S. Jacques. 1778.

Observations & Réflexions sur quelques matieres de médecine; par M. le Vade. A Vevey, & à Paris, chez la Ve. Tilliard & fils, Lib. rue de la Harpe. 1778.

Précis sur l'histoire, les effets & l'usage de la saignée, ou article, Saignée, *extrait du Dictionn. encyclopédique.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Esprit, Libraire, au Palais Royal. 1778. *in*-12. de 96 pag. Prix 1 liv.

Cet article est de M. Louis, & justifie la célébrité de l'Auteur.

Fautes à corriger dans la Gazette précédente.

Page 19, prem. col. ligne 2. *mardi 2 Janvier*, lisez *mardi 27 Janvier.*

Page 20, prem. col. pénultieme & derniere lignes, *Chaucet*, lisez *Chanut.*

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

N°. 7.

Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 12 Février.

De Paris, le 9 Février.

Nous croyons devoir prévenir nos lecteurs qu'on distribue avec profusion dans la Capitale une liqueur qu'on a baptisé du nom *d'eau médicinale.* On lui attribue les plus grandes vertus, & on la vend par conséquent fort cher. Elle guérit, dit-on, la folie, la paralysie, les cancers, l'hydropisie, &c. &c. & l'Auteur ou les Distributeurs assurent qu'elle n'est formée que d'un simple. Comme il est essentiel de savoir à quoi s'en tenir sur l'usage d'un remede aussi merveilleux, nous allons rapporter un fait dont nous avons été témoins, & indiquer en quoi consiste cette eau.

M. le Comte de la Tour-du-Pin, sujet à la goutte, éprouvoit, depuis quelque tems, un mal-aise général & des douleurs dans les membres. Séduit par le bien qu'on disoit de cette eau, il en a pris, suivant l'ordonnance, par cuillerées, pendant quelques jours, dans l'espérance d'avoir un soulagement prompt & sûr, comme on le lui promettoit. Mais malheureusement l'effet n'a pas répondu à son attente, & il a été forcé d'y renoncer malgré l'avertissement qu'on a soin de donner aux acheteurs, de ne point s'effrayer des petits accidens qui pourroient arriver. Il en est survenu cette fois, d'assez graves pour l'empêcher de continuer. M. le Comte a éprouvé tour-à-coup une évacuation par haut & par bas avec des coliques, des crampes, des mouvemens convulsifs, des foiblesses, enfin avec tout l'appareil des symptômes qui annoncent l'effet ordinaire de certains poisons végétaux. La fievre, le hoquet, le vomissement, les foiblesses, les douleurs aux reins, une retention d'urine, sont les accidens dont il est atteint depuis plusieurs jours & qui subsistent encore. Autant qu'on en a pu juger, par la dégustation & l'analyse de cette eau, ce n'est autre chose qu'une forte décoction de *gratiole* ou *herbe-à-pauvre-homme*, à laquelle on a ajouté un peu de coloquinte pour la rendre plus active. Il faut observer que M. le Comte de la Tour du Pin est fortement constitué; & nous doutons bien que les tempéramens les plus forts puissent résister à l'action d'un pareil drastique. Les loix devroient bien quelquefois venir au secours des citoyens exposés tous les jours à de semblables accidens.

De Bagé, en Bresse, le 8 Février

Vous aviez bien raison, MM., de dire dans le N°. 43 de votre Gazette de l'année derniere, qu'il vaudroit mieux pour une femme en travail & pour l'enfant, qu'ils fussent abandonnés à la nature, même dans les cas les plus difficiles; que d'être mal secourus; les faits suivans serviront à le prouver.

La nommée Chatelet, femme d'un laboureur d'une campagne voisine de Bagé, âgée de vingt-sept ans, en travail d'enfant, de son troisieme, fit appeller il y a environ six mois, le sieur Roux, Chirurgien de ma petite ville, qui depuis que j'y suis établi s'y est, par mes conseils, beaucoup plus livré aux accouchemens

qu'auparavant, & en a terminé plusieurs de très-difficiles en ma présence. Il trouva ladite Chatelet très-fatiguée des mauvaises manœuvres de la Sage-Femme, & l'enfant qui présentoit un bras. Malgré tous les efforts qu'il fit pour le faire rentrer & aller chercher les pieds, il n'en pût venir à bout ; mais plus prudent que bien d'autres qui ne demandent qu'à tailler, au lieu de couper le bras qui sembloit, suivant la Sage-Femme, mettre le seul obstable à la terminaison de l'accouchement, il se contenta de mettre la femme dans une situation convenable ; c'est-à-dire, couchée sur le dos, les fesses plus hautes que le reste du corps ; il la laissa ainsi passer la nuit dans l'espérance que la nature toujours féconde en ressources pourroit faire rentrer ce bras. Il ne fut point trompé dans son attente, car le lendemain matin au moment où il partoit pour retourner vers cette femme, on vint lui apprendre que le bras étant rentré de lui-même, & l'enfant s'étant bien présenté, la Sage-Femme avoit terminé l'accouchement avec succès. Nous avons sçu depuis que la mere & l'enfant se portoient bien.

Cet accouchement qui fit quelque bruit dans la paroisse & les environs, nous a fait découvrir qu'à l'Echeroux, paroisse à une lieue de la ville de S. Trivier en Bresse, il y avoit un enfant de cinq ans auquel il manquoit un bras qu'on lui avoit coupé dans un cas semblable. Il est très-vraisemblable que cet enfant assez vigoureux pour survivre cinq ans à l'amputation qu'on lui a faite, avec plus de patience & des soins mieux entendus, seroit aussi bien venu au monde que celui dont je viens de parler. J'ai encore appris que peu avant mon arrivée à Bagé, un Accoucheur d'une Ville voisine, appellé dans un cas pareil, ne croyant sans doute rien avoir de mieux à faire, & se persuadant mal-à-propos que l'enfant étoit mort, lui avoit coupé le bras ; mais il ne tarda pas à s'en répentir ; car on vit sur le champ le sang de l'artere jaillir avec force. Tous les soins qu'il prit ensuite pour terminer l'accouchement, furent inutiles comme auparavant, & il eut le désagrément de voir périr la mere ainsi que son enfant *.

Ces observations, qui ont pu se faire dans bien d'autres lieux, devroient engager les Accoucheurs à être plus circonspects dans de pareilles circonstances. Il ne faudroit, ce me semble, se décider au parti de l'amputation, que dans les cas tout-à-fait désespérés ; comme lorsqu'on est certain que l'enfant est mort & la femme hors d'état de supporter un plus long travail. Au reste, je soumets ces réflexions au jugement des Gens de l'Art consommés dans cette partie, & je fais comme vous, MM., des vœux sinceres pour que des Praticiens munis de bons principes & muris par l'expérience, donnent un corps de doctrine ou, comme vous l'appellés, un carechisme, où l'on fixe & détermine d'une maniere précise, comment il faut que l'Accoucheur se comporte dans le cas dont je viens de parler & autres non moins difficiles, tel que l'enclavement de la tête de l'enfant dans le bassin. Le forceps, la principale ressource dans ces occasions, est encore insuffisant, toutes les fois qu'il y a vice de conformation dans le bassin de la mere, ou dans la tête de l'enfant. J'ai toujours pensé comme M. Gastelier, qu'on ne devoit faire l'opération césarienne qu'à des femmes mortes. Faudra-t-il donc abandonner à leur malheureux sort celles qui ont des accouchemens où cet enclavement a lieu, attendre l'instant de leur mort pour les ouvrir & donner vîte le baptême à l'enfant, ainsi que je l'ai vu faire plus d'une fois.

* Le Public doit savoir gré à l'Auteur de ces observations de les mettre au jour, On ne sauroit trop répéter les vérités utiles, & celle qu'on a en vue d'établir, relativement à linutilité des manœuvres & des opérations meurtrieres dans le cas exposé, est une de celles qui méritent le plus d'être connues surtout dans les campagnes, Nous avons à notre connoissance plusieurs exemples du même cas, qui ont été constamment suivis d'accidens funestes, lorsqu'on a essayé de faire rentrer le bras, (ce qui est peut-être impossible) ou qu'on l'a coupé ; au lieu qu'en ne se pressant point, & cherchant à remédier aux accidens qui peuvent être la suite de la pression du cou de la matrice sur le bras, & de la présence de celui-ci dans le vagin, par des saignées, répétées s'il le faut, par des fomentations émollientes, par l'application des mucilagineux, les demi-bains &c. ordinairement on a la satisfaction de voir que l'enfant se retourne de lui-même, fait rentrer son bras, présente enfin la tête ou les pieds, & donne ainsi la facilité de terminer heureusement l'accouchement. C'est ce que l'expérience a appris mille fois aux meilleurs Observateurs, & ce qu'on ne sauroit trop répéter.

Cependant dans l'alternative cruelle de perdre l'un ou l'autre, je crois que l'enfant, une fois baptisé, l'existence de la mere étant plus chere & ordinairement plus précieuse à l'Etat, il faudroit la conserver de préférence. Il seroit intéressant que les Gens de l'Art, les Jurisconsultes & les Théologiens réunis, décidassent cette importante question, & que leur décision fût publiée & connue dans toutes les campagnes. Elle tiendroit sans doute une place distinguée dans le Code d'accouchemens que vous desirés que l'on donne.

En attendant qu'il ait lieu, les Praticiens ne doivent pas se décourager dans les cas désespérés dont je viens de parler. Si l'opération césarienne n'est point admissible randis que la mere est vivante, & ne peut jamais être d'aucune utilité que pour l'enfant, M. Sigaud vient d'imaginer un expédient qui pourra le plus souvent sauver l'un & l'autre. La section de la simphyse du pubis qu'il a osé tenter, deviendra une découverte des plus utiles à l'humanité, si elle se répete avec le même succès qu'il en a eu sur la femme Souchot. Si d'un côté, la mere court plus de risques par cette section qu'avec le forceps, le levier ou les crochets, il est constant que d'un autre, l'enfant est bien moins exposé. Mais la mere court incomparablement moins de dangers que dans l'opération césarienne, qui jusqu'à présent étoit presque la seule ressource dans les cas cités.

Puisque je suis sur cette matiere, MM., je me permetrai encore une réflexion. Autant j'ai de satisfaction à voir l'art des accouchemens se perfectionner dans les grandes Villes, & les Médecins y contribuer plus que jamais; autant j'ai lieu de gémir sur l'ignorance des femmes qui l'exercent dans nos campagnes. Trop souvent témoin des funestes effets de leur impéritie, j'en ai donné connoissance au Magistrat, M. Dupleix de Bachancourt, Intendant de Bourgogne, Bresse, Bugey, &c. qui préside à la Police de Bourgogne, dans laquelle ma Province est enclavée. Son zele pour le progrès des sciences & pour les établissemens utiles est trop connu pour ne pas espérer qu'il aura égard à mes réclamations, & qu'à l'exemple de plusieurs de Messieurs les Intendans qui ont déja remédié chacun dans leur département, à l'abus dont je me plains, il prendra des moyens efficaces de procurer aux Sages-Femmes de la Bresse les instructions dont elles ont si grand besoin.

J'ai l'honneur d'être &c. GACON, D. M.

Observation sur une sciatique, par M. BOYER, Aggregé au College des Médecins de Limoges, & Correspondant de la Société Royale de Médecine.

Si les faits rares, j'oserois presque dire inouis, qu'on se plaît à entasser dans nos Journaux, étoient les seuls utiles aux progrès de la Médecine, je me garderois bien de rendre publics ceux que je vais détailler ici.

La sciatique est une maladie assez commune, une maladie que nous guérissons rarement dans certaines circonstances; par-là elle ressemble à une foule d'autres très-communes aussi, que nous ne traitons pas toujours avec plus de succès. Celle dont je donne l'histoire ne m'a paru importante que par sa violence, la difficulté de son diagnostic, & peut-être un peu aussi par sa cure.

Made. de St. Va... ancienne Supérieure des Religieuses d'Ey... âgée de 70 ans, d'un tempérament sec, bilieux & très-robuste, sachant que j'étois dans son voisinage, me fit prier d'aller la voir. Elle se plaignoit d'une légere douleur aux lombes qui se manifestoit aussi à l'articution du femur, à la cuisse, à la jambe, & se terminoit enfin à la partie du pied vulgairement appellée le col. La trouvant sans fievre, je lui conseillai de boire quelques tasses d'une tisanne diaphoretique, & je me retirai.

Le lendemain, la scene avoit prodigieusement changé. On vint me chercher à la hâte. Les douleurs étoient très-violentes; il y avoit de la fievre avec son appareil ordinaire; es urines étoient supprimées presque entierement, ou très-rouges, le vomissement continuel; tout annonçoit un danger pressant.

Quelle étoit la nature de cette maladie? Le Médecin & le Chirurgien du lieu l'attribuoient à une inflammation du Rein, & cette inflammation à des graviers, (la malade en rendoit quelquefois) Ils le croyoient avec confiance; je le crus comme eux; en conséquence nous employâmes les saignées répétées, les demi-bains, les émulsions, l'huile d'amandes douces, &c. Tout cela fut continué pen-

dant deux jours; les urines ne furent pas plus abondantes; les graviers dont nous attendions la sortie ne parurent point; les douleurs redoublerent, & la malade fut très-mal.

Allarmée de son état, fatiguée surtout par l'opiniâtreté des douleurs, elle me dit qu'elle avoit autrefois ressenti des attaques de nephretique qui ne ressembloient point à ce qu'elle éprouvoit dans ce moment, & que son mal étoit uniquement une sciatique.

Dans la néphretique, la cuisse, la jambe sont affectées; mais cette affection est moins une douleur qu'un engourdissement. Ici la douleur étoit excessive & suivoit exactement le trajet du nerf sciatique. En y refléchissant, il me parut qu'il étoit très-possible que la malade eût raison, & que notre diagnostic eût été un peu hazardé.

Je proposai mes doutes, & je conseillai en même tems un emplâtre vésicatoire. On m'opposa la violence de la fievre, la suppression & la qualité des urines, le vomissement, & mon avis fut rejetté. Mais Made. de St. V... desira qu'il fût suivi; il le fut, & ce jour même.

J'avois fait appliquer plusieurs fois dans des sciatiques avec un succès peu commun un vésicatoire, selon la méthode de Wanswieten; je l'employai alors. L'emplâtre fut mis sous le genou, à la partie externe de la jambe, dans l'endroit où est placé la tête du peronné, où le nerf sciatique est plus à nud, moins profondément situé. Cette application fut heureuse; le vomissement cessa quelques heures après; les douleurs se porterent avec une espece de fureur sur la partie qu'occupoit le vésicatoire; la cuisse, les lombes en furent délivrés; les urines coulerent abondamment & n'entraînerent aucun graviers; la suppuration futprodigieuse, & les matieres me parurent bien plus visqueuses que celles que fournit ordinairement une playe faite par un vésicatoire. La partie de la jambe située audessous du vésicatoire ainsi que le pied, furent quelque tems douloureux, mais cette douleur dura peu, & la malade fut très-promptement rétablie.

P. S. On me fait l'honneur de me demander, quel est précisément le jour où a été faite l'observation sur une affection soporeuse, insérée dans la feuille N°. 4? La malade commença le 2 Novembre 1777. Je donnai l'alkali-volatil le sixieme jour, & la connoissance revint aussitôt après & dura quelques minutes.

AVIS.

Le sieur Biberel, chauderonier à Beauvais, vient de découvrir un étamage pour la vaisselle de cuivre, qui a la plus grande solidité. On peut lui donner plus ou moins d'épaisseur, selon qu'on le juge à propos; avantage que n'a pas l'étamage actuel. L'étamage du sieur Biberel a de plus une qualité qui le rend préférable à tout autre, c'est qu'il n'entre point de plomb dans sa composition. La découverte du sieur Biberel a mérité l'approbation de l'Académie Roy. des Sciences, qui avoit nommé MM. Macquer, Cadet & Lavoisier pour l'examiner.

Le résultat du rapport des Commissaires est, 1°. que le Sr. Biberel n'employe point de plomb pour son étamage dans lequel il n'entre que de l'étain pur, durci par un alliage de fer de fonte & de pur acier; 2°. que cet étamage est plus fort, plus épais, plus solide que l'étamage ordinaire, & résiste infiniment mieux à l'action du feu; 3°. qu'aucune des matieres employées par le sieur Biberel ne contient rien de pernicieux; 4°. que l'étamage nouveau se reconnoît à la faculté d'être attirable par l'aimant, lorsqu'il est reduit en limaille, & à sa couleur terne, qui sans avoir le brillant que le plomb donne à l'étamage ordinaire, en a néanmoins tout le poli, & n'a aucun de ses inconvéniens; ce qui doit le rendre préférable à tous les étamages connus jusqu'à ce jour, dont le danger, à raison du cuivre & du plomb qui entrent dans leur composition, n'est que trop réel & connu.

D'après le rapport des Académiciens aussi éclairés que ceux dont on vient de lire le nom, & l'exposé des motifs qui les ont déterminés à engager l'Académie à donner son approbation à l'étamage nouveau, nous ne saurions trop inviter le Public à faire usage des vaisseaux préparés suivant le procédé du sieur Biberel.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

N°. 8.

Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 19 Février.

De Paris le 15 Février.

M. le Comte de la Tout-du-Pin, après avoir éprouvé tous les maux dont on a parlé, dans la feuille précédente, y a enfin succombé, le 12 de ce mois. Le symptôme le plus remarquable étoit un vomissement continuel, joint à un hoquet convulsif & à une suppression totale d'urines. On doit observer que ce malade avoit toujours eu un penchant irrésistible pour les remedes des Charlatans, & qu'il faisoit usage depuis une vingtaine d'années d'un elixir particulier très - actif Tous ces prétendus *baumes* & *elixirs* ayant ordinairement pour base la partie résineuse de quelque plante dissoute dans une liqueur spiritueuse; leur usage habituel produit constamment, à la longue, une maladie à laquelle il est impossible de remédier, nous voulons dire, l'obliteration du pylore. Cette affection qu'on observe fréquemment aujourd'hui n'a, pour l'ordinaire, d'autre origine que l'usage continué des spiritueux, qui baignant sans cesse les bords de l'ouverture dont on parle, les durcissent, les raccornissent & les rapprochent enfin, au point que le pylore est entierement bouché, & refuse le passage de toute espece d'aliment. Ainsi, quoiqu'il soit probable que *l'eau medicinale* seule ne puisse pas toujours causer la mort; si malheureusement elle est prise par un sujet mal constitué, goutteux, ou très - irritable, ou déja épuisé par l'usage des spiritueux, il est à croire que cette liqueur produira constamment des accidens funestes. Nous ne devons pas oubliet que M. de la Tour-du-Pin avoit doublé la dose de l'eau medicinale, le dernier jour qu'il en prit.

Mémoire à consulter.

M. l'Abbé de***, âgé de 23 ans, d'un tempérament sanguin bilieux, se sentit au mois de Septembre 1776, beaucoup échauffé, après deux voyages consécutifs d'environ 90 lieues chaque; il ne prit point de remedes, n'observa aucun régime, quoiqu'il en eût besoin dans cet état; il se retira à la campagne, où il mangea quantité de raisins qui n'étoient pas bien murs & qui lui causerent un fort dévoyement. De retour à Paris, il fut purgé & prit de la confection d'hyacinte, ce qui emporta le mal pour un tems. Il revint chez lui au mois de Janvier suivant avec le dévoyement qui n'étoit pas si violent. Il étoit fort abbatu, maigri; il avoit la bouche seche, & ressentoit des aigreurs, surtout des vents après avoir mangé. Pour remédier à ces accidens, il fit usage d'eau de veau avec un peu de racine de patience, d'yeux d'écrevisses, de rhubarbe & de kina en poudre, le tout à petite dose. Quelque tems après, il fut purgé avec un minotatif. Malgré le régime humectant, les lavemens d'eau, l'exercice & la dissipation, il souffroit toujours; le ventre se resserra, & des urines limpides coulerent abondamment.

Ennuyé de souffrir & de se voir maigrir, le malade s'adressa au mois d'Avril à un Empirique qui lui fit prendre douze bouteilles d'une tisanne dont on ignore la composition. Cette boisson

redoubla l'appétit, d'abord & lui procura beaucoup de soulagement, mais l'échauffa beaucoup. Les fruits rouges d'été dont il mangea en quantité dissiperent cette indisposition. Pendant cette saison il a souvent monté à cheval, s'est baigné à la riviere, a continué, par intervalles, le régime & les boissons humectantes & les lavemens, & a joui d'une assez bonne santé. Il a pris même de l'embonpoint, quoique toujours incommodé de vents. Vers le mois de Septembre, l'échauffement redoubla & le malade commença à être constipé de nouveau. Depuis cette époque, sa maigreur & sa foiblesse ont augmenté de plus en plus. Dans la vue de réparer ses forces & de faire cesser la constipation, il a fait usage, depuis la Toussaint, d'une gelée de viande faite avec des pieds de veau ou le jarret, la volaille, la chair de genisse & le jus de citron. Il a même pris du jus des viandes, des fruits en compote, du pain avec du miel & bu peu de vin dans beaucoup d'eau. Les aigreurs se firent sentir il y a environ un mois. On ordonna les yeux d'écrevisses, la rhubarbe & le quinquina, qui l'ont un peu soulagé & tenu le ventre un peu plus libre.

Depuis dix jours, M. l'Abbé se prive de la gelée ci-dessus, & de toute nourriture animale. Sa soupe est faite avec un peu de genisse & de veau; du reste il ne prend que du pain avec du miel, des légumes, des fruits en compote, du riz & du gruau à l'eau avec un peu de sucre, mange quatre fois le jour avec appétit; met un intervalle de trois à quatre heures entre ses repas, & n'éprouve aucun rapport de ses alimens, après ses repas. Le sommeil est bon, mais les vents & quelquefois les aigreurs le gênent encore. Il continue l'eau de veau avec un peu de racine de patience & les lavemens d'eau simple, parce qu'il est toujours constipé. Il se plaint depuis deux mois & demi, d'un bourdonnement d'oreilles qui est moins fort à présent. Il est très - foible & tombe de plus en plus dans le marasme. Le malade a de plus les pieds froids lorsqu'il est couché, & dans cette position le bourdonnement est beaucoup moins fort. Il est actuellement dans l'état de maigreur le plus grand, & a toujours conservé beaucoup d'appétit.

Comme le cas n'est pas pressant, nous invitons les Gens de l'Art à donner leur avis. En attendant, nous conseillons au malade de n'avoir pas d'inquietude sur son état, de reprendre les bains au plutôt, & de continuer le régime humectant & rafraîchissant.

De St. Jean d'Angeli en Saintonge, le 11 Février 1778.

» Voudriez-vous permettre, MM., que je prisse la liberté de vous mettre sous les yeux une observation qui ne m'a pas paru indifférente; ne devroit - elle servir qu'à rassurer sur les plaies faites à la matrice ceux qui se livrent à l'art des accouchemens. Il y a quelque tems que je fus appellé pour la délivrance d'une femme de notre canton, nommée Petorin, qui étoit dans les douleurs de l'enfantement. A la vue du bras de son enfant, qui étoit sorti depuis deux jours, je n'hésitai pas à penser que cet enfant étoit mort. La flétrissure de l'avant-bras & de la main me le fit assez présumer, & me parut même un signe à ne pouvoir être révoqué en doute. Malgré cet état fâcheux pour la mere, elle me dit qu'elle ne ressentoit que de foibles douleurs: d'où je crus devoir inférer l'inertie de la matrice. Dans cette conjoncture, je hazardai d'y plonger la main pour aller à la découverte du principe du mal. Après avoir saisi un des pieds de l'enfant, que je rencontrai sans peine, je tombai dans une surprise extrême de sentir sur le dos de ma main, & même d'entendre le bruit du déchirement de la matrice. Alors, sans me déconcerter, je retournai l'enfant, dont j'amenai les pieds au dehors, & terminai enfin l'accouchement.

Pour m'assurer davantage de la déchirure qui avoit fait sur ma main une si vive sensation, je la replongeai de nouveau dans la matrice de l'accouchée, où je ne trouvai en effet plus de fond, tant la déchirure étoit considérable. Dès ce moment je désespérai, ou du moins je craignis beaucoup pour la vie de la mere. Tout ce que je pus faire, fut de lui prescrire un régime, que cependant elle n'observa pas, ne voulant prendre ni bouillon, ni tisanne, & s'en tenant uniquement à des rôties au vin. Les suites de l'accident furent graves & douloureuses, en ce que la malade éprouva, dans les commencemens, des syncopes, des hoquets, une tension énorme dans le bas-ventre. Il est à remarquer que dans cet état il n'y eût presque pas de perte. Enfin tous ces symptômes effrayans diminuerent, & fu-

rent fuivis d'un écoulement en blanc, qui annonçoit une fuppuration bien établie. Cette femme, toujours perfeverante dans fon indocilité, rejetta tous les moyens curatifs, ne permettant uniquement, & même avec peine, que des fomentations fur le ventre & quelques lavemens. La nature feule a triomphé: la malade eft parfaitement guérie.

Si vous jugez, MM., cette obfervation digne de quelque attention, vous êtes les maîtres d'en faire l'ufage qu'il vous plaira.

J'ai l'honneur d'être &c. DEVERT, Chirurgien de l'Hôpital général de Saint-Jean d'Angeli.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Nous avons promis de rendre compte de deux ouvrages importans, des *Obfervations fur les maladies épidémiques*, par M. Lepec de la Cloture, & des *Recherches fur les maladies chroniques, particuliérement fur l'hydropifie*, par M. Bacher. L'abondance des matériaux, plufieurs pieces à inférer, qui n'ont fouvent que le mérite du moment, & des chofes preffantes ne nous ont pas permis jufqu'à ce jour, de tenir notre parole. Nous refervons ce que nous avons à dire fur le premier ouvrage, au tems où le 2e. volume qu'on nous annonce, paroîtra; nous allons parcourir celui de M. Bacher. (Voy. N°. 34 de nos feuilles, année 1777, où il eft annoncé.)

L'Auteur, après avoir développé d'une maniere fatisfaifante les différentes caufes qui donnent lieu aux hydropifies, tâche d'établir une théorie fur les meilleurs principes; il diftingue avec foin les différentes efpeces d'hydropifies, il en donne le prognoftic, le traitement en général. Cette premiere partie de l'ouvrage diftribuée par fections, eft immédiatement fuivie d'un très grand nombre d'obfervations, dont la plûpart tendent à établir que les pilules toniques, (remede de la compofition de M. Bacher) dont la bafe eft l'ellebore noir, font un des plus puiffans moyens qu'il y ait pour combattre l'hydropifie en général. Parmi les remarques & obfervations étrangeres inférées dans cet ouvrage, celles de M. Daignan, Médecin de l'Hôpital militaire de Bergues, font les plus étendues & les plus remarquables. Elles font fuivies d'une thefe foutenue par M. Bacher, aux Ecoles de Médecine de Paris, dont le fujet eft: *An aliquando chronicos morbos aquæ ufu debellare periculofum?* Cette thefe précede un Précis des moyens de prévenir l'hydropifie, & d'empêcher les rechutes. L'Auteur, pour rendre fon ouvrage plus complet & plus intéreffant, a ajouté à la fin un catalogue & un extrait des principaux écrits fur l'hydropifie, de façon qu'on trouve réuni en un feul tout ce qui eft relatif à cette maladie.

Nous avons cru reconnoître dans cet ouvrage ce qui caractérife effentiellement le Médecin, une théorie lumineufe fur la formation des hydropifies, celle qui conduit au traitement le plus fûr de ces fortes de maux. C'eft à M. Bacher qu'on eft redevable de la deftruction du préjugé dans lequel on a vécu fi longtems, qu'il *falloit empêcher les hydropiques de boire*, & leur ordonner un régime très-fec. La réfutation feule de cette erreur, généralement adoptée, eft un fervice effentiel rendu à la Médecine & à tout le Public. Ce nouveau point de doctrine joint à la découverte d'un remede précieux contre la maladie & que l'Auteur publie, lui donne des droits à l'eftime & à la reconnoiffance de tous les hommes.

Ce remede eft compofé de la maniere fuivante: On prend de la racine d'hellebore noir (1) qu'on écrafe & qu'on arrofe d'eau-de-vie alkalifée; (il faut un dixieme d'alkali de nitre, fixé par les charbons, fur neuf parties d'excellente eau-de-vie.) Douze heures après, on répete cette irroration, qu'on renouvelle encore, après le même efpace de tems. On ajoute à cette matiere, placée dans des terrines de grais, du vin du Rhin ou du vin de Grave, de la meilleure qualité, une fuffifante quantité, pendant 48 heures, de façon que

(1) On n'eft pas encore d'accord fur l'efpece d'hellebore noir dont fe fervoit Hippocrate. Il feroit à fouhaiter que quelque Botanifte, qui en auroit le tems, décidât la queftion & détermina pofitivement quelle eft la plante dont il faifoit ufage fous ce nom, favoir fi c'eft un *Adonis* de Linnœus, ou un *Helleborus*; fi Tournefort n'a pas été trompé à ce fujet &c? Quoiqu'il en foit, il n'y a pas de doute fur celui que M. Bacher employe. Il nous dit que c'eft *l'helleborus niger anguftioribus foliis*, de Tournef. par conféquent *l'helleborus niger, flore rofeo* de G. Bauhin; *l'helleborus niger* de Linnœus, dont on peut voir une affez bonne figure dans Clufius fous le nom *d'helleborus niger legitimus*, & dans Dodonée, fous celui de *Veratrum nigrum primum*.

la liqueur surnage toujours de 6 travers de doigts (1). On fait bouillir le tout pendant une demi-heure dans un vaisseau d'argent, & on exprime fortement. On verse sur le résidu la même quantité de vin que la premiere fois, & on procede de même pour faire une seconde décoction, au bout de 48 heures. On exprime encore, & on jette le résidu. On mêle les deux colatures, dont on verse une partie sur deux d'eau bouillante; on modere le feu, & on réduit le tout à consistence de syrop. On répere encore cette derniere opération, en ajoutant deux parties d'eau bouillante sur une de cette matiere qu'on laisse enfin épaissir, en l'agitant continuellement avec une spatule de bois jusqu'à consistence d'extrait, & enfin on y ajoute une neuvieme partie d'excellente eau-de-vie, qu'on fait évaporer à une douce chaleur. L'avantage de la préparation de cet extrait consiste à enlever, par une décoction continuée, la partie âcre & volatile de l'hellebore, qui est nuisible.

Pour former les pilules toniques, on ajoute à cet extrait d'hellebore, la myrrhe dissoute dans l'eau à une douce chaleur & à consistence d'extrait, & les feuilles de chardon béni réduites en poudre; de façon que sur parties égales d'extrait d'hellebore & de myrrhe, il y ait environ la quatrieme partie de chardon béni; mais pour avoir des proportions plus justes,

Prenez extrait *d'hellebore* & *myrrhe* dissoute, de chaque une once;

Chardon béni en poudre, trois gros & un scrupule.

Mêlez; faites-en une masse pour en former des pilules, du poids d'un grain chaque.

L'automne est la saison la plus favorable pour cueillir la racine d'hellebore. On préfere celle qui vient de Suisse.

La dose des pilules toniques est relative à l'âge, à la constitution, à l'état du sujet. L'ordinaire est de quatorze ou quinze par jour dans une cuillerée de bouillon. On augmente, on diminue, on partage cette dose suivant les circonstance, & on varie de même les boissons qui servent de véhicule au remede.

(1) Nous ferons remarquer que cette maniere de déterminer la dose d'une liqueur quelconque, nous paroît vicieuse, en ce que la quantité du fluide est relative à la capacité du vase, & ne sauroit être fixée par ce moyen, à moins qu'on ne détermine la capacité du vaisseau.

RECHERCHES *sur les causes des maladies qui ont regné à Gravelines, tant dans la garnison que parmi les habitans, depuis deux ans, particuliérement dans l'automne de cette année 1777; par M.* DAGNAN, *Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Conseiller-Médecin du Roi & de l'Hôpital Militaire de Bergues, Médecin Consultant des Camps, des Armées & des Hôpitaux du Roi, de la Société Royale de Médecine de Paris.* A Lille, de l'Imprimerie de P. S. Lalau, 1777. *in*-8 de 86 pag.

ESSAIS *Botaniques, Chymiques & Pharmaceutiques sur quelques plantes indigenes, substituées avec succès à des végétaux exotiques, auxquels on a joint des observations médicinales sur les mêmes objets, ouvrage qui a remporté, le 3 Décembre 1776, le premier Prix double au jugement de MM. de l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts de de Lyon; par M.* COSTE, *Médecin des Hôpitaux militaires du Roi, en résidence à Calais, & M.* WILLEMET, *doyen des Apoticaires, Démonstrateur de chymie & de botanique, &c.* A Nancy, chez la veuve Leclerc, Imp. de l'Intendance. 1778. *in*-8°. de 120 pag.

MÉMOIRES *pour servir à l'Histoire de Cayenne & de la Guyane françoise, dans lesquels on fait connoître la nature du climat de cette contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui regnent sur les blancs & les noirs; des observations sur l'Histoire naturelle du pays & sur la culture des terres; avec des planches; par M.* BAJON, *ancien Chirurgien-major de l'Isle de Cayenne, Correspondant de l'Académie Roy. des Sc. de Paris & de celle de Chirurgie.* A Paris, chez Grangé, Imprimeur-Lib. rue de la Parcheminerie; chez la veuve Duchesne, & chez l'Esprit, Lib. Tom. II. 1778. *in*-8°. de 416 pag. Prix, 5 liv. br.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 26 Février.

D'Upsal le 12 Janvier.

ON apprend de cette Ville que le célebre Linné, Médecin de Sa Majesté Suedoise, ancien Professeur de Médecine & de Botanique, est mort le 10 de ce mois âgé de soixante-onze ans.

Il y a eu peu de Naturalistes, peu de Botanistes qui aient joui d'une réputation aussi étendue que Linnœus. Né avec un goût décidé pour l'Histoire naturelle, pour la Botanique surtout, dès l'âge de 25 ans, il en donna des preuves (*a*) Il joignoit à cet amour, un esprit méthodique, l'art de bien décrire les objets; il eut enfin l'ambition de créer un système en Botanique. L'honneur d'avoir imaginé celui des sexes des plantes, dont il publia les premiers élémens en 1731 (*b*), lui fut disputé en 1750, par L. Heister, qui entreprit de prouver qu'il en avoit pris l'idée & tout le fondement dans une lettre de Burckard, Médecin de Volfenbutel, adressée à Leibnitz, en 1702 (*c*). Quoiqu'il en soit, Linnœus eut au moins la gloire de l'avoir développé d'une maniere à se le rendre propre. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce système est préférable aux autres; mais l'Auteur y joignit une nomenclature si commode, tant de clarté & de précision; ses descriptions furent si exactes & si bien faites, que ce système séduisit tout le monde, & ses écrits devintent bientôt le breviaire de tous ceux qui se livrent à l'étude de l'Histoire naturelle ou de la Botanique.

Linnœus a reçu, même dès son vivant, tous les honneurs auxquels il pouvoit prétendre. Il étoit Chevalier de l'Ordre Royal de l'Etoile-Polaire, de toutes les Academie savantes les plus distinguées de l'Europe; il remporta le premier, le prix fondé par le Comte de Sparre, pour le meilleur Mémoire & le plus utile qui seroit présenté à l'Académie de Stockholm. En 1760, il fut couronné par l'Académie de Petersbourg; enfin, il doit avoir un Mausolée au chœur de l'Eglise de Lafoen, & y occuper une des places reservées pour les hommes d'un mérite rare.

Il a laissé les ouvrages suivans :

1. *FLORA LAPPONICA*, (voy les actes de Suede, an. 1732 & 1735.) Le même ouvrage a été réimprimé à Amsterdam en 1737, *in*-8°.

2. *SYSTEMA NATURÆ, sistens regna tria naturæ in classes, ordines, genera & species redacta &c.* dont il y a eu 12 éditions; la premiere à Leyde, 1735, grand *in-folio*; la 2e. à Stockolm, en 1740, *in*-8°. la 3e. à Halle, en 1740, *in*-4°. la 4e à Paris, 1744, *in*-8°. la 5e. à Halle, 1747, *in* 8°. la 6e. à Stockholm & à Leipsic, 1748, *in*-8°. la 7e. à Stockholm, 1753, *in*-8°. la 8e. à Leyde, 1756, *in*-8°. la 9e. à Lucques, 1758, *in*-8° la 10e. à Stockholm, 1758 & 1759, 2 vol. *in* 8° la 11e. ou plutôt la même, réimprimée à Halle en

(*a*) Voy. la premiere partie du *Flora Lapponica*, insérée dans les actes de Suede pour l'année 1732.

(*b*) Voy. la premiere édit. du *Systema naturæ*.

(*c*) Voy. *Epistola ad ill. & exc. virum D. G.G. Leibnitium, quâ caracterem plantarum naturalem, &c. paucis inquirit J. H.* Burckhard, *Med. D. cum* L. Heister *præfatione, Helmstadii*, 1750. in-8°.

1760, en 2 vol in-8°. & à Leipsie en 1762, même format; mais celle-ci est vicieuse ainsi que celle qui a été publiée en Anglois, en Hollandois & en François, *in fol.* en 1765. La vraie a été réimprimée à Vienne en 1767 & 1770, en 3 vol. *in*-8°; enfin la 12e. & derniere complette est de Stockholm, 3 vol. *in*-8°. 1766 — 1768.

Beckmann a publié un précis de cet ouvrage fur cette derniere édition, en 2 vol. *in* 8°. qui ont paru à Gottingue en 1772, fous le titre de *Systema naturæ in epitomen redactum* &c. Indépendamment de ces éditions, il y en a une qui forme la 13e. qui ne contient que le regne végétal & qui a été dirigée par l'Auteur; elle a été publiée à Gottingue en 1774, par Murray, fous le titre de *Systema vegetabilium*; elle renferme tout ce qui avoit été publié précédemment dans les *Mantissa*.

3. *Musa cliffortiana* (*) *florens Hartecampi, propè Harlemum*. Leyde, 1736, *in*-4°.

4. *Fundamenta botanica*, &c. Amsterdam, 1736, *in*-12. Stockholm, 1740, *in*-8°. 2e. édit Amsterdam, 1741, 3e. édit *in*-8°. Halle, 1747, même format.

5. *Genera plantarum*, &c. Leyde, 1737, *in*-8°. & *corollarium generum plantarum* &c. Leyde, 1737, *in*-8°. Leipsic, 1742, m. f. Paris, 1753, m. f. Stockholm, 1754, 1759, 1763, 1764, m. f. Vienne, 1767, & ailleurs, m. f. On en fait actuellement une nouvelle édit. à Francfort.

6. *Hortus cliffortianus*. Amsterdam, 1737, *in-fol.*

7. *Viridarium cliffortianum*. Leyde, 1737, *in*-8°. Amsterdam, 1748, même f.

8. *Critica botanica*, &c. Leyde, 1737, *in*-8.

9. *Classes plantarum seu systemata plantarum omnia à fructificatione*, &c. Leyde, 1738, *in*-8°.

10. *Flora suecica*. Stockholm, 1745, 1755, 1761, *in*-8°. Leyde, 1745 & 1746, même format.

En 1745, 1747 & 1751, Linnœus publia à Stockholm, en langue du pays, les voyages qu'il avoit fait dans les Isles de d'Œland, de Gothland, dans une partie de la Gothie & dans la Scanie, c'est ce qu'il a désigné lui-même par les titres de *Iter Œlandicum. Iter Gothlandicum, Westrogothicum, Scanicum. Wastgota resa, Skonska resa*, &c.

11. *Fauna suecica*. Stockolm, 1746 & 1761, 2e. édit.

(*) Du nom d'un amateur de Botanique, George Clifford, Hollandois.

12. *Flora Zeylanica*. Stockholm, 1747, *in*-8°.

13. *Hortus upsaliensis*. Stockholm, 1748, même format.

14. *Hypothesis nova de febrium intermittentium causa*. Upsal, 1748, *in*-4°.

15. *Amœnitates Academicæ, seu dissertationes variæ, physicæ, medicæ, botanicæ, antehac seorsim editæ, nunc collectæ & auctæ; cum Tabulis æneis* &c, vol. I. Stockolm, Leyde & Leipsic, 1749 *in* 8°.

Ce premier volume contient dix-huit differtations dont les titres font: *Betula nana*. — *Ficus*. — *Peloria* (a). — *Corallia baltica*. — *Amphybia Gyllenborgiana* (b). — *Plantæ Martino-Burserianæ* (c). — *Hortus upsaliensis*. — *Passiflora*. — *Anandria* (d). — *Acrostichum* (e). — *Musæum Adolpho-Fridericianum*. — *Sponsalia plantarum*. — *Nova plantarum genera*. — *Crystallorum generatio*. — *Surinamensia Grilliana* (f). — *Flora œconomica*. — *Curiositas naturalis*.

16. *Materia medica*, *lib.* I. *de plantis*. Stockholm, 1749, *in*-8°. réimprimé à Venise, m. f.

17. *Philosophia botanica*. Stockolm, 1751, *in*-8°. réimprimée à Vienne en Autriche, en 1755 & 1763, même format.

18. *Amœnitates Academicæ*. Vol. II. A Stockholm, 1751, *in*-8°. Ce volume contient les Differtations qui fuivent: *Œconomia naturæ*. — *Tænia*. — *Lignum colubrinum*. — *Radix senega*. — *Genesis calculi*. — *Gemmæ arborum*. — *Pan suecus*. — *Splachnum* (g). — *Semina muscorum*. — *Materia medica ex regno animali*. — *Plantæ Camschatenses rariores*. — *Sapor medicamentorum*. — *Orationes tres*, 1°. *de insectis*, 2°. *de necessitate peregrinationis per patriam*, 3°. *de telluris habitabilis incremento*.

19. *Species plantarum* &c Stockholm, 1753, *in*-8°. *ibid.* 1762. 2e édit. 2 vol. *in*-8°. Le même ouvrage a été réimprimé à Vienne en Autriche, en 1764, en 2 vol. *in*-8°.

20. *Musæum tessinianum*. Stockholm, 1753, *in-fol.*

(a) Nom d'une plante qui ressemble à la linaire.

(b) Du nom de Gillenborg qui les apporta en Suede.

(c) Plantes que Martin & Burser avoient fait connoître.

(d) Plante que Segiesbek croyoit être fans étamines, ou fleurs mâles.

(e) Nom d'un genre de plante.

(f) Epithete donnée à des objets d'Histoire naturelle qu'un Suedois nommé Gril avoir apportés de Surinam.

(g) Nom d'un genre de mousse nouveau.

21. *Amœnitates Academicæ*. Vol. III. Stockholm, 1756, in-8°. Ce volume renferme vingt dissertations, dont les titres sont: *Nova plantarum genera. — Plantæ hybridæ. — Obstacula medicinæ. — Plantæ esculentæ patriæ. — Euphorbia. — Materia medica è regno lapideo. — Morbi ex hyeme. — Odores medicamentorum. — Noctiluca marina. — Rhabarbarum. — Quæstio historico-naturalis, cui bono? — Nutrix noverca — Hospita insectorum flora. — Miracula insectorum. — Noxa insectorum. — Vernatio arborum. — Incrementa botanices. — Demonstrationes plantarum in horto upsaliensi. — Herbationes upsalienses. — Instructio musæi rerum naturalium.*

22. *Animalium specierum in classes, ordines, genera & species methodica dispositio.* Leyde, 1759, in-8°.

En 1760, Linnœus remporta le prix de l'Académie de Petersbourg dont on a déja parlé, sur le sexe des plantes. Son Mémoire fut imprimé, la même année à Petersbourg, aux dépens de l'Académie, sous le titre suivant:

23. *Disquisitio de quæstione ab Acad. Imp. Scientiarum Petropol. an. 1759. Pro præmio proposita, &c. Petropoli, typis Acad. Sci.* 1760, in-4°.

24. *Amœnitates Acad.* Vol. IVe. Stockholm, 1759. in-8°. Ce volume renferme les dissertations qui ont pour titre: *Plantæ officinales. — Censura simplicium. — Canis familiaris. — Stationes plantarum. — Flora anglica. — Herbarium Amboinense. — Cervus tarandus. — Ovis. — Mus porcellus. — Chinensia Lagerstroemiana* (a). — *Centuria I plantarum. — Centuria II plantarum. — Somnus plantarum. — Fungus melitensis. — Metamorphosis plantarum. — Calendarium floræ — Flora Alpina. — Flora Palæstina. — Flora Monspeliensis. — Fundamenta Valetudinis. — Specifica Canadensium. — Acetaria. — Phalæna bombyx. — Migrationes avium.*

25. *Amœnitates Acad.* Vol. V. Ce ve. vol. contient: *Morbi expeditionis classicæ* 1756. — *Febris upsaliensis. — Flora danica. — Panis diæteticus. — Natura Pelagi. — Buxbaumia. — Exanthemata viva — Transmutatio frumentorum. — Culina mutata — Spigelia anthelmia* (b). — *Medicamenta graveolentia. Arboretum suecicum. — Fructum suecicum. — Pandora insectorum. — Senium salomoneum. — Auctores botanici. — Instructio peregrinatoris. — Plantæ tinctoriæ. — Animalia composita. — Flora capensis. — Flora jamaicensis. — Pugillus jamaicensium plantarum. — Nomenclatura plantarum. — Aer habitabilis. — Sus scrofa.*

26. *Decas I^a. plantarum rariorum horti upsaliensis, sistens descriptiones & figuras plantarum minùs cognitarum.* Stockholm, 1762, in-fol. — *Decas II^a.* ibid. 1763.

27. *Amœnitates Acad.* Vol. VI. Ce vol. renferme les articles suivans: *Generatio ambigena. — Politia naturæ. — Theses medicæ. — Flora belgica. — Autropomorpha. — Plantæ Africanæ rariores. — Macellum olitorium. — Meloe vesicatorius. — Diæta acidularis. — Potus coffeæ. — Inebriantia. — Morsura serpentum. — Termini botanici. — Plantæ alstromeria* (c). — *Nectaria florum. — Fundamenta fructificationis. — Reformatio Botanices. — Prolepsis plantarum. — Fructus esculenti. — Prolepsis plantarum. — Centuria insectorum. — Lignum quassiæ. — Raphania. — Genera morborum.*

28. *Musæum S. R. M. Ludovicœ Ulricæ Reginæ Goth. Suec. &c. & Musæum S. R. M. Adolph. Frederici Regis Suec. &c. Tome II. Prodr.* Stockholm, 1764.

29. *Clavis medicinæ duplex exterior & interior.* Stockholm, 1766, in-8°. de 27 pages.

30. *Mantissa-plantarum*, Stockholm, 1767, même format.

31. *Mantissa plantar. altera, generum editionis VI, & specierum editionis II.* Stockholm, 1771, in-8°.

32. *Termini botanici explicati.* Leipsic, 1767, in-8°. de 39 pages.

33. *Amœnitates Acad.* Volume VII. Ce septieme volume contient les articles suivans: *Motus polychrestus. — Hortus culinaris. — Hirudo medicinalis. — Opobalsamum declaratum. — Diæta ætatum — Morbi artificum. — Lepra. — Fundamenta ornithologica. — Fundamenta entomologiæ. — Fundamenta agrostographiæ. — Varietas ciborum. — Fervidorum & gelidorum usus. — Potus theæ. — Potus chocolatæ. — Spiritus frumenti. — Menthæ usus. — Purgantia indigena. — Siren lacertina* fig. (d). — *Metamorphosis humana. — Cura generalis. — Usus muscorum. — Mundus invisibilis. — Usus historiæ naturalis. — Necessitas historiæ naturalis Russiæ — Rariora Norvegiæ — Iter in Chinam.*

(a) Du nom du Directeur de la Société du commerce, nommé Lagerstrom.

(b) Nom d'une plante vermifuge, décrite par Brown.

(c) Du nom de celui qui l'a faite connoître, Afromes.

(d) Espece d'amphybie dont M. Ellis a donné la figure dans les transactions philosophiques.

Il a paru, en 1777, un huitieme vol. des *Amœnitates exoticæ*, que nous n'avons pu nous procurer. Nous en rendrons compte aussitôt qu'on en aura connoissance en France.

34. *Materia medica per regna tria naturæ, curante Screiber.* Leipsic, 1772.

35. *Nomenclator botanicus enumerans plantas omnes in systm. nat. ed. 12. speci. plantar. ed. 2. & mantissis binis descriptas.* Leipsic, 1772, in 8°.

On a encore de cet Auteur deux morceaux sur l'Histoire naturelle, très intéressans; l'un est une Lettre adressée à *Elvius*, sur le prétendu prodige du changement de l'eau d'un étang en sang; l'autre est un Mémoire sur une espece de Rats de Norvege que les habitans croient tombés du ciel. (Ces deux pieces ont été insérées dans les *Mélanges d'Hist. nat. de M.* Alleon Dulac.)

Outre ces écrits, Linnœus a donné plusieurs Mémoires qui ont été insérés parmi ceux des principales Académies de l'Europe. On en trouve un dans le 7e. vol. des Mémoires de celle de Peterfbourg qui a pour titre, *Nitraria constituta*.

Il y en a encore dans les actes d'Upsal, & qu'on trouve sous ces titres: *Orchidum genus* — *Lobeliæ Americanæ descriptio.* — *Decem novæ genera.* — *Sidæ species.* —*Scabiosa flosculis quadrifidis &c.*— *Penthorum.* — *Cyprinus pinnæ ani radiis XI, pinnis albentibus anomia.* — *Ellysia nyctelea.* Mais l'Académie de Suede (a) est celle qui en a reçu le plus grand nombre.

Les sujets traités par Linnœus dans ses Mémoires sont les suivans: *Description* de la *Diane*, (espece de mone ou guenon.) —du *Coati*, (quadrupede.) —de la *Procellaire* ou *Petrel noir*, (oiseau.) —du *Pic à trois doigts.* —du *Tangara* (oiseau) *à tête bleue.* —du *Moineau blanc.* — d'une espece de Loriot, fig. avec son nid — de la *Cigale luisante* ou *Porte-lanterne de Chine.* — de la *Cochenille trouvée sur la Busserole.* —du *Palais cornu*, (insecte. —de la *Mouche du Renne.* —de la *Mouche de l'orge.* — de la *Couleuvre de Smolandie* —du *Poisson doré de Chine.* — du *Lepidium foliis radicalibus pinnatis, caulinis lyratis.*— du *Gaura*, (plante, fig.)—du *Mirabilis longiflora* —d'une *Orange renfermant une autre Orange.* — d'une espece de *Nicotiana* — du *haricot soia.* — de la plante nommée *la Dayen*, *Ayenia* (b). —de la *Pierre précieuse de Paon.* — Observ. sur un *insecte pétrifié.* — sur la *cause de l'épilepsie dans la Scanie.*—sur le *Haricot de Chine* & sur son usage contre la pierre & les graviers. — sur la *Culture des plantes.* — sur la *plantation des Pins*, *des Sapins* & *des Bouleaux.* — sur une *colle* indissoluble dans l'eau. —sur la *colle* dont se servent les Lapons.—sur les *plantes* qui pourroient croître avec avantage sur les montagnes de Suede & de Lapponie.—sur les caracteres distinctifs des *Serpens.* —sur de deux nouveaux genres de plantes, *Loeflingia* & *Minuartia* (c), enfin des remarques sur les *fourmis*

L'Académie Royale des Sciences de Paris a reçu de cet Auteur un Mémoire sur le *Cycas circinalis*, qui n'est pas encore imprimé.

Linnœus est encore l'éditeur de quelques ouvrages posthumes, de celui *d'Artedi* (d) sur les poissons, de ceux *d'Hasselquist* & *Loefling*, deux de ses éleves qui s'étoient déja distingués dans la carriere de leur maître. L'un a pour titre, *Iter Palæstinum*; l'autre, *Iter Hispanicum.* Ces deux ouvrages, composés principalement de lettres adressées à Linnœus, ont été publiés d'abord en Suedois, à Stockholm, le premier en 1757, l'autre en 1758. Les voyages de Loefling ont été traduits en Allemand, & publiés à Berlin en 1766; ceux d'Hasselquist ont été traduits en François & publiés à Paris en 1769, chez Saugrain, en 2 vol. *in-12.* sous le titre de *Voyages dans le Levant*, *par* Fred. Hasselquist.

(a) On peut consulter à ce sujet le Tome XI de la collection acad., partie étrangere, qui contient un extrait de la plûpart, & les mélanges d'Hist. nat. de M. Alleon Dulac.

[b] Du nom de M. le Duc Dayen, dont le goût éclairé pour la Botanique est connu.

[c] Du nom de Loefling & Minuart, deux Botanistes distingués.

[d] Voy. Artedi *Ichthyologia sive opera omnia de piscibus.* Leyde, 1738. in-8°.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 5 Mars.

HISTOIRE de la maladie que M. le Président D'HÉRICOURT a essuyée au mois de Novembre dernier à sa Terre du Boulay &c; par M. D'ARCET, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris & Professeur Royal au Collége de France.

» LA maladie exanthématique que M. le Président d'Héricourt a essuyée à la fin du mois de Novembre dernier, ainsi que les expériences contradictoires, qui en ont été la suite, ont fait tant de bruit dans le monde, que ce seroit manquer au Public que de lui en laisser ignorer le résultat ; d'ailleurs cet évenement peut devenir très-essenriel pour l'histoire de la petite-vérole, & ce sera dans tout état de cause infiniment pour l'inoculation».

» M. d'Héricourt avoit eu déja vers le milieu du mois de Novembre, une indigestion qui l'avoit fort affoibli, par le nombre considérable d'évacuations qu'il eut en un jour ; mais le repos & une diete très-exacte le rétablirent promptement, & peu de jours après, ses forces étoient comme en parfaite santé».

»Le Lundi 24 du même mois, il fut à la chasse par un tems & un vent très-froids, & il en souffrit beaucoup ; rentré chez lui le soir, le feu dissipa la fatigue, & il soupa de grand appétit. Cependant la nuit fut laborieuse ; il dormit avec chaleur & agitation, comme il arrive dans le travail d'une digestion pénible, ou plutôt lorsqu'on se trouve à la veille d'une maladie prête à se déclarer».

»Le lendemain 25, M. d'Héricourt se leva avec la tête lourde & embarassée, beaucoup de mal-aise, de la courbature, de la douleur à l'estomac, & particulierement dans les cuisses & au-dessus des genoux. Le monde qu'il eut ce jour-là chez lui, fit d'abord distraction à ses souffrances ; mais le soir ces douleurs se réveillerent, & le mal-aise, la pesanteur de tête, l'accablement, la courbarure en un mot, furent plus fortes que le matin».

» La journée du Mercredi 26, se passa dans les mêmes souffrances ; la nuit suivante fut plus mauvaise, point de sommeil, une chaleur brûlante avec des frissons passagers, & la douleur de tête, des reins & des cuisses plus forte, & une grande agitation».

»Le Jeudi 27, son Valet-de-chambre s'apperçut, en le rasant, de quelques taches ou perits boutons, qui se montroient au visage & sous le col, & l'en avertit. Bientôt après se fentant plus souffrant, plus accablé & ne pouvant plus tenir debout, M. d'Héricourt prit le parti de se coucher, & ordonna qu'on avertit son Chirurgien pour le lendemain».

» Dès le matin 28, M. Villain arrive & trouve le malade très-souffrant ; son mal de tête, la douleur d'estomac, des reins & des cuisses &c, continuoient toujours ; l'éruption étoit plus marquée ; il lui fit mettre les jambes dans l'eau, M. d'Héricourt y éprouva une foiblesse, avec un mal au cœur & une envie de vomir passagers, & M. Villain lui trouva dans ce

moment de l'émotion dans le pouls. (*a*)

»Le soir du même jour, il lui trouva de la fievre ; le malade se plaignit du mal de gorge, & lui ayant fait mettre les jambes dans l'eau, il y éprouva la même foiblesse, les mêmes nausées, & plus fortes encore que le matin. L'éruption qui étoit accompagnée d'une grande moiteur se faisoit bien, elle devint même si considérable au visage, qu'il en auroit été couvert, dit-on, si la plus grande partie n'eût avorté : cependant la nuit ne fût guere meilleure».

»Le Samedi 29, le Chirurgien trouva l'éruption faisant des progrès & fort avancée ; il déclara le soir à M. d'Héricourt qu'il avoit la petite-vérole, & lui avoua qu'il n'avoit pas osé le lui dire plutôt, dans la crainte de se tromper & de l'inquieter sur une récidive après l'inoculation. Ce jour-là M. d'Héricourt fut plus calme, plus tranquille, & la nuit suivante bien meilleure que n'avoit été les cinq autres, qui avoient précédé».

»L'éruption paroissoit être faite entierement le Dimanche matin ; néanmoins la fiévre reprit avec force ce jour-là : le malade fut assez mal pendant la journée : il sortit même quelques gouttes de sang par le nez, & le soir surtout, ainsi que la nuit, il fut plus agité & plus tourmenté que jamais de mal de tête, de fievre, de chaleur, & surtout d'une moiteur excessive très-incommode. Cependant tout ce trouble cessa vers les deux heures après minuit, & le malade s'endormit un peu sur le matin».

» Le Lundi premier Décembre, j'arrivai au Boulay vers les trois heures après midi ; je trouvai alors M. d'Héricourt beaucoup mieux, à cela près d'un peu de fievre, avec un reste d'étonnement à la tête ; la suppuration s'établissoit au visage, où il n'y avoit que douze ou quinze boutons tout au plus, & elle alloit progressivement au corps, où l'éruption étoit plus abondante, surtout au dos, enfin sur les bras, aux cuisses, aux oreilles même, & sur la partie chevelue de la tête».

»Les boutons s'élevoient & s'arrondissoient bien, la matiere dont ils étoient remplis, devenoit déja opaque & blanche, & ils étoient ceints d'un cercle, ou aréole rouge parfaitement caractérisé.

»La nuit du Lundi au Mardi, fut assez bonne ce jour-là. Je jugeai la suppuration complette au visage & assez avancée au corps : quelques boutons commençoient déja à sécher à leur sommet, & c'étoient les plus petits : je fis donner des alimens au malade qui se sentoit besoin & qui avoit fait jusqu'à ce moment la diete la plus sévere».

»Le Mercredi matin 3 Décembre, je trouvai la dessication assez avancée, le malade resta levé l'après midi».

»Le Jeudi 4, il n'y avoit plus que quatre boutons au visage qui ne fussent pas murs : les forces revenoient avec l'appétit, & le malade qui n'avoit pas été à la garde-robe depuis trois jours, eut ce matin une selle naturelle & fort abondante. Cependant la dessication se faisoit d'autant plus facilement, qu'il y avoit peu de boutons, excepté comme je l'ai déja dit aux épaules, aux bras & au dos où ils étoient & plus nombreux & plus gros ; il n'y en avoit presque point depuis les genoux jusqu'aux pieds».

»Le Vendredi, je réimbibai de nouveau mon fil, ce que j'avois déja fait la veille, de la matiere de ces boutons ; la dessication étoit entiere au visage. J'oubliois de dire qu'il n'y avoit pas eu de salivation ».

» Le Samedi 6, la dessication me parut assez avancée sur le corps, pour faire passer un minoratif, qui opera doucement, & le soir le malade se trouva parfaitement bien. Je pris congé de lui, & je partis du Boulay le lendemain de grand matin».

»Le Lundi 8, M. d'Héricourt qui alloit de mieux en mieux, écrivit à Madame d'Héricourt sa mere, qu'il lui restoit encore quelques boutons sur le corps, qui n'étoient pas dans l'état de dessication complette. J'estime que le nombre qu'il en a eu, peut être de deux à trois cens tout au plus».

»Enfin ces boutons ont laissé des marques qu'on reconnoit encore même sur le visage, où l'on en voit entr'autres une qui ne s'effacera jamais, & qu'on y distingue de celles qui lui sont restées de l'inoculation ; mais elles se sont conservées bien plus longtems sur le corps, où les boutons étoient & plus nombreux & plus gros».

»Quelques jours après le retour de M. d'Héricourt à Paris, j'engageai M. Tronchin à le venir voir, ce qu'il fit dans les

(*a*) Le procès-verbal de M. Villain dit *de la fievre*, & le soir il dit que *la fievre avoit fort augmenté.*

premiers jours de Janvier ; je m'y trouvai, & M. Tronchin a pu s'assurer de la chose par lui-même».

»Nous ne devons pas laisser ignorer que M. d'Héricourt avoit été inoculé en 1756 par M. Tronchin qui étoit à Paris ; & comme j'étois très-lié avec feu M. Roux, alors son gouverneur, qui ne le quitta pas, je ne laissai presque point passer de jour sans les aller voir. J'ai été témoin du succès de cette inoculation ; j'en ai la mémoire présente, & je me rappelle parfaitement bien que M. d'Héricourt eût alors tous les signes de l'infection varioleuse, d'une maniere très-marquée, & que la maladie eut tous les caracteres qui lui sont propres, & même les accidens qui étoient alors plus fréquens & plus graves, qu'ils ne le sont communément aujourd'hui ».

» *Je soussigné certifie que tous les faits qui me concernent dans le procès-verbal ci-dessus, sont dans la plus exacte vérité, & que l'ayant envoyé à M. Villain, mon Chirurgien, pour examiner s'il étoit conforme à ses observations, il m'a répondu qu'à quelques légeres circonstances près, il étoit de la plus grande exactitude, & que pour le confirmer & l'éclaircir sur ces petites différences, il m'a envoyé le procès-verbal qu'il en avoit redigé au moment de la maladie ; en foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris ce 12 Mars 1778.*

Signé, DUTROUSSET D'HÉRICOURT.

»D'après le caractere de la maladie de M. d'Héricourt que je viens de décrite, d'après son invasion, les progrès, les périodes qu'elle a suivies, sa terminaison enfin, & ce qui est peut-être plus fort que tout cela, d'après la force impérieuse du coup-d'œil, je revins du jugement que j'avois porté avant de partir de Paris, & je déclarai au contraire que, *je croyois que j'étois persuadé que cette maladie étoit une vraie petite-vérole, mais très-discrete, mais très-bénigne*».

»Cependant, comme la possibilité des récidives de cette maladie n'est pas avouée de tout le monde, & que la plupart des partisans même modérés de l'inoculation, disent qu'ils n'en ont jamais vu d'exemple constaté, je crus que je devois profiter de cette occasion, pour m'en assurer autant qu'il seroit possible ; ainsi tout préjugé, toute opinion à part, je ne songeai qu'aux moyens de tenter des expériences qui pussent nous rapprocher de la vérité».

»Je suis partisan de l'inoculation ; j'ai inoculé lorsque l'occasion s'en est présentée ; j'ai inoculé ma fille au mois de Mai dernier, j'inoculerai mon fils lorsqu'il sera en âge de l'être, & cependant je crois à la possibilité de ces récidives, ou du moins je ne vois pas de raison d'en admettre l'impossibilité ; mais comme il est certain que les exemples en sont fort rares, cela m'a suffi pour rester persuadé de la bonté, de l'utilité de cette méthode : je suis donc là-dessus sans préjugé, autant qu'il est possible de l'être ».

» A mon retour du Boulay à Paris, je vis M. Tronchin, je lui fis part de ce que j'avois vu, & de la résolution où j'étois d'inoculer avec le fil, que j'avois imbibé de la matiere des boutons de M. d'Héricourt ; M. Tronchin attendoit mon retour avec impatience, & le désiroit comme moi ».

»Il me procura un enfant de trois ans & demi ; j'en trouvai un autre de mon côté, âgé de quatre ans, & m'étant assuré du mieux qu'il me fût possible, qu'ils n'avoient jamais eu la petite-vérole, nous prîmes jour au 28 Décembre pour les inoculer».

»L'insertion fut faite par M. Brasdor, aux deux bras de chaque enfant, par la méthode de l'incision, en présence de MM. Tronchin, Lorty, le Roy, Caille, Galatin & Bertholet, qui s'étoient tous rendus à l'heure indiquée chez moi. Je plaçai moi-même les fils dans les plaies, j'y ajoutai par-dessus un peu de poudre de deux croutes seches, que j'avois ramassées dans le lit de M. d'Héricourt ; on assujettit le tout avec le sparadrap & un bandage contentif à l'ordinaire : on arrêta qu'on laisseroit l'appareil deux fois 24 heures sans le lever ; les enfans furent reconduits chez leurs parens, & nous veillâmes sur eux, MM. Tronchin & Brasdor d'un côté, & moi du mien».

»Le Mardi 30 Décembre, nous étant tous réunis, nous levâmes l'appareil en portant la plus grande attention à constater si les fils étoient restés dans les incisions ; tous en effet furent trouvés très-exactement en place, excepté au bras droit de l'enfant plus âgé, sur lequel le fil s'étoit déplacé environ d'un tiers de ligne dans toute la longueur de l'incision ; mais, d'un autre côté, il étoit pro-

fondément entré dans l'incision du bras gauche ».

»Le 2 Janvier, nous visitâmes ensemble l'état des plaies ; on les trouva presque entiérement effacées & sans signe d'infection, ni d'inflammation, même sur le bras gauche de l'enfant de quatre ans, où l'incision avoit été plus profonde qu'au bras droit, & sur lequel j'avois trouvé la veille une inflammation marquée ».

»Enfin le 5 Janvier, nous avons encore revu les deux enfans, & nous avons constaté qu'il n'y paroissoit plus rien ; excepté sur le bras gauche du plus âgé, où il s'étoit formé une légere croute, qui ne dépendoit que de la profondeur de l'incision, dont on a déja parlé».

»Alors nous nous sommes séparés, après être convenus mutuellement de nous réunir, dans le cas où il paroîtroit quelque signe d'infection ; & dans le cas contraire, de réinoculer ces mêmes enfans avec de la matiere d'une petite-verole naturelle, & cependant de laisser écouler un mois entier entre les deux inoculations. Notre objet étoit de nous assurer si ces deux sujets étoient susceptibles de l'infection varioleuse, & il étoit très-important de le constater : ces enfans ont été suivis avec soin, & il est certain qu'ils n'ont eu rien ni l'un ni l'autre».

»Le 8 Février dernier, nous nous sommes rassemblés, & nous avons inoculé de nouveau ces deux sujets, avec un fil plus gros du double & plus imbibé que le premier : l'incision a été faite avec les mêmes précautions que la premiere fois : la matiere dont on s'est servi (c'est M. Brasdor lui-même qui l'avoit prise le 22 Janvier précédent) avoit dix-sept jours, tandis que celle que j'avois apportée du Boulay en avoit vingt-trois. Nous ne faisons ces remarques, qu'afin qu'on ne puisse pas nous reprocher d'avoir négligé ou laissé ignoret quelques circonstances».

» Nous n'avons pas été les maîtres de choisir la température ; & quoique la différence n'ait pas été considérable, il est pourtant bon de savoir que pendant les dix premiers jours de l'inoculation, le thermometre a constamment été à zéro, ou d'un, deux ou trois degrés au-dessous, excepté trois ou quatre fois qu'il est monté à midi à deux degrés au-dessus».

» Dans la seconde inoculation au contraite, il a été les quarre premiers jours, matin & soir, toujours plus haut, & quelquefois de quatre & même de six degrés au-dessus : quant aux autres circonstances qui pouvoient dépendre de nous, elles ont constamment & rigoureusement été les mêmes ».

» Nous nous sommes réunis le 10 pour lever les appareils : les fils se sont trouvés très-exactement insérés dans les plaies ; leur grosseur, jointe à la compression du bandage, les avoit enflammées, ainsi que la peau tout autour ».

»Le 11 cette inflammation de la veille étoit tombée, il ne restoit plus qu'une trace bien marquée sur les incisions. Le 12, M. Brasdor & moi avons cru reconnoître un commencement d'infection».

»Le 14, nous avons vu des marques d'infection non équivoques, & nous avons réuni les deux enfans dans la maison que M. Brasdor a hors de la barriere Cadet, & qu'il a consacré à cet usage : voulant concourir aussi au bien de la chose, il a eu la bonté de nous la prêter & d'y faire fournir généreusement tout ce qui étoit nécessaire aux petits malades & aux femmes qui les gardoient ».

»Le 15, les plaies étoient gonflées, enflammées, & l'on y voyoit déja de la suppuration. Louis, le plus jeune des deux enfans, n'avoit rien au bras gauche, & la trace de l'incision étoit effacée comme si l'infection n'eût pas pris ».

»Le 16, les plaies étoient encore plus avancées ; le plus jeune n'avoit rien au bras gauche : l'après midi les enfans commencerent à moins jouer, à être tristes, à se fuir l'un l'autre & à n'avoit plus d'appétit ».

»Le mardi 17, ils sont trouvés pris tous les deux le matin, de mal de tête, de fievre, & d'un grand accablement ; le plus petit avoit vomi la pomme qu'il avoit mangée la veille : tous les deux ont eu du délire pendant la nuit, & cet état a été à-peu-près le même pendant toute la journée : il a paru le matin un bouton au bras gauche du petit Louis, au lieu même de l'insertion qui étoit effacée ».

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 12 Mars.

Suite de l'histoire de la maladie de M. d'Héricourt.

»Le 18, l'éruption a commencé à paroître, dans la nuit même au plus jeune, & dans la matinée à l'autre; ces enfans se suivoient ainsi très-exactement dans leurs périodes, à quelques heures près, dont le petit Louis dévançoit François son camarade plus âgé : dès ce jour-là, ils ont été beaucoup mieux, c'est-à-dire, moins souffrants que la veille. Le petit Louis a cependant été toujours plus malade que l'autre.

»Le 19, nous nous sommes rendus à l'heure marquée; l'éruption continuoit de se faire; les plaies étoient enflammées & en pleine suppuration; en un mot, nous avons reconnu la petite vérole aussi bien caractérisée & aussi réguliere qu'elle l'est par l'inoculation.

»Le 21, les enfans étoient parfaitement bien; les plaies en bon état, une partie des boutons en suppuration & les autres avortés; on en a compté environ de 50 à 60 sur chacun de ces deux enfans.

»Le 24, tous les boutons étoient secs à François, le plus âgé; mais Louis en avoit encore trois ou quatre qui ne l'étoient pas tout-à-fait; les plaies étoient à tous les deux en croute seche.

»Le 25, tout étoit sec, mais il étoit survenu quelques nouveaux boutons au petit Louis, & quelques uns aussi à François.

»Enfin, le 28 les croutes des plaies étoient entiérement seches, ainsi que les bords qui se détachoient déja, comme si elles étoient près de tomber.

»En un mot, il est constant que l'infection varioleuse s'est communiquée aux deux enfans par cette seconde opération, comme il l'est qu'il n'y a rien eu par la premiere. Ils ont passé par toutes les époques, toutes les périodes & ont essuyé les accidens essentiels qui caractérisent cette maladie, lorsqu'elle est ainsi artificiellement communiquée.

»J'ai rempli fidellement la loi que je me suis imposée de présenter les faits avec la rigueur la plus scrupuleuse, & de les abandonner dans toute leur pureté au jugement du Public; mais on sentira facilement combien il faut être sobre sur les inductions absolues qu'on en pourroit tirer. La voie de l'expérience & de l'observation, qui est la route qu'on doit toujours adopter dans les matieres problématiques de Physique & de Médecine, est la seule qui puisse un jour couler à fond les opinions & faire surnager la vérité. Je ne vois pas que nous ayons jusqu'ici assez de faits constatés, pour nous fixer décidément sur la possibilité des récidives. J'aurois bien de la peine d'admettre tous les exemples qu'on en rapporte dans le monde; mais n'y en eût-il qu'un de vrai, il peut, avec le tems, y en avoir cent; & le moyen, en effet, de poser des bornes à la nature! Il me semble qu'il se présente naturellement quelques questions importantes à résoudre, avant de pouvoir prononcer là-dessus.

» 1°. La maladie de M. d'Héricourt est-elle un petite-vérole? Si c'en est une,

d'où vient qu'elle ne s'est pas communiquée à l'un ou à l'autre de ces deux enfans qui en étoient susceptibles ? Si au contraire ce ne l'est pas, quelle est donc cette maladie qui revêt ainsi toutes les formes, tous les caracteres essentiels de la petite-vérole ? Et à quel genre convient-il de la rapporter ? Quelle que soit la réponse, on sent d'avance que tout est ici à l'avantage de l'inoculation.

» 2°. Le virus de la petite-vérole, comme celui de la peste & des maladies contagieuses, est-il toujours le même, considéré dans son intensité ? Et le sujet qui le reçoit, ainsi que beaucoup d'autres circonstances, ne peuvent-ils pas en exalter, ou en exténuer l'énergie, comme cela arrive aux plantes, à raison de la différence de la culture, des terreins & des climats.

» 3°. A supposer une récidive, la maladie ne peut-elle pas souffrir une telle altération, en passant dans un sujet, qui en auroit déja précédemment été attaqué; que son germe deviendroit, s'il m'est permis de le dire, *mulet* & incapable de se reproduire?

» 4°. Pourquoi une petite-vérole naturelle, même bénigne & non épidémique, se montre-t elle toujours avec un caractere plus imposant & plus grave ? Pourquoi est-elle toujours plus vigoureuse, plus nourrie que la même maladie communiquée par l'insertion ? Et pourquoi parcourt elle toutes ses périodes d'une marche moins rapide que cette derniere ? Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'on n'a pas répondu d'une maniere satisfaisante à cette question ».

» 5°. Enfin est-il toujours égal d'inoculer avec la matiere varioleuse, prise sur un sujet inoculé, ou sur un sujet atteint d'une petite-vérole bien caractérisée, & à supposer qu'elle ne prenne point dans le premier cas, n'est il pas sage de changer la matiere & de la prendre de celle du second ? »

» Je ne cherche point, à Dieu ne plaise! à mouvoir des difficultés; je tâche de suggérer, autant qu'il est en moi, les moyens de les résoudre; & si je ne me trompe, j'y vois avec le tems une grande possibilité ».

» Je crois donc qu'il est important de saisir toutes les occasions qui pourront se présenter, de récidives semblables à celle de M. le Président d'Héricourt, soit qu'elles tombent après la petite-vérole artificielle, soit après la naturelle, pour inoculer de l'une & de l'autre, des sujets qui n'ayent jamais été atteints de cette maladie; & dans le cas qu'elle ne prendroit point, on sent alors combien il est important de constater, ainsi que nous l'avons fait, que les sujets étoient pourtant susceptibles de cette contagion ».

» C'est dans ces circonstances surtout, qu'il peut être essentiel de pratiquer cette inoculation avec une matiere fraiche & prise immédiatement du sujet actuellement infecté».

» On a vu des gens qui ayant eu déja la petite-vérole, se sont encore fait inoculer: il est arrivé quelquefois qu'il s'en est suivi une infection purement locale; on a vu qu'il survenoit un gros bouton variolique dans le même lieu de l'insertion (1); c'est encore avec cette matiere fraîche, qu'il seroit bon de la tenter sur un sujet susceptible de l'infection».

» Il seroit bon de la tenter encore avec une petite-vérole toujours la même, & à mesure qu'elle passeroit successivement sur différens sujets, afin de déterminer ainsi jusqu'où elle peut aller sans s'abatardir, où à quel point enfin elle s'arrête & ne se reproduit plus (2). »

» Un petit nombre d'expériences faites d'après ces nouveaux points de vue, & surtout avec cette impartialité si juste, si convenable, si nécessaire dans un sujet qui intéresse le genre humain de si près,

---

(1) Le jour que j'imbibai mon fil pour la seconde fois, ce que je fis en le pressant sur les boutons, à mesure qu'on les ouvrit avec le ciseau, mes doigts en furent mouillés, & par distraction j'oubliai de les laver; cependant je les portois sans cesse involontairement sur le bord interne de la paupiere supérieure gauche, sur laquelle j'avois eu un emphiseme, ou bouffissure quelques jours auparavant. cela s'étoit passé, & il ne m'étoit resté qu'une démangeaison assez incommode. Ce soir-là même mon œil devint plus malade; la paupiere se gonfla prodigieusement la nuit & le lendemain; il y survint un gros bouton qui est venu à suppuration, & qui a fait croute; je le fis voir à M. Caille le lendemain de mon retour à Paris, & je lui racontai ce qui m'étoit arrivé: pareille chose est arrivée trois ou quatre fois à M. Lorry.

(2) M. Tronchin a déja fait cette observation; il a inoculé neuf personnes successivement de la même petite-vérole en la portant ainsi de l'un à l'autre; des circonstances particulieres l'empêcherent de la suivre plus loin; mais il nous a ajouté que *la septieme personne eut une petite-vérole confluente*; les autres l'eurent à l'ordinaire.

feront plus utiles fans doute, elles éclairciront plus la matiere que tous ces calculs qui font fortis de la chaleur des difpures, & qu'on s'eft également & contradictoirement oppofés ».

Signé, Tronchin, Lorry, d'Arcet, le Roy, Caille, Bertholet, Galtatin, Brasdor.

Cas de Médecine pratique fur lequel on demande des avis.

Un homme âgé d'environ 74 ans, fujet depuis longtems à la goutte, n'ayant jamais rendu des graviers avec les urines, avoit rendu par les voyes urinaires, à des intervalles très-éloignés, des glaires dont il fut toujours delivré, au moyen d'une tifanne adouciffante & apéritive. Après avoir promené dans la journée, & avoir fait deux bons repas, s'étant couché content, il fut atteint à une heure après minuit, d'une ifcurie (retention d'urine) Il appelle à fon fecours un Chirurgien qui le fonde d'abord. Ce n'eft pas de l'urine qui fort, c'eft du fang prefque pur & en grande quantité. Le malade n'urinant pas dans le jour, on revient à la fonde, il fort encore beaucoup de fang, & alors on fe détermine à laiffer la fonde dans la veffie. On appelle un Médecin au fecours du malade; on fait prendre l'eau de pouler avec les quatre femences froides; on ufe de fomentations, de lavemens. Cinq ou fix jours après on ôte la fonde, il vient encore beaucoup de fang après l'avoir remife. Le malade fouffroit beaucoup. Il eft forti une telle quantité de fang qu'on a craint que la feule hémorrhagie ne fiffe périr le malade.

Un homme de l'Art caractérife cette maladie *d'hémorrhoïdes* du col de la veffie; il dit même en avoir crevé trois ou quatre avec fon doigt introduit dans l'anus, & il le perfuade. A-peu-près dans le même tems, la goutte s'eft déclarée au genou; on a appliqué des finapifmes & des véficatoires; on a fait prendre du quinquina. Le malade rend, dit-on, beaucoup de pus avec les urines par l'algalie qui n'eft pas encore ôté. On ne peut favoir s'il y avoit de la fievre au commencement, mais depuis les cinq ou fix premiers jours de la maladie il y en a toujours eu plus ou moins avec plus ou moins de délire qui s'eft foutenu environ trois femaines. Ces fymptômes ont difparu depuis dix ou douze jours; le malade rend peu de pus, a bon appétit & mange affez, mais il eft tombé dans une grande maigreur. Depuis le commencement de l'attaque, il y a peu de mouvement, les forces n'ont gueres augmenté en apparence, & il garde toujours la fonde, il y a fept ou huit jours qu'on la retira, on attendit, cinq ou fix heures, les urines qui ne vinrent pas, & on remit la fonde fans faire fouffrir. Voilà, MM., des faits qu'on peut croire comme fi on en avoit été témoin, & fur lefquels je demande.

1°. Si le Chirurgien ne s'eft pas trop preffé en employant trop tôt la fonde? N'auroit-il pas mieux fait d'employer d'abord les relachans intérieurs & extérieurs? Ce fang qui eft forti étoit-il primordialement épanché dans la veffie? L'épanchement feroit-il l'effet des déchirures que la fonde y a fait, étant mal conduite & trop forcée, pour franchir quelque obftacle? N'eft-il pas vraifemblable que cet obftacle étoit l'effet de l'humeur de goutte qui gonfloit les proftates &c. plutôt que les hémorrhoïdes au col de la veffie? Le malade n'avoit jamais uriné du fang & ne s'étoit jamais plaint de douleur bien fenfible à ces parties. S'il eft vrai que l'Opérateur ait pu crever les hémorroïdes avec le doigt, auroit-il dû le faire? N'y a-t-il pas apparence que la matiere, dite purulente, fur laquelle on n'a fait aucune expérience, n'eft qu'une fubftance glaireufe ou un mélange de glaires & de pus? L'algalie à long bec, qu'on tient depuis environ quarante jours dans la veffie pour la vuider, ne peut-il porter aucun dommage au corps, ou au col de ce vifcere, & n'y a-t-il pas d'inconvénient de l'y laiffer plus longtems? La difficulté d'uriner actuelle ne vient-elle pas de la grande quantité de fang perdu au commencement, & d'une partie de l'urine qui a toujours féjourné avec les autres matieres dans la veffie, & a produit l'atonie & l'engourdiffement de fes fibres? Il m'a paru qu'on fondoit dans ces pays-ci toujours trop tôt & trop hardiment, & fouvent fans connoiffance de caufe. La fonde doit être prefque auffi redoutable dans les difficultés d'uriner, que les inftrumens tranchans dans les accouchemens difficiles. C'eft un avertiffement que je dois au public.

On demande en 2e. lieu:

La ponction au periné femblant ne pouvoir avoir lieu, n'y auroit-il que la fonde droite creufe, qui laiffant fortir

plus exactement les matieres étrangeres contenues dans la vessie, pût dégager cet organe & donner plus d'aisance à ses fibres de réprendre leur ton naturel? Si l'humanité se fait entendre en faveur de ce citoyen, on sera exact à rendre compte des résultats.

J'ai l'honneur d'être &c. P. M.

Réponse.

Nous n'entreprendrons pas de résoudre ces questions ni de répondre à toutes. Nous laissons ce droit au public. Nous croyons néanmoins, comme le cas est urgent, devoir examiner les principales.

L'Auteur de la lettre paroît surpris qu'un homme de l'art ait caractérisé la maladie d'hémorrhoïdes *au col de la vessie; il ne doit pas l'être. Quoique cette dénomination soit, en effet, un abus d'un terme grec qui ne signifie, dans son acception primitive, que le gonflement ou le flux du sang des vaisseaux hémorrhoïdaux, on donne le nom* d'hémorrhoïdes *non-seulement au gonflement des vaisseaux de l'anus, mais même à d'autres, comme le fait* Valescus de Tarenta, *à ceux de l'uterus, de la vessie &c. comme on peut s'en convaincre par la lecture des Auteurs* (1). *Ainsi, il peut se faire que l'on ait bien caractérisé la maladie, en disant que c'étoit des hémorrhoïdes de la vessie, & quel'Auteur de la lettre n'ait point tort d'attribuer ce mal à l'humeur goutteuse déposée sur la vessie. Quant à l'usage trop précipité de la sonde; nous croyons que l'Auteur de cette lettre a raison, & que les bains de vapeurs, les émolliens, les relachans &c, doivent être tentés avant tout & continués quelque tems sans relâche, avant d'en venir à la sonde, dont la présence occasionne toujours ou entretient l'irritation de la vessie, & y excite souvent une inflammation qui peut devenir funeste.*

Pour ce qui est de la ponction à la vessie, quoique le périné soit un endroit d'élection, suivant les Maîtres de l'Art, dans le cas où elle est nécessaire, elle expose, selon nous, à beaucoup moins d'accidens, lorsqu'on l'a fait immédiatement au-dessus du pubis.

Si l'on profite des réflexions qu'a fait M. Navier (1) *sur la structure des algalies, qu'on trouve insérées dans le Journal de physique, an. 1776, pag. 87, ainsi que de la méthode proposée par M. Cellay* (2), *Chirurgien de Florence, pour pomper les liquides contenus dans la vessie, on aura, sur cet objet, à-peu-près tout ce qu'il faut pour agir dans le cas présent.*

(1) Voy. *Historia morborum uratislaviensium*, pag. 248, édit. de Haller. —Decharding & Knaudt, *de hæmorrhoidibus vecisæ mucosis*. Rostoch, 1754.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

HISTOIRE *de l'esquinancie gangreneuse pétéchiale, qui a regné dans le village de Moivron, au mois de Novembre 1777; par M* READ, *Docteur en Médecine, Médecin de l'Hôpital militaire de Metz, de la Société Royale de Médecine de Paris, &c.* A Metz, chez J. B. Collignon, Imprim. Libraire; & à Paris, chez Didot, le jeune, quai des Augustins. 1777. Petit in-8°. de 91 pag.

On y a joint un Essai sur les affections vaporeuses, & un Mémoire sur les Bronchoceles endémiques du Pays-messin.

TRACTATUS *de anteponenda sectione cæsarea sectioni symphisis ossium pubis, authore Arnoldo Bamps, Lugduno-Batavæ Facultatis Medicinæ Doctore. Genevæ, prostatque Parisiis, apud de Bure, natu majorem, ad ripam Augustianam.* 1778. Prix 1 liv.

Errata du N°. 6, 1778, de la Gazette.

C'est par erreur qu'on a annoncé, dans ce numero, que l'article *saignée*, (médecine Thérapeutique) tiré du Dictionnaire encyclopédique, étoit de M. Louis. Il est de M. Rast, Médecin de Lyon, dont les talens & la célébrité sont assez connus.

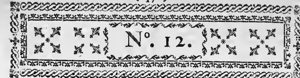
(1) M. Navier pense qu'un algalle pour être commode, doit être percé de plusieurs trous à différentes distances, & qu'il faudroit attacher à cet instrument une peau propre à servir de poche ou de reservoir pour recevoir les urines. De cette maniere, on éviteroit l'embarras de déboucher l'algalie ou de le remettre toutes les fois que le malade auroit envie d'uriner.

(2) Voy. *Antlia perfezionata per lestrazione delle orine. In Firenze*, 1774. La méthode de M. Cellay consiste à adapter le manche ou le gros bout d'un algalle, percé en forme d'arrosoir, à une seringue ordinaire, & à pomper les liquides contenus dans la vessie. Cette méthode a été essayée plusieurs fois depuis & toujours avec succès, surtout dans les cas d'amas de sang dans cet organe.

AVERTISSEMENT.

On prévient MM. les Souscripteurs de la Gazette de Santé, qu'ils recevront incessamment les Numeros 8, 9 & suivans.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 19 Mars.

De S. Omer, le 28 Janvier.

Les Magiftrats de Saint-Omer, frappés des raifons rapportées dans un écrit que la Société Royale de Médecine, inftituée pour la deftruction des maladies épidémiques, avoir approuvé d'une maniere motivée & perfuafive, fe font déterminés à prendre des mefures pour éloigner de leur Ville la contagion de la petite-vérole, qui depuis quelque tems y faifoit les plus grands ravages.

Voici le Réglement de Police qu'ils ont fait à ce fujet.

Ordonnance de Police, concernant les précautions contre la petite-Vérole.

Du 21 Janvier 1778.

» Mayeur et Échevins des Ville et cité de Saint-Omer. A tous ceux qui ces préfentes verront, Salut.

»Chargés de maintenir la fûreté publique & de veiller à la confervation des Citoyens, nous ne pouvons pas nous difpenfer de prendre les mefures néceffaires, pour arrêter les progrès de la petite-vérole, qui depuis plufieurs années fait en cette Ville de grands ravages.

»M. P***, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier, de la Société & Correfpondance Royale de Médecine, dans fon Traité intitulé, *Le feul préfervatif de la petite-Vérole*, nous affure que le germe de cette maladie, autrefois inconnue en Europe, n'eft pas inné, & que l'on peut fe préferver de la contagion.

»Selon le fentiment de cet Auteur, l'air ne communique pas la petite-vérole. Il établit par des exemples authentiques qu'elle peut être éloignée d'un Pays, d'une Ville; qu'elle y eft apportée par des levains étrangers, & qu'elle ne devient épidémique que faute de précautions.

»La pratique de l'inoculation dans le fein de cette Ville, l'imprudence des perfonnes qui paroiffent en public encore couvertes des croutes de la petite-vérole, la négligence de celles qui foignent les malades, font des abus dans lefquels on découvre la principale fource du mal & les caufes de fa propagation.

»Les avantages de l'inoculation, pour les perfonnes qui l'adoptent, ne peuvent certainement pas contre-balancer les fuites funeftes qui en réfultent dans une Ville, pour ceux qui ne font pas préparés à recevoir la petite-vérole. Cette maladie introduite artificiellement dans une maifon, fe communique d'autant plus facilement à des voifins, à des amis, que le fuccès de l'opération les aveugle fur le danger de la contagion. Bientôt après augmentant fes progrès, elle forme une épidémie qui répand la terreur & la défolation dans toutes les familles.

»A quoi voulant pourvoir; oui les conclufions de M. Laurent-Jofeph Cuvelier, Procureur du Roi Syndic; tout confidéré, nous ordonnons ce qui fuit.

Article premier.

»Faifons défenfes à toutes perfonnes de fe faire inoculer dans cette Ville & les Fauxbourgs, à peine de cinq cents livres d'amende.

II.

»Faisons aussi défenses à tous Médecins, Chirurgiens & autres, de pratiquer l'inoculation dans cette Ville & les Fauxbourgs, à peine de pareille amende pour la premiere fois, & de plus forte en cas de récidive.

III.

»Faisons pareillement défenses à toutes personnes qui auront eu par inoculation ou naturellement, la petite-vérole hors de cette Ville & des Fauxbourgs, d'y entrer dans les quarante jours, à compter de l'éruption de la maladie, à peine de ladite amende.

IV.

»Les personnes qui entreront dans cette Ville & les Fauxbourgs avec les marques d'une petite-vérole récente, seront réputées en contravention, à moins qu'elles ne prouvent par un certificat de Médecin ou du Curé de leur Paroisse, l'expiration des quarante jours prescrits par l'Article ci-dessus.

V.

»Les personnes qui seront attaquées de la petite-vérole dans cette Ville & les Fauxbourgs, seront tenues dans les vingt-quatre heures de l'éruption de la maladie, d'en faire faire la déclaration au Greffe de Police, à peine de cent livres d'amende.

VI.

»Les déclarations faites en exécution de l'article ci-dessus, seront inscrites par le Greffier, dans un registre particulier qui ne pourra être communiqué qu'aux Juges & Officiers de Police, sauf qu'il sera délivré gratuitement des extraits desdites déclarations à ceux qui les auront faites ou fait faire, lorsque le Greffier en sera requis.

VII.

»Faisons défenses à toutes personnes qui auront eu la petite-vérole dans cette Ville & les Fauxbourgs, de paroître dans les rues & autres lieux publics, avant l'expiration des quarante jours après leur déclaration, à peine de trois cents livres d'amende.

VIII.

»En cas de contravention aux défenses portées par les articles ci-dessus, les peres & meres seront responsables pour leurs enfans; les tuteurs pour leurs pupiles; les Supérieurs de Communautés, Colléges & autres pour les personnes soumises à leur autorité; les Chirurgiens pour leurs garçons, & les Maîtres pour les domestiques qu'ils conserveront à leur service.

IX.

»Ordonnons aux Supérieurs des Colléges & Couvens, aux Maîtres & Maîtresses de Pension, de séparer des autres Pensionnaires ceux qui seront attaqués de la petite-vérole, & d'empêcher toute communication pendant les quarante jours, à compter de l'éruption de la maladie, à peine de trois cents livres d'amende.

X.

»Défendons aux Maîtres & Maîtresses d'Ecole de recevoir chez eux, avant l'expiration dudit délai, les enfans qui auront eu la petite-vérole, à peine de pareille amende.

XI.

»Lesdites amendes seront appliquées au soulagement des pauvres attaqués de la petite-vérole: on donnera d'ailleurs les secours nécessaires à ceux qui se conformeront exactement aux articles ci-dessus; & ceux qui y contreviendront seront punis suivant l'exigence du cas.

XII.

»Exhortons les personnes qui soignent les malades de la petite-vérole, à se couvrir d'un sarrau ou d'un grand tablier de toile qu'elles quitteront avant de sortir des chambres des malades, en prenant aussi la précaution de se laver les mains avec de l'eau & du vinaigre: les exhortons en outre, à laver avec soin tout ce qui est susceptible d'infection, & à exposer les meubles au grand air pendant quelque temps, après les avoir bien brossés, battus & lavés.

XIII.

»Les personnes mortes de la petite-vérole, pourront être inhumées avant le délai prescrit par notre Ordonnance du 21 Février 1772, en vertu de la permission qui sera donnée, sur un certificat de Médecin qui constatera la mort & la maladie qui l'aura occasionnée.

»Mandons au Petit-Bailli de tenir la main à l'exécution de la présente Ordonnance qui sera imprimée, lue, publiée & affichée par tout ou besoin sera.

»Fait à Saint-Omer en Halle Échevinale, le vingt-un Janvier mil sept cent soixante-dix-huit. Drincbier.

Ce Réglement de Police nous paroît très-bien fait & en général applicable à

toutes les Villes. En remédiant ainsi aux grands abus, on ne peut manquer de rendre d'abord la maladie plus rare, & enfin d'en étouffer tout-à-fait les germes dans tous les lieux où l'on suivra une pareille conduite. Si chaque Ville opposoit ainsi un bouclier aux attaques de ce fléau, il est à croire qu'en très-peu d'années il ne seroit plus question de petite-vérole en France. Nous croyons qu'il n'est pas possible de faire un Réglement mieux conçu & moins gênant pour le particulier que celui-ci. Les amendes y servent à l'entretien des hospices & à celui des pauvres, malades de la petite-vérole; la déclaration de la maladie, qu'on a quelquefois intérêt de cacher, surtout dans le commerce, est faite au Greffe & ne peut être confiée qu'aux Officiers de Police; l'intérieur des maisons est respecté; on exhorte seulement le particulier à s'y précautionner; le Réglement porte en substance les principales précautions à prendre; c'est aller au secours du public, l'instruire & le sauver en même tems. On ne pouvoit pas lui rendre un service plus important, & une pareille conduite est faite pour servir de modele à tous les peuples.

Peut être y aura-t-il des Magistrats plus rigides, qui insisteront sur la nécessité de quelqu'autre précaution sur les soins à observer dans l'intérieur des maisons, sur l'attention qu'on doit faire, surtout au linge qui a servi aux malades & aux autres matieres qu'ils peuvent infecter. Mais cela deviendroit trop minutieux, & peut-être inutile ou impossible à obtenir. Il suffit de le dire.

Nous invitons tous ceux qui s'occupent du soin de préserver les Villes de cette contagion, de tenir un regiftre exact du nombre des petites-véroles observées à l'époque du commencement des précautions, afin qu'en les comparant à celles des époques ultérieures, on puisse avoir enfin des tableaux de comparaison & des résultats exacts, qui mettent en évidence tout l'avantage qu'on peut tirer des précautions.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE INTITULÉ, *Tractatus de anteponendâ sectione cæsareâ sectioni symphisis pubis &c.* annoncé dans le N°. 11 des feuilles de cette année. (Brochure de 67 pag.)

L'Auteur commence cet écrit, divisé en cinq chapitres, par quelques généralités, 1°. sur la nécessité où sont les femmes d'accoucher avec douleur, suivant ce qui fut dit à Eve, *in dolore concipies & paries*, 2°. sur la perfection de l'art des des accouchemens, & sur celle des instrumens imaginés de nos jours pour aider la nature dans ces circonstances. Il donne ensuite la description anatomique du bassin de la femme; c'est l'objet du 2e. chapitre. Le 3e. est destiné à l'apologie de l'opération césarienne, contre les dangers de laquelle l'Auteur cherche à rassurer les femmes, en citant un grand nombre d'exemples de réussite. Le 4e. a pour but l'histoire de la section de la symphise du pubis, pratiquée par M. Sigault; & le cinquieme, celui d'en faire voir les inconvéniens. C'est ainsi du moins que nous avons interprété ce titre: *DE INCONVENIENTIIS sectionis Sigaultianæ*, pag. 55.

Ce qu'il y a de plus frappant dans cette brochure, après le style, c'est le résumé des expériences faites sous les yeux de M. Lauverjat, Chirurgien-Accoucheur de Paris, & les problèmes que l'Auteur propose, p. 59.

Il résulte de ces expériences, faites sur deux bassins de femmes mortes depuis peu de tems, que les diametres du *détroit supérieur & inférieur* du bassin ne gagnent que très-peu par la section de la symphise du pubis, & perdent quelquefois; que dans un de ces bassins, par exemple, dont le grand diametre ou diametre transversal du détroit supérieur étoit naturellement de 5 pouces 7 lignes 3 quarts, & le petit de 4 pouces 2 lignes; le premier a diminué d'une ligne trois quarts, & le second a augmenté de 4 lignes sur l'extrémité d'une des branches du pubis, & de 5 sur l'autre, (voy. p. 46, 47) & que par un écartement plus considérable donné aux branches du pubis, c'est-à-dire, de deux pouces & demi & même trois pouces, on a gagné environ 3 lignes pour le grand diametre, & 5 ou 6 pour le petit, (v. p. 48 & 49.)

Il suit d'une autre expérience, faite dans la vue de déterminer ce que les diametres du *détroit inférieur* peuvent gagner, qu'on a obtenu par un écartement forcé des branches du pubis, un pouce deux lignes dans le diametre formé par les tuberosités de l'ischion, (voy. p. 51) mais rien dans celui qui est formé par l'os sacrum & les deux branches du pubis, (*ibid.*) D'où il résulte, suivant l'Auteur, que tous les avantages qu'on peut retirer de

la nouvelle opération, se réduisent presque à rien, ou qu'ils peuvent être remplacés par d'autres moyens.

On remarque, dans cet écrit, les mêmes défauts que nous avons reprochés à ceux qui ont écrit contre l'opération de la symphise du pubis, c. à d. une passion trop marquée d'en affoiblir le mérite; un défaut capital de logique, qui est d'argumenter contre les faits, de conclure des expériences faites sur le cadavre pour le corps vivant, & d'un cas particulier pour le général. Comme on ne sauroit calculer la force des muscles qui chassent l'enfant, ni déterminer jusqu'à quel point un cercle muni de trois articulations peut prêter & s'étendre lorsqu'il est doué de la vie, de la chaleur convenable & abbreuvé d'une humidité abondante, on est réduit à s'en tenir aux faits qu'on observe sur le corps vivant.

M. B. paroît s'être plu à faire un latin très-aisé, quelquefois même un peu barbare, vraisemblablement pour être entendu d'un plus grand nombre de lecteurs, mais, avec cette précaution même, on risque de devenir obscur, lorsqu'on néglige trop le style. Par exemple, on entendra bien cette phrase : *Quæ si non ita sint, partum difficilem* CAUSARE *poterunt*; ainsi que cette autre (p. 35), *sectionem nempè symphisis ossium pubis*. *sectioni cæsareæ præferunt quamque non multùm dolorosam & facilè* PRACTICABILEM *vociferant*. Mais nous doutons fort qu'on puisse entendre celle-ci, (p. 55). *Tamen patebit quòd illam (sectionem) considerans, non tantùm non* PARALLELAM *operationi cæsareæ judicet, sed æquè imò longè plures secùm* PORTARE *difficultates &* INCONVENIENTIAS *affirmet*. Il y a encore les *tres sinistrissimi Chirurgi* de la page 30, que nous avouons n'avoir pas pu entendre; & il paroît évident, ou que l'Auteur a voulu faire une plaisanterie, sur le ton de Moliere, & tourner en ridicule ceux qui soutiennent des thèses en latin contre l'opération de la symphise, ou qu'il a un peu trop négligé la forme, pour s'occuper du fond. Du reste, on apprend de Bretagne que l'opération de la symphise du pubis a été pratiquée fort heureusement à S. Paul-de-Léon.

MÉMOIRE *sur les bandages propres à retenir les hernies, dans lequel on examine en détail les défauts qui les empêchent de remplir leur objet; par M.* GEOFFROY, *reçu au College de Chirurgie pour la guérison des hernies ou descentes, & aux Hôpitaux pour la fourniture des bandages*. A Paris, chez Pancoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins; & chez l'Auteur, place du College des Quatre-Nations. 1778. *in-4°*. de 34 p. avec fig.

AVIS.

Le sieur de la Salle, ancien Chirurgien-major dans les Hôpitaux des armées du Roi, vient de publier un Mémoire instructif sur les vertus des *especes pectorales, béchiques &c*, auxquelles il a donné le nom de *Thé nouveau des Dames*. Ayant voulu nous assurer, par nous-mêmes, des plantes que le sieur de la Salle employe, nous avons reconnu que dans les especes dont il est question, il n'y en a que de très-saines, & que l'avantage qui résulte de leur usage, consiste dans leur choix; l'Auteur ayant eu soin de mettre les aromatiques en très-petite quantité. Il résulte de ce choix un mélange donr l'infusion théiforme est très-agréable, peut remplacer le thé, & convenir dans une infinité de circonstances où l'on a lieu de redourer celui-ci, & où l'on a besoin de béchiques incisifs, diaphorétiques &c, comme dans les catharres, l'asthme humide &c. Il y a beaucoup de personnes qui en prennent le matin en place de thé, de caffé, & qui s'en trouvent bien. On distribue ces especes chez le Sr. de Laville, Epicier-Droguiste, rue de l'Arbre-Sec, vis-à-vis la Fontaine.

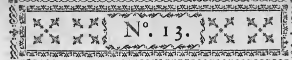
Nous croyons devoir avertir le Public qu'on distribue actuellement à la Foire S. Germain, un pain d'épice purgatif, capable de donner la mort. Une femme qui en a pris est encore dans le plus grand danger.

L'eau médicinale, dont on a parlé dans les Nos. précédens, & qu'on distribue chez le Sr. Polissart, Md. de vin, rue Ste. Avoie, vient aussi de causer la mort à M. de Salès, Officier de Dragons.

Errata du N°. 9 de la Gaz. de santé. Page 38, prem. colon. *Amænitates exoticæ*, lisez, *Amænitates academicæ*.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Du Jeudi 26 Mars.

Extrait d'une observation sur un accouchement, communiquée à la Société Royale de Médecine, par M. J. J. GALLOT, Correspondant de la Société &c.

De S. Maurice - le - Girard, le 17 Février 1778.

UNE femme âgée de 27 à 28 ans, après avoir fait une fausse - couche l'année précédente, fut prise de douleurs d'un premier accouchement le 20 Janvier 1777. Ces douleurs se soutinrent très-vives jusques au 21 au soir, qu'un bras de l'enfant s'engagea à l'orifice de la matrice ; une Sage - Femme ignorante ne pût y rien faire. Un Chirurgien appellé la nuit ne fut pas plus heureux ; car n'ayant pu terminer l'accouchement par les moyens connus, il *ceda*, dit-il, *aux instances de la malade & des assistans*, & coupa le bras de l'enfant vers midi le 23, ensuite agissant, selon lui, pour le mieux possible, il introduisit dans la matrice (on fremit au récit de cette avanture) le manche à bec d'une grande cuillere à pot de cuivre. Avec cet instrument extraordinaire, il brisa la poitrine, ouvrit le basventre & en accrocha les visceres, croyant par-là faciliter l'accouchement ; mais tout son succès se borna à meurtrir le vagin & la matrice, & à tourmenter horriblement cette pauvre femme.

Le 22 au soir, je courus chez cette victime de l'ignorance. Je la trouvai dans un état pitoyable, excédée de fatigues, accablée de douleurs, avec un pouls vif, intermittent, difficulté d'uriner, constipation absolue, soif brûlante &c. depuis cette manœuvre. On n'avoit employé ni saignées, ni lavemens, ni fomentations, rien enfin de capable de la soulager... J'ordonnai les boissons convenables ; je fis faire quelques embrocations adoucissantes sur les parties meurtries de l'abdomen ; je recommandai le repos. Cette misérable fut un peu moins agitée pendant la nuit, où elle fut occupée à arracher elle-même les côtes brisées de son enfant.

On m'appella le 23, sur les 5 heures du matin ; on vouloit que je terminasse l'accouchement ; je dis d'attendre l'arrivée de deux Chirurgiens qu'on avoit demandés. A peine de retour chez moi, c'est-à-dire, quelques minutes après, on vint me dire qu'elle venoit d'accoucher naturellement, & que l'enfant étoit venu par les pieds. J'y courus & trouvai une grosse fille très-bien constituée, la tête pétrie, toute la poitrine & l'abdomen dilacetés.... Le placenta étoit décolé ; je le trouvai en touchant ; je dis encore d'attendre pour sa sortie, & assurai que la nature se chargeroit bien du reste de la besogne, puisqu'elle venoit d'opérer quelque chose d'aussi étonnant. En effet, le placenta sortit bien entier sur les deux heures après midi.... Enfin cette pauvre femme s'est rétablie, malgré un engourdissement de la jambe & de la cuisse droites, & les meurtrissures qui étoient la suite des manœuvres horribles qu'on avoit employées. Elle s'est, dis-je, réta-

blie à l'aide de la seule nature & de quelques soins que je lui ai donné jusqu'à la fin de Mars qu'elle étoit entierement rétablie... Je m'abstiens des réflexions sans nombre que fait naître cette observation. Je fais des vœux pour quelque réglement capable de remédier à des abus de cette nature.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Versailles le 4 Avril 1778.

Il y a six ans, MM., que je fus attaqué d'une rétention d'urine. Je me sondai moi-même avec une éguille d'argent, à grain d'orge, & non creuse. Je sentis vers les glandes prostates une résistence, & par impatience, je voulus forcer l'obstacle. Il se fit à l'instant un déchirement douleureux, & la sonde retirée, le sang parut aussitôt avec des douleurs si aigues, que je tombai en syncope, sans que les urines vinsent. A chaque instant j'avois des envies d'uriner, & je ne rendois que quelques gouttes d'urine, mêlées de sang, & accompagnées des plus vives douleurs. Malgré les tisannes adoucissantes que je prenois, le mal ne diminuoit que foiblement, & je n'urinois que très-peu.

Au bout de quinze jours, étant à dîner, il me prit tout-à-coup un grand mal de tête, avec frisson & fievre très-marquée. L'on appella M. Berrand, Médecin, qui prit soin de moi, & bientôt il se déclara une fievre putride. J'eus au périné une douleur vive avec inflammation, & une tumeur qui augmentoit de jour en jour. Je fus saigné deux fois. L'on appliqua dessus des fondans & des cataplasmes émolliens. Les urines passoient difficilement; elles étoient blanches comme du lait, & dès-lors il se manifesta une tumeur dans les environs. Cette tumeur devint très-considérable; le périné s'ouvrit; il se forma un ulcere fistuleux, d'où il ne sortoit qu'un peu de matiere blanche & épaisse. M. Chevrier, Chirurgien, rue de Poitou au Marais, pansa longtems la plaie. L'on parloit de me faire l'opération de cette fistule, mais j'étois trop foible; on me laissa quelque tems pour me refaire.

De mon chef, je m'avisai de mettre sur la plaie un plumaceau, enduit de baume de Copahu & un emplâtre de diapalme pour le maintenir. Je le laissois huit jours; j'appliquois la main dessus chaque fois que je pouvois rendre un peu d'urine, afin qu'elle ne passa point à travers l'emplâtre. Enfin, au bout de 30 jours la plaie se cicatrisa; mais j'éprouvai pendant toute l'année qui suivit, des frissons, la fievre, & un engourdissement violent dans les cordons spermatiques. Le testicule & l'épidydime étoient du double de grosseur, & les urines se perdoient journellement. Ne sachant plus que faire, j'essayai des injections d'eau végéro-minérale avec un peu d'eau-de-vie camphrée. A la premiere que je fis, je rendis des glaires noires & filandreuses, il y en avoit de six pouces de long, & je sentois peu-à-peu un soulagement dans le canal & ses environs. Les urines reprirent leur cours peu-à-peu, & il se déposoit dans le pot de chambre une quantité de glaires dont l'odeur étoit très-désagréable. J'ai continué ces injections pendant trois mois, deux & trois fois par jour, & je sentois chaque fois un rafraîchissement qui me faisoit autant de bien que de plaisir. Présentement il ne me reste pour toute incommodité qu'un peu de retrecissement dans l'uretre du côté du bulbe, & j'ai un embonpoint que je n'avois jamais eu.

J'ai cru devoir vous faire part d'une guérison qui peut intéresser le public.

J'ai l'honneur d'être &c. PELLETTIER,

Nouvelles observations de M. GASTELLIER, *Médecin à Montargis, en réponse à celles de M.* RETZ, *Médecin à Arras, insérées dans le Numero 6, 1778, relativement à la question proposée dans le No. 51, 1777.*

Refellere sine pertinaciâ, refelli sine iracundiâ.

Il y a tout lieu de présumer que M. Retz est entierement au fait de la question proposée dans le N°. 51 *; aussi suis-je bien moins surpris à son égard qu'il l'est au

* Voy. le N°. 51, 1777, dans lequel on propose une question *Théologico-medico-Chirurgico-légale*, relative à l'art des accouchemens, & où l'on donne à deviner par quels moyens ou plutôt par quelle espece d'opération une femme prête à périr fut accouchée heureusement, disoit-on, d'un enfant mort, sans le secours du forceps ni de la section de la symphise. M. Gastellier tâcha de résoudre la question dans le N°. 3, 1778, & d'expliquer l'enigme. Il demanda en même

mien de la maniere de saisir le mot de l'enigme. Je le prie de me suivre de bonne foi & de voir avec impartialité en quoi mes observations manquent le but, proposé dans le Mémoire à consulter. Le même motif nous animant l'un & l'autre, il ne peut résulter aucun désavantage de cette comparaison.

La femme qui fait le sujet de ma premiere observation étoit bien constituée; sa grossesse fut heureuse; elle eut des accès épileptiques aussi forts que fréquens. Elle fut saignée deux fois, & je mesurai la quantité de sang sur l'état de son pouls. Elle eut deux foiblesses, dont une considérable, mais qui ne dura pas 28 heures; l'orifice de l'uterus se dilata de la largeur d'un écu de 6 liv. Jusques-là, les efforts de la nature avoient paru insuffisans à la personne chargée d'administrer des secours, puisqu'elle alloit, pour conserver la vie de la mere, arracher celle de l'enfant. Voilà donc jusqu'ici la plus grande parité. Toute la différence consiste dans la seule terminaison qui a été heureuse chez l'une, & tragique chez l'autre. La mere & l'enfant qui sont le sujet de mon observation, ont été conservés & vivent encore aujourd'hui, tandis que ceux du Mémoire à consulter ont péri l'un & l'autre. Je ne dissimulerai pas, surtout d'après les nouveaux éclaircissemens de *M. Retz*, que les accidens n'ayent peut-être été plus graves & plus rapides chez la femme dont il donne l'histoire, que chez celle qui fait le sujet de ma premiere observation, dans laquelle ils auroient très-certainement été les mêmes, si je ne fusse pas arrivé assez à tems pour les prévenir.

D'après cet exposé, je ne vois pas trop pourquoi *M. Retz* s'écrie si fort que *ma premiere observation ne ressemble point, n'a même aucun trait à la question proposée*. Il n'y a point de lecteur qui ne soit frappé de leur parfaite ressemblance. Ces deux accouchemens, encore une fois, ne different entre eux que par leur terminaison, & en ce que l'un a été présidé par un Magistrat, & l'autre par un Homme de l'Art qui a sçu seconder utilement les efforts de la nature.

Ma deuxieme observation, quoiqu'en dise *M. Retz*, est plus décisive qu'il ne le pense, & suppléroit complettement à ma premiere s'il y manquoit quelque chose. Il y a dans celle-ci des défauts de conformation insurmontables à la nature. L'enfant étoit mort dans le sein de sa mere; son extraction a été faite avec les crochets; voilà donc la plus grande similitude. La différence de ma deuxieme observation avec celle du Mémoire à consulter, consiste en ce qu'on parle d'une maniere fort équivoque des obstacles insurmontables à la nature, chez une fille bien constituée, tandis que je les spécifie clairement chez une très-petite femme, mal conformée & toute contrefaite. Une autre différence est, que j'annonce par des signes non équivoques la mort de l'enfant, tandis que l'anonyme & *M. Retz* lui-même l'annoncent d'une maniere peu concluante. En effet, l'un dit & assure *qu'il étoit mort dans le sein de sa mere*; l'autre, *qu'il parut mort depuis deux jours*. De pareilles assertions ne suffisent pas. Il faut les preuves les plus évidentes.

La suite à l'ordinaire prochain.

Mémoire à consulter.

Le malade que soigne M. Salinier, Médecin, a exécuté l'ordonnance de M. de Villiers, (voy. N°. 42 & 43, 1777.) Il a pris plusieurs lavemens émolliens, quel-

tems de nouveaux éclaircissemens sur le cas proposé, rapporté en effet d'une maniere trop vague. M. Retz les donna dans le No. 6. Il dit que l'enfant avoit été tiré, par ordre du Magistrat, avec les crochets, & que la mere étoit morte le 4e. jour de l'opération. Il ajouta que dans les réponses on avoit perdu de vue le fond de la question; que les observations rapportées par M. Gastellier n'avoient point assez trait à la question proposée, qu'enfin il demandoit plus clairement: *Quel est le parti à prendre, dans le cas où la mere & l'enfant sont en danger de perdre la vie par des causes qui paroissent insurmontables à la nature?* Tels sont les principaux points sur lesquels M. Gastellier va se justifier. Comme nous sommes certains que ce Médecin est très-instruit, surtout dans la partie des accouchemens, nous l'invitons au nom de l'humanité, de vouloir bien examiner surtout la principale question, déterminer si la conduite qu'on a tenu à Arras est d'accord avec la consultation de la Sorbonne, datée du 16 Avril 1648, & enfin quelle est celle qui, dans ces circonstances, s'accorde le mieux avec la nature, la raison, la religion, les lumieres de l'art & l'humanité. Nous pouvons nous tromper, mais nous croyons qu'il n'y a qu'un très-habile Médecin, & versé dans cette partie, qui puisse éclaircir d'abord la question en déterminant le degré de danger, & calculant les ressources de la nature, & la résoudre enfin, en établissant des principes certains.

quefois anodins. Il a fait usage de tems en tems de la pulpe de casse. Les sangsues ont été appliquées à l'anus. Il a pris des délayans & près d'une vingtaine de bains. Il vient de quitter le lait d'ânesse qu'il a pris cinq ou six semaines. Le seul moyen auquel il n'a pas voulu avoir recours, c'est le cautere.

Les sangsues & les bains l'avoient affoibli. Le tenesme persiste avec la même force; le plus souvent il rend des glaires blanches, sanguinolentes, ou jaunâtres. Il ne se plaint plus de l'incommodité que lui causoient les matieres dures qu'il rendoit; elles sont devenues plus molles, mais elles lui donnent, à leur issue, des douleurs vives au fondement.

Il a repris les alimens solides qu'il avoit quittés, & ses forces s'en trouvent mieux; cependant elles ont baissé au point qu'il n'oseroit marcher sans bâton. Quoique mangeant assez, il maigrit beaucoup, & ne dort presque pas. Il est dégoûté, mais il a envie de manger de tout; il a l'estomac embarrassé; sa digestion est lente; il a beaucoup de vents.

Les urines passent avec peine & avec des picotemens douloureux. Son Chirurgien, homme experimenté, avoit découvert, il y a quatre mois, au rectum vers le coccix, un bouton solide, de la longueur & grosseur de la moitié d'un gland de chêne. Il croit trouver à présent, que son volume est un peu diminué; mais il s'en est formé nombre d'autres petits autour de celui-ci, & on trouve une espece de rudesse & de racornissement aux membranes du rectum, surtout vers le sphincter de l'anus.

On supplie Messieurs les Consultans de vouloir bien prendre la peine de donner en détail les remedes pour cette saison. La réponse au Mémoire a donné à M. Salinier une haute idée des talens de M. de Villiers, & beaucoup de confiance en lui.

Le malade sent habituellement une douleur qui lui semble partir des reins, qui s'étend le long de l'os sacrum, autour du fondement, au col de la vessie & dans la partie interne des cuisses & du périné. Il a une extinction de voix avec une sécheresse dans toute la poitrine, & une espece de défaillance presque habituelle.

Les douleurs que le malade ressent le long du dos l'obligent d'y porter souvent les mains, & de se frotter cette partie, il lui semble que par ces frictions les glaires se détachent plus facilement.

SALIGNIER, Médecin.

Nous invitons M. de Villiers à vouloir bien donner de nouveau ses conseils. Ils ne peuvent manquer d'être fructueux.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

NOTICE *des Hommes les plus célebres de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, depuis 1110, jusqu'en 1750 (inclusivement), extraite (en plus grande partie) du manuscrit de feu M. Thomas-Bernard* BERTRAND, *communiqué par M. son Fils, rédigée par M. Jacques-Albert* HAZON, *Docteur-Régent de la même Faculté.* A Paris, chez B. Morin, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques. 1778. *in*-4°. de 270 pag.

Le Rédacteur a partagé cet ouvrage en trois époques; savoir, depuis le milieu du XIIme siecle jusqu'au milieu du XVme; depuis le milieu du XVme, jusqu'à la fin du XVIme; & depuis le commencement du XVIIme, jusqu'au milieu du XVIIIme; avec un discours ou tableau de la Faculté, à la tête de chaque époque.. On y fait mention des Ecoles de Médecine les plus anciennes & les plus célebres de l'Europe, de celles de Cordoue, de Salerne & de Montpellier (cette derniere à-peu-près la même date que celle de Paris;) cet écrit est fait pour servir de suite & de complément à l'Histoire abrégée de la Faculté, que l'Auteur avoit donnée sous le titre d'*Eloge Historique de la Faculté*, imprimée en 1773, chez Butard.

OBSERVATIONS *sur différens moyens propres à combattre les fievres putrides & malignes, & à préserver de leur contagion; par M. J. B. D. M.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Mequignon, l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. 1778. *in*-8°. de 122 p.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

N°. 14.

Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 2 Avril.

Suite des observations de M. Gastellier.

Quant à la contradiction que me reproche *M. Retz*, elle est, je puis dire, sans fondement; elle n'a été probablement apparente qu'à lui seul, car je ne crois pas qu'aucun lecteur ait pu juger que je me sois retracté lorsque je disois: *Comme j'ignore les raisons qui ont dicté le Mémoire à consulter, je m'en tiendrai à ce que j'ai voulu prouver, savoir que l'opération césarienne n'est admissible dans aucun cas, sinon dans celui de mort subite de la mere qui peut, par cette raison, donner quelques espérances pour la vie de l'enfant. Dans tout autre circonstance, je ne serai jamais d'avis qu'on la mette en pratique, surtout lorsqu'il y a possibilité de conférer le baptême par injection. Les deux cas cités ci-dessus sont sans doute exceptés.* Ces deux cas cités les voici: *Il n'y avoit que deux circonstances qui auroient pu déterminer à en venir à cette extrémité,* (*à l'opération césarienne*) *la rupture de la matrice, ou l'impossibilité physique d'obtenir l'enfant autrement, c'est-à-dire, par les voyes ordinaires & avec les mêmes instrumens nécessaires.* Si j'ai d'abord donné trop d'extension à ma proposition, je l'ai aussitôt restreinte par l'exception des deux cas dont je parle. Ainsi il n'y a donc point de retractation de ma part. Mais, pour lever toute espece d'équivoque à ce sujet, je vais tâcher de m'expliquer plus clairement.

A mon avis, l'opération césarienne est indiquée dans trois circonstances seulement, 1°. dans celle de mort subite de la mere; 2°. dans celle de rupture de la matrice; 3°. enfin dans celle de l'impossibilité physique d'extraire l'enfant par les voyes naturelles. Développons ce troisieme & dernier cas dans lequel se trouvera renfermée la réponse à la nouvelle demande que fait *M. Retz. Savoir s'il est permis suivant la religion, les regles de l'Art & les loix de sacrifier la mere pour sauver la vie de l'enfant, ou l'enfant pour sauver la vie de la mere, & lequel des deux doit être la victime?*.

Je dis donc que l'opération césarienne est indiquée & même indispensable, lorsqu'il y a impossibilité physique d'extraire l'enfant par les voyes naturelles. Mais cette impossibilité, je la borne aux défauts de conformation insurmontables à la nature & à tous les secours de l'Art, jointe à la conviction la plus évidente que l'enfant est plein de vie. Ces deux cas réunis: la vie de l'enfant bien constatée, & l'impossibilité de la lui conserver autrement ne permettant pas de délibérer un instant sur la nécessité absolue de pratiquer cette opération; en la faisant on ne sacrifie personne, la vie de l'enfant est assurée, & celle de la mere est au plus douteuse; en ne la pratiquant point, l'enfant est voué à une mort certaine qui est presque toujours suivie de celle de la mere. *M Retz* doit voir actuellement que, par des obstacles insurmontables à la nature, je n'entends pas parler de ceux produits par une perte excessive, par des foiblesses fréquentes, par des accès épileptiques violens &c. qui mettent toujours la vie de la mere & celle de l'enfant dans le plus grand danger. Alors, ce seroit ajouter aux accidens les plus graves un

nouveau qui à coup sûr précipiteroit la mort de l'un & de l'autre. Si, dans ma réponse, je me suis appésanti sur l'inutilité de l'opération césarienne pour le cas proposé, c'est que je la considérois effectivement telle, & que n'ayant pas le mot de l'énigme, je n'aurois jamais imaginé que l'on se fût astuté de la mort de l'enfant dans le sein de sa mere, par le moyen des crochets.

Le rigorisme de *M. Retz* relativement à ma prétendue rétractation m'autoriseroit à relever plusieurs contradictions de sa part; mais non, je menage au lecteur le plaisir de les saisir, il y en a une entre-autres, si manifeste, qu'elle n'a pu échapper même aux moins attentifs & que voici. *M. Retz* dit dans un endroit, que *l'enfant* dont il donne l'histoire, *parut mort depuis deux jours*; & un peu plus bas, il conclud que la certitude de la mort de l'enfant de ma deuxieme observation rendoit celle - ci insuffisante pour décider quelque chose relativement à la question, *en ce que*, continue-t-il, *il ne pouvoit courir aucun risque*. L'enfant dont il parle dans son Mémoire n'étoit donc pas mort? S'il ne l'étoit pas, pourquoi l'annoncer comme telle? S'il l'étoit, surquoi donc enfin tombe la différence?

Mémoire à consulter.

Une femme âgée de 60 ans, qui a eu 16 enfans, actuellement détenue dans son lit depuis trois mois à cause des vives douleurs qu'elle éprouve, & d'un écoulement par les voyes naturelles, demande conseil sur son état.

Cet écoulement a paru il y a environ douze ans; mais il n'étoit pour lors qu'un simple écoulement de fleurs blanches qui continuoit pendant tout l'intervalle d'un retour périodique à l'autre.

Pendant cet espace de tems (12 ans) il a paru constamment à la malade, un petit bouton sur le nez, qui a produit une croûte épaisse, laquelle duroit cinq à six mois; elle tomboit, il en paroissoit une autre, sujette au même accident.

La malade, longtems avant la cessation des évacuations périodiques, & pendant qu'elle avoit ces différentes croutes, éprouvoit en certains tems, des douleurs vagues, tantôt à une partie du corps, tantôt à l'autre, & avoit presque toujours la tête douloureuse.

Elle portoit alors un cautere à la jambe, dont elle ne retiroit aucun fruit; c'est ce qui la détermina à le quitter, il y a près de cinq ans.

Depuis la cessation des regles (il y a environ trois ans) les douleurs qu'elle éprouvoit ont été plus fréquentes & plus vives; & la croute qui étoit sur la partie cartilagineuse du nez, occasionnée par un bouton primordial, n'existe plus; mais elle a laissé à sa place une tache d'un rouge violet, & l'évacuation des fleurs blanches a toujours continué sans relâche depuis environ cinq mois.

Aujourd'hui, détenue dans son lit, la malade éprouve des douleurs si vives aux reins, au bas-ventre, aux parties génitales, aux hanches & au haut des cuisses, que sur 24 heures, elle en passe au moins 15 dans l'état le plus triste. Depuis ces cinq mois, l'évacuation par les voyes naturelles est plus abondante dans certains jours, dans d'autres l'évacuation est la même. Un serieux examen ayant été fait, de la nature de cette évacuation, il a été reconnu qu'elle étoit purulente & quelquefois entremêlées de quelques filamens sanguinolens.

Pendant le relâche que la malade éprouve dans ses douleurs aux reins, au bas-ventre, aux parties génitales, aux hanches, & au haut des cuisses, relâche qui ne dure que l'espace d'environ 6 à 7 heures, la malade ressent d'autres douleurs vagues, tantôt à une épaule, tantôt à l'autre, tantôt à un bras, à une cuisse, tantôt aux autres, & enfin tantôt à un pied, tantôt à l'autre, & même aux oreilles, mais principalement à la tête.

Pendant l'intervalle de trois mois que la malade est dans son lit, elle n'a eu d'autre sommeil que celui qu'on lui a procuré artificiellement, & dont elle n'a pu jouir que par des intervalles très-courts, comme d'un quart-d'heure, quelquefois d'une demi-heure, à deux ou trois reprises en 24 heures.

Depuis environ 12 ans & en différens tems, la malade a fait usage des remedes suivans, des bouillons rafraichissans & un peu apéritifs, de l'eau de poulet, des légers purgatifs, du lait d'ânesse qui est le seul que son estomac ait pu supporter, & de l'extrait de cigue. Ces moyens ont été réitérés plusieurs fois, ainsi que les bains & demi-bains.

Aujourd'hui on fait usage d'injections déterfives, sans en retirer aucun fruit.

Réponse.

En attendant qu'on donne d'autres avis, le nôtre est que cette Dame reprenne les bains, le lait d'ânesse, le petit-lait, qu'elle suive un régime adoucissant, & qu'elle se soumette à un traitement méthodique avec les frictions mercurielles. Sans assurer que ces maux soient vénériens, nous les croyons du genre de ceux qu'on combat avantageusement avec le mercure. S'il y a de la répugnance pour ce genre de secours, on peut y suppléer par l'usage de la gomme de gayac, dont on espere qu'elle retirera un prompt soulagement, surtout après les bains.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Exposé des Mémoires pour servir à l'Histoire de Cayenne & de la Guyane françoise; par M. Bajon, annoncés dans les Nos. 45, 1777, & 8, 1778, de nos feuilles.

Parmi la foule des livres qui paroissent journellement, on doit distinguer les Mémoires de M. Bajon, Correspondant de l'Académie Roy. des Sciences. Ils sont au nombre de 28, dont il y en a 13 destinés à l'histoire des maladies qu'on observe dans cette Colonie; les autres ont pour objet plusieurs points d'histoire naturelle, de commerce, d'agriculture. L'Auteur a eu soin d'enrichir son ouvrage de plusieurs figures, lorsqu'il a été question de faire connoître les animaux dont il parle. On y voit plusieurs quadrupedes & oiseaux qui offrent des particularités remarquables, tels que le *Parraqua*, le *Maraye*, l'*Hyacou*, le *Camouclé*, le *Touyouyou* &c. parmi les oiseaux; le *Marmose*, le *Tapir* ou *Maïpouri*, parmi les quadrupedes &c. Mais la partie la plus essentielle pour nous, & la plus étendue de cet ouvrage, est celle qui concerne les maladies soit internes, soit externes.

Celles qui attaquent les Européens nouvellement débarqués, les épidémiques qu'on observe dans les deux saisons de Cayenne, celles qui attaquent les petits enfans, le *Tetanos*, & les maladies chroniques, font l'objet des 2e 3e. 4e. 5e. 6e. & 8e. mémoires contenus dans le premier volume; le *mal d'estomac*, le *mal rouge* ou *la lepre*, les différentes especes de *pians & le dragonneau*, maladies particulieres aux Negres, font celui des 7e. 9e. & 10e. mémoires du même vol. Les 15e. & 16e. sont destinés à l'examen du *Manioc* avec des remarques sur sa culture, sur les qualités vénéneuses de son eau & sur les moyens d'arrêter ses progrès.

Dans le 2e. volume, il y a trois mémoires qui ont pour objet le traitement des plaies, relativement aux pays chauds, celui des inflammations, abcès, gangrenes & ulceres; on en trouve un sur un poisson à commotion électrique, connu à Cayenne sous le nom *d'anguille tremblante*; un autre sur la culture des plantes, enfin un troisieme & dernier sur les corps lumineux qui brillent dans l'obscurité sur la mer.

De tous les ouvrages de ce genre, il y en a bien peu qui renferment autant d'observations utiles que celui-ci. Les objets d'utilité réelle sont même presque les seuls auxquels l'Auteur s'est particuliérement attaché. Tout y est marqué au bon coin. Plusieurs années de séjour à Cayenne l'ont mis à portée de connoître parfaitement ce pays. Il l'a vu en Physicien, en Naturaliste, en bon Observateur, en Médecin, en habile Chirurgien. La plûpart de ses observations sur le Tetanos, (maladie formidable qui détruit les Negres dans les Colonies) sur le Dragonneau, dont feu M. Petit & d'autres avoient nié l'existence & qu'on traitoit mal; sur les pians qui étoient peu connus; sur la lepre; sur le traitement des maladies chirurgicales dans les pays chauds, &c. &c. sont entierement neuves & offrent de nouvelles vues. L'Auteur, jaloux, avec raison, du suffrage de l'Académie Royale des Sciences, a soumis son ouvrage au jugement de cette Compagnie, & l'approbation qu'il en a obtenu en est un garant assuré de celle du Public.

Avant de finir cet article, nous ferons une remarque sur le Tetanos particulier qu'on appelle *mal de machoire* *, objet intéressant pour toutes les Colonies. Ce mal qui n'attaque les enfans que depuis l'instant de leur naissance jusqu'au neuvieme jour, ou les adultes après quelque blessure, est ordinairement mortel, surtout pour les enfans.

La cause de cette maladie est parfaitement ignorée. Cette ignorance a donné lieu à des systêmes & à des pratiques aussi

* C'est un état spasmodique des muscles de la machoire inférieure, par lequel la bouche se trouve très-étroitement fermée.

ridicules que celles qu'on a employées pour préserver les enfans de la petite-vérole, en leur dégorgeant le cordon ombilical au moment de leur naissance.

Le mal de machoire ressemble à toutes les maladies capables de se transmettre, qui étant une fois formées & déclarées par une combinaison de causes quelconques, presque toujours ignorées, se soutiennent jusqu'à ce qu'on prenne les mesures convenables pour les faire cesser. Ce mal fut observé, pour la premiere fois, en Europe, à l'Hôpital de Kuttenberg, après l'action de Chotusitz, parmi les troupes du Roi de Prusse, & n'est peut être pas encore éteint. Les hommes les plus légérement blessés, & qui en étoient attaqués, mourroient presque tous. Les embrocations avec l'huile & l'usage de l'opium furent les secours les plus puissans qu'on pût employer. M. Bajon assure que l'usage des sudorifiques est encore préférable en Amérique. L'expérience seule peut décider quels sont de ces remedes ceux qui méritent la préférence. Mais ce qu'il y auroit de très-important pour les Colonies, seroit la découverte d'un préservatif, surtout pour les nouveaux nés. La maladie s'est tellement répandue dans plusieurs endroits de l'Amérique, qu'elle y attaque jusqu'aux chevaux.

Cette marche & toutes ces singularités annoncent donc une cause commune qui agit plus facilement sur les nouveaux nés que sur les adultes, mais qui n'attaque ces derniers que lorsqu'une circonstance, telle qu'une blessure, peut donner accès au principe de la maladie. Nous ne pouvons pas nous persuader que l'air puisse en être la cause ou le véhicule; mais il est très-probable qu'elle ne se répand que par des foyers de contagion. D'après cette idée, qu'on ne donne ici que comme une conjecture, il y auroit une expérience bien simple à tenter en Amérique, dans les lieux où la maladie regne; ce seroit de faire accoucher les femmes par des personnes qui auroient la plus grande attention à tenir les linges qu'on employe, très-propres, & un soin particulier d'éloigner des accouchées ainsi que des nouveaux nés, surtout au moment qu'on les reçoit & qu'on leur lie le cordon ombilical, tout ce qui pourroit être suspecté d'infection.

Dictionnaire *historique de la Médecine ancienne & moderne, ou Mémoires disposés par ordre alphabetique pour servir à l'histoire de cette science, & à celle des Médecins, des Anatomistes, Botanistes, Chymistes & Chirurgiens de toutes les Nations; par M. S. Eloy, Conseiller-Médecin ordinaire de Son Alt. R. Monseigneur* le Duc Charles de Lorraine & de Bar, & *Médecin-Pensionnaire de la ville de Mons; en 4 vol. in-4°.* Prix 36 liv. Chaque vol. contiendra environ 90 feuilles d'impression. A Mons, chez Hoyoir, Imp. Libraire.

Ce Libraire donne avis que l'ouvrage sera en vente, dans le courant du mois prochain. Il prie ceux qui voudroient se le procurer, de lui en donner avis directement à Mons, afin qu'il en puisse faire l'envoi sans aucun retard.

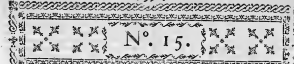
Le Parfait Boulanger, *ou Traité complet sur la fabrication & le commerce du pain; par M. Parmentier, Pensionnaire de l'Hôtel Royal des Invalides, Membre du Collège de Pharmacie de Paris, de l'Académie des Sciences de Rouen & de Lyon, Démonstrateur d'histoire naturelle.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez Monory, Lib. rue de la Comédie-Françoise. 1778. *in-8°.* de 638 pag.

Mémoire *sur un nouveau moyen de se préserver de la foudre; par M. l'Abbé Bertholon, de St. Lazarre, & Professeur en Théologie, au Séminaire de Beziers.* A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel. 1777. *in-4°.* de 30 pag.

Nouveau Manege *méchanique, proposé pour les paralytiques, rhumatismes, gouttes, enfans qui se nouent, &c. & pour toutes les maladies où il faut forcer la nature à reprendre ses fonctions d'équilibre; avec un Sommaire sur la nature du Feu, &c. par M. Ch. Rabiqueau, Avocat en Parlement, Ingénieur-Opticien du Roi, &c.* A Paris, chez l'Auteur, Parvis Notre-Dame; chez Cailleau, Imp. Lib. rue S. Severin, & chez Desnos, Lib. rue S. Jacques. 1778. *in-8°.* de 23 pages, avec fig. Prix, 1 liv. 4 f.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Méquignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 9 Avril.

De Paris.

On commence à s'appercevoir dans la Capitale combien il est important de remédier aux abus qui concernent la santé. Depuis l'exécution de l'Ordonnance de Police qui supprime l'usage des vaisseaux de cuivre, dont on se servoit pour le lait, & celui des plaques de plomb chez les Marchands de vin, on ressent déja les avantages de cette double reforme. Il est certain qu'il arrive beaucoup moins d'accidens; les Traiteurs sont beaucoup plus attentifs à tenir leur vaisselle propre, depuis qu'ils sont surveillés; & c'est au Magistrat bienfaisant qui dirige la Police qu'on est redevable de cet avantage.

Le regne de l'alkali-volatil fluor & l'enthousiasme qu'on avoit pour ce genre de secours, commencent à diminuer, depuis quelques accidens survenus à la suite de son usage. On s'est convaincu que ce n'est point un remede indifférent; que l'alkali-volatil est un caustique comme Boerrhaave l'avoit annoncé; qu'il est capable, lorsqu'il est mal administré, de donner la mort à ceux qu'on auroit pu rappeller à la vie par des moyens plus simples & moins dangereux, & qu'il n'y a d'avantage à attendre de la part de ce secours, que lorsque des Gens de l'Art éclairés en dirigeront l'usage. On conseille à tous ceux qui s'en servent de ne point le porter à l'intérieur dans tous les cas d'asphyxie, & de s'assurer de la maniere dont il est fait, avant de le donner dans l'apoplexie.

L'électricité a les plus grands succès, depuis qu'elle est enlevée aux mains de l'empirisme. On s'en sert non comme d'un spécifique, (cette prétention étoit le comble de l'ignorance & du ridicule) mais comme d'un moyen qu'on fait agir seul, ou qu'on combine avec d'autres secours, suivant les circonstances. C'est principalement à M. Mauduit de la Varenne qu'on sera redevable un jour de cette maniere heureuse & raisonnée d'employer l'électricité.

On remarque que la petite-vérole a pris, depuis quelque tems, un caractere de malignité qu'il est presque impossible de vaincre. On attribue ce changement aux différens filtres viciés par lesquels on a fait passer imprudemment le virus de cette maladie. Des évenemens frappans & malheureux, observés récemment, ont fait faire des réflexions profondes sur la nécessité des précautions contre ce fléau. On a admiré la conduite des Magistrats de S. Omer; mais la difficulté de se précautionner généralement dans la Capitale effraye. En attendant qu'on prenne des mesures pour en venir à ce point, on invite les habitans de la Province à empêcher la communication entre les sains & les malades, autant que les circonstances le permettront. On apprend de Geneve qu'on y a pris le parti, dans la derniere épidémie, d'envoyer les malades hors de la Ville, & que cette conduite en a mis un grand nombre de personnes à couvert. Déja, un Medecin des plus éclairés & des plus distingués du

Royaume, M. Durande, de l'Académie de Dijon, a donné des preuves de son zele & de ses lumieres, en invitant ses compatriotes, (voyez *Affiches de Bourgogne*, du 13 Janvier 1778) à prendre le même parti, comme le seul qui soit daos la nature & qui ne laisse aucun regret.

M. Mesmer, Médecin de Vienne, est arrivé dans cette Ville, avec l'intention d'y faire des expériences & de donner des preuves de son savoir. Il a demandé des Commissaires pour les rendre témoins de ses prodiges. Un principe inconnu, auquel il donne le nom de *magnetisme animal*, dont il prétend connoitre le mouvement & l'influence sur le corps humain ; la simplicité des moyens qu'il employe pour remédier aux maladies les plus difficiles à vaincre, tout cela pique la curiosité, & les Médecins, les Physiciens de la Capitale sont aussi impatiens de voir l'exécution de ce qu'il promet, qu'ils seront empressés de publier ses succès, s'il en obtient. Nous aurons soin de rendre compte au public de ce qui aura été observé relativement à cet objet.

C'est à la vigilance & à l'attention qu'a M. le Noir, Lieutenant Général de Police, de veiller à la sûreté des citoyens, que le Public est encore redevable de l'avantage dont il jouit aujourd'hui de n'être plus exposé aux coups meurtriers de *l'eau médicinale*, dont on a parlé dans les feuilles précédentes. Cette eau a été proscrite, avec raison, par ce sage Magistrat, qui en a fait défendre la distribution ; & c'est une épée de moins tirée contre le public.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur un nouveau antiscorbutique.

Les affections scorbutiques, MM., étant communes, dans ce moment-ci, parmi le peuple le plus pauvre, je vous prie d'insérer dans votre feuille le remede suivant, publié récemment à Londres par M. Hulme, comme un des plus puissans moyens de guérir les maladies scorbutiques en assez peu de tems. Il a en outre divers avantages sur tous les autres antiscorbutiques, parce qu'il est plus commun, moins cher, moins désagréable au goût, & plus facile à conserver longtems & partout sans s'altérer ou perdre de son action.

Préparation. Prenez de sel * de Tartre purifié, une once: faites-le fondre dans seize onces d'eau commune: étiquetez ce mélange, *mixture alkaline*.

Prenez d'esprit de vitriol, deux onces: (par mesure) mêlez dans quatorze onces d'eau commune ; étiquetez ce mélange, *mixture acide*.

Ayez ces deux médicamens sous la main auprès du malade avec une mesure propre à contenir juste une demi-once de liqueur.

Administration. Mettez une demi-once de la mixture alkaline dans trois onces d'eau commune; & faites boire ce mélange au malade : puis, sans aucun intervalle, metrez une demi-once de mixture acide dans la même quantité d'eau ; & faites boire au malade.

On administrera ce remede quatre fois par jour de la même maniere, & même plus souvent si les symptômes scorbutiques sont graves & urgens.

Il est à propos de disposer les malades à l'usage de ce remede par une purgation douce ; & si durant le traitement il survient de la constipation, on la dissipera & on préviendra son retour en prescrivant quelque médicament ou aliment qui tienne le ventre libre. On tiendra autant qu'il sera possible les malades à l'usage des végétaux pour leur nourriture, ou du moins on évitera les viandes & poissons salés & fumés.

Il y a lieu de croire que si on fait prendre ce remede deux ou trois fois le jour aux équipages des vaisseaux, ou du moins aux sujets qui ont de la disposition au scorbut, on empêchera les affections scorbutiques d'augmenter, & on en dissipera entierement les commencemens. Il suffit de le mêler, chaque jour, à l'eau qui doit servir de boisson, dans la proportion d'environ un demi-gros de sel de tartre, & d'un gros d'esprit de vitriol, pour chaque pinte ou deux livres d'eau, ayant attention de faire fondre ce sel de tartre dans une moitié de cette eau, d'étendre l'esprit de vitriol daos l'autre moitié, & de mêler doucement ou peu à-peu ces deux eaux médicamenteuses. Au reste, la connoissance des effets & des vertus des deux substances employées pour composer ce remede antiscorbutique, nous autorise à regarder l'eau à laquelle on le mêle, comme stomachique, antiputride, anti-

* Alkali de tartre.

vermineuse, diuretique & corrigée en grande partie des mauvaises qualités qu'elle acquiert par son sejour dans des tonneaux fermés, durant les voyages de long cours, surtout dans les climats chauds.

Le Ministre qui s'occupe avec tant de zele & d'applaudissement de tous les moyens qui peuvent contribuer à la conservation de la Marine royale & à ses succès, a déja donné connoissance de ce remede aux Chirurgiens des vaisseaux, & demande des rapports détaillés sur ses effets.

J'ai l'honneur d'être, &c. L. B. D. P. Médecin de la Faculté de Paris.

Remarques.

Quand il n'y auroit que l'esprit de vitriol, il est à présumer que les effets de cette eau seroient avantageux surtout dans les pays chauds. Ce remede a un autre avantage, suivant M. Hulme; c'est le même qu'il a publié comme capable de briser la pierre dans la vessie. Ainsi, on aura en même tems un lithontriptique & un antiscorbutique, nous ne disons pas assurés, mais doués de grandes vertus. Du reste, on voit que par le mélange de ces deux sels, on forme un véritable tartre vitriolé, & qu'il n'y a point d'inconvénient à l'employer.

Nous apprenons, dans ce moment, qu'on a employé, en dernier lieu, avec beaucoup de succès, dans le scorbut, le grateron, *Galium aparine*, Lin.

Lettre de M. MARET, Sécretaire perpétuel de l'Acad. de Dijon, à M. STEINACHER, Apoticaire.

De Dijon, le 10 Janvier 1778.

« J'ai lu, M., votre lettre à l'Académie, & j'ai mis sous les yeux de cette Compagnie les œthiops martiaux & le safran de mars que vous y aviez joint.

Vos œthiops ont paru très-bons, & l'on a reconnu dans votre safran de mars par réverberation, toutes les qualités que vous annoncés. Mais le safran de mars de Zwelpher a les mêmes propriétés.

Quant à vos œthiops, l'Académie fera répéter l'opération que vous indiquez. Mais elle est persuadée d'avance du succès qu'elle doit avoir. Le travail que les Commissaires, chargés du cours de chymie, ont fait sur les alkalis, leur a prouvé qu'on peut faire très-promptement de l'œthiops martial, non-seulement en suivant le procédé que j'ai fait connoître à la Société Roy. de Médecine, en précipitant par un alkali-volatil très-caustique, une dissolution nitreuse de fer bien pure, mais encore en employant les alkalis fixes dans un état de causticité.

Le Chapitre XIII de nos Essais faisant partie du 3e. volume qui est sur le point d'être mis en vente, renferme à ce sujet, plusieurs détails intéressans.

Vous y verrez, M., que la dissolution de mine de fer spathique dans le vinaigre, précipitée par l'alkali-fixe caustique, donne un très-bel œthiops martial, mais que l'on n'a qu'un safran de Mars, si l'alkali-fixe dont on se sert n'est pas caustique.

Vous y verrez encore un procédé bien plus expéditif, & qui consiste à faire digerer quelques instans de l'alkali-caustique sur de la mine de fer spathique réduite en poudre impalpable, à filtrer la dissolution, à édulcorer avec de l'eau le dépôt resté sur le filtre & le laisser sécher sur le filtre même.

Les Médecins doivent voir avec bien de la satisfaction se multiplier les procédés capables de donner un remede aussi utile. Celui que vous avez découvert & ceux qu'on trouvera dans le Chap. XIII de nos Essais, seront préférables à celui que j'ai fait connoître, parce qu'ils sont moins dispendieux. J'en fais ici l'aveu de très-bon cœur, & vous pourrez, si vous le souhaitez, M., rendre cet aveu public en faisant imprimer ma lettre.

Je n'ai jamais attaché beaucoup d'importance à cette découverte, qui cependant est précieuse comme preuve de la théorie des chaux métalliques produites par l'affinité de l'air avec la terre de métal, & qui le feroit relativement à la pratique médicinale si votre procédé & ceux dont vous trouverez l'exposé dans l'endroit cité de notre troisieme volume, n'offroient pas des moyens moins couteux de se procurer l'œthiops martial.

Vous vous proposés, M., de communiquer à l'Académie votre travail sur les alkalis-fixes. Cette Compagnie recevra avec reconnoissance cette nouvelle preuve de votre confiance, & je suis chargé de vous assurer de son estime ».

J'ai l'honneur d'être, &c. MARET, Sécretaire perp. de l'Acad. de Dijon.

Du Bourg S. Andeol, le 26 Février 1778.

On ne sauroit apporter trop de précaution dans le choix des remedes; les moindres négligences peuvent devenir funestes, & l'expérience d'hier en est une preuve. Deux Dames de cette Ville, après avoir soupé légérement, chacune chez elle, étoient à *veiller* ensemble, lorsqu'une des deux se plaignit d'un léger mal au cœur; on lui proposa de faire usage d'une infusion de thé de Suisse. Cette infusion fut faite dans un pot de fayance bien verniffé, & les deux Dames en prirent par compagnie. Peu de tems après, elles se sentirent attaquées d'envies de vomir, avec des douleurs extrêmement vives dans l'estomac; il leur sembloit qu'on déchiroit ce viscere; cet état fut suivi de douleurs d'entrailles, & de déjections par le bas. Les extrémités étoient froides avec des sueurs de même nature. Je fus appellé dans cet état; après avoir questionné ces Dames, j'examinai les vulnéraires; je crus découvrir des feuilles de renoncule d'eau. Je leur ai fait faire usage des huileux, & dans ce moment ces Dames vont un peu mieux.

Je vous prie d'insérer dans votre feuille cette observation, pour que le public puisse se méfier de ce genre de secours, ou que les personnes qui les débitent soyent plus circonspectes sur le choix des plantes qui entrent dans la composition de ces vulnéraires.

J'ai l'honneur d'être, &c. MADIER, D. M. Intendant des Eaux minérales de Vals.

Pomade pour le tein.

Quoique notre usage soit de n'annoncer ou plutôt de ne dénoncer au public les pomades dont on se sert pour le rein, qu'aurant que leur application sur la peau peut être nuisible, nous avons cru devoir y déroger cette fois, en faveur d'une composition de cette nature qu'on nous a présenté, & dont la blancheur, la douceur paroissent surpasser tout ce qu'on a publié jusqu'ici dans ce genre. Puisque les femmes ne peuvent se passer de ces moyens d'agrément, il faut bien les éclairer sur ce qui peut, ou ne peut pas leur nuire. Ainsi, d'après l'examen des substances qui entrent dans la composition de la pomade dont on parle, & à laquelle on a donné le nom de *Crême à la sultane*, nous pouvons assurer le public que son application ne sauroit être dangereuse, que cette pomade est très-belle, sans odeur, très-blanche, moins sujette à rancir que les autres, à raison du correctif qu'on y a joint, & propre à adoucir la peau, à la nourrir, à la rafraichir &c. On la distribue à Paris, avec un écrit qui indique la maniere de s'en servir, chez la Dame *Colson, rue de la Tixeranderie, aux Trois Couronnes.*

NOUVELLES EN MÉDECINE.

RECHERCHES *historiques & pratiques sur la section de la symphise du pubis, pratiquée pour suppléer à l'opération cesarienne, le 2 Octobre 1777, sur la femme Souchot; par M.* ALPHONSE LE ROY, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur des maladies des femmes & des accouchemens.* A Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins. 1778. in 8° de 128 pag.

MÉMOIRE *sur la peste, par M.* PARIS, *Docteur en Médecine au Ludovicée de Montpellier, &c. couronné par la Faculté de Paris en 1775, in-8°.* Prix, 1 liv. 16 sols broch. A Marseille, chez Jean Mossy, & à Paris, chez Bastien, Lib. rue du Petit Lyon.

RECHERCHES *sur le calcul & la gravelle, traduites de l'Anglois de M.* PERRY *in-12.* Prix, 1 liv. 10 f. broché. A Paris, chez Didot, le jeune, Libraire, quai des Augustins.

AUGUSTI GOTTLIEB RICHTERI, *D. M. P. Gottingensis observationum Chirurgicarum facicul. I & II. De cataractæ extractione; de herniis; de cirsocele; de tracheotomia; de morbis sinuum frontalium; de amaurosi; de cataractæ methodo novâ &c.; de staphylomate &c; de polypis 1770. in-12.* Prix 3 l. 12 f. br. A Gottingue, & se trouve à Paris chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 16 Avril.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Aux grands maux les grands remedes.

Engagé par une idée qui m'a paru nouvelle, & par la persuasion de son utilité, j'ose proposer aujourd'hui le trépan sur le sinus longirudinal, dans un cas de forte apoplexie sanguine sponranée, comme un remede très-prompr & très-efficace.

Je ne crois pas m'avancer sans raison; les suivantes vont en convaincre L'on ne m'accusera pas de cruauré; l'opération du trépan est connue; son efficacité a toujours été assez constante.

Le besoin urgent de garantir le cerveau de toute impression dangereuse, a rendu l'usage du trépan très-fréquent & nécessaire. Les cas, pour lesquels on trépane, sont ordinairement des cas apoplectiques, du moins à l'égard de certains accidens qui y conduisent par degrés. Si un secours aussi puissant est employé dans des cas doureux, de quel avanrage ne seroit-il pas dans une circonstance où il paroît si nécessaire?

La forre apoplexie, connue de tous les Médecins, a-t-elle besoin de symptômes plus graves pour en exiger l'application? Dans l'apoplexie produite par une cause méchanique externe, le cerveau éprouve les *mêmes* changemens que dans une apoplexie produire par une cause interne; si l'on sauve une infinité d'apoplectiques de la premiere espece; c'est à ce secours que sont redevables de la vie les malades que les autres moyens n'avoient & n'auroient pu retablir.

Un animal, rendu apoplectique par la compression du cerveau, & qu'on retablit par l'ouverture du sinus longirudinal, pratiquée au moyen d'un poinçon, (retablissement que n'avoit pu operer l'ouverture de la jugulaire) n'offre-t-il pas un exemple de l'efficacité du moyen que je propose? L'engorgement constant, tant des sinus laréraux que supérieurs, *cause réelle* de la forte apoplexie; l'épanchement, à la fin, du sang sur le cerveau, ces phénomenes, dis-je, ne contre-indiquent sûremenr pas cette opération. (Voy. à ce sujer MM. *Lieutaud*, *Vanswieten*, &c. &c.)

La pratique confirme très-souvent comme vaine l'ouverture des jugulaires exrerne & inrerne. Souvent ces veines n'ont poinr donné ou donnenr peu de sang. C'est ce que j'ai vu dans une apoplexie de cette espece. Le cerveau examiné, après la mort du malade, fit voir le sinus supérieur & les vaisseaux adjacens très-gorgés de sang & distendus.

Comme reservoir général du sang du cerveau & *siege de tout le mal*, ce sinus, par sa continuité avec les autres, sera donc le lieu d'élection pour cette opération.

Son adhérence à la goutiere, creusée dans cet endroit du crâne pour s'y loger, me paroît rendre préférable le trépan perforatif, tanr pour éviter les inconvéniens du trépan ordinaire, que parce que l'on se rendra plus facilement maître du sang, comme on peut le concevoir par l'état des parties.

Ainsi, à l'instar des saignées ordinaires l'on pourra, par cette évacuation locale, sauver promptement le malade, & tirer la quantité de sang qui paroîtra nécessaire.

Je désirerois que cette idée pût remplir les vues que j'ai pour le bien de l'humanité, & fût digne de l'attention des Médecins & des Chirurgiens.

J'ai l'honneur d'être &c. Putod, D M. de la Faculté de Besançon.

Remarques sur cette opération.

On doit savoir gré à l'Auteur de cette lettre des moyens qu'il propose de secourir les hommes, dans une circonstance aussi dangereuse que celle d'une forte apoplexie, qui, suivant l'aphorisme du Pere de la Médecine & l'expérience, est incurable. Il semble qu'alors il conviendroit, en effet, de suivre le précepte de Celse, user d'un remede incertain, plutôt que de n'en employer aucun. Mais M. P. nous permettra de lui dire que l'idée de l'opération du trépan, dans l'apoplexie, n'est pas nouvelle Wepfer, Vanswieten, &c. en ont parlé comme d'un moyen efficace qu'on pourroit employer, & qui l'a été avec succès dans les cas d'apoplexie, dépendante d'un amas de sang sur le cerveau ou sous la dure-mere. C'est le seul cas où cette opération soit admissible; car si l'épanchement se fait dans les ventricules du cerveau, si le plexus choroïde est, engorgé, enflammé ou corrodé, ce qui arrive souvent; on conçoit que cette opération devient inutile. Toute la difficulté consiste donc à bien connoître & à distinguer l'apoplexie causée par un amas, d'humeurs sur le cerveau, dont la présence exerce une compression sur cet organe, telle, qu'il en résulte une apoplexie. C'est le développement des signes caractéristiques de cette espece d'apoplexie, qui peut fournir la matiere d'un beau travail qui est encore à faire, & auquel nous invitons l'Auteur de cette Lettre.

De Lusignan, le 12 Avril.

On apprend de cette Ville, (voyez *Affiches de Poitou*, n. 17) qu'une fille de la paroisse de Sanxay, a été mordue à la cuisse, le 6 de ce mois, par une vipere; que le venin a eu des effets très-prompts & très-marqués; que le sieur *Besard*, Chirurgien de Sanxay, après avoir frotté la partie blessée avec l'huile d'olives, a fait prendre à la malade un mélange de parties égales de quinquina & de sel ammoniac infusés dans le vin blanc, (six gros de chaque sur une chopine pris en trois verres de deux en deux heures) & que ce remede a procuré une sueur très-abondante qui a été suivie d'une guérison complette, au bout de huit jours.

Remarques.

Nous ne doutons nullement qu'on ne puisse remédier aux effets du venin de la vipere, par plusieurs moyens, surtout par les antiputrides les plus puissans tels que ceux dont on parle. Cette observation confirme d'ailleurs le sentiment de M. l'Abbé Fontana, qui a prouvé que ce venin étoit putride.

Observations & réflexions sur l'usage de l'alkali-volatil dans quelques maladies soporeuses & spasmodiques, par M. Pointe, Docteur en Médecine.

L'observation de M. Boyer, Médecin, & celle de M. Pillard, Chanoine, insérées dans le N°. 4 de la Gazette de santé, ont une si grande conformité avec celles que j'ai faites, que j'ai cru devoir en faire part au public.

Une fille âgée d'environ 21 ans, domestique d'un Négociant de cette Ville, (Lyon) fut trouvée en asphyxie dans son lit, le matin 9 Février dernier. Elle étoit par conséquent sans mouvement, sans sentiment, & sans aucune connoissance. Son pouls & sa respiration étoient entiérement éteints en apparence. Cette fille avoit toujours été d'ailleurs d'une assez bonne santé, & n'avoit point été malade, excepté qu'elle avoit essuyé, trois ans auparavant, un pareil accident qui n'avoit cependant pas été opiniâtre ni de durée comme celui-ci. Elle craignoit seulement beaucoup le froid, c'est pourquoi elle portoit plus de vêtemens que bien d'autres. Soit par cette raison, soit par la nature de la maladie présente, elle avoit soulevé, dans la nuit, le matelas de son lit, au-dessous duquel elle fut trouvée étendue, ayant une paire de ciseaux & des morceaux de chandelle achés à ses côtés.

Après qu'on eut employé ce qui est le plus ordinaire & le plus convenable dans ce cas, pendant près d'une heure, il n'y eût de mieux que quelques battemens légers & de loin en loin dans le pouls. La

poitrine donna aussi, pendant quelques momens, de légeres marques d'une action laborieuse du poulmon, après de vives secousses données à la malade. Les circonstances nous ayant contr'indiqué la saignée, nous fîmes prendre, avec bien de la peine, quelques grains d'émétique qui ne parurent point opérer. En conséquence, pour ne pas perdre de tems, nous eûmes recours à l'alkali-volatil fluor. Dès que la malade eut flairé cet esprit, elle fut violement agitée ; mais ce commencement de reveil ne fut que momentané. Nous en donnâmes quelques gouttes dans de l'eau émétisée ; l'agitation fut plus grande ; la malade poussa un cri, toussa & cracha violement, & vomit quelques gorgées de glaires. Cet effet heureux ne se soutint point, & un instant après, elle retomba dans l'assoupissement. Nous répetâmes deux fois le même moyen, qui fut immédiatement suivi chaque fois d'un pareil effet, mais un peu moindre ; enfin à une quatrieme reprise, la malade fut insensible. Alors, nous cessâmes de porter intérieurement l'alkali-volatil ; nous persistâmes à le mettre sous le nez par intervalles ; à la fin la malade fut également insensible à tout stimulant.

Après trois heures de tems employées presque inutilement, nous prîmes le parti de la faire transporter à l'Hôtel-Dieu, soit afin qu'elle y trouvât plus de secours, soit pour obtenir quelque changement favorable par le grand air, l'exercice & le mouvement de la voiture &c. Tout cela ne parut point réussir ; mais dès son arrivée dans la maison des pauvres, une Sœur Hospitaliere lui passa une feuille de papier devant le visage à différentes reprises ; elle se réveilla aussitôt, ouvrit les yeux, se mit à pleurer & reconnut les assistans. Demi-heure ou trois quarts-d'heure après environ, elle commença à vomir, & satisfit pleinement à la quantité d'émétique qu'elle avoit pris, deux ou trois heures auparavant.

Il est à remarquer dans cette observation, 1°. que l'alkali-volatil fluor, ainsi que l'a presque décidé la Société Royale de Médecine, par l'organe d'un de ses membres, (v. N°. 5, p. 19) n'agit sur les asphyxiques que comme stimulant, & non comme spécifique. 2° Que nous avons obtenu de l'alkali-volatil, un effet à-peu-près semblable à celui qu'avoit eu M. Boyer, la premiere fois qu'il l'administra à son malade, 3°. Que le moyen qui à la fin, a déterminé la cessation totale de l'assoupissement *, a un rapport digne de remarque avec les secours que nous avons employés quelquefois, & que nous avons vu réussir dans des cas à-peu-près semblables.

La suite à l'ordinaire prochain.

Cas de Médecine-pratique sur lequel on demande des avis.

Une femme de Weney, village voisin d'Arras, étoit parvenue à l'âge de 24 ans sans éprouver de maladie décidée. Après six années d'un mariage stérile, pendant lesquelles elle avoit également joui d'une bonne santé, elle se trouva sujette (en 1773) à des douleurs dans toute la région lombaire, avec des élancemens qui ne parurent pas avoir de cause manifeste.

La malade fit usage de beaucoup de remedes, entre autres de purgatifs répétés, dont elle ne retira aucun fruit ; enfin son ventre commença à enfler, en 1774.

On prit d'abord cet état pour une grossesse ; mais l'enflure qui s'étendoit également des deux côtés, a acquis depuis cette époque un volume si considérable, que mesurée horisontalement d'un des os des isles à l'autre, on lui trouve trois pieds & demi d'étendue, & vingt huit pouces depuis le cartilage xiphoïde jusqu'aux os pubis. Il y a 3 ans que ce volume est à-peu-près le même. La malade a à présent 35 ans.

Les menstrues, qui avoient toujours suivi le cours de la nature, ont été dérangées dans les premiers tems de l'augmentation du volume du ventre. Il ne paroissoit plus à leur place que des caillots d'une

---

* (*Note des Auteurs de la Gazette de S.*) En distinguant l'asphyxie, produite par les vapeurs méphitiques, de celle qui a pour cause une affection hystérique, telle que celle dont M. Pointe vient de faire mention, on explique facilement le retour parfait & subit de la liberté des sens dans un cas semblable ; & nous ne pensons pas qu'on doive attribuer celui-ci ni au papier que la Sœur a passé devant le visage de cette personne, ni à l'alkali-volatil, mais bien à la cessation totale d'une attaque hystérique, qui a eu son cours & s'est dissipée spontanément, précisément dans la circonstance susdite. Il est important de plus, de savoir que l'alkali-volatil, même fluor, ne produit qu'un trés-foible effet dans ce cas. On pourroit ajouter qu'il peut être dangereux, a raison de sa causticité, lorsqu'il est porté dans l'intérieur.

matiere glaireuse, jaunâtre, sanguinolente & fœtide. Cette espece d'écoulement a lieu tous les deux ou trois jours, & dure environ le même espace de tems.

Les urines sont blanchâtres, troubles, chargées d'un sédiment qui ressemble à de la craye broyée. Les selles ont conservé leur couleur, leur fermeté ordinaire, leur période.

Il n'y a point de fluctuation dans l'abdomen, la pression du doigt ne cause aucun enfoncement sur la peau d'aucune partie du corps; les pieds ni les jambes ne sont œdématiées.

La malade paroît être plus gênée que souffrante de l'état de son ventre; elle marche & agit avec courage; elle a l'appétit bon, digere bien, dort bien, & s'acquitte encore des fonctions du mariage.

Son plus grand mal est une pesanteur douloureuse aux parties de la génération, elle souffre en urinant; du reste, son plus grand changement est la maigreur du visage & celle des extrémités supérieures.

On sent, par le vagin, que la matrice est remplie; elle paroît distendue dans toute sa capacité; le col en est effacé comme dans la grossesse avancée; on touche à sa place une espece de fissure inégale que l'on croit être l'orifice de la matrice, lequel paroît bouché ou presque bouché.

Tel est, MM., l'état sur lequel j'ai cru devoir consulter les savans Médecins du Royaume. J'aurai l'honneur de satisfaire autant qu'il sera en moi, aux questions sur les détails dont on pourroit avoir besoin pour asseoir les jugemens. Voici à quoi on peut reduire les questions que présente le Mémoire à consulter.

Quelle est cette maladie? Est-ce une hydropisie de matrice semblable à celles que *Sauvages* a rapportées dans la classe des *morbi serosi non abdominales?* Ou seroit-ce une hydropisie semblable à celle qui est décrite dans le 4e. vol. (pag. 538) des *Essais & Observations de Médecine d'Edimbourg*, laquelle étoit causée par un epiploon devenu stéatomateux? Ou bien cette maladie doit-elle être exclue du nombre des sereuses, trouver place parmi les *non serosi abdominales* de Sauvages? L'amas seroit-il semblable à celui que nous observâmes il y a 6 ans*.

Quelles sont les moyens d'y remédier?

Dans le premier cas, qui me paroît le plus vraisemblable, y a-t-il quelque remede efficace à employer, quelqu'opération sûre à pratiquer? Ne seroit-il pas possible qu'une opération fût favorable, même quand l'épanchement ne seroit qu'en partie dans la matrice, & en même tems dans l'abdomen? La malade n'en peut-elle pas recevoir du soulagement, sans courir autant de danger que dans l'opération césarienne? Quelle pourroit être cette opération, quel seroit le lieu, le tems de la faire, les précautions à prendre pour en assurer le succès?

J'ai l'honneur d'être &c. Retz, Doct. en Méd. Corresp. de la Soc. R. de Méd. & de plusieurs Académies.

R. Comme le cas n'est pas très-pressant, nous invitons les Personnes de l'Art à donner leur avis.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Traité des maladies & des opérations réellement chirurgicales de la bouche & des parties qui y correspondent, suivi de notes, d'observations & de consultations intéressantes, tant anciennes que modernes; par M. Jourdain, *Dentiste, reçu au Collége de Chirurgie.* A Paris, chez Valleyre, l'aîné, Imprim. Lib rue de la Vieille-Bouclerie. 1778. 2 vol. in-8°. d'environ 700 pages chacun. Prix 10 liv. broché.

Errata du N°. 15 de la Gaz. de Santé. Page 61, prem. colon. lig. 13, au lieu de & demande &c. *lisez* & leur a demandé des rapports détaillés sur ses effets.

* J'ai vu à Vitry, près de Douay, avec un Docteur de la Faculté de cette Ville, une femme sexagenaire qui portoit depuis dix ans un ventre prodigieux que nous trouvâmes rempli de plus de 40 livres d'une matiere gelatineuse, ou plutôt stéatomateuse, jaunâtre, qu'il nous fallut tirer par poignées & que nous faisions filer comme du lin en la tirant à plusieurs pas de distance. L'epiploon étoit rempli de cette matiere enkistée dans des cellules graisseuses, & pesoit lui seul plus de dix livres Il n'y avoit point d'épanchement dans la matrice.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

N°. 17.

Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 23 Avril.

De Paris.

Le fieur Agyroni fait diftribuer dans cette Ville, avec une profufion qui étonne, un imprimé qui annonce que fon remede antivénérien ne contient point de mercure. L'Auteur fe prévaut même des atteftations de plufieurs perfonnes de l'Art très-connues, donr le unes onr analyfé fon remede & ont certifié qu'il ne contenoit point de mercure, & d'autres en ont conftaté l'efficacité, par écrit. Mais par quelle fatalité arrive-t-il donc qu'il y ait tous les jours des plaintes contre l'action meurtriere de ce prétendu antivénérien, & que la nullité des guérifons promifes par fon moyen foit prouvée ? Lorfque MM. Darcet, Cadet & Brocot en firent l'analyfe, les bouteilles que le fieur Agyroni leur fournit ne contenoient point de mercure. Pourquoi celles qu'il fournit au public en contiennent - elles ? ou du moins, pourquoi produifent-elles des accidens qui expofent la vie de ceux qui s'en fervent ? Ou il faut que les perfonnes chargées de diftribuer ce remede trompent l'Auteur depuis longtems & y ajoutent à fon infçu, fans doute, le fublime-corrofif, ou quelque autre préparation faline mercurielle auffi dangereufe, ou bien qu'aujourd'hui le fieur Agyroni ait le malheur de ne rencontrer que des corps dont la conftitution foit incompatible avec fon remede.

Quoiqu'il en foit, fans parler des accidens antérieurs, dont la lifte feroit trop effrayante pour le public, & trop humiliante pour un fiecle qui fe pique de reformer les abus les plus crians, nous nous contenrerons de rapporter ce qui vienr d'arriver à un de ces étrangers, fans expérience, qui abordent journellement à Paris, les feuls qui fe laiffent prendre aux pieges que les Charlatans tendent avec ranr d'art fur le Pont - neuf & aux portes des Thuilleries.

Séduit par la lecture d'un imprimé du fieur Agyroni, un de ces etrangers, qui n'avoit même aucun befoin des fecours de l'Arr, fe décide à prendre fon fyrop; mais il ne tarde pas à en éprouver l'effet dangereux. Sa tête commence à devenir douloureufe; il a mal à la gorge; fes dents s'ébranlenr; le palais, les gencives, tout l'intérieur de la bouche eft bientôt enflammé ou excorié, & les amigdales gonflées avec douleur; la fievre, ainfi que la falivation accompagnent ces accidens. M. Cadet, de l'Acad. Roy. des Sciences, à qui le malade s'étoit d'abord adreffé, nous fair appeller pour lui donner des fecours. Ces accidens fubits, qui ont éré d'ailleurs à la connoiffance de plufieurs autres perfonnes de l'Art & du Chirurgien même que le fieur Agyroni avoit envoyé, n'ont laiffé aucun doure fur les effets d'une préparation mercurielle quelconque contenue dans ce fyrop, dont la malade avoit déja pris huit onces. Il n'eft point encore guéri. Il a toujours de la fievre, beaucoup d'irritation; nous lui avons prefcrit des décoctions mucilagineufes en quantité, des lavemens purgatifs, les gargarifmes convenables, & les fymptômes commencent à fe calmer. Le Gouvernement devroit bien venir au fe-

cours des citoyens, induits continuellement en erreur par des Charlatans dont la témérité égale l'ignorance.

Suite des Observations & réflexions sur l'usage de l'alkali-volatil, par M. POINTE.

Il y a quelques années qu'une jeune femme, sujette aux affections hystériques, se trouvoit pour l'ordinaire délivrée de ses attaques au moyen des remedes connus & qu'on employe dans ces circonstances. Mais ces secours n'empêchoient pas les recidives qui devenoient fréquentes. Un jour, elle fut saisie d'une attaque violente dans laquelle elle fut sans connoissance, avec des mouvemens spasmodiques qui durerent plus d'une heure, & qui furent suivis d'un délire vague, pendant lequel elle parloit, chantoit indistinctement. Elle avoit les yeux hagars, fixes & étincelans. Elle étoit immobile, assise sur son lit, ne connoissoit personne, quoiqu'elle fût environnée de beaucoup d'assistans de sa connoissance. On employa plusieurs remedes sans succès. Quelques personnes présentes, effrayées du regard fixe & comme immobile de la malade, conseillerent de lui porter les mains devant les yeux, ce qu'on fit sur le champ. On l'empêcha ainsi de voir la lumiere, pendant cinq à six minutes, après lesquelles elle reprit sa connoissance & me parla, ainsi qu'aux assistans, avec sa raison ordinaire. Ce calme ne dura que quelques minutes; elle retomba comme auparavant. On eut recours au même expédient qui réussit de même. En conséquence, je conseillai d'ôter la lumiere de la chambre où étoit la malade, & de la laisser tranquille, ce qui eut tout le succès desiré. L'accès fut dissipé à l'instant; la malade revint à elle-même, & reposa, dit-elle, après, comme si elle sortoit d'essuyer une grande fatigue. La maladie n'eut pas d'autres suites; cette femme devint enceinte peu de tems après *.

Un homme âgé d'environ 36 ans, fut, par les effets d'une fievre maligne, plongé dans un délire phrénétique des plus opiniâtres. Pendant quatorze jours on le veilloit & on le gardoit à vue. Ce malade faisoit à tout moment violence pour sortir de son lit, s'habiller & s'aller promener; il demandoit qu'on fît venir son perruquier &c. Dans cet état, le Médecin prudent qui le traitoit, après avoir employé sans succès les secours ordinaires, prit un parti qui eut plus d'effet qu'il n'en auroit espéré. Il ordonna à ceux qui gardoient le malade, de lui laisser faire tout ce qu'il voudroit; que s'il demandoit à se lever, s'habiller, à sortir, il falloit le laisser agir, le contenir cependant & l'accompagner partout où il iroit, pour qu'il ne se fît aucun mal. Le malade, en effet, demande à être coëffé; il s'habille, on lui aide, il marche dans la chambre appuyé sur un bras, il fait plus de vingt pas, & s'avance jusques dans un corridor attenant. Quand il est près des degrés, il les distingue; il semble s'éveiller & se tourne du côté du mur qu'il gratte avec les doigts; il commence à connoitre qu'il ne peut aller plus loin; il sent sa foiblesse & demande à s'aller coucher. Les forces que la violence du délire donne dans ce cas, furent comme abbatues à cette époque. Le malade revint à lui, & sa fievre fut heureusement combattue dans l'espace de quelques semaines.

Ces deux observations, jointes à la premiere, nous démontrent de quelle importance il est de faire attention à tout, de ne rien négliger. La cessation totale des accidens, les plus formidables en apparence ou en effet, ne dépend quelquefois que d'une circonstance très-légere à nos yeux, mais qui peut produire les plus grands changemens. C'est surtout dans les affections nerveuses, dans l'interruption subite de l'exercice des sens que les plus petites causes peuvent produire les plus grands effets. Dans bien des circonstances semblables, il y auroit du danger à brusquer la nature, sous prétexte qu'il faut des secousses violentes pour rappeller les fonctions de la vie. Un Médecin prudent ne porte point la dose des remedes internes au-delà des forces du malade, quoique tous ses sens persistent dans l'inertie la plus complette; & peut-être même le plus grand nombre de ceux qui périssent à la suite des accidens de l'espece de ceux dont on parle, ne succombent-ils quelquefois que par trop d'empresse-

* Nous en demandons pardon à l'Auteur de cette observation; nous avons quelque peine à croire que l'absence de la lumiere ait fait cesser une attaque de ce genre. Il est vrai qu'elle cessa dans cette circonstance, mais en peut-on conclure que c'est au défaut de lumiere qu'on doit l'attribuer? Quoiqu'il en soit, cette observation mérite d'être refléchie.

ment à répéter & à accumuler dans l'estomac les doses des boissons stimulantes. Les remedes & surtout les émétiques ne passent & n'agissent qu'autant que les sensations se reveillent. Celles-ci ne sont excitées que lorsque leur exercice devenu libre les met en jeu. On observe souvent que l'action d'un remede est suspendue jusqu'au moment où les sensations sont entierement rappellées, comme on l'a vu dans la premiere observation. Il faut donc prendre garde de ne pas employer des moyens, dont l'action puisse devenir aussi funeste que le mal pour lequel on les administre *.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Consultation médico-légale, *signée de MM. Ant.* Petit, Leclerc, Missa, Duchanoy, *Docteurs en Médecine de la Faculté de Paris; & MM.* Louis, & Martin, *Maîtres en Chirurgie à Paris.* 1777. in-4°. de 19 pag.

Un procès, intenté à l'occasion du traitement d'une fistule, a donné lieu à cette consultation. Voici le fait arrivé au Cap François, isle S. Domingue.

Un Negre attaqué d'une fistule à l'anus depuis deux mois, appelle un Chirurgien (M. Giroud.) Celui-ci trouvant le cas trop grave, demande les conseils d'un Médecin. M. Arthaud, Doct. en Médecine, de la Société Roy. de Méd. de Paris, &c. est appellé. L'opération jugée nécessaire, par ces MM., d'accord en cela avec M. Barreau, Médecin, & M. Jovin, Chirurgien, qui avoient vu le malade la veille, est proposée, décidée & faite suivant toutes les regles de l'Art. Une suppuration abondante s'établit, & promet du succès; elle change quelque tems après; il se forme des callosités & des fongosités; on fait ensorte de reprimer les unes & de fondre les autres; on employe l'Egyptiac & d'autres onguens, mais inutilement. On propose d'emporter les obstacles avec l'instrument; le malade s'y oppose; on a recours aux escarrotiques qu'on ne pouvoit employer qu'avec circonspection, à cause des parties voisines. Vu la résistance du malade, & conformément à l'avis d'un nouveau Chirurgien, (M. Cezeron) on se borne à entretenir la plaie dans un état de dilatation convenable, au moyen des tentes & des bourdonnets. On la panse ainsi pendant quelque tems; mais les choses persistant toujours dans le même état, le malade impatient fait appeller, à l'insçu de son Médecin & de son Chirurgien, MM. Baradat, Méd. du Roi, Monaix, Méd. & Lassauzé, Chirurgien.

Ces MM. blâment la conduite des autres, s'emparent du malade & de sa confiance, levent l'appareil, sans faire avertir ni M. Arthaud ni M Giroud, enfin dressent un rapport (qu'ils signent) dans lequel ils concluent que le Chirurgien qui a fait l'opération, & le Médecin qui y a assisté, sont plutôt dans le cas d'un dédommagement envers le malade que d'en obtenir un payement &c. Ils prétendent qu'on s'est comporté de maniere à faire durer plusieurs mois une maladie qui devoit guérir en quelques jours. Ils se fondent sur ce qu'on a *trouvé les deux fistules bourées de tentes, de charpies, liées très-fortement en forme de chevilles &c.* Telle est la base principale sur laquelle on fonde la perte de deux citoyens.

Les Auteurs de la Consultation, après avoir démontré que les tentes & les bourdonnets s'employent tous les jours avec succès en Chirurgie, dans le cas d'ulceres, soit pour porter au loin les médicamens, soit pour en tenir les bords ouverts, afin qu'ils ne se cicatrisent avant le fond, & prouvé que cette conduite est conforme d'ailleurs aux meilleurs principes de la Chirurgie, aux vrais préceptes de l'Art, font sentir combien celle des accusateurs est odieuse & peu fondée. Et en effet, on est étonné de voir que la haine de certains hommes les aveugle quelquefois au point d'attaquer juridiquement des confreres estimables & honnêtes, parce qu'ils ne se sont pas conduits dans le traitement d'une maladie, comme on croit qu'ils devoient le faire; ce qui est le comble du délire, en Médecine, & fait la honte & le scandale de l'art & de la raison. Il faut voir dans la consultation

* Nous pensons que les réflexions que fait ici M. Pointe sont très-solides. Il est souvent arrivé dans des attaques d'apoplexie, d'asphyxie, par exemple, que le remede employé & qu'on donnoit à titre de spécifique pour ces maux, étoit pire que le mal, lorsqu'il étoit livré à des mains imprudentes. Le malade quelquefois reprend, soit par l'effet des remedes, soit par celui de la marche de la maladie, l'exercice de ses sens, mais il meurt ensuite par l'action trop vive du remede. C'est un inconvénient auquel on doit bien faire attention, surtout dans l'emploi de l'alkali volatil, qui est caustique & cauterise l'estomac, lorsqu'il n'est pas assez affoibli par l'eau ou la liqueur à laquelle on la mêle.

même, qui nous a paru très-bien redigée & très-bien faite, combien la conduite des délateurs se trouve repréhensible en tout point.

Requestes au Roi pour le desséchement de vingt mille arpens de marais. De l'Imprim. de Grangé, rue de la Parcheminerie; deux *in-4°.* l'un de 39 pag. l'autre de 11.

L'Auteur de ces Requêtes, M. Dulaurens, veut prouver tout le danger qu'il y a de ne pas dessécher les marais qu'on trouve dans la Province de Saintonge, entre S. Jean-d'Angely & Rochefort, & dont l'étendue est d'environ vingt mille arpens.

Il n'est pas difficile, en effet, de faire voir combien un pareil voisinage peut être dangereux soit pour les hommes soit pour les animaux, surtout si ces marais contiennent peu d'eau & sont sujets à se dessécher naturellement. L'air inflammable qu'on y trouve alors en quantité, & dont la présence a été démontrée, peut & doit nécessairement nuire à tous les animaux exposés à son action. Mais si ces marais sont d'une vaste étendue & contiennent beaucoup d'eau; si l'air y circule librement & en agite la surface, c'est à tort qu'on inculpe ces amas d'eau; ils ne nuisent jamais. Il reste encore un beau problême à résoudre, ce seroit de *déterminer, d'une maniere incontestable, le véritable genre de maladies ou d'affections que le voisinage des marais suspects peut produire, & si on doit les attribuer à l'usage qu'on a fait des eaux qui y ont croupi, ou bien à la vapeur qui s'en éleve; enfin à quelle distance des marais ou de leur surface & sous quelles conditions faut-il être pour en ressentir les effets?*

Le desséchement artificiel des marais; les maladies qu'ils peuvent produire, & la parfaite *innocuité* de la plûpart, sont autant de points intéressans encore à traiter, & qui peuvent fournir la matiere d'un ouvrage utile. Nous invitons ceux qui voudroient s'en occuper, à consulter un mémoire sur cet objet, fait par M. Lafosse, Médecin de la Faculté de Montpellier, & qu'on trouve inséré parmi ceux de la Société R. de cette Ville.

Maniere méthodique d'administrer aux noyés les secours qui peuvent leur être utiles, pour les rappeller à la vie, &c. à l'usage des Corps-de-Garde des Ports & Quais de la ville de Paris, & particulierement de ceux dans lesquels on a distribué des Boîtes - Entrepôts pour les secours des noyés. A Paris, chez Lottin, l'aîné, Imprim. Lib. du Roi & de la Ville, rue S. Jacques. 1778. *in-12.* de 20 pag.

Mémoire sur les maladies de la Guadeloupe & ce qui peut y avoir rapport. Premiere partie. A la Guadeloupe, chez Benard, 1778. *in-4°.* de 19 pag.

Johannis Adami Pollich, Méd. Doct. Acad. Elect. Palat. Corresp. *Historia plantarum in Palatinatu Electorali sponte crescentium incepta, secundum systema sexuale digesta;* 3 vol. *in-8°.* broché, 15 liv. A Manheim, & se trouve à Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

On trouve à Vienne en Autriche, les ouvrages suivans:

Maximiliani Stoll M. D. & Profess. praxeos medicæ publici, pars prima rationis medendi in nosocomio practico Vindobonensi; sumptibus Aug. Bernardi, 1777.

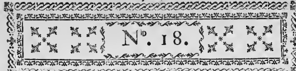
Wenceslai Trnka de Krzowitz S. R. I. Equitis, in regiâ universitate Tyrnaviensi Anatomes Professoris, Commentarius de Tetano, plusquam ducentis clarissimorum medic. observationibus, nec non omnibus hactenus cognitis adversus tetanum remediis instructus. Apud Aug. Bernard. 1777.

AVIS.

Le sieur Macé avertit le public qu'il compose un miel qui a la propriété de faciliter la sortie des dents lorsqu'on en frotte les gencives, & de prévenir par-là les accidens auxquels cet état expose les enfans. Avant de l'annoncer, nous nous sommes assurés que ce miel ne contient rien de nuisible. Le sieur Macé demeure chez M. Perrin, Marchand Chapelier, rue S. Martin, au coin de la rue aux Ours.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Par une Société de Médecins.

Du Jeudi 30 Avril.

De Paris.

La personne dont on a parlé dans le N°. précedent, qui a éprouvé l'effet du remede du sieur Agyroni, est beaucoup mieux. Le soin qu'on a pris de détourner le mercure des parties supérieures a produit un changement notable & donné du calme à tous les accidens.

Séance publique de l'Académie Royale des Sciences.

L'Académie Roy. des Sciences a tenu aujourd'hui sa séance publique.

Parmi les objets relatifs à l'art de la Médecine ou à la Chymie dont il a été question, on a entendu avec plaisir l'éloge de M. Bourdelin & celui de M. Bernard de Jussieu, Médecins de la Faculté de Paris. Ces éloges, faits par M. le Marquis de Condorcet, ont été prononcées par M. Dalembert. M. Macquer a lu un Mémoire sur les moyens de faire du bon vin avec des raisins verts. Ce Chymiste célebre, après avoir établi que l'abondance du corps muqueux ou sucré qui est le même dans toutes les substances végétales, étoit nécessaire dans le mout, pour produire une fermentation vineuse, telle qu'il en résulte un bon vin, en a conclu qu'il ne s'agissoit, lorsque le mout ou jus des raisins en étoit privé, c'est-à-dire, étoit trop aigre, que d'ajouter suffisamment de ce corps doux avant la fermentation, & que le sucre ordinaire ou la cassonade étoit très-propre à remplir cet objet. L'Auteur a rapporté plusieurs expériences qui confirment son opinion. Il est étonnant que ce moyen aussi simple qu'ingénieux n'ait pas été découvert plutôt.

Séance publique de l'Acad. Roy. de Chirurgie, du 30 Avril.

M. Louis, Secrétaire perpétuel, a dit que le prix sur ce sujet: *Exposer les effets du mouvement & du repos & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales*, étoit remis à l'année 1780. Il a lu ensuite l'éloge de M. de Haller. M. *Sabbatier* a lu un Mémoire sur l'amputation du bras dans l'article. M. *Louis* une Dissertation sur une question de Chirurgie relative à la jurisprudence. M. *Pipelet* l'aîné, une observation sur l'épilepsie communiquée avec la petite-vérole; & M. Louis a terminé la séance par un rapport sur les observations & les expériences communiquées à l'Académie pour & contre la section de la symphise des os pubis.

Nouvelles questions à résoudre relatives aux accouchemens difficiles, proposées par M. Retz, Médecin d'Arras, servant de réponse aux observations de M. Gastellier.

La piece que nous venons de recevoir de M. Retz étant beaucoup trop longue nous sommes forcés de n'en donner ici qu'un précis.

M. Retz avance que les deux cas exposés par M. Gastelier ne ressemblent point à celui qu'il a présenté dans le N°. 6; que dans l'un ou l'autre cas, M. G. n'a pu

flotter entre la crainte de deux homicides. Il soutient que ce Médecin s'est retracté, & se fonde sur ce qu'en rapprochant les deux passages, celui de la p. 11, prem. colon. où M. G. dit que dans *les vices de conformation du bassin, par exemple où les autres secours sont rendus nuls, &c. un Accoucheur ne doit se déterminer à l'opération césarienne que lorsqu'il est convaincu que l'enfant est en vie*, de celui de la pag. 12, 2e. col. où l'on dit *que l'opération n'est admissible que dans le cas de mort de la mere*, on trouve une différence d'opinion. Il demande si les pertes, les foiblesses, les accès épileptiques doivent être mis au nombre des obstacles insurmonrables à la nature, & ce qu'il faut faire en pareil cas? Enfin, il propose de nouvelles questions à résoudre, qui sont:

Y a-t-il des cas où la religion & les loix prescrivent aux Gens de l'Art une inaction, qui peut devenir la source d'un double homicide?

Ne peut-il pas y en avoir où elles autorisent l'opération césarienne, & d'autres où elles permettent de sacrifier l'enfant pour faire disparoître les accidens qui mettent en danger la vie de la mere?

Si ce dernier fait est possible, comme l'a observé Dionis, & comme il l'a pratiqué sur une femme de la premiere qualité; *quel est le moyen d'y déterminer les Chirurgiens, fondés dans leur refus, sur les déclarations des Peres de l'Eglise, & notamment sur la consultation de la Sorbonne, datée du 16 Avril 1648?*

Si l'opération césarienne est le seul secours praticable, quel moyen de surmonter la résistance encore plus forte & sans doute aussi bien fondée d'un mari, d'une famille?

Voila sur quels objets M. Retz demande de nouvelles lumieres; il les recevra avec reconnoissance. Les nouveaux succès obtenus par l'opération de la symphise peuvent servir à résoudre la plupart de ces questions; mais la grande difficulté consiste à déterminer & à spécifier les cas où l'une ou l'autre de ces opérations est incontestablement nécessaire.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

» Je crois, MM., devoir faire part au public, par la voie de votre Gazette, d'un fait dont je viens d'être témoin. Une personne de ma connoissance, attaquée d'une plaie qui avoit dégénéré en ulcere de mauvaise nature, avoit épuisé en vain toutes les ressources ordinaires de l'Art. On désespéroit même de sa guérison, lorsqu'un de ses amis lui parla des effets merveilleux du topique de feu M. Canet, Officier de la Reine. Je ne vous parlerai pas des difficultés qu'il y eut à vaincre soit de la part du malade, soit des personnes qui l'entouroient. Il me suffit de vous dire que l'application de ce topique pendant dix à douze jours, a procuré la guérison parfaite de ces ulceres. J'ai cru, MM., ce fait assez frappant & assez intéressant pour occuper une place dans une feuille destinée à l'utilité publique.

Ce topique est connu depuis longtems sous le nom *d'onguent Canet*, & les succès journaliers qu'on en obtient justifient l'approbation que des Médecins du plus grand mérite, qui en ont été témoins, lui ont donnée. Comme on est dans l'usage de contrefaire tous les bons remedes, celui-ci l'a été & l'est encore par différentes personnes, mais celui qui a opéré la guérison dont on parle, a été pris chez le sieur Butti, à l'Hôtel de la Rochefoucauld, fauxbourg S. Germain, rue de Seine ».

J'ai l'honneur d'être, &c. LAFERTÉ.

PROBLEME CHYMIQUE *proposé par MM. les Commissaires, chargés du cours public de Chymie de l'Académie de Dijon.*

Indiquer une substance qui s'éleve au premier dégré de la distillation comme les huiles essentielles; qui soit soluble dans l'eau comme les gommes; dans l'esprit de vin comme les savons; dans les huiles comme les matieres extractives; dans l'ether comme les resines pures; qui rougisse les couleurs bleues végétales; qui s'unisse également aux acides, aux alkalis & aux terres absorbantes; qui révivifie l'or & l'argent par la voie humide; qui attaque directement le fer; qui décompose la plupart des dissolutions métalliques & colore diversement leurs précipités.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

L'INOCULATION *justifiée ou Dissertation pratique & apologétique sur cette méthode, avec un Essai sur la mue de la voix; par M.* TISSOT, *D. M. de la Faculté de Montpellier, Professeur à Lausanne, & membre de plusieurs Académies.* A Lausanne, chez Grasset & Compagnie. 1778. *in*-12. de 168 pag.

Cet ouvrage nous a paru fort au-dessous de la réputation de l'Auteur. Il est

même vraisemblable qu'on l'a publié sans sa participation, & que M. Tissot le désavouera, lorsqu'il verra, 1°. qu'on lui fait dire à la page XIII du discours préliminaire qu'à l'exception de la Dissertation de M. Hecquet contre l'inoculation, »les ouvrages sur cette matiere écrits en »latin ou en Anglois n'étoient point con-»nus avant 1754 dans les pays où l'on ne parle que françois, & que depuis cette époque, l'Auteur n'a connu que deux ouvrages en françois sur l'inoculation, celui de M. Butini, (*Traité de la petite-vérole communiquée par l'inoculation*) & celui de M. de Lacondamine, qu'il a lu, dit-il, avec beaucoup de plaisir, dans le Mercure de France de 1754, & dans lequel il a vu que M. *Nogué* avoit donné la traduction d'un petit ouvrage de Jurin sur le même sujet. 2°. Que *l'inoculation eut le suffrage de M. Astruc*, pag. XVIII. » 3°. Qu'il seroit » aussi ridicule d'établir qu'on doit tou-» jours saigner, qu'il le seroit de *proscrire* » entierement la saignée, p. 46 du texte & dans la note de la même page: » Je » regarde la saignée comme un des plus » grands remedes, mais l'abus qu'on en » fait, me fait douter s'il ne vaudroit pas » mieux la *proscrire* tout-à-fait que de » la conserver».

Ce sont ces propositions qui nous confirment dans l'idée que cet ouvrage n'est pas du célebre M. Tissot, l'auteur de l'Onanisme, l'ami de l'humanité; & comment se le persuader encore, en lisant la pag. 84, où l'on examine cette question si sérieuse, savoir, *si un pere a droit de mort sur ses enfans, & s'il est le maître de les exposer malgré eux à une maladie qui peut être mortelle?* L'Auteur, parmi les moyens d'y répondre & de la résoudre, indique l'expédient suivant.

» Pour faire désirer, dit-il, l'inocula-» tion aux enfans; parlez devant eux des » succès de cette pratique; nommez des » enfans qui s'en sont tirés heureusement; » détaillez tous les *plaisirs* qu'on leur a » procurés pendant le cours de leur re-» traite; insistez sur l'avantage qu'il y a » à rester *joli*, (ce motif fait impression à » tout âge) proposez des récompenses... » l'enfant qui paroissoit d'abord le moins » porté pour l'inoculation, la *demandera* » dans quelques jours comme une grace».

Nous n'aurions pas dit un mot de cet ouvrage, si plusieurs assertions qu'on y trouve n'étoient que fausses; mais il y en a sur lesquelles on ne peut s'empêcher de s'arrêter; telle est celle-ci, qu'on lit aux pag. 97 & 98: *Je dis que quand il seroit aussi vrai qu'il l'est peu, que l'inoculation répandit la petite-vérole, loin que ce fût une raison de la bannir, ce seroit peut-être un motif de plus pour l'employer*. On a de la peine à concevoir que la prévention pour une nouveauté puisse aveugler au point de chercher à rassurer les hommes sur ce qu'il y a au monde de plus à craindre & de mieux constaté, & qu'on tire de cette maniere étrange de penser, un argument en faveur d'un systême. Lorsque le Parlement de Paris défendit l'inoculation dans l'enceinte de la Capitale, il ne le fit que sur les plaintes réitérées que plusieurs personnes qui avoient gardé des inoculés avoient pris la petite-vérole & en étoient mortes. Les Magistrats de Leyde, de la Haye, de Berne*, de Grenoble, de St. Omer &c, n'ont pas eu d'autres motifs en proscrivant l'inoculation dans ces Villes, & c'est la certitude seule du danger de la contagion qui force partout à prendre ces précautions.

L'Auteur de cet écrit ne croit pas non plus aux récidives de petite-vérole, malgré les preuves qu'en avoit données à M. Tissot, M. de Haen, dans sa Lettre à cet Auteur, & dans sa *Réfutation de l'inoculation*. Il nie toujours les récidives, parce qu'il sait sans doute qu'il n'est plus permis de... D'ailleurs, il convient que la petite-vérole n'est point essentielle à l'homme, qu'il n'en a point par conséquent le germe en lui même; mais nous n'avons vu aucune réponse aux objections que lui avoit faites M. de Haen en 1759.

Ainsi les preuves de l'augmentation de la mortalité en Angleterre par la petite-vérole, depuis l'établissement de l'inocu-

* Quelques personnes ont désiré qu'on rendît publique la défense de la pratique de l'inoculation dans les Villes du canton de Berne; voici l'extrait de la lettre circulaire que le Conseil de Santé de cette République publioit déja dès le 24 Mars 1777.

EXTRAIT *de la lettre de l'illustre Conseil de Santé de la Ville & Republique de Berne*, *du 24 Mars 1777*.

» Pour éviter que la petite vérole ne regne » constamment & ne devienne épidémique & très-» dangereuse, LEURS EXCELLENCES du Sénat » de la Ville & Republique de Berne, sans vou-» loir gêner l'inoculation, ont cependant trouvé » nécessaire d'en défendre l'opération dans les » Villes, en tout tems, & de ne la permettre à » la campagne que pendant la saison du prin-» tems & de l'automne. GREEN Bval.

lation ; celles des récidives constatées & rapportées par le Médecin de Vienne, restent toujours sans réponse, ainsi que tout ce qui a été écrit depuis par d'autres Auteurs ; celui de *l'inoculation justifiée* ne connoît que ce qui est favorable à l'inoculation. On y renouvelle toutes les réponses qu'on faisoit autrefois aux objections des Théologiens, quoiqu'on sache que les Théologiens n'en font plus aujourd'hui. Tout ce qui a été dit & répété cent fois se retrouve ici. Tout en niant la doctrine de la fatalité, celle des germes innés, on raisonne à-peu-près comme si l'on y croyoit toujours. A toutes ces absurdités qu'on seroit honteux de reproduire aujourd'hui, on substitue un autre colosse ; c'est celui du *système des probabilités*, sur lequel on fonde le théoreme suivant: »Tout prouve » dit-on, pag. 16 & suivantes, que la » petite-vérole étoit inconnue du tems » d'Hippocrate ... qu'elle se communique » lorsqu'on l'inocule ..... qu'elle n'est » point naturelle à nos climats, ni par » conséquent essentielle à l'homme, » qu'il n'en a point le germe en lui même, » mais tout prouve également, continue- » t-on, pag. 131 & 132, que les 24, 25es. » du genre humain ont une aptitude à » l'avoir, quand le virus variolique, in- » troduit par quelque voye que ce soit » dans les humeurs viendra à les infec- » ter ». D'où on conclut qu'il faut tout inoculer. Mais en est-il autrement du mal vénérien, de la peste, maladies formées primitivement loin de nos climats, qui ne sont point essentielles à l'homme ? Parce que les 24, 25es. du genre humain ont l'aptitude à les contracter, il faut donc inoculer la peste & les maux vénériens à tout le genre humain.

Telle est la conséquence que les partisans d'une nouveauté fondée sur un système, se croyent en droit de tirer, en traitant de systématiques, d'absurdes, d'inconséquens, d'hommes à préjugés, & d'aveugles, tous ceux qui ont la témérité de faire quelque objection raisonnable, qui élevent la voix pour l'humanité, ou qui osent dire aux hommes : *Fuyez les maux!*

Quant à la mue de la voix, c'est-à-dire au changement qu'elle éprouve à l'âge de puberté, &c. l'Auteur de cet écrit tâche de prouver que le système de M. Dodart sur la formation de la voix n'est pas aussi propre à rendre raison des phénomenes qu'on observe que celui de M. Ferrein.

Questions relatives à la Médecine Vétérinaire.

Parmi les sujets des prix proposés par la Société libre économique de Petersbourg, on trouve le suivant :

Quelle est la maniere la plus sûre, la moins dispendieuse de procurer une nourriture saine & suffisante aux bêtes à cornes, depuis le tems où on les garde dans les étables jusqu'à celui où on les envoye aux paturages.

Les Auteurs auront soin de décrire exactement le fourrage qu'ils proposeront ; de marquer la quantité qu'il en faut par jour à chaque animal, & le tems où il convient de le donner. Le prix est de 25 ducats.

La Société d'Agriculture d'Amsterdam propose, pour sujet du prix qui se distribuera en 1779, la question suivante :

Indiquer les signes diagnostics, les causes, les préservatifs & les remedes de la maladie des bêtes à laine, connue sous le nom de FOYE POURRI. Ce prix consiste en une médaille d'or frappée au coin de la Société. Les Mémoires écrits en Hollandois, en latin, en François, en Anglois ou en Allemand, seront adressés francs de port, à M. Jerôme de Bosch Jetonimuz, Secrétaire de la Société, à Amsterdam.

Un particulier de Suede propose encore un prix de 300 livres argent de France, pour le mémoire qui, au jugement de l'Acad. Roy. des Sciences de Suede, aura rempli le mieux le sujet suivant: *Indiquer, d'après les différents symptômes des épizooties qui ont regné en Europe pendant ce siecle, décrits par les Auteurs les plus célebres, un traitement suivi pour la cure de ces épizooties.* Les mémoires seront écrits en latin, en François ou en Suedois, on excepte du concours les membres des Sociétés établies par les Gouvernemens pour les épizooties, & ceux des Ecoles Vétérinaires.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 7 Mai.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Paris le 1er. Mai.

Vous trouverez ci-joint, MM., un extrait de la Gazette d'Hollande, du 29 Juin 1756, par lequel vous verrez que M. le Baron de *Reitzenstein* opéroit alors des guérisons encore plus extraordinaires que le Docteur Mesmer par son magnétisme animal, puisque sans employer aucun remede interne ou externe, il guérissoit les maladies à des distances si éloignées, qu'il n'y avoit pas lieu de soupçonner aucun magnétisme de quelque nature que ce soit. On étoit bien reçu à lui écrire de quelque Pays que ce fût, & on étoit assuré de recevoir guérison en réponse, par les instructions qu'il envoyoit aux malades qui le consultoient. 500 personnes pouvoient rendre témoignage de ses guérisons. Il ne guérissoit, de même que le Docteur Mesmer, que les maladies qui attaquent les membres, telles que l'épilepsie, le thumatisme, la goutte, les contractions des nerfs &c, avec cette différence qu'il n'avoit pas besoin de voir les personnes pour les guérir. Une simple lettre de sa part donnoit la guérison. Il n'y a point de magnétisme qui approche d'une pareille vertu. On a beau refléchir sur les moyens qu'il donnoit par lettres à ses malades, pour obtenir guérison, on ne voit point quels pouvoient être ces moyens. Il n'employoit ni onguent, ni emplâtre, ni poudre de sympathie. Les bains sont des remedes externes, ainsi que les topiques, ainsi ce ne pouvoit être ce sortes de remedes. Des talismans, encore moins, puisque les talismans sont des emplâtres sans vertu; des pareles, bien moins encore, puisque le tems où elles avoient de la vertu, n'existe plus; quels sont donc ces moyens? Ce seroit-là, MM., une belle occasion de rendre un grand service à l'humanité, que d'exposer ces moyens au grand jour, pour mettre les malades, qui par leur éloignement ne pourroient profiter de la vertu du magnétisme animal de M. Mesmer, à portée de s'en consoler, en faisant usage de ces moyens.

J'ai l'honneur d'être, &c. le Baron de Bormes.

Extrait de la Gazette d'Hollande du 29 Juin 1756.

» M. le Baron de *Reitzenstein*, qui est » depuis quatre mois à Hambourg, con- » tinue d'y employer au soulagement de » son prochain, les talens que le ciel lui » a départis. Il est connu depuis bien des » années dans toute l'Allemagne par son » expérience & sa grande habilité pour la » guérison de diverses maladies qui atta- » quent les membres, telles que l'épilep- » sie, le rhumatisme, la goutte & la con- » traction des nerfs, sans se servir de mé- » dicamens internes, ni d'emplâtres, ni » d'onguent, ni de poudre de sympathie; » ce qu'il peut faire constater par le té- » moignage de plus de 4 ou 500 person- » nes riches & pauvres qu'il a guéries » pendant son séjour à Hambourg, sans » parler de celles qu'il a guéries en tant

» d'autres endroits. Il restera à Hambourg » jusqu'à la St. Michel. Ceux qui ont besoin de son assistance peuvent lui envoyer par lettres le genre & la durée » des maladies dont ils sont attaqués avec » quelques circonstances, & il leur enseignera par lettres les moyens d'obtenir » leur guérison. Il n'accepte ni payement » ni présent de qui que ce soit ».

Il nous semble qu'avant d'ajouter foi à ces prétendues guérisons miraculeuses, avant de chercher même à les expliquer, il faudroit commencer par les faire constater par des personnes éclairées; alors on pourroit se donner la peine d'en rendre raison. Mais il arrive toujours que ces faiseurs de miracles ne doivent le moment de réputation dont ils jouissent qu'à la crédulité du peuple. Ils se refusent ordinairement à la lumiere, lorsqu'il s'agit de soumettre leurs prodiges à un examen un peu trop rigoureux; de maniere que sur cent guérisons annoncées, toujours avec l'enthousiasme le plus capable de séduire & d'en imposer, à peine y en a-t-il une de vraie; & celle-ci même réelle ou apparente, momentanée ou non, n'a lieu souvent qu'à la faveur d'une révolution que l'homme à miracles a sçu adroitement exciter, soit en frappant l'esprit des personnes les plus susceptibles de ces sortes d'impressions, telles que les victimes des affections nerveuses, soit en faisant prendre adroitement aux malades un médicament déguisé dans quelque boisson, qu'on donne sous le nom de tisanne ou de syrop ordinaire &c; ensorte que s'il y a une guérison, elle tombe toujours sur la tête la plus foible; ce qui sert à prouver au moins que l'imbécilité a quelquefois aussi ses avantages. Ces réfléxions que nous faisons ici en général sur l'art des Charlatans, ne doivent point être appliquées à M. Mesmer. Il peut connoître quelque agent physique secret qui nous est parfaitement inconnu; d'ailleurs il se montre; il a demandé des Commissaires à la Société R. Nous ne croyons pas qu'il se refuse jamais à la lumiere, & nous attendons la nouvelle de quelque guérison pour avoir le plaisir de l'annoncer.

1ere. *Réponse au Mémoire à consulter, inséré dans le No. 14.*

On regarde l'examen de la matrice par le tact comme une chose très-importante dans cette occasion. Le concours des symptômes énoncés caractérise une matrice enflammée, ulcerée. Le tact peut servir à constater si toutefois la présence d'un cancer uterin ne seroit pas la cause la plus certaine de la maladie, ou même la cause secondaire. On peut acquérir des lumieres par le toucher des parties glanduleuses, & par celui des régions de l'abdomen. Cette précaution, sans douleur pour les malades, a souvent donné des certitudes. La position la plus favorable consiste à placer la malade sur le ventre en la tenant dans une position qui favorise le relachement des muscles du bas-ventre.

Les symptômes commémoratifs qui ont indiqué la méthode qu'on a suivie & qui ont été bien vus, prouvent que l'art ne triomphe pas toujours de la nature.

Les injections détersives dont on n'a retiré aucun fruit ne sont cependant point à négliger. Des observations peut-être bien jugées, dans des maladies analogues à celle qui fait le sujet du Mémoire, surtout dans les soupçons justifiés d'un vice local, ont fait donner la préférence aux injections faites simplement avec le suc exprimé de carottes jaunes ou rouges, (*daucus carotta*. Lin.) que l'on fait tiédir pour l'usage. Des injections de cette liqueur répétées cinq à six fois de suite, portées par un instrument convenable deux fois par jour, ont été suivies des plus heureux effets *.

Quant aux remedes internes, le lait d'anesse que l'on connoît être le seul que l'estomac puisse supporter, joint au régime adoucissant principal, doit être le moyen de curation & continué.

Ce régime soutenu par l'usage du gayac conseillé dans la premiere réponse, mérite des considérations particulieres. Parmi les propriétés dont jouit le gayac, celle d'être tonique en rend l'administration également pressante pour prévenir, s'il se peut, les infiltrations qui menacent les hanches & les extrémités.

Les calmans qui n'ont point la propriété de raréfier puissamment le sang, peuvent être de quelque utilité. On regarderoit encore comme un accessoire indiqué l'application du garou (*Daphne Laureola*

---

* On a eu la précaution dans ces circonstances, de maintenir l'effet des injections dans ces parties par l'introduction d'une éponge convenable imbibée de même suc On a toujours eu l'attention de la faire renouveller chaque fois, & de percer l'éponge dans sa longueur, y passer un fil à anse pour en faciliter l'extraction.

Lin.) sur l'un & l'autre bras: cette espece d'émonctoire dérivatif est un secours plus prompt & plus assuré que le cautere, sans en avoir les inconvéniens.

Si la malade daigne satisfaire à la demande qu'on lui fait, on offre de soumettre de nouvelles réflexions au jugement des Maîtres de l'Art. F*** D. M.

2e. *Réponse au même Mémoire à consulter.*

De Geneve, le 27 Avril 1778.

Il me semble assez évident qu'un principe cancereux est la source de tous les maux de la malade pour laquelle on demande conseil. Depuis la cessation des regles, ce principe qui avoit son siege sur le nez paroît s'être porté sur la matrice. Il y a probablement occasionné quelqu'ulcere qui donne lieu à l'écoulement constant d'un pus sanguinolent. La résorption d'une partie de ce pus dans la masse du sang produit les douleurs vagues dont elle se plaint. Le mal a résisté aux remedes, parce qu'il est pour l'ordinaire incurable, & que lorsque le virus cancereux n'est pas renfermé dans un foyer particulier, lors surtout qu'il est accompagné d'ulceres, il se reproduit sans cesse. C'est pourquoi nous ne pouvons former ici qu'un prognostic fâcheux. Cependant, l'on a vu quelquefois les remedes réussir dans des cas en apparence aussi désespérés que celui-ci.

1°. L'on a donné à la malade de l'extrait de cigue. Il faut le continuer & en augmenter graduellement la dose jusqu'à ce que l'on arrive à la plus forte qu'elle puisse supporter sans vertige & sans maux de cœur, alors s'en tenir-là & continuer pendant plusieurs mois. Mais je doute qu'on puisse se promettre aucun succès de ce remede si la malade n'en supporte pas au moins 100 grains par jour. Elle parviendra probablement à en supporter davantage, & il ne faut pas craindre d'en faire l'essai. Une augmentation graduelle de la dose ne sauroit avoir d'inconvénient, pourvu que l'on observe attentivement ses effets.

2°. L'on a conseillé des frictions mercurielles. Ce remede est effectivement du genre de ceux qui ont quelquefois réussi. Mais je préférerois la solution du sublimé-corrosif, comme portant moins à la bouche, pouvant être continuée plus longtems, & administrée avec plus de facilité.

3°. Il faudra appliquer sur la région hypogastrique & sur la vulve des cataplasmes faits avec de la racine de Belladonne, & les renouveller assidûment au moins pendant six semaines, ou plus longtems si au bout de ce terme ils paroissoient avoir eu quelqu'effet.

4°. Enfin, il conviendra que la malade fasse constamment usage de quelque boisson impregnée d'air-fixe, comme de la bierre, si elle peut la supporter, ou des eaux de Seltz.

Je n'ai rien à ajouter d'ailleurs aux conseils qu'on lui a déja donnés sur l'usage des bains, des narcotiques, du lait d'ânesse &c. Dans une maladie aussi cruelle que celle-là, tous les secours qui peuvent soulager les douleurs, quoiqu'ils n'en détruisent pas la cause, ne laissent pas que de devenir infiniment précieux.

Signé, ODIER, D. M.

Nous avons reçu beaucoup de réponses à ce Mémoire à consulter. Le plus grand nombre d'avis est pour le bois de gayac; il y en a pour le remede de M. Gamet; le Médecin ordinaire est pour les remedes antivénériens ordinaires. Tout le monde s'accorde sur l'avantage que la malade peut retirer des lotions émollientes & détersives. Il y en a qui ont conseillé les injections faites avec une eau de morelle. La principale difficulté consiste à bien constater l'état de la matrice qui paroît être le siege du mal; l'efficacité ou l'inefficacité des remedes qu'on aura employés pourra servir à faire connoître la nature du virus qu'on a à combattre & qui s'est fixé sur cet organe. Nous prions l'Auteur du Mémoire à consulter de nous instruire du parti qu'on aura pris, & des suites de la maladie, afin que l'événement devienne une instruction nouvelle pour tous ceux qui s'en occupent.

Ordonnance du Senat de S. Petersbourg.

L'expérience, plus convaincante mille fois que tous les systêmes, ayant enfin éclairé sur le danger de la communication dans le cas de maladies contagieuses, principalement sur celui de la petite-vérole & de la rougeole, le Senat dirigeant de cette Ville, a rendu une Ordonnance, dont l'objet est de prévenir ces maux parmi les Seigneurs & Dames de la Cour. Les personnes qui en auront été attaquées ne pourront être reçues au Palais, ni dans les autres Maisons Impériales que deux mois après leur guérison. Il y a la même exclusion, pendant un

mois, pour tous ceux qui auront visité les malades ou qui auront eu quelque liaison avec eux.

Il n'y auroit que des ennemis décidés du bien public (& ne croyons pas qu'il y en ait) qui pussent trouver étrange ou ne pas approuver une conduite si sage & si naturelle, qui doit emmener nécessairement la destruction de ces maladies en Europe, pour peu qu'elle soit étendue & suivie. Si l'expérience a convaincu de son utilité pour les Cours, pour les Villes, comment pourroit-elle n'être pas avantageuse dans les villages, dans les bourgs, dans les hameaux où se trouve réunie la portion la plus précieuse du genre humain, la plus intéressante à conserver. Il n'y a aucun attentat ici aux droits de l'homme, aucune violence à faire à la nature. C'est une ligue heureuse & nécessaire contre l'ennemi commun.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

MÉDECINE militaire ou Traité des maladies tant internes qu'externes auxquelles les Militaires sont exposés dans leurs différentes positions de paix & de guerre, publiée par ordre du Gouvernement; par M. COLOMBIER, *Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris.* 4 vol. in-8°. d'environ 500 pages chaque. A Paris, de l'Imprimerie de Cailleau, rue S Severin. 1778.

Cet ouvrage est divisé en 6 volumes. Le premier traite des fievres auxquelles les gens de guerre sont particuliérement exposés; le second a pour objet leurs maladies aigues les plus fréquentes; le troisieme traite des maladies chroniques; le quatrieme comprend la description des maladies virulentes non aigues, telles que les dartres, la galle, le scorbut, les maux vénériens; le cinquieme traite des maladies externes ou chirurgicales, & le 6e. de la matiere médicale externe.

Toutes les matieres contenues dans *le Code de Médecine militaire, & l'hygiene militaire* que l'Auteur avoit publiés, se trouvent refondues dans ce nouveau traité ou nouvelle édition considérablement augmentée & enrichie de plusieurs articles intéressans; d'un précis sur les Eaux minérales de France & des Pays limitrophes; d'un article sur les poisons tant minéraux que végétaux & animaux; d'un examen de toutes les méthodes proposées pour le traitement des maladies vénériennes & de l'analyse de tous les remedes secrets proposés pour ces sortes de maux; d'un précis sur la Chirurgie militaire; enfin d'une matiere médicale avec les reformes nécessaires & la censure d'un nombre infini de traités sur cette matiere.

Quoique cet ouvrage soit principalement consacré aux Militaires, son utilité peut s'étendre à toutes les classes de citoyens, surtout aux habitans de la campagne, comme le remarque très-bien l'Auteur, qui étant éloignés ou privés des secours nécessaires, le sont encore souvent par le défaut d'expérience de ceux qui les conduisent. Il seroit à souhaiter que tous les Chirurgiens de campagne fussent munis de ce Livre, qui est en quelque sorte une bibliotheque universelle de Médecine & de Chirurgie pratiques, dont tous les préceptes sont présentés d'une maniere claire & intelligible pour toutes les personnes qui ont quelques lumieres en Physique.

Toutes les connoissances modernes & ce qu'elles ont de plus certain & de plus positif se trouvent réunies, analysées, comparées & reduites à leur juste valeur dans ce traité, écrit & fait avec goût & discernement; & nous ne craignons pas d'induire le public en erreur, en lui conseillant de faire l'acquisition d'un des meilleurs ouvrages du siecle en ce genre, qui fait autant d'honneur au discernement du Mécene qui l'a protegé, qu'aux lumieres de celui qui l'a exécuté.

Il paroît en Italie deux pieces intéressantes, l'une, *Diatriba de electricitate &c.* publiée à Cremone en 1777; l'autre est une dissertation sur une espece de scorbut, par M. J Odoardo, sous le titre de, *Dissertazione sopra una specie particolare di scorbuto &c.* à Venise, 1777. Les remedes qui ont eu le plus de succès sont, la crême de Tartre. le suc de cresson de fontaine & le jalap mêlés au petit lait; le jus de citron a suffi quelquefois pour guérir la maladie.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'ainé, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 14 Mai.

De Paris.

UN Médecin de la Rochelle vient de faire part aux Savans de la Capitale, d'une obſervation qu'il a faite ſur une femme dont l'évacuation périodique a lieu par l'extrémité de ſes doigts. Les détails qu'il a donnés ſur la maniere dont ſe fait le jet de ſang du bout des doigts, ainſi que les circonſtances qui accompagnent cette évacuation ſinguliere, ont paru très-intéreſſans. Cette obſervation qui n'eſt pas unique, ſert à confirmer celles du même genre. On a vu ſortir le ſang des yeux, du bout des mammelles, &c.

Quoique nous ne ſoyons pas dans l'uſage d'annoncer les monſtruoſités, qui pour l'ordinaire n'augmentent en rien la ſomme de nos connoiſſances; il en eſt cependant d'un genre qui peuvent donner lieu à de nouvelles recherches & ſervir à jetter quelque jour ſur les myſteres les plus cachés de la nature, tel que celui de la génération des animaux. Nous avons cédé d'ailleurs aux inſtances de quelques curieux qui nous ont prié de publier le fait ſuivant.

Une perſonne dont le témoignage ne ſauroit être ſuſpect, (M. Vimont, Doct. en Médecine) nous mande du bourg du Sap en Normandie, où il demeure, que dans une maiſon de cet endroit où l'on étoit dans l'uſage de faire couver les œufs de canne par des poules, douze de ces œufs ayant été mis, dans cette intention, ſous une poule, un chat qui avoit contracté une amitié ſinguliere avec cet animal, avoit voulu partager ſa peine; qu'il en avoit tiré trois à lui ſur leſquels il s'étoit couché à l'exemple de la poule; qu'au bout du terme ordinaire de l'incubation, les neuf œufs couvés par la poule avoient donné neuf cannetons, mais que les trois que le chat avoit fomentés de ſa chaleur n'avoient d'abord rien produit; qu'au bout de 4 ou 5 jours, le chat ne les quittant pas, on avoit pris le parti de les caſſer, & qu'on a été très-ſurpris de trouver dans chacun de ces œufs un petit monſtre participant de la nature du chat & de celle du canard, dont deux étoient vivans & l'autre mort. M. Vimont, auteur de cette obſervation, conſerve un de ces monſtres *canard-chat* dans l'eau-de-vie, & qu'il offre d'envoyer aux curieux de ces ſortes de phénomenes. En voici la deſcriprion.

La machoire inférieure eſt ſemblable à celle qui ſert à former le bec des oiſeaux, c'eſt-à-dire, du canard, avec une langue qui occupe toute la longueur de cette partie. A la place de la partie ſupérieure du bec on voit un nez ou muſeau de chat. Ce petit monſtre a quatre pates, dont les pieds ſont membraneux comme ceux du canard, avec cette différence que les ongles finiſſent en petites griffes très-pointues & très-fines. Cet animal a des aîles qui prennent naiſſance à l'articulation des épaules. Tout le corps eſt recouvert d'un long duvet noir-brun qu'on prendroit pour du poil. Voilà une belle matiere à reflexions. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans cette obſervation, c'eſt l'effet des émanations du chat ſur ces œufs, leſquelles

ont été capables de changer la forme primitive du germe, ou du moins d'y ajouter; ce qui prouve de plus en plus que le méchanisme par lequel l'animal se reproduit & prend une forme décidée, est encore un mystere impénétrable.

On trouve des exemples d'une monstruosité à peu-près semblable dans l'Histoire naturelle du Bresil de Marcgraave, liv. V. avec fig. & dans le Journal de Médecine de Blegny, cahier de Septembre *1679*, avec fig. &c.

1ere. *Réponse au Mémoire à consulter, inséré dans le* N°. *8; par* M. Belloc de Gravet, *Médecin.*

L'invitation que vous faites aux Gens de l'Art, de donner leur avis sur la maladie de M. l'Abbé*** m'enhardit à proposer le mien.

Il me paroît que le malade en question est attaqué d'une affection hypocondriaque assez caractérisée, dont le principe réside dans des entrailles trop seches & dans un état de crispation peu propre à favoriser la sectétion des humeurs qui concourent à la formation d'un chyle convenable; de-là, la sécheresse de la bouche, les aigreurs, les vents après le repas & surtout le tesserement du ventre, suivi d'un écoulement d'urines limpides & abondantes, &c.

M.*** a fait des remedes parmi lesquels les humectans tenoient le premier rang; mais ces remedes ont été associés aux cordiaux, aux toniques, aux purgatifs, qui se sont opposés à l'efficacité des premiers, & ont entretenu la cause de la maladie. Ce que j'avance me paroît prouvé par l'usage avantageux qu'il a fait des fruits rouges d'été, des bains, des boissons humectantes, des lavemens, &c. d'où je crois être en droit de conclure qu'il faut s'en tenir uniquement aux secours de ce genre: c'est le seul moyen de faire cesser tous les symptômes du mal. Je parle d'après une expérience réitérée.

Pour remplir cet objet, le malade continuera l'usage d'une eau faite avec quatre ou cinq onces de maigre de veau, une pincée de feuilles de chicorée sauvage, autant de celle de jardin hachées, le tout bouilli pendant demi-heure, dans deux pintes & demi ou trois pintes d'eau. Au moment de retirer le pot du feu, on y jettera un zest de citron de la grandeur d'une piece de 24 sols, pour aromatiser le bouillon; l'eau refroidie, on la coulera sans expression. M.*** la boira froide & abondamment en tout tems de la journée, même à ses repas. Dans la même vue, les lavemens d'eau simple presque froids, ou froids lui seront avantageux, au nombre de deux par jour, matin & soir.

Pour ramener en même tems les fluides à la peau, ramollir cet organe, le rendre plus transpirable, le malade prendra les bains domestiques entiers, tempérés entre le dernier dégré de tiedeur & le premier de fraicheur, le matin à jeun, y restera une heure, une heure & demi, ou deux, selon qu'il s'en trouvera bien. Au sortir du bain, il rentrera pour quelque tems, dans son lit si la matinée est fraîche, sinon il se promenera.

Je crois pouvoir appliquer ici l'aphorisme CII. S. I. de Sanctorius, *hypocondriaci si frequentibus balneis eorum corpora reddantur perspirabilia & victu humido utantur, salvi fiunt.*

M. l'Abbé*** pourra faire usage de ces remedes simples, jusqu'à ce que les accidens de la maladie ayent tousou presque tous disparu, que les forces & l'embonpoint soient rétablis. Le petit-lait ou le lait d'ânesse pris ensuite pendant trois semaines peuvent mettre fin à la maladie. En cas de retour, le malade fera usage de quelqu'un des remedes prescrits, en observant toujours le régime suivant:

Sa noutriture sera en viandes blanches bouillies ou rôties, en poisson simplement préparé; il évitera tout ce qui est salé, épicé, tout aliment de haut goût, ainsi que le vin, les liqueurs, le chocolat, le thé, le caffé, & toutes boissons chaudes. Il fera encore usage des herbes potageres, du riz, des gruaux, des citrouilles, des melons bien sains, & de tous les fruits des différentes saisons, doux, fondans & bien murs. Les graisses, les huiles, le beurre, lui seront toujours contraires, il doit préférer les substances végérales. Il faut encore ajouter ici la dissipation & l'exercice modéré à pied, en voiture, à cheval; point de contention d'esprit trop forte.

Voilà mon avis. Je serois pleinement satisfait s'il pouvoit contribuer au retablissement du malade.

J'ai l'honneur d'être, &c. Belloc de Gravet D. M.

20. *Réponse au même Mémoire a consulter.*

De S. Sebastien en Espagne, le 26 Avril.

Un échauffement considérable, survenu après avoir voyagé dans le fort de l'été, & auquel on a voulu obvier en mangeant beaucoup de raisins qui n'étoient pas bien murs, a donné lieu à la maladie en question. L'usage de ces raisins a produit un dévoyement, d'abord excessif, puis moindre & toujours colliquatif, qui a enfin dégénéré en une constiparion opiniâtre. Des aigreurs & des vents ont accompagné ces deux états opposés; mais l'échauffement a repris avec la constipation, & depuis lors, la maigreur & la foiblesse ont été en augmentant, sans que l'appétit & le sommeil ayent été altérés parces dérangemens.

L'état physique du corps qui produit la sensation qu'on désigne par le mot *échauffement* est encore inconnu. Il paroît cependant être le même dans la plupart des cas; mais il s'en faut bien que les principes qui y donnent lieu soient les mêmes. On l'observe dans les dispositions inflammatoires, dans les érésypelateuses, dans les spasmodiques, dans plusieurs cachéxies &c. L'échauffement ne désigne donc rien par lui-même, tant qu'on n'aura pas égard à la disposition naturelle ou acquise du sujet qui en est atteint.

C'est à raison de cette disposition, & non de la sensation même, qu'il convient de regler & de choisir les moyens de combattre l'échauffement. Mais il n'est pas aisé de déterminer ni cette disposition ni le traitement convenable. L'homme sain, au sortir d'un exercice violent, & l'homme malade d'une fievre très-aigue présentent en apparence la même disposition physique, le même échauffement. Cependant la méthode très-rafraichissante, utile au malade, seroit pernicieuse pour celui qui ne l'est pas. Voilà du contraste dans les effets, tandis que la ressemblance paroît on ne peut pas plus grande dans les dispositions.

Ces vérités d'expérience doivent nous rendre circonspects sur la détermination des causes productrices de l'échauffement, & sur celle de la disposition physique qui l'accompagne. Les reflexions nées de ces cas de pratique, le peu de succès des méthodes courantes, m'ont fait connoître que c'est à juste titre que le célebre M. Lieutaud range plusieurs cas d'échauffement parmi des affections nerveuses; je croirois aussi qu'alors les autres organes sont dans un état d'atonie. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est qu'un traitement conséquent à ces principes m'a souvent réussi. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces cas. Je ne me flatte pas d'ailleurs de les connoître tous. Mais je serois porté à rapporter à cette classe l'échauffement qui a précédé la maladie en question.

Dans l'état énoncé des nerfs & des autres organes, le malade a mangé beaucoup de raisins qui n'avoient pas bien muri. C'étoient des fruits dont les principes constitutifs n'étoient pas encore combinés, & où devoient prédominer les acides. Leurs sucs, reçus en trop grande quantité dans un estomac déchu de son action tonique, y auront fermenté & produit beaucoup de parties gazeuses ou d'air-fixe. C'est vraisemblablement à l'activité de cet acide très-subtil qu'on doit attribuer l'excès de mouvement péristaltique, qui a donné lieu au dévoyement colliquatif & opiniâtre dont le malade a été attaqué.

Les aigreurs, les vents qui ont d'abord existé, & qui ont été suivis de la foiblesse & de la maigreur qui augmentent, dénotent que les organes de la digestion & de la nutrition sont dans un état d'inertie, que leurs fonctions languissent, & que les sucs destinés à les exercer ont dégénéré de leur nature.

Combattre la disposition acide & ses effets, par les antidotes naturels & par un régime convenable; menager dans l'emploi de ces moyens le genre nerveux trop irritable, sont les vues pratiques que le Médecin doit se proposer de remplir. Je crois qu'on y parviendroit au moyen des remedes suivans, pris à petite dose & pendant longtems. Ce seroient, (après avoir préparé le malade par l'usage de quelque boisson convenable telle que le petit-lait, l'eau de poulet, l'eau de veau &c,) le savon de Starkei, les sucs dépurés de cresson, de cochlearia, édulcorés avec du syrop antiscorbutique, en y ajoutant même quelques gouttes de lilium de paracelse. Je joindrois à ces remedes l'usage reglé des volailles, du gibier, & surtout des poissons choisis parmi le plus aisés à digérer. J'acheverois la cure par l'usage des eaux minérales de Coterets.

Signé, HIRIART.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Prix proposé par l'Académie de Mantoue.

L'Académie Roy. de Mantoue n'ayant pas été satisfaite des Mémoires envoyés au concours de l'année derniere, propose de nouveau pour sujet du prix de physique qu'elle distribuera en 1779, de *Déterminer par de nouvelles expériences autentiques & sûres quels sont les avantages que l'on peut retirer en médecine de l'air-fixe, & en quelles maladies il peut être employé avec efficacité?*

Les Mémoires seront écrits en Italien & envoyés avant le 1er. du mois de Décembre 1778, à M. Carli, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Mantoue.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Roy. des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, &c. pour l'année 1775.

Parmi les Mémoires contenus dans ce volume, on en trouve plusieurs relatifs à notre objet, qui sont:

1°. *Expériences chymiques sur la pierre de la vessie*, par M. Marggraf. Ces expériences sont en grand nombre, & ont été faites sur des calculs humains. Il en résulte que de deux pierres soumises à l'analyse chymique, traitées avec un feu vif, l'une s'est consumée entierement & n'a laissé que très-peu de cendres légeres, & l'autre a donné, après la calcination, une terre calcaire parfaitement semblable à celle des os calcinés. Quant à l'action des dissolvans sur ces corps, M. Marggraf a reconnu que celle de l'acide nitreux sur la premiere pierre étoit la plus forte, que la dissolution s'en faisoit même à froid, & qu'il en résultoit des crystaux dont on n'a pu déterminer positivement la nature.

2°. *Histoire d'une maladie extraordinaire*, par M. Cothenius, premier Médecin & Conseiller privé de Sa Majesté le Roi de Prusse, traduite du latin. Cette observation a pour sujet une femme du corps de laquelle il est sorti dès son vivant 71 aiguilles. Les unes avoient suivi la voie des selles, d'autres avoient percé d'elles-mêmes à travers diverses parties. Après sa mort, on en a trouvé encore 40 dans son corps.

M. Cothenius a présenté à l'Académie ces aiguilles, qui étoient d'acier, à l'exception d'une de laiton, & c'étoit la plus longue. La couleur & la substance de celle-ci n'étoient point altérées, mais celles d'acier étoient ou enduites d'une rouille bleuâtre, ou rouillées & cassantes, ou totalement détruites & changées en matiere noirâtre, ou enveloppées d'une couche qui leur servoit d'étui.

Cette observation n'est pas neuve. On en trouve plusieurs exemples dans les Auteurs. Elle sert à prouver que le fer n'est point nuisible au corps, & que lorsqu'il nuit sous cette forme, ce n'est que par une action méchanique.

3°. *Histoire d'une femme qui a porté pendant 22 ans un enfant dans le bas-ventre*; par M. Waller. Cet enfant renfermé dans la cavité du bas-ventre, c'est-à-dire, hors de la matrice, n'avoit ni membranes ni arriere-faix, ni cordon ombilical; les jointures n'avoient point de mobilité, à l'exception de la jambe gauche, qu'on faisoit plier avec un peu d'effort; il étoit ferme & presque pétrifié, n'exhalant aucune mauvaise odeur. Sa couleur étoit d'un blanc sale tirant sur le jaune grisâtre.

On trouve dans le Journal de Médecine, de Blegny, & ailleurs, des exemples de pareilles grossesses, dont les unes ont duré jusqu'à 25 ans & qui auroient pu s'étendre au-delà. Le corps d'un enfant ainsi contenu dans la cavité du bas-ventre, ne doit être considéré que comme un corps étranger, plus incommode par son poids que réellement nuisible par lui-même; il arrive presque toujours dans ce cas qu'il n'y a point de putréfaction.

4°. *Extrait des observations météorologiques, faites à Berlin en 1775*, par M. Beguelin.

Naturisme (le) ou la Nature considérée dans les maladies & leur traitement conforme à la doctrine & à la pratique d'Hippocrate, & de ses Sectateurs, ouvrage qui a remporté le prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, sur la Médecine agissante & expectante, le 18 Août 1776; par M. Planchon, *Médecin, &c.* A Tournay, chez R. Varlé, Imp. Lib. & à Paris, chez Mérigot le jeune, Lib. quai des Augustins.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 21 Mai.

De Laval, le 16 Mai.

On écrit de cette Ville, qu'il y regne des fievres rouges accompagnées des plus mauvais symptômes, comme mal de gorge, délire &c. Ces fievres ont cela de particulier, que les malades paroissent guéris vers le 9e. jour, & 5 ou 6 jours après, ils sont repris d'une fievre horrible, avec oppression; il paroît en même tems une ou deux parotides; tout le corps devient enflé, les urines se suppriment & les malades meurent, si on n'applique promptement les vessicatoires même aux enfans de 2 ans.

Mémoire à consulter & Consultation, Du 23 Mars 1778.

La Dame pour laquelle on consulte, est d'un tempérament vif & sanguin; la fibre est délicate, tenue & irritable, dont l'effet est de rendre cette Dame sensible aux moindres affections de l'ame; les chagrins & les peines d'esprit auxquelles elle s'est livrée depuis quelque tems ont disposé insensiblement le humeurs aux accidens de la pthisie scorbutique, dans laquelle elle se trouve plongée jusqu'à un certain point. On peut juger du degré par son état actuel La maigreur, les dents gâtées de tems à autre, les gencives saignantes & qui se trouvent plus ou moins altérées, une toux plus ou moins forte & seche depuis trois ans, qui s'est changée depuis dix mois, en fluxion catharrale, constituent cet état. Encemte alors de sept mois, elle accoucha heureusement de son onzieme enfant. Depuis ce tems, cette fluxion catharrale existe toujours, mais la toux n'est pas à beaucoup près ce qu'elle étoit au commencement. La matiere des crachats qui est visqueuse se trouve plus liée & s'arrache sans de grands efforts; une petite fievre de nature lente subsiste toujours & se trouve entretenue en partie par des digestions imparfaites qui résultent d'un défaut de régime convenable.

Les indications que son état présente à remplir sont:

1. De s'opposer à la maigreur par un régime exact & reglé consistant en des alimens doux, légers, de bon suc & de facile digestion.

2°. De s'opposer à la dissolution des humeurs & au relachement des solides, en donnant aux liquides la consistance qui leur manque & en détruisant dans les solides la disposition qui donne lieu aux engorgemens & aux obstructions.

3°. D'adoucir & d'atténuer l'humeur des bronches pour faciliter l'expectoration, débarasser les poulmons, & par ce moyen calmer la toux & la fievre.

D'après ces vues, voici le plan curatif qui me paroît le plus convenable.

La malade prendra à 5 heures du matin un verre de tisanne, composée selon la formule ci-après.

A 7 heures un bouillon bien dégraissé, avec trois ou quatre cuillerées de jus d'herbes spécifiées dans la formule ci-jointe.

A 9 ou 10 heures une petite soupe ou de l'amidon de pommes de terre dans du

bouillon en place de pain, avec douze grains de bon quinquina en poudre, & six grains de rhubarbe choisie à prendre dans la premiere cuillerée.

A 2 ou 3 heures après le dîner, une petite soupe avec deux ou trois cuillerées de jus d'herbes indiquées.

A 7 ou 8 heures du soir de l'amidon de pommes de terre dans du bouillon.

A 10 ou 11 heures, trente grains de thériaque avec un verre ou deux de tisanne pour calmer la toux & procurer le repos.

Après chaque repas la malade pourra boire un peu de bon vin vieux de Bourgogne, trempé avec plus ou moins d'eau, selon la soif. De plus, on pourra insensiblement & par gradations augmenter la nourriture, & pousser la dose des jus d'herbes à six ou sept cuillerées.

En exécutant de point en point ce plan curatif, il y a lieu d'espérer que la malade obtiendra guérison ou un soulagement sensible. Il faut qu'elle évite tout ce qui est dans le cas de l'affecter désagréablement; qu'elle prenne beaucoup de dissipation; qu'elle habite un appartement bien sec & bien airé dont on aura soin de renouveller l'air. Il est nécessaire qu'elle se promene hors de la Ville pour respirer l'air de la campagne, lorsque le tems & la saison le permettront.

Dans deux mois, outre les remedes susdits, je verrai d'après leur effet & l'état où sera la malade, à lui ordonner le lait coupé avec une eau minérale, telle que l'eau de Seltz &c.

Formule de tisanne.

Prenez orge-perlé une once, qu'on fera crever dans une pinte d'eau; on y fera infuser en forme de thé une poignée de pas-d'âne, deux poignées des vulnéraires de Suisse; dans la colature on y fera fondre une once & demi de miel blanc, & on y ajoutera le suc de la moitié d'un citron.

La Dame peut faire usage de cette tisanne pendant la journée entre ses repas, de même que pendant la nuit lorsqu'elle ne dort point.

Elle aura soin de se tenir le ventre libre par le moyen des remedes émolliens qu'on pourra rendre, selon les circonstances, plus ou moins purgatifs, en délayant une demi-once ou une once de lenitif. Elle sera purgée tous les quinze jours avec deux verres de décoction de follicules de séné, un demi-gros de crême de tartre en poudre, dans laquelle on fera fondre une once & demie de manne. Si cette médecine n'opere point suffisamment, on pourra y ajouter une once ou une once & demie de sirop de rhubarbe composé.

Formule du jus d'herbes.

Prenez cresson de fontaine, cochlearia, lierre-terrestre, oseille; de chaque trois poignées. Pilez-les dans un mortier de marbre ou de pierre jusqu'à ce que vous puissiez en extraire le jus par le moyen d'une forte expression.

Nous avons peu de chose à ajouter à cette Consultation. Les indications nous paroissent bien prises & assez bien remplies. Nous invitons la malade à faire usage des remedes prescrits. Mais nous croyons devoir faire observer qu'on peut se dispenser de purger la malade tous les quinze jours, surtout avec du senné, & de lui tenir le ventre constamment libre, surtout avec des lavemens purgatifs. Une des circonstances les plus à craindre dans cet état est le dévoyement, la colliquation d'humeurs, & le dépérissement. Nous croyons que la manne & le syrop de chicorée donnés de loin en loin sont plus que suffisans. La dose du lierre-terrestre nous paroît un peu trop forte. On doit bien s'assurer des vulnéraires de Suisse. Un de nos coopérateurs étoit d'avis de donner le lait coupé avec l'eau de chaux à très-petite dose. Nous pensons que l'administration de l'un & l'autre secours exige beaucoup de reserve & de prudence. Le lait entretient, augmente même la fievre & donne souvent lieu au dévoyement; l'eau de chaux échauffe beaucoup dans quelques circonstances. Il nous semble encore que dans le régime on n'insiste pas assez sur l'usage des farineux, surtout sur celui du riz qui convient à cet état. Nous prions ceux qui suivent la malade de nous rendre compte des suites de la maladie.

AVIS.

Tout le monde sait combien il est important dans les maladies d'avoir des secours dont l'application soit prompte, facile & sûre. Celle des sangsues qu'on substitue à la saignée dans une infinité de cas, pour procurer le dégorgement d'une partie affectée, n'est point à négliger. Mais leur application exige une dextérité que tout le monde n'a pas. Made. Plueau, très-experte dans ce genre, connue & employée depuis longtems par les Médecins-Praticiens de la Capitale, avoit cessé de se livrer à ce soin. Mais elle a cedé

aux instances de plusieurs Médecins, & prévient le public qu'elle demeure rue Saint Jacques, vis-à-vis les charniers de S. Benoît.

Il y a une anecdote propre à faire connoître son talent. Un Médecin célebre de la Capitale avoit ordonné à un malade l'application des sangsues aux tempes. Un Chirurgien en appliqua plusieurs, mais inutilement; il laissa par écrit qu'il y avoit vraisemblablement chez le malade des émanations dont la nature étoit incompatible avec la sangsue. Le Médecin ayant lu cet avis, écrivit que Madame Plueau lui fourniroit des sangsues qui s'accommoderoient très-bien des humeurs du malade. En effet, on l'a fait venir; elle en applique une qui mord sur le champ, une seconde, une troisieme qui mordent de même. Le Chirurgien fut obligé de convenir de la supériorité du talent de la Dame Plueau sur le sien, dans ce genre.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Recherches historiques & pratiques sur la section de la symphise du pubis, par M. Alphonse le Roy, &c. annoncées dans le N°. 15.

Cet ouvrage, le mieux fait & le plus raisonnable que nous connoissions sur cette matiere, est divisé en trois parties. L'Auteur recherche dans la premiere, par quels degrés on est parvenu à la découverte de cette opération. Il résulte de ses recherches, que l'écartement de la symphise des pubis a été observé par les anciens & démontré publiquement dans le seizieme siecle par Jacques d'Amboise, Médecin de la Faculté de Paris; que l'idée d'en faire la section appartient à Pineau, contemporain d'Amboise; qu'elle fut proposée en 1768 par M. Sigault; que la possibilité de la réunion de cette symphise, qui paroissoit douteuse, fut décidée par les expériences de M. Camper; & que celle d'obtenir plus d'un pouce d'écartement appartient à l'Auteur.

La 2e. partie est le Journal circonstancié & suivi jour pour jour de tout ce qui s'est passé dans le traitement de la femme Souchot, depuis le moment de l'opération jusqu'à celui où elle se tendit à la Faculté de Médecine.

L'objet de la 3e. est de rendre raison des accidens que cette femme a éprouvés, & d'indiquer les moyens de prévenir ceux qui pourroient naître dans une circonstance semblable; de distinguer les cas où cette opération promet du succès & ceux où elle n'en promet aucun; enfin de tracer les principes d'après lesquels on doit se conduire pour la pratiquer. L'Auteur y agite & tâche de résoudre les questions les plus importantes relatives à cette opération. Il indique de quelle maniere, dans quelles circonstances & avec quelles précautions elle doit être faite; l'espece d'instrument dont il faut se servir.

Ces trois parties sont suivies d'un procès-verbal de la section de la symphise du pubis, faite 7 heures après la mort d'une femme en couche âgée de 18 ans. Le tout est terminé par le décret de la Faculté de Médecine de Paris, du 6 Décembre 1777.

Tout est présenté dans cet écrit avec ordre, clarté, précision, discernement & sagacité; & cet ouvrage, qui est celui qu'auroit sans doute publié M. Sigault, si sa santé le lui eût permis, donne à l'Auteur des droits au partage de la gloire de la nouvelle opération, comme il en a déja partagé la peine & les désagrémens.

Depuis la publication de cet écrit, M. Roussel de Vauzelme a soutenu aux Écoles de Médecine une thèse, dont la position est: *An sectio symphiseos ossium pubis admittenda?* dans laquelle il conclut affirmativement, & où l'on trouve que cette opération vient d'être faite de nouveau avec succès à Mons en Hainault, à Artas, à Spite dans le Palatinat, à Francfort; mais nous ne conseillons à personne de la tenter qu'il n'ait lu auparavant les écrits qu'on annonce.

Mémoires sur les bandages propres à retenir les hernies &c. par M. Geoffroy, reçu au Collége de Chirurgie pour la guérison des hernies, & aux Hôpitaux pour la fourniture des bandages. A Paris, chez Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins. *in-4°.* de 40 pag. avec fig.

Ces Mémoires, au nombre de deux, ont pour objet d'exposer les défauts des bandages ordinaires, & d'indiquer les moyens de les perfectionner. L'Auteur annonce dans le 1er. les conditions nécessaires pour un bandage parfait. Pour qu'il le soit, il faut, dit-il, « que dans quelque » attitude que prenne le corps, il porte » partout, il oppose une résistance constante & toujours égale aux parties qui » se présentent pour s'échapper ». Mais cette perfection n'est pas facile à obtenir. Les différentes positions & mouvemens du corps, la maniere dont un bandage

est construit, posé &c, sont autant de causes de déplacemens qui mettent tous les jours en défaut les meilleurs bandages. C'est pour mieux saisir & faire sentir ces déplacemens, que l'Auteur indique un bandage d'essai propre à les faire connoitre, ainsi que le dégré de pression de la pelote dans une attitude quelconque. Les essais qu'il en a fait sur plusieurs personnes & sur lui-même lui ont fait appercevoir des déplacemens, qu'il a cru devoir distinguer en *déplacemens de corps du malade*, *en déplacemens de pelote*, & *en déplacement de cercle*; lesquels sont encore sou divisés chacun en 2 ou trois especes.

Le 2e. Mémoire a pour but de remédier aux défauts énoncés dans le premier. L'Auteur passe en revue toutes les especes de déplacemens & en indique le remede. On remédie, dit-il, aux déplacemens de corps par un bandage à deux plaques & à deux ressorts; à ceux de la pelotte par un barillet muni de son ressort, & courroné d'une longue poulie fixée sur son arbre, & par une bascule qu'une cordé à boyau fait mouvoir; tantôt par une vis de rappel &c; à ceux du cercle, en le fendant en 2 parties. L'Auteur, pour se rendre plus intelligible, a ajouté des figures de ces bandages qui en facilitent la connoissance; enfin il a soumis son travail au jugement de l'Académie R. des Sciences dont il a obtenu une approbation, signée de MM. le Roy, Sabatier & Tenon.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

La Société Royale de Médecine, consultée sur des maladies qui attaquent les bestiaux de la Gastine en Poitou ayant fait parvenir sur les lieux une Consultation à ce sujet, l'Auteur des Affiches de cette Province a cru devoir la rendre publique à raison de l'utilité dont elle peut être. C'est pour nous conformer aux vues de cet estimable citoyen & à son exemple, que nous publions une piece qui étoit à notre connoissance, mais qui n'étoit pas destinée pour l'impression.

Extrait des Registres de la Société Royale de Médecine de Paris.

Le Mémoire à consulter que nous avons été chargés d'examiner, contient l'exposé de trois maladies différentes sur lesquelles on demande l'avis de la Société. Ces trois maladies sont désignées sous le nom de *Pomelée*, *Larron* & *Tannes*, dénominations vulgaires du Poitou, surtout de la Gastine, dans cette Province.

La *Pomelée*, dit-on, dans ce Mémoire, a son siege dans la tête; l'animal qui en est attaqué, a les yeux larmoyans, enflammés, les oreilles basses, le museau sec, l'aleine brulante & d'une odeur forte. Si l'on tarde à le secourir, la partie sensible des cornes se putréfie & l'animal est perdu. M. Gallot, un de nos Correspondans, ajoute quelques détails qui lui ont été fournis par les Artistes Vétérinaires. Il dit qu'ils en distinguent de deux especes, la pomelée rouge & la blanche, que la premiere paroît avoir beaucoup de rapport avec la Péripneumonie des Auteurs; que dans l'autre la substance du cerveau se consume au point qu'on trouve le crâne entierement vuide après la mort, & qu'on regarde ces deux especes de pomelées comme incurables.

Le 2e. genre de maladie sur laquelle la Société est consultée, & qu'on appelle *le Larron*, attaque, dit-on, l'animal dans les reins à la croisée des hanches, de façon qu'il traîne le train de derriere, qu'il a de la peine à marcher, & qu'il tombe enfin sans pouvoir se relever, si l'on ne détourne l'humeur.

La 3e. maladie appellée *Crû* ou *Tannes*, n'attaque que les jeunes animaux & au printems. Elle se manifeste par des tumeurs sur le dos entre les épaules & les hanches, qui s'enflamment, parviennent à maturité, & d'où il sort une matiere blanche & visqueuse. Si cette humeur sort avec facilité, l'animal ne s'en trouve que mieux; mais si la saison est froide & le tems rigoureux, on voit ces bêtes languir & maigrir, & ne former que de mauvais individus.

Nous allons reprendre ces trois maladies.

La suite à l'ordinaire prochain.

On souscrit pour la Gazette de santé; chez MEQUIGNON *l'ainé, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

N°. 22.

ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 28 Mai.

De Paris.

ON obſerve depuis quelque tems que les affections de poitrine deviennent plus fréquentes dans cette Ville. La conſtitution catharrale qui y eſt la dominante, l'uſage trop fréquent du ſublimé-corroſif & des remedes des Charlatans en ſont les principales cauſes déterminantes. Au lieu d'offrir un traité bien fait ſur le diagnoſtic de ces maladies, on ne ceſſe d'imaginer des remedes, avec leſquels on accélere la mort des poitrinaires. Nous oſons le dire avec la franchiſe que nous devons au public; il manque en Médecine un ouvrage qui contient la diſtinction bien faite de ces ſortes de maux. En attendant cette heureuſe production; il eſt de notre devoir d'indiquer au moins les alimens qui conviennent à ceux qui en ſont attaqués. Un Confiſeur de Paris, le ſieur Fauvel, eſt parvenu à faire un heureux mélange de l'amidon des pommes de terre & de la pulpe des pommes de reinette. Il en réſulte une gelée fort agréable au goût, que nous croyons convenable à tous les poitrinaires, à tous les ſujets maigres, ſecs, bilieux, épuiſés, à ceux qui ont le ſang âcre, & qui ont beſoin d'un aliment capable de bien nourrir & d'adoucir en même tems la maſſe générale des humeurs.

La demeure du ſieur Fauvel eſt dans l'Abbaye S. Germain, l'allée à côté du Baillage, au premier.

De Lyon, le 16 Mai.

Le Procureur du Roi de la Sénéchauſſée de cette Ville vient de faire un réquiſitoire dans lequel, après avoir expoſé combien il eſt du devoir des Magiſtrats de ſecourir les hommes dans les calamités publiques, il fait ſentir la néceſſité d'avoir recours à des moyens d'arrêter les progrès de la petite-vérole, qui depuis quelque tems fait beaucoup de ravages à Lyon, & que le cri général attribue à l'indiſcrétion des inoculés & à l'imprudence des Inoculateurs.

Il fait remarquer encore que les précautions preſcrites dans l'arrêt de 1763, concernant cette maladie, n'ayant jamais été obſervées dans cette Ville, qui par ſa population immenſe, le reſſerrement de ſes quartiers & celui de ſes habitans ſous un même toit &c, rend la communication des maladies contagieuſes plus facile & plus prompte; il réclame l'exécution d'une loi, dont la rigueur ne peut bleſſer que l'intérêt perſonnel, mais dont les diſpoſitions ont toutes pour objet la ſûreté & la tranquillité publiques, & requiert de déferer au Collége de Médecine de cette Ville la queſtion concernant la petite-vérole.

Le Collége de Médecine, dans une délibération priſe à ce ſujet, a déclaré, *qu'avant la pratique de l'inoculation dans la ville de Lyon, la petite-vérole n'y regnoit que dans un certain tems, qu'il n'en reſtoit quelquefois preſqu'aucun veſtige pendant une ou deux années conſécutives; que depuis qu'on inocule indifféremment dans tous les quartiers de la Ville, ſans aucune précaution, en laiſſant communiquer les inoculés avec les perſonnes qui n'ont point eu la petite-vérole,*

dans les églises, les promenades, les spectacles, l'épidémie de cette maladie est devenue habituelle non-seulement dans les maisons des citoyens, mais encore dans l'Hôtel-Dieu.

Après un avis qui justifie à tant d'égards les plaintes & l'effroi d'un grand nombre de citoyens; le Procureur du Roi a conclu qu'il fut fait défenses à toutes personnes quelconques de se faire inoculer dans l'enceinte de cette Ville, sous peine d'amende, indépendamment des dommages & intérêts que pourront prétendre les voisins ou autres personnes exposées aux dangers de la petite-vérole par la négligence ou indiscrétion des inoculés; qu'il fut également défendu à tous Inoculateurs de ne plus exercer l'inoculation dans l'intérieur de cette Ville, sous peine d'amende &c, enfin que tous ceux qui auront la petite-vérole soit inoculée, soit accidentelle, ne pourront rentrer dans la Société qu'après six semaines révolues du jour de l'éruption, sous peine aux parens, peres & meres, chefs & supérieurs des Maisons Religieuses, Communautés &c, d'en répondre en leur propre & privé nom.

Sur ce requisitoire, qui fait autant d'honneur aux lumieres de M. Barou-du-Soleil, Procureur du Roi, qu'à sa prudence & à ses sentimens patriotiques, est intervenu un jugement de la Sénéchaussée de cette Ville, du 9 Mai 1778, qui renferme les mêmes dispositions, & qui a été imprimé & affiché dans la ville de Lyon, le 14 du même mois. Le public a déja applaudi à cet acte de sagesse, & il ne manquera pas de témoigner toute sa satisfaction & sa reconnoissance aux Magistrats éclairés qui viennent à son secours, quand il aura la preuve que de tous les services qu'on puisse lui rendre, celui de le mettre à couvert de la petite-vérole, est sans contredit le plus précieux & le plus consolant.

Question de Médecine proposée par M. Ancessy, Maître en Chirurgie.

La femme d'un Corroyeur, de S. Felix de Sorgue, accoucha au mois de Novembre dernier. L'accouchement fut des plus heureux; mais les suites nont pas été de même. Les lochies ne coulerent point abondamment. Depuis cette époque, elle éprouva beaucoup de coliques, dont le siege étoit tantôt dans les intestins, tantôt dans d'autres parties du bas-ventre. Elle eut même quelquefois des vomissemens par lesquels elle rendoit les alimens qu'elle avoit pris ou des matieres glaireuses & verdâtres. Mais tous ces accidens disparoissoient sans les secours de l'Art.

Quatre mois après ses couches, tandis qu'elle nourrissoit son enfant, elle fut attaquée, vers les quatre heures du soir, d'un froid auquel succéderent une douleur d'estomac très-vive & un vomissement considérable de matieres de la nature de celles dont je viens de parler, accompagné de beaucoup de vens, ce qui persuada que c'étoit une attaque de vapeurs hystériques. Mais ces symptômes ayant augmenté, elle me fit appeller le même jour à dix heures du soir. Je la trouvai dans la situation susdite, avec le dévoyement, le pouls petit & serré; ayant examiné avec beaucoup d'attention la tête, la poitrine & le bas-ventre, je ne découvris rien qui pût m'annoncer que ces cavités étoient affectées; je crus devoir lui faire prendre, dans la vue d'aider le vomissement, plusieurs tasses d'eau tiede qu'elle ne tarda pas à vomir aussi claire & aussi limpide qu'elle l'avoit bue. Jugeant dès-lors que l'estomac étoit dans un état de tension & d'éretisme, je crus pouvoir employer les antispasmodiques. En conséquence je lui fis prendre une potion faire avec six onces d'eau de melisse, deux onces d'eau de fleur d'orange, trente gouttes de teinture de castor, & quarante-cinq gouttes de teinture anodine de Sydenham. Cette potion, qui fut partagée en trois doses & prise à deux heures de distance, fut vomie peu de tems après, ainsi qu'une dose légere de thériaque que je lui fis prendre le lendemain, à raison d'un état de foiblesse & de froideur générale où je la trouvai. Le dévoyement s'arrêta à dix heures du matin. Le vomissement parut céder un peu à une potion cordiale que je lui fis prendre par cueillerées & à une eau de riz à laquelle j'avois fait ajouter une tête de pavot blanc. Mais la froideur du corps fut toujours la même; le pouls étoit foible, lent & sembloit s'éclipser. Le même jour, elle se plaignit d'une douleur aux lombes; elle poussoit de tems en tems des soupirs profonds; enfin 36 heures après l'invasion du mal, elle mourut après avoir poussé plusieurs cris plaintifs, & conservé l'usage de ses sens jusqu'à la mort.

Il ne me fut pas possible d'obtenir des

parens l'ouverture du cadavre. Je me bornai à l'examen des parties extérieures du corps. Je n'observai rien d'extraordinaire que de larges échymoses sur les épaules; le bas-ventre & les hypocondres étoient tendus &c; le corps de froid qu'il étoit pendant sa maladie, devint généralement très-chaud, immédiatement après la mort.

Je m'adresse à vous, MM., pour décider sur l'espece & le nom de la maladie, & pour m'éclairer sur les secours que j'aurois dû mettre en usage, si j'eusse été plus instruit sur le diagnostic & sur les remedes qu'on pourroit employer dans des circonstances semblables. L'enfant jouit d'une très-bonne santé.

J'ai l'honneur d'être, &c. A NESSY, Maître en Chirurgie de St. Felix de Sorgue en Rouergue.

Réponse.

En attendant de nouvelles lumieres de la part des Maîtres de l'Art, nous pensons que la femme qui fait le sujet de cette observation a été attaquée d'un *cholera-morbus*, qui a dû sa naissance, soit à une humeur particuliere qui s'est portée entierement sur les premieres voies & a produit les accidens dont on a parlé, soit à quelque corps délétere qu'elle avoit pris, ou à une bile viciée & très-altérée. Nous croyons que dans ce cas, la limonade, l'eau de poulet, les émulsions, les mucilagineux étoient d'abord les principaux secours à employer, dans la vue de corriger, d'adoucir ou de détruire l'action du principe hétérogene qui agissoit sur les premieres voyes, ou celle de la bile qui se joint souvent dans ce cas à la premiere cause, devient presque caustique par elle-même & augmente tous les accidens; ensuite les calmans, mais à des doses plus moderées, & parmi lesquels le laudanum liquide de Sydenham & la liqueur minérale anodine d'Hoffmann tiennent le premier rang. Telle est la pratique des meilleurs Maîtres de l'Art, & dont l'expérience a confirmé le succès.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

DICTIONNAIRE *de Chymie contenant la théorie & la pratique de cette science, son application à la Physique, à l'Histoire naturelle, à la Médecine, & aux Arts dépendans de la Chymie; par M.* MACQUER, *Doct. en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Acad. Roy. des Sciences, de la Société Roy. de Médecine, Professeur de Chymie au Jardin du Roi, &c.* 2e. édition, revue & considérablement augmentée. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins. 1778. 2 vol. *in-4°.* & 4 vol. *in-8°.* Prix 30 liv. les 2 vol. *in-4°.* 20 liv. les 4 vol. *in-8°.* reliés.

On ne délivre pour le moment que le 1er. vol. *in-4°.* & les 3 1ers. *in-8°.* Ceux qui voudront en faire l'acquisition le payeront en entier; le Libraire s'engage par écrit de fournir *gratis* le dernier vol. de l'un & l'autre format.

L'ouvrage que nous annonçons, & dont cette nouvelle édition étoit attendue avec la plus grande impatience, est un de ceux qui sont les plus capables de faire honneur non-seulement à leurs Auteurs, mais à leur siecle & à leur nation. Indépendamment du mérite rare qu'a celui-ci de contenir les meilleurs notions sur la Chymie, de réunir toutes les connoissances modernes sur cette partie, aujourd'hui si cultivée; il en a un autre encore aussi rare, surtout dans les Sciences, c'est celui d'être bien écrit. Le nom de l'Auteur, les traductions de cet ouvrage en Allemand, en Anglois, en Suedois, en Espagnol, en font assez l'éloge. On trouvera dans cette nouvelle édition beaucoup d'articles intéressans, retouchés, corrigés, plus étendus; tels sont ceux qu'on trouve sous les mots, *affinités, charbon, chaux métalliques, eaux minérales, alkali-volatil, nitre ou salpetre, os des animaux, tartre émétique, teinture* (art) *ustenciles de chymie, vernis, vin, &c. &c.* & beaucoup d'autres entierement neufs, dont la plupart sont des dissertations sur les découvertes faites depuis la premiere édition, & dont les principaux sont: *causticité, diamant, farines, gaz, magnesie du sel d'Epsom, molybdène, nickel, nitre à base de magnesie, sang des animaux, savons acides, succin, sucre, vaisseaux servant aux alimens, &c. &c.* En notre particulier, nous témoignons notre reconnoissance à ce célebre & estimable Auteur d'avoir mis le public à portée de jouir de ses lumieres & de ses travaux, & d'avoir fixé les idées sur une science aussi difficile & aussi étendue.

Suite de l'extrait des Registres de la Société Royale de Médecine de Paris.

La maladie qu'on nomme *Pomelée*, n'est ni assez détaillée ni assez bien décrite pour qu'on puisse prononcer sur son vrai caractere. On observe la plûpart de ses

ſymptômes dans d'autres maladies, ſans qu'elles ſoient réputées pour des affections d'un genre particulier. Celle avec laquelle la *Pomelée*, telle qu'elle eſt décrite, paroît avoir le plus de rapport, eſt la maladie que l'on appelle *enflure de la tête* qui ſe manifeſte ſur les bêtes à cornes ſurtout, & qui eſt très-contagieuſe. Elle a été obſervée pluſieurs fois en France & en Angleterre; elle fait des progrès rapides, ſoit dans ſa marche ſur l'individu qui en eſt affecté, ſoit dans la communication ſur les animaux de la même eſpece qui l'approchent. C'eſt une maladie inflammatoire qui attaque l'extérieur de tête, principalement la racine des cornes, les yeux & la membrane pituitaire. On a obſervé que la terminaiſon la plus heureuſe eſt celle qui ſe fait par un écoulement de morve des naſeaux & par les ſueurs, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que de purger les animaux qui ſont dans ce cas, ſurtout au commencement de la maladie.

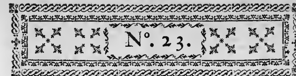
D'après ces conſidérations, nous penſons que le meilleur moyen d'y remédier, conſiſte à faire aux animaux malades, au commencement de l'attaque, une ſaignée à la jugulaire; à les mettre à l'uſage d'une décoction d'orge nitrée; à leur retrancher le foin, l'avoine & toute nourriture capable d'entretenir ou d'augmenter la fievre; & à leur frotter les naſeaux pluſieurs fois dans la journée, avec du vin chaud dans lequel on aura fait infuſer quelques gouſſes d'ail & fait fondre un peu de ſel, dans la vue d'exciter une excrétion abondante de morve dont l'écoulement eſt toujours la criſe la plus heureuſe de la maladie. Il faut tenir les malades chaudement, les mettre à part, empêcher toute communication avec ceux qui ſont ſains, & purifier leur demeure par les moyens connus.

La maladie qu'on déſigne par le mot *Larron*, & que M. l'Abbé *Teſſier* a obſervé en Sologne, exige les ſecours les plus prompts. La foibleſſe & la paralyſie du train de derriere que l'on obſerve dans quelques maladies des animaux, & qui dépendent vraiſemblablement de l'humeur morbifique fixée aux environs des vertebres lombaires, deviennent incurables, lorſqu'au commencement on n'a pas pu parvenir à la détourner & à la porter, ſoit à la peau au moyen des irritans tels que les ſetons, ſoit dans les premieres voies au moyen des purgatifs. Ainſi pour remplir l'une & l'autre de ces indications, nous conſeillons d'ouvrir pluſieurs ſetons dans ce cas; l'un au bas du fanon, les autres au bas des cuiſſes. On les forme avec un morceau de corde garnie de ſupuratifs ſaupoudrés de mouches cantharides. Nous conſeillons auſſi de purger les malades, principalement avec le jalap & l'agaric en poudre, dont on leur donne un gros de chaque avec un quarteron de miel, en obſervant de leur faire prendre pour breuvage une eau blanche ou une décoction d'orge, en abondance. On doit répéter ce purgatif tous les deux ou trois jours juſqu'à parfaite guériſon. On aura ſoin d'ailleurs de tenir les animaux & les étables bien propres.

Quant à la troiſieme maladie, il eſt probable qu'elle eſt l'effet de la piquûre de quelque inſecte, qui, dans l'automne, dépoſe ſes œufs ſur le dos de ces animaux. Les circonſtances dans leſquelles cette maladie paroît, portent à le croire. Ce n'eſt qu'au printems qu'on obſerve ces tumeurs. Elles ne ſont accompagnées ni de fievre ni d'aucuns ſymptômes qui annoncent une maladie éruptive ou des dépôts critiques. Ces tumeurs ſont placées ſur le dos, paroiſſent s'abcéder, & finiſſent par rendre une matiere blanche & épaiſſe. Le tems froid s'oppoſe à leur maturité. Elles ſont exemptes de dangers. On remarque preſque tous ces phénomenes dans la piquûre des taons; & on conſeille à ceux qui ont ſoin des animaux de prendre garde, ſi dans la ſaiſon actuelle, en paſſant la main ſur le cuir de ceux qui y ſont les plus ſujets, on ne ſent pas comme des grains glanduleux placés dans le tiſſu même de la peau. Si cela eſt, on aura la preuve de ce que l'on n'avance que comme une conjecture: & dans ce cas il ſuffit de preſſer ces durillons avec un peu d'adreſſe pour en faire ſortir le corps étranger. Si l'on ne peut pas en venir à bout, on ſe ſervira avec ſuccès de l'application de l'huile eſſentielle de thérébentine ſur la tumeur.

On ſouſcrit pour la Gazette de ſanté, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année eſt de 9 liv. 12 ſols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 4 Juin.

Observation *sur un écoulement laiteux par les deux seins dans un jeune homme de 21 ans; par M.* **Missa**, *D. M. P. &c.*

En 1771, j'ai donné au public dans les feuilles hebdomadaires de M. de Querlon (feuille du 21 Août) l'histoire singuliere d'un homme dont le sein gauche rendit du lait depuis l'âge de puberté jusqu'à celui de 55 ans. Ce phénomene, bien capable d'exciter la curiosité & l'attention, s'est renouvellé d'une maniere encore plus frappante, & avec des circonstances propres à jetter un nouveau jour sur la physique du corps humain, & à faire admirer la prodigieuse variété des ressources de la nature.

Le nommé Forgeron, jardinier à Combaville, fut attaqué, à l'âge de 20 ans, d'une jaunisse universelle, accompagnée de coliques très-violentes. Cette maladie qui dura près d'un an, le réduisit à une maigreur excessive. Aprés cet accident, les deux seins commencerent à s'élever & à se tuméfier, comme il arrive aux jeunes filles qui entrent dans l'âge de puberté; mais avec cette différence qu'il en sortit bientôt une quantité considérable de lait, qui continua à couler depuis le mois de Janvier jusqu'au mois d'Août de l'année 1771. Il en sortoit plusieurs onces tous les soirs. Pendant la journée, ses seins se tuméfioient avec de vives douleurs & des prurits que le malade ressentoit surtout aux mammelons. La surabondance de lait qui les rendoient douloureux, l'obligeoit d'interrompre son travail pour les traire. Mais une chose à remarquer est que les parties génitales éprouvoient alternativement les mêmes crises, c'est à-dire, qu'il y avoit gonflement, prurit, douleur &c, & que tout étoit ressemblant, à l'écoulement près; sitôt que les accidens des mammelles cessoient, ceux des parties génitales se renouvelloient, & *vice versâ*.

Au printemps suivant, le gonflement des seins & l'abondance du lait augmenterent considérablement. Outre ce flux de lait par les mammelons, le corps des mammelles entroit souvent dans une transpiration si forte, que le linge qui les couvroit en étoit mouillé. On observa pendant tout le tems de cette singuliere maladie, une tuméfaction dure & douloureuse dans tout le bas-ventre, surtout du côté gauche, qui avoit succedé à la jaunisse & aux coliques dont le malade avoit été d'abord attaqué. Au bout de sept ou huit mois d'un état aussi extraordinaire, il lui survint un dévoyement abondant & séreux qui fit évanouir l'enflure des seins & celle de l'abdomen, & fit rentrer cet homme dans son état ordinaire & naturel. Ce fut alors qu'il se maria. N'oublions pas d'observer que ce jeune homme, quoique dans le feu de la jeunesse, avoit toujours été d'une sagesse exemplaire, & qu'à dater de l'époque de l'écoulement laiteux, sans avoir de commerce avec les femmes, il avoit cessé d'éprouver ces accidens nocturnes, par lesquels la nature se paye à elle-même le tribut qu'on lui refuse.

Cette observation offre un vaste champ aux conjectures de toute espece. Cepen-

dant nous nous bornerons à quelques questions qui se présentent naturellement.

L'écoulement laiteux indique l'existence des organes glanduleux propres à filtrer le lait; existoient - ils tout formés dans le jeune homme avant cet écoulement, ou se sont - ils développés à cette époque?

Les mammelles n'ont elles pas chez l'homme, quoique d'une maniere moins marquée que dans la femme, une correspondance avec les organes de la génération?

N'a - t - on pas observé, qu'à l'âge de puberté, les mammelles d'un jeune homme prennent aussi plus de volume & de sentiment, & qu'elles s'affaissent sensiblement par l'abus des plaisirs de l'amour, & dans l'âge avancé?

N'est - on pas fondé à les soupçonner d'être en quelque sorte un précieux réservoir de la semence? Cette opinion ne seroit-elle pas plus admissible que les hypothese sur l'usage des capsules surénales, du thymus, de la glande thyroïde?

L'Auteur de la nature n'a rien fait en vain. Auroit-il donc placé les deux mammelles dans l'homme seulement pour l'ornement & pour la symétrie? Quelle espece d'ornement!

Réponse au Memoire à consulter, inséré dans le N°. 16.

A Monsegur, le 12 Mai.

La maladie qui fait le sujet du Mémoire à consulter de M. Retz, inséré dans le N°. 16 de cette année, m'en a rappellé une de cette espece, dont la guérison s'est opérée dans cette Ville, sous mes yeux, d'une maniere extraordinaire. J'ai cru qu'elle pourroit mériter quelque attention de la part des Médecins, c'est ce qui m'a engagé à leur en faire part par la voye de la Gazette de Santé.

Une femme de cette Ville, mariée depuis environ dix ans, sans avoir eu d'enfans, n'avoit éprouvé pendant ce tems, aucune maladie de conséquence. A cette époque, elle sentit des douleurs dans la région inférieure de l'abdomen, qui furent suivies d'un gonflement dans cette partie. Cette indisposition ne lui procura d'autre accident, qu'un peu de gêne dans la respiration. D'abord elle se crut enceinte, mais cette idée s'évanouit ayant eu ses regles au tems ordinaire. Le ventre augmentoit chaque jour de volume, qui devint en peu de tems considérable. La malade se transporta à Bordeaux pour consulter sur son état les Médecins de cette Ville. Les remedes qu'on lui conseilla furent pris dans la classe des fondans & des diurétiques. On regarda la maladie comme un état d'obstruction compliquée d'épanchement. Après six mois d'un traitement infructueux, cette Dame revint à Monsegur. Deux Médecins des environs déciderent, comme à Bordeaux, que l'épanchement étoit formé & que la malade étoit en danger. Elle étoit menacée à chaque instant de suffocation. Elle vaquoit néanmoins à ses affaires domestiques & n'avoit point de fievre. Elle se plaignoit seulement de langueurs d'estomac très-fréquentes.

L'état de la malade devenoit tous les jours plus fâcheux; le volume du ventre étoit énorme. Ayant atteint l'âge où les femmes cessent d'être reglées, les évacuations périodiques qui n'avoient point été dérangées jusqu'à cette époque, se supprimerent totalement. Il y avoit alors sept ans que la maladie avoit commencé. Un an après, au mois d'Août 1776, la malade étant dans une Eglise, sentit tout-à-coup, du côté droit, l'impression comme d'un corps étranger qui descendoit. Rentrée dans sa maison, elle crut s'appercevoir que le volume de son ventre étoit diminué. Il l'étoit en effet, & cette diminution devint tous les jours plus sensible; de sorte que dans l'espace de six semaines elle reprit son état ordinaire. Cette Dame a joui depuis d'une santé parfaite, & a pris beaucoup d'embonpoint.

Pendant environ neuf ans qu'a duré cette maladie, cette Dame n'a eu d'autre incommodité, que de fréquentes difficultés de respirer. Il n'y a point eu d'enflure aux jambes ni à aucune autre partie du corps. Elle n'a rien observé de particulier ni dans la qualité ni dans la quantité des excrétions, pendant ou après sa maladie. Lorsqu'elle a guéri, il y avoit un an qu'elle n'avoit pris aucun remede. *Signé*, Izard, Médecin pensionné de la Ville de Monsegur.

M. Isard nous promet quelques réflexions sur les moyens curatifs qu'il y auroit à employer pour le traitement de la maladie qui fait le sujet du Mémoire de M. Retz. Nous l'invitons instamment à en faire part au public.

Extrait d'un Rapport *fait à la Faculté de Médecine de Paris, par MM.* Majault, Leclerc, Bucquet, de Villiers, *Commissaires nommés pour porter un jugement sur la salubrité ou l'insalubrité des fécules extraites des plantes du continent de l'Amérique.*

Ces plantes sont la *patate*, *l'igname*, le *maïs* ou *bled de Turquie*, & la *folle avoine*, dont M. le Chevalier Bossu se propose de tirer une sorte d'amidon, par un procédé semblable à celui dont on se sert pour extraire la fécule de la pomme de terre.

MM. les Commissaires, après avoir indiqué le procédé par lequel on obtient la fécule de cette racine, c'est-à-dire, en la rapant dans l'eau avec des rapes ordinaires, indiquent les précautions qu'il y a à prendre, & dont les principales sont de séparer promptement le parenchyme fibreux sujet à s'aigrir, à fermenter & à faire prendre à toute la masse une odeur désagréable, & de faire sécher promptement la fécule.

Ils disent: qu'il y a lieu de présumer, d'après ce que les Naturalistes ont écrit sur la racine d'igname, qui souvent sert d'aliment, qu'elle fourniroit les mêmes phénomenes que la pomme de terre & une fécule analogue, si on la traitoit de même; qu'il leur paroît inutile d'entrer dans aucun détail sur la maniere connue dont on prépare la cassave, qui est la fécule de la racine de manioc & qui sert depuis longtems d'aliment aux Negres; que, quoiqu'ils n'ayent fait aucune expérience sur la graine de maïs, ils ne croyent pas que la partie amydonée qu'on en retire avant qu'elle soit dans sa parfaite maturité, puisse avoir la consistance des amidons dont on vient de parler, & que c'est pour cette raison, sans doute, qu'en Amérique on la regarde comme un aliment plus léger, plus convenable aux estomacs délicats que les autres plantes; qu'ils se dispensent de prononcer sur les qualités des amidons que M. le Chevalier Bossu se propose de retirer des différentes graines par la fermentation, puisque ces objets n'étant pas destinés à servir d'aliment, mais à des usages méchaniques, deviennent étrangers à la Médecine; enfin qu'ils croient que les amidons ou fécules de patates, dignames, de manioc & de maïs peuvent composer des alimens très-salubres & très-agréables.

Ce Rapport est suivi d'un décret de la Faculté, signé de M. Dessarts, doyen, qui confirme le rapport des Commissaires & adhere à leur jugement.

Nous ferons observer, au sujet de la fécule de la pomme de terre, que M. Gallot, Médecin, Correspondant de la Société Royale de Médecine, établi en Poitou, distingué par son zele & ses talens, a déja introduit dans plusieurs endroits de cette Province, & indiqué l'usage avantageux qu'on pouvoit faire de cet aliment, qui peut-être d'une ressource infinie dans une infinité de circonstances. En notre particulier, nous lui savons un gré infini de son zele à secourir les malheureux.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Mémoire *sur la maniere dont les animaux sont affectés par différens fluides aériformes, méphitiques, & sur les moyens de remédier aux effets de ces fluides; précédé d'une histoire abregée des différens fluides aériformes ou Gas; par M.* Bucquet, *Docteur-Régent & Professeur de Chymie de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Roy. de Médecine, Censeur Royal &c.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. in-8°. de 93 pag.

Ce Mémoire intéressant, destiné à faire partie du recueil de ceux que la Société Roy. de Médecine se propose de publier, vient d'être imprimé séparement, afin que le public ne fût pas privé plus longtems de l'avantage qu'il en peut retirer. Il est divisé en trois parties. L'Auteur a cru devoir les faire précéder d'une histoire abregée des différens fluides aériformes ou *gas*; ce qui étoit nécessaire pour donner une idée juste des connoissances qu'on a acquis depuis peu sur ces différens fluides; & comme M. Bucquet est très-versé dans cette partie, cette introduction à l'ouvrage est faite avec l'ordre, la netteté & la précision qui caractérisent tous les ouvrages de cet Auteur. On y trouve beaucoup de choses intéressantes & neuves.

Après avoir ainsi distingué & fait connoître les différens gas, tels que le gaz respirable ou air, les gaz salins de différente espece, acides, alkalins, nitreux, inflammables &c; l'Auteur expose, dans la premiere partie de son Mémoire, la doctrine & les connoissances des Médecins sur les funestes effets des fluides méphitiques, avant les découvertes des Chymistes.

La 2e. partie a pour objet l'application

de ces découvertes à la guérison des asphyxies; la troisieme contient le détail des expériences nouvelles que M. Bucquet a faites sur un très-grand nombre d'animaux, sur environ 200 qu'il a suffoqués, dans la vue de déterminer quelle est la méthode qu'on doit préférer dans tous les cas de suffocation; ce qui rend son ouvrage extrêmement utile. Nous pouvons dire même, avec les Académiciens illustres qui l'ont approuvé, » que ce Traité » élémentaire, tout abregé qu'il est, peut » être regardé comme ce qui existe de » plus méthodique & peut-être de plus » complet sur cet objet ». Toutes les expériences qu'il renferme, ont été faites de la maniere la plus autentique & en présence de personnes des plus distinguées en tout genre. Nous ne pouvons donner une idée plus juste de cet écrit qu'en rapportant ce qu'on lit dans l'approbation de l'Académie Roy. des Sciences.

On y dit: » Il résulte de l'ouvrage de M. Bucquet, que tous les remedes ne conviennent pas à tous les dégrés des asphyxies; que toutes les fois que l'asphyxie n'est que commençante, l'exposition à l'air, l'aspersion d'eau, l'usage des eaux spiritueuses & du vinaigre ordinaire, suffira pour rappeller promptement les hommes ou les animaux malades; que lorsque l'asphyxie est plus avancée il faut avoir recours à des stimulans plus forts; que l'alkali-volatil peut être employé alors avec succès; mais qu'il n'est ni le seul qu'on puisse employer, ni celui qui agit avec le plus d'efficacité; que l'esprit de sel, le vinaigre radical, & par-dessus tout la vapeur du soufre brulant, administrés avec les précautions convenables, ont plus d'activité: qu'enfin ces stimulans mêmes ne dispensent pas d'avoir recours aux remedes qu'une faine pratique indique pour retablir l'ordre dans l'économie animale.

Recherches (*nouvelles*) *sur les Noyés, les Suffoqués par les vapeurs méphitiques; & sur les Enfans qui paroissent morts en venant au monde, faites d'après des remarques historiques, avec la méthode la plus sûre & la plus simple de les rappeller à la vie; par* M. Mendel, *Doct. en Médecine*. in-12. de 60 p. A Paris, chez Cailleau, Imp.-Lib. rue S. Severin.

Cet ouvrage n'est en quelque sorte qu'une traduction d'une dissertation latine que M. Mendel fit imprimer à Strasbourg en 1776 sous le titre de, *Dissertatio de suffocatis*, à laquelle il a ajouté quelques observations nouvelles.

Meditationes *theorico-practicæ de furore hæmorrhoidum internarum, methodicè conscriptæ à.* Justo Arnoldo Gulich, *Med. Doctore. Editio altera, priori auctior*. in-8°. de 212 pag. A Leyde, & se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. Prix, 2 liv. 8 f. bt.

On trouve chez le même Libraire,

Mémoires *de l'Acad. Roy. des Sciences & Belles-Lettres de Berlin pour les années 1774 & 1775, avec l'histoire de cette Academ. pour les mêmes années*. 2 vol. in-4°. avec fig. broch. 28 liv.

Conamen *Mappæ generalis medicamentorum simplicium secundùm affinitates virium naturalium novâ methodo geographicâ dispositum; auctore* Ger. Ch. Wurtz. A Strasbourg. 1778. & se trouve à Paris chez Didot le jeune, quai des Augustins. in-4°. broché. Prix 4 liv. 10 f.

On trouve dans le 3e. volume du Cours de Chymie de MM. les Académiciens de Dijon la solution du Problême chymique annoncé dans nos feuilles N°. 18. C'est la noix de galle qui fournit tous ces phénomenes.

AVIS.

Nous avons reçu une des trois productions monstrueuses dont il a été fait mention dans le N°. 20 de nos feuilles. Nous nous proposons de l'examiner avec la rigueur la plus scrupuleuse, en la comparant avec un canneton ordinaire, & d'en rendre compte au public; & comme, lorsqu'il s'agit des phénomenes d'une opération de la nature, telle que la génération, dont le mystere ne nous a point encore été revelé, une incrédulité absolue qui n'admet rien, qui n'observe rien, qui n'est qu'orgueillies, est aussi contraire à l'avancement des sciences & aussi choquante qu'une crédulité aveugle, qui admet tout; pour éviter les inconvéniens de l'une & de l'autre, nous nous contenterons d'exposer le fait dans toutes ses circonstances, abandonnant au public le droit & le plaisir de l'expliquer & d'en tirer les conséquences qui lui paroîtront les plus raisonnables.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 11 Juin.

De Paris.

ON sait que, depuis la reforme qui a été faite au Collège Royal de France, les quatre Chaires de Médecine anciennement établies ont été distribuées de maniere qu'il y en aura une désormais pour la Médecine, une autre pour l'Anatomie, une 3e. pour la Chymie, & une 4e. pour l'Histoire naturelle. Celle qu'on destinoit à l'enseignement de cette derniere partie ayant vacqué par la mort de M. Malouin, elle a été déferée à M. Daubenton, Garde & Démonstrateur du Cabinet d'Histoire naturelle, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Médecine &c, qui a prononcé le 1er. de ce mois, pour l'inauguration de cette nouvelle Chaire, un discours sur *l'établissement d'une Chaire d'Hist. naturelle, sur les limites actuelles de cette science & sur la maniere de l'enseigner.* Ce discours, qui a été honoré de la présence de M. Amelot, Ministre & Secretaire d'Etat au Département de Paris, & d'une nombreuse assemblée a été très-bien reçu du Public.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

J'avois à prescrire, MM., le remede de M. Hulme contre le scorbut (*) annoncé dans votre feuille du 9 Avril dernier. J'ai voulu auparavant m'assurer de l'exactitude des proportions J'ai mis un gros de sel alkali de tartre dans trois onces de syrop de capilaire, & deux gros d'esprit de vitriol dans trois onces de syrop de violette. J'ai versé dans une cuillere vingt-cinq gouttes de la premiere liqueur, ensuite autant de la seconde; le mélange a produit une effervescence & une écume dans laquelle on distinguoit des bandes vertes. Mis dans un demi-verre d'eau de riviere, il a communiqué à toute cette eau la même couleur verte. J'ai ajouté ce qu'il manquoit d'acide, pour avoir une mixture neutre. J'ai versé dans six cuillerées d'eau de riviere vingt gouttes de la liqueur alkaline, ensuite vingt goutes de la liqueur acide. Le mélange a verdi, comme dans l'expérience précédente. J'ai ajouté dix gouttes de la liqueur acide; le mélange est devenu d'un bleu clair. Dix autres gouttes de la même liqueur l'ont rendu violet-clair, & je n'y distinguois presque encore que la saveur sucrée des syrops, sans acidité. Je conclus qu'avant d'ordonner ce remede, il importe de s'assurer du dégré de pureté ou de concentration de l'esprit de vitriol qui doit servir à la neutralisation, autrement on risqueroit d'aggravet la maladie qu'on se propose de guérir.

Il m'a paru aussi qu'en donnant, comme M. Hulme, le remede dans un demi-verre d'eau froide, on pouvoit épargner aux malades la saveur abominable de l'alkali-fixe. Prises ensemble de cette maniere, même à une plus haute dose que celle de

(*) *Liqueur alkaline:* une once de sel alkali sur seize onces d'eau.

Liqueur acide: deux onces d'esprit de vitriol dans quatorze onces d'eau. On prend une demi-once de la premiere, & immédiatement après, pareille quantité de la seconde, dans trois onces d'eau commune.

M. Hulme, ou avec moins de véhicule, les deux liqueurs ne font point effervescence. Elle n'a lieu probablement que lorsqu'elles sont parvenues dans l'estomac. J'ai mis dans six cuillerées d'eau une cuillerée de la liqueur alkaline, ensuite deux cuillerées de la liqueur acide. Elles se sont mêlées presque sans mouvement & sans écume. J'ai cru cette observation d'autant plus nécessaire, que depuis quelques années ces sortes de mixtures sont souvent prescrites dans les maladies putrides en général.

J'ai l'honneur d'être, &c. Le Comte, D. M. Correspondant de la Société Roy.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Examen des faits relatifs à l'opération de la symphise du pubis, pratiquée à Arras par M. Retz, Doct. en Médecine, & M. Louis Lescardé, Maître en Chirurgie. Mémoire in-4°. de 20 pag. imprimé à Arras.

Ce Mémoire, signé de MM. de Larsé, Willemez, Durut, Hazard, Delecourt, Beauvais, Toursel, Blandel, Tatanget fils, Médecins; & de MM. Durand, Arrachart, Nonot, Précourt & Hazard, Chirurgiens de cette Ville, a été fait dans la vue d'instruire le public des détails de l'opération de la symphise pratiquée à Arras le 30 Avril 1778, & dont on a rendu compte dans les Affiches de Picardie, N°. 19, pag. 74 & 75.

La relation imprimée dans ces Affiches porte qu'une fille d'Arras, âgée d'environ 40 ans, enceinte & à terme, ressentant depuis deux jours les douleurs de l'enfantement, accompagnées de vomissemens, de convulsions & d'autres accidens très-fâcheux qui la mettoient en danger de perdre la vie par une difficulté d'accoucher insurmontable à la nature, a été opérée de cette maniere; ce qui a donné le tems de procurer le baptême à l'enfant, prêt à périr dans le travail, & a sauvé la mere de la mort subite qui paroissoit inévitable. Le même rapport annonce qu'il y avoit un vice de conformation chez cette femme, qui étoit tel que le détroit du petit bassin n'avoit que deux pouces trois quarts de diametre, tandis que la tête de l'enfant mesurée après l'accouchement avoit treize pouces & demi de circonférence; que lors de l'opération, la tête étoit enclavée dans le détroit du petit bassin; que quatre jours après, cette accouchée étoit morte après une suppression de lochies & avec tous les symptômes d'une inflammation & de suppuration à la matrice; qu'enfin, sur la requête présentée aux Magistrats que le cadavre de la femme fût ouvert en leur présence & sous les yeux des Médecins & Chirurgiens de la Ville, à dessein d'examiner si l'opération de la symphise des os pubis est utile ou préjudiciable au bien public, l'ouverture du corps avoit été faite; qu'il en résultoit que la mort de cette femme avoit été causée par l'inflammation de la matrice, & que cette opération étoit utile & préférable à l'opération césarienne.

Sur cet exposé, les Médecins & Chirurgiens d'Arras, persuadés que les faits n'avoient pas été rendus avec toute la fidélité requise, ont cru devoir publier le Mémoire en question pour les faire mieux connoître, ainsi que leur véritable esprit sur la nouvelle opération.

Il en résulte, qu'assemblés au nombre ci-dessus, pour être témoins de l'ouverture du corps; ils ont trouvé les grandes & petites levres gonflées & gangrenées; la longueur de la plaie d'un pouce & demi, & distante d'environ un pouce de la commissure supérieure; le canal de l'uretre sans lésion; l'écartement des os pubis de deux pouces & demi; de l'arcade du pubis à la pointe du coccix trois pouces & demi; de la partie moyenne du sacrum à la partie moyenne du pubis dans sa face interne trois pouces; le détroit du petit bassin mesuré transversalement, (les os du pubis rapprochés) deux pouces dix lignes; enfin qu'on n'avoit pu pousser plus loin les recherches à cause de la putréfaction, & que d'ailleurs on n'avoit trouvé aucun vice de conformation. Ils concluent que, relativement au cas présent, l'inutilité de cette opération leur a paru démontrée, tant par les circonstances qui se sont rencontrées que par la conformation des parties qui la contre-indiquoient. Ils finissent par une réflexion qui nous a paru très-sage, qui est, que le bien public exigeroit la plus grande attention de la part des Magistrats, à ce que cette opération ainsi que l'opération césarienne ne pussent se faire que d'après une consultation d'un certain nombre de Médecins & Chirurgiens assemblés.

Il nous semble qu'on a oublié partout de faire mention de la stature de cette femme, qui seule auroit pu servir à déterminer si un diametre transversal du détroit du petit bassin, qui n'a que deux

pouces dix lignes, est suffisant pour permettre le passage d'un enfant de grosseur ordinaire, & s'il ne constitue pas un vice de conformation. Du reste, il nous paroit en effet que relativement aux accidens, qui devoient être fort graves, & à l'état inflammatoire de la matrice & du vagin, qui s'est terminé par la gangrene, on auroit pu se dispenser peut-être de cette opération, qui d'ailleurs paroît avoir été très-bien faite & qui donne la solution de cette question si importante & si souvent agitée, savoir, *si l'on peut obtenir par la section deux pouces d'écartement*. On en avoue ici deux & demi, ce qui est entierement à l'avantage de la nouvelle méthode.

Prix proposé par la Faculté de Médecine en l'Université de Paris.

Quelques personnes, distinguées par leur naissance & par leur zèle pour le soulagement de l'humanité, ont fait demander à la Faculté une question sur un point de Médecine-pratique, offrant une somme de trois cent livres à celui qui, au jugement de cette Compagnie ou de ceux de ses Membres qu'elle commettra à cet effet, aura le mieux traité cette question. La Faculté, pour seconder les vues bienfaisantes de ces particuliers, propose pour sujet du prix, le *Traitement de la Fievre miliaire des femmes en couches.*

Elle avertit ceux qui voudront concourir, d'éviter toute explication systématique; d'emprunter leurs tableaux de l'observation seule, & de fonder le traitement sur l'expérience. Elle desire qu'ils exposent clairement, 1°. le caractere de la maladie d'après ses signes & ses symptômes; 2°. en quoi elle differe de la fievre miliaire qui, épidémique, attaque indistinctement les deux sexes; 3°. Si la diversité de couleur dans les boutons établit une différence réelle dans le caractere de la maladie? 4°. Quel traitement elle exige à raison du tems de son invasion, de ses symptômes, de la couleur des boutons & des autres circonstances où se trouve la femme en couche? 5°. Enfin, s'il est quelques précautions à prendre, même après que la maladie paroît dissipée, & pour préserver de la récidive dans une nouvelle couche?

Les Mémoires écrits en latin ou en françois, seront adressés, avant le 10 du mois d'Octobre de cette année; & revêtus des formalités ordinaires, francs de port, à M. le Doyen, ou lui seront remis par une personne tierce.

La valeur du prix sera remise en especes, ou en une bourse de 150 jettons d'argent, portant l'empreinte du Doyen en charge. La proclamation s'en fera le jour de la Séance publique qui aura lieu avant le premier Novembre 1778.

Eloge historique de M. de Haller, avec un catalogue de ses Œuvres. A Geneve chez Isac Bardin, Libraire. 1778. *in*-8°. de 93 pages.

Cet éloge nous a paru digne de la célebrité de celui qui en est l'objet.

Avis divers.

M. Mauduit de la Varenne, à qui Sa Majesté vient d'accorder une gratification annuelle pendant trois ans, pour subvenir aux frais nécessaires pour les traitemens de différentes maladies par le moyen de l'electricité, souhaiteroit traiter, pendant cet espace de tems, qui a paru suffisant pour constater l'efficacité de l'électricité, des paralysies surtout récentes, qui sont celles dont l'electricité triomphe pleinement. M. Mauduit voudroit aussi être à portée d'appliquer l'electricité aux tumeurs lymphatiques ou séreuses. On sait que ces sortes de tumeurs indolentes, ordinairement placées aux articulations résistent très-souvent aux secours les plus puissans; mais elles cedent pour l'ordinaire à l'effet de l'electricité. Enfin pour ne pas exposer à des risques les malades pour lesquels on consulte, M. Mauduit avertit qu'il ne peut ni ne croit devoir répondre aux Mémoires à consulter qu'on lui adresse, à moins qu'ils ne soient rédigés & signés par des personnes de l'art ou des Physiciens connus &c. Il se propose encore de faire part au public du résultat de ses observations, lorsqu'il y en aura un nombre suffisant pour former un corps de doctrine sur cet objet; il fera connoitre en même tems les moyens dont il se sert & qui seront décrits avec la plus grande exactitude.

Parmi les questions qui fixent dans ce moment l'attention des Chymistes, celle qui a pour objet l'art de retirer du lait une liqueur spiritueuse, est une des plus importantes. On annonce une Thèse soutenue à Strasbourg, sous la présidence de M. Spielman, dans laquelle on trouve que ce Chymiste célebre est parvenu à

retirer du lait, sans mélange, un esprit ardent, par la distillation; ce qui ne nous étonne point, puisque le lait contient le corps doux ou sucré, le seul qui soit capable de le donner. Il est encore fait mention de cet esprit ardent du lait, dans une thèse que vient de soutenir M. Bertholet, aux Ecoles de Médecine de Paris, & dont la position est, *De variorum liquorum vinosorum diæteticis proprietatibus*. Nous rendrons compte incessamment du contenu de la thèse soutenue à Strasbourg, & du résultat des expériences qu'on fait actuellement à Paris sur le même objet.

Nous avons promis au public de lui faire part de nos observations sur la production monstrueuse dont il a été question dans les Nos. 20 & 23 de nos feuilles; il faut bien tenir sa parole pour n'en plus parler. On se rappelle que trois œufs de canne, qui se sont trouvés dans la même circonstance, ont produit trois monstruosités. Une de ces trois productions nous ayant été envoyée, nous l'avons examinée avec soin avec M. Daubenton, & comparée avec un jeune canard, qui n'avoit que trois jours; voici le résultat de notre examen.

Nous avons trouvé la tête du petit monstre altérée & ouverte à la partie postérieure, mais bien conservée, à l'exception des yeux, à la partie antérieure. Cette derniere différe de celle d'un canard ordinaire, en ce que la partie supérieure du bec se trouve arrondie en forme de nez ou museau des quadrupedes ordinaires, mais elle est bordée de la même substance que celle qui entoure le bec d'un canard. On y découvre encore avec la loupe deux narines distinctes placées à l'extrémité. Les quatre pates se sont trouvées parfaitement semblables à celles du petit canard, ainsi que les aîles naissantes. Nous n'avons trouvé de différences entre le duvet qui couvroit l'un & l'autre, que dans les barbes des plumes qui étoient beaucoup plus sensibles & plus marquées dans le canard ordinaire que dans celles du petit monstre. Voilà ce qu'a offert l'examen des parties extérieures.

Ce qui a causé, sans doute, la méprise, autorisée par une circonstance, on ne peut pas plus singuliere, & par celle de trois monstruosités, c'est l'arrondissement de la partie supérieure du bec, & sa forme, joints à l'existence de deux narines placées au bout. Mais on ne doit point oublier que les deux narines existent à la partie supérieure du bec de tous les canards, à-peu-près vers le milieu de sa longueur, & qu'en supposant une section transversale à cette partie, les deux narines doivent nécessairement se trouver au bord de l'endroit de la section.

Il ne reste plus sur cet objet qu'une belle question à résoudre: *Est-il possible de faire produire des monstres semblables, à volonté?* La lettre suivante, qui nous a été adressée par un ancien ami de M. de Reaumur, va en donner la solution.

» Il seroit singulier, MM., que des œufs couvés par un chat ne donnassent pas des animaux mal conformés. Une belle observation de feu M. de Reaumur le prouve. Lorsque ce célebre Académicien fit ses premieres expériences sur l'incubation, dans des fours; tous ses poulets furent mal conformés, plus ou moins monstrueux. Etonné de ce phenomene, il ne négligea rien pour en découvrir la cause. Pour y parvenir, il étudia avec soin l'incubation de la poule, & il s'apperçut que cette tendre mere remuoit plusieurs fois par jour les œufs qu'elle couvoit. M. de Reaumur imita l'industrieuse poule, & il vit ses poulets éclore bien conformés. Ce n'est sans doute pas la premiere fois que les savans ont reçu d'utiles leçons des animaux. Il n'est pas vraisemblable que le char ait remué les œufs qu'il couvoit. Quelque attachement que la poule ait eu pour lui, elle ne lui aura par revelé son secret».

J'ai l'honneur d'être &c. D***.

Comme la partie de la Chirurgie, qui traite des hernies, commence à se perfectionner, & que ces maux sont très-communs, nous avons cru devoir mettre sous les yeux du public les réflexions d'un des plus habiles artistes qu'il y ait, en ce genre, sur les deux mémoires de M. Geoffroi, annoncés dans le N°. 21 *de nos feuilles.*

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT AU No. 24 DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

REFLEXIONS sur deux Mémoires présentés par M. GEOFFROI à l'Académie Royale des Sciences en 1776 & publiés en 1778; par M. JUVILLE, Expert Herniaire, reçu au Collège Royal de Chirurgie.

LES secours que l'humanité souffrante réclame à si juste titre, & la satisfaction qu'on goute à les lui procurer, sont des motifs assez puissans pour permettre au citoyen de s'élever contre des abus qui lui seroient préjudiciables. Ce n'est ni l'animosité, ni l'esprit de critique qui me porte à examiner aujourd'hui ces deux mémoires. J'y suis conduit par l'amour de ma profession & par l'intérêt & le zele qu'on doit apporter au soulagement des malheureux. Je verrois avec grand plaisir cette partie de l'art de guérir, malheureusement trop négligée, participer aux progrès que l'Art a fait en général depuis 25 à 30 ans.

Personne n'ignore que les anciens, qui n'étoient fondés sur aucun principe, qui n'appliquoient point à la construction des bandages les connoissances de la méchanique & de l'anatomie, avoient peu de succès; ils éprouvoient au contraire mille difficultés, mille inconvéniens qui les forçoient d'avoir recours à des complications qui rendoient leurs bandages encore plus gênants & moins efficaces. C'est sur ces abus & sur les dangers qu'ils entraînent que j'essaye de jetter quelque jour; trop heureux si je puis ramener cette partie de la Chirurgie à des principes simples, sûrs & constants.

L'Auteur de ces mémoires m'a paru s'en écarter; au lieu de s'attacher à perfectionner ce qui constitue essentiellement un bon bandage, je veux dire, la *forme* & *l'action* de la portion du cercle demi circulaire; au lieu de supprimer les moyens accessoires, il a au contraire encheri sur les complications des anciens. Il n'a dû éprouver tous les déplacemens dont il parle, que parce que ses machines sont aussi défectueuses qu'étoient les leurs, qui avoient besoin, pour être fixées, de ressorts, vis, écroux, arcs-boutants dans la pelotte, de sous-cuisses & du scapulaire. Il ne s'est pas apperçu que la longueur de la pelotte prolongée plus ou moins bas sur le pubis, suivant les difficultés que présentoient les hernies à contenir, que ce moyen, dis-je, toujours insuffisant occasionne le plus souvent des accidens par la compression sur ces os & sur le cordon des vaisseaux spermatiques.

J'ai déja dit ailleurs que la figure & la grandeur de la pelotte doivent être relatives à la dilatation de l'anneau; qu'en général la pelotte ne doit pas excéder la circonférence de l'ouverture de l'anneau, de 3 à 4 lignes, & ne jamais porter sur l'os pubis. Ce principe paroît avoir échappé à notre Auteur; il a cru nécessaire de construire un bandage qu'il nomme *d'essai*, pour observer les inconvéniens d'une machine défectueuse & en découvrir la cause; mais un pareil bandage étoit inutile: les vices qu'il lui a fait découvrir n'existent pas dans les bandages bien faits.

L'Auteur combat avec raison dans son second mémoire, les monstres qu'il s'est formés dans le premier. Il empêche le bout du cercle (c'est son expression) de se déplacer, en le divisant suivant sa longueur en deux parties égales qui en » se logeant, » dit-il, entre les apophyses épineuses des » vertebres dans les personnes maigres, » ou en s'imprimant dans les graisses, » sur les malades replets, l'empêcheront » de se déplacer» Quelle invention! L'effet de ces deux branches suffiroit seul pour déterminer les personnes attaquées de hernies à s'exposer à tous les dangers de ces sortes de maux, plutôt que de le soumettre à une semblable torture. D'ailleurs, en rendant le fer plus fléxible ou plus souple à la partie postérieure, on lui enleve nécessairement son point d'appui nécessaire & toute la force de son action. La portion du fer qui doit servir de point d'appui ne sauroit être trop large, & c'est une erreur de croire que deux courroyes soient capables de le fixer plus sûrement. Ces courroyes ne peuvent jamais être tendues également, ce qui empêche toujours l'effet de ces sortes de bandages. Aussi sont-ils rejetés, il y a longtems, en Allemagne, où ils avoient été essayés.

Pour empêcher la pelotte de baisser ou de remonter, l'Auteur se sert du scapulaire & de la sous-cuisse attachés à un barillet fixé dans la pelotte. La description qu'il fait de cette machine est inutile: on connoît assez le barillet de M. Suret qu'il lui a plu d'emprunter.

Lorſqu'un vice de conformation ou quelque cas rare exige la ſous-cuiſſe, il vaut mieux la fixer au reſſort plat & mince caché dans mon bandage ombilical. Ce reſſort produit un effet plus ſûr & plus durable que les cordes à boyau, qui ſont ſuſceptibles de s'allonger & de ſe raccourcir.

L'Auteur veut remédier aux dérangemens de la pelotte vers l'os des iſles, ou vers le pubis, en la ramenant ſur l'anneau par une vis de rapel. Ce dérangement eſt rare, lorſque le bandage eſt bien fait. Si cependant la ſituation, l'embonpoint ou la maigreur l'avoit produit, il ſeroit plus ſimple de faire un autre bandage, ou de tenir la pelotte plus large ou la courbure de la portion du cercle demi circulaire plus ou moins longue. Lorſque le bandage eſt double, la ſimple crémailliere entre les deux pelottes peut produire le même effet, & les fixer plus ſolidement. D'ailleurs, cette méchanique dérange le point fixe qu'il eſt ſi eſſentiel de maintenir pour aſſurer l'effet du bandage ſur la partie où toute ſon action doit ſe réunir.

Le même inconvénient a lieu dans la prétendue correction que l'Auteur fait pour empêcher l'élevation ou l'abaiſſement de la portion du cercle qui recouvre la hanche, & qu'il prétend fixer au moyen d'un pignon, composé de 5 à 6 pieces, qui permet à la partie moyenne du cercle de s'élever ou de s'abaiſſer ſans la pelotte. Mais on ne voit pas comment la pelotte pourra être fixée par ce moyen, & comment ſon action ſera conſtante. D'ailleurs la partie inférieure de la pelotte ne comprime ſuffiſamment, comme le dit l'Auteur, que lorſque la force de la compreſſion eſt proportionnée à celle de l'impulſion.

Un inconvénient encore plus frappant dans ce bandage compliqué, & qu'il n'eſt pas poſſible de paſſer ſous ſilence, c'eſt le riſque de la rentrée ou du renverſement du reſſort à la partie ſupérieure de la pelotte, qui conſéquemment comprime la partie ſupérieure de l'anneau. Cette diſpoſition facilite ſingulierement la ſortie des parties. L'Auteur auroit dû ſentir que ce vice joint à celui de la compreſſion de la pelotte ſur l'os pubis s'oppoſe néceſſairement à ſa réaction ſur l'anneau, le ſeul effet déſirable dans un bandage, & qui mérite toute l'attention de l'Artiſte.

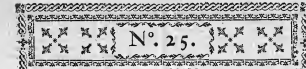
Quoique M Arnaud ait dit dans ſon Traité des hernies, Tome I, p. 166, que la compreſſion qui ſe fait à la partie inférieure d'une pelotte par un arc-boutant, oblige les parties qui forment la hernie à s'échapper par le haut; il me ſemble qu'il eût été plus exact de dire que l'effet de l'art-boutant, dans ce cas, eſt meurtrier. D'ailleurs, il entend parler d'un bandage de mauvaiſe conſtruction, qui peut avoir tous les défauts, lorſqu'il réunit des complications dont ce célebre Opérateur étoit l'ennemi, comme on peut en juger par le paſſage où il parle du bandage d'acier.

» Les plus ſimples, dit-il, ſont préfé- » rables à tous les autres. C'eſt en dimi- » nuer les avantages que de vouloit les » compliquer». Si l'Auteur des Mémoires eut ſenti ces préceptes, il n'auroit pas expoſé la partie ſupérieure de la pelotte à un défaut que M. Arnaud condamne à la partie inférieure.

J'ai dit plus haut qu'une pelotte, pour produire un bon effet, ne doit avoir de longueur qu'un pouce & demi, deux pouces au plus, & qu'elle doit être bien dirigée ſur l'anneau même au moyen de l'action de la portion demi-circulaire du cercle. Cette longueur ſuffit dans tous les cas pour s'oppoſer à la ſortie des hernies; ainſi les pelottes qui l'excéderont ſeront vicieuſes en proportion.

Avant de finir, je m'arrêterai à une réflexion de l'Auteur, ſans contredit très-judicieuſe. » Que deviendra, dit-il, la » manutention preſcrite par différens Au- » teurs ! « J'obſerverai qu'il ne doit pas en être queſtion; que les fers qui ſont ſuſceptibles de manutention, ſont les plus mauvais, que *manuter* un cercle avec les mains ou avec des pinces, c'eſt égal, & que notre Auteur n'eſt pas plus heureux dans ſon procédé, que le ſont tous ceux qui employent, pour la conſtruction des bandages, des fers d'une trempe molle, & capables d'être manutés. Ces ſortes de fers doivent ſe fauſſer de même en tout ſens, & ne peuvent jamais remplir leurs intentions.

Deux choſes, je le répete, ſont eſſentielles pour la perfection d'un bandage, ſavoir, la *forme* & *l'action*. C'eſt ſur ces deux points réunis, & heureuſement combinés ſuivant les circonſtances, que roule tout l'eſpoir de l'avantage qu'on en attend, & qui dépend de la maniere dont les parties dures & les parties molles ſont contenues par la portion demi-circulaire du cercle qui embraſſe le baſſin, du point fixe du bandage ſur l'os ſacrum, & de l'action de la pelotte ſur l'anneau, laquelle eſt toujours relative à la nature de la trempe du fer qu'on a employé pour ſa conſtruction, & que j'ai décrit ailleurs.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 18 Juin.

Observation sur les effets de l'aimant; par M. Missa, D. M. P.

Madame la Marquise de ***, âgée de 60 ans, & par conséquent dispensée de payer à la nature le tribut qu'elle a coutume d'exiger de son sexe, eut pendant son tems critique une perte qui fut tout à coup arrêtée par la mort inopinée de son mari. Cette révolution extraordinaire donna lieu à un dévoyement qui dura plusieurs années; à de fréquentes incontinences d'urine accompagnées de douleurs, à des tremblemens de tête & à des mouvemens convulsifs dans les poignets, dans les mains & dans les extrémités inférieures. Elle ne tarda pas à éprouver ensuite les accidens les plus graves qui caractérisent les maladies de nerfs, tels que les étranglemens du gosier, le défaut d'appétit, les digestions lentes & laborieuses, une insomnie perpétuelle: accidens qui la conduisirent peu-à-peu au dernier dégré de marasme. Tous les remedes, quelques multipliés & variés qu'ils fussent, n'avoient pu opérer sa guérison.

Enfin on se détermina à lui conseiller l'usage de l'aimant. Elle en fit l'application sur la nuque du col, aux poignets, à la région des reins & aux jarrets. Ce puissant topique fit disparoître, en peu de tems & presque entierement, tous les maux de la malade. Les fonctions de l'estomac rentretent dans l'état naturel, surtout dans le tems de la digestion. L'incontinence d'urine se suspendit aussi comme par enchantement, de maniere qu'elle pût aller & rester dans les sociétés comme avant l'invasion de ses maux; avantage dont elle étoit privée depuis plusieurs années. Il est cependant bon d'observer que les tremblemens reparoissent légerement les matins à jeun, quoique la malade porte l'aimant, & qu'ils disparoissent en entier lorsque l'estomac est lesté d'alimens. Mais pour peu que l'aimant soit ôté, les tremblemens se font sentir de nouveau comme avant son application, soit que la malade soit à jeun, soit qu'elle ait mangé. Au reste, elle a recouvert son ancien embonpoint, ses forces & l'intégrité de ses fonctions.

Observons soigneusement que parmi les pierres d'aimant montées & naturelles dont elle a fait l'essai, deux seules lui ont réussi quoiqu'elles eussent été portées plusieurs années avec le plus grand succès par le citoyen généreux & bienfaisant qui le a procurées. (Cette circonstance prouve que leur vertu n'en étoit point altérée.) Toutes les pierres d'aimant qui étoient minces & de peu de surface n'ont point été utiles à la malade.

Il y a déja plusieurs années que les ouvrages periodiques ont fait mention de differentes guérisons analogues à celle-ci, opérées par le secours de l'aimant mis en usage d'après nos conseils.

Ne pourroit-on pas conclure de cette observation que si l'aimant n'a pas toujours le même succès, il faut l'attribuer en partie au peu de surface & d'épaisseur de la pierre qui est appliquée, ou à son peu de vertu magnétique.

Certains tempéramens & certains gen-

res de maladies n'exigeroient-ils pas un aimant plus puissant & plus énergique?

Ne peut-on pas dire qu'il y a quelques émanations du corps qui peuvent s'opposer à l'efficacité de l'aimant, surtout dans les personnes qui sont affectées d'un vice particulier; nous avons eu lieu d'observer chez une malade que cette espece de topique occasionnoit la fievre, des sueurs froides & troubloit les digestions.

Enfin l'application de l'aimant ne seroit-elle pas fort utile dans les fievres malignes qui sont accompagnées de convulsions & de soubresauts dans les tendons; dans les points de côtés, les spasmes convulsifs & beaucoup d'affections rhumatisantes & goutteuses; dans les douleurs de crampes comme dans les rages de dents, &c. Combien d'enfans échapperoient à la mort, si les précieux effets de l'aimant s'étendoient jusques aux convulsions que le travail de la dentition leur occasionne.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Messieurs, la Société Royale de Médecine, après avoir nommé des Commissaires pour faire des expériences suivies & autentiques sur les propriétés médicales du fluide électrique & des émanations de l'aimant, que vous avez bien voulu annoncer, a désiré que les tentatives qui avoient été commencées l'année derniere sur les vertus des différens fluides aériformes fussent faites de nouveau, & elle espere que vous voudrez bien aussi les faire connoître au public.

Les anciens Chymistes ne trouvoient dans leurs analyses que les principes les plus grossiers. Paracelse & Vanhelmont sont les premiers qui ayent fait une attention particuliere aux vapeurs subtiles qui s'élevent pendant les opérations auxquels on soumet les différens corps, & ils les ont désignées sous le nom de *gas silvestre*. Celui d'air-fixé a été substitué par Boyle & par Hales, & ensuite par MM. Black, Jacquin & Priestley. Mais les Physiciens françois, vu la variété de ces fluides & leur différence d'avec l'air respirable, ont cru devoir revenir à l'ancienne nomenclature, & M. Macquer, dans la nouvelle édition de son Dictionnaire de Chymie, les a appellés du nom génériques de *gas*. M. Macbride a démontré, il y a quelque tems, leurs vertus antiseptiques. Depuis que ses essais ont été publiés, on a fait un grand nombre d'expériences intéressantes sur ces différentes émanations. On s'est même assuré qu'il n'y a presqu'aucune substance qui n'en fournisse une certaine quantité. Des Médecins attentifs à chercher des moyens de guérison parmi les nouveaux produits dont la Chymie s'enrichit chaque jour, ont déja employé ces vapeurs aériformes soit seules, soit dans un état de combinaison pour le traitement de différentes maladies. Mais les uns ayant annoncé des succès, qui en surpassant toute croyance, n'en méritent aucune, les autres en ayant parlé d'une maniere à laisser quelques doutes, tous enfin n'ayant employé qu'une seule espece de gas, tandis qu'il y en a un grand nombre, tels que l'air dephlogistiqué & plusieurs autres qui peuvent être également mis en usage; la Société a arrêté qu'un de ses membres seroit chargé de répéter & de varier ces différens procédés sous les yeux de plusieurs Commissaires qui doivent constater l'état des malades & vérifier les effets des remedes employés. M. de la Louette, le fils, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a été nommé pour suivre ces traitemens qu'il administrera gratuitement à tous ceux qui voudront se présenter. Il demeure chez M. son Pere, rue Jacob, où il y a une salle destinée pour recevoir les malades. Ce sont les vieux ulceres, les ulceres cancereux, & le cancer lui-même, pour la guérison desquels l'air-fixe est regardé comme efficace; on l'employe extérieurement ou intérieurement. Quelques Auteurs le regardent aussi comme capable de dissoudre la pierre. Les personnes attaquées de ces différentes maladies, pourront s'adresser à M. de la Louette, lorsqu'elles le jugeront à propos.

J'ai l'honneur d'être &c. VICQ-D'AZYR, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine.

Extrait d'un Mémoire de M. de BEUNIE, *inséré parmi ceux de l'Académie de Bruxelles, sur les accidens causés par l'usage des Moules.*

Ce Mémoire a pour objet la recherche de la cause qui rend les moules malfaisantes. On sait que ce coquillage expose ceux qui en mangent surtout des crues,

à des accidens qui se manifestent principalement par une rougeur érésypelateuse, avec une éruption urticaire à la peau, accompagnée d'une démangeaison très-vive, d'une agitation extrême, & quelquefois d'une forte fievre; quoiqu'il arrive tous les jours qu'on en mange sans éprouver aucun accident. Quelques Auteurs ont prétendu qu'on n'observoit cet effet, que depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne, mais il y a des observations qui prouvent qu'il peut avoir lieu en tout tems. Monsieur de Beunie ne paroît pas éloigné du premier sentiment, puisque parmi les précautions qu'il indique, il recommande de ne point manger les moules surtout crues, pendant les mois de Mai, Juin, Juillet & Août.

Il résulte de ses recherches sur ce qui nuit dans ce coquillage, qu'il n'est point dangereux par lui-même, mais que ce qui le rend tel est une espece de petite étoile de mer (insecte très-commun à l'embouchure de l'escaut) qui s'introduit dans ce coquillage; auquel il sert peut-être de nourriture, & dont le frai est si caustique, qu'appliqué sur la peau, il cause un gonflement & une démangeaison insupportable. On y remédie en frottant la partie avec du vinaigre. Cette expérience a conduit l'Auteur à faire l'application du vinaigre intérieurement, dans cette circonstance, après avoir fait précéder les remedes généraux, tels que la saignée, si le cas l'exige, & les évacuans surtout l'émétique. Sa méthode consiste à faire boire copieusement au malade quelque boisson rafraichissante, & à lui donner, toutes les heures, la dose de trois onces de vinaigre étendu dans l'eau. Au bout de cinq ou six heures, le malade, après avoir sué, se trouve retabli, à un peu d'engourdissement près, qu'il éprouve pendant quelques jours. M. de Beunie fait observer qu'en Hollande & en Zelande où l'on mange beaucoup de moules crues, ces accidens y sont à peine connus: avantage qu'il attribue à l'usage où l'on est généralement dans ces deux Provinces de ne jamais manger les moules qu'avec du vinaigre seul ou avec du vinaigre & un peu de poivre. La méthode de M. Beunie nous a paru plus simple & préférable à celle qui consiste à combattre les accidens de cette nature par les calmans, parmi lesquels la thériaque étoit regardée comme le principal secours.

Prix proposé par l'Académie de Bordeaux.

L'Académie de Bordeaux n'ayant point été satisfaite des Mémoires qu'elle a reçus au sujet du prix proposé en 1772 sur *les meilleurs moyens de préserver les Negres qu'on transporte de l'Affrique dans les Colonies, des maladies qu'ils éprouvent dans ce trajet &c.* destine la même somme de douze cent liv. auxquelles M. Dupré de St. Maur ajoute huit cent liv. au meilleur mémoire sur le sujet suivant.

Le moyen de prévenir, dans l'usage ordinaire d'allaiter les Enfans-trouvés, les dangers qui en résultent, soit pour ces enfans, soit pour les nourrices, & par une suite nécessaire pour la population en général, ou bien que l'on indique la méthode la meilleure & en même tems la plus économique de suppléer au lait de femme pour la nourriture des enfans.

Ce prix sera distribué, le 25 Août 1781; mais l'Académie désire que les Auteurs qui voudront concourir lui fassent parvenir leurs mémoires dès le mois de Janvier de la même année. Les ouvrages écrits en françois ou en latin, & revêtus des formalités ordinaires, seront adressés, francs de port, à M. de la Montaigne, Conseiller au Parlement & Sécretaire perpétuel de l'Académie. Au reste, quoique l'Académie ait circonscrit dans de certaines bornes le sujet du prix qu'elle propose, elle verroit avec plaisir les Auteurs étendre aussi les recherches & proposer leurs vues sur le meilleur régime à faire observer aux Enfans-trouvés, au sortir du premier âge, & sur la maniere de les conduire & de les élever la plus propre à les conserver à l'Etat.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

M. Dufour, Chirurgien Aide-major à l'Hôtel Roy. des Invalides, vient de faire des expériences sur les Maniaques, qui ont eu quelques succès. Nous croyons devoir profiter de cette occasion pour annoncer au public que le préjugé qui fait regarder toutes les manies, même les furieuses comme incurables, est on ne peut pas moins fondé. Il n'y a presque pas de Médecin, un peu exercé qui, malgré ce préjugé & la difficulté de faire prendre à ces sortes de malades les remedes convenables, n'ait quelque exemple de guérison à citer. Ainsi, quoique nous soyons persuadés que la proposition qu'on feroit d'un seul remede pour toute espece de manie, ne sauroit être que l'effet de l'em-

pirisme; en attendant qu'on prenne la vraie marche, c'est-à-dire, celle de bien distinguer les manies à raison de leur cause, (la seule qui puisse conduire à la perfection dans cette partie de la Médecine ainsi que dans les autres) nous invitons tous ceux qui s'intéressent au sort des personnes ainsi affectées, de demander des secours aux Personnes de l'Art, convaincus qu'il y a beaucoup de manies, même des plus furieuses, qu'on peut guérir, puisque nous avons par nous-même un exemple tout récent sur un sujet qui étoit enfermé pour cette cause à Saint Lazare; & à qui le calme d'esprit & la raison sont entierement revenus.

On apprend de différentes parties du Royaume qu'on a obtenu des succès contre le ver solitaire ou tœnia au moyen de la coralline de Corse & de l'huile de Ricin. On assure même que la coralline a détruit un ver cucurbitin, ce qu'on n'a pu obtenir encore, du moins à Paris, avec le remede de Madame Nouffer. M. Odier, Médecin de Genève, a encore combiné très-heureusement la poudre de fougere mâle avec l'huile de Ricin. On donne un ou deux gros de cette poudre, suivant les cas, on fait prendre immédiatement ou quelques heures après, deux ou trois onces d'huile de Ricin. On croit cette méthode préférable à celle de Made. Nouffer, qui consiste à donner un bol purgatif, après la prise de la poudre. Il y a encore lieu de croire qu'en combinant la racine de fougere avec la coralline de Corse & l'huile de Ricin, on parviendroit à détruire le ver cucurbitin, qui jusqu'à présent a été la pierre d'achopement de tous les vermifuges connus.

Observations intéressantes en faveur de la section de la symphise du pubis; ouvrage dont le but est de répondre à un Mémoire des Médecins & Chirurgiens d'Arras, intitulé Examen des faits relatifs à cette opération &c. & *de servir de suite aux* Recherches historiq. & pratiq. *sur la même matiere, de M.* Alphonse le Roy, *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; par M.* Retz, *Doct. en Médecine, & Médecin à Arras; Aggregé au Collège des Medecins de la Faculté de Douay*, Correspondant de la Société Royale de Médecine *, *de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Dijon &c.* 1778. *in*-8°. de 66 pag.

Avis divers.

Le sieur Fleury, Apothicaire, Aide-Major des troupes du Roi, résidant à Ajaccio, dans l'Isle de Corse, donne avis au Public qu'il est pourvu abondamment de la coralline, connue dans cette Isle sous le nom *d'helminthochorton*. On peut s'adresser directement à lui, à Ajaccio, pour s'en procurer. Comme il est sur les lieux & à portée de choisir la véritable espece de coralline, dont il a été beaucoup question dans nos feuilles de 1777, & dont on trouve la description & la figure dans le N°. 5 de la même année, il a cru en se chargeant de ce soin, rendre un service au public & obvier par-là aux supercheries, fraudes, méprises ou négligences, qu'une avidité trop empressée a déja occasionnées. L'expérience a prouvé que cette coralline étoit un des plus puissans vermifuges qu'on connoisse.

On vient de former, dans la Capitale, avec le suffrage & l'aveu du Gouvernement, un établissement qu'on annonce sous le titre *d'Infirmerie publique*, dans laquelle on se propose de recevoir toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe, pour le traitement de toutes les maladies aigues & chroniques. On y a établi des bains pour les hommes & pour les femmes; on y recevra ces dernieres pour leurs couches. Il y aura un Médecin, un Chirurgien & des Eleves, pour secourir les malades. On y sera soigné & logé dans des chambres particulieres moyennant le prix de 6 liv. par jour, pour tous frais généralement quelconques, & dans des chambres de 3 à 4 lits pour 4 liv. Cet établissement est placé au Gros-Caillou, rue S. Dominique, à la 3e. porte cochere après la rue S. Jean, à droite.

* Nous sommes chargés par la Société Royale de Médecine d'annoncer que c'est par erreur que le titre de cet ouvrage porte que M. Retz est Correspondant de cette Société.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 25 Juin.

Observation sur l'usage de l'aimant.

L'ABBÉ HELL, célebre Astronome, faisoit depuis douze ans, des aimans artificiels aussi bons que ceux d'Angleterre. Un Anglois qui se trouvoit ici il y a quelques années, pria ce savant de lui prêter pour quelques heures, un morceau de son meilleur acier magnétique qu'il vouloit employer contre une violente crampe d'estomac. L'Abbé Hell le lui envoya, & bientôt après on le lui rapporta, en lui disant qu'il avoit produit l'effet désiré. Surpris de cette nouvelle, l'Abbé Hell alla sur le champ chez l'Anglois pour s'informer exactement des circonstances de sa guérison. Il réfléchit sur cette propriété singuliere ; & après diverses expériences, il découvrit que la matiere magnétique étoit analogue au fluide nerveux. Pour étendre l'usage de cette découverte, il fit construire avec son acier aimanté, toutes sortes de cercles petits & grands, larges de deux ou trois doigts & de l'épaisseur du fer blanc, ensuite avec de la limaille d'acier commun il chercha les deux pôles de ses barreaux magnétiques ; il fit venir un pauvre homme, tourmenté depuis longtems de spasmes & de convulsions & abandonné des Gens de l'Art. Il lui appliqua, en présence de deux Médecins, quelques-uns de ses cercles sur le col, le ventre, les cuisses, les bras & les pieds, les lui fit porter, jour & nuit, sur sa peau nue, ce qui mit cet homme dans un état d'électrisation continue. Huit jours après, il fut parfaitement rétabli, & il s'est écoulé trois mois depuis, sans qu'il ait éprouvé aucune attaque, quoiqu'auparavant il en eût presque journellement. L'Abbé Hell a encore guéri, en présence des mêmes Médecins, une vingtaine de malades, jeunes & vieux, riches & pauvres ; il a même rendu l'usage des membres à des perclus, & il a fait toutes ces cures gratuitement. Comme il a observé qu'il étoit trop incommode de porter jour & nuit ces cercles, il y a substitué des demi-cercles, qui produisent le même effet.

Observation sur un épanchement laiteux.

Une femme de la paroisse de Lartigue, Jurisdiction de Castelneau, accoucha de deux enfans mâles, au mois de Septembre dernier. L'accouchement fut très-laborieux ; elle resta trois jours en travail. Le second enfant ne vint que trois heures après le premier. La mere fut heureusement délivrée. Quatre jours après, elle fut attaquée d'une violente fievre, pour laquelle je fus appellé ; il ne me fut pas difficile d'en reconnoître la cause. C'est ordinairement le défaut de régime & la mauvaise habitude où sont les femmes d'ici de prendre, aussitôt qu'elles sont délivrées, une rôtie au vin. Les lochies ne couloient qu'en petite quantité, les urines étoient supprimées ; le ventre étoit extrêmement tendu & douloureux. Le lait ne se portoit aux mammelles qu'en petite quantité, malgré que la femme eut essayé d'allaiter un de ces enfans. Tous ces symptômes caractérisoient l'état inflamatoire des visceres du bas-ventre. Les

indications curatives étoient de rétablir les évacuations supprimées, de faciliter l'ascension du lait aux mammelles, &c. Pour cet effet, je saignai cette femme une fois du bras & deux fois du pied; ce qui rétablit l'évacuation des lochies. Les fomentations avec les plantes émollientes, & l'huile de lin sur le bas-ventre, furent continuées pendant huit jours. La ptisane fut faite avec l'orge, la graine de lin, la racine de bardane, celles d'arrete-bœuf, de persil & le nitre. La malade faisoit tous les jours usage de lavemens faits avec l'armoise, l'origan, la mercuriale & l'huile de lin. Elle fut purgée cinq à six fois avec la manne, les follicules de sénné, le sel de duobus, & le syrop des cinq racines apéritives. Ce traitement fut continué pendant un mois & demi, & la malade parut se rétablir par ces moyens. Malgré le soin que j'avois de lui recommander le régime, elle se livra trop tôt aux excès de bouche; ce qui ralluma sa fievre & la mit dans un état des plus tristes. Il ne me fut pas possible de lui faire prendre aucun remede; elle fut abandonnée à la nature. Trois mois après, je fus appellé pour la voir. Les extrémités inférieures étoient extrêmement gonflées & édematiées; le bas-ventre contenoit beaucoup d'eau; ce qui me décida à lui faire l'opération de la paracenthese. Le lendemain à neuf heures du matin, je tirai environ huit pintes d'eau jaunâtre comme de la bile & extrêmement limpide. Les eaux cesserent tout-à-coup de couler; ce qui m'obligea de replonger le troisquart. Il sortit cette fois plus de trois pintes d'une matiere blanchâtre & grumelée comme du lait. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la malade a rendu à différentes fois pendant quatre mois & demi par l'ouverture que j'avois pratiquée & qui devint fistuleuse, plus de cinquante pintes de matiere laiteuse. Quoique reduite à un grand épuisement, elle est parfaitement rétablie & jouit actuellement de la plus belle santé. J'ai cru, MM., que cette observation étoit assez intéressante pour vous être communiquée.

J'ai l'honneur d'être &c. Sourisseau, Chirurg. Juré.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

A Montfort Lamory, le 4 Juin 1778.

On ne peut disconvenir que *l'électricité a les plus grands succès depuis qu'elle est enlevée aux mains de l'empirisme.* Cette vérité n'est pas neuve. Je crois bien aussi, que ce secours, si longtems dédaigné des Gens de l'Art, trouvera le plus grand appui dans les talens distingués de *M. Mauduit de la Varenne*, D. M. L'exactitude qu'il m'a paru donner à ses expériences, la sagacité & la circonspection qu'il apporte à ses observations, me font pareillement espérer *qu'on lui sera redevable un jour de cette maniere heureuse & raisonnée d'employer l'électricité.*

Mais vous me permettrez, s'il vous plaît, de vous observer, MM., 1°. que *les plus grands succès de l'électricité* ne sont ni récens ni le fruit de l'empirisme; car sans entrer dans une énumération qui deviendroit trop longue de tous ceux qu'on obtient depuis un certain nombre d'années, plusieurs Médecins célebres (1) ou Professeurs de philosophie (2), que les lumieres mettent à une très-haute distance au-dessus des empiriques, n'ont pas refusé d'associer à l'électricité les autres secours de la Médecine. Vous pouvez avoir eu connoissance en 1773 du succès le plus complet que j'ai obtenu de l'électricité sur la personne de *Madame Devillers* (3): succès d'autant plus mémorable, qu'il se soutient aujourd'hui comme le premier jour, & qu'il ne permet pas depuis 5 ans d'appercevoir que cette Dame ait été jamais paralysée. On ne remarque pas moins dans cette observation, que le fruit des secours médicaux a été fort bien distingué de celui de l'électricité, même lorsque l'un & l'autre parurent ensemble (4).

2°. Que la seule méthode de *M. l'Abbé Sans* employée dans cette cure, sans être applicable à toute sorte de paralysies & qui n'est point incompatible avec la scintillation, non plus qu'avec les autres secours médicinaux, n'a rien qui tienne de l'empirisme; elle a même un rapport si direct avec les phénomenes de la paralysie les plus difficiles à détruire, que je suis fort tenté de croire que l'idée de cette méthode n'est pas de lui, mais qu'il pourroit l'avoir prise de *M. Bonafos*, D. M. qui la tenoit peut-être lui-même de *M. de Sauvages.*

3°. Que des succès aussi variés que le

(1) MM. de Sauvages & de Haen &c.

(2) MM. de Thouri & Sans.

(3) Suite de la guérison de la paralysie par l'électricité.

(4) MM. Rousseau & Montplanqua, Médecins ont été les témoins de cette expérience.

sont ceux de l'électricité, demandent plus que le travail d'un seul homme, pour déterminer tout le fruit qu'on peut tirer de ce secours dans les différentes circonstances. Cet objet néanmoins a été rempli d'après nombre d'expériences & d'observations choisies dans un mémoire que j'ai communiqué en 1775 à l'Académie Roy. des Belles-Lettres de Caën. On voit encore dans un autre mémoire de la même année, que j'ai communiqué à l'Académie Roy. des Sciences de Paris, les rapports du retablissement de l'action musculaire avec le tems consacré chaque jour aux électrisations. Or, il doit paroître que l'électricité enlevée aux mains de l'empirisme, tient à une époque assez reculée, pour n'avoir point un air de nouveauté.

Il seroit enfin très-important pour le soulagement de l'humanité, d'anoncer & d'établir une correspondance d'observations bien faites en ce genre, dont M. *Mauduit de la Varenne* pourroit être le redacteur. Mais pour que ces observations deviennent utiles, il faut que les Observateurs s'assujettissent expressément à exprimer l'espece de paralysie, son ancienneté, sa cause, le tempérament, l'âge, le sexe & la maniere habituelle de vivre du sujet affecté, son régime durant les électrisations qu'on lui aura fait supporter avec régularité, les secours qui ont précédé ou accompagné l'électricité, le fruit qu'on en a retiré, aussi bien que celui de l'électricité même; enfin l'espece d'électrisation qu'on lui a administré: car il y en a de plusieurs sortes qui ont eu chacune des effets salubres très-marqués; savoir, le seul état d'électricité qu'on appelle aussi électrisation par bain, la seule scintillation, la scintillation dans l'état d'électricité & la commotion simple, ou la double commotion de Leyde: à quoi il seroit bon d'ajouter si on avoit adopté quelque méthode particuliere, la description de cette méthode, l'espece & le nombre des différentes sortes d'électrisations qu'on y auroit fait entrer, ainsi que les remedes dont on les auroit accompagnés.

L'exécution de ce projet que j'ai conçu depuis quelque tems produiroit une excellente collection d'observations, d'où l'on pourroit tirer les regles les plus sûres pour conduire à *cette maniere heureuse & raisonnée d'employer l'électricité.*

J'ai l'honneur d'être &c. MARRIGUES, de l'Académie Roy. des Belles-Lettres de Caën.

Quand nous avons dit que l'électricité étoit enlevée à l'empirisme, nous n'avons pas prétendu que MM. de Sauvages, de Haen & autres n'eussent pas employé ce moyen en véritables en Médecins. Mais on ne peut disconvenir que beaucoup de personnes ne l'eussent employée d'une maniere empirique; & nous n'avons fait qu'applaudir au travail de M. Mauduit & à celui de toutes les personnes qui, comme M. Mauduit, se conduisent en Medecins. Le projet de M. Marrigues nous paroît d'ailleurs excellent, & nous sommes persuadés que plus il y aura de personnes qui feront des observations de leur côté, plus les lumieres se répandront promptement.

Maniere de faire du pain avec la pomme de terre, sans addition d'aucune farine de grain.

Prenez parties égales de pomme de terre cuite & réduite en pulpe, & d'amidon ou fécule tirée de la même racine; formez du tout une pâte à laquelle on ajoute un peu d'eau où l'on a délayé de la levure de bierre & un peu de sel. Par exemple, pour une livre de pâte, un gros de levure de bierre & un scrupule de sel. Du reste, on suit le procédé ordinaire pour faire le pain. Celui-ci est blanc, agréable au goût, & nous paroît d'une ressource infinie pour les Provinces. C'est à M. Parmentier, dont nous avons eu occasion de parler plusieurs fois avec éloge, à qui l'on est redevable de cette nouvelle maniere économique de faire du pain.

Nous ne saurions trop inviter ceux qui habitent les campagnes d'en faire l'essai. Quant au procédé pour obtenir la fécule ou amidon, on peut consulter *l'Analyse chymique des pommes de terre* de cet Auteur, & les feuilles de notre Gazette, année 1777.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

OBSERVATIONS *en faveur de la section de la symphise du pubis &c. par M.* RETZ, *&c. annoncées dans le N°. 25.*

Cet ouvrage, comme le titre le porte, a pour but de répondre au Mémoire des Médecins & Chirurgiens d'Arras, & doit servir de suite aux Recherches historiques & pratiques de M. Alphonse le Roy, sur la même matiere.

L'Auteur cherche à se justifier des reproches qu'il a essuyés & tâche de prouver qu'il n'y en a aucun de fondé. Après s'être plaint de l'injustice de ses confreres, il rap-

pelle les faits qui ont donné lieu à cette contestation. Il prouve, d'après des témoignages respectables & d'après les dimensions ordinaires du bassin, données par les plus célebres Anatomistes, que celui de la femme opérée n'ayant eu que 2 pouces 10 lignes de diametre à sa [illegible] inférieure, tandis que dans un [illegible] bien conformé ce diametre doit être de [illegible], le vice de conformation étoit dém[illegible], l'impossibilité physique d'accoucher [illegible]blie, & la nécessité de faire une opération quelconque très-fondée. Il rapporte en même tems les raisons qui l'ont autorisé à donner la préférence à la nouvelle méthode; & on ne peut s'empêcher, en lisant le Mémoire justificatif de M. Retz, de convenir que ses raisons ne soient valables; du moins elles nous paroissent telles, suivant les préceptes donnés & reçus sur cette matiere, & nous verrions avec la plus vive satisfaction les Médecins & Chirurgiens qui ont écrit contre M. Retz, revenir sur leurs pas, & convenir que le dessein qu'ils ont eu de faire renoncer à une opération qui partage encore les gens de l'Art & dont on peut tous les jours abuser, n'a pas été peut-être assez refléchi dans un mémoire semblable, ordinairement rédigé par un seul & fait trop précipitamment sur matiere très-susceptible de discussion, & qui peut-être, lorsqu'elle sera bien approfondie, conduira à la découverte de la nullité absolue de toute espece d'opération.

DISSERTATIO *de rabie caninâ &c. par M. J. Hevsham, Docteur en Médecine.* A Edimbourg. 1777.

L'Auteur parcourt les différentes hypothèses imaginées pour expliquer l'action du virus hydrophobique; il considere la maladie comme une affection spasmodique, & croit ce virus de nature acide. D'après ce principe, il adopte de préférence les remedes absorbans, & parmi ces derniers il distingue la poudre de M. Hill d'Ormskirk qu'il dit être composée des ingrédiens suivans:

Prenez craie en poudre fine, demi-once; bol d'armenie, trois gros; racine d'aulnée, un gros; alun, dix grains; huile d'anis, six gouttes. Délayez dans suffisante quantité d'eau & un peu de lait pour une seule dose, à prendre en plusieurs fois à cause du volume. L'Auteur assure l'avoir donnée à 26 chiens, tous mordus d'un chien enragé & qui ont été préservés de la rage par ce moyen. Il ne donne ce remede que comme un préservatif; mais lorsqu'on a négligé d'en faire usage, il conseille d'avoir recours à des moyens capables de combattre le spasme & les convulsions, tels que les saignées copieuses, les lavemens émolliens, l'opium à forte dose par la bouche ou en lavement, le mercure, l'éther vitriolique, l'alkali-volatil & la musique. Du reste, il regarde l'amputation de la partie blessée comme le prophylactique le plus sûr qu'il y ait, & il est certain que personne ne lui contestera la vérité.

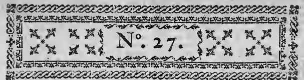
ÉLOGE *de* M. LE BLANC, *Maître en Chirurgie, Lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, Doyen-Professeur de l'Ecole Royale de Chirurgie de la même Ville, & de plusieurs Académies; lu dans la Séance publique de l'Académie de Dijon, le* 17 *Août* 1777; *par* M. MARET, *Doct. en Médecine, Secrétaire perpétuel de ladite Académie.*

DOMIN. *Santorini septemdecim Tabulæ de structurâ mammarum, & de tunicâ testis vaginali.* Parmæ, è Typog. Regiâ, 1775. & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins. *in-fol.* avec *fig.* Prix 21 liv.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement finit au mois de Juillet, sont priés de le renouveller incessamment, afin de ne point suspendre l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année. Les personnes qui auront quelqu'observation relative à notre objet, à faire insérer dans cette Gazette, sont priées d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au Sieur MEQUIGNON, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis S. Côme.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 2 Juillet.

CETTE feuille, comme son titre le porte, ayant pour but la conservation de la santé, plusieurs personnes nous ont fait remarquer que c'étoit s'en éloigner que de négliger l'hygiene, c. à. d. la partie de l'art de guérir qui indique les moyens de se conserver. Elles désireroient qu'il y eût constamment un article particulier sur cette partie; qu'on fit connoître les différens traités qui ont été faits à ce sujet; qu'on exposât, par exemple, ce qu'ont dit sur la santé & sur les moyens de se procurer une longue vie, les Auteurs les plus estimés & les plus connus, tels qu'Hippocrace, Dioclès, Porphyre, Plutarque, Galien, Arnaud de Villeneuve, Roger Bacon, les Albert, Cardan, Marsile Ficin, Cornaro, Ramazzini, Cocchi, Gochlenius, Platine de Cremone, Trajan Petrone, Thomas Philologue de Ravenne, Bruyer, Arbutnoth, le Chancelier Bacon, Elliot, Floyer, Sebiz, Ranchin, Liebaut, de Monteux, Sanctorius, Flamant, Domergue, Devaux, Caufapé, Fischer, Cheyne, Mackensie, l'Abbé Jacquin &c. &c; qu'on donnât l'analyse de leurs ouvrages, surtout de ceux qui sont le moins connus, celle du poëme de l'Ecole de Salerne sur l'hygiene, enfin qu'on fit connoître quel est le dégré de confiance que méritent les différens & nombreux écrits qu'on a sur cet objet, surtout en françois, dont la plûpart sont entre les mains de tout le monde.

Quelque difficile que paroisse la tâche qu'on veut nous imposer, nous tâcherons de la remplir, en suivant ce plan; & comme les préceptes contenus dans le poëme de l'Ecole de Salerne sont les plus célebres ou du moins les plus répétés & suivis, nous commencerons par cet ouvrage, en donnant dans chaque Gazette & de suite, deux ou trois vers de ce poëme avec les réflexions & le commentaire nécessaires. Cela ne nous fera point perdre de vue les objets ordinaires qui sont du ressort de cette feuille. Lorsque l'analyse de cet ouvrage sera faite, on fera celle des différens traités & conservateurs de la santé, celle des secrets & moyens qu'on a conseillés pour parvenir à la plus longue vieillesse.

Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Sancoin, 8 Juin 1778.

Je lis dans votre Gazette de S. n°. 21 de cette année, qu'il regne à Laval des fievres rouges accompagnées des plus mauvais symptômes; je viens d'observer à-peu-près le même cas, dans le bourg de Lursi-Levi, à deux lieues de cette ville & dans la paroisse d'Angis-sur-Bois, village voisin. La maladie attaque particuliérement les enfans depuis huit ans jusqu'à dix-huit; elle commence par une fievre très-violente, le pouls est très-dur. Les malades ont envie de vomir; ils rendent quantité de matieres vermineuses, & jusqu'à quinze & vingt vers à la fois. Dès que la saburre est diminuée, les malades tombent dans un assoupissement des plus considérables auquel succede une enflure considérable de la tête

& toutes les parties de la face ; j'ai suivi avec la plus scrupuleuse attention, l'avis que vous donnés, & lorsqu'ils sont dans cet état édœmareux, j'applique les vésicatoires aux jambes qui sont rendre un torrent d'humeurs. La seule prisane dont je me sers est une eau de veau très-légère sur chaque pinte de laquelle je mets dix gouttes d'esprit de vitriol. Les jours les plus dangereux sont les 7, 9, 11 & 13 où les malades sont dans l'état le plus fâcheux ; ces jours passés, avec la précaution de tenir le ventre libre par de très-légers laxatifs, l'oppression diminue, le ventre se détend à vue d'œil, & les malades arrivent bientôt à la convalescence. Il y a des malades qui sont attaqués dans le commencement d'un point de côté très-douloureux, crachent même du sang plusieurs fois. Daignez donner votre avis MM., sur cette épidémie qui paroît vouloir faire des progrès dans ces environs, où la rougeole se trouve la plûpart du tems confondue. De tous les malades que j'ai vus, il n'en est péri qu'un, que j'avois saigné. Dans quel état la saignée peut-elle convenir ? Faut-il la mettre en usage ou l'enterdire absolument ? Le sang tiré dans le principe est pour ainsi dire dissout. J'ose espérer, MM., un plan de conduite de votre part.

J'ai l'honneur d'être &c. WARNIER, Chirurgien gradué & Accoucheur, à Sancoin, par Nevers.

En attendant de nouveaux avis, il nous paroît que l'émétique à des doses modérées dans le principe, l'application des vésicatoires même à l'époque de l'assoupissement, & les acides végétaux doivent être les principaux secours. Quant à la saignée, elle nous paroît indiquée par l'état du pouls.

Observation du Doct. **BERGIUS**, *Médecin de Stockholm, sur les remedes galactophores* *.

Le Docteur Beigius observe que le défaut de lait est très-ordinaire aux femmes trop âgées, à celles surtout qui sont d'une constitution trop sèche. Cet Auteur rapporte qu'une femme qui nourrissoit son enfant depuis dix-huit mois, ayant reçu une nouvelle fâcheuse, son lait diminua insensiblement de quantité & au point qu'elle étoit sur le point d'abandonner son nourrisson. On lui conseilla l'usage d'une décoction faite avec trois onces & demi de racine & feuilles de fenouil doux, d'une once & demie de feuilles d'aneth & de cerfeuil sur deux pintes d'eau, à prendre tous les jours. Cette femme ne tarda point à en éprouver l'effet salutaire, & au bout de quelques jours elle eut du lait abondamment. Le Docteur Bergius rapporte cinq cas semblables dans lesquels il a éprouvé le même succès du remede. Cette observation a paru assez importante pour être insérée dans les actes ou mémoires de la Société Royale des Sciences d'Upsal ; & en effet si on en juge par anologie & par l'usage où l'on est de donner de pareilles plantes aux femelles des quadrupedes herbivores dans la même intention ; on ne sera pas surpris qu'elles produisent le même effet sur l'espece humaine. On en fait continuer l'usage tous les jours à différentes heures de la journée, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive d'un changement notable dans le lait ; ce qui ne tarde pas à arriver.

Mémoire à consulter.

Un jeune homme d'un tempérament vif & sanguin, âgé de près de 29 ans, a été attaqué depuis l'âge de 8 jusqu'à 11 de vives coliques & fréquentes indigestions, ce qui a été suivi d'accès de migraine de tems à autre. Depuis environ six ans, ces accès sont plus fréquens, surtout lorsque n'étant pas sorti de quelques jours il va au grand air, ou qu'il fait quelques petits voyages à pied. Souvent même sans sortir de chez lui & sans se livrer à aucun exercice pénible, il n'est pas à l'abri de cet accident ; il ressent presque tous les jours de légeres douleurs à la tête.

Dans l'accès de la migraine qui est très-violent, le malade a de la fievre, est tourmenté de borborigmes & de petites douleurs à l'estomac ; quelquefois il vomit & a du cours de ventre. Ces douleurs de migraine ne sont pas toujours fixes, se faisant sentir tantôt au milieu du front, & tantôt aux tempes ; leur durée est, quelquefois de 12 heures plus ou moins

* L'Auteur donne avec quelques autres, l'épithete de galactophores ou lactiferes aux remedes capables de ramener le lait dans ses couloirs naturels ou d'en augmenter la quantité, lorsqu'elle n'est pas suffisante. Cette dénomination, d'origine grecque, est empruntée de celle qu'on a donné aux vaisseaux qui portent le lait de la substance glanduleuse du sein au mammelon.

ensuite de quoi il ressent un accablement & beaucoup de foiblesse dans tous les membres.

Après ses repas, il sent des chaleurs qui lui montent au visage, des rapports, gonflement d'estomac & quelquefois des démangeaisons au nez; souvent il est tourmenté de vents qui ne peuvent s'échapper ni par haut ni par bas.

Il est aussi sujet à la pituite, ainsi qu'à des bourdonnemens dans les oreilles, surtout le matin; quelquefois il souffre des douleurs rhumatismales dans les bras, mais plus particulierement sous les genoux, principalement le lendemain d'un jour qu'il aura été fatigué ou attaqué de la migraine.

Pour détruire ces accidens, on lui a fait plusieurs saignées du bras & du pied; on a employé les vomitifs, les demi-bains pendant cinq à six jours, les bains entiers pendant quinze jours, des emplâtres véficatoires sur le col pendant quarante jours; pendant douze, il a fait usage d'un opiate stomachique composée de kina, de poudre tempérante de Stalh & de valériane sauvage, incorporée avec le syrop d'oeillet; tout cela ne lui a procuré aucun soulagement.

Depuis environ deux mois, il fait usage tous les matins d'un thé préparé avec des altérans cephaliques, ce qui le soulage beaucoup, puisque depuis ce tems les accès de migraine sont un peu moins fréquens & moins violens; néanmoins on demande de nouveaux avis.

Nous invitons les personnes de l'Art à en donner.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé.

De Marseille, le 31 Juin 1778.

Comme vous vous occupez, MM., de tout ce qui peut être utile, je crois qu'il n'est pas indifférent d'apprendre au public que la coralline de Corse que vous avez annoncée avec juste raison comme un des plus puissans vermifuges connus, continue de produire les meilleurs effets dans cette Ville & aux environs. Dernierement on apporta dans ma Pharmacie un enfant de 7 ans qui étoit tombé, à la promenade, d'un accident d'épilepsie, à ce que l'on me dit, à laquelle il étoit sujet depuis quelques années; on me pria de lui donner mes soins pour faire cesser s'il étoit possible l'accident, ou au moins le rendre moins violent, à quoi je m'occupai. Après avoir essayé envain les moyens connus & usités en pareil cas, il me vint dans l'idée que peut-être ces accidens étoient occasionnés par des vers.

Pour m'en assurer, je fis mettre dans la bouche du malade un entonnoir de fer blanc, au moyen duquel je lui fis avaler petit à petit une potion composée avec syrop d'althea une once, eau de lis deux onces, coralline en poudre un gros. Les assistans ne furent pas moins surpris que moi lorsqu'ils virent que l'instant d'après l'enfant se mit à crier qu'il en avoit assez, qu'il ne vouloit plus boire; il s'en alla chez lui, où peu de tems après il ne rendit absolument que des vers par les selles & en si grande quantité que l'on fut obligé de les lui arracher.

Un autre enfant de quatre ans qui avoit de la fievre depuis deux mois, fut guéri après huit jours de l'usage de la même coralline; nombre de cures pareilles ont été opérées sous mes yeux, tant chez les enfans que chez de grandes personnes. Il seroit trop long de vous les détailler ici, mais ce que je puis vous dire avec vérité, c'est que l'ayant employée ou l'ayant vue employer par les Gens de l'Art plus de deux mille fois, je n'ai jamais vu son usage suivi d'un mauvais effet. C'est ce qui est à mon avis on ne peut plus heureux, & c'est aussi ce qui m'a engagé à en faire une forte provision pour pouvoir en fournir à tous ceux qui en auront besoin. On en trouvera à la foire de Beaucaire, à la cabanne du St. *Arnaud*, herboriste d'Avignon. On pourra s'adresser directement à moi avec le soin d'affranchir le port des lettres & l'argent, & m'indiquant la voye dont je dois me servir pour leur faire parvenir cette plante. Pour en faciliter l'emploi, je me suis taxé au prix que vous avez annoncé que l'on la vendoit en Corse, c'est-à-dire à 3 sols le gros ou 24 sols l'once. Je fais aux gens de l'Art qui en font une grande consommation, une légere remise sur le prix, & je la donne gratuitement aux pauvres hors d'état de payer. Les personnes charitables & les Curés de campagne qui s'occupent du soin de rendre la santé aux pauvres malades, peuvent m'écrire; je me ferai un devoir de concourir avec eux au bien général, en leur en envoyant la quantité qu'ils désireront, laissant à leur probité le soin de faire payer ceux qui le pourront, & de m'en tenir compte. Trop

heureux de pouvoir être utile à mes semblables.

J'ai l'honneur d'être, &c. JACQUART, Apothicaire du Roi & de l'Amirauté sur le Cours, à Marseille.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

COLLECTION *d'observations sur les maladies & constitutions épidémiques &c;* ouvrage qui expose une suite de vingt années d'observations & dans lequel les épidémies, les constitutions regnantes & intercurrentes sont liées selon le vœu d'Hippocrate avec les causes météorologiques, locales & relatives aux différens climats, ainsi qu'avec l'histoire naturelle & médicale de la Normandie. On y a joint un appendix sur l'ordre des constitutions épidémiques; publié par ordre du Gouvernement &c. par M. *Lepecq de la Cloture*, Docteur-Régent & Professeur Royal de Chirurgie en la Faculté de Médecine de Caen, Aggregé au Collège des Médecins de Rouen, Associé à la Société Royale de Médecine de Paris &c. Parties I, II, III & IV, 2 vol. *in*-4°. l'un de 595 pages, l'autre de 471. Prix 22 liv. reliés. A Rouen, 1778; de l'Imprimerie privilegiée; & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins, & chez Méquignon, l'aîné, rue des Cordeliers.

Cet ouvrage important est une suite des observations sur les maladies épidémiques que M. Lepecq de la Cloture publia en 1776. Ces deux derniers volumes se vendent séparement, ainsi que le premier dont le prix est de 12 liv. Nous rendrons compte incessamment de tout l'ouvrage.

E L O G E *historique de M.* THÉOPHILE DE BORDEU; *par M.* ROUSSEL, *Docteur en Médecine de l'université de Montpellier.* A Paris, chez Ruault & Méquignon, Libraires 1778. *in*-8°. de 57 pag. Prix 1 liv. 4 s.

DANGERS *du maillot & du lait de femme; moyens d'y remédier; avis aux meres; par M.* LASCAZES DE COMPAYRE, *Médecin de l'Isle d'Alby, Docteur du Ludovicée de Montpellier.* A Paris, chez Laporte, rue des Noyers. *in*-12. Prix 1 liv. 16 s.

D E *l'Homme & de la Femme considérés physiquement dans l'état du mariage, par M. l'Abbé* DE LIGNAC; nouvelle édit. avec fig. A Paris, chez Moutard, Imp. Lib. rue des Mathurins, Hôtel de Clugny. 3 v. *in*-12. Prix 7 liv. 10 s. broché.

Lami, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, donne avis au Public qu'il vient de recevoir de Louvain plusieurs exemplaires de Morgagni, *de sedibus & causis morborum per anatomen indagatis*, 2 vol. *in*-4°. en feuilles. Prix 24 liv.

Hôtel salutaire ou Infirmerie générale.

Cette maison, depuis plusieurs années qu'elle subsiste, a mérité la confiance des personnes les plus distinguées qui y envoyent leurs gens malades. Elle est en bon air, a vue sur les boulevards; elle est située rue & après la barriere de Seve, fauxpourg S. Germain.

Cet établissement, antérieur à celui que nous avons annoncé dans le N°. 25 de nos feuilles, est régi de même que celui-ci, les malades y sont traités aux mêmes conditions. Il y a un jardin pour la promenade des convalescens. M. Caille, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & de la Société Royale, en est le Médecin.

Errata de la derniere Gazette.

Cette feuille ayant été tirée précipitamment & sans qu'on eût vu la derniere épreuve, il s'est glissé plusieurs fautes dont les principales sont les suivantes:

Pag. 106, 2e. col. lig. 13, vous me promettrez, *lisez*, vous me permettrez.

P 108, prem. col. lig. 33 & 34, lorsqu'elle sera bien approfondie, conduira à la découverte, *lisez*, lorsqu'elle sera bien connue & approfondie, conduira à la démonstration &c.

Ibid. 1ere. col. lig. 35, *de rabie canimâ*, lisez, *de rabie caninâ*.

Ibid. 2e. col. lig. 28, personne ne lui contestera la vérité, *lisez*, personne ne lui contestera la vérité de cette assertion.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 9 Juillet.

POEME DE L'ÉCOLE DE SALERNE*.

§. I.

ANGLORUM Regi scribit schola tota salerni.
Si vis incolumem, si vis te reddère sanum,
Parce mero, cænato parùm, non sit tibi vanum
Surgere post epulas, somnum fuge meridianum;
Ne mictum retine, ne comprime fortiter anum;
Curàs tolle graves, irasci crede profanum;
Hæc bene si serves, tu longo tempore vives.

Voici de quelle maniere M. Bruzen de la Martiniere a rendu ces Vers.

Au Roi d'Angleterre salut.
Toute l'Ecole de Salerne
En ce court écrit a pour but
De lui tracer comment il faut qu'il se gouverne,
S'il veut se garantir de toute infirmité,
Et vivre en parfaite santé.
Buvez peu de vin pur, le soir ne mangez gueres;
Faites de l'exercice après chaque repas,
Dormir sur le dîner c'est l'usage ordinaire,
Toutefois ne le suivez pas.
Quand vous sentez que la nature
Veut vous débarasser d'une matiere impure,
Ecoutez ses conseils, secondez ses efforts,
Loin de vous retenir, vîte de cette ordure
Le plutôt qu'il se peut délivrez votre corps.
Fuyez les soins fâcheux, par eux le sang s'altere,
Comme un poison funeste évitez la colere.
En observant ces points, comptez que de vos jours
Un régime prudent prolongera le cours.

Il feroit très-aisé de faire un long commentaire sur ce premier Chapitre; mais les préceptes qui y sont tracés, nous paroissent incontestables & appliquables à tous les hommes qui jouissent de la santé. Il y a seulement un point sur lequel tout le monde n'est pas d'accord, du moins lorsqu'on l'interprete de la maniere dont il est ici rendu; c'est l'endroit où l'Ecole de Salerne dit, *non sit tibi vanum surgere post epulas*: il est encore douteux s'il est bien avantageux dans tous les cas de faire beaucoup d'exercice après les repas; par

* Tout le monde connoît la célébrité dont l'Ecole de Médecine de Salerne a joui. Le poëme en vers Léonins, dont on voit ici le début, est son principal ouvrage & celui qui a le plus contribué à soutenir sa réputation; mais il est difficile de fixer le tems où il a été fait, par qui & pour quel Roi d'Angleterre il fut composé. L'opinion la plus commune & la plus reçue est que Jean de Milan, un des Médecins de cette Ecole, en est l'Auteur, & que le poëme fut adressé sur la fin du 11e. siecle, au nom de toute l'Ecole, à Robert, Duc de Normandie, désigné pour le Trône d'Angleterre par la mort de son frere, Guillaume le Roux. L'histoire porte que ce Prince, à son retour de la Terre-Sainte, où il avoit été blessé au bras, s'arrêta quelque tems dans le Royaume de Naples, surtout à Salerne pour y chercher des remedes à sa blessure qui étoit devenue fistuleuse, & que ce fut la circonstance de son séjour dans cette Ville & celle de sa guérison qui donnerent lieu à la composition de ce Poëme célebre, dont il y a plusieurs éditions, qui different entre elles & par le nombre des vers & par l'arrangement des matieres. Nous suivrons, pour le latin, celle de René Moreau, Médecin de la Faculté de Paris, comme une des plus correctes, & pour le françois, la traduction qui a été faite en vers par M. Bruzen de la Martiniere, comme la plus agréable. Ce dernier ouvrage est devenu si rare, qu'on n'en trouve plus depuis sept ou huit ans; on en prépare une nouvelle édition. L'Auteur, qui n'a mis que les lettres initiales de son nom B. L. M. l'a publié sous le titre de, *l'Art de conserver la santé, composé par l'Ecole de Salerne, avec la traduction en vers françois.* A Paris, chez le Prieur, 1749. petit in-12. de 77 pag.

exemple, dans la maniere dont nous vivons & dans certaines saisons surtout, si l'on fait de l'exercice après un fort diner, qu'on marche ou qu'on soit en voiture, il arrive presque toujours que la digestion en est dérangée; on sent un poids & un tiraillement à l'estomac. Le changement des alimens d'abord en pâte chymeuse, ensuite en chyle, indépendamment de la qualité requise des sucs digestifs, exige, lorsque l'estomac est un peu chargé, un peu de repos pour que la digestion se fasse, non d'une maniere tumultueuse, ce qui arrive lorsque les alimens sont ballotés dans l'estomac, & que le corps éprouve des secousses, mais d'une maniere tranquille. C'est un moment de travail qu'un mouvement trop forcé du corps peut rendre encore plus pénible. Nous ne parlons d'ailleurs que des cas où l'estomac est surchargé; si cela arrive surtout après avoir pris des alimens bien chauds, vers le milieu de la journée & dans les saisons chaudes, nous disons qu'alors, à raison de l'état de relâchement où se trouve l'estomac & de sa plénitude, il est plus avantageux de rester quelque tems en repos, & sans dormir, ou bien de faire un exercice très-modéré que d'en faire un trop fort. Du reste, ce n'est pas la faute de l'Ecole de Salerne, si elle a été mal interpretée. Elle a entendu qu'il faut se lever de table, après avoir mangé, pour éviter les inconvéniens du sommeil ou de l'assoupissement auquel on est exposé en restant en place après le repas.

1ere. *Réponse au Mémoire à consulter, inséré dans le No. 16 de la Gazette de Santé; par M.* Izard, *Médecin pensionné de la Ville de Montségur.*

Præstat anceps tentare remedium, quam nullum. Cels.

Il n'est pas aisé de connoître l'espece de maladie qui fait le sujet de cette observation: il paroît d'abord qu'elle devroit être rangée dans la classe de celles que Sauvage appelle, *morbi serosi non abdominales*; si l'écoulement des matieres glaireuses & sanguinolentes, qui a lieu de tems en tems, ne nous portoit à croire qu'elle peut être compliquée, & tenir de celles que le même Auteur nomme, *nec serosi, nec abdominales.* Quoiqu'il en soit, elle n'en présente pas moins de difficultés pour la guérison, & il n'est guere possible de déterminer d'une maniere précise les moyens curatifs qu'on peut employer. Les remedes que l'usage à fait adopter dans ces sortes d'affections, ne me paroissant pas d'un grand secours; il est très-rare, en effet, de voir qu'ils répondent aux intentions du Médecin.

La Médecine interne n'offrant que des remedes incertains, la Chirurgie peut-elle nous fournir quelque moyen salutaire? Peut-on se promettre des succès certains par une opération? Je crois qu'on ne peut rien statuer sur l'événement, parce que nous manquons de signes pathognomoniques de l'épanchement & du lieu où il s'est fait. Les différentes parties que peut occuper l'humeur épanchée, doivent mettre une grande différence dans les résultats. Si l'épanchement (comme il y a lieu de le présumer) s'est fait en partie dans le corps de la matrice, & en partie dans ses dépendances, comment se flatter qu'une incision faite à l'une, puisse faire évacuer l'autre. Je n'ignore pas la communication que les dépendances de la matrice ont avec cet organe, mais on ne doit pas conclure qu'elle soit la même dans l'état de maladie; de-là la difficulté du succès, difficulté qui sera presque insurmontable, si une partie de l'humeur épanchée occupe quelque kiste particulier.

Quant aux risques que la malade court, & qui peuvent être la suite de l'opération, ils ne me paroissent pas devoir être comparés à ceux de l'opération césarienne, l'état du sujet, le physique de l'organe affecté étant absolument différens.

Mais ce n'est point lopération césarienne que je crois nécessaire dans ce cas. Celle de la paracenthèse, ou la ponction avec le trois-quarts, pratiquée sur la matrice, ne me paroît pas plus admissible, quoique Vanswieten dise qu'on pourroit la tenter sans de grands risques. Il paroît, par la maniere dont il s'exprime, qu'il ne l'a jamais employée lui-même. Je ne crois pas qu'elle puisse être bien avantageuse. Louverture que fait le trois-quarts ne seroit pas suffisante pour donner une issue aux matieres contenues, on voit d'un coup d'œil les accidens qui en seroient la suite.

C'est une incision qu'il convient de faire; incision qui puisse fournir une issue au liquide épanché, & par le moyen de

laquelle on puisse administrer les remedes secondaires. Où doit-on la pratiquer? est-au corps ou au col de la matrice? Je crois que c'est au col; voici les raisons qui me déterminent à cette préférence.

1°. Je me rapprocherai le plus de la méthode des anciens. 2°. On sait que les parois des kistes contenus dans le bas-ventre, sont quelque fois d'une épaisseur extraordinaire (M. Petit nous en a fait voir un qui les avoit d'un pouce & demi) & ressemblant à la corne pour la dureté; l'instrument tranchant n'y entre qu'avec peine, & l'ouverture qu'on y fait se referme aussi-tôt. Or cette épaisseur peut être bien plus considérable au corps de la matrice qu'au col. 3°. La position forcée qu'on seroit forcé de faire garder à la malade pour favoriser l'écoulement des matieres, dans le cas d'ouverture à la matrice, la fatigueroit infailliblement beaucoup, peut-être même les douleurs qui en seroient la suite rendroient-elles la chose impossible. 4°. Le risque d'un épanchement dans la cavité du bas-ventre, qui est un des plus grands inconvéniens de l'opération césarienne, & qui seroit bien plus à craindre dans cette circonstance où la résorption des matieres seroit plus difficile, à raison de l'atonie dans laquelle se trouvent les viscères.

Ces raisons & beaucoup d'autres, qu'il seroit trop long de détailler, me détermineroit donc à choisir le col de la matrice, ou la partie de ce viscere qui se présente lorsqu'on porte le doigt dans le vagin, comme étant l'endroit le plus mince, celui qui est le plus favorable à l'écoulement, & parce qu'on seroit à l'abri des accidens qu'il y a à craindre d'un épanchement dans la cavité du bas-ventre.

Je crois qu'on pourroit se conduire ainsi. Après avoir fait précéder pendant quelque jours les injections émollientes & déterfives, & préparé la malade, on fera cette opération avec l'instrument & les précautions convenables.

Le tems le plus favorable pour la pratiquer est celui qui suit immédiatement l'écoulement purulent qui a lieu tous les trois où quatre jours. Cet écoulement n'est formé que par les sucs qui abordent continuellement par les arteres dans les parties environnantes, & qui, ne pouvant être rapportés, croupissent dans les vaisseaux, & se font jour en les déchirant. Leur présence doit nécessairement augmenter le volume des parties & diminuer d'autant l'espace nécessaire pour l'opération. La qualité, la quantité des matieres qui sortiront par la plaie, les symptômes qui suivront leur écoulement indiqueront les remédes secondaires qu'on pourra employer. Il n'est pas nécessaire que j'avertisse qu'on supprimera à volonté l'écoulement en tamponnant le vagin.

Le pansement ne présente pas plus de difficultés.

Remarques sur cette opération.

On ne doit pas oublier que les incisions au col de la matrice n'ont presque jamais été suivies d'un heureux succès. La difficulté de cette opération, l'inconvenient de blesser des parties extrêmement sensibles, & sur-tout le risque d'ouvrir les arteres & le danger d'une hémorrhagie doivent rendre très-circonspect sur une opération semblable. La ponction au corps de la matrice, en supposant que cette opération fût nécessaire, nous paroîtroit encore préférable.

2e. *Réponse au même Mémoire à consulter; par* M. DE LACROIX, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.*

A la Ferté-Bernard, 24 Juin 1778.

Il est probable, suivant le rapport de M. Retz, que la malade est plutôt attaquée d'une maladie des ovaires que de toute autre, quelques équivoques qu'en soient les symptômes.

1o. Je dis que l'ovaire obstrué ne présente point encore de signe certain de tumeur molle & ronde parce que sa substance est skirreuse & que les hydatides liées les unes aux autres contiennent une humeur trop stéatomateuse, trop épaisse pour faire appercevoir de la fluctuation. Le kiste formé par les membranes de cette partie s'est étendu au point de remplir le ventre; il n'y aura d'issue pour l'épanchement de l'humeur dans sa cavité, que lorsque ces membranes cesseront de prêter. Pour lors on sentira de la fluctuation.

2°. L'ovaire affecté ne produit jamais d'enflure ni d'œdématie des jambes & des cuisses, qu'il ne s'éloigne des veines iliaques en se distendant pour se porter au haut de la capacité, & recouvrir les autres viscères.

3°. Les douleurs accompagnées d'élancement que la malade a ressenties dans la

région lombaire sont un signe de l'obstruction de cet organe (l'ovaire).

4°. Si la pression du doigt ne cause aucun enfoncement sur la peau du corps, & sur tout sur celle du ventre, on peut affirmer que la maladie est locale & la tumeur enkistée.

5°. Les regles ont été supprimées au commencement (elles devoient l'être,) parce que les vaisseaux sanguins étoient gênés, & leur diametre diminué dans le premier tems de l'engorgement.

6°. Si elles paroissent actuellement tantôt sanguinolentes, tantôt glaireuses & jaunâtres, c'est une preuve que les appendices veineuses de la matrice sont variqueuses, & les vaisseaux vermiculaires béants, parce que ses parois sont gorgés & continuellement abreuvés de sérosités. Je crois que cette sorte d'écoulement n'a lieu que par cette seule cause.

Quand la matrice est obstruée, ou qu'il se forme dans sa cavité un épanchement quelconque soit ascitique, soit hydatique, il n'y a jamais d'écoulement, à cause du resserrement & de la dureté de son col qui existent en pareil cas. On ne doute point que si un tel écoulement continuoit, il n'évacuât ce viscere peu-à-peu, & n'empêchât par ce moyen la distension du ventre qu'on attribue à un tel épanchement.

1°. La matrice soit quelle soit obstruée ou remplie, offre au toucher une tumeur sphérique.

2°. La malade souffriroit des tiraillemens plus douloureux à raison de la sensibilité de cet organe; elle seroit plus gênée dans ses fonctions.

3°. Les jambes & les cuisses seroient œdémariées, parce que le corps volumineux de la matrice comprimeroit les veines iliaques, ainsi que la vessie; les urines seroient rouges, au lieu qu'elles sont toujours troubles & blanchâtres dans les affections des ovaires. On doit donc attribuer la pesanteur des parties génitales externes au simple engorgement de l'ovaire.

4°. Si la matrice étoit affectée primitivement, il y auroit des tiraillemens au vagin; les parties de la génération seroient œdemariées, & les regles ne couleroient pas, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, & si au contraire elles avoient lieu, comme le dit M. Retz, le ventre ne seroit pas si volumineux & la malade recouvreroit sa santé sans aucun secours. C'est ainsi que Fernel rapporte, livre 6, chap. 15, l'exemple d'une femme malade d'une hydropisie ascitique de matrice, qui n'en fut guerie que parce qu'elle avoit ses regles.

5° Les regles coulent de la matrice quand les ovaires sont affectés. On peut même regarder ce signe comme certain pourvu qu'on touche la malade. L'expérience, le *Traité des maladies des femmes par Astruc*, & des observations semblables, prouvent que je ne m'écatte pas des principes d'une saine doctrine.

On trouvera dans la feuille prochaine des observations intéressantes de M. de Lacroix, qui viennent à l'appui de ce qu'il avance.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Nouveaux élémens de la science de l'homme; par M. Barthez, Chancelier de l'université de Médecine de Montpellier, Membre des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, & de Médecine de Paris, Censeur Royal. Tom. I. A Montpellier, chez Jean Martin, l'aîné, Imprimeur ordinaire du Roi & des États. 1778, in-8°. de 348.

Dissertation médico-pratique, sur l'usage des rafraichissans & des échauffans dans les fievres exanthématiques; par M. Carrere, Professeur Royal Emérite en Médecine, Médecin du Garde-Meuble de la Couronne, Censeur Royal, des Académies des curieux de la Nature, de Montpellier & de Toulouse, ci-devant Directeur du Cabinet d'Hist nat. de l'université de Perpignan &c. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez P. G. Cavelier, Lib. au bas de la rue S. Jacques. 1778. in-8°. de 159 pag.

Replique de M. l'Abbé Sans, à la Réponse de M. Mauduyt, insérée dans le Journal de Médecine du mois de Juin 1778, page 509.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 16 Juillet.

§. II.

Si tibi deficiant Medici, Medici tibi fiant Hæc tria: mens hilaris, requies moderata, diæta.

S'il n'est nul Médecin près de votre personne
Qui dans l'occasion puisse être consulté,
En voici trois que l'on vous donne,
Un fonds de bonne humeur, un repos limité,
Et surtout la sobriété.

La recette nous paroît fort bonne, lorsqu'on se porte bien; mais on seroit dans une erreur bien grande, si l'on imaginoit qu'avec un fonds de bonne humeur, du repos & de la sobriété, on pût se conserver en santé & se passer des secours de la Médecine. Il y a des hommes, il est vrai, si heureusement constitués & si peu susceptibles de maux, qu'ils parcourent souvent une longue carriere sans souffrir & sans maladie. Mais combien y a-t-il de ces êtres privilégiés, surtout dans les grandes Villes, où presque tous les corps sont viciés d'une maniere ou d'autre, où chacun porte en naissant ou contracte par la fréquentation des autres, des principes de maladies qui durent quelquefois autant que leur existence, & qui les mettent dans la nécessité indispensable d'avoir recours aux moyens propres à corriger ces vices, ou à combattre continuellement leurs effets. Cela n'empêche pas que même en maladie ou dans des indispositions, enfin en tout tems, la gaité, le repos, & la sobriété ne soient des choses avantageuses, la sobriété & la gaité surtout; mais croire que ce soient des préservatifs, seuls capables d'éloignet en général les maladies, c'est une erreur. Nous aurons occasion de la démontrer.

Suite de la 2e. Réponse au Mémoire à consulter, par M. DE LACROIX.

La femme Vaudoux, demeurant fauxbourg des Guillotieres, tomba malade en 1771, à l'âge de 47 ans, & 14 après sa derniere couche. Elle se plaignit de douleurs très-aigues dans la région lombaire, à la suite de travaux excessifs & de chagrins très-cuisans. Ces douleurs persisterent long-temps, sans que sa santé en fût altérée. Ses regles s'arrêterent six mois après. Elle ressentit alors des élancemens, & les Chirurgiens crurent que c'étoit le temps critique; ils la traiterent en conséquence; elle le fut infructueusement pendant près de 15 mois. Ils s'apperçurent que le ventre augmentoit, & qu'il y avoit une tumeur dure & rénitente, qui occupe tout le ventre & qui étoit plus dure dans la région iliaque droite. Pendant ce tems les regles reprirent leur cours périodique. Ce qui les étonna le plus, c'est qu'ils ne purent connoître le siege de la maladie.

Vers la fin de 1772, on vit que le ventre étoit plus mal qu'à l'ordinaire, sans cesser de grossir. Le Chirurgien sentit qu'il y avoit fluctuation. Après un examen sérieux de l'état du bas-ventre, il prit la résolution de lui faire la ponction au mois de Janvier 1773; on la réitera cinq mois après; il resta six semaines après celle-ci sans la lui faire; il n'y a eu que deux mois d'intervalle entre les quinze premieres ponctions; on lui a fait les autres tous les mois.

Quelquefois on les a rapprochées; on n'a pas mis plus de quinze jours de

distance entre les dernieres ponctions ; on ne pouvoit les lui faire que dans le côté gauche. Dans les commencemens de sa maladie l'eau étoit claire & limpide; elle a été au contraire très - visqueuse & jaunâtre sur la fin. Elle a subi depuis 1773 jusqu'au mois de Décembre 1776, soixante-quatorze fois la ponction. On lui tiroit à chaque fois soixante-douze livres d'eau ; mais sur la fin cela n'a été qu'à 60 livres. Le poids de toute la quantité a été d'environ cinq mille cent quatre - vingt quelques livres. Le baquet ordinaire avoit été taré. A mesure que l'eau sortoit en si grande abondance, on serroit le ventre avec une serviette, que deux personnes robustes tiroient en sens contraire de maniere à s'en fatiguer. C'étoit une précaution très-utile à prendre en pareil circonstance.

Je la vis pour la premiere fois au mois de Juillet 1774 ; son ventre étoit volumineux, & je touchai une dureté qui étoit plus sensible du côté droit. Je ne pus affirmer ainsi que tous les autres Médecins quel étoit le viscere lezé J'étois fondé à croire que ce fût plutôt l'ovaire que la matrice en voyant les regles suivre leur cours périodique. Elle alloit indépendamment de ces accidens à pied, à une lieue ou deux sans se lasser. Elle fut à cheval à une lieue & demie de la ville, trois mois avant de mourir, quatre jours avant de subir la ponction. L'ombilic formoit un sac qui faisoit une saillie de plus de quatre pouces, & grosse comme le poing, qui se vuidoit à mesure que l'eau sortoit, & qui se remplissoit de même par l'épanchement. Elle avoit le visage maigre & décharné ; les extrémités supérieures étoient dans le même état ; les extrémités inférieures n'étoient point différentes de l'état naturel. Ses fonctions ont été très-peu dérangées. Elle s'acquittoit des devoirs du mariage ; ses regles parurent dans l'année où elle mourut, tantôt sanguinolentes, & tantôt jaunâtres, sans aucune marque de fétidité. Ses urines ont toujours été troubles & chargées d'un sédiment blanchâtre. Elle reprenoit ses exercices ordinaires 24 heures après avoir subi l'opération ; elle n'a été attêté au lit que six semaines avant de mourir.

Après tant de souffrances elle mourut de consomption le 17 Décembre 1776.

Messieurs Hachard, Laurent, Maîtres Chirurgiens de cette ville & moi nous fîmes l'ouverture de son cadavre.

La suite à l'ordinaire prochain.

Observation relative au prix proposé par la Faculté de Médecine de Paris, dans la feuille N°. 24, touchant une fievre miliaire survenue dix ans après une couche, par M. Retz, Médecin.

Une observation que j'ai faite sur la fievre miliaire des femmes en couche m'a paru mériter l'attention de ceux qui voudroient concourir pour le prix proposé ; j'aurai atteint mon but si elle les engage à étendre leurs vues sur la maladie miliaire *ultérieure* des femmes en couche, qui semble exiger un autre traitement que la *primitive*, & mérite d'autant plus d'intérêt qu'elle est plus difficile à connoître, & par conséquent plus dangereuse.

Une femme de cette Ville (Arras) étoit incommodée depuis dix mois d'une petite fievre continue qui redoubloit tous les soirs ; elle avoit depuis le même espace de tems les membres, la poitrine & le contour du cou parsemés de pustules, qui étoient séreuses au commencement & miliaires & devenoient ensuite blanchâtres & aussi grandes qu'une petite lentille, & qui, après avoir séjourné sept à huit jours, disparoissoient, & étoient remplacées çà & là par d'autres semblables. On comptoit aux jambes & aux pieds une dixaine d'élévations très-dures & douloureuses, de la grosseur d'une noix, qui ne changeoient point la couleur de la peau, & dont deux surtout, qui étoient placées l'une sur le tibia, l'autre sur le tarse, étoient de véritables exostoses. Les émanations du corps avoient une odeur de vinaigre passé à la fermentation putride. La malade étoit extrêmement pâle & comme bouffie ; elle avoit la peau extraordinairement blanche & le ventre gonflé comme si elle eût été atteinte d'une hydropisie commençante. Je ne parle point des douleurs qu'elle ressentoit comme des piqûres, dans différentes parties du corps, aux articulations & aux corps des os, lorsqu'elle vouloit faire quelque mouvement, de sa nonchalance, de sa mélancholie &c. Cette femme avoit 30 ans, il y en avoit 10 qu'elle étoit accouchée d'un enfant qu'elle avoit allaité pendant trois semaines ; mais une maladie violente dont il fut attaqué l'empêcha de prendre le sein de sa mere pendant 2 mois. Le défaut d'évacuation du lait, joint aux soins qu'elle prit de son nourrisson, ne lui laissa pas un instant de

bonne santé pendant ces deux mois. L'enfant se rétablit & reprit le sein, mais il est resté cacochyme & imbécile. La mere perdit insensiblement son lait, lorsque son enfant avoit plus d'un an, & continua à se bien porter pendant neuf ans.

Elle avoit seulement remarqué pendant ce long intervalle de tems qu'il lui sortoit de tems en tems au cou & sur les bras, des pustules semblables à celles dont elle avoit actuellement ces parties presque couvertes, mais en petit nombre.

Il semble qu'on peut conclure de cette observation trois choses. 1°. Que le siege de la malade étoit le tissu cellulaire; 2°. que la cause étoit un lait épanché, 3°. que l'époque de son origine a été le tems où l'enfant malade avoit abandonné le sein. D'où il paroit naturel de tirer ces deux corollaires, 1°. que le germe de la fievre miliaire des femmes en couche peut se conserver & reprendre vigueur bien longtems après les couches, 2. que cette maladie ultérieure exige un autre traitement que lorsqu'elle est primitive.

La femme qui fait le sujet de cette observation se porte très bien; je suis parvenu à la guérir, il y a près d'un an, par l'usage des eaux minérales factices de Balaruc qu'elle avalloit par verrées à la dose d'une chopine chaque matin, ce qui lui procuroit ordinairement jusqu'à une dixaine de selles par jour, & par les frictions sur toutes les parties du corp, principalement sur les tumeurs des jambes, avec des flanelles d'abord seches, puis trempées dans l'eau-de-vie que l'on reperoit plusieurs fois par jour. Ce traitement a duré deux mois. Il est inutile de parler de sa maniere d'agir pour démontrer qu'il étoit indiqué.

Mémoire à consulter.

Un homme, âgé de 33 ans, d'un tempérament fort & robuste, porte-faix de son état, a fait, le 15 Novembre dernier, une chute sur le pavé, en portant un sac de bled; il tomba sur la joue gauche à laquelle il ne se fit aucune plaie extérieure, mais qui commença à s'enfler quelques instans après, ainsi qu'une partie du même côté. Le malade, transporté chez lui, se fit saigner, ce qui ne l'empêcha pas de cracher beaucoup de sang pendant plusieurs jours; la nuit du même jour l'enflure ayant un peu diminué, cet homme le lendemain reprit ses alimens ordinaires avec assez d'appétit jusqu'au mardi suivant, 19 du même mois. Le même jour au soir il sentit que ses machoires commençoient à se resserrer; le lendemain mercredi la bouche se trouva si exactement fermée, que tel effort qu'il fit & qu'on lui fit faire, il ne pût parvenir à l'ouvrir. On lui appliqua, sans aucun succès, les cataplasmes émolliens & relâchans. Depuis ce jour il ne vit qu'avec un peu de bouillon qu'il prend, quoiqu'avec peine, à la faveur de quelques dents molaires qui lui manquent Cet infortuné ne reçut point d'autres secours jusqu'au 8 du présent mois, où l'on employa toute la force possible, & même les instrumens; mais ce fut en vain; sa machoire demeura toujours immobile. Abandonné de nouveau, il lui survint différens accidens; toute la tête s'enfla, la déglutition devint plus difficile, il ressentit des élancemens dans la gorge & des douleurs cruelles aux vertebres cervicales. Après avoir passé quelques jours dans ce cruel état, on le transporta dans une Maison de charité, où je le vis pour la premiere fois. Sa situation me faisant craindre pour sa vie, j'ai commencé par lui faire passer un lavement purgatif, (parce qu'il y avoit près de douze jours qu'il n'avoit été du ventre;) ce lavement le fit aller plusieurs fois. Je lui fis ensuite appliquer un cataplasme de roses; le lendemain cet homme ouvrit la bouche de maniere à y faire passer un gros sol. Il se sentit aussi soulagé du mal de gorge; & il avaleroit aujourd'hui le bouillon avec assez de facilité, si des douleurs cruelles qu'il ressent aux vertebres du cou, ne l'en empêchoient. Voilà, MM, l'état du malade. Mon foible succès m'encourage, & m'en fait espérer un plus heureux si vous voulez bien m'aider de vos sages conseils.

J'ai l'honneur d'être &c. Guérin, fils, Maître en Chirurgie.

Nous invitons les Maîtres de l'Art à donner leur avis sur ce Tetanos. En attendant, nous croyons que l'opium combiné avec les sudorifiques doux peut produire de très-bons effets.

Observations sur une intermittence du pouls observée pendant le travail de l'accouchement; par M. Pointe, Docteur en Médecine &c.

La femme d'un Marchand de Vin de cette Ville, [Lyon] âgée d'environ 30 ans, étoit en travail d'enfant sur la fin

du mois de Septembre 1776. C'étoit sa premiere grossesse. Elle eut des douleurs légeres pendant deux ou trois jours avant le terme du véritable travail. Les douleurs étoient pressantes, & le travail me parut si avancé que je crus qu'elle accoucheroit une heure après. Elle étoit sujette à des maux d'estomac, étant fille; elle en avoit même eu quelques attaques étant enceinte; cependant il ne paroissoit rien d'extraordinaire. Néanmoins les douleurs se rallentirent sur les trois où quatre heures après-midi, & le travail parut alors traîner en longueur. Elle ne pouvoit prendre aucun aliment, ni boisson, qu'elle ne les vomît aussi-tot, ou peu de tems après. Le vomissement, qui, pour l'ordinaire, accélere l'accouchement, étoit chez celle-ci une cause de retard. Il cessa cependant; les douleurs reprirent leur vigueur, & l'accouchement, quoique laborieux, fut terminé naturellement, sur les sept heures & demie du soir.

Pendant les deux ou trois heures qui le précéderent, la malade avoit le pouls intermittent. Après 5 à 6, ou 8 à 10, ou 15 à 18 pulsations, il y avoit une intermittence marquée. Quand à six fois il avoit une intermittence répétée & rapprochée à chaque 7 ou 8 pulsation, il y avoit ensuite quelquefois 25 ou 30 pulsations suivies, égales, & sans intermittence. Aux approches de l'accouchement, l'intermittence du pouls disparut, & il n'en fut plus question dans les suites de la couche.

D'après cet état du pouls, je m'attendois à une diarrhée; je fus trompé dans mon attente; la malade se trouva assez bien, n'eut point de dévoiement, & tout se passa comme à l'ordinaire. Mais lors de la fieve de lait, qui arriva le troisieme jour après la couche, la malade se plaignit de douleurs *ostéocopes* * dans les deux jambes. Je regardai d'abord ce symptôme comme passager. Mais il devint opiniâtre; il résista aux secours ordinaires & tint probablement la place de la diarrhée critique que l'intermittence du pouls présage dans d'autres circonstances. Pendant tout le reste de la couche la malade souffrit beaucoup de cet accident. Le 14e & 16 jours après l'accouchement, elle fut purgée & se trouva mieux, aux douleurs des jambes près, qui ne perdirent presque rien de leur véhémence. Ce ne fut qu'au bout de trois semaines & plus, lorsque la malade eut fait un exercice, quoiqu'avec peine, que ces douleurs se calmerent, & se dissiperent au bout de quelques mois.

Ces sortes de douleurs paroissent donc avoir été annoncées par l'intermittence du pouls avant l'accouchement; mais il s'en faut de beaucoup que nous pensions qu'on puisse les présager toujours par le pouls. & qu'un cas particulier puisse établir une regle générale. Cependant on peut dire que lorsque ce signe paroît pendant le travail d'enfant, il ne doit avoir en général rien de favorable. Il peut en effet annoncer des symptômes plus graves que des douleurs ostéocopes, quand ce ne seroit qu'une diarrhée qui n'est jamais favorable après l'accouchement, & qui entraîne souvent d'autres accidens plus fâcheux, si l'on n'y obvie.

Le pouls intermitent semble toujours annoncer la débilité des forces; c'est pourquoi nous l'avons observé dans un cas pareil au précédent, chez une femme sujete à une espece d'hémiphégie, qui fait le sujet de l'observation suivante, où nous avons pris un parti conforme à ce principe.

La suite à l'ordinaire prochain.

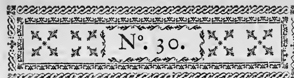
NOUVELLES EN MÉDECINE.

Guérison de la Paralysie, par l'électricité; ouvrage dédié à Mgr. le Maréchal Duc de Noailles; par M. l'Abbé Sans, Chanoine, Professeur-Doyen de philosophie en l'université de Perpignan; dans lequel on expose la méthode qu'il faut suivre pour guérir la paralisie par l'électricité, lue à la Société Royale de Médecine le 9 & le 30 Septembre 1777. avec fig. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Lib. rue S. Severin. 1778. in-12 de 234 pages. Prix, 2 liv. 8 sols broché, & 3 liv. relié.

* Douleurs dans les os, dans le périoste.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 23 Juillet.

§. III.

Aer sit purus, sit lucidus & bene clarus,
Infectus per se nec olens fœtore cloacæ,
Alteriusque rei corpus nimis insicientis.

D'un air pur & serein connoissez l'avantage;
Il y faut, s'il se peut, choisir votre séjour.
D'un égout, d'un marais craignez le voisinage;
Logez loin des vapeurs qui regnent à l'entour.

Ce seroit une grande erreur de croire qu'un air infect puisse être salubre en général, mais c'en est une encore plus grande & plus dangereuse que d'attribuer la plûpart des maladies à l'air. La premiere opinion, qui a eu ses sectateurs, a déja produit ses chymeres; elle a fait rechercher des préservatifs contre les maladies pestilentielles, dans les odeurs les plus fortes, jusques dans l'infection même, (voyez surtout à ce sujet, Julien le Paulmier, *de morbis contagiosis*;) la seconde a rendu les villes désertes par l'obstination où l'on étoit que là où l'air n'est point sensiblement vicié, il ne peut y avoir de peste. Toute la différence qu'il y ait eu dans le résultat de ces 2 opinions, c'est que l'une & l'autre n'ayant point garanti les hommes des atteintes des maladies pestilentielles, les uns sont morts dans un air infect, les autres dans un air très-pur. La premiere a occasionné beaucoup de frais en drogues fétides & inutiles; la seconde a produit la crainte & la terreur, des contradictions, beaucoup de victimes, le desséchement des marais, le déplacement des cimetieres &c, & les maladies contagieuses ont toujours regné. On ne connoît d'autre atmosphere vraiment dangereuse qu'un air méphitique, qui n'est autre chose, suivant les expériences & le langage des modernes, qu'un air-fixe ou acide aerien, qui est tel, lors qu'il contient assez d'eau, ou devient inflammable lorsqu'il est surchargé de phlogistique. Il n'y a donc que cet acide aerien qui forme les gas ou vapeurs méphitiques, décidement dangereuses & mortelles; mais il faut tant de circonstances, tant de conditions pour que les hommes en éprouvent les effets; les accidens qui en résultent sont si rares, qu'ils ne comptent pas, ou du moins ne méritent pas d'être mis au nombre des maladies courantes & ordinaires. Toutes les fois que ces effets ont lieu, ils sont subits, remarquables & connus, & ne tiennent en rien de ce qu'on appelle maladies aigues, pestilentielles &c. Ainsi, on peut jouir des douceurs de la vie, à côté d'un cimetiere, d'un égout, d'un cloaque infect, pourvu qu'il y ait un courant d'air libre; comme on peut être atteint d'une maladie pestilentielle des plus formidables sous le ciel le plus pur, dans l'atmosphere la plus saine. Cela prouve que les vraies causes des maladies les plus dangereuses sont encore ignorées, & le seront vraisemblablement longtems, si l'on n'a recours qu'à des conjectures, des systêmes ou des hypothèses pour en découvrir l'origine.

Les marais peuvent faire une exception. On ne peut se dissimuler que leur voisinage, surtout celui de ceux qui sont sujets à se dessécher, c'est-à-dire, à perdre naturellement l'eau qui couvroit la surface de leur vase, ne puisse être dangereux

par l'air inflammable ou le foie de foufre qui s'y forme & qui s'en exhale. Si l'air capable de l'entraîner ou de le rendre nul, ne circule pas librement à la furface du terrein qui le produit, fi le fol du marais eft bas & horyfontal, dans une grande étendue, enfin s'il n'y a point d'arbre ou pas affez de plantes pour l'abforber, nous croyons qu'alors ces marais peuvent nuire; mais on n'a pas encore déterminé bien pofitivement le genre d'affections qu'ils produifent. Quant aux égouts, aux cloaques, aux foffes d'aifance, aux fubftances animales en putréfaction, aux cimetieres &c, à moins d'être expofé immédiatement à l'effet des mofetes qui peuvent s'y former, nous croyons que leur voifinage à l'air libre, furtout dans un air entrecoupé d'arbres & de maifons, ne peut expofer à aucun danger. D'ailleurs, c'eft une vérité d'expérience qui n'a befoin ni de preuves, ni de démonftration.

Mémoire à confulter.

Depuis environ quatre mois, un célibataire, âgé de 40 ans, fouffre d'une infirmité qui lui eft furvenue au tefticule droit. La douleur fe fait fentir dans l'aine plus qu'ailleurs. Au-deffus & à côté du tefticule eft une membrane que le malade, en la palpant, fent fort bien être gonflée, & dont le contact lui caufe de la douleur. Au bas du même tefticule eft une tumeur de la longueur & de la groffeur d'une noifette, fort dure & peu doulenreute au toucher.

Le malade, de l'avis de fon Chirurgien, a appliqué fur cette tumeur, pendant un mois, des cataplafmes compofés de feuilles de violettes, de mauve, & de fenneçon. Ce moyen n'a procuré aucun foulagement; on a été obligé d'avoir recours à un autre remede; on a employé les purgatifs & les bains; nul foulagement encore; au contraire le malade fe trouve forcé, plus que dans le commencement, d'ufer d'un fufpenfoir. Il fe fervoit auparavant d'un bandage elaftique, mais il l'a quitté d'après l'avis de fon Chirurgien. Il employe encore des onguens. Le malade fait obferver que trois femaines avant que fa maladie fe fît fentir, il étoit tombé en bas de fon cheval, & que le côté aujourd'hui affecté étoit celui qui par fa pofition devoit fouffrir davantage. Mais comme il n'a fenti aucune douleur dans ce moment, ni pendant les trois femaines qui ont précédé fon infirmité, on préfume qu'elle ne provient point de cette chute, & qu'elle doit avoir une autre caufe. Les perfonnes de l'Art font fuppliées avec inftance de vouloir bien la chercher, l'indiquer, ainfi que les remedes propres à la détruire. Ils rendront un fervice d'autant plus effentiel à l'expofant, qu'il fe trouve obligé par fon état de monter fans ceffe à cheval pour remplir fes fonctions. Le malade, quoique d'une foible complexion, fe porte d'ailleurs affez bien.

Réponfe.

En attendant de nouveaux avis, nous confeillons au malade de s'abftenir pendant un tems de monter à cheval, d'employer un fufpenfoir bien fait qui contienne affez fortement les parties, de faire ufage des délayans, du petit-lait, ou de quelque ptifane légérement apéritive, faite avec la bourrache, la dent de lion, la chicorée & le chiendent; d'appliquer fur la tumeur un cataplafme fait d'abord avec la farine de graine de lin, ou la mie de pain, enfuite avec les feuilles de cigue, & recouvertes de l'emplâtre de vigo avec le merc. Si l'on joint à ces fecours celui des purgatifs répétés, foit liquides, foit en forme de bols, affociés aux favoneux, on peut fe flatter d'un prompt & heureux fuccès.

Suite de la 2e. Réponfe au Mémoire à confulter, par M. DE LACROIX.

En ouvrant le bas ventre nous trouvâmes le peritoine dur & cartilagineux; il l'étoit davantage le long de la ligne blanche & épais de plus d'un demi pouce. Les membranes du foye & de la rate étoient de même; ces vifceres étoient très-fains. Les membranes des reins l'étoient auffi; mais leur fubftance étoit racornie; celle du droit l'étoit davantage. Le méfentere, l'épiploon & les inteftins étoient dans l'état le plus naturel, & la veffie n'étoit point changée. Les parois de la matrice étoient plus denfes qu'à l'ordinaire; fon corps étoit plus volumineux; le col étoit effacé; il étoit dur & très-épais; l'ovaire gauche étoit dans l'état naturel. Ce fut donc l'ovaire droit qui nous offrit le fujet de nos recherches. Sa face externe étoit liffe & polie; il tenoit à un pédicule qui étoit formé par la trompe de fallope, le commencement du ligament rond & large, & les vaif-

feaux fpermatiques. Il étoit refferré du côté de la matrice ; la portion flottante de la trompe fe perdoit dans la tumeur. Cet ovaire pefoit environ 15 livres, & avoit deux pieds & demi de circonférence. Il s'etendoit jufques vers l'hypocondre du même côté, en s'appuyant fur le fond de la matrice. Il avoit une forme demie fphérique Il y avoit à la face poftérieure du côté du cœcum une ouverture large d'environ un pouce & demi qui avoit donné iffue à cet épanchement fi confidérable. On peut conclure de ceci, que le ventre ne s'eft ramolli & que la fluctuation n'a été fenfible que quand cette ouverture s'eft formée, pour donner iffue à l'humeur dans la cavité du bas ventre. Ce fac étant ouvert, nous trouvâmes une tumeur skirreufe qui occupoit fa fubftance, du côté de la matrice. Il y avoit au milieu de ce même fac beaucoup d'hydarides dont les unes contenoient beaucoup de férofités, & les autres une humeur très-gelatineufe qui étoit au haut du fac du côté des mufcles abdominaux. C'étoit celle qui avoit paru dans les dernieres ponctions, & qui étoit répandue en grande quantité dans la capacité de l'abdomen. Cette tumeur s'étoit ramolie, au point d'exciter des douleurs très-aigues à la malade. Les parties de la génération s'étoient tuméfiées fur la fin. La jambe & la cuiffe gauche n'étoient œdématiées que parce que la femme étoit continuellement couchée fur ce côté, & qu'elle n'avoit jamais pu fe repofer fur le côté malade.

J'ai vu à Nantes la femme d'un faifeur de filets, âgée d'environ 45 ans, demeurante rue des Halles, qui avoit les mêmes fymptômes de la Vaudoux. Elle appella M Minée, Maître Chirurg. de la Marine. Celui-ci l'ayant examinée, fentit qu'il y avoit de l'eau épanchée, quoique la fluctuation fut fourde. Il la prépara à lui faire la ponction par le trois quarts. Tout étant difpofé, il plongea fon inftrument fans qu'il fentit une feule goutte de férofité. Il en fut fort furpris ; il le replongea, il ne fut pas plus heureux que la premiere fois. Ne fachant d'où venoit cette difficulté, il remit la ponction à un autre jour. Il la répéta deux fois fans réuffite. Il étoit certain qu'il y avoit de l'eau ; il s'imagina qu'il y avoit un fac rempli d'une humeur gélatineufe. Il prit, après ces tentatives inutiles, le parti de faire une incifion de la longueur d'environ deux pouces, avec un biftouri demi courbe, à la faveur de la crenelure de la fonde. Il fortit fur le champ une humeur gélatineufe & albumineufe qui filoit comme des brins de chanvre, en s'éloignant quinze pas de la malade. Il appliquoit une compreffe avec un bandage de corps foutenu d'un fcapulaire. Il la fit par la fuite fans le fecours de la crenelure de la fonde. Quand je la vis avec lui en 1768, il lui avoit fait cette opération 14 fois, il lui avoit tiré à chaque fois 40 livres de liquide. Il la faifoit vivre par ce moyen depuis trois ans : j'ignore ce qu'elle eft devenue. Le lendemain de l'opération elle alloit fe promener. D'après cela, je conclus que c'étoit plutôt une affection des ovaires que de la matrice, parce que tout étoit dans l'état naturel.

On peut lire dans les mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, la defcription d'un ovaire contenant environ trente livres de férofité. Il fut trouvé dans le cadavre d'une fille affaffinée au bas des petits murs à Nantes. A la premiere infpection, le ventre paroiffoit fi gros qu'on croyoit que cette fille étoit enceinte ; le col de la matrice étoit effacé. L'ovaire à découvert défabufa les affiftans du foupçon mal fondé. Après avoir rapporté ces trois exemples pour fervir d'appui à mon affertion, je propofe cette méthode thérapeutique.

1°. Je confeille le fuc des plantes antifcorbutiques & ameres pilées enfemble, à prendre trois fois par jour, à la dofe de 4 onces. Dans la premiere prife, je fuis d'avis qu'on mette quelques grains de fel fixe de tartre. Si ce remede déplaifoit à la malade, on pourroit lui adminiftrer ce fel, à la maniere de M. Levret, dont plufieurs praticiens fe font bien trouvés. Je le confeille d'autant plus que la perfonne eft jeune, & qu'il y a lieu d'attendre une bonne réfolution.

2°. Si malgré ces précautions, l'épanchement fe formoit, & qu'on en fut certain, on lui feroit la ponction foit avec le trois-quarts, foit avec le biftouri ; fi cette humeur étoit gélatineufe, & du côté oppofé où on obfervera la dureté & la maffe de la tumeur, cette méthode fera continuée plus ou moins de tems, felon l'intenfité des fymptômes qui exiftent, & de ceux qui fe manifefteront par la fuite.

Signé, DE LACROIX.

Suite des Observations de M. Pointe.

Le 7 Novembre 1776, une femme de 26 à 27 ans, enceinte & arrivée à-peu-près au terme de son accouchement, avoit passé toute la nuit fort fatiguée par de fausses douleurs, qui n'avoient presque point avancé son travail; elle se trouvoit en conséquence fort abbatue. Ayant été depuis plusieurs années sujette à une foiblesse de la moitié gauche du corps, elle avoit eu plusieurs fois dans la nuit des tremblemens extraordinaires dans la cuisse, la jambe & le pied gauches, & un peu d'émotion du même genre dans l'extrémité supérieure du même côté. Elle avoit la bouche séche & une soif très-grande, quoiqu'on n'eût pas manqué de lui donner à boire ce qui peut convenir dans le cas d'une femme atteinte de ces douleurs.

La malade dans cet état avoit un pouls foible, intermittent & des plus irréguliers. Deux ou trois pulsations précipitées & courtes, indistinctement plus grandes ou plus petites les unes que les autres, se trouvoient avec une intermittence à-peu-près égale & courte. Une pulsation développée plus étendue, quelquefois une seconde qui avoit un peu moins ces deux caractères, se faisoient ensuite sentir lentement. Celles-ci étoient précédées, suivies ou entrecoupées d'une demi intermittence de plus, qu'il n'y en avoit dans l'ordre ordinaire de leur battement, quelquefois d'une intermittence entiere, du moins avant & après les pulsations courtes & précipitées, au commencement & à la fin des pulsations plus étendues. Ce tems d'intermittence étoit le double de celui qui étoit occupé par l'intervalle des autres pulsations. Cet ordre des mouvemens de l'artere n'étoit point constant; d'un demi-quart-d'heure à l'autre, on ne l'observoit plus de même; mais les pulsations courtes & précipitées, les pulsations étendues & développées, & surtout l'intermittence aux environs de ces dernieres, étoient toujours, ou d'une façon ou d'autre, distinctes & bien marquées.

Dans cet état, à 7 heures du matin, nous fîmes prendre à la malade une potion faite avec six onces de décoction légere d'hypericum, vingt-cinq gouttes de liqueur minérale anod. d'Hofman, vingt gouttes de teinture d'hypericum, une once de syrop d'œillet, pour deux doses à prendre à une heure de distance l'une de l'autre. La malade se trouva infiniment mieux après cette potion; son visage devint plus rouge & comme boutonné; il n'y eût plus d'apparence de tremblement à l'extrémité inférieure gauche, ni à la supérieure. Quant au pouls, les pulsations précipitées & courtes que nous avions observé auparavant, étoient différentes; elles étoient redoublées; au lieu de trois pulsations précipitées qu'il y avoit auparavant, on n'en distinguoit que deux qui se suivoient de plus près, & qui faisoient la reduplication. Les autres pulsations étoient plus fortes, plus pleines; l'artere paroissoit en général tendue & souple tout-à-la-fois, mais il y avoit encore de l'inégalité dans la force & l'intervalle des battemens.

La suite à l'ordinaire prochain.

Médecine Vétérinaire.

Prospectus *d'un Cours complet d'hippotomie ou anatomie du cheval, & de pathologie; avec un abrégé d'hippiatrique, par M.* Dedelay d'Agier, *Gendarme Ecossois.* A Nancy, chez la Veuve Leclerc, Imprimeur de l'Intendance. 1778. in-8°. de 359 pag.

Quoique cet abrégé ne soit que l'extrait de ce qui sera démontré dans le Cours annoncé, il peut cependant être regardé comme un corps d'ouvrage rédigé dans un ordre nouveau: & l'on espere qu'il sera également utile à l'Amateur & au Praticien, puisqu'il leur présentera d'une maniere succinte tout ce qui peut avoir rapport à la conformation extérieure, à la structure interne, aux tares, aux maladies & à la ferrure du cheval.

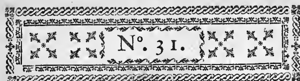
Problême chymique.

Le nitre fixé par les charbons contient-il autant d'air que le sel de nitre?

R. Ce problême péche en un point essentiel. Il n'y a pas de parité entre ces deux sels. Le premier est devenu alkali-fixe, l'autre est un sel neutre; la solution d'ailleurs du problême n'est pas difficile.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 30 Juillet.

§. IV.

Potus aquæ sumptus comedenti incommoda præstat ;
Hinc friget stomachus , crudus & indè cibus.

Dans vos repas ne buvez point d'eau claire ;
Il en provient trop d'incommodités.
L'estomac refroidi mal aisément digere ,
Et ce qu'on mange alors laisse des crudités.

Ce quatrieme chapitre , qu'on ne trouve pas dans toutes les éditions de l'Ecole de Salerne, mais qui est dans celle de Dufour, a besoin d'un commentaire. En général les Médecins & le Public sont très-partagés sur la préférence qu'on doit donner à l'eau ou au vin dans les repas. Nous croyons qu'à circonstances égales, cette préférence dépend de la maniere dont on vit, & de la nature des alimens dont on fait usage.

On voit tous les jours beaucoup de personnes, de femmes surtout, habituées à ne boire que de l'eau à leur repas, jouir de la meilleure santé, être très-gaies, &c. & d'autres accoutumés au vin, jouir à-peu-près des mêmes avantages. En général, le vin modérément pris convient aux personnes dont la fibre est lâche , molle , à ceux dont le sang n'a pas assez de consistance, dont l'estomac, comme on dit, est foible & délicat, mais surtout à ceux qui sont dans l'usage de se nourrir de substances animales ; alors le vin est nécessaire Il prévient la trop prompte corruption qui résulteroit, chez l'homme, du mêlange de la viande & de l'eau dans son corps ; il s'oppose à la diarrhée qui en feroit une suite inévitable, à la formation des vers, à celle des maladies putrides en général ; enfin c'est un correctif nécessaire lorsqu'on fait usage de pareils alimens.

La bierre, & en général toutes les liqueurs vineuses ont à peu de chose près les mêmes qualités. Mais l'avantage qu'on en retire n'existe plus, si au lieu d'user d'un régime tiré des substances animales, on se nourrit constamment de végétaux, surtout des légumineux, des farineux &c ; alors l'usage du vin, pur surtout, devient incompatible avec ce genre de nourriture, & l'eau seule ou rougie nous paroît préférable. Sans cette précaution, les crudités, les aigreurs, se font sentir dans les premieres voies ; la coction ou digestion des alimens se fait mal ; il en résulte un chyle crud, visqueux &c. C'est le cas dans lequel se trouvent toutes les personnes qui voulant faire maigre, ne boivent que du vin pur en ne prenant que des végétaux. Il suit de ce qu'on vient de dire, qu'en général les liqueurs vineuses conviennent aux hommes accoutumés à se nourrir de viandes, de poissons &c, & l'eau à ceux qui font des végétaux leur principale nourriture.

Mémoire à consulter.

De St. Florentin, le 18 Juillet.

Les avantages qu'on retire de vos feuilles m'engagent à vous demander aujourd'hui votre avis sur le mémoire ci-joint. La personne qui en fait le sujet est dans un état si triste depuis cinq à six mois, que

quoique je ne sois pas son Chirurgien ordinaire, je ne laisse pas de la suivre d'assez près pour être témoin de toutes ses douleurs & du peu de soulagement qu'on lui a procuré jusqu'à ce jour, malgré l'administration la plus sage de tous les remedes donnés, & pris sans beaucoup de succès. Voici l'exposé de l'état de la malade, pour laquelle on réclame l'avis des Maîtres de l'Art.

Madame B***, âgée d'environ 42 ans, d'un tempérament sanguin, & n'ayant pas encore perdu, jouissoit avant ce tems d'une bonne santé. Elle eut, dans le courant de l'hiver 1777, un rhume assez violent accompagné d'une toux sèche, petite & fréquente Tout annonçoit le besoin de tirer du sang; malgré cela elle ne fut point saignée. On se contenta de la mettre au régime, & à l'usage d'une ptisane adoucissante. Quelque tems après, la toux céda & fit place à une éruption érésypelateuse très-considérable, occupant toute la face, & qui se dissipa au bout de quelques jours. Cette Dame eut ensuite des chagrins domestiques qui l'affecterent beaucoup, ce qui fut suivi d'une disposition scorbutique qui se manifesta par l'enflure œdémateuse des extrémités inférieures, avec des picotemens douloureux dans ces parties, ainsi que dans les doigts des mains; picotemens attribués à la stagnation du sang dans les tuyaux capillaires, d'où résultoient des démangeaisons insupportables. Elle fut saignée plusieurs fois à des tems éloignés. On la mit à l'usage des ptisanes légérement sudorifiques, & aux bouillons antiscorbutiques, mais infructueusement; & comme les douleurs qu'elle éprouvoit aux jambes étoient considérables, eu égard à leur engorgement, je lui conseillai d'exposer ces parties à la vapeur la plus chaude de l'eau de sureau légérement animée d'eau-de-vie, ce qui la soulagea un peu. La continuité des chagrins, qui devinrent de plus en plus violens, donna lieu à une maladie vers la fin de Juillet de la même année. Elle eut une fievre considérable avec une douleur de tête des plus violentes, qui la réduisit à un état très-fâcheux. On parvint par des soins & des remedes appropriés à la rétablir; & lorsque tous les accidens furent dissipés, on la remit à l'usage des bouillons antiscorbutiques, surtout du suc de cresson. Lorsqu'elle fut parfaitement rétablie, je lui conseillai de profiter du reste de la saison, de prendre les bains domestiques, & de recommencer au printems. On differa de suivre mon avis, & la mauvaise saison arrivant, on fut obligé d'attendre.

Dans le courant de Décembre suivant, l'humeur qui avoit coutume de se porter aux jambes, changea de route, se tourna vers la tête, & principalement sur les dents de l'une & l'autre machoire, du côté droit seulement, & s'y est fixée avec une opiniâtreté d'autant plus grande qu'elle a résisté jusqu'à présent à tout ce qu'on a pu faire pour la détourner. Les douleurs que cette Dame éprouve sont très-fortes, surtout pendant les nuits qu'elle est fort souvent obligée de passer sur un fauteuil, dans la plus grande agitation. On a eu recours à tous les moyens connus. Les gargarismes irritans, les antiscorbutiques, les sialagogues, les odontalgiques, les mouches aux tempes, les vésicatoires appliqués deux fois derriere les oreilles. On a arraché les dents qu'on a cru gâtées. On a mis le garou au bras gauche; rien jusqu'à présent n'a produit l'effet désiré. A peine a-t-on gagné un peu de relâche dans la violence & la fréquence des douleurs. Elles sont si fortes que rien ne peut les calmer. Depuis cette époque, Made. ** a eu des convulsions à la bouche, & toujours du côté des dents affectées: les saignées du pied & les bains qu'elle prit pendant huit à dix jours, aidés de quelques purgatifs, les firent disparoître. Malgré cela, les douleurs subsistent toujours, & avec la même violence.

Voici la maniere de vivre habituelle de cette Dame. Elle est assez grasse; elle a toujours été bien reglée; depuis quelque tems, ses évacuations sont plus fréquentes & diminuent sensiblement en quantité. Elle ne dort que le matin, & teste par conséquent au lit fort tard; elle ne prend presque pas d'exercice, reste chez elle toute la journée, va à la promenade sur le soir, & n'a pas fait deux pas qu'elle est toute en sueur. Elle n'a point d'appétit, mange peu dans le courant du jour, soupe davantage. Elle est tourmentée par des rots & des flatuosités qui se succèdent. Elle a la bouche en très-mauvais état, les dents extrêmement sales & pleines de tartre, les gencives rouges & tuméfiées, l'haleine de mauvaise odeur; elle crache continuellement, ce qui prive l'estomac d'une partie des sucs dont il a besoin, pour que les digestions soient faciles &

bonnes. Elle a, comme je l'ai dit plus haut, un exutoire au bras gauche qui fournit assez.

J'ai fait part à Madame B*** de ce que je croyois convenable à sa situation; je l'ai engagée à se lever matin, afin de se promener une couple d'heures avant la chaleur, à dîner modérement, à prendre un peu de repos l'après midi, si le besoin l'exige; à se promener le soir; à souper de bonne heure & légerement, & à s'abstenir de cracher aussi souvent qu'elle le fait. L'exercice du cheval, s'il étoit possible, l'usage de la voiture, en un mot, tout ce qui peut donner de l'exercice devient de premiere nécessité. Une demi-tasse de caffé légerement sucré, & prise régulierement tous les après dîner, pourroit-elle faire du mal? Voilà du côté de la malade toutes les précautions qu'elle peut prendre.

Quant aux moyens que la Chirurgie nous fournit, ne pourroit-on pas, ou, pour mieux dire, n'est-ce point ici le cas d'avoir recours au séton à la nuque, d'établir un cautere au bras droit, comme partie voisine de celle où l'humeur s'est fixée? Ne faut-il pas de toute nécessité nétoyer la bouche, ôter tout le tartre qui enveloppe les dents, & les entretenir dans l'état de propreté le plus parfait? Ne feroit-on pas bien de cautériser les gencives, & cela dans les momens même où les douleurs commencent à se faire sentir? Avant de mettre ces moyens en usage, ne seroit-il pas aussi à propos de vuider les premieres voies par le moyen d'une potion laxative émétisée? Ce que l'on n'a jamais fait; on s'est toujours contenté des purgatifs simples donnés de tems en tems; selon moi, on pourroit se dispenser de purger aussi souvent. Je ne parle pas des remedes internes analogues à l'état de la malade, dont l'usage continué ne peut qu'aider aux moyens chirurgicaux.

Mon intention, MM., en joignant ici mon avis, n'est pas qu'il prévaille sur votre sentiment. J'ai cru devoir vous exposer ce que je croyois convenable, & le soumettre à votre jugement. J'ose espérer que malgré la longueur du contenu de ma lettre, vous voudrez bien l'insérer dans vos feuilles. L'état de la malade qui souffre depuis si longtems est si triste, que vous ne pourrez trop-tôt réunir vos avis pour procurer la guérison à une Dame qui désespere de l'obtenir.

J'ai l'honneur d'être &c. J. F. Thebaud, ancien Chirurgien du Grand Hôtel-Dieu de Lyon, & Maître en Chirurgie.

Nous invitons les Personnes de l'Art à donner leur avis.

Suite des Observations de M. Pointe.

Nous fimes ensuite prendre à la malade * dans l'espace d'environ une heure, trois verres de décoction d'hypericum édulcoré avec le sucre. Nous observâmes en effet que ce remede devenoit à chaque instant plus efficace. Les pulsations, loin de continuer à augmenter en grandeur, diminuoient; elles sembloient devenir plus lentes, mais plus fermes, plus petites & moins développées sur la fin. L'inégalité des pulsations, & celle des intermittences parurent s'effacer insensiblement. Dans l'espace d'une demi-heure, l'enfant descendit dans la partie inférieure du bassin, & l'accouchement fut terminé heureusement sur les dix heures du matin. Il faut observer que les fausses douleurs avoient commencé à fatiguer la malade à dix heures du soir, qu'à minuit les eaux s'étoient écoulées, & qu'à sept heures du matin l'enfant n'étoit pas plus avancé qu'à minuit, suivant l'examen que nous en fimes par le toucher.

Après l'accouchement, le pouls étoit petit, peu fréquent, égal & d'une force qui donnoit le meilleur augure. Le lendemain, le pouls étoit libre, plein, développé, égal, & médiocrement fort; la malade étoit en bon état; elle perdit en rouge jusqu'au deuxieme jour de l'accouchement, où elle eut le dévoyement. Le troisieme jour elle prit la potion précédente; le dévoyement s'arrêta; il reparut le quatrieme jour, mais sans fatiguer la malade. Le pouls alors devint intermittent, mais sans avoir cette complication de différences que nous avions remarquées avant l'accouchement.

En regardant l'hypericum comme fébrifuge, quelles vues pratiques cette derniere observation peut-elle nous suggerer? On ne connoît pas d'exemple où l'on air employé les fébrifuges pour remédier aux accidens qui surviennent pendant le travail d'enfant; cependant ce travail ne pourroit-il pas être comparé à celui d'une fievre dont la sortie de l'enfant seroit la crise. L'expérience a démon-

* On se rappelle que c'est une femme en travail d'enfant, ayant le pouls intermittent.

tré que plus il y a de frissons & de spasmes dans ce travail, moins la crise est heureuse & prompte. Combattre ces accidens, c'est rendre l'accouchement plus facile & plus heureux. Si le quinquina convient dans les maladies spasmodiques, ne pourroit-il faciliter l'accouchement lorsqu'il est empêché par quelqu'un de ces symptômes? Ce sont ces idées qui nous ont conduit, il y a quelques années, à avoir recours à l'hypericum dans de pareilles circonstances.

Bains publics.

Les Sieur & Dame *Labouche*, Eleves du Sieur *Poitevin*, Baigneur à Paris, préviennent le Public qu'ils ont établi à Versailles, des Bains de santé, de propreté, épilatoires & douches, à l'usage des hommes & des femmes, pareils à ceux dudit Sieur Poitevin; d'après les certificats de la Faculté du Roi & de la Ville de Versailles, ils ont obtenu les eaux nécessaires à ce nouvel Etablissement, & fait construire à cet effet une Maison qui est située sur l'ancien Fossé aux Bœufs, près la Grille du Dragon, où ils n'ont rien négligé pour l'agrément & l'utilité, pour lequel Etablissement le Roi a bien voulu leur accorder un Brevet. On pourra s'y baigner à toute heure de jour & de nuit. Le prix de chaque Bain est de 2 liv. 8 s.

Il seroit à souhaiter que cet exemple fût suivi dans toutes les Villes du Royaume, & que le prix des Bains fût surtout très-modique. On ne connoît point assez l'avantage qu'on peut tirer de ce genre de secours.

Problême chymique.

On désireroit savoir pourquoi l'air qu'on retire des métaux dans leur calcination à feu libre, & qu'on regarde comme le corps précipitant du phlogistique, ne peut être retiré que du mercure précipité *per se* & du minium; tandis que toutes les autres substances métalliques, susceptibles d'être calcinées par la même voye, ne laissent jamais échapper cet air dans le même degré de pureté, & donnent au contraire des émanations viciées; & si l'on est en droit de conclure que l'air seul soit absolument la cause de l'augmentation de poids qu'acquierent les métaux dans leur calcination, & indiquer la substance qu'on soupçonne devoir produire ce phénomene?

AVIS DIVERS.

Comme les méprises, en fait de plantes d'usage en Médecine, peuvent avoir des conséquences funestes pour les malades, & qu'il est très-important de s'assurer de la capacité de ceux qui les distribuent, la Faculté de Médecine ayant porté son attention sur cet objet, après s'être assurée, par un examen de rigueur des talens & des connoissances des sieurs Gillot & Louis dans cette partie, leur a accordé des Lettres d'Herboristes. Ce sont les premieres qui ont été accordées. Ces Herboristes sont pourvus abondamment de toutes les plantes d'usage. La demeure du sieur Gillot est rue Bailler, vis-à-vis l'ancienne Monnoye; celle du sieur Louis est rue S. Jacques de la Boucherie.

La veuve Tilliard & fils, Libraires, rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazin, donnent avis qu'ils viennent de recevoir de l'Etranger les ouvrages suivans:

1°. PHARMACOPŒA *Augustana, ultima editio auctior, cum appendice aliquot medicament. selectiorum, & taxâ sive pretio medicam. simplicium & compositorum in officinis pharmaceuticis Augustanis usualium.* Augustæ Vindelicor. 1734, *in-fol.*

2°. PHARMACOPŒA *Palatina, sive Dispensatorium medico-pharmaceuticum, cum taxâ medic. simplicium & compositorum.* Manhemii, 1764. *in-fol.* en blanc.

3°. PHARMACOPŒA *Edinburgensis, additamentis aucta; ab Ern. Godofr. Baldinger.* Bremæ. 1776, *in-8°.*

4°. PHARMACOPŒA *Suecica.* Altonæ. 1776, *in-8°.*

5°. PHARMACOPŒA *Persica, ex idiomate persico in lat. versa.* 1681, *in-8°.*

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT

AU N°. 31 DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

EXTRAIT de l'ouvrage qui a pour titre, Collection d'observations sur les maladies & constitutions épidémiques, *annoncé dans les Nos. 33, 1776, & 27, 1778 de nos feuilles; par* M. LÉPECQ DE LA CLOTURE, *Docteur en Médecine &c.*

LA publication des premieres observations de M. Lépecq de la Cloture fut d'abord dûe à la protection du Gouvernement & à l'approbation que les premiers Maîtres de l'Art avoient donnée au manuscrit de l'Auteur.

Cette production n'étoit qu'un essai de sa maniere de voir & d'observer les épidémies, les constitutions propres à les produire & leur liaison avec les causes procatarctiques*, c'est-à-dire, les épidémies dont la contagion n'est pas prouvée comme unique cause de leur propagation.

L'année 1770 avoit été choisie à cet effet, parce qu'elle seule présentoit plusieurs grandes épidémies meurtrieres. Mais avant de les décrire, M. Lépecq crut devoir communiquer le plan qu'il s'étoit formé. C'est ce qui donna lieu au discours préliminaire qu'on voit à la tête du premier volume, & qui a déja mérité des éloges à l'Auteur.

Ce plan d'observations bien dessiné, bien développé, est distingué en six genres principaux qui semblent devoir servir de base à l'étude entiere de la Médecine-pratique. La doctrine en est calquée sur les grands principes de l'Art, & puisée surtout dans les écrits d'Hippocrate. On y distingue une maniere avantageuse d'apprécier les causes météorologiques & leurs effets.

L'article des crises, des jours & des pouls critiques y occupe une place assez étendue Cette doctrine, qui a eu de grands défenseurs & de grands adversaires, mérite toute l'attention des Praticiens. Si l'on consulte Then-Rhyne-Cleyer, le Pere Duhalde sur la Médecine des Chinois, on est forcé de convenir que l'exploration attentive du pouls peut fournir, dans bien des circonstances, des indications sûres, & contribuer à tirer des prognostics certains dans les maladies. Mais cette matiere soutenue, en Europe, d'un côté par des enthousiastes qui ne voyoient aucune révolution dans le corps humain, qui ne dût être annoncée par quelque mouvement particulier dans le pouls, & combattue de l'autre par des septiques ou des incrédules qui n'observoient peut-être pas assez, ou qui nioient tout, il est arrivé de cette doctrine, ce qui arrive d'un fruit à noyau qu'on dépece de part & d'autre; après qu'il a été bien dépecé, semblable à l'amande, la vérité reste au milieu.

Après le discours préliminaire, M. le P. passe aux constitutions qui regnoient dans l'année 1770. Le catarrhe, l'épidémie de Gros-Theil & celle de Louviers en sont les principaux articles.

La constitution catarrhale prédominoit au printems & dans l'été de 1770; l'Auteur examine le catarrhe, (maladie très-commune en Normandie) sous toutes ses faces; il le considere jusques dans ses plus petites nuances, dans ses causes, dans sa terminaison. C'est d'après l'observation qu'il déduit les principes d'un meilleur traitement, & donne à ses Conciroyens d'utiles conseils pour se préserver de cette maladie, toujours prête à se reproduire dans Rouen.

L'épidémie du Gros-Theil est présentée par M. le P., comme une fievre essentiellement vermineuse & putride, qui faisoit de grands ravages, lorsqu'il fût envoyé pour la combattre. Les accidents étoient devenus si effrayants chez les malades, que la superstition & l'ignorance les faisoient regarder comme autant d'entagés. Ils mordoient les assistans &

* Causes externes, éloignées, sensibles, &c.

rongeoient leurs vêtemens; ils étoient tourmentés de convulsions cruelles, dans lesquelles on les laissoit périr. L'aspect de ces symptômes determina M. le P. à attaquer brusquement les vers qui les produisoient. Il crut pouvoir assurer que l'épidemie feroit bien-tôt combattue. Le succès repondit à ses espérances. L'administration d'un vomitif, à l'instant de l'invasion, à doses moderées, détruisit l'engeance vermineuse & la saburre qui en étoient, selon lui, le foyer. La maladie se simplifia. On en vint à bout plus facilement.

L'epidémie de Louviers paroît être le morceau chéri de l'Auteur En effet, son travail sur celle-ci est très-détaillé; il prend l'épidémie dès son origine; il la suit dans ses progres, dans toutes ses variations. Son déclin, sa terminaison sont présentés avec des remarques importantes, dans lesquelles la doctrine d'Hippocrate, l'uniformité de la nature dans ses opérations & la méthode curative sont exposées & liées d'une maniere satisfaisante. C'étoit, selon l'Auteur, une fievre de la classe des *ardentes bilieuses*, mais *maligne*, *exanthémateuse*, *miliaire* & *pestilentielle*. Elle avoit déja enlevé plus de 300 victimes, lorsque M. le P. fit entrer dans son Hôpital de séquestre plus de 200 malades, dont il ne mourut pas un douzieme. C'est ici qu'il faut voir le Médecin sensible, compatissant à la douleur, à la misere, occupé d'un côté à arrêter l'effet d'une contagion effrayante, & de l'autre, à perfectioner la méthode propre à combattre la maladie, à en observer attentivement la marche, les effets, les dégrés, les nuances, les complications, & chercher jusques dans les cadavres sa cause & son siege pour découvrir plus sûrement les moyens de la guérir.

La description de cette épidémie offre un grand nombre d'observations particulieres, & chaque malade fait tableau. Les principaux symptômes y sont présentés de maniere à être saisis facilement. L'emploi des médicamens & l'instant de leur administration, leur effet avantageux ou non, sont marqués dans des colonnes séparées. Ici le lecteur peut voir, d'un coup d'œil, si la nature fut séondée, & comment elle le fut. Il peut juger si le remede fut mal administré & quelles en furent les suites? C'est ainsi, peut-être qu'on devroit présenter toutes les maladies.

Après un pareil essai, que l'ordre médical avoit accueilli favorablement, il étoit important d'obtenir la collection complette de 15 années d'observations consécutives que M. le P. avoit recueillies, tant à Caen qu'à Rouen. Ce dernier travail a été également protégé par le Gouvernement, & a mérité l'approbation de la Société Royale de Médecine.

L'Auteur a senti qu'une multitude d'observations isolées ne presenteroit qu'une quantité de faits de pratique, peu propres à favoriser les progrès de l'Art, s'il n'établissoit, aux yeux des Médecins, le caractere propre de chaque constitution, s'il ne faisoit entrevoir le passage de l'une à l'autre, [tentative qu'avoit déja fait Sydenham], enfin s'il ne lioit chaque constitution avec les causes sensibles qui peuvent les produire. De-là, sans doute, la distribution de son travail en IV parties, dont les trois premieres semblent se prêter un secours mutuel.

La premiere est destinée à la Topographie Méd cale de la Province, genre de travail que la Société désire de la part de tous ses Associés & Correspondans, & qui devroit toujours accompagner ou précéder la description des épidémies.

La seconde offre l'état des saisons en Normandie dans les années où les observations ont été faites.

La troisiéme & quatriéme renferment l'objet le plus important, c'est-à-dire, le resultat des observations de l'Auteur & de plusieurs Médecins distingués de la même Province.

Ce dernier travail est précédé d'une introduction, qui offre des généralités essentielles, placées avant la distribution particuliere des différentes contrées de la Province. On y indique la nature du climat de Normandie & les causes de la fréquente variation de sa température; l'action générale des différents vents sur cette région; leurs effets ordinaires sur les habitans & les maladies qui en dépendent. On y voit ensuite un tableau général & intéressant des mœurs, du caractere de ce peuple, ses habitudes morales & physiques, les causes générales de l'altération des humeurs, & les maladies qui lui sont les plus familieres.

La Province se trouve divisée en autant de contrées, ou de grands cantons, qu'il s'y présente de différences essentielles & locales, tant par rapport à la disposition des courans d'air particuliers, corres-

pondans à celle des montagnes & à la direction des grandes vallées, que relativement à la nature du sol, à la qualité des eaux, aux mœurs & habitudes différentes que peuvent avoir les habirans de chaque canton.

On y trouve l'exposé des épidémies qui ont dévasté ce Pays depuis le commencement de ce siecle; & ces épidémies sont en grand nombre. On y voit de quelle maniere les différens Médecins de cette Province ont combattu ces fievres épidémiques surtout la milliaire, la plus désastreuse & la plus redoutable de toutes, qui afflige la Province de Normandie depuis plus de 50 ans.

Parmi les épidémies les plus remarquables, dont on trouve la description dans cette précieuse collection, on y distingue celles qu'a décrit M. Bellenger dans la contrée des Vexins, au Pays de Bray; les épidémies du canton d'Evreux & des plaines du Neubourg, par MM. de Marguétic & Gosseaume; celle de Combon, par M. Hardi; les reflexions de M. Bouchet sur la disparition de la miliaire qu'on avoit cru endémique à Fécamp; l'épidémie de Caumont, par M. Rouelle; une description de la *gangrene seche*, qui est assez commune dans une portion du Romois, par M. Hardi, Correspondant de la Société Royale; le tableau des épidémies de Rouen depuis 1700, donné d'après l'extrait des registres du Collége de Médecine de cette Ville; les épidémies de l'Aigle, par M. Terrede; celles de Bernay, avec une belle description de la miliaire, pat M. l'Honoré, Correspondant de la même Société; l'épidémie de Lieurey, par M. Morin, Correspondant; la description des fievres pestilentielles & de la peste des 16e. & 17e. siecles, dans la contrée de Caen, par Jul. le Paumier; les épidémies du canton de Falaise, par M. Bourget, Correspondant; celles qui ont regné depuis plus de 20 ans, dans le Bocage & dans l'Avranchin, par M. de Poliniere, Correspondant de la Société; l'épidémie de Cherbourg, pat M. de Launay; des observations sur les maladies ordinaires & épidémiques de Coutances, par M. Bonté, dont les talens sont connus depuis longtems.

On trouve, dans cette même partie, la Topographie des villes de Rouen & de Caen, la distribution de leurs quartiers, les nuances qui différentient leur climat, comme le génie, le caractere & les maladies même de leurs habitans; leurs maladies endémiques, tracées d'après l'observation, qui confirme les vérités consignées par Hippocrate au Livre *de aere, locis & aquis*.

L'analyse des eaux minérales, connues dans la Province, ainsi que de celles qui ont été plus récemment découvertes, & les qualités des eaux communes pour l'usage des habitans de chaque canton forme encore un objet intéressant dans le travail de M. le P. Telle entr'autres l'analyse qu'a fait M. de Croizilles, des eaux de fontaine de Rouen, de celle de la Seine, des eaux de Dieppe. Ce morceau nous a paru fait avec la plus grande exactitude.

Cette premiere partie contient de plus, des tables de mortalité, dressées dans trois villes exposées à un climat différent, & suivies pendant 40 ans. Ces nécrologes servent à établir le dégré de salubrité de plusieurs cantons, & le résultat comparé, qui se trouve à la suite du Nécrologe d'Avranches, est destiné à faire connoître l'application d'une partie des aphorismes du III. Livre d'Hippocr. sur la salubrité ou l'insalubrité des saisons, sur les maladies des différens âges.

Ce que nous venons de dire annonce déja suffisament la quantité de faits renfermés dans cette premiere partie, & la difficulté du travail que l'Auteur s'étoit proposé de remplir, pour ne rien négliger de ce qui pouvoit être essentiel à l'Histoire Médicale de la Normandie. S'il a été aidé dans cette pénible tâche par des Confreres, il en a partagé la gloire avec eux, en rendant justice à leurs talens, à leur zèle & à leurs lumieres.

C'est à la seconde partie que commence proprement le travail de l'Auteur. Ce travail lui appartient à d'autant plus juste titre qu'il semble ouvrir de nouveau une route, perdue depuis long-temps, pour conduire à l'oservation des maladies & à la chaîne des constitutions épidémiques.

Cette partie est précédée d'observations météorologiques, suivies pendant quinze années. On a eu soin d'en rrancher tout le superflu, qui ne pouvoit être bien utile qu'aux Astronomes, &c., pour ne marquer que les intempéries, le dérangement des saisons & faire appercevoir les effets de ces mêmes dérangements.

C'est à l'année 1763, que commence le tableau des constitutions regnantes à Caen. On y voit comment chaque grande constitution est caractérisée, liée avec celle des saisons antérieures, les raisons d'une durée plus ou moins étendue, les causes de son déclin, le passage de l'une à l'autre résultant des causes météorologiques. Chaque constitution offre un nombre suffisant d'observations pour en discerner le genre & le génie, & toutes sont marquées au coin de l'exactitude. Les constitutions générales sont encore comparées avec l'observation de tous les tems, avec les écrits de nos meilleurs Maîtres. Elles sont liées avec les *intercurrentes* dont on doit la distinction à Sydenham. Enfin la réunion & la concorde de toutes ces constitutions semblent être déduites de ces grands principes établis par Hippocrate : *que le sang fermente au printemps ; que la bile se développe en été ; que l'atrabile s'accumule en automne , & le phlegme en hiver.* Quand les saisons ont été dérangées de l'ordre naturel, alors les constitutions qui correspondent à ces intempéries sont également dérangées de la série commune.

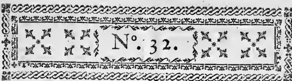
Parmi les constitutions qui ont regné tant à Caen qu'à Rouen (celles-ci commencent à l'année 1768 & composent la IVe. partie de l'ouvrage) on distingue la miliaire épidémique observée à Caen en 1765; la constitution qui produisit les fievres ardentes - bilieuses à Rouen en 1769; la fievre putride-scorbutique de 1776. On y voit comment la fievre aphteuse scarlatine, par ex., se manifesta d'abord dans la contrée d'Evreux, dans celle des Vexins, dans le climat de Rouen & successivement dans la contrée de Caux & sur les deux rives de la Seine; comment elle donna lieu à des angines gangreneuses & meurtrieres. Tous ces détails, ces observations de pratique si importantes, ne sont point susceptibles d'extrait : pour en avoir une idée juste on doit les parcourir dans l'ouvrage même. Ce tableau d'épidémies finit à l'automne de 1777. La suite de ces observations doit être envoyée à la Société Royale de Médecine, qui en a déja reçu une partie.

Le travail de l'Auteur se trouve couronné par un Appendix destiné à fixer le coup-d'œil des Observateurs sur l'ordre que doivent suivre naturellement les constitutions épidémiques, qui dépendent des intempéries des saisons. Ce morceau qui nous a paru neuf & conforme aux vrais principes de l'Art à l'observation de tous les âges, semble être fait pour conduire les jeunes Médecins dans une route plus sûre & fixer leurs idées ainsi que leur travail sur l'origine des épidémies qui dépendent des intempéries, & qui n'ont rien de commun avec celles que la seule contagion produit.

L'Auteur a formé ici une constitution mixte, qui se trouve exposée dans les §. XVIII, XIX, XX, XXI de l'Appendix, dans laquelle il croit avoir trouvé l'origine des fievres miliaires. Pour bien apprécier cette idée de l'Auteur, il faut examiner ses preuves multipliées, voir l'appui qu'elles se prêtent mutuellement, & leur application aux différentes épidémies qui ont produit la miliaire (§. XXII) dans les différentes contrées de la Normandie. Cet examen le conduit à la discussion de cette belle question. *Existe-t-il donc une fievre proprement miliaire per se & sui generis?* Son opinion sur ce point est développée dans le §. XXVII.

Mais pour ne rien laisser à désirer sur cette importante matiere, & craignant d'avoir pu se tromper dans les conséquences, M. Lépecq après avoir exposé des faits exacts & authentiques, appelle à son secours les Observateurs & les invite à concourir au bien public. C'est ce qui l'a engagé à prier la Société Roy. de Médecine, d'annoncer sur cette importante question un prix de la valeur de trois cens livres dont il a bien voulu faire les frais.

Il seroit difficile de trouver tant de zele, de peine, tant d'habileté & de générosité réunies. Le travail important dont on vient de donner ici une idée, doit être regardé en quelque sorte comme un des premiers ouvrages de la Société Royale de Médecine, puisque c'est d'elle ou de ses principaux membres qu'il en a reçu les premiers encouragemens. L'exécution a répondu parfaitement à l'idée qu'on avoit des talens de M. Lépecq, & nous ne saurions trop inviter les jeunes Médecins à en faire l'acquisition.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 6 Août.

§. V.

Lotio post mensam tibi confert munera bina
Mundificat palmas & lumina reddit acuta;
Si fore vis sanus, ablue sæpe manus.

En sortant de table l'usage
Veut que vous vous laviez les mains.
La netteté sied bien; les yeux rendus plus fins
Sont de cette pratique un second avantage;
Laver souvent les mains est une propreté
Qui contribue à la santé.

Cette section ne se trouve point dans l'édition de Moreau, & quoique ce morceau nous ait paru foiblement rendu par M. Bruzen de la Martiniere, surtout le dernier vers, nous le publions tel qu'il est à cause de l'utilité dont il peut être. Le conseil de se laver souvent, les mains surtout, ne sauroit être trop répété. On n'imagine pas les avantages qu'on peut retirer d'une semblable habitude; & sans parler de celui qu'elle peut procurer du côté de la vue, ceux qui en résultent à coup sûr, pour la santé, sont peut-être innombtables, si l'on fait attention à la quantité de maux qu'on contracte par la malpropreté, par le contact intime des corps suspects. Ce n'est donc pas sans fondement qu'on dit depuis longtems que *propreté est santé*. En effet, de tous les préservatifs des maladies, surtout des plus dangereuses, il n'y en a pas certainement de plus sûr, ni de plus efficace que les lotions continuelles. Il est inutile de rappeller ici une infinité de rites religieux usités parmi les anciens peuples, d'Asie surtout, qui n'ont eu d'autre but que la conservation de la santé, par ce moyen aussi simple que naturel. Nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'éducation physique des hommes de point plus essentiel, plus important pour leur conservation que ce précepte, & c'est rendre le plus grand service aux hommes que de l'inculquer sans cesse dans les esprits.

Nous aurions désiré que le dernier vers latin de cette section eût été rendu d'une maniere plus propre à le faire retenir, comme si le traducteur eut dit, par exemple:

Si tu veux être sain,
Lave souvent ta main,

ou bien l'équivalent.

Les bains, les lotions fréquentes à l'eau froide, indépendamment de la fraicheur qu'elles donnent au corps, de la propreté, & de l'avantage qu'elles ont de rendre la peau plus ferme, le corps plus sain, plus vigoureux, elles ont encore celui de remédier à plusieurs maux ou du moins de les soulager sensiblement; tels sont la plûpart de ceux dont le siege paroît être dans les nerfs, ou à leur origine, dans le cerveau &c. En général plus on se lave plus on est sain; & sans aller fouiller dans l'antiquité, n'observe-t-on pas encore aujourd'hui que les peuples les plus robustes & les plus forts sont ceux qui se lavent & se baignent souvent? C'est par ce seul moyen qu'ils se mettent constamment à l'abri des atteintes des virus contagieux. La raison physique en est que ces virus, semblables à une colle, avant de pénétrer dans l'intérieur du corps, s'attachent à la surface, d'où ils ne peuvent être bien enlevés qu'à l'aide d'un liquide abondant capable

de les étendre ou de les dissoudre & de les entraîner.

1ere. *Réponse au Mémoire à consulter du N°. 27 de la Gazette de Santé; par M. Hiriart, Médecin.*

De St. Sebastien en Espagne.

Le jeune homme âgé d'environ 29 ans, dont il s'agit dans ce Mémoire, a depuis son enfance un estomac délabré, comme il paroît par les vives coliques & les indigestions qu'il a habituellement essuyées autrefois, par les borborigmes & les petites douleurs qu'il éprouve dans l'accès de sa migraine actuelle, quelquefois même avec vomissement & diarrhée; par les chaleurs au visage, les rapports, gonflement d'estomac, démangeaison au nez, flatuosités qu'il a après les repas, par la pituite à laquelle il est sujet.

Son état prouve que cet estomac, susceptible d'une sensibilité excessive, la transmet aux parties membraneuses de la tête; ce qui donne lieu à des fréquens accès de migraine & aux bourdonnemens d'oreilles qu'il sent le matin.

Mais quel est le principe de cette sensibilité excessive? Est-ce un vice nerveux des organes trop délicats? Est-ce quelque acrimonie particuliere d'humeurs? On pourroit être de ce dernier avis, vu les douleurs rhumatismales dans les bras & sous les genoux qui succédent aux attaques de migraine; vu le vomissement & le cours de ventre qui accompagnent quelquefois ces attaques. Ici il eût été à désirer qu'on eût désigné dans le Mémoire la qualité des matieres évacuées par ces voyes.

Quoiqu'il en soit, il est certain que l'état dont il s'agit peut provenir soit d'un vice spasmodique, soit d'un vice humoral. Dans l'impossibilité où l'on est de statuer avec solidité lequel de ces deux vices est le prédominant, on propose la méthode suivante, propre à les combattre tous deux, & dont on a éprouvé le succès dans des cas analogues à celui dont il est question.

On conseille au malade de prendre deux fois par jour un bol composé de 24 grains de mastic, de 12 grains de macis & d'autant de myrrhe, le tout incorporé avec suffisante quantité de diascordium.

Comme la pituite doit l'exciter à cracher beaucoup, il convient, pour prévenir la déperdition qu'il fait d'une salive précieuse, qu'il mâche de la canelle pour s'accoutumer à avaler cette liqueur.

On est encore d'avis qu'il prenne pendant un mois les bains froids, surtout ceux de mer. Peut-être une immersion subite dans l'eau pourroit-elle nuire pour le moment; mais on y peut obvier en faisant entrer le malade dans le bain par gradations. *Signé*, Hiriart.

2e. *Réponse au même Mémoire à consulter, par M. Belloc de Gravet, Médecin.*

D'après l'invitation que vous faites aux Personnes de l'Art, dans le N°. 27, à donner leur avis, permettez-moi, s'il vous plaît, de présenter le mien.

Les douleurs de colique vives auxquelles M. ***, âgé d'environ 29 ans, d'un tempérament vif & sanguin, a été sujet depuis l'âge de 8 jusqu'à 11 ans, qui sont devenues plus fréquentes, ne me paroissent que des douleurs spasmodiques, ou l'effet des resserremens spasmodiques qui en gênant le cours du sang dans le tissu des intestins, y détermine les coliques qui sont la suite de l'excès de tension & de sensibilité du genre nerveux chez le malade, de même que de la constitution séche & âcre de son sang & des humeurs qui en émanent.

Les accidens mentionnés dans le Mémoire me semblent prouver assez clairement le caractere énoncé des douleurs & le trop de sensibilité du genre nerveux, ainsi que le caractere acrimonieux du sang & des humeurs.

Il y a lieu de croire que M. *** porte, dès sa naissance, une disposition à cette maladie qui s'est manifestée dès l'âge de huit ans. Quoiqu'il en soit, vu que la maladie date de loin, que les attaques sont devenues plus fréquentes depuis six ans, je pense qu'on doit autant espérer du tems & d'un bon régime, que des remèdes capables d'éloigner les attaques, les adoucir, & peu-à-peu en délivrer entierement le malade.

Pour remplir ces vues, M. *** se nourrira de viandes blanches, bouillies ou rôties; il peut se permettre le poisson frit; il doit choisir les légumes frais & mucilagineux, les herbes potageres, les fruits fondans, doux & bien murs, soit cruds, soit en compote ou en gelée, de préférence à la viande. Il ne sauroit porter trop d'at-

tention à éviter tout aliment salé, épicé, & de haut gout, ceux qui sont grossiers, graisseux, huileux, butireux. Le thé, le caffé, le chocolat, doivent lui être interdits. Il peut user d'un peu de vin trempé ou de l'eau à ses repas, s'il est dans l'usage d'en boire; il feroit cependant mieux de s'en priver absolument & peu-à-peu. Il lui faut aussi un exercice fréquent & modéré, à cheval ou en voiture, l'exercice à pied lui étant préjudiciable. Il tâchera de s'égayer, & de se dissiper; il ne s'écartera de loin en loin du régime prescrit qu'après que les douleurs auront cessé sans retour.

Les remedes seront les demi-bains domestiques tiedes, chacun d'une heure ou d'une heure & demie le matin, continués pendant longtems; il en prendra environ dix de suite, laissant ensuite autant de jours d'intervalle pendant lesquels il prendra des bouillons le matin à jeun, faits avec un jeune poulet, suivant la saison, ou un quarteron de maigre de veau, ou de colet de mouton, avec une poignée en tout de pimprenelle, d'aigremoine, de chicorée sauvage, une ou deux pincées de cerfeuil, on pourroit ajouter à ces plantes, des cuisses de grenouille, une tortue, & quelques limaçons préparés. Après vingt ou trente jours de bains & de bouillons, M.*** prendroit le petit-lait pendant quelques jours, le lait d'ânesse dans l'hiver; les pédiluves avant de se coucher seroient avantageux; les eaux minérales acidules dans l'été peuvent produire un bon effet.

Les attaques de colique étant fortes, avec un pouls un peu plein, dur & fievreux, on tâchera de les calmer par une saignée au bras, par une ample boisson d'une infusion de fleurs de guimauve prise un peu tiéde, dans laquelle on mettra en décoction une tête de pavot blanc sur deux verres réduits à un; par la teinture minérale anodine d'Hoffman, le syrop de karabé, les gouttes anodines de Sydenham, à une dose proportionnée aux douleurs, ou par une tête ou deux de pavot blanc qu'on ajoutera à un lavement émollient. Du reste, l'usage journalier des lavemens émolliens, ou à l'eau simple, si le ventre n'est pas libre, peuvent tenir lieu de purgatifs que je crois superflus ou nuisibles, dans le cas donné. Mais s'ils sont indiqués, ils ne doivent être que de pulpe de caffe, de manne ou de quelque sel neutre doux. Voilà mes cephaliques & mes antispasmodiques. Une expérience refléchie & constante m'a forcé à ne pas en reconnoître d'autres, en pareil cas. Si les démangeaisons que M.*** éprouve quelquefois au nez se trouvent jointes à quelque autre symptôme capable de faire soupçonner des vers, on ajouteroit aux moyens indiqués la coralline de Corse.

Signé, Belloc de Gravet.

Comme les secours que MM. Hiriart & Belloc de Gravet proposent sont d'un genre opposé, & que le malade pourroit être indécis sur le choix qu'il doit faire, nous croyons que ceux qu'indique M. Belloc de Gravet sont les plus propres, pour le moment, à soulager le malade, sans prétendre qu'on ne puisse parvenir au même but par ceux qu'indique M. Hiriart, dont les talens supérieurs sont connus.

Avis divers.

Le Sieur Côme, ancien Chirurgien des Armées du Roi, résidant à Poitiers, dont il a été question plusieurs fois dans nos feuilles, surtout pour la guérison des maladies de poitrine, & qui disputoit cet honneur ou du moins vouloit le partager avec M. Marat, avertit le public qu'il est arrivé à Paris, comme il l'avoit annoncé. Il a une méthode particuliere de traiter entre autres, la pulmonie & la manie; il ne demande que des occasions & des témoins de ses expérience & de ses succès. Comme il ne refuse point la lumiere, & s'offre de traiter les malades sous les yeux des Médecins, nous croyons qu'à cette condition, on peut lui confier sa vie. Sa demeure est à l'Hôtel de Limoges, rue des Cordeliers.

Le Sieur Héraud, Chirurgien de Grenoble, donne avis au Public qu'il a imaginé un phantôme de femme supérieur à celui de Made. Ducoudray, au moyen duquel il rend sensibles toutes les manœuvres usitées dans les accouchemens. Cette machine a été présentée en petit à l'Académie Roy. de Chirurgie qui l'a jugée très-propre à l'instruction des éleves. Les différens mouvemens dont elle est susceptible, s'exécutent au moyen de trois ressorts placés dans le corps du phantôme. On doit se rappeller que le sieur Cousin, Chirurgien de Paris, a imaginé & fait exécuter, il y a quelques années, une machine semblable dont il a été fait mention dans le Journal de physique. Nous croyons que de pareils moyens sont très-propres à faciliter l'instruction de ceux qui s'adonnent à cette partie.

Le Sieur Lecomte Desbordas, ancien Chirurgien des armées du Roi, Oculiste, &c. donne avis au Public qu'après avoir exercé constamment pendant vingt-huit ans la Chirurgie dans les Hôpitaux, à l'Armée & autres endroits; après avoir parcouru les Villes principales de l'Europe pour acquérir des connoissances, & communiquer celles qu'un travail opiniâtre & assidu lui a fait acquérir, il vient enfin de fixer sa résidence à Dunleroy, en Berry, sa patrie, où il a établi une Pharmacie en regle, & un jardin de Botanique très-étendu.

Les succès dont il a eu le bonheur de voir couronner ses travaux & ses recherches lui donnent la confiance de les annoncer au public. C'est surtout en faveur des pauvres infirmes, abandonnés dans les campagnes, trop éloignés des Hôpitaux, ou dans l'impossibilité de s'y faire conduire, qu'il a résolu de consacrer dorenavant ses soins & ses talens. C'est pour eux principalement qu'il a formé cet établissement de charité & de bienfaisance; c'est chez lui qu'ils trouveront gratis tous les remedes simples & composés de la meilleure qualité pour toute espece d'infirmités, humeurs froides, chancres, cancers, loupes, polipes, plaies, ulceres, galles, teignes, fluxions, dartres vives &c.

Des intentions aussi louables resteroient infructueuses si MM. les Curés & autres personnes que leur piété occupe au soulagement des pauvres malades, n'en étoient informés; c'est ce qui l'a décidé à les rendre publiques. Il ne prétend tirer ni vanité ni intérêt de cette annonce; le seul but de venir au secours de ses concitoyens l'anime, & le succès pour l'ordinaire est sa seule récompense.

Il fait l'opération de la cataracte, celle de la taille, remédie aux descentes, & fournit ou procure des bandages pour toutes personnes, hommes, femmes ou enfans.

Il seroit à souhaiter qu'il y eût, dans toutes les campagnes, de pareils hommes qui joignissent leurs lumieres au désintéressement; qu'on pût trouver au besoin, à certaines distances, de semblables dépôts de remedes & des secours de toute espece. Ce sont ces sortes d'établissemens qui méritent toute l'attention du Gouvernement & qu'on ne sauroit trop encourager; mais il conviendroit de bien s'assurer avant, de la capacité de ceux à qui ils seroient confiés.

Plusieurs personnes, instruites des effets avantageux de l'application de l'aimant sur le corps humain, dans plusieurs maladies, nous ayant demandé quelque instruction à ce sujet & des renseignemens sur les moyens de s'en procurer, nous croyons ne pouvoir mieux servir le public qu'en lui faisant connoître M. l'Abbé le Noble, Chanoine de Vernon, qui depuis plusieurs années se sert de ce moyen avec des succès constans. Cet habile Physicien a déja obtenu les suffrages de l'Académie Royale des Sciences & de la Société Royale de Médecine, tant sur la maniere dont il prépare ses aimans que sur celle de les employer. Nous avons eu connoissance par nous-mêmes de la plupart de ses succès.

Il fournit des aimans pour les dents, des croix magnétiques qu'on applique sur le creux de l'estomac, pour les maladies de nerfs; des brasselets pour les tremblemens; des chaînes pour mettre autour de la tête; des colliers, & des plaques magnétiques qu'on applique sur la nuque du col & au bas de l'épine dans les tremblemens du corps & les mouvemens épileptiques.

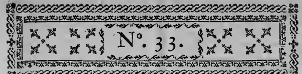
Le prix des pointes d'aimant pour les dents est de 3 liv. celui des croix magnétiques de 6 liv. celui des deux brasselets de 12 liv. ainsi que celui des chaînes pour mettre autour de la tête; celui des colliers est de 10 liv. & celui des plaques, de 6 l.

Le dépôt de ces aimans est chez le sieur Huet, Horloger, la porte cochere à côté de l'Hôtel de Boisgelin, vis-à-vis la petite porte S. Pierre, rue S. Antoine.

Pour se servir de l'aimant dans les maux de dents, on regarde le nord; on pose la pointe de l'instrument sur la dent douloureuse, & on le laisse pendant quatre minutes environ; si la douleur continue, on opere de même sur les dents voisines. S'il y a fluxion ou abscès, il est rare que ce moyen réussisse; mais on est parvenu à appaiser des douleurs intolérables par la seule application de l'aimant.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 13 Août.

§. VI.

VINA probantur odore, sapore, nitore, colore. Si bona vina cupis, quinque plandentur in illis Fortia, formosa, & fragrantia, frigida, prisca.

Quant au vin sur le choix, voici notre doctrine :
Buvez en peu, mais qu'il soit bon ;
Le bon vin sert de médecine ;
Le mauvais vin est un poison.
Point de vins frelatés, ils gâtent la poitrine.
Un vin frais, naturel, pétillant, gracieux,
Doit flatter le palais, l'odorat & les yeux.

Cette section ne se trouve pas non plus dans l'édition de Moreau ; mais on l'a conservée, surtout à cause de la traduction qui nous a paru heureuse.

On a tant célébré le vin, qu'il seroit inutile de s'étendre sur ses avantages. La gaité, le plaisir qu'il donne, cette espece de folie qu'il fait naître, forment un état si agréable à l'homme, qu'on ne réussiroit point à y faire renoncer. Le vin est regardé avec raison non-seulement comme un correctif de la plûpart des alimens, comme un soutien dans le travail, mais comme une ressource contre l'ennui, la tristesse & le chagrin. Cela est si vrai, que dans l'état actuel des choses, le vin est le consolateur de plus des trois quarts du genre humain. On remarque même que les Nations les plus spirituelles, les plus gaies & les plus vives sont celles qui en font usage. Ainsi il faut renoncer à l'idée d'en dégoûter l'homme. Mais en avouant tous ses avantages, on ne doit pas se dissimuler ses inconvéniens, dans bien des circonstances.

Si le vin qu'on destine à notre usage étoit toujours pur, naturel, sans mêlange, s'il étoit pris avec modération, nous croyons que, bien loin d'abréger les jours, il seroit capable de les prolonger. Mais tel est le malheur de ceux qui se livrent à cette boisson, surtout dans la Capitale, que l'excès en devient mortel, & que l'usage même modéré y est pernicieux, au point que l'homme le plus vigoureux ne peut résister longtems à la qualité délétere de tous les vins sans exception qu'on y distribue en détail. Ainsi, par l'effet d'un art, d'autant plus dangereux qu'il est plus caché, plus difficile à connoître, on est parvenu à convertir, comme on l'a déja dit ailleurs, la boisson la plus salutaire en poison destructeur, dont les effets sont plus ou moins sensibles, suivant les sujets, mais n'en sont ni moins réels, ni moins connus.

Il manque donc encore un réglement de Police à cet égard. Celui qui supprime l'usage des plaques de plomb chez les Cabaretiers, fait autant d'honneur à la sagesse, à la vigilance du Magistrat qui en est l'auteur, qu'aux lumieres de ceux qui en ont donné l'idée. On a écarté un instrument de mort, mais ce n'est pas le seul. Tous les apprêts de vin, tous les mêlanges qui se font avec mystere & dans le silence des caves, existent toujours ; ils échappent & à la vigilance du Magistrat & à la sagacité des Chymistes les plus éclairés. Les maux de gorge, ceux de tête, l'assoupissement, le mal-aise, l'insomnie, les picotemens à la peau, l'agitation, &c. qui en sont la suite inévitable, sont des témoins irré-

prochables qui n'attestent que trop ces mélanges & prouvent que, s'il est avantageux de faire usage du vin ailleurs, c'est un très-grand malheur d'en boire à Paris, quand on est reduit à celui qu'on y distribue en détail. Ce seroit donc le chef-d'œuvre de la Police & de la Chymie, que de découvrir les fraudes qu'on y commet en ce genre & les moyens d'y remédier. Nous soutenons que de tous les abus connus, il n'y en a pas peut-être ni de plus révoltant, ni de plus généralement nuisible que celui-ci. Il ne s'agit pas ici d'un accident rare, d'un événement qui arrive, par cas fortuit, à quelques particuliers placés dans des circonstances extraordinaires; il s'agit d'un accident habituel & journalier, d'une épée constamment tirée contre la poitrine de plusieurs milliers d'hommes qui en éprouvent à chaque instant les funestes effets. Si cet abus bien prouvé, bien démontré n'est pas capable de fixer l'attention de ceux qui veillent à la conservation des hommes, quel est celui qui mérite quelque considération?

Iere. *Réponse au Mémoire à consulter, inséré dans le N°. 29; par M.* DE LAROCHE, *Docteur en Médecine.*

A Genève, le 29 Juillet 1778.

La maladie pour laquelle M. Guérin a donné un Mémoire à consulter dans la Gazette de santé, No. 29, quoique différente de celle à laquelle on a donné le nom de *Tetahos*, en ce qu'elle n'affecte pas un aussi grand nombre de muscles, appartient incontestablement à ce genre de maladie ou au *Trismus* qui, suivant moi, n'en est qu'une variété. Il n'y a pas lieu de douter non plus qu'elle ne soit l'effet de la lésion de quelque nerf par la chute qu'avoit fait le malade. Mais comme il n'y a pas eu de playe extérieure, par conséquent point d'indice bien certain pour déterminer quel est celui qui a souffert; comme aussi il s'est écoulé beaucoup de tems depuis cet accident, je ne pense pas qu'il y ait lieu à tenter aucune opération chirurgicale pour le soulagement de cet infortuné. Je n'hésiterois pas cependant à en recommander une, s'il y avoit le moindre soupçon de suppuration dans l'autre maxillaire ou dans quelqu'autre partie.

Il paroît par le rapport de M. Guérin, que les muscles de la mâchoire commencent à se relâcher; & le symptôme le plus fâcheux dans l'état actuel du malade est la douleur qu'il ressent dans les vertebres cervicales, qui est l'effet du spasme de quelques-uns des muscles qui y sont attachés. Il s'agit de résoudre ce spasme ainsi que celui des muscles maxillaires. L'opium donné à grandes doses peut être utile; cependant je n'oserois pas me promettre beaucoup de succès de ce remede dans le cas dont il s'agit; mais je ne balancerois pas à employer le mercure dont j'ai vu les plus excellens effets dans des cas de la même nature. (Voy. ce que j'en ai dit dans le Journal de Médecine, Tom. XL, p. 213 & Tom. XLV, p. 45.) La lenteur de la maladie permettra de l'employer intérieurement ou en frictions avec toute la prudence nécessaire pour qu'il ne porte pas trop à la bouche. Mais si l'on croit devoir en même tems employer les bains, comme c'est l'usage, bien ou mal fondé dans tout traitement mercuriel, que ce soit avec la plus grande précaution; quoique je n'en sois pas convaincu, j'ai tout lieu de soupçonner que leur effet dans le Tetanos est plus souvent nuisible qu'utile.

Si, contre mon attente, ce traitement ne réussissoit pas, je recommanderois l'usage du choc électrique au travers des muscles contractés. Mais qu'on fasse attention que je ne parle que du choc donné au moyen de la bouteille de Leyde & non des étincelles simples qui iroient peut-être à fins contraires. J'ai vu entre les mains de M. le Docteur Odier, une contraction spasmodique de tous les muscles d'un bras qui menaçoit de dégénérer en tetanos, céder enfin à des commotions électriques très-fortes & fréquemment répétées après qu'on eut épuisé en vain pendant deux mois tous les autres remedes connus. Ce cas très-intéressant par le jour qu'il répand sur l'électricité médicale, sera bientôt publié avec plus de détail. *Signé* DE LAROCHE, D. M.

*Extrait * d'une 2e. réponse au même Mémoire; par M.* AYRAUD, *Docteur en Médecine.*

A Mirebeau, près Poitiers.

M Ayraud regarde le spasme & la convulsion des muscles du col & de la machoire comme l'effet d'une irritation constante dans les nerfs qui répondent à ces parties, irritation entretenue par les vi-

ves douleurs qui sont la suite du tiraillement & de la distraction qu'ont éprouvé ces nerfs, lors de la chûte. Il pense que pour détruire cette douleur, les délayans, les huileux & les calmans sont les seuls remedes indiqués, & qu'étant continués quelques jours sans relâche, ils seront avantageux; que si les liquides peuvent passer, le petit-lait en abondance, quelques cuillerées d'huile d'amandes douces bien fraiche, dont l'action sera secondée par des lavemens de casse bouillie dans une décoction de plantes émollientes & auxquels on ajoutera un quart d'huile d'olives, peuvent remplir une de ces vues; que le laudanum liquide de Sydenham à la dose de six gouttes, trois fois le jour, & à celle de quinze le soir, pour procurer le sommeil, & pris dans le petit-lait, peut en remplir une autre; & qu'enfin les bains entiers tiedes, pris deux fois le jour avec l'attention d'y rester au moins une heure chaque fois, & de doucher la tête & le col avec la même eau, doivent être pris avec la plus grande confiance & comme un secours qu'on ne sauroit trop recommander dans toutes les maladies convulsives. Il recommande encore de faire prendre au malade un grand verre de petit-lait au sortir du bain, d'oindre les parties affectées avec le baume tranquille ou la thériaque nouvelle à laquelle on ajoutera quelques grains d'opium. S'il y a impossibilité d'avaler, on fera passer les remedes indiqués, par la voie des lavemens, & qu'on rendra nourrissans soit par des œufs frais, des bouillons &c; ils ne seront donnés, dans ce cas, qu'à moitié seringue.

1ere. *Réponse au Mémoire à consulter, inséré dans le N°. 30.*

D'après l'exposé de ce Mémoire, il ne me paroît pas hors de vraisemblance que la chûte de cheval ait intéressé en quelque chose les parties affectées, que la multiplicité prodigieuse de vaisseaux presque sans ressort rend plus susceptibles des suites de la moindre compression. Cependant je ne prétends pas exclure quelque autre cause interne qui auroit pu concourir avec celle-ci à la formation des accidens.

J'ai vu, au mois de Juin dernier, un jeune homme qui, sans cause externe, se plaignoit de douleurs dans un des testicules qui étoit trois ou quatre fois plus gros que l'autre & dur. Le malade avoit de la fievre, mal à la tête; il fut saigné deux fois par mon conseil, prit de la ptisane d'orge, du petit-lait; on appliqua un cataplasme fait avec la mauve & le sureau, l'eau-de-vie camphrée dont le malade se trouva très-bien; je faisois envelopper les parties d'un linge imbibé de cette eau, & qu'on avoit soin d'humecter de tems en tems.

C'est cette même eau de-vie camphrée que j'aurais à proposer pour topique, & je ne doute nullement que le remede ne produise un prompt & heureux effet, sa vertu tonique & résolutive me paroissent convenir, on ne peut mieux, à des parties composées de vaisseaux foibles & très-susceptibles de gangrene, en plusieurs circonstances.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les raisons capables de déterminer à employer ce topique, dont je crois qu'on doit attendre le principal effet, quoique je sois d'avis d'employer & de continuer les remedes internes de la classe des apéritifs fondans, savoneux, diurétiques, tels que ceux qu'on propose, en y ajoutant si l'on veut un peu de sel de duobus.

L. D. M.

Extrait d'une Consultation sur le même Mémoire; par M. Pelletier.

A Versailles, le 28 Juillet.

M. Pelletier pense que la chûte de cheval n'est pas l'unique cause de la maladie, mais que la continence peut y être pour beaucoup; que la douleur de l'aine vient du tiraillement du cordon spermatique causé par le poids du testicule; que la membrane que le malade dit se gonfler à côté du testicule n'est que ce même cordon dont les vaisseaux sont variqueux; que la petite tumeur de la grosseur d'une noisette placée au bas du testicule est formée par les petits vaisseaux de l'épididyme engorgés. Ses vues de guérison sont de dégorger d'abord les vaisseaux par la saignée, d'augmenter la sécrétion des

* L'abondance des matériaux, & la longueur de la plûpart des réponses aux Mémoires à consulter, nous mettant souvent dans le cas de les réduire, nous prévenons nos lecteurs que désormais, à moins que ces pieces ne soient d'une étendue bornée, nous n'en donnerons qu'un extrait. Nous prions tous ceux qui nous envoyent des Mémoires de nous excuser si la publication de leurs pieces est souvent retardée. Ils doivent considérer que nous sommes très-bornés & souvent fort riches en matériaux.

urines par les ptisanes délayantes & légerement diurétiques, relles que celles qu'on a prescrites; de faire continuer l'usage de suspensoir; de dissiper la douleur & l'engorgement d'abord par des cataplasmes émolliens & anodins, rels que ceux avec la mie de pain, la graine de lin, &c. de leur faire succéder les c. résolutifs faits avec les farines douées de cette vertu, & de remplacer enfin ces derniers par les emplâtres de mucilage, & de vigo *cum merc.* & par les frictions (mercutielles sans doute) locales; d'employer les purgatifs alliés aux savoneux, déja indiqués, que quand la douleur sera appaisée ou détruite; de prendre garde à la compression d'une pelore de bandage, à un pli de chemise, enfin à tout ce qui peut blesser ou gêner le cours des humeurs dans le testicule.

Ces moyens nous paroissent très-propres à remplir les vues qu'on se propose.

Lettre de MM. les Syndics du Collége de Médecine de Lyon, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

» En qualité de Syndics du Collège des » Médecins de Lyon, nous sommes chat» gés par ledit Collège de vous envoyer » la notte suivante, pour vous prier de » l'insérer dans la Gazette de Santé. Il est » du plus grand intérêt pour le Collège » de réclamer publiquement contre le » titre qu'a donné à son ouvrage M. Vitet. » C'est une usurpation faite contre les » droits de notre Collège ».

Nous avons l'honneur d'être &c.

Magnereil, M. D. premier Syndic, Bruc, second Syndic.

» Il paroît un ouvrage sous le titre de » *Pharmacopée de Lyon*, par M. Viter. Le » Collège des Médecins de cette Ville » annonce qu'il a seul le droit de donner » à un ouvrage le titre de Pharmacopée » de Lyon, & qu'illégitimement & illé» galement ce titre a été donné à l'ou» vrage publié par M. Vitet.

Aux Auteurs de la Gazette de santé, sur le Problême chymique énoncé dans le N°. 31.

Il est bien difficile, MM., de résoudre le problême dont il s'agit, parce qu'avant de répondre à une question, il faut l'entendre. Or, on se trouve très-embarassé dès la premiere phrase du problême dont il s'agit. *On desireroit*, est-il dit, *savoir pourquoi l'a r qu'on retire des métaux dans leur calcination à l'air libre, &c.*

Ce qui embarrasse ici, c'est qu'on ne retire point du tout d'air des métaux dans leur calcination, & qu'au contraire, cette calcination ne peut se faite sans qu'il n'y ait de l'air absorbé, en quantité proportionnelle à la quantité du métal calciné.

De plus, l'Auteur du problême suppose qu'on ne peut retirer d'air que du mercure précipité *per se* & du minium. Il est bien vrai que jusqu'à présent on n'en a obtenu que de ces deux chaux métalliques; mais ce n'est pas à dire pour cela, qu'il soit impossible d'en retiret de même des autres chaux métalliques; l'opération paroît au contraire, à en juger pat analogie, simplement plus difficile.

Vous voyez, MM., que les questions qui ont été faites aux Chymistes, dans la Gazette de Santé, sur l'air des chaux métalliques, ont besoin d'explication pour être entendues & répondues.

J'ai l'honneur d'être &c. Macquer.

Nous invitons l'Auteur du Problême à se montrer & à répondre à ces objections.

LIVRES NOUVEAUX.

Essai *sur la Physiologie ou Physique du corps humain, par M. Bordenave, Membre du Collège de Chirurgie de Paris, Professeur Royal, de l'Académie Royale des Sciences, & de celle de Chirurgie, des Académies de Rouen, de Lyon, Associé de celle de Florence, &c.* 3e. *édition*. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers. 1778. 2 vol. *in*-12. l'un de 293 pag. l'autte de 373. Prix 4 liv. 10 f. broché.

L'Auteur, dont le mérite est assez connu, a ajouté au premier volume de cet ouvrage, immédiatement après le méchanisme de la voix, un article sur les différentes especes de suffocation.

AVIS.

On apprend de pusieurs Villes de Province qu'on y employe l'éther vitriolique avec le plus grand succès dans le cas de coliques & de migraines causées par des matieres acrimonieuses.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de* 9 *liv.* 12 *sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT

AU N°. 33

DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

EXTRAIT du Traité des maladies & opérations chirurgicales de la bouche &c. par M. JOURDAIN, Dentiste, reçu au Collège de Chirurgie. 2 vol. in-8°. avec fig. annoncé dans le No. 16, 1778.

L'ART du Dentiste avoit paru borné jusqu'à présent à l'extraction des dents, à la façon de les nétoyer, de les redresser, d'en mettre d'artificielles, &c. Mais ces différentes opérations ayant été comprises dans la Chirurgie en général, on en a formé une branche particuliere qu'on a cru devoir confier, après un examen scrupuleux, à quelques personnes qui s'y sont spécialement attachées; ce qui a donné naissance à différens traités qui ont paru sur cette matiere.

M. Jourdain avoit d'abord suivi la route de ses Confreres. Ses Traités d'Odontalgie, des dépôts des sinus maxillaires, des caries & des Fractures de l'une & de l'autre machoire &c, enfin, ses Essais sur la formation des dents comparée avec celle des os, en sont la preuve. Mais après s'être longtems exercé sur ce qu'on peut nommer la méchanique de l'art du Dentiste, cet Auteur l'a envisagé sous son vrai point de vue chirurgical. Ses premieres idées à cet égard sont développées * dans des mémoires particuliers sur les fistules, les ulceres, les caries du palais, sur les traitemens les plus convenables pour les abscès & fistules qui avoisinent la base de la machoire inférieure; enfin plusieurs autres observations, données en différens tems, & qui ont pour objet les maux de la bouche & de ses dépendances confirment que M. J. s'occupoit depuis longtems des maladies chirurgicales de cette partie, & des opérations qui y sont les plus convenables.

Ce travail, ainsi dispersé & restreint dans les bornes que prescrivent de simples mémoires, ne pouvoit pas former un corps de doctrine complet sur cette partie de l'art de guérir, qu'on sembloit avoir presque abandonnée, puisqu'aucun Auteur n'avoit rien fait de suivi sur cette matiere, jusqu'à ce jour. M. J. a senti l'inconvénient de cette espece de disette; & c'est pour y remédier qu'il s'est déterminé à composer son traité des maladies & des opérations vraiment chirurgicales de la bouche & des parties qui y correspondent &c. Le titre seul de l'ouvrage annonce que l'Auteur a abandonné tout le manuel grossier de son art. L'extraction même des dents ne lui a pas paru assez chirurgicale; & d'ailleurs les autres Auteurs s'en sont tellement occupés, qu'il n'a pas cru devoir en parler dans ce dernier ouvrage.

Le traité des maladies dont il s'agit, est un exposé très étendu des différens maux qui attaquent l'intérieur & l'extérieur de la bouche, la langue, les sinus maxillaires &c. & qui exigent les secours de la Chirurgie. Pour jetter plus de jour & moins de confusion sur cette partie de l'art de guérir, M. J. a divisé son ouvrage en deux parties qui forment 2 vol. in-8°. La premiere a pour objet les maladies des sinus maxillaires en général, c'est à-dire, les différens abcès, fistules, ulceres, caries, carcinomes, exostoses, &c. auxquels ces cavités peuvent être exposées. Il rappelle dans cette partie l'époque à laquelle la Chirurgie en général a paru vouloir s'occuper de ces maladies, les mémoires qui ont paru à ce sujet, & les différens moyens que l'on a proposés pour les traiter. Sur ces objets divers il fait part, tant des réflexions & observations des anciens & des modernes, que de ce que lui a fourni sa propre expérience. Ce plan est le même partout, soit qu'il traite des maladies du

* Voy. Journal de Médecine, tome XIV, XXI, XXXII, XXXVII.

palais, de celles de son voile, de la luette, des amygdales, &c. M. Jourd. a cru aussi devoir parler des maladies de l'oeil & de celles du nez, qui par leur connexion avec les premières parties peuvent étendre leurs effets jusques sur les sinus, la voute du palais, &c.

Dans la seconde partie, M. J s'occupe d'abord du paralelle que l'on doit faire des maladies de la machoire supérieure avec celle de l'inférieure, relativement à la position de ces parties & de celles qui les avoisinent. Les caries, les abcès & autres tumeurs en général occupent les premiers chapitres. L'Auteur parle ensuite des fistules, des ulceres, des caries, des carcinômes & des exostoses de cette machoire. Les maladies des gencives, celles de alvéoles, quelles qu'en soient les causes, les maladies des levres, celles des joues, de la langue, du filet, des ranines, des conduits salivaires sont autant d'objets que l'Auteur a traités dans des chapitres & des sections particulieres.

Chacune de ces maladies est exposée d'après un point de doctrine que l'Auteur établit d'abord & qu'il confirme ensuite par des observations particulieres & des opérations, pour lesquelles il a été souvent obligé, suivant les circonstances, d'imaginer ou de corriger des instruments, dont il donne la description ainsi que la maniere de s'en servir.

Enfin, pour mieux remplir son objet, M. J a cru devoir rendre compte de plusieurs consultations intéressantes relatives aux objets qu'il a entrepris de traiter & faire revivre quelques dissertations utiles que le laps du temps paroissoit avoir ensevelies dans l'oubli.

Le public doit savoir gré à cet Auteur d'avoir enrichi l'Art de guérir d'un ouvrage qui manquoit à la chirurgie. Plusieurs années d'étude & d'observations faites sous les meilleurs Maîtres & dans l'Hôpital le plus célèbre de la Capitale, l'avoient d'abord mis à portée d'acquérir beaucoup de connoissances & les meilleurs principes sur la Chirurgie en général; une étude particuliere & suivie des maladies de la bouche, beaucoup de talens, de la dextérité & une pratique de plusieurs années ne pouvoient manquer d'en faire une artiste très-distingué dans sa classe. Il seroit même à souhaiter qu'en Médecine, comme en Chirurgie, à raison de la trop grande étendue des connoissances que chaque partie exige, chacun en embrassât une & s'y adonnât spécialement. Les principes que l'on cherche à établir en général étant toujours trop vagues, sujets à une infinité de restrictions & d'exceptions, lorsqu'il s'agit de les appliquer à des organes particuliers; il est toujours avantageux & souvent nécessaire de voir réuni en un seul point tout ce qui est rélatif à leurs maladies. Cela est si important, que l'expérience prouve que les traités particuliers sont en général les meilleurs ouvrages & les plus utiles qu'on ait en Médecine, & en Chirurgie.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

Idées sur la cause & le traitement des maladies vénériennes &c. par M. Lafont, Chirurgien ordinaire du Roi en sa Grande Prévôté. A Madrid, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue Mauconseil; & chez Valade, Lib. rue S. Jacques. 1778, *in*-12. de 84 p.

Cette brochure paroitra piquante en ce qu'elle contient des idées sur la nature du virus vénérien, directement opposées à celles que ceux qui aiment les systêmes avoient de ce venin. Il étoit assez généralement reçu parmi eux (& c'étoit même l'opinion de M. Astruc), que le virus vénérien est de nature acide; notre Auteur est d'un avis contraire. Il le considere comme un septique, c'est-à-dire, de nature alkaline, capable de causer une maladie d'un genre purride & par conséquent susceptible d'être avantageusement combattue par des acides. Il rapporte plusieurs raisons, qui nous ont paru propres à fortifier cette opinion; il cite plusieurs exemples de guérison de pareils maux opérée par son remede qui, suivant ce qu'il annonce, est une combinaison des antiseptiques les plus puissans dont un acide minéral fait la base. Si cela est, il faut convenir que les systêmes les hypothèses ont bien peu contribué à la découverte des vrais spécifiques du virus vénérien.

Du reste, quoique l'Auteur ne donne pas la composition de son remede, nous croyons qu'on doit le distinguer de la classe des Charlatans. Il est même nécessaire de faire cette distinction aujourd'hui. Un homme à secret peut avoir les intentions les plus honnêtes; le Charlatan ne cherche que des dupes. L'un tâche de tirer parti de son remede en le bornant à une maladie, & sans s'afficher; l'autre est sans pudeur, s'affiche partout, & donne le sien pour toutes sortes de maux.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 20 Août.

S. XII. [*]

Bis duo vi-pa[1]facit, mundat dentes, dat acutum
Visum; quod minus est implens, minuens quod abundat,
Ingeniumque acuit; replet, minuit tamen offa.

Soupe au vin, autrement la soupe au perroquet
A plus d'un merveilleux effet;
Elle embellit les dents, elle éclaircit la vue;
Dans les vaisseaux qu'elle refait
Aisément elle s'insinue;
Les humeurs abondoient, elle les diminue
Et vous forme un sang plus parfait.

On voit évidemment que c'est toujours d'après le principe que le vin est une excellente liqueur que l'Auteur de ces vers fait l'éloge du pain trempé dans le vin. Quoique nous ne soyons pas tout-à-fait de cet avis, nous convenons que dans bien des circonstances, surtout dans celle où l'homme, fatigué par un exercice quelconque, a besoin d'être refait, ce mélange peut être utile; il fait alors l'effet d'un restaurant, d'un cordial agréable. Mais le pain trempé dans le vin ne réussit jamais mieux, selon nous, que le matin à jeun, lorsque la bouche est mauvaise, pâteuse, qu'une mauvaise digestion de la veille ou un reste d'alimens sur l'estomac forme comme un gaz ou espece de mophete capable d'affecter désagréablement, de donner mal à la tête &c; alors le pain trempé dans le vin & mêlé avec un peu d'eau surtout, devient un correctif puissant de cette saburre, un déjeuner agréable & très-sain, dont bien des personnes ont éprouvé plusieurs fois l'efficacité. Mais on doit prendre garde de ne pas employer du pain chaud; car alors ce mélange peut ennyvrer & faire du mal.

Quant à la section treize de la même édition & de la même main; comme nous n'avons pas une expérience suffisante pour décider de la validité du précepte, & que d'ailleurs ce n'est point notre doctrine, nous l'abandonnons volontiers au public. La voici:

Si nocturna tibi noceat potatio vini
Matutinâ horâ rebibas & erit medicina.

Si pour avoir trop bu la veille
Votre estomac est dérangé,
Ayez dès le matin recours à la bouteille &c.

Nous avons cru devoir supprimer le reste.

---

[*] On a cru devoir passer sous silence les 7e. 8e. 9e. 10e. & 11e. chapitres de l'édition de Dufour & qui roulent tous sur le vin ou le mout, & qui ne sont que des sentences répétées ou contradictoires, qui ne se trouvent point dans l'édition de Moreau. Cependant pour ne pas interrompre la serie des chapitres de l'édition que M. Bruzen de la Martiniere a suivie, voici ces vers:

VII. *Corpora plus augent tibi dulcia candida vina.*
VIII. *Si vinum rubrum nimium quandoque bibatur,*
Venter stipatur, vox limpida turbificatur.
IX. *Gignit & humores melius vinum meliores,*
Si fuerit nigrum, corpus reddit tibi pigrum.
Vinum sit clarum, subtile, vetus, maturum,
Ac bene lymphatum, saliens, moderamine sumptum.
X. *Provocat urinam mustum, citò solvit & inflat.*
XI. *Impedit urinam mustum, solvit cito ventrem,*
Hepatis emphraxim splenis generat, lapidemque.

(1) Mot formé de la premiere syllabe de *vinum* & de celle de *panis* pour dire *pain trempé dans le vin.*

De Paris, le 15 Août.

M. Mauduyt, dans l'assemblée de la Société Royale de Médecine du 11 Août, a présenté à cette Compagnie le nommé Charlemagne. Ce sujet, âgé de 36 à 37 ans, s'étoit présenté chez M. Mauduyt le 15 octobre 1777. Il avoit alors, depuis 15 mois, une paralysie de la moitié du corps ou hémiplégie du côté gauche, dont il avoit été attaqué subitement. Dès l'attaque, le mouvement avoit été entierement aboli; mais la sensibilité s'étoit conservée. On avoit prescrit au malade les remedes usités; ils avoient produit quelqu'effet. Au bout de trois semaines, le malade avoit été en état de se lever, de se soutenir & de faire quelques pas dans sa chambre, étant appuyé. La maladie avoit ainsi diminué pendant les cinq premiers mois, mais elle parut ensuite se fixer.

Au 15 Octobre, il y avoit sept mois que son état étoit constamment le même; le côté paralysé étoit affecté d'un froid incommode & continuel. La jambe étoit lourde, traînante & le pied heurtoit souvent le pavé. Le malade descendoit, montoit, marchoit, mais avec beaucoup de peine & de lenteur. Il faisoit au plus cent pas en un demi-quart-d'heure. Le bras exécutoit tous ses mouvemens; mais ils étoient très-lents & très-gênés. La foiblesse étoit si grande dans cette partie, que le malade pouvoit au plus soulever deux livres pesant, le bras étant à demi-plié, & aussitôt qu'il l'étendoit, ce qu'il tenoit lui échappoit, quelque léger qu'en fût le poids. Il y avoit 13 mois qu'il ne pouvoit manier les instrumens de sa profession. (Il est metteur en œuvre.)

Ce sujet a été électrisé depuis le 15 octobre 1777 jusqu'au 20 Juin 1778, régulierement tous les jours, excepté les dimanches & fêtes, deux heures par jour: savoir une heure & demie de bain électrique & une demi-heure d'étincelles.

Le premier mois se passa sans succès apparent; ceux qui eurent lieu par la suite furent d'abord très-lents, ils ne devinrent marqués qu'en Février & rapides qu'en Avril.

Il s'établit de bonne heure une salivation abondante qui s'est soutenue pendant tout le traitement & qui a été aidée par l'usage de la petite sauge que le malade mâchoit tous les matins; il a été purgé tous les mois avec un minoratif. Au commencement de Juin, étant à la campagne, il fit six mille à pied en trois heures & demie. Il y a un mois & plus qu'il travaille de sa profession depuis le matin jusqu'au soir, & il exécute les travaux les plus pénibles de son état qui exige un dégré de force assez grand. La chaleur naturelle est rétablie depuis longtems dans les parties qui avoient été affectées de froid; cependant la souplesse & l'agilité naturelle de la jambe manquent encore. Ce défaut est particulierement sensible quand le sujet se met en marche. M. Mauduyt n'offre donc pas une cure complette, mais un soulagement considérable, comme on peut en juger par la comparaison de l'état actuel, qui se soutient depuis un mois, avec celui du 15 octobre 1777. Nous avons rapporté ce fait, surtout pour engager les malades à la persévérance dans l'usage d'un secours qui opere très-lentement, qui dans le cas dont il s'agit a paru rester sans action pendant un mois, & pour faire voir ce que les malades, trop sujets à abandonner ce remede, auroient lieu d'espérer d'une constance qui est peut-être souvent indispensable, & que le Sr. Charlemagne a eu seul jusqu'à présent, au moins sous nos yeux.

Mémoire à consulter.

Une fille forte, âgée de 25 ans, petite, sage s'il en fût, n'ayant jamais été bien reglée, eut, il y a environ six mois, une perte qui a continué pendant quinze jours, avec une douleur sourde à la matrice, qui n'a paru que légérement engorgée. La perte a été suivie d'un écoulement de matiere blanche, puriforme. Les évacuations périodiques sont revenues tous les mois, & ont duré 8, 10, 12 jours, quelquefois plus. L'écoulement qui suivoit a pris une couleur verte; les douleurs ont quitté la matrice, & se font sentir intérieurement à l'aine gauche sans tuméfaction sensible au tact. Depuis ce dernier accident, aucun aliment ne passe; la malade rend tout par le vomissement. Le cidre seul fait sa nourriture, & ne revient point. Il y a à-peu-près six semaines qu'elle est dans cet état & sans fievre. Le dépérissement n'est point encore considérable; cette personne travaille même, comme si elle jouissoit d'une bonne santé. Avant ses vomissemens, elle a fait usage pendant longtems, d'abord d'apéritifs légers, ensuite du sel de mars, à la dose de quatre grains dans une pinte de décoction de squine, enfin de bois savoneux

dans lesquels entroit l'œthiops martial. Depuis les vomissemens, on a essayé les alimens les plus légers, les narcotiques, les amers, l'eau de squine dans laquelle on faisoit mettre quelques clous rouillés, du vin ferré; tout est revenu par le vomissement.

R. *En attendant de nouveaux avis, nous croyons que cet état spasmodique de l'estomac ou du diaphragme qui dépend vraisemblablement d'une humeur (dont la nature est inconnue) portée & fixée sur ces organes, tandis qu'elle affecte d'un autre côté la matrice, dont un des ligamens est fortement tiraillé, ne peut être avantageusement combattu, d'abord que par les bains, les délayans, les calmans, ensuite par les évacuans associés aux remedes savoneux, & enfin par un émonctoire aux extrémités inférieures. Les personnes de l'Art sont invitées d'ailleurs à donner leur avis.*

Réponse au Mémoire à consulter du N°. 31 de la Gazette de Santé; par M. DE VILLIERS, *D. R. de la Faculté de Paris.*

On estime que les moyens chirurgicaux proposés par M. Thebaut pour Madame B*** sont très-bien indiqués & très-capables de remplir le but proposé. On préféreroit cependant au seton & au cautere, deux véficatoires appliqués sur les deux bras; & l'on ne peut trop se hâter de secourir cette Dame, afin de prévenir la carie qui pourroit attaquer les alvéoles des dents.

Quant au traitement intérieur, il est clair qu'il faut produire une révolution capable d'ébranler les humeurs, dont la stagnation dans la graisse fournita toujours matiere à des tourmens; en un mot il faut que la malade consente à maigrir pour guérir. Après une saignée du pied, l'émétique produira de bons effets, & si les jus antiscorbutiques ne suffisent pas, comme on le croit, pour opérer la fonte requise, on lui administrera l'alkali-volatil à grandes doses, en allant d'abord par degrés. On peut y joindre au besoin le laudanum liquide ou solide, selon la préférence qu'on donnera à la forme bolaire ou à la liquide; d'ailleurs on corrigera par des boissons convenables l'ardeur qui pourroit survenir. Du bouillon aux herbes à l'ordinaire, suffit en ce cas.

Cependant, si l'alkali-volatil joint aux remedes énoncés & à un laxatif nécessaire, (ce laxatif doit être la prisane de Vinache) ne produit pas l'effet désiré, si la fixité de l'humeur semble mettre des bornes à leur action, & si l'estomac paroit fatigué & rebuté des remedes qui, passé un certain tems, laissent les malades dans le même état, on aura recours aux bains de vapeurs *. La Dame se mettra dans un fauteuil de canne, placé sur le chaudron, & s'enveloppera, jusqu'au cou, de couvertures arrangées pour contenir toute la vapeur. Si elle se trouve foible, elle prendra un verre de vin. Ces bains peuvent être continués six semaines & plus, de suite ou à plusieurs reprises. Quoiqu'ils puissent être plus salutaires, étant pris le matin, plusieurs raisons cependant font que les Dames aimeront mieux les prendre le soir avant que de se coucher, parce que la sueur qu'ils excitent est si abondante, à la tête surtout quoique cette partie n'y soit pas exposée, qu'il faut se tenir au lit plusieurs heures de suite. D'ailleurs la foiblesse exige le repos, le sommeil qui survient prolonge les sueurs. Madame B*** peut même commencer par ces bains, se faire appliquer les véficatoires, & prendre l'alkali-volatil, pour revenir ensuite aux bains. Les bains, soit ordinaires, soit de vapeurs, loin de nuire à l'action des véficatoires la favorisent au contraire beaucoup, & deviennent même assez souvent nécessaires en ce cas.

A Paris, le 13 Août 1778. DE VILLIERS.

Observation sur un ulcere à la jambe, guéri par l'air-fixe, communiquée à l'Académie de Dijon; par M. SOUCELIER, *Docteur en Médecine à Nuits, Associé à l'Académie.*

Le sieur *Claude Gardey*, natif de Gevrey, établi à Ville-Bichot, âgé de 34 ans, eut, au mois de Décembre 1776, à la jambe gauche, un bouton qui supura d'abord; la plaie s'étendit ensuite très-prompte-

* On les fait, en jettant dans un chaudron d'eau bouillante les plantes aromatiques indiquées page 77 du Dictionnaire de Médecine 1761, 3e. édit. tome I. in-8°. Je ne laisse pas d'y ajouter les plantes émollientes, quoiqu'on prétende qu'elles y doivent être inutiles. Le même bain & les mêmes plantes peuvent servir trois fois. La 2e. fois on fait chauffer le tout au point que l'eau ne fasse que frémir, on y ajoute une poignée de sel commun; & la troisieme, on la fait chauffer au même point en y ajoutant une autre poignée de sel.

ment, & malgré les traitemens, dégénera en ulcere.

Espérant trouver dans notre Hôpital des secours, il y vint six mois après que le mal s'étoit déclaré; il y resta plus de six semaines, mais il n'y obtint qu'une légere diminution dans la largeur de l'ulcere, & un peu de calme à ses douleurs. Croyant alors pouvoir vaquer à son travail ordinaire, il retourna chez lui. Le mal fit de nouveaux progrès, & au mois de Mars 1778, les douleurs étoient si vives, qu'il fut obligé de se faire transporter de rechef dans l'Hôpital de notre Ville. Il y entra le 9 de ce mois; son ulcere avoit deux grands pouces de diametre; les bords étoient calleux, ce qui en faisoit paroître le milieu très-profond. Les chairs blafardes ne rendoient qu'une sanie très-fétide.

Le peu de succès des remedes ordinaires me détermina à lui faire prendre intérieurement l'eau chargée d'air-fixe, & à diriger sur l'ulcere l'air-fixe lui-même. Je ne pus en commencer l'injection que le 12 Mars. Pendant les trois nuits que le malade passa sans faire de remedes, il ne put avoir un instant de repos, tant les douleurs de la jambe étoient vives.

Ce fut par le moyen d'un syphon, recourbé à cet effet, que je dirigeai l'air-fixe sur l'ulcere, à l'instant de son dégagement de la craie, par l'huile de vitriol affoiblie. Je fis réitérer cette opération trois fois par jour. Le malade buvoit à sa soif de l'eau saturée de ce même air, & l'on humectoit de la même eau les plumaceaux qui recouvroient l'ulcere.

Dès la premiere nuit qui suivit l'usage de ce remede, le calme s'établit, & le malade reposa comme s'il n'avoit jamais souffert. Depuis ce moment-là, il n'a plus ressenti de douleurs. A mesure que l'aspersion se faisoit, on voyoit rougir les chairs, & lorsqu'on la prolongeoit longtems, elles devenoient violettes, & paroissoient vouloir rendre du sang par de petits mammelons. En peu de jours les bords s'affaisserent, & il s'établit une bonne suppuration, mais très-peu abondante. Selon le vœu du malade on faisoit durer longtems l'aspersion. Le 20 Mars au matin, il y avoit sur toute la plaie une croûte jaunâtre, qui n'étoit qu'une escarre, dont je fis favoriser la chûte, par l'application d'un digestif.

La plaie se rétrecissoit chaque jour. Le 17 Avril elle n'avoit plus que quelques lignes de diamettre. Le malade ayant besoin d'être purgé, il le fut avec une tisane royale. Dès ce jour, sans m'en prévenir, il cessa de faire d'injection, & se contenta d'humecter le plumaceau avec l'eau chargée d'air-fixe, dont il continuoit de boire. Le 22 Avril, la cicatrice étoit parfaitement faite. Le 25 il fut purgé, & partit le 27. Pendant le traitement, le malade a toujours eu la portion entiere de nourriture.

LIVRES NOUVEAUX.

Essai *sur les lieux & les dangers des sépultures; traduit de l'Italien; publié avec quelques changemens, & précédé d'un discours préliminaire, dans lequel on trouve, 1°. l'extrait des ouvrages & les Reglemens qui ont paru en France sur les dangers des inhumations dans les Villes & dans les Eglises; 2°. la maniere de purifier les lieux infectés par les émanations des cadavres en putréfaction; 3°. les procédés que l'on doit employer pour rappeller à la vie les personnes suffoquées par ces vapeurs; 4°. un Rapport lu dans une séance de la Société Royale de Médecine, sur la nécessité d'éloigner les sépultures de l'enceinte des Villes, & principalement de celle de Paris. Par M.* Vicq d'Azyr, *D. R de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Secrétaire perpétuel de la Société Roy. de Médecine, &c.* A Paris, chez P. F. Didot, Lib. quai des Augustins. 1778.

Ce n'est que par l'effet d'un orgueil qui s'étend au-delà de l'existence même, que l'homme a cru avoir le droit d'empoisonner les vivans après sa mort; c'est par un reste de barbarie & par un respect absurde pour des corps en putréfaction & pour des ossemens, qu'on a permis la formation des mophetes dans des lieux entourés de murs, voutés & fermés. Ce sont-là les inconvéniens que l'Auteur & le Traducteur de cet écrit tâchent de mettre au jour, en rapportant nombre de faits qui les prouvent.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

Parmi les peuples un peu policés nous ne connoissons que les anciens Egyptiens & les Chretiens qui aient pris un soin particulier des cadavres. Ce respect pour les morts ne portoit jamais atteinte aux vivans ni parmi les Grecs, ni parmi les anciens Romains, dont une des premieres loix fut, *hominem mortuum in urbe humare vel urere jus ne esto*. Les Empereurs Adrien, Diocletien, Maximien & Charlemagne renouvellerent les mêmes défenses dans leurs édits & capitulaires; mais le goût des sépultures dans les Eglises, qu'elle qu'en ait été la cause, s'introduisit au 9e. siecle, & prévalut. Dès le 16e., les Médecins (1) faisoient des efforts pour en exposer le danger; ils ne furent point écoutés. Il falloit des malheurs nouveaux & frappans pour fixer l'attention des Magistrats sur cet objet. Ce sont ces nouveaux malheurs surtout que le Traducteur de Piattoli, M. Vicq-d'Azyr, a eu soin d'exposer avec un grand nombre de pieces, d'observations & de réglemens relatifs à cet objet. L'ouvrage de Piattoli contient principalement des recherches sur tout ce qui concerne les sépultures. Le tout nous a paru très-propre à produire l'effet qu'on en attend.

Nous désirerions seulement que dans ces sortes d'écrits, on ne prêtât point d'armes à ceux qui sont intéressés à la conservation des cadavres ou à leur proximité; qu'on n'attribuât point, par exemple, aux cimetieres, surtout à ceux qui sont vastes, bien ouverts & bien aérés, des maladies qui n'en dépendent pas; & que la Religion entendit mieux ses intérêts & ceux du public, en éloignant des Eglises tout ce qui est capable de les infecter & d'y produire des mophetes mortelles. Les Médecins ont toujours averti de ce danger; ils ont craint quelquefois de former eux-mêmes ces mopheres après leur mort; en voici une preuve écrite sur la tombe de Simon Pietre, Médecin de la Faculté de Paris, & qu'on voit encore au cimetiere de St. Etienne-du-Mont. C'est une épitaphe faite par son fils.

SIMON PIETRE *vir pius & probus*
Hic sub dio sepeliri voluit,
Ne mortuus cuiquam noceret
Qui vivus omnibus profuerat.

(1) Voy. surtout a ce sujet, à la suite des questions sur la peste, (*de peste quæstiones duæ explicatæ*,) de Theodore Beze, une lettre d'André Rivet sur la même matiere, dans laquelle l'Auteur expose le danger des sépultures dans les Eglises.

Lettre de M. BRONGNIARD, *sur le Problême chymique proposé dans le N°. 31.*

J'avoue que le problême proposé dans le numero 31 de votre Gazette, est en effet mal énoncé, suivant la remarque de M. Macquer. On auroit du demander, *pourquoi l'air qu'on retire des métaux après leur calcination &c*; puisqu'il est démontré que, dans cette opération, les métaux absorbent une substance contenue dans l'air atmosphérique, qui diminue en même proportion.

La question entendue de cette maniere; voici la solution du problême.

Un grand nombre d'expériences dont je ne puis donner ici que le resultat (*) m'ont fourni les observations suivantes.

1°. Toutes les chaux métalliques faites par la simple action du feu, excepté le mercure précipité *per se* & le *minium* donnent, sans se réduire, un gas de la nature de l'air fixe ou acide crayeux. Les chaux de fer en fournissent beaucoup, lorsqu'on les expose à l'action du feu, dans l'appareil pneumato-chimique; elles deviennent très-attirables à l'aimant par cette opération. Ce fait étoit connu; je sçais que M. de Fourcroy l'a déja annoncé dans deux mémoires lus à l'Académie des Sciences. J'ai répété la même expérience sur les chaux pures de cuivre & d'étain, & je me suis assuré qu'elles ne donnent que de l'air fixe, sans paroître réduites.

2°. Toutes les substances métalliques, sans exception, donnent du gas déphlogistiqué, lorsqu'on les traite avec l'acide nitreux.

3°. Ce gas paroît appartenir plutôt à l'acide employé qu'au métal, puisqu'on en augmente la quantité à proportion qu'on ajoute de l'acide nitreux aux chaux exposées à l'action du feu. D'ailleurs, on en retire du nitre, lorsqu'on distille sans addition à l'appareil susdit. Dans cette opération, il ne peut y avoir que l'acide qui fournisse le gas déphlogistiqué, puisqu'on retrouve l'alkali tout pur. On peut consulter sur cet objet une thèse sur les gas soutenue aux Ecoles de Médecine de Paris par M. Fourcroy. On trouve à la page 9 de cette thèse une note qui offre l'extrait du mémoire de M. Bertholet, sur la décomposition de l'acide nitreux, lu à l'Académie des Sciences.

(*) Ces expériences sont contenues dans un mémoire que je me propose de publier.

4°. L'argent, traité par le même acide dans des vaisseaux clos, à l'appareil ordinaire, depuis l'instant du mélange de l'acide jusqu'à celui de la réduction du métal, donne d'abord beaucoup d'air nitreux, ensuite une quantité prodigieuse de gas déphlogistiqué; c'est celui de tous les métaux qui m'en a donné le plus.

5°. Il me paroît, d'après ces expériences, que les métaux suivent dans leur calcination, les loix particulieres de leurs affinités propres. Le fer, le cuivre & l'étain ont, sans doute, un plus grand rapport avec le gas crayeux, puisque ces émanations produites, lorsqu'on tente la réduction de ces métaux, sont toujours de cette nature, tandis qu'au contraire le plomb & le mercure donnent du gas déphlogistiqué.

6°. Enfin, il est probable que le gas déphlogistiqué est le seul qui puisse opérer la calcination & l'augmentation de poids des métaux; que si l'on n'en retire pas du fer &c., ces métaux conservent encore, même après leur calcination, une portion de phlogistique qui, venant à se combiner dans leur réduction avec le gas déphlogistiqué, en change absolument la nature. Je me suis convaincu de cette expérience & j'ai été conduit dans mon travail par les idées répandues dans le Dictionnaire de Chymie de M. Macquer, nouv. édit. tom. II, pag. 263.

Telle est, M., la solution que je crois pouvoirr donner du problême inséré dans la Gazette de Santé. Au reste je renvoie au mémoire que j'ai annoncé; je profiterai avec plaisir des réflexions que les Chymistes voudront faire sur ce travail. A. L. Brongniart.

Comme il est beaucoup question dans ce moment, en Physique & en Médecine, des gaz, de l'avantage qu'on en peut retirer, & du danger auquel ils exposent, nous avons cru rendre un service au public de lui faire connoître le travail d'un savant étranger, [M. Bergman] sur les moyens d'extraire ce fluide des corps & de l'employer. Ce travail est d'autant plus précieux, que les expériences ont été faites avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Suivant nos vœux, un Chymiste de la premiere classe, M. Bosc d'Antic a bien voulu se charger de ce soin, & c'est une obligation de plus que le public lui aura.

Idée de deux Mémoires de M. Bergman, Professeur de Chymie & de métallurgie &c, à Upsal, l'un sur l'air fixé, l'autre sur les affinités chymiques, insérés dans les actes de la Société Roy. d'Upsal, an. 1775; par M. Bosc d'Antic, *Docteur en Médecine, & membre de plusieurs Académies.*

Le Public doit vous savoir gré, MM., du désir que vous avez d'enrichir votre feuille des nombreuses & importantes découvertes de M. Bergman. Je ne connois point d'ouvrage de chymie, aussi solide & aussi lumineux, que les deux mémoires que ce savant Professeur a lus à la Société Royale d'Upsal. M. Bergman, persuadé que les systêmes & les hypotheses contribuent peu aux progrès de la vraie physique, n'a consulté que l'expérience, & personne ne me paroît l'avoir plus sçavament & plus heureusement consultée.

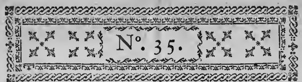
Sa méthode a été pour lui une source féconde d'idées neuves, de découvertes précieuses. Elle le sera également pour tous ceux qui auront le courage & le talent de la suivre. Ainsi nous avons, à M. Bergman, la double obligation d'avoir reculé les bornes de la Chymie & de nous avoir fourni les moyens de partager avec lui cet honneur.

Mais cet Auteur a rendu ses idées avec tant de précision; il les a présentées d'une maniere si concise, qu'il n'est pas possible d'extraire ses deux mémoires.

En attendant qu'une plume digne de M. Bergman les traduise en notre langue, daignez vous contenter de la légere idée que je vais en donner.

Dès 1770, M. Bergman avoit déja donné ses idées sur l'air fixé. M. Priestley peu de tems après, en rendit compte à la Société Royale de Londres, & il en a fait une mention honorable dans la nouvelle édition de ses expériences sur ce fluide. On en trouve aussi un extrait dans les actes de l'Acad. Roy. de Stockholm, ann. 1773, & ailleurs. Dans ce mémoire, M. Bergman a cherché à mettre dans un plus grand jour, par de nouvelles expériences & par de nouvelles observations, cet imporrant sujet.

La suite à l'ordinaire prochain.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 27 Août.

S. XVII. [*]

Ova recentia, vina rubentia, pinguia jura,
Cum similâ purâ naturæ sunt valitura.

Choisissez une nourriture
Simple & conforme à la nature.
Mangez de bons œufs frais; n'en perdez pas le lait.
Prenez de forts bouillons, buvez du vain clairet
Fine fleur de froment & mets de cette espece
Vous feront parvenir à l'extrême vieillesse.

On voit évidemment que l'Ecole de Salerne a surtout en vue dans ces vers de faire connoître les alimens les plus nourrissans, & en même tems ceux qui passent pour les plus sains & les plus légers. Il est vraisemblable encore qu'en parlant de l'amidon de froment, elle a voulu désigner le pain blanc; car la bouillie qu'on en fait, a beaucoup d'inconvéniens.

Quant aux œufs; tous les Auteurs conviennent qu'ils sont très-nourrissans, & l'expérience le confirme; c'est ce qui a déterminé les Médecins à les ordonner dans les convalescences, surtout dans celles où il est nécessaire de réparer les pertes faites dans la maladie. Mais on doit faire attention que ce genre d'aliment réussit rarement dans quelques cas, surtout après des maladies inflammatoires & chez les personnes dont les fibres sont très-irritables, le sang prêt à s'allumer, les humeurs âcres, ce qu'on rencontre assez souvent. Alors, on substitue avec avantage, aux œufs frais, les gelées végétales ou animales qui sont plus légeres & très-nourrissantes. Pour ce qui est du choix des œufs, l'observarion a prouvé que ceux de poule sont les meilleurs. On peut manger encore, sans inconvénient, ceux des jeunes faisans, de perdrix; on rejette avec raison ceux de canne, de paon, d'oie &c. On a prétendu relativement à leur forme, que les plus longs

(*) On passe sous silence les sections 14, 15 & 16 de l'édition de Dufour que M. de la Martiniere a suivie; & quoiqu'elles se trouvent également dans celle de Sylvius, on est bien certain qu'elles n'appartiennent point à l'Ecole de Salerne. Leur Auteur a cru nécessaire d'exposer les qualités de la bierre & du vinaigre, pour terminer l'article des boissons. Il a ajouté un chapitre sur la rhue & la fleur de rose qu'il regarde comme des correctifs de certaines liqueurs. Mais comme tous ces vers, que presque tous les Editeurs se sont permis d'ajouter au poëme de l'Ecole de Salerne, n'ont servi qu'à en former un monstre d'hygiene, dont on ne connoît plus ni l'Auteur ni la source, & dont la plûpart des préceptes qu'ils contiennent sont faux, nous nous sommes crus dispensés de les commenter. Pour que le public n'en soit pas privé, voici ces mauvais vers qu'on ne trouve point dans l'édition de Moreau.

XIV. *Salvia cum ruta tibi faciunt pocula tuta*
Adde rosæ florem minuuntque potenter amorem.
XV. *Non acidum sapiat cerevisia, sit benè clara,*
Ex granis benè cocta bonis, satis ac veterata,
De qua potetur, stomachus non indè gravetur.
XVI. *Crassos humores nutrit cerevisia, vires*
Præstat & augmentat carnem, generâtque cruorem,
Provocat urinam. ventrem quoque mollit & inflat.
Infrigidat modicum; sed plus dessicat acetum
Infrigidat, macerat, melanch dat, sperma minorat,
Siccos infestat nervos, & pinguia siccat.

étoient les meilleurs. Horace & Pline étoient de cet avis; & on se rappelle les vers qui indiquent à cet égard la regle du presbytere.

Regula presbiteri jubet hoc pro lege teneri,
Quod bona sunt ova hæc, candida, longa, nova.

Observation sur des douleurs ostéocopes après l'accouchement; par M. A. D. M.

Aux Redacteurs de la Gazette.

Permettez que je vous fasse part, MM., de deux faits qui ont quelque rapport avec les observations de M. Pointe, insérées dans les Nos. 29, 30 & 31 de votre feuille.

J'eus occasion d'assister, il y a quatre ans, à l'accouchement d'une Dame âgée d'environ 36 ans. Elle avoit été très-incommodée pendant sa grossesse; elle accoucha cependant très-heureusement. Pendant le travail, le pouls fut toujours plein, fort, un peu dur, mais très-égal. Après l'accouchement, elle étoit aussi tranquille, & aussi bien qu'une femme puisse être en pareilles circonstances. Le jour suivant, elle se plaignit de douleurs insupportables à la jambe gauche, que la chaleur du lit rendoit plus fortes, ce qui l'obligea de se promener dans sa chambre toute la nuit. C'étoit pour la troisieme fois qu'elle éprouvoit un pareil accident pendant ses couches. Pendant les deux précédentes, ces douleurs l'avoient tourmentée sans relâche, l'espace de trois semaines.

Elle avoit, cette fois, les extrémités inférieures très-édémateuses, mais la jambe gauche surtout étoit prodigieusement enflée & couverte de grosses varices. Je présumai par tout ce que j'appris, que ces trois grossesses avoient été compliquées d'hydropisie de matrice, & je crus qu'on pouvoit, sans inconvénient, faire usage de quelque léger tonique dans la vue d'aider la nature. A cet effet, je conseillai d'envelopper la jambe malade avec des compresses trempées dans l'extrait de saturne, mêlé avec un peu d'eau-de-vie. Je fus agréablement surpris le lendemain en apprenant que les douleurs avoient entiérement disparu. Cet accident étant dissipé, l'accouchée fut bientôt rétablie.

Le 29 du mois dernier, cette Dame est accouchée de nouveau; sa grossesse, ainsi que les précédentes, avoit été compliquée d'hydropisie de matrice. Les extrémités inférieures étoient prodigieusement enflées; la jambe gauche surtout étoit d'une grosseur énorme, & parsemée de tumeurs variqueuses très-considérables. Pendant les trois derniers mois de la grossesse elle se plaignoit, tous les quinze jours, de douleurs violentes dans la région lombaire, & au bas-ventre, qui se terminoient toujours par un écoulement abondant d'eau par les parties de la génération. L'enfant est néanmoins venu à terme; ce dernier accouchement, quoique un peu lent, a été fort heureux. Le pouls étoit vigoureux, jusques vers la fin du travail, où il a paru un moment languissant, mais je n'y ai jamais remarqué la moindre intermittence.

Cinq à six heures après l'accouchement, les douleurs ostéocopes de la jambes gauche ont commencé à se faire sentir. L'accouchée en a été tourmentée toute la nuit. J'ai fait appliquer des linges trempés dans l'eau végéto-minérale sur la jambe malade. Le succès n'en a été ni moins prompt ni moins constant que la premiere fois.

Voilà donc deux cas, où les douleurs ostéocopes n'ont pas été précédées par l'intermittence du pouls; & en cela mes observations different de celles de M. Pointe. Ce Médecin paroît porté pour la doctrine de M. Bordeu, mais cette doctrine est-elle applicable aux cas dont il s'agit. Peut-on, en effet, considérer le travail de l'accouchement *comme une fievre dont la sortie de l'enfant feroit la crise?* C'est aux Maîtres de l'Art à décider cette question. Je crois qu'on n'a pas encore assez de faits pour la résoudre.

A l'égard des douleurs dont je viens de parler, je pense qu'il seroit très-intéressant d'en découvrir la cause. Je n'en imagine pas d'autre que la tension des fibres du périoste, qui ayant été fortement comprimées par les enflures édémateuses de la jambe, ne pouvoient reprendre leur premier état sans douleur, &c.

Suite de l'idée de deux Mémoires de M. Bergman, Professeur de Chymie &c; par M. Bosc d'Antic, Docteur en Médecine, &c.

Le fluide élastique, dit notre savant Suédois, qui se dégage pendant la décomposition des corps, de quelque nature qu'il soit & quelque moyen qu'on ait employé pour en faciliter le dégagement,

s'appelle, pris dans le sens le plus général, *air fixé*. Ce fluide n'est pas d'une seule & même espece, puisque l'un s'enflamme avec la plus grande facilité, & l'autre éteint promptement le feu.

Cette différence & quelques autres n'excluent pas tout rapport entr'eux. Ils se rapprochent en ce qu'ils ont tous plusieurs propriétés parfaitement semblables à celles de l'air commun; qu'ils paroissent tous privés de leur ressort dans les corps, comme fixés, & qu'ils ne paroissent élastiques qu'au moment qu'ils sont dégagés de leur base.

Mais le fluide élastique, qu'on obtient des terres & des sels alkalis, au moyen du feu ou des acides, & de la fermentation, a reçu plus particulierement la dénomination d'air fixé.

Tous ces derniers fluides élastiques ont exactement les mêmes propriétés, & ils sont de nature acide. Il n'est question dans ce mémoire, que de cette espece particuliere d'air fixé, que notre Auteur appelle *acide aérien*.

De quel des trois moyens indiqués, dont on se serve, il est essentiel de n'employer que de l'eau distillée pour recevoir l'air fixé, de laisser dissiper l'air commun avant de faire passer l'air fixé dans l'eau, & de faire repasser dans de nouvelle eau distillée, l'air fixé obtenu par le feu & par la fermentation, pour l'avoir dans sa plus grande pureté.

L'effervescence, quelque acide qu'on air employé, donne un seul & même air fixé, si l'acide a été convenablement affoibli, s'il n'est point fumant, & s'il est versé sur les terres alkalines & les alkalis doux avec une attention suffisante pour qu'il n'occasionne que le moindre dégré possible de chaleur.

M. Bergman ne se sert jamais de la craie, par la raison qu'elle est presque toujours chargée d'une petite quantité d'acide marin.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Paris, 27 Août.

M. le Directeur général des finances, toujours attentif à tout ce qui intéresse le bien public, d'après le compte qu'on lui a rendu des ravages que causent sur les bestiaux de plusieurs Provinces, notamment dans le Limousin, des maladies épizooriques, a désiré que la Société Royale de Médecine en prît connoissance, & donnât son avis sur les moyens d'y remédier ou d'en arrêter les progrès. Pour se conformer à ces vues bienfaisantes, la Société s'est occupée spécialement de cet objet, & elle a rédigé une instruction à ce sujet, qui doit être envoyée dans les Provinces où ces épizooties se sont déclarées.

M. le Roy, Professeur de Médecine de l'université de Montpellier, a soutenu, pour sa reception à la Faculté de Paris, une Thèse aux Ecoles de Médecine, le 21 de ce mois. Cette Thèse, qui a été présidée, par ordre de la Faculté, par M. Dessessartz, Doyen de cette Compagnie, a pour position, *An febris naturæ medicatricis opus sit & instrumentum*. L'Auteur, après avoir fait l'énumération des différentes especes de fievres dans lesquelles on peut regarder le mouvement fébrile comme un secours & un instrument dont la nature se sert, avec avantage, pour venir à bout de la maladie, & exposé celles où ce mouvement fébrile paroît inutile & devient même dangereux, conclut qu'il y a des cas où la fievre est réellement utile, tandis que dans bien d'autres, bien loin de contribuer au rétablissement du malade, elle concourt à accelerer sa perte.

M. Brun, Chirurgien en chef des maisons de l'Hôpital général, a prononcé un discours pour l'ouverture du concours que l'administration a jugé nécessaire pour le choix des éleves en Chirurgie, destinés au service de ces différentes maisons. Ce discours, qui avoit pour objet de faire connoître l'utilité de ces sortes de places, & la nécessité d'un bon choix des éleves, a été généralement applaudi.

Il paroît chez M Gaultier d'Agoty, r. St. Honoré, vis-à-vis l'Oratoire, une Planche enluminée de sa composition, qui représente l'opération de la section de la symphise du pubis. Il y a trois situations, dont deux font voir l'os pubis à découvert, & la 3e. l'écartement des 2 branches de cet os après l'opération. Le prix de cette planche, destinée à faire suite de celles du cours d'accouchement du même Auteur, est de 6 liv. On en promet une 2e. qui représentera la même opération faite sur un sujet vivant.

Le sieur Thierry, Maître Apothicaire à Caen, donne avis au public qu'il est possesseur & compositeur d'une pomade épispastique dont l'application sur le corps peut remplacer avantageusement celle de

la pierre à cautère & des emplâtres vésicatoires ordinaires, dont elle produit les effets sans en avoir les inconvéniens, puisqu'elle agit sans douleur & sans troubler aucune fonction. L'annonce que le sieur Thierry publie à ce sujet est munie d'un certificat favorable, signé de plusieurs personnes de l'Art résidentes à Caen, qui confirment ce qu'il avance. Quelque avantageux que paroisse ce secours, nous croyons qu'on doit être très-circonspect sur son usage, jusqu'à ce que l'Auteur en ait fait connoître la composition, par la raison qu'un corps qui cautérise sans douleur pourroit bien être l'arsenic. Du reste, il est aisé de s'en convaincre surtout par l'épreuve du feu. Nous apprenons que cette pomade se distribue à Paris chez le sieur Pivin, portier de la Communauté des Prêtres des Quinze-Vingt. Nous souhaitons pour la satisfaction de l'Auteur que notre conjecture soit fausse.

LIVRES NOUVEAUX.

PRÉCIS *d'histoire naturelle extrait des meilleurs Auteurs françois & étrangers, servant de suite & de supplément au cours de physique de l'Auteur & à son histoire naturelle du globe, & formant la cinquieme partie des opuscules, de M. l'Abbé* SAURI, *Docteur en Médecine, correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier*, 5 *vol. in-12.* A Paris, chez l'Auteur, Hôtel des Tréforiers, place Sorbonne. 1778. Avec approbation & privilege du Roi. Prix, 10 liv. 10 fols br.

Dans les deux premiers volumes l'Auteur rapporte ce qu'il y a de plus curieux à savoir sur les mœurs, la forme, la génération, les combats &c, des vers, des insectes, tels que les mouches, les araignées les papillons, les chenilles &c sur les coquillages, les poissons & les reptiles. Le troisieme est destiné aux oiseaux. Le quatrieme & le cinquieme aux quadrupedes & à l'homme. On trouve dans cet ouvrage un grand nombre de remedes principalement pour la rage, qui y sont appréciés. On en trouve aussi plusieurs dans l'*Histoire naturelle du globe* du même Auteur *. Ces deux ouvrages sont très-élémentaires, & méritent d'être mis entre les mains des jeunes gens à qui on veut donner une idée de l'histoire naturelle; ils renferment les découvertes les plus modernes faites sur cette partie.

* Cet ouvrage se vend séparement chez l'Auteur. Prix 4 l. 10 f.

TRAITÉ *des maladies du cœur*, *par M.* DE SENAC, *&c. 2e. édition revue & augmentée par l'Auteur.* 2 *vol. in-12. l'un de* 414 *pages, l'autre de* 573. A Paris chez Barbou, rue des Mathurins 1778. Prix, 6 liv. reliés.

C'est pour faciliter l'acquisition de cet ouvrage à ceux dont les facultés ne leur permettent pas d'acquérir l'édition *in-4°.* de 36 liv. que le Sieur Barbou a jugé à propos d'en donner une *in-12*. Elle differe de celle *in-4°.* en ce qu'on en a supprimé la préface, l'introduction à l'histoire du cœur humain, & tous les détails anatomiques ainsi que les planches, pour ne conserver que ce qui concerne les maladies du cœur. Nous regrettons beaucoup qu'on ait supprimé surtout la préface, qui passe pour un chef-d'œuvre.

On trouve l'édition *in-4°.* chez Méquignon, Lib. rue des Cordeliers.

On trouve quelques exemplaires des ouvrages suivans, à Paris, chez la veuve Tilliard & Fils, Libraires, rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarrazin.

BECKMANN (*Joan.*) *de historia naturali veterum. Petropoli.* 1766. 1 *vol. in-8o.*

FISCHER (*Dan.*) *de remedio rusticano variolas per balneum primò aquæ dulcis, post verò seri lactis feliciter curandi in comitatu arvensi hungariæ superioris cum optimo successu adhibito, commendatio. Accedunt.* I. *Relatio de variolis annor.* 1740, 1741. *durante grassatione pestilentiæ veræ in hungaria, epidemicè grassantibus.* II. *Observationes de usu lactis interno in variolis, propriâ experientiâ notatæ. Erfordiæ.* 1740. 1 *vol. in-8°.* Prix 6 l. en feuilles.

HALLER, *bibliotheca chirurgica.* 2 *vol. in-4°.*

MORTON, *opera medica*, 2 *vol. in-4°.* (Différentes édit. de cet ouvrage.)

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de* 9 *liv.* 12 *sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT AU N°. 35 DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Mémoire à consulter sur mon état.

J'AI actuellement 40 années. Depuis 20 ans & plus, je dépéris tous les jours sans avoir jamais essuyé de maladie grave. J'ai toujours eu & j'ai encore bon appétit ; j'ai constamment très-bien dormi, six & sept heures de suite. Mon tempérament est fort ; & cependant une simple fievre éphemere (j'en ai eu une ou deux en ma vie,) me met en quelque sorte au tombeau, me donne le transport &c, mais je reviens aussi vîte que je suis tombé. Mon tempérament est très - bilieux. Je suis sujet au devoyement ; je vais à la selle huit ou dix fois par jour ; je rends des matieres moitié liées, moitié bilieuses, sameuses, &c.

Dès l'âge de 2 ans, j'avois, dit-on, le ventre toujours tendu, & souvent le dévoyement. Au Collège, je me suis porté à merveille. Je n'y ai jamais eu d'autre maladie que des engelures. Je ne crois pas y avoir eu le dévoyement. A 15 ou 16 ans, je me portois bien, j'étois gros & gras.

En 1759, à l'âge de 21 ans, j'eus à la cheville du pied gauche une enflure & une rougeur qui m'empêcherent de marcher. Le Médecin de la maison, & le Chirurgien, prétendirent que c'étoit une entorse. On me fit mettre le pied dans de l'eau de puits qui n'y fit rien. Je fus trois semaines sans pouvoir remuer, mais sans souffrir. L'année d'après, en 1760, cette rougeur & cette enflure revinrent à la même jambe & s'étendoient depuis le pied jusques vers la hanche, & toujours sans douleur, à moins qu'on n'y touchât. Cinq personnes de l'Art, dont quatre étoient Chirurgiens, réunies en consultation, déciderent que c'étoit la goutte. Cette goutte dura trois mois & demi, pendant lesquels on mit des cataplasmes avec la mie de pain & le lait, la guimauve, les épinards, les choux rouges &c. Je ne pouvois pas marcher ; je faisois bien d'ailleurs toutes mes fonctions, je ne souffrois que quand on me remuoit la jambe pour changer les cataplasmes. Guéri de cette sorte de goute, je me portai assez bien pendant huit à neuf mois, au bout duquel tems je crus sentir qu'elle vouloit me reprendre. Alors, j'eus recours au voyage & à l'équitation : je fis 2 ou 300 lieues à cheval. De retour à Paris, je repris mon train de vie ordinaire, & j'y ai dépéri. Je maigris, sans en savoir la cause.

En 1767, je fis un voyage en Angleterre. A mon retour, je m'apperçus, le lundi de Pâques 1767, d'un bouton qui suppuroit, placé près du fondement. On le jugea fistule. Je n'ai jamais eu d'hémorrhoïdes. Cette fistule ne me causoit aucune incommodité d'ailleurs. Je fis usage pendant trois semaines de l'onguent de l'Abbé Doyen, mais sans succès. On me mit le plomb ; il dura 21 jours, au bout duquel tems il resta un petit suintement qui parut cesser au bout de 5 ou 6 mois. En 1768, je fus incommodé du dévoyement.

En 1769, comme ma santé dépérissoit de jour en jour, sans cependant pouvoir dire en quel endroit du corps je souffrois le plus, ayant des douleurs continuelles dans les reins, dans le dos, & notamment dans tout le bas-ventre, ayant tous les 5 ou 6 jours le dévoyement, étant jaune aujourd'hui, demain verd, le surlendemain pâle & basané, un Médecin de réputation, après m'avoir beaucoup questionné & examiné, m'envoya aux Eaux de Plombieres, où je pris quarante-quatre bains de 5 à 6 heures chacun, & une douzaine de douches tous les jours pendant un mois, tantôt sur les reins, tantôt sur le ventre &c. Le Médecin des eaux prétendit que j'avois des obstructions. Ce voyage m'ôta pour un tems le dévoyement, & me donna un peu plus de force. On prétendit qu'il falloit y faire un 2e. voyage l'année d'après. En 1770, je m'y rendis. Les eaux ou les bains commencerent par me donner, dès le 4e. jour de mon arrivée, un étouffement considérable qui fit craindre pendant deux jours pour ma vie. Je ne pouvois plus remuer, ni même articuler un son. Cela se dissipa ; ce second voyage ne me fit ni bien ni mal. Je continuai de vivre en souffrant à mon ordinaire, sans faire aucun remede.

En 1771, je fus exilé, & je promenai mes maux, toujours en dépérissant sans cependant avoir de maladie décidée. En 1772, je m'apperçus que dans toutes les selles que je rendois (& j'en faisois 7 ou 8 par jour,) je rendois une quantité très-considérable de pus blanc, & notamment la premiere des fois que j'allois à la selle après m'être levé, & la premiere des selles d'après le dîner. Je vomis un jour de la même année, dans la matinée,

beaucoup d'eau sans avoir mal au cœur, ensuite de la bile, la valeur d'un jaune d'œuf: depuis ce tems il n'y a gueres de jour que je n'en aye fait autant jusqu'au mois de Septembre 1777.

Je m'adressai en 1775, à un homme de l'Art, M. G. D. P. qui me persuada que son eau guériroit mon mal radicalement. Il me fit prendre force ptisane, & environ 7 à 8 bouteilles de son eau. De tems en tems il me faisoit purger avec de l'émétique. Enfin au bout de 5 à 6 mois, il m'avoua qu'il avoit cru que mes maux provenoient d'une autre cause, qu'il voyoit bien qu'il falloit prendre une autre route. Il m'ordonna le lait de chevre, je le pris, & je fus forcé de le quitter au bout de 19 jours, pendant lesquels j'avois essuyé un débordement de bile qui m'avoit ôté toutes mes forces, jusqu'à ne pouvoir écrire. Une autre personne de l'Art & celui-ci déciderent qu'il falloit aller aux eaux de Spa. J'y restai deux mois. Ces eaux ne me firent ni bien ni mal. Cependant à mon retour, j'avois meilleur teint, & plus de force. Cela n'a pas duré.

J'ai passé l'année 1776, sans rien faire. En 1777 j'ai retourné à Plombieres. Ce voyage m'a fait plus de mal que de bien, en ce qu'il m'étoit survenu un petit bouton suppurant près du fondement, & cela *déborgnoit* ma fistule. Soit par l'effet des bains, soit par celui des douches prises à Plombieres, mon petit bouton s'est bouché, & la fistule a gagné le long du canal de l'urette jusqu'aux bourses. Quand je pressois, il sortoit du pus par le fondement & en quantité.

Je me suis enfin déterminé à faire faire une incision dans les bourses, espérant que la sonde entrant par l'incision iroit sortir par le fondement. Soit que le trou se soit trouvé trop petit, soit autrement, il a fallu faire une contre-ouverture près du fondement, & on a passé un plomb, de la longueur de 5 à 6 pouces. Pendant qu'on serroit ce plomb tous les jours, la fistule a gagné du côté du coccix, & après avoir essuyé l'application des caustiques, on m'a proposé de faire une incision à l'endroit où elle avoit fusé, dans l'espérance d'établir une communication avec le rectum. L'incision a été faite & après avoir cherché avec la sonde pendant quelques jours, on a enfin trouvé à passer un plomb. Je rends toujours du pus mêlé de matieres sanguinolentes. J'éprouve les mêmes douleurs dans les reins, dans le dos, dans tout le bas-ventre. J'ai également par fois le dévoyement, & je vais 7 à 8 fois au moins par jour, sans compter 2 ou 3 fois la nuit, à la selle; même matieres, moitié digerées, moitié non digerées. Les drogues dont je fais usage ne me laissent encore entrevoir aucun bon effet. Je crois même que cela m'échauffe. J'ai le ventre un peu tendu. Toutes les nuits j'ai des érections qui ont assez souvent leur effet en dormant. Je maigris beaucoup. J'ai cependant encore du courage. Quelquefois je me sens anéanti. D'autres fois j'ai intérieurement un triste, un noir que rien ne peut dissiper Cela va jusqu'à pleurer. Jamais je n'entretiens le monde de mes maux & pour cause.

J'ai des vents considérablement. Je ne peux pas les rendre. Mon grand mal est dans les reins; cette partie est d'une chaleur inexprimable; quand on y touche, cela me soulage. Les mouvemens qu'on fait à ma chaise ou à mon fauteuil, quand je suis assis, répondent dans les reins, & cela me fait plaisir. Une voiture qui, en passant, ébranle les appartemens, me fait sensation.

Souvent mes jambes enflent le soir, & désenflent le matin, mais sans douleur. Quand j'ai mon dévoyement, je suis très-fatigué aux parties inférieures. Cela ne dure qu'un jour ou deux.

On demande quels remedes il faut employer pour cet état; qu'elle est la cause de la maladie?

Comme tout est intéressant dans ce mémoire, jusqu'à la personne qui en fait le sujet, nous invitons nos Confreres à vouloir bien donner leur avis En attendant de nouvelles lumieres, il est évident pour nous que tous les maux que ce malade a essuyés viennent de l'humeur caractérisée de goutteuse, qui a paru aux jambes en 1759 & 1760, qui s'est divisée, a porté son action sur différentes parties, sur les nerfs, &c. s'est fixée enfin au rectum & aux visceres voisins. Un cautere à la jambe ou un exutoire quelconque, pour détourner & y rappeller cette humeur, eût été très-avantageux, dans le tems qu'elle commençoit à menacer les autres parties. Aujourd'hui un régime, végétal surtout, & un traitement local & suivi journellement, sont les principaux secours, selon nous. On est étonné que le malade n'ait pas fait usage de quelques bouillons tempérans, dépuratifs &c, comme de ceux de tortue, de veau, avec les plantes nitreuses, antiscorbutiques &c.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 3 Septembre.

S. XVIII.

Nutrit & impinguat triticum, lac, caseus infans,
Testiculi, porcina caro, cerebella, medulla,
Dulcia vina, cibus gustu jucundior, ova
Sorbitia, & ficus maturæ, uvæque recentes.

Vous manque-t-il de l'embonpoint,
En ce cas ne négligez point
Le lait & le froment, le porc frais, la moëlle,
Le fromage nouveau, les rognons, la cervelle,
Les vins doux, l'œuf mollet, les chairs d'un jus exquis,
Figues mures, raisins nouvellement cueillis.

L'Ecole de Salerne, en indiquant ici les alimens qui passent avec raison pour les plus nourrissans, suppose l'homme bien portant & placé dans des climats où les fruits énoncés parviennent à une parfaite maturité, comme en Italie, où les figues & les raisins deviennent doux, sucrés, propres à fournir une nourriture abondante; car, suivant ce qui est reçu depuis longtems, *dulce nutrit.* Mais ce précepte n'est point applicable à tous les climats, surtout aux pays septentrionaux de l'Europe, à Paris principalement, où ces fruits n'y sont jamais ni aussi murs ni aussi sucrés, quelque soin qu'on prenne de leur culture. Il est même souvent dangereux d'en faire usage. La figue, par exemple, qui par elle-même n'est point un fruit bien sain, n'y est jamais bien mure. Si dans les climats où elle parvient à une parfaite maturité, elle peut nuire, combien ne doit-on pas être circonspect sur son usage, dans les pays où elle ne mutit jamais parfaitement.

Quant au fromage, il convient en général à très-peu de personnes, surtout à celles qui ont quelque acreté dans le sang, ou la moindre disposition au scorbut, à la dissolution des humeurs; & ce n'est pas sans fondement qu'on a dit:

Caseus ille bonus quem dat avara manus.

Aussi l'Ecole de Salerne, qui le fait mieux connoître ailleurs, le recommande telle ici frais, récent, ce qui forme, en effet, une grande différence.

Pour ce qui est du porc frais, de la moëlle, de la cervelle, & des testicules des animaux, (auxquels le Traducteur a substitué les rognons,) nous croyons être fondés à dire qu'en général tous ces alimens, en effet assez nourrissans, ne conviennent pas à tous les corps & doivent être évités avec soin par tous ceux qui ont l'estomac foible, délicat, dont les digestions sont lentes, laborieuses, &c. On doit excepter néanmoins le porc frais, qui est en général moins malfaisant, & que beaucoup d'estomacs supportent avec facilité.

Mémoire à consulter.

De Sancoin, le 9 Août.

Il y a environ deux ans qu'une Dame, âgée de quarante-un ans, fut atteinte d'une suppression de regles, suivie d'envies de vomir considérables & d'une jaunisse universelle, qui se déclara immédiatement après une saignée du bras. Depuis cette époque, jamais les évacuations périodiques ni la santé n'ont été bien rétablies. Cette Dame eut pendant un an, un dégoût marqué pour tous les alimens, &

fut attaquée, dans cet intervalle, d'une toux considérable suivie de crachats épais, avec une douleur très-vive, répondant à l'angle inférieur de l'omoplate du côté droit. Cette douleur se dissipa en très-peu de tems.

On employa alors, mais sans succès, les béchiques doux & les remedes usités pour la pulmonie. Dernierement, après un voyage que cette Dame a fait à deux lieues de la Ville, ses regles ont reparu; mais pour disparoître presque aussitôt; elle a été dans un accablement général; les extrémités supérieures & inférieures se sont enflées sensiblement.

La poitrine est toujours douloureuse du côté droit, & la douleur s'étend jusqu'à la gorge. La respiration est libre; mais les crachats continuent & paroissent purulens. La malade dort assez bien; elle n'a ni coliques, ni dévoyement, ni sueurs nocturnes. Mais elle sent une chaleur générale très-incommode & qui la fatigue beaucoup. MM. les Médecins sont priés de donner leur avis.

Signé, Warnier, Chirurgien gradué & Accoucheur, à Sancoin.

R. *En attendant de nouveaux avis, voici le nôtre. On auroit désiré qu'on eût fait mention du tempérament de la malade & de l'état du pouls. Il nous paroît d'après ce qui a précédé & par ce qui existe, que la poitrine n'est affectée ici que secondairement & à raison de sa proximité & de ses connexions avec le foie. Les délayans savoneux, les diurétiques légers, les apéritifs doux, d'abord, sont, selon nous, les remedes convenables, tels que les plantes chicoracées, les borraginées, le jus de cresson, de cerfeuil, d'oseille, le syrop de limon, ensuite les apéritifs & les savonaux plus puissans, tels que les cloportes, les pilules savoneuses, enfin les toniques, les martiaux, les amers; &c. Si ces secours se trouvent combinés avec un cautere à la jambe, ou quelque exutoire qui produise à-peu-près le même effet, il y a lieu de croire, pourvu que les effets du spasme qui existe & l'infiltration du tissu cellulaire le permettent, qu'on en obtiendra des avantages. Les eaux de Spa à petite dose pourroient encore trouver ici leur place.*

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, &c.

Notre Auteur, après avoir fait l'énumération des propriétés générales du sel acide, prouve que chacune convient à l'air fixe, convenablement dépuré, & par conséquent que l'air fixe est un acide.

L'air fixé s'unit à l'eau comme les acides.

Tout le monde connoît aujourd'hui la maniere de faire l'eau aërée; mais notre savant Suédois est le premier qui nous ait appris que l'eau se chargeoit de plus ou moins d'air fixe, suivant la température de l'atmosphere; que le thermometre de M. de Reaumur étant à environ trois quarts dégré au dessus de la congelation, elle en absorbe un volume égal au sien propre; qu'à quatre dégrés, elle se charge d'un volume un peu plus considérable; qu'à huit dégrés, elle en absorbe un volume à peine égal au sien, & qu'après ce dégré, elle en absorbe d'autant moins que la température de l'atmosphere est plus chaude.

Lorsque la combinaison a été faite à la température d'environ trois quarts dégré, la pesanteur spécifique de l'eau aërée est à l'eau distillée comme 10016 à 10000.

Ce fluide, très-volatil de sa nature en plein air, pour la plus grande partie, se sépare de l'eau avec la même facilité qu'il s'y est combiné, & il s'en sépare d'autant plus promptement, que le dégré de chaleur de la masse est plus considérable; mais plus l'eau, exposée à l'action du feu, diminue, & plus cette séparation devient lente & difficile. Il faut une demiheure pour dissiper par l'ébullition tout l'air fixé.

Il n'est point de moyen plus efficace pour opérer promptement & complettement cette séparation, que la congelation *.

L'air fixé, dégagé des corps est trop raréfié & trop volatil, pour faire une impression sensible sur les organes du goût. Ce n'est que lorsqu'il est combiné avec l'eau, qu'il a pour nous une légere saveur acide.

Il est l'esprit naturel des eaux minérales froides. Par son moyen, nous pouvons imiter parfaitement les eaux de Seltz, de Spa, de Pyrmont &c.

* Si l'air fixé tient quelque corps en dissolution, p. ex. du fer, séparé de l'eau par la congelation, il le laisse précipiter. La séparation qui se fait, par ce moyen, dans une bouteille bouchée, est très-singuliere. L'air fixé forme, dans la glace, de la circonférence à l'axe de la bouteille, des rayons coniques régulierement & horisontalement couchés les uns sur les autres, depuis le fond jusqu'au goulot. Cette Observation est de M. Barbeu du Bourg, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

De Strasbourg, le 18 Août.

Il paroît dans cette ville une Ordonnance de Police relative à la rage, faite par les Magistrats, & une *Instruction concernant les personnes mordues par une bête enragée*, redigée par le Collège de santé de la même ville (1).

L'Ordonnance contient neuf articles; elle a pour objet de donner une connoissance publique des bêtes enragées ou suspectées de rage qui pourroient se trouver dans la ville ou dans son ban; de faire constater par des Médecins éclairés, spécialement par un Médecin - Physicien, désigné à cet effet, les accidens qui peuvent en être la suite, & de leur en confier exclusivement le traitement; de diminuer le nombre des chiens, (considérablement augmenté dans cette ville depuis quelque tems) en obligeant tous les propriétaires de les marquer, de payer 3 liv. au profit des pauvres, pour chaque marque, qui sera renouvellée tous les 6 mois, & ordonnant le sacrifice de tous les chiens qui ne seront pas marqués & qu'on trouvera dans les tems de grande chaleur ou de grand froid; de dédommager les indigens, dont on auroit tué les bêtes ou brulé une partie des meubles, en leur accordant une indemnité proportionnée à leurs pertes.

M. Erhmann, Médecin distingué, qui avoit eu occasion de faire des observations sur cette maladie, a été désigné Médecin - Physicien de la ville de Strasbourg pour cet objet, & prié par les Magistrats de rédiger l'instruction dont on vient de parler. Elle tend d'abord à rassurer les hommes sur le préjugé où l'on est que l'hydrophobie est une maladie sans remede. L'Auteur indique ensuite un traitement local & des secours internes qui nous ont paru très - propres à remplir l'objet qu'on se propose. Le traitement local consiste, pour prévenir la maladie, aussitôt qu'une personne a été mordue par un animal enragé, à bruler la partie, à la scarifier profondément, à la couvrir ensuite d'un emplâtre vésicatoire, ayant soin d'entretenir la plaie ouverte aussi longtems qu'il est possible. On fait prendre quelques bains domestiques tiedes, on saigne, si le cas le requiert.

Après ce préliminaire, on fait précéder les frictions mercurielles par l'usage des pilules mercurielles laxatives pendant deux jours. La dose du mercure en frictions est de demi - once pendant les trois jours suivans. On frotte d'abord les environs de la plaie, ensuite les extrémités. Le 4e. jour on donne au malade, matin & soir, 3 grains de panacée mercurielle ou de mercure doux reduit en pilules avec de la mie de pain; on continue jusqu'à ce qu'il s'établisse une salivation, qu'on modere ou qu'on augmente suivant les circonstances. Mais si l'on apperçoit quelques signes précurseurs de l'hydrophobie, comme tristesse, mouvemens convulsifs, morosité, insomnie, &c. On a recours à la poudre suivante:

Prenez cinabre dix grains, musc six grains, camphre quatre grains, opium un grain, qu'on mêle & qu'on donne au malade pour une prise avec une infusion sudorifique. Si malgré ces précautions, l'horreur de l'eau se déclare, on doit traiter l'hydrophobie comme une maladie inflammatoire & recourir aux saignées, aux antiphlogistiques.

D'ailleurs, le traitement varie suivant l'âge des sujets & les circonstances.

Nous n'ajouterons aucune réflexion sur cette méthode, déja connue & qui paroît la meilleure. Nous désirerions seulement que dans ces circonstances on pût constater que celui qui a été mordu feroit devenu hydrophobe, & que celui qui a passé par cet état d'hydrophobie a été guéri. Du reste, ce traitement est fondé sur les observations les plus exactes & sur les meilleurs principes, c'est celui qui a été indiqué par les plus habiles Médecins.

LIVRES NOUVEAUX.

A candid examination of what haad been avanced on the colik of Poitou and Devonshire &c; c. à. d. Examen impartial de ce qui a été avancé sur la colique de Poitou & celle du Devonshire &c, *par M. J.* HARDY, *Doct. en Médecine.* A Londres, chez Cadell. 1778.

On fait qu'en 1572, suivant le rapport de Citoys & de Droet, on observa principalement dans le Poitou, & dans la Picardie, une maladie, qui a porté depuis le nom de colique de Poitou, & qui fut

(1) Cette instruction, formant une brochure in-12 de 16 pages, se trouve à Strasbourg chez Jean-François le Roux. On en peut voir un détail dans la Gazette d'Agriculture N°. 69. Cette instruction est précédée d'un arrêté & décret des Magistrats de la ville de Strasbourg, composant le Collège de Santé.

caractérisée alors de bilieuse par Citoys, (*De novo & populari apud pictones dolore colico-bilioso, diatriba.*) La même colique attaqua avec fureur, surtout en 1724, les habitans de la Province de Devon en Angleterre, comme on le voit dans les œuvres d'Huxham. On en ignoroit la cause jusqu'à l'époque de l'observation du Docteur Backer, Médecin de Londres, qui crut prouver qu'elle n'avoit d'autre origine que l'usage où l'on étoit dans cette province d'employer, pour la préparation du cidre, des pressoirs recouverts de plaques de plomb. Cette découverte, publiée par le Docteur Percival en 1774, n'a pas paru, sans doute, à l'Auteur de cet écrit, ni assez concluante ni suffisante pour rendre raison des accidens fréquens du même genre qu'on observe encore dans le Devonshire; accidens d'autant plus difficiles à expliquer, qu'on remarque que parmi les personnes qui font usage du même cidre, les unes en sont atteintes tandis que d'autres ne le sont pas. Dans la vue de découvrir la vraie cause de ce phénomene, M. Hardy a tenté plusieurs expériences, dont le résultat est que le séjour de quelques heures de la bierre dans des vaisseaux de terre vernissée, suffit pour en décomposer le vernis, (qui est fait ordinairement avec la chaux de plomb) le dissoudre, former avec lui une espece de sel de saturne, capable de causer la colique en question. Cette observation nous paroît d'autant plus intéressante, que l'usage des pots de terre vernissés est malheureusement très-étendu. Il est à désirer qu'on s'occupe enfin de la fabrication des ustensiles incapables d'altérer les boissons qui y séjournent. L'Auteur fait remarquer que ceux qui employent des vaisseaux de bois dans le Devonshire ne sont pas exposés aux mêmes accidens.

Specimen inaugurale de spiritu ardente ex lacte bubulo &c; authore Nicol. Oseretskowski. A Strasbourg, 1778.

Cette thèse, très-intéressante & curieuse, est celle dont on a déja parlé à l'occasion de l'esprit ardent qu'on retire du lait, & dont on avoit promis de rendre compte. On l'attribue au célebre M. Spielmann, Professeur de Chymie à Strasbourg. Les expériences qui y sont rapportées ont été répétées à Paris par quelques Chymistes & se sont trouvées conformes à celles qui y sont indiquées.

Le procédé pour tirer l'esprit ardent du lait, (procédé connu depuis longtems des Tartares) consiste à laisser pendant quelques tems, pendant environ trois semaines ou un mois, le lait dans un endroit qui ne soit pas trop chaud & dans un vaisseau fermé, ayant soin de l'agiter souvent pour méler intimement ses parties, & avec la précaution d'ouvrir le vaisseau à chaque fois qu'on l'agite; & le distiller ensuite de la même maniere qu'on obtient l'esprit de vin. Sur six livres de lait on peut avoir trois onces d'esprit ardent assez fort, qui prend feu & brule jusqu'à la moitié de son volume. Tout l'art consiste à bien méler la crême avec le lait, & à laisser reposer quelque tems la liqueur après la fermentation vineuse qui est très-sensible. L'Auteur de cette thèse prouve que c'est la crême principalement qui donne cet esprit ardent.

Il résulte de ses expériences, 1°. qu'un lait bien écremé, c. à. d. privé entierement de la partie butireuse, ne donne point d'esprit ardent, soit qu'on le traite seul, soit avec du levain; 2°. que le lait qui n'est point parfaitement écremé, s'il est souvent agité, donne un peu d'esprit ardent; 3°. que le lait entier dans un vaisseau fermé, étant souvent agité, donne beaucoup plus d'esprit ardent que celui qui ne l'est pas; 4°. qu'on obtient la même quantité d'esprit ardent du lait, soit qu'on y ajoute du levain, soit qu'on n'en ajoute pas; 5°. qu'on obtient moins d'esprit ardent d'un lait privé d'une grande portion de la partie caséeuse que de celui qui la contient; 6°. que la partie sereuse du lait qui a fermenté, donne par la distillation très-peu d'esprit; 7°. que le lait avec toutes ses parties, tenu en repos quelque tems après la fermentation, dans un vaisseau fermé, perd son acreté, & donne plus d'esprit ardent par la distillation que si on le distille immédiatement après; 8°. que le lait fermenté perd ses parties spiritueuses, & retourne à l'état acide si on l'expose à une chaleur artificielle.

Problême chymique.

Faire sur le champ & à froid, sans le concours d'aucun alkali, le soufre doré d'antimoine par la voie humide.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 10 Septembre.

S. XIX.

Persica, poma, pyra, lac, caseus, & caro salsa
Et cervina caro, & leporina, caprina, bovina,
Atra hæc bile nocent, suntque infirmis inimica.

Abstenez-vous du fruit, & laissez l'abricot,
La pêche, la pomme & la poire,
Le fromage, le lait, le salé qui fait boire,
Lievre, cerf, bœuf, chèvre, en un mot
Tout ce qui peut en vous nourrir la bile noire.

Il y a bien des choses à dire sur ce précepte, & surtout sur les principes du Traducteur, qui en généralisant trop la proposition de l'Ecole de Salerne, semble proscrire l'usage de tous les fruits, sans aucune exception. Il n'y a peut-être pas de doctrine plus fausse, plus pernicieuse pour la santé. Non-seulement les fruits sont agréables, nourrissans, propres à former une nourriture saine en tout tems, surtout mangés dans la saison où ils murissent, mais ils deviennent nécessaires à une infinité de personnes. On pourroit rapporter mille preuves de cette assertion; il n'y a qu'à citer l'exemple de tous les peuples, de tous les tems, & la nourriture des premiers hommes.

L'avantage d'avoir des fruits est peut-être de tous les bienfaits de la nature, le plus précieux. Boerrhaave a beaucoup contribué à faire cesser le préjugé où l'on étoit contre leur usage. Il a prouvé avec raison que les fruits, rouges surtout, étoient savoneux, apéritifs, déterfifs & propres à remédier à une infinité de maux; l'expérience a confirmé cette assertion. Nous avouons que le choix des genres & des especes de fruits n'est point indifférent; qu'il y a, par ex. certaines poires qui sont dures, indigestes sur l'estomac, capable de former un chyle glaireux, crud, &c. Mais en choisissant les especes fondantes telles que la poire d'Angleterre, le beurré, le S. Germain &c, on n'est pas exposé au même inconvénient.

Quant à la pêche, lorsqu'elle est bien mure & fondante, il est bien rare qu'elle incommode; &c'est encore un préjugé peu fondé, selon nous, que celui qui persuade que le vin puisse en aider la digestion. C'est au contraire bien souvent un moyen de l'empêcher, surtout chez ceux qui sont sujets aux aigreurs, aux crudités. D'ailleurs, la maniere dont on s'y prend pour la conserver, c. à. d. en la mettant dans les liqueurs spiritueuses, prouve assez que le vin est bien plus propre à la conserver qu'à la dissoudre. Du reste, elle ne sauroit convenir à un estomac qui digere mal.

Pour ce qui est de de la pomme, lorsqu'elle est bien mure, elle passe avec raison, quoiqu'en dise l'Ecole de Salerne, pour un fruit excellent & très-sain.

Il n'est pas fait mention de l'abricot, dont le Traducteur a parlé & qu'il condamne sans fondement.

Quant aux autres mets énoncés dans cette section, nous sommes parfaitement d'accord avec l'Ecole; ils ne sont ni les plus sains ni les plus légers, tant s'en faut, en exceptant toutefois le lait qui, pour certains âges, dans certaines circonstances & relativement à l'habitude & à la maniere de l'apprêter, offre un aliment

d'une ressource infinie, devient bienfaisant, médicamenteux dans quelques cas, &c. Il est vrai qu'en général chez les adultes, il ne réussit pas très-souvent, tel que nous le prenons, surtout dans un état fébrile & lorsque les digestions sont dérangées. Mais qui peut assurer qu'en le livrant à la fermentation vineuse dont il est susceptible, on n'en feroit pas une nourriture agréable & très-saine, convenable dans une infinité de circonstances & propre à remplacer plusieurs alimens liquides & vineux dont on fait usage. L'exemple des Tartares dont la plûpart ne connoissent pas d'autre nourriture, donne de fortes présomptions en en faveur de cette idée.

Mémoire à consulter.

Une fille, âgée d'environ 30 ans, d'un tempérament sanguin, eut au mois de Septembre 1777, des accès reglés d'une fievre double tierce qui dura deux mois, & finit par dégénérer en fievre lente avec redoublement, qui subsiste encore. Cette derniere a commencé par un redoublement qui s'est annoncé par un froid très-vif à la plante des pieds. Il n'y a d'ailleurs aucun dérangement apparent dans les fonctions ordinaires, ni dans les évacuations périodiques. Le visage & l'habitude du corps sont comme dans l'état naturel; cette personne vaque à ses affaires domestiques, comme si elle n'étoit point malade; elle est seulement obligée de se mettre au lit au moment du redoublement, qui arrive tantôt le matin, tantôt à midi & tantôt le soir. Dans le traitement de cette fievre, je crus devoir employer d'abord les délayans avec les plantes chicoracées; ensuite je donnai des purgatifs doux & combinés avec des minoratifs. Un mois après l'usage de ces remedes, je lui prescrivis les apéritifs légers tirés des végétaux & des minéraux, combinés avec les amers, mais sans employer le quinquina. L'hiver, le printems & l'été se sont passés sans qu'il y ait eu la moindre diminution dans les symptômes.

La malade reçut au mois de Mai de cette année un coup au sein gauche qui lui occasionna une douleur momentanée; quelques jours après, elle en reçut un second au même sein qui excita des douleurs très-aigues pendant huit jours. Six semaines après elle y ressentit, pour la premiere fois depuis ce dernier coup, des douleurs lancenantes qui ont toujours augmenté. Il parut alors une glande, grosse comme un petit œuf de poule, sans proéminence, située aux environs de l'aréole; elle s'est manifestée seule pendant un mois; mais au mois de Juillet dernier j'en sentis une autre qui occupe le haut du sein beaucoup plus grosse que la premiere & qui est très-douloureuse; elle a abscédé & rendu pendant les premiers jours une sérosité jaunâtre, de la quantité d'environ une cuillerée à caffé; les linges sont actuellement teints de cette humeur. Depuis cet écoulement le sein n'est pas tant engorgé, il est d'ailleurs sans élévation & sans aucun changement à la peau. L'ouverture par laquelle l'humeur se fait jour a environ 2 ou 3 lignes de diametre. Le sein droit est de tems en tems douloureux, un peu plus ferme que dans l'état naturel. La fievre conserve son même caractere. Depuis l'époque de ces derniers accidens, l'estomac refuse toute espece d'alimens. Il y avoit auparavant des aigreurs, & des rapports nidoreux; ils ont duré environ un mois. Les vomitifs à petite dose, combinés avec les purgatifs, ont fait évacuer beaucoup de matieres bilieuses. A la suite de ces remedes, elle a eu un vomissement de matieres pituiteuses très-épaisses. Je lui ai prescrit les absorbans, mêlés avec les gommes incisives qu'elle a pris pendant trois semaines, & dont l'usage n'a été interrompu que par un jour de médecine. Le vomissement revient de tems en tems, dure 4 ou 5 jours, & est suivi de dégoût. Ces secours lui donnent un peu de calme. Je fais appliquer sur le sein du suc de jusquiame blanche & de l'eau végéto-minérale, dont on en met une partie sur trois de suc. La malade boit une infusion de bourrache, & du sel fixe de tartre. Ce traitement a arrêté les progrès du mal, mais je vois avec douleur que, quelque soin que je me donne, le sein a plus de disposition à un engorgement réel qu'à une résolution certaine.

D'après cet exposé ne puis-je pas établir les questions suivantes.

Cette humeur circulante dans la masse ne s'est-elle déposée sur le sein que par l'effet de la cause dont on a parlé; ou plutôt les accidens n'ont-ils paru avec tant de célérité qu'à cause de la fievre? Cette fievre auroit-elle pu fixer l'humeur sur d'autres glandes; Ne peut-on pas dire que, puisque la santé du sujet ne paroît

nullement altérée, ce virus (s'il est permis de parler ainsi) se seroit caché longtems sans donner des marques de son existence? N'est-il pas à craindre que, l'humeur fixée, la fievre qui existe, n'acquierre plus de force, & ne produise à la longue les accidens les plus graves? L'on demande si l'amputation ne seroit pas le parti le plus avantageux? Ne seroit-il pas nécessaire de faire préalablement les remedes indiqués?

Signé, Delacroix, D. M.

Nous invitons les personnes de l'Art les plus éclairées à répondre aux questions intéressantes que propose ici M. de Lacroix. C'est un cas très-difficile, selon nous, mais que nous croyons susceptible de guérison. En attendant l'avis des Maîtres, voici ce qui nous paroît le plus convenable. Cette fievre a une origine intermittente. Dans ce cas, suivant les observations des meilleurs Praticiens, surtout de Torti, le quinquina est très-bien indiqué; nous ne voyons pas d'inconvénient à le donner, après avoir préparé la malade par les délayans convenables. Nous croyons de plus, que le bien être dont la malade jouit hors le tems du redoublement, ne vient que de ce que l'humeur s'est déposée en très-grande partie sur le sein. Lorsque le quinquina aura dénaturé ou adouci cette humeur, on s'occupera plus particulierement du traitement local; pour faciliter la guérison de la fievre & la cure du sein, un cautere au bras feroit utile. D'ailleurs, il est à craindre que la tumeur du sein ne dégénere en vrai cancer. Nous invitons l'excellent Observateur, M. de Lacroix, à nous faire part des suites de cette maladie, & à bien noter les phénomenes que peut offrir la tumeur du sein dans ses progrès ou dans ses changemens.

L'humanité exige de la part des Médecins, surtout éclairés, qu'ils donnent leur avis sur des cas embarassans tels que celui-ci. Nous sommes certains que les plus illustres Praticiens du Royaume lisent cette feuille, nous désirons que dans une circonstance semblable, on n'ait aucun reproche à leur faire. D'ailleurs, chacun peut garder l'anonyme, nous invitons ceux qui se proposeroient de répondre, à ne pas faire des réponses trop longues.

Lettre à M. Paulet, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris &c.

Nous vous devons, M., une histoire de la petite-vérole que les Médecins ont lue avec intérêt & avec reconnoissance. Vos recherches sur cette matiere ont dû vous engager à consulter le plus grand nombre possible d'auteurs qui en ont traité. D'après cela, vous devez être plus que personne en état de me dire si quelques-uns de ces écrivains à proposé la division suivante des tems & des états différens de la petite-vérole. Je vous avoue que peu flatté du frêle avantage de la nouveauté, j'aimerois beaucoup mieux m'étayer de quelque autorité. A mon âge, on doit être circonspect sur tout ce qui peut avoir l'air du paradoxe & de l'innovation, & être surtout en garde contre soi-même. Au reste, M., si ma division ne paroît pas raisonnable, elle sera rejettée. J'ai soin de la présenter dans l'avertissement d'un mémoire que je me propose de soumettre incessamment à l'examen d'une Compagnie très-savante & qui me préserveroit d'erreur si j'en avois commis. En attendant, je serai très-aise d'avoir votre avis & votre réponse par la même voye dont je me sers pour vous faire parvenir ma question. Voici la division que je crois conforme à la marche de la nature.

La petite-vérole me paroît durer 21 jours, à compter du moment de la contagion jusqu'à celui de la desquamation; je partage sa durée en trois septenaires *.

Le premier, sous la dénomination de *contagion*, d'*infection* ou d'*incubation*. Ce septenaire commence au moment où le virus variolique a été reçu, communiqué à un individu d'une maniere quelconque; il finit le 7e. jour, époque où l'infecté (malade) ressent les premieres incommodités qui vont donner lieu à la fievre primitive ou éruptive.

Le second septenaire commence à la fin du 7e. jour de la contagion; il est terminé au moment où la suppuration commence. Ce septenaire comprend le tems de l'invasion & celui de l'éruption. Les praticiens savent que ces deux stades régulierement parlant, s'accomplissent aussi en sept jours. Je désignerois volontiers ce septenaire sous le nom de *crudité*, d'*inflammation* ou d'*état de la maladie*.

Le 3e septenaire comprend le tems de la suppuration & celui de la dessication sous le nom de *maturation* ou de *coction*. Il s'accomplit encore en sept jours. C'est ce qu'on peut appeller le déclin.

Il ne seroit pas impossible de démontrer que les Auteurs varient sur la maniere de partager le cours de la petite-vérole, comme sur celle de la traiter. Quelques-uns font quatre périodes de trois jours chaque; cette division plus réguliere en apparence, n'est pas toujours exactement observée au lit du malade; le tableau

* Espace de sept jours. [*Note du Redacteur*].

n'eſt pas conforme aux proportions tracées; d'autres en font trois ſtades, confondant l'invaſion & l'éruption dans le premier, aſſignant enſuite 4 & 5 jours à celui de la ſuppuration &c. Les Inoculateurs ne ſont pas plus exacts, ils s'accordent à faire du tems de l'inſertion juſqu'à celui de l'invaſion une période qui dure ſept jours, ils en font une ſeconde de l'invaſion, fixée à trois jours; une troiſieme de l'éruption qui eſt du même eſpace; enfin, une quatrieme dans laquelle ils englobent la ſuppuration & la deſſication: opération que nous ſavons tous durer ſept jours. Ils morcellent, comme vous voyez, M., le travail de la nature, & lui donnent en quelque ſorte des bornes. S'ils veulent réfléchir à la diviſion que je préſente, ils n'héſiteront point à la croire plus exacte & plus conforme aux procédés que la nature employe dans la petite-vérole; j'avouerai que c'eſt l'inoculation elle-même qui ma conduit à faire ces réflexions. En les méditant un peu, j'ai cru pouvoir les adopter & les préſenter.

Je n'appuie pas mon opinion par beaucoup de faits capables de l'autoriſer; ils ſe préſenteront d'eux-mêmes aux Praticiens qui prendront la peine d'y réfléchir.

Je n'inſiſte pas non plus ſur des variétés qu'on obſerve journellement tant dans la petite-vérole naturelle ou accidentelle que dans l'inoculée; ces variétés tiennent à des circonſtances priſes dans le tempérament & dans la conſtitution de l'air qui peuvent en effet accélérer ou prolonger le complement de l'un ou l'autre période de la petite-vérole.

Les bornes de cette feuille ne permettent pas les détails néceſſaires ſur ces objets & les diſcuſſions dans leſquelles il faudroit entrer; je me renferme dans la ſimple expoſition.

Signé, LE ROY, D. M. l'un des Médecins ordinaires de MONSIEUR, &c.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, &c.

Une choſe digne d'attention, c'eſt qu'à peu de dégrés au deſſus de la congelation, l'eau ſaturée d'air fixe a à peine une ſaveur ſenſible; mais expoſée, pendant une heure, à une température de 12 à 16 dégrés, elle a une acidité piquante & agréable. Ce phénomene n'eſt pas difficile à expliquer; les ſels neutres ſont d'autant moins ſapides, que l'union de leurs principes eſt plus intime. Dans le cas dont il s'agit, la chaleur relache les nœuds de cette union.

On conçoit aiſément pourquoi les alkalis cauſtiques, les alkalis purs, détruiſent cette ſaveur acide; c'eſt qu'ils s'emparent de l'air fixe & s'uniſſent intimement avec lui; mais il ne paroît pas également facile d'indiquer la raiſon pour laquelle les alkalis doux, aërés produiſent le même effet. Ne ſeroit-ce pas parce que les alkalis chargés d'air fixé, ont encore plus d'affinité avec lui, qu'il n'en a lui-même avec l'eau dont ils ſe ſurchargent? La preuve de la vérité de cette explication réſulte de ce que quelques gouttes d'acide minéral rétabliſſent l'acidité, agréable de l'eau. Ce ne peut être qu'en attaquant les ſels alkalis, en en chaſſant l'air fixé, & en le rendant à l'eau.

L'air fixe réagit à la maniere des autres acides.

L'impreſſion de l'air fixe ſur les organes du goût, n'eſt par la ſeule preuve de ſon acidité. Il change auſſi en rouge, comme les autres acides, la teinture bleue de Tourneſol. Une partie d'eau aërée rougit 50 parties de cette teinture.

La couleur bleue reparoît promptement dans un vaiſſeau découvert, ſurtout ſi l'on expoſe ce vaiſſeau à la chaleur, ou aux rayons du ſoleil. Ce changement prouve avec évidence la volatilité de l'acide aëtien.

Mais une très-petite partie d'acide minéral paroît produire un rouge également fugace La raiſon en eſt ſimple Le ſuc de Tourneſol conſerve une partie des matieres alkalines qu'on employe à ſa préparation; ces matieres enlevent à l'acide minéral l'air fixe & le confondent avec le leur propre Par l'évaporation de cet air réuni, toute la couleur rouge eſt néceſſairement diſſipée. La matiere alkaline demande, pour ſa parfaite ſaturation, une quantité déterminée d'acide minéral.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

On ſouſcrit pour la Gazette de ſanté, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année eſt de 9 liv. 12 ſols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT
AU N°. 37
DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Réponse au Mémoire à consulter, inséré dans le Supplément du N°. 35.

UN Médecin très-distingué & très-connu du Royaume, pense que tous les accidens que le malade éprouve, sont les effets du dépôt de l'acre reconnu pour goutteux. Il croit qu'il y a intérieurement quelques dépôts purulens qui communiquent avec le canal intestinal, mais pas assez librement pour permettre l'évacuation complette du pus, & que l'acre qui n'est pas détruit multiplie les foyers où il s'en rassemble.

D'après cette façon de juger la maladie, voici ce qu'il croit qu'on peut tenter.

1°. Entretenir le plus longtems qu'il sera possible, une des fistules de l'anus, au lieu de chercher à la guérir, parce que c'est une issue que la nature elle même a frayé au pus à travers le tissu cellulaire.

2°. Mettre le malade à l'usage de l'eau chargée d'air fixe, lui en faire boire à jeun trois à quatre verrées de demi heure en demi-heure, & l'engager à en faire sa boisson habituelle. Il regarde cette eau non-seulement comme anti-septique, mais comme diurétique & pense que la voye des urines est la plus sûre pour délivrer le sang des molécules purulentes, & prévenir l'affoiblissement que produit un flux de ventre habituel.

Un régime incrassant doit aider, selon lui, l'action de ce remede, & peut-être que les circonstances exigeront qu'on en associe quelques autres à celui qu'il conseille, mais il lui paroît suffisant d'ouvrir ainsi son avis sur les moyens principaux à employer.

D'autres Médecins qui nous ont donné leur avis pensent que les eaux de Bareges conviendroient beaucoup à cet état, & conseillent au malade de s'y transporter.

Réponses relatives au Problême chymique proposé dans le N°. 36.

Lettre de M. BRONGNIART, Membre du Collège de Pharmacie.

J'ai annoncé dans mon Cours de Chymie de l'année derniere, que la chaux jouissoit dans bien des circonstances des propriétés des substances alkalines, & j'ai fait avec elle diverses préparations antimoniales, telles que le soufre doré, & un peu de Kermès minéral.

Voici mon procédé pour le soufre doré.

Je prends parties égales d'antimoine, ou de foie d'antimoine, & de chaux très-vive; je pile la chaux dans un mortier, j'y ajoute l'antimoine, & je verse suffisante quantité d'eau pour former une pâte très-liquide. Je filtre le magma, & j'obtiens un peu de liqueur. Je précipite le soufre doré en versant quelques gouttes de vinaigre distillé; ou bien je verse quelques onces d'eau de chaux nouvelle sur de l'antimoine en poudre, ou du crocus, & après un quart-d'heure de digestion, j'obtiens après avoir filtré la liqueur, de très-beau soufre doré, par l'instillation du vinaigre distillé à très-petite dose.

Si d'après les sentimens de plusieurs Chymistes on ne doit pas regarder la chaux comme une substance alkaline, quoiqu'elle jouisse de plusieurs propriétés analogues à celle de ces sels; je crois avoir trouvé la solution du Problême proposé dans le dernier N°. de votre feuille *.

* M. Brongniart ne nous paroît pas avoir saisi parfaitement tous les points de la question. L'Auteur a demandé de faire *sur le champ & à froid* le soufre doré d'antimoine. Le procédé de M. B. exige quelque tems & n'est pas a froid, puisque le mêlange d'eau & de chaux n'est pas sane chaleur. Mais dans l'hypothese que son procédé soit a froid, il nous paroît bien difficile de faire un foie de soufre à froid. Du reste, nous nous en rapportons entierement au jugement des Chymistes.

Lettre de M. Deyeux, membre du Collège de Pharmacie.

Avant de donner la solution du Problême proposé dans la derniere Gazette de Santé, d'après lequel on demande, *De faire sur le champ & à froid sans le concours d'aucun alkali le soufre doré d'antimoine par la voye humide.* Il est nécessaire d'établir que le soufre doré d'antimoine n'est autre chose qu'un mélange de soufre sous forme pulverulente & de regule d'antimoine coloré par la vapeur qui s'éleve d'un foie de soufre quelconque. Cette vapeur, suivant le langage des Chymistes actuels, peut être considérée comme un gas d'une nature particuliere qui se combine, même jusqu'au point de saturation, avec les corps qui ont quelque rapport avec lui & leur donne des propriétés différentes de celles qu'ils avoient, avant leur combinaison.

Cela posé; toutes les fois qu'on versera sur une solution de tartre émetique ou de tout autre sel dont la base sera le régule d'antimoine, quelques gouttes de solution de foie de soufre à base terreuse, sur le champ la liqueur se troublera & laissera précipiter une matiere briquetée qui, examinée avec soin, n'est autre chose que du soufre d'antimoine ou même du kermès mêlé avec une certaine quantité de terre qu'il est très-aisé de séparer en versant sur le dépôt du vinaigre distillé.

Cette expérience, comme l'on voit, donne la solution du problême énoncé, puisque d'une part, dans les différentes substances qu'on employe il n'y a point d'alkali fixe, & que de l'autre, la formation du soufre doré a lieu sur le champ sans le concours du feu & par la voye humide.

Nous devons observer cependant que la terre joue le rôle d'alkali, c. à. d. qu'elle forme avec ce soufre un hépar qui se décompose lorsqu'on lui présente de l'émétique. C'est sans doute dans l'instant où cette décomposition a lieu, que la régule d'antimoine qui se précipite avec le soufre, se colore, parce que c'est alors que la vapeur hépatique est la plus considérable & par conséquent plus en état d'agir.

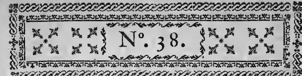
Mais puisqu'il est ici question du soufre doré d'antimoine, je crois devoir profiter de la circonstance pour combattre une opinion adoptée depuis longtems relativement à la différence de composition qui existe entre le soufre doré d'antimoine & le kermès minéral. Le kermès, disent presque tous les Auteurs, contient trois substances, savoir de l'alkali-fixe, du soufre & du régule d'antimoine; le soufre doré au contraire ne contient que du soufre & du régule. Si les choses étoient ainsi, il est certain que la différence seroit sensible, mais a-t-on bien examiné fi l'alkali-fixe qu'on suppose dans le kermès y existe réellement, & Geoffroy lui-même qui le premiera calculé là quantité qu'une dose donnée de kermès pouvoit contenir d'alkali, a-t il fait ce qu'il falloit pour prouver l'existence de ce sel?

On lit dans les récréations chymiques de Model, traduites & commentées par M. Parmentier, le détail des expériences qui prouvent contre le sentiment de M. Geoffroy. Elles démontrent, de la maniere la plus convaincante, non-seulement l'absence de l'alkali dans le kermès, mais même le danger qu'il y auroit de l'y laisser subsister. M. Baumé est le seul des Chymistes (que je sache) qui ait avancé depuis, que le kermès ne contenoit point d'alkali.

Il paroît donc, d'après les expériences de M. Parmentier, que le kermès minéral & le soufre doré d'antimoine ne different entre eux que parce que l'un des deux sous un même poids, contient un peu plus ou un peu moins de soufre que l'autre: mais toujours est-il vrai qu'ils doivent être considérés tous les deux comme un mélange pur & simple de soufre dans l'état de division le plus parfait & de régule d'antimoine, coloré par le gas hépatique & même saturé de ce gas.

En outre, pour prouver qu'à la rigueur l'alkali n'entre pour rien dans la composition du Kermès, & que sa couleur ainsi que celle du soufre doré est due simplement au gas hépatique, je crois devoir proposer à mon tour, le Problême suivant:

Faire du kermès ou du soufre doré d'antimoine à volonté sans que le régule d'antimoine qui entrera dans la composition de ces deux substances, éprouve le contact ou de l'alkali ou même d'une matiere terreuse quelconque, ensorte qu'après l'opération finie, le kermès ou le soufre doré d'antimoine qui en résultera ressemble parfaitement à ceux que l'on obtient par les voyes connues.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 17 Septembre.

S. X X.

Tu nunquam comedas, stomachum nisi noveris esse
Purgatum vacuumque cibo quem sumpseris antè.
Ex desiderio id poteris cognoscere certo ;
Hæc sint signa, tibi subtilis in ore diæta.

Pour manger, attendez que l'estomac soit vuide ;
S'il n'a point digéré votre dernier repas,
D'un surcroit d'alimens ne le fatiguez pas ;
Bornez-vous au besoin, n'ayez point d'autre guide.

Nous croyons qu'il n'est pas possible de donner un avis plus sage ; il est néanmoins susceptible de quelques restrictions.

Si l'homme, guidé par la seule sensation de la faim, vivoit dans un état qui lui permît de satisfaire son appétit & ses goûts, toutes les fois qu'il y seroit invité par la nature, & qu'il n'eût pas d'autre guide, vraisemblablement il ne seroit jamais trompé ; il se trouveroit à l'abri des maux auxquels l'expose l'intempérance. Mais tel est son sort, qu'il est devenu l'esclave des usages, & qu'il est très-souvent forcé de manger, qu'il ait faim ou non. Il en contracte même une telle habitude qu'il seroit quelquefois dangereux de ne pas s'y soumettre. Ainsi, puisque l'homme est à cet égard très-loin de la nature, il faut le considérer comme un être plus ou moins intempérant, plus ou moins exposé à des dangers.

Dans cet état, relativement à ses habitudes plus ou moins pernicieuses, à ses situations, à la dépravation des humeurs &c, il peut éprouver des sensations fausses qui l'induisent en erreur & mettent en défaut le précepte qu'on commente.

Par exemple, un homme est dans l'habitude de ne faire qu'un repas par jour, (habitude, par parenthese, très-contraire au soutien de la bonne santé) il le fait fort, par conséquent ; la digestion qui en résulte est longue, souvent pénible : si cet homme n'écoute que la nature pour se décider à manger de nouveau, il risque d'éprouver, dans un intervalle si long, une fausse sensation qui peut lui faire prendre un mal-aise, une foiblesse d'estomac, causée par un reste d'alimens qui n'est point encore digéré, pour un sentiment de faim ou de vrai besoin.

D'où il suit que le précepte de l'École de Salerne n'est point applicable à toutes les circonstances dans lesquelles on éprouve un pareil sentiment. A cela près, quoiqu'il exige quelque attention dans l'application qu'on en peut faire, nous le croyons si bien fondé, que dans les cas mêmes où la nature semble tromper, il est utile de l'écouter, & de prendre quelque chose pour corriger l'état de l'estomac ; ce qui prouve que cette nature lorsqu'elle paroît même en défaut, ne nous égare pas, puisqu'elle demande des alimens ou des secours. Ces états de langueur & de foiblesse qui ne sont point naturels & auxquels sont exposés les hommes intempérans, doivent leur prouver qu'ils ne suivent pas le régime qui leur convient & qu'ils devroient manger moins & plus souvent.

On doit bien prendre garde encore de ne pas confondre une affection, à laquelle

beaucoup de femmes sont sujettes dans certaines circonstances & qu'on appelle *tiraillement d'estomac*, avec le besoin réel de manger.

Observation sur une colique, par M. BOYER, *Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Correspondant de la Société Roy. de Médecine, Aggregé au Collège de Médecine de Limoges &c.*

Je ne sais si je me trompe, mais la colique dont je vais donner l'histoire m'a paru présenter quelques singularités assez remarquables; j'ai été très-exact à notter chaque jour ce que j'ai observé; & c'est ce journal que je vais transcrire ici.

Le sieur la P*** cordonnier, homme très-laborieux, d'un tempérament mélancolique, habituellement constipé, éprouvoit depuis 5 à 6 jours des douleurs sourdes & profondes dans la région hypogastrique près des os pubis. Après quelques remedes carminatifs, on le purge en deux verres, l'un à prendre à dix heures du soir, & l'autre le matin.

Ce purgatif ne produisant aucune évacuation, & les douleurs augmentant très-rapidement, on m'appelle à midi. Voici dans quel état je trouvai le malade.

Les douleurs qu'il éprouvoit étoient d'une violence inouie; il se rouloit sur le lit cherchant une situation où il souffrit moins & ne pouvant se la procurer. Le visage étoit pâle, défait, la langue jaune & humide, le pouls fort, développé, & un peu fréquent, le bas-ventre plus élevé que dans l'état naturel, mais assez souple; la douleur se faisoit sentir au bas de l'hypogastre & n'augmentoit point par le tact quelque fort qu'il fût; à ces symptômes se joignoient un vomissement de matieres vertes, une suppression presque totale des urines, & une constipation opiniâtre.

La douleur violente à la région de la vessie, son élévation, la rétention d'urine &c. pouvoient faire croire qu'il y avoit inflammation à cette partie; mais la fievre n'avoit point l'appareil qu'elle a dans les maladies inflammatoires; la vessie étoit insensible au tact; le visage du malade, le vomissement, la constipation, l'intensité des douleurs sembloient caractériser un *miserere*; mais les mêmes signes qui manquoient à l'inflammation de la vessie, le dégré de la fievre, l'insensibilité du bas-ventre; le siege de la douleur, tout éloignoit l'idée de cette affection. Enfin quelques circonstances faisoient soupçonner la colique métallique, le malade s'occupoit souvent à broyer de la cérufe.

Dans cette incertitude, je proposai une saignée qui me parut absolument nécessaire, quelle que fut la maladie; le malade s'y refusa obstinément.

Sur son refus je conseillai les bains, des boissons adoucissantes, des lavemens émolliens &c. Le soir tout étoit dans le même état, le vomissement; les douleurs, la constipation, la rétention d'urine existoient. J'ordonnai les mêmes remedes ou d'autres analogues.

Le lendemain matin, les symptômes étoient encore plus allarmans. Je fis préparer un lavement avec le vin émétique, la coloquinte & le séné. Il ne produisit aucun effet, mais ayant été répété, il fut suivi de déjections très-abondantes de matieres plâtreuses & séches d'abord, ensuite huileuses & très tenaces.

La fievre, les douleurs ayant un peu diminué, je m'enhardis & donnai une once de sel d'Epsom & six grains de tartre émétique dans une pinte d'eau à prendre toutes les heures, les évacuations furent considérables, quelques vers sortirent par le vomissement. Le soir on donna un lavement avec l'huile de noix & le vin, les douleurs diminuerent, les urines coulerent &c.

Le lendemain, le vomissement revint, & avec lui un symptôme plus formidable, un hoquet des plus forts & des plus fréquents; le visage étoit toujours décoloré & le pouls assez foible.

Attribuant ce hoquet à l'irritation causée par les drastiques, j'ordonnai le diascordium qui l'apaisa; mais il recommença le lendemain; je conseillai une dose plus forte (deux gros & demi) du même remede, & je fis appliquer sur l'estomac la thériaque & le camphre; le hoquet disparut alors tout-à-fait; mais il fut remplacé par une salivation abondante qui forçoit le malade à passer les nuits assis sur le lit sans pouvoir sommeiller un seul instant. Ce malade persuadé que cette salivation s'arrêteroit, s'il mangeoit, se fit donner une très-grande portion de riz au bouilon, il but du vin après, s'endormit tranquillement, & la salivation cessa. Il a depuis été purgé plusieurs fois avec succès, & n'a point rendu de vers.

Réponse au Mémoire à consulter du N°. 34 de la Gazette de Santé ; par M. HIRIART, *Associé étranger de la Société Roy. de Médecine.*

M. Hiriart, dont on connoît l'habileté & les talens, pense qu'on doit attribuer les accidens que la malade éprouve à une irritabilité excessive ou un état d'éréthisme de la matrice qui s'est communiqué de cet organe à l'estomac, au diaphragme &c. Il est d'avis qu'on remédie d'abord aux symptômes les plus urgens & les plus graves, comme au vomissement par la potion anti émétique de Riviere, ou bien par la suivante : *Prenez* eau de menthe 4 onces ; syrop de menthe & de pavot, de chaque une once ; huile essentielle de menthe en oléosaccharum (mêlée avec un peu de sucre), deux gouttes ; mêlez pour former une potion, dont la malade prendra une demi-cuillerée d'heure en heure. Il est encore d'avis d'appliquer en même tems à l'endroit douloureux de l'aine, l'onguent populeum, de donner à la malade des lavemens faits avec une décoction de têtes de pavot blanc dans l'eau ou le lait ; & de réiterer ces secours combinés jusqu'à la cessation des douleurs & du vomissement.

Réponses au Mémoire à consulter du Supplément au No. 35.

M. Desbrest, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, Correspond. de la Société Royale, Intendant des eaux minérales de Chateldon, pense que rien ne seroit plus avantageux pour le malade que l'usage des eaux minérales de Chareldon, qu'il regarde comme dépuratives, apéritives, antispasmodiques, capables de déplacer une humeur gourteuse, & de la porter aux extrémités. Ces eaux ont beaucoup d'analogie avec les eaux de Spa ; elles sont gazeuses, comme on sait, & lui paroissent préférables dans ce cas, à toutes les autres Ce Médecin présume, d'après le bien sensible que le malade a éprouvé des eaux de Spa, & surtout d'après son expérience, que celles de Chareldon procureroient un soulagement sensible & | marqué. Celle qu'on puise à la fontaine dite *des vignes*, lui paroît la plus convenable ; & quoiqu'on en trouve au Bureau de Paris, il s'offre d'en faire parvenir directement au malade par la voie des Rouliers ; il les conseille froides, s'il est possible, à la dose d'une pinte à jeun, chaque matin, & pendant tout l'hiver. On peut les prendre aux repas, mêlées avec du vin.

M. Ayrault, Corresp. de la Soc. R. de Méd., conseille au même malade l'usage habituel du lait, mêlé aux absorbans, un régime adoucissant, l'eau de riz pour boisson ordinaire, le diascordium, & la thériaque, suivant les circonstances.

Réponse à M. LE ROY, *Médecin de* MONSIEUR.

Vous avez une trop bonne opinion de moi, M., de croire que je puisse répondre d'une maniere satisfaisante à la demande que vous faites ; je vous avoue que je suis comme vous ; je me méfie beaucoup de mes lumieres ; mais puisque vous le voulez, je vais vous parler franchement, & pour ne pas perdre le tems en complimens, j'entre en matiere.

Vous demandez si quelqu'un a exposé avant vous, la division que vous proposez des tems ou périodes de la petite-vérole ? Les anciens Médecins n'ayant connu ni cette maladie, ni la contagion, je crois qu'il est inutile de fouiller dans l'antiquité pour en trouver des traces.

Depuis Fracastor, qui nous a fait connoître le premier les phénomenes de la contagion, jusqu'au tems de Morton, je vois que les Auteurs se sont bornés, d'après les Médecins Arabes, à reconnoître deux principaux états dans la petite-vérole ; celui de la fermentation ou ébullition ; & celui de l'expulsion ou éruption. Sydenham même, que nous estimons tant, n'a pas adopté d'autre division ; il ne reconnoît que ces deux tems, qu'il appelle *tempus separationis, tempus expulsionis.*

Cependant, quelques Auteurs avant lui, pour se conformer à l'usage des anciens Médecins qui admettoient dans le cours de toutes les maladies quatre dégrés ou états differens, désignés par *principium, augmentum, flatus, declinatio*, ont cru les remarquer de même dans l'une & l'autre de ces deux révolutions de la petite-vérole. Ainsi, ils trouvoient leur compte dans les quatre premiers jours de cette maladie, en comptant un pour chacun de ces états ; le jour de l'éruption qui terminoit la premiere période & commençoit la seconde, étoit compté pour le jour du *déclin* dans l'une, & pour celui du *commencement* dans l'autre. Le second dégré s'étendoit jusqu'au 7e. jour de la maladie,

le 3e. jusqu'au 11e. & le déclin jusqu'au 14e. c'est-à-dire jusqu'à la fin de la maladie.

Telle est la division qu'a donné Sennett; vous voyez qu'en ne faisant qu'une seule période des deux, la division de cet Auteur se rapproche beaucoup de la vôtre, puisqu'elle marque deux septénaires remarquables, sans y comprendre votre premier, dont on n'a pu avoir d'idée que depuis l'inoculation. Cependant, je trouve même avant cette époque, l'exemple d'une division de la durée de cette maladie en trois septenaires, semblable à la vôtre, dans l'ouvrage d'*Ernstel.* (Voy. *Warsovia Physic. illustrata*). Il est vrai que cet Auteur n'a pas compris comme vous, dans sa division, le tems de l'*incubation*; ce n'est que relativement à la lenteur de la marche qu'a quelque fois cette maladie dans les pays froids qu'il l'a divisée ainsi.

Il est inutile de faire sentir combien ces divisions sont vicieuses, ainsi que celle des trois *quinaires* adoptée par quelques Auteurs; celle qu'a donné Motton en quatre périodes de durée à-peu-près égale, c'est-à-dire de trois jours chaque, comprenant *l'appareil*, *l'éruption*, la *maturité*, & le *déclin*, a paru une des plus naturelles & des plus conformes à la division des maladies aigues; mais elle n'est bien exacte que pour les pet. v. discrettes & régulieres, & encore ne comprend-elle pas toute la durée de la maladie, lorsqu'on y renferme le tems de l'entiere desquammation.

Quant aux divisions données par les Inoculateurs de profession, je voudrois qu'ils m'eussent inspiré plus de confiance: mais ils se sont si souvent trompés, & ils ont trompé tant de fois les autres, que je me crois dispensé de compter sur ce qu'ils disent. Ainsi, je m'abstiens de parler de leurs divisions. Je me borne à l'examen de la vôtre.

Il est aisé de voir, d'après ce que vous & moi avons exposé, que je la regarde comme neuve, mais je ne la crois pas applicable ni à toutes les especes de petite-vérole, ni à tous les climats, sans parler des variations auxquelles cette maladie est sujette d'ailleurs. L'observation a appris, par exemple, que les premiers symptômes de la petite-vérole se déclarent dans les climats chauds, presque toujours le 5e. jour après l'inoculation, & que l'éruption se fait ordinairement le 7e; que dans les pays froids au contraire, l'appatition des premiers symptômes est souvent retardée jusqu'au 7 ou 8e. jour de l'insertion, & l'éruption jusqu'au 10 & 11; c'est ce qu'on observe assez constamment en Angleterre. A Geneve l'éruption est un peu moins tardive; elle a lieu ordinairement le 9. En Languedoc les premiers symptômes se déclarent presque toujours le 5e. jour; en Italie quelquefois le 4e. Jacques Pilarini qui a fait connoître le premier l'inoculation à l'Europe, fait observer dans sa lettre à Sherard, qu'à Constantinople l'éruption est presque toujours faite le 7e. jour de l'insertion, & qu'on a vu plusieurs sujets chez lesquels elle s'étoit faite le même jour. Ainsi, en prenant un terme moyen, applicable à tous les climats, il me semble que le 6e. seroit le plus convenable. Vous voyez qu'il y a des difficultés partout, surtout lorsqu'il s'agit de faire passer des choses nouvelles.

On m'a dit, M., que d'après les idées de Boerhaave, vous vous occupiez de la recherche d'un correctif de la p. v. & que même vous en aviez trouvé un très-puissant. Si cela est, je vous invite à le faire connoître; on vient d'en publier un en Allemagne, que je vous laisse apprécier; il consiste à purger tous les jours le malade depuis le commencement de la maladie jusqu'à la fin, avec deux gros de senné, & deux citrons, infusés dans l'eau bouillante à laquelle on ajoute une once de syrop de roses solutif.

Puisqu'il est question de la petite-vérole, je dois profiter de la circonstance pour apprendre au public que depuis la publication de mes écrits sur cette maladie, j'ai retrouvé le fond de presque toutes mes idées soit sur la contagion, soit sur les effets de l'air, soit sur la possibilité d'anéantir les maladies contagieuses, dans un ouvrage antérieur aux miens, qui a pour titre *Dissertation neuve sur l'inoculation &c*, & dont l'Auteur est l'illustre M. Duhamel de l'Acad Roy. des Sciences. Ainsi, s'il y a quelque mérite dans ces idées, j'avoue de bonne foi que je n'en ai d'autre que celui de m'être rencontré avec ce célebre Académicien.

J'ai l'honneur d'être, &c. PAULET.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MEQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT
AU N°. 38
DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Lettres - Patentes du Roi, portant établissement d'une Société Royale de Médecine.

Données à Versailles au mois d'Août 1778. Registrées en Parlement le 1er. Septembre 1778.

A Paris, chez Simon, *Imprimeur du Parlement, rue Mignon S. André-des-Arts; & à l'Imprimerie Royale.*

SA MAJESTÉ ayant résolu de donner à la Société Royale de Médecine toute la consistence & l'éclat nécessaires à un établissement si utile, & satisfaite du zèle & des travaux des Membres qui la composent, vient de donner à cette Compagnie une marque précieuse de sa bonté, en lui accordant des Lettres - Patentes qui font connoître toute l'étendue de ses fonctions, & fixent d'une maniere invariable les objet dont elle doit s'occuper.

Ces Lettres - Patentes contiennent les quatorze articles suivans :

ARTICLE PREMIER.

La Société Royale de Médecine sera sous notre protection spéciale.

II.

Elle sera présidée à perpétuité par notre premier Médecin & ses successeurs en ladite charge; lesquels, en leur qualité de Présidens, seront Inspecteurs généraux pour les épidémies & autres objets que Nous soumerrons aux recherches & aux observations de ladite Société. Nommons, dès-à-présent, pour remplir lesdites places de Président & d'Inspecteur Général, les sieurs *Lieutaud* & de *Lassone*, nos premiers Médecins, pour en jouir pendant leur vie.

III.

La Société sera composée de trente Associés ordinaires, tous Docteurs en Médecine, résidens à Paris, & dont vingt seront toujours choisis dans la Faculté de Médecine de notre Université de ladite Ville. Lasdits Associés éliront parmi eux chaque année, au scrutin, un Directeur & un Vice-Directeur, lesquels seront suppléés en leur absence par le plus ancien de leur Ordre, suivant le rang de leur réception. La place de Secrétaire perpétuel sera également occupée à l'avenir par un desdits Associés ordinaires; & néanmoins avons nommé & confirmé le sieur *Vicq-d'Azir*, pour continuer à remplir ladite place. Seront aussi admis douze Associés libres résidens à Paris, pour concourir, avec les Associés ordinaires, aux fins de l'établissement de ladite Société.

IV.

Indépendamment des Associés mentionnés en l'article précédent, seront choisis soixante Associés Regnicoles, domiciliés dans les Provinces, & un nombre égal d'Associés Etrangers; lesquels Associés Regnicoles & Etrangers perdront ce titre au bout d'une année de résidence à Paris. Outre ces Membres, qui feront partie du Corps de ladite Société, elle pourra désigner & élire, au scrutin, dans les différentes Villes de notre Royaume & des Pays étrangers, ceux avec lesquels elle croira utile d'établir une correspondance habituelle; & pourront les personnes ainsi élues se qualifier Correspondans de la Société Royale de Médecine, tant & si long-tems qu'ils se rendront utiles aux travaux de la Société; à l'effet de quoi il sera formé chaque année une liste de ceux auxquels la Société jugera à propos de conserver ce titre.

V.

La Société procédera, par scrutin, à l'élection du Secrétaire perpétuel, des Associés ordinaires, Libres, Regnicoles & Etrangers; & elle Nous présentera le sujet qui lui paroîtra le plus propre à remplir la place vacante; voulant néanmoins que lesdites places d'Associés soient & demeurent remplies par ceux qui les occupent présentement, dont Nous connoissons le zèle, l'expérience & la capacité, Nous les avons confirmés & confirmons dans lesdites places, conformément à l'état annexé sous le contre-scel de nos présentes.

VI.

La Société tiendra des Assemblées particulieres & publiques, dans les lieux, aux jours & heures qui lui ont été ou seront indiqués par les Réglemens que nous proposons de lui donner incessamment,

VII.

Le Doyen en charge, & le Doyen d'âge de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, auront droit d'assister à toutes les séances de la Société; leurs noms seront inscrits entre ceux des Officiers de ladite Compagnie & ceux des Asso-

ciés ordinaires, & ils jouiront des prérogatives qui appartiendront auxdits Associés.

VIII.

Pour favoriser encore plus la communication des lumieres, & faciliter les succès que Nous nous promettons du présent Etablissement, la Société nommera, tous les ans, deux Commissaires, qui se transporteront deux fois l'année en l'Assemblée de ladite Faculté, à laquelle ils feront part des découvertes, recherches ou observations de la Société sur les objets qui pourront être relatifs aux progrès de la Science.

IX.

La Société s'occupera de tous les faits de Médecine théorique & pratique, & essentiellement de tout ce qui peut avoir rapport aux Maladies épidémiques, & autres qui se répandent quelquefois dans nos Provinces; sans discontinuer néanmoins les recherches que Nous lui avons ordonné de faire sur les maladies contagieuses des Bestiaux, & sur les remedes & moyens propres à les prévenir ou à les arrêter.

X.

Attribuons à ladite Société l'examen des remedes nouveaux, tant internes qu'externes, de quelque nature qu'ils puissent être, pour lesquels on nous demanderoit des Brevets: Voulons qu'aucun desdits remedes ne puisse être vendu & distribué sans une délibération de la Société qui les aura admis, & sur laquelle il sera expédié, par le Secrétaire d'Etat ayant le département de notre Maison, des Brevets en la forme ordinaire: Révoquons, en tant que de besoin, la Déclaration du 25 Avril 1772; & toute autre commission relative à ces objets demeurera supprimée, à compter du jour de la publication des présentes. Ne pourront le Lieutenant Général de Police de notre bonne Ville de Paris, & tous autres Juges ou Officiers quelconques de nos Provinces, donner des permissions de vendre & débiter aucun remede, sans s'être fait représenter ledit Brevet, dont il sera fait mention dans les permissions qu'ils accorderont: comme aussi supprimons & révoquons tous Brevets & permissions précédemment accordés, sauf à ceux qui les auront obtenus à se pourvoir pardevant ladite Société, en la forme prescrite par le présent article.

XI.

Voulons que, pour ce qui concerne l'examen des remedes externes & chirurgicaux qui seront présentés pour demander des privileges, il soit formé un Comité particulier, qui sera tenu le premier Lundi de chaque mois, dans la salle d'assemblée de ladite Société; lequel Comité sera composé du Président de ladite Société, ou, à son défaut, du Directeur ou du Vice-Directeur, du Secrétaire perpétuel, du Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & de quatre autres Membres de la Société, (que cette Compagnie choisira toujours parmi les Docteurs de ladite Faculté); de notre premier Chirurgien & de cinq autres Chirurgiens à son choix. Seront renouvellés chaque année les Membres de ce Comité particulier, à l'exception des Officiers de la Société, du Doyen de la Faculté & de notre premier Chirurgien.

XII.

Avons confirmé & confirmons les Lettres-Patentes du 29 Août 1778, enregistrées en notre Cour de Parlement le 4 Sept. de la même année; &, icelles interprétant & expliquant en tant que de besoin; nous avons ordonné & ordonnons que tout ce qui concerne la distribution des Eaux minérales & médicinales de notre Royaume, mentionnées esdites Lettres-Patentes, sera soumis à l'examen de ladite Société. Notre premier Médecin, comme Président de cette Compagnie, continuera de se dire & qualifier Surintendant des Eaux minérales & médicinales de notre Royaume; il nommera les Intendans particuliers de ces Eaux, auxquels les Brevets seront expédiés *gratis*; lesdits Intendans seront tenus d'instruire, de tout ce qui pourroit être relatif à leurs fonctions, ladite Société, qui choisira parmi ses Membres des Commissaires pour faire les analyses nécessaires & se transporter sur les lieux où leur présence sera jugée utile.

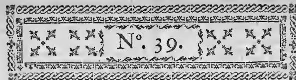
XIII.

Pourra au surplus ladite Société prendre telle délibération qu'elle jugera convenable. Nous donner tels mémoires & proposer tels projets de Réglemens qu'elle avisera nécessaires; sur lesquels mémoires & projets il sera par nous statué, & toutes Lettres nécessaires expédiées & adressées à notre Cour de Parlement, pour y être enregistrées en la maniere accoutumée.

XIV.

N'entendons par ces présentes déroger aux honneurs, émolumens, privileges & prérogatives dont jouissent la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & les autres Facultés de Médecine de notre Royaume: les avons maintenues & gardées dans tous leurs droits; en conséquence, déclarons très expressément que les Associés ordinaires, libres regnicoles, & étrangers, & les Correspondans de ladite Société, ne pourront, à raison desdites qualités, enseigner ou exercer la Médecine dans notre bonne Ville de Paris ou dans notre Royaume, à moins qu'ils n'en aient d'ailleurs le droit, conformément aux Ordonnances. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant notre Cour de Parlement à Paris, que ces présentes ils aient à faire registrer, & le contenu en icelles garder & observer selon sa forme & teneur, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchement, & nonobstant toutes choses à ce contraires; CAR tel est notre plaisir; &, afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, Nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. DONNÉ à Versailles au mois d'Août, l'an de grace mil sept cent soixante dix-huit, & de notre regne le cinquieme. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*: Par le Roi. AMELOT. Et scellées du grand sceau de cire jaune.

On a joint à ces Lettres-Patentes le tableau des Membres, c'est-à-dire la liste de tous les Associés, tant ordinaires, libres, regnicoles, qu'étrangers qui composent ladite Société.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 24 Septembre.

S. XXI.

NON bibe non sitiens & non comedas saturatus.
Est sitis atque fames moderata bonum medicamen,
Si super excedunt, important sæpe gravamen.

Ne buvez point sans soif; quand l'estomac est plein
Attendez pour manger le retour de la faim.
Et la soif & la faim dans un dégré modique
Sont contre bien des maux le meilleur spécifique.
Mais de ces deux besoins l'excès est dangereux,
Il en peut provenir mille accidens fâcheux.

L'Ecole de Salerne auroit pu se dispenser d'ajouter cette section qui n'est en quelque sorte qu'une explication de la précédente, & sur laquelle on s'est déja expliqué.

Suites de la maladie qui a fait le sujet du Mémoire à consulter du No. 29 & des Réponses de MM. DE LAROCHE *&* AYRAUD, *(voy. le* N°. 33 *) par* M. GUÉRIN, *fils.*

Aux Auteurs de la Gazette.

Je vous avoue, MM., que j'ai été dans les plus vives allarmes pour mon malade, en attendant votre réponse, & dans le plus grand embarras, puisque les personnes que j'aurois pu appeller étoient celles qui avoient employé tant de force pour lui ouvrir la bouche, & qui avoient fini par l'abandonner.

Je continuai toujours les cataplasmes, & les lavemens. Le malade faisoit usage d'une ptisane anti-spasmodique, & de potions huileuses auxquelles on ajoutoit quelques gouttes de laudanum liquide qui paroissoit lui faire du bien; aussi avoit-il soin d'en demander souvent, & les préféroit même à toute autre boisson. Cependant rien n'avançoit. Après quelques jours d'usage de ces secours, le malade à la suite de l'effet d'un lavement (car il étoit toujours constipé) se plaignit de vives douleurs au bas-ventre que je calmai avec les fomentations & lavemens émoliens; le col & l'épine restoient toujours roides.

Bientôt après la déglutition devint plus difficile, il avoit aussi des suffocations; alors je substituai aux cataplasmes la thériaque, les huiles essentielles dont on oignoit les parties. J'aurois désiré le mettre dans les bains, mais la saison & les commodités de la maison ne le permettoient pas.

Le mois suivant, les douleurs de ventre survinrent avec météorisme; les mâchoires se resserrerent plus que jamais; tous les muscles du col & de l'épine étoient roides comme une barre de fer; l'on auroit cru que la colonne vertébrale étoit soudée; tous les membres étoient également roides; le malade étoit comme dans une parfaite catalepsie; il n'entendoit ni ne voyoit; lorsqu'on le remuoit, l'on auroit cru qu'il étoit mort. Une sueur épaisse, gluante couvroit tout son corps; & l'on s'attendoit à chaque instant à le voir expirer.

Cet état dura l'espace de quatre jours, malgré les lavemens & les fomentations de toute espece joints aux saignées; après quoi il se fit une détente; le malade

rendit beaucoup d'humeurs putrides; ces secours furent continués; les mâchoires s'entrouvrirent, il y eut une salivation abondante qui dura plusieurs jours, quoique le malade n'eut fait aucun usage de mercure. Cette salivation alloit à plus d'une livre par jour; elle fut remplacée par une toux catharreuse très-considérable avec crachement de matieres purulentes, pour laquelle j'eus recours aux béchiques adoucissans, quelquefois légérement incisifs, ensuite aux pectoraux vulnéraires; insensiblement ses mâchoires se sont écartées, & la difficulté d'avaler a cessé. J'ai employé les légers minoratifs qui lui ont fait toujours évacuer beaucoup d'humeurs putrides. Le malade est ensuite tombé dans une leucophlegmatie que j'ai combattu avec les hydragogues & les toniques. Tous les accidens ayant cessé, le malade a recouvré la santé; l'appétit lui est revenu; ses forces se sont réparées; il a repris son embonpoint & a été en état de sortir de la maison pour reprendre son état de portefaix qu'il continue de faire sans éprouver le moindre ressentiment de sa maladie.

Permettez que je vous témoigne ma reconnoissance ainsi qu'à MM. de Laroche & Ayraud, qui ont bien voulu prendre part à la situation de cet infortuné.

J'ai l'honneur d'être, &c. Guérin, fils.

Lettre de M. Brongniart, aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Vous avez ajouté, MM., à ma lettre insérée dans votre Supplément au N°. 27, une note dans laquelle vous observez que je ne parois pas avoir saisi tous les points de la question. Qu'il me soit permis de me justifier de ce petit reproche, & de faire voir que j'ai rempli absolument les conditions proposées pour la solution du problême.

J'ai donné dans ma lettre deux procédés pour faire un soufre doré d'antimoine sans alkali. Le premier occasionne, il est vrai, une petite chaleur, parce que je mêle l'eau & la chaux vive avec l'antimoine, mais le second n'en excite aucun, & c'est celui qui répond *entierement* à la question proposée.

L'eau de chaux versée sur de l'antimoine en poudre ne s'échauffe nullement, en agitant le mélange, il se trouble & devient noir, exhale une odeur assez vive de foie de soufre; on filtre la liqueur qui passe très-claire, & sans couleur, on y verse un acide, il se fait sur le champ un précipité en floccons couleur de brique, qui ne sont que du soufre doré. La liqueur claire tient en dissolution le sel formé par l'acide & la chaux, le soufre & l'antimoine sont unis l'un à l'autre dans le précipité. Je crois que par ce procédé toutes les conditions du problême sont remplies. On a en effet du soufre doté sur le champ & à froid.

J'ajoute à ces détails qu'en laissant séjourner l'eau de chaux sur de l'antimoine l'espace de six à huit jours & même moins, la liqueur se colore peu-à-peu en rouge; il s'y forme un vrai kermès, & l'on peut en filtrant la liqueur, en précipiter encore du soufre doré, par le moyen d'un acide.

Quant à la réflexion contenue dans votre note, sur la difficulté de faire un foie de soufre à froid, je n'y réponds que par le fait même. L'expérience est très-facile à faite, & tout le monde peut s'en convaincre; l'odeur hépatique du mélange, la propriété qu'a la liqueur filtrée d'être précipitée par un acide en sont des preuves auxquelles il n'y a point de réplique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A. L. Brongniart.

Il nous paroît en effet que M. Brongniart, quoique son second procédé exigeat un quart-d'heure de digestion, est à présent pleinement justifié du reproche que nous lui avions fait; nous l'invitons à s'occuper de la solution du second problême proposé par M. Deyeux.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, par M. Dantic.

Il est incontestable, que pour obtenir cette saturation, (celle qui résulte de l'union de la matiere alkaline de la teinture de Tournesol avec l'acide minéral) on peut ajouter dix fois la 10e. partie de cette quantité, & qu'à chaque fois on changera en rouge volatil le bleu de la teinture de Tournesol. L'acide qu'on ajouteta au-delà du point de saturation, produira un rouge fixe, ou détruira proportionnement la couleur bleue. Il faut donc de toute nécessité attribuer le changement en rouge fugace à l'air fixe & non à l'acide minéral.

Quelques tentatives qu'ait fait M. Bergman, il n'a pu rougir, par l'air fixe, le

ſyrop de violettes, ni les autres teintures bleues végétales. La teinture de Tournesol eſt la plus ſenſible à l'action des acides. Elle en découvre les plus foibles veſtiges. Ne ſoyons pas étonnés de l'impuiſſance de l'acide aërien ſur les autres teintures végétales. Le vinaigre diſtillé rougit le ſyrop violat, & ne rougit point le papier bleu à ſucre : l'acide vitriolique, même le plus concentré ne change pas en rouge la couleur de l'indigo. En ſont-ils moins de vrais acides *.

Il doit paroître ſingulier que l'eau aërée bien pure rougiſſe la teinture de Tourneſol, & qu'elle ne rougiſſe point le papier qui en eſt coloré. L'extrême ſubtilité & la volatilité de l'air fixe donnent clairement la raiſon de cette différence. Il eſt évaporé avant qu'il ait pu agir ſuffiſament pour rougir la ſurface du papier.

L'alkali fixe de tartre ſaturé d'air fixe donne des cryſtaux priſmatiques quadrangulaires à deux pyramides compoſées de deux triangles inverſes en forme de toit. Ces cryſtaux ne tombent ni en déliqueſcence, ni en efloreſcence. Il ne perdent ni à la ſécherèſſe ni à l'humidité leur pellucidité. Notre ſavant Chymiſte leur donne le nom *d'alkali végétal aeré*.

A une chaleur moyenne, ils demandent le quadruple d'eau pour leur diſſolution. A la calcination, ils effleuriſſent & perdent de leur poids 52 liv. par cent. Mais diſſous dans les acides, ils ne perdent que 20 l. D'où l'on peut conclure, que dans cent livres de ces cryſtaux, il y a environ 32 l. d'eau, 20 l. d'air fixe & 48 l. d'alkali pur. Conſéquemment pour ſaturer cent livres d'alkali fixe végétal pur, ou le plus cauſtique, il faut 42 livres d'air fixe.

Les cryſtaux d'alkali végétal aëré ont une ſaveur douce & qui eſt très-éloignée de la cauſticité de l'alkali pur. Si on les prive entierement de l'air fixe, par une longue calcination, ou ce qui eſt d'un effet plus certain, au moyen de la chaux vive, ils deviennent acres & corroſifs. Ils prennent alors la dénomination d'alkali-fixe cauſtique. Ceux qui attribuent cette cauſticité au phlogiſtique paroiſſent ne pas faire attention que le phlogiſtique uni à l'acide vitriolique le plus concentré forme le ſoufre, qui n'a aucune acreté ; que l'eſprit de vin dulcifie tous les acides, &c. &c.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

* Dans tous les ouvrages de Chymie, on donne comme un axiome indubitable, que les acides changent en rouge indiſtinctement toutes les couleurs bleues végétales. Il paroîtroit plus conforme à la vérité de borner ce changement à la teinture de Tourneſol.

AVIS.

M. Langlois, Apothicaire à Louviers, vient de trouver, par un procédé particulier, le moyen d'unir l'acide ſulphureux volatil avec la chaux ordinaire. Il en réſulte un ſel neutre, d'une belle cryſtalliſation, tranſparent & très-beau ; ſes cryſtaux forment pour l'ordinaire un tetraedre applati, aſſez régulier, dont les faces latérales ſont taillées en biſeau ; il eſt peu ſoluble dans l'eau ; ſa ſaveur qui n'eſt point déſagréable approche un peu de celle du nitre. Ce ſel décompoſe le ſublimé-corroſif, & nous paroît, à raiſon de ſa douceur, préférable aux alkalis, à l'eau de chaux, aux ſavons dont on ſe ſert dans le cas d'empoiſonnement par le ſublimé. Si ce ſel jouit, comme l'Auteur l'aſſure, de la plûpart des propriétés de l'eau de chaux, ſans en avoir les inconvéniens, on entrevoit déja une infinité d'avantages qui peuvent réſulter de ſon uſage, ſoit en médecine, ſoit dans les arts. Nous invitons les Médecins à l'eſſayer, aſſocié avec le lait, dans le cas des ravages produits par le ſublimé-corroſif, dans les affections cauſées par l'aceſcence des humeurs, dans les vices de lymphe &c, & M. Langlois à pourſuivre ſes expériences ſur ce ſel, en le combinant avec différentes ſubſtances.

LIVRES NOUVEAUX.

OBSERVATIONS *ſur les foſſes d'aiſance & moyens de prévenir les inconvéniens de leur vuidange, par MM.* LABORIE, CADET, *le jeune, &* PARMENTIER; *imprimé par ordre & aux frais du Gouvernement.* A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imp. du Collège Royal de France, rue S. Jacques. 1778. *in-8°.* de 109 pag. y compris le Rapport de l'Académie des Sciences, de 62 pag.

Ce mémoire intéreſſant, diviſé en ſept articles, a pour objet de faire connoître, 1°. les différens noms dont les vuidangeurs ſe ſervent pour déſigner les objets relatifs à leur profeſſion ; 2°. les accidens auxquels ils ſont expoſés, & qu'on connoît ſous les noms de *mitte* & de *plomb* ;

5°. la nature des différentes fosses d'aisance, dont les émanations sont plus ou moins dangereuses, & la construction plus ou moins vicieuse ; 4°. les propriétés de l'air des fosses; 5°. leur air inflammable; 6°. le soufre qui s'y forme; 7°. les moyens de prévenir les inconvéniens de leur vuidange.

Il résulte principalement du travail de ces Chymistes habiles que l'air inflammable & le soufre sont les principaux produits des latrines; que les matieres animales sont susceptibles d'une véritable fermentation putride, comme Beccher l'avoit annoncé; que les vuidangeurs ne sont point sujets à la galle ni en général aux maladies cutanées, mais qu'en revanche les maux vénériens se trouvent singuliérement aggravés & rebelles chez eux; que l'usage du ventilateur, celui des fourneaux allumés, suivant la méthode des Métallurgistes pour détruire les mophetes dans les mines & de Sutton pour purifier l'air des hôpitaux, & les projections de chaux sont les grands moyens de rendre les fosses d'aisance praticables, & de corriger les vapeurs méphiriques qui s'y forment, & d'en prévenir les funestes effets.

Ce travail est suivi d'un rapport motivé & raisonné de l'Académie des Sciences, signé de MM Milly, Lavoisier & Fougeroux, qui ont répété presque toutes les expériences annoncées dans le mémoire, & dont le résultat se trouve le même que celui qui y étoit indiqué. On y trouve de plus, une théorie ingénieuse & qui paroît fondée, à l'aide de laquelle on explique tous les phénomenes physiques, chymiques & pathologiques que présentent ces vapeurs méphitiques, & qu'on doit attribuer à la décomposition d'un véritable foie de soufre formé dans les fosses d'aisance. Le vinaigre radical paroît être le plus puissant moyen de remédier aux effets de ces vapeurs.

Observations sur les maladies épidémiques, avec des remarques sur les fievres nerveuses & malignes; ouvrage traduit de l'Anglois du Docteur James Sims, *par M.* Jaubert, *Médecin.* A Avignon, chez Louis Chambeau, Lib. 1778. *in*-8°. de 70 pag.

M. Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins, vient de recevoir de l'étranger les Livres suivans:

Pauli Goltlieb Werlhofii opera medica; collegit & auxit J. E. Wichmann. Hannoveræ. 1775. 2 Part. *in*-4°. Prix 15 liv.

Salomonis Theophili de Meza opuscula Pathologico-practica. Hafniæ & Lipsiæ. 1776, *in*-8°. 2 l.

Fasciculi operum minorum medicorum & dissertationum; collegit, recensuit, edidit Fr. Xav. de Wasserberg. Viennæ. 1775. 4 vol. *in*-8°. 20 l.

Societatis medicæ Hafniensis collectanea. Hauniæ 1744. 2 vol. *in*-8°. avec fig. 12 liv.

Martini Schurigii opera. 9 vol. *in*-4°. 66 liv.

Jo. Frid Blumenbachii, de generis humani varietate nativa. Gottingæ. 1776. *in*-8°. 1 l. 10 f.

Jo. Dom. Santorini Anatomici Tabulæ quas nunc primum edit atque explicat iisque alias addit de structura mammarum & de Tunica testis vaginali Michael Girardi. Parmæ. 1775. in-fol. 30 l.

Sam. Thomæ Sommering de Basi Encephali & originibus nervorum è cranio egredientium Libri quinque. Goettingæ. 1778. *in*-4°. avec fig. 6 l.

Apparatus medicaminum tam simplicium quam præparatorum & compositorum in praxeos adjumentum consideratus. Auctore Murray. Gottingæ. 1776. vol. *in*-8°. 8 l.

Antonii de Haen, de miraculis liber. Francofurti & Lipsiæ. 1776. *in*-8°. 4 l.

AVERTISSEMENT.

Nous prions instamment tous ceux qui nous font l'honneur de nous écrire directement sur des objets relatifs à la Gazette de Santé, de nous excuser, si nous ne leur faisons pas de réponse. Nous les supplions de vouloir bien avoir égard aux occupations diverses & multipliées qui nous en empêchent. Nous avons reçu les pieces de MM. Belloc de Gravel, Retz, Pointe, Fourot &c. &c. dont nous n'avons pu faire encore usage. Nous invitons ce dernier à nous faire part de ses observations sur les heureux effets de l'aimant, qu'il nous annonce.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Mequignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de* 9 *liv.* 12 *sols. Port franc partout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT.

Réponse au Mémoire à consulter du Supplément au N°. 36 de la Gaz. de Santé; par M. PAJON DE MONCETS, D. R. & ancien Professeur de la Faculté de Médec. & Méd. de l'Hôtel de Ville de Paris.

Les différens accidens qu'a éprouvé la personne qui consulte sur son état, ont pour principe une époque plus éloignée que les vingt années, depuis lesquelles le malade s'apperçoit d'un dépérissement marqué. La source de ses maux doit être rapportée aux premieres années de sa vie. Il nous apprend qu'*à l'âge de 20 ans* il avoit *le ventre toujours tendu & souvent le dévoyement*. Quoique depuis cet instant, il ait joui en apparence d'une bonne santé, sans être affecté de dévoyement jusques à 15 & 16 ans, & que jusques là le corps ait pris de l'embonpoint, il est aisé de concevoir que la force de la constitution & l'accroissement dans sa vigueur l'ont emporté sur la cause destructive qui le minoit sourdement. Il n'étoit pas possible qu'un ennemi toujours permanent ne fit ressentir sa présence à toute l'économie animale.

Un fond d'excellent tempérament, des humeurs, d'ailleurs saines dans leur principe, se sont opposés aux progrès du mal. C'est à cette heureuse constitution que le malade a dû *son bon appétit* & le *sommeil de 5 ou 6 heures de suite*. Aujourd'hui, lorsque la cause ancienne est accompagnée d'un léger accident, tel qu'une fievre éphemere, alors la somme des maux l'emporte & met le malade en quelque sorte au tombeau. Le principe auquel le Médecin de Plombieres a cru devoir attribuer l'état du malade, (& de l'avis duquel nous sommes entierement) produisant une chilification & une distribution de nutrition imparfaites, a dû occasionner les fréquens dévoyemens auxquels le malade a été sujet. Par un défaut d'élaboration, les matieres ont toujours dû être *moitié liées, moitié sanieuses*, & enfin *bilieuses*.

L'enflure & la rougeur, qui parurent à la cheville du pied gauche en 1759 & qui procurerent une difficulté de marcher, furent la suite de ce vice des secrétions, & c'est à tort qu'elles furent prises pour une entorse. Cet accident est toujours accompagné de douleurs; il est la suite d'une extension violente des parties nerveuses. L'eau de puits ne devoit produire aucun bon effet. *Le retour, l'année suivante, de la rougeur & de l'enflure à la même jambe qui s'étendoient jusques vers la hanche sans douleur, à moins qu'on n'y touchât*, ne me paroissent point caractériser la goutte. L'absence de la douleur rend la chose palpable. Il est d'autant plus aisé d'adopter cette idée, qu'un principe de nutrition imparfaite peut procurer enflure, rougeur par engorgement, & qu'alors il est naturel qu'il n'y ait point de douleur. La goutte au contraire est accompagnée de rougeur, chaleur & douleur. *Un accès de goutte de trois mois & demi, combattu par des Gens de l'Art*, sans un plus prompt soulagement, n'auroit pas manqué de se reproduire d'une façon sensible & plus fréquente. On croit donc que le malade est fondé à dire, *guéri de cette sorte de goutte*.

Il crut, au bout de 8 à 9 mois, être sur le point d'en éprouver un nouvel accès. Il ne dit point quels symptômes annoncerent la récidive. S'ils ont de l'analogie avec les premiers, on est fondé à les attribuer à la cause déja alléguée. *Le dépérissement insensible que le malade éprouva à son retour à Paris, les boutons qu'il a eu près de l'anus, la résistance que ce symptôme a opposé aux remedes indiqués, le suintement qui a succédé pendant cinq ou six mois, le dévoyement qui reparut*, l'opiniâtreté & la nature des accidens locaux actuels, tout annonce un défaut d'élaboration, un appauvrissement dans les liqueurs.

On peut attribuer les douleurs & les chaleurs dans les reins, ou plutôt dans le bassin, que le malade éprouve, à la lenteur des sécrétions, à l'âcreté de humeurs, & les douleurs du dos au chyle grossier & à moitié élaboré, qui est porté dans le canal thorachique. Le dévoyement périodique, tous les cinq ou six jours, est bien sensiblement l'effet de ces fonctions altérées. Les mauvais levains dans les premieres voyes peuvent bien imprimer au visage & à l'habitude du corps différentes teintes. De-là le malade a pu être *jaune aujourd'hui, demain verd, ou pâle ou basané*.

Quoique l'on pense que les eaux minérales de Plombieres fussent indiquées,

on croit qu'il falloit en user modérément, & que les bains & les douches étoient des remedes trop actifs tant pour la foiblesse du malade que pour l'ancienneté des obstructions que l'on attaquoit. Il n'est pas étonnant que la premiere année il n'ait éprouvé qu'un foible soulagement. Cependant la cessation du dévoyement & quelques forces recouvrées étoient un bon prélude. Si la seconde année, des accidens firent craindre pour ses jours, c'est à la foiblesse du sujet, qu'une fievre éphemere abbat, & aux bains qui n'étoient point appropriés, qu'ils sont dûs.

Admettant avec nous la mauvaise disposition des glandes & des vaisseaux mésenteriques comme la source du mal, on ne sera pas surpris de la fréquence des déjections que le malade éprouva en 1772, ni des matieres purulentes qui précédoient ces déjections chaque jour. Les matieres âcres contenues dans les intestins ont dû intéresser la substance interne de ces visceres & y occasionner un délabrement.

Les vomissemens d'une pituite âcre, ensuite de bile ont pour cause un vice de coction dépendant de l'embarras des couloirs.

Les tisannes & l'eau de M. G. D. P. étoient mal indiquées. Le lait de chevre, incrassant & légérement tonique, qui n'attaquoit qu'un accident & non la cause, ne devoit pas réussir.

Le malade prit ensuite les eaux de Spa qui ne lui firent, dit-il, ni bien ni mal. Cependant *à son retour, il avoit meilleur teint & plus de force.* Comment un malade, condamné par sa constitution à vivre médicalement le reste de ses jours, dont le dépérissement a pour cause des sécrétions viciées, dès le premier instant de sa naissance, qui pendant plus de trente ans a été affoibli par son mal, peut-il dire que ces eaux ne lui ont fait ni bien ni mal, lorsqu'*après deux mois de leur usage, il a acquis un meilleur teint & plus de force*, ensorte qu'il a pu passer l'année 1776, sans faire de remede.

Il est plus aisé de désigner la cause du mal que d'indiquer précisément les remedes qui conviennent. On peut assurer qu'il n'y a point de remede spécifique pour ce cas, & qu'on ne peut y remédier qu'en attaquant journellement la cause & les accidens. Les eaux minérales doivent être les principaux secours. Celles de Plombieres ou de Spa paroissent convenir; elles auroient procuré plus d'avantages si elles avoient été prises avec ménagement; si à Plombieres on n'avoit point ajouté à leur effet interne, les bains de 5 ou 6 heures & les douches; s'il y avoit lieu d'employer quelques bains, ils devoient être d'une demi-heure au plus.

C'est à la mauvaise qualité des sécrétions qu'on doit attribuer le bouton suppurant vers le fondement & tous les accidens dépendans de la cacochimie, & aux bains, la fusée qui s'est faite le long du canal de l'uretre jusques aux bourses. Le traitement chirurgical le plus méthodique ne peut pas réussir tant que la cause qui produit la dépravation des sucs subsistera. La chaleur violente dans le bassin, les pollutions nocturnes, la disposition sensible dans les nerfs, le sentiment voluptueux que le malade éprouve, par le mouvement donné au siege ou par l'ébranlement d'une voiture, sont dûs au vice d'élaboration des liqueurs & au stimulus causé par l'âcreté des matieres contenues dans le bassin qui mettent en jeu les nerfs lombaires & les intercostaux.

Le courage du malade, son appétit, son âge, peuvent donner de grandes espérances. Mais il faut qu'une pareille affection soit suivie au jour & à la minute, comme une maladie aigue. Il est nécessaire que la cause & les accidens soient combattus & traités concurremment avec la plus grande attention.

Nous croyons que les bouillons proposés par les Auteurs de la Gazette, tels que ceux de tortue, de veau avec les plantes nitreuses, doivent trouver place parmi les secours, & que l'indication est de donner de légers apéritifs, savoneux, combinés suivant les forces du malade & la nature des accidens. *Signé*, PAJON DE MONCETS.

Trois Médecins distingués, dont deux n'ont pas voulu se faire connoître, ont donné encore leur avis sur cette maladie; l'un conseille de rappeller l'humeur goutteuse aux extrémités par toute sorte de moyens, tels que pédiluves, sinapismes &c, & d'y joindre l'usage des eaux *bonnes* de Barreges, prises à Paris &c; l'autre insiste sur le besoin & l'efficacité de l'air fixe dans ce cas, administré à la maniere de M. Hulme. M. de Lacroix regarde les symptômes de la maladie comme l'effet d'une goutte anomale; il conseille l'usage de la lessive des cendres des tiges des fèves de marais dans le vin d'Alicanthe, joint à celui des sucs dépurés de chicorée, de bourrache, de cresson de fontaine, de beccabunga, ensuite le quinquina, un cautere à la jambe.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 1er. Octobre.

S. XXII.

PONE gulæ metas ut fit tibi longior ætas. Ut medicus fatur, parcus de morte levatur.

Sur le manger & fur le boire,
Réprimez l'appétit, ufez-en prudemment.
L'homme fobre plus tard arrive au monument,
Un docte Médecin l'a dit, on peut l'en croire.

Extrait d'un Mémoire fur le danger de l'application des poudres, farines, fciures de bois &c, fur les rougeurs, gerçures, &c. des enfans; lû à la Faculté de Médecine de Paris, le 15 Septembre 1778, par M. DE VILLIERS, Docteur-Régent de la Faculté, &c.

Les Nourrices regardent les gerçures, rougeurs & autres maux, qui fe forment fouvent aux cuiffes, aux feffes, aux jarrets des enfans au maillot, comme un effet de la malpropreté & de l'âcreté de leurs excrémens; M. de Villiers penfe que cette malpropreté n'en eft prefque jamais la caufe principale, que l'irritation caufée par les excrémens ne fert tout au plus qu'à favorifer l'iffue néceffaire de quelque humeur malfaifante, qui fans cela fe feroit fait jour ailleurs, (quoique peut-être plus tard & plus difficilement) comme on peut s'en convaincre par l'infpection des parties qui ne font point expofées à cette malpropreté. Faute de cette diftinction, on a cru devoir chercher à remédier à ces gerçures & rougeurs, en employant des poudres aftringentes & deffìcatives, qui produifent bien l'effet qu'on défire, mais qui expofent les enfans à tous les dangers de la repercuffion ou de la rétention des humeurs âcres qui fortoient par cette voie. De-là, plufieurs maladies graves qui ont été la fuite de l'application de ces fortes de poudres. M. de Villiers a rapporté à ce fujet plufieurs obfervations intéreffantes, accompagnées de réflexions judicieufes qui tendent à prouver combien il eft malheureux que l'enfance foit livrée à des nourrices ordinairement fans lumieres, incapables de raifonner & qui ne fe conduifent prefque toutes que par une routine aveugle.

Parmi ces obfervations, il y en a deux remarquables, l'une que l'Auteur a faite à Francfort en 1760, fur un enfant qui éprouvoit des accès d'épilepfie ou mal caduc, trente fois par jour, & l'autre en dernier lieu à Paris, fur un autre enfant qui étoit à-peu-près dans le même cas. Il en réfulte que l'épilepfie chez eux n'a évidemment fouvent d'autre caufe déterminante que l'ufage de ces fortes de poudres deffìcatives qu'on applique imprudemment foit aux cuiffes des enfans, foit derriere les oreilles, foit aux autres parties qui jettent des humeurs.

Il fuit encore de fes obfervations pratiques, que dans ce cas, la poudre de Guttete, celle de Carignan auxquelles on eft fouvent obligé de joindre les purgatifs ou l'hypecacuana pour aider leur effet, font des remedes infuffifans, mais que les véficatoires appliqués, fuivant les cas, foit au bras, foit derriere les oreilles, foit à la nuque du col &c. & joints aux premiers fecours, font les moyens les plus efficaces qu'on puiffe employer contre l'épilepfie ou autres maux dépendans d'une pareille caufe.

Réponse au Mémoire à consulter du No. 34, par M. Delacroix.

La fille qui fait le sujet de ce mémoire a par sa constitution la fibre tendue & rigide; le pouls doit être dur & resserré. Par conséquent le cours des liqueurs se fait avec difficulté, surtout dans la matrice, dont les parois ont plus de densité, à raison de la stature du sujet. Je crois qu'on doit attribuer tous les accidens détaillés, à la matrice dont les appendices veineuses sont resserrées, la tunique interne très-compacte & épaisse, & dont l'érétisme convulsif ne permet point à ces appendices de s'ouvrir pour laisser sortir la lymphe qui précede l'écoulement sanguin.

Le sang, trop épais pour s'écouler au tems prescrit, accumulé dans les vaisseaux ainsi que la lymphe dans les siens, force les orifices, & occasionne une dilatation subite qui produit sur le champ ces pertes que la malade a déja éprouvées. Elle n'est donc reglée, dans un tems, qu'à raison de la moindre résistence de ces orifices à l'abord du sang & de la lymphe. Mais ces sortes de regles ou plutôt ces pertes s'arrêteront aussi, à raison du resserrement de ces mêmes orifices; il paroîtra ensuite un écoulement puriforme, ou perte en blanc, parce que la lymphe devenant acrimonieuse donnera lieu à des dilacérations. Les douleurs qui se font sentir tant à la matrice qu'à ses ligamens, n'ont point d'autre cause. Les vomissemens survenus depuis la cessation de ces douleurs à la matrice, ne doivent être attribués selon Astruc, qu'au regorgement du sang, & au reflux de cette lymphe acrimonieuse vers l'estomac. On conviendra néanmoins que la compression de nerfs uterins & la sympathie de l'intercostal doivent y être pour beaucoup. La poitrine pourroit aussi par la suite en souffrir.

Comme il est très-difficile de changer la constitution primitive, on ne peut ordonner que des remedes palliatifs. Cependant, ce vomissement arrivé depuis la cessation de la douleur à la matrice en exige de très-pressans. On auroit dû s'abstenir de l'usage des martiaux dans le traitement, parce qu'ils augmentent la constriction & la rigidité; c'est la matrice seule qu'on doit avoir en vue.

On commencera par appliquer huit sangsues à l'anus; on réitérera leur application dans le tems où l'on soupçonnera l'apparition des regles. Les injections émollientes & tant soit peu emmenagogues dans le vagin lui procureront beaucoup de soulagement. Il faut que le bout de la seringue soit fait en maniere d'arrosoir. La vapeur de cette même décoction, (la malade assise sur une chaise percée, entourée d'une couverture,) remplira le même but; les demi-bains sont encore indiqués. On lui donnera de tems en tems des lavemens émolliens. Pendant ce tems, sa boisson sera une eau de poulet où on fera fondre du sel sédatif d'Homberg; le soir on lui donnera une potion calmante faite avec les gouttes anodynes de Sydenham; on lui prescrira un régime de vie très-exact. Lorsque les accidens seront moins violens, on achevera le traitement par les savoneux, & ensuite par les pilules anti-hystériques de la Pharmacopée de Baumé; on continuera & on variera le traitement selon les circonstances.

Signé, Delacroix.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur le problême chymique proposé dans le Supplément au N°. 37, par M. Parmentier, *Membre du Collège de Pharmacie.*

En développant la théorie de la formation du kermès & celle du soufre doré d'antimoine, M. Deyeux a presque indiqué la solution du nouveau problême qu'il propose à la fin de sa lettre; car, après avoir établi qu'on pouvoit préparer sur le champ & à froid du soufre doré d'antimoine sans le concours de l'alkali, &c, il fait suffisamment entendre que dans cette opération instantanée, c'est la vapeur seule du soufre qui colore le regule d'antimoine. Or, il ne s'agissoit plus que de rencontrer l'état où devoit se trouver le régule d'antimoine pour être également converti en soufre doré, sans le contact soit d'un alkali, soit d'une matiere terreuse quelconque.

Parmi les différens moyens tentés pour obtenir le résultat désiré, je crois avoir observé qu'il falloit nécessairement dépouiller l'antimoine non-seulement du soufre commun qui le minéralise, mais encore d'une certaine quantité du principe inflammable inhérent à sa partie

métallique, & qu'alors il devenoit susceptible de se combiner jusqu'à saturation avec la vapeur hépatique & de se transformer en soufre doré ou en kermès, relativement à la dose de soufre que cette vapeur entraînoit avec elle : voici le procédé.

Mettez dans une cucurbite de verre la quantité qu'il vous plaira de foie de soufre alkalin ou terreux ; couvrez les parois internes du chapiteau d'un léger enduit de chaux d'antimoine, telle que le bezoard minéral, l'antimoine diaphorétique, humecté d'un peu d'eau. Posez l'appareil exactement lutté sur un bain de sable à une douce chaleur ; bientôt la vapeur qui se volatilisera, exercera son action sur la chaux qui deviendra rougeâtre & dont la couleur augmentera d'intensité à mesure qu'elle éprouvera le contact de la vapeur hépatique, & que le soufre s'y sublimera. Ce soufre, à raison de sa quantité, formera ou du soufre doré ou du kermès, puisque suivant la juste définition que M. Deyeux a donné de ces deux substances, la premiere n'est autre chose que du regule coloré & mêlé avec excès de soufre, & l'autre du soufre avec excès de régule, pareillement coloré.

Cette expérience, qu'on pourroit varier à l'infini, sert à confirmer que l'alkali fixe n'est pas plus essentiel à la formation du kermès qu'à sa composition. Huxham avoit déja fait observer dans sa *Dissertation sur l'antimoine*, qu'il est possible d'avoir, par le refroidissement, un véritable kermès extrêmement tenu, en employant, au lieu d'une dissolution alkaline, une eau de chaux. Mais l'alkali ni la chaux n'agissent point par eux-mêmes dans cette circonstance ; ils fournissent seulement un principe particulier, qui participant toujours de quelques-unes des propriétés des corps d'où on le tire, se modifie différemment suivant la nature des nouvelles matrices qui le reçoivent. Ce sera, si l'on veut, le gaz de Vanhelmont, l'air fixe de Black, le phlogistique de Stahl, *l'acidum pingue* de Meyet &c. Toujours est-il certain que la vapeur hépatique, n'importe la substance qui la fournit, a la faculté de colorer en rouge plus ou moins foncé, la partie réguline de l'antimoine, pourvu qu'elle soit dans un état de division extrême, & qu'elle se trouve en outre privée entierement de son brillant métallique.

Ne pourroit-on pas tirer un très-grand parti de cette propriété dans certains cas, par exemple, dans ceux où il est quelquefois urgent des'assurer, d'une maniere positive, de la présence du régule d'antimoine dans les fluides où il est combiné & dissous à petite dose. On ne sauroit trop multiplier en Chymie ces pierres-de-touche qui décelent en un moment, par un caractere distinctif & non équivoque, les substances que le charlatanisme ou le crime ont tant d'intérêt de masquer, & qu'il est si important de mettre au grand jour. La craie, entr'autres, substituée si souvent avec hardiesse à l'antimoine diaphorétique, dans les foires où ce médicament est un objet de commerce, seroit reconnue à l'instant par le moyen dont on parle, ainsi que beaucoup d'autres fraudes aussi punissables, contre lesquelles le Gouvernement éclairé va opposer incessamment une barriere insurmontable.

J'ajouterai en finissant, que le régule d'antimoine n'est pas la seule substance métallique capable de se colorer par la vapeur hépatique ; que le mercure agité dans le foie de soufre volatil prend insensiblement un rouge de cinabre ; que le fer, exposé dans une atmosphere très-méphitique, se change en bleu de prusse ; & qu'enfin tous nos précipités métalliques, sans en excepter le pourpre de Cassius, semblent devoir les nuances de couleurs qui les caractérisent, à un gaz, plutôt qu'à la substance même dont ils émanent.

Réponse au Mémoire à consulter du N°. 37, par M. GOGUELIN, *Docteur en Médecine.*

A Moncontour, le 19 Septembre 1778.

Les coups portés sur le sein gauche me paroissent avoir disposé cette partie à recevoir plutôt que les autres l'humeur fébrile qui, s'y étant déposée six semaines après, a cause des douleurs lancinantes, douleurs bien différentes des premieres, puisqu'elles ont été suivies d'engorgement de glandes & d'une suppuration de mauvaise qualité.

L'humeur, à raison de la fievre, auroit pu se fixer sur d'autres glandes ; le sein droit s'engorge de tems en tems, est un peu douloureux. Les organes destinés à la digestion s'en ressentent de même. Qu'on se rappelle qu'il y a eu des aigreurs & des rapports nidoreux, un vomissement fréquent.

Il n'y a qu'une apparence de santé sur ce sujet ; la fievre & le dépôt de mauvaise nature qui est survenu depuis, ainsi que le vomissement décelent une cause qui peut être insidieuse.

La fievre existant, l'humeur fixée peut lui fournir un aliment d'autant plus dangereux qu'elle en acquerera plus de forces. Je crois qu'on ne peut porter sur ce mal qu'un prognostic fâcheux & qu'il y auroit du danger à retarder l'amputation du sein.

Quelque parti que l'on prenne sur ce point ; le quinquina, l'éthiops minéral à petite dose dans des pilules de savon, la racine de bardane, un cautere à chaque bras pour quelque tems & un pour toujours, sont les moyens qui me paroissent les plus puissans. M. Delacroix ne nous dit rien de ce qui a pu précéder la maladie ni de l'état du ventre.

Signé, GOGUELIN, D. M.

Maladie pour laquelle on demande des avis.

Un jeune homme, âgé de 15 ans, éprouve depuis qu'il a eu la rougeole, depuis cinq ans, un écoulement, qui est devenu périodique, de matiere purulente & fétide, par le conduit externe de l'oreille. Cet écoulement a lieu régulierement tous les mois pendant 3 ou 4 jours; & il est précédé d'un violent mal de tête, d'un bourdonnement dans l'oreille, & d'une pésanteur à la partie antérieure de la tête qui retient le malade au lit. La quantité de matiere est quelquefois d'un demiverre. Depuis environ un an il s'est fait, à trois différentes fois, une métastase de l'humeur sur le scrotum, avec tuméfaction douloureuse & considérable à cette partie, qui a dérangé l'ordre périodique de l'écoulement par l'oreille & qui a cédé aux saignées, aux purgatifs, aux cataplasmes émolliens &c. Les injections émollientes, déterfives dans le conduit auditif, les purgatifs, un cautere à la jambe, soutenu pendant six mois, n'ont rien fait; cet état est toujours le même; on demande ce qu'il étoit convenable de faire.

R. *En attendant de nouveaux avis, nous croyons que les bains tiedes, un séton à la nuque du col, de légers dépuratifs pris parmi les préparations d'antimoine & de mercure, & joints aux purgatifs répété sont les grands moyens que l'art puisse employer.*

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, *par* M. DANTIC.

L'alkali caustique exposé au grand air, en tombant en déliquescence, attire par dégrés, une suffisante quantité d'air fixe pour former des crystaux sur les parois du vaisseau.

Bohn est le premier qui ait observé ces crystaux en 1690. On en trouvera la preuve dans la dissertation physico-chymique, que ce savant Professeur fit imprimer en 1696. Il y a pourtant peu de personnes qui ne croyent qu'ils n'ont été connus que de nos jours.

L'alkali pur précipite en poudre jaunâtre, le mercure du sublimé-corrosif, & l'alkali parfaitement saturé d'air fixe, en poudre blanche.

L'alkali minéral ou le sel de soude se trouve ordinairement assez chargé d'air fixe, pour former des crystaux octaëdres dont les deux pyramides sont en grande partie tronquées. Ces crystaux ne sont pas parfaitement réguliers. Lorsque cet alkali est rendu caustique par le moyen de la chaux vive, on peut le saturer de nouveau de la même maniere qu'on sature l'alkali végétal pur.

La suite à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

De sectione symphiseos ossium pubis, &c. par M. ROUSSEL DE VAUZESME, *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.* A Paris, chez l'Auteur, aux Ecoles de Médecine. in-12. de 114 pag. 1778.

C'est une nouvelle édition, corrigée & augmentée, de la thèse que nous avons déja annoncée sur la section de la symphise du pubis. M. Roussel de Vauzesme a réuni dans cet écrit ce qu'il y a de plus important à connoître & tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sur cette opération ; il en donne une idée, ou l'extrait, ou une analyse.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MÉQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de* 9 *liv.* 12 *sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT AU N°. 40 DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

EXTRAIT *de l'ouvrage intitulé*, Élémens (nouveaux) de la science de l'homme, *par M. BARTHEZ, Chancelier de l'université de Médecine de Montpellier, &c. annoncé dans le N°. 28*, Se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins.

L'OUVRAGE que nous annonçons est si important par son objet & par la maniere dont il est traité, que nous avons cru devoir sortir de nos bornes ordinaires pour en donner une idée.

La connoissance de l'homme, la premiere des sciences, a toujours été, à la honte de l'esprit humain, la pierre d'achoppement de tous les philosophes. L'homme, presque toujours hors de lui, paroît avoir tout connu excepté lui-même. Quelque humiliante que soit cette assertion, elle n'est pas moins vraie. La science de l'homme a fait moins de progrès, en proportion que toutes les autres, parce qu'on a négligé la vraie méthode de philosopher. Bacon, en établissant une maniere nouvelle, ressuscita, de son tems, les sciences; M. Barthez entreprend, par le meme moyen, de renouveller le corps de la doctrine médicale.

Pour y parvenir, il expose 1°. comment il faut philosopher; 2°. combien les principales sectes en médecine se sont éloignées de la vraie méthode; 3°. quelle est la sienne.

1°. La philosophie naturelle, dit-il, a pour objet la recherche des causes des phénomenes de la nature, autant que l'expérience peut les faire connoitre. L'expérience ne nous manifeste qu'une succession de phénomenes & non la cause premiere. Croire que tout effet a une cause, ce n'est pas une idée innée, mais une erreur de nos sens, de notre raison qui trouve partout une succession d'effets. Ainsi l'existence d'une cause premiere ne se pouvant prouver par la raison, mais par un sens intime; son essence est impénétrable. Il ne faut donc pas chercher à la connoitre.

La philosophie naturelle arrive par l'expérience à connoitre l'ordre dans lequel les phénomenes de la nature se succèdent. Les loix de cette succession sont les seules causes premieres qui peuvent être saisies. M. Barthez les appelle *causes expérimentales*. On leur a donné les noms synonimes de *force*, *faculté*, *puissance* &c.

Dès les premiers pas d'une science, les causes premieres expérimentales sont en grand nombre; on arrive par degrés à quelques loix générales. Ainsi le magnétisme, l'électricité, regardés d'abord comme deux causes, n'en font plus qu'une aujourd'hui.

Expliquer un phénomene, c'est offrir la succession des faits qu'il présente dans un ordre analogue à une succession plus familiere.

Les anciens en ont trop multiplié ou trop simplifié le nombre. Ils avoient recours à des causes occultes ou à la nature universelle. Les modernes sont tombés dans le même défaut.

2°. « Les sectes qui ont regné en médecine ont toutes erré. L'une, celle des *Méchaniciens*, n'a pas reconnu que les communications des mouvemens des forces vivantes produisent des effets qui ne peuvent être rapportés aux loix de l'impulsion. Cette secte a été combattue par une autre qui rapportant tout à l'ame, n'a pas vu que des mouvemens indépendans de la volonté ne pouvoient être liés avec les facultés d'un être spirituel, défini par des notions théologiques & métaphysiques ».

Ces deux sectes ont été rejettées par celle des *Solidistes*, qui ont admis dans chaque organe, d'après Vanhelmont, un esprit inné, une ame sensitive étendue à tout le corps. Mais il est douteux que cette ame sensitive existe autrement que comme une des loix des combinaisons du mouvement & de la matiere qui fone un corps vivant. La digestion, la nutrition & autres loix secondaires ne sont point des êtres distincts.

Les Solidistes qui font dépendre la sensibilité & l'irritabilité du ressort inné des fibres, établissent les mouvemens des organes sur des traînées d'oscillations qui succèdent dans le tissu cellulaire, dans les membranes &c. Quelques-uns les ont fait aboutir à des centres d'efforts que Baglivi supposoit dans la dure-mere, Lacaze dans la région épigastrique. Ils ont renouvellé les principes méchaniques des anciens *Méthodistes* en attribuant tout à l'état lâche, resserré ou mixte des fibres.

3°. M. Barthez expose sa méthode de philosopher. Il commence par rechercher quelles sont les loix du principe de la vie qu'il regarde comme la cause la plus générale de l'ordre le plus élevé des phénomenes de la santé ou de la maladie. Sur sa nature, il se réduit au septicisme. Des observations curieuses & multipliées, faites dans l'état de maladie, fixent ses idées sur l'économie de la santé. Par ce moyen, des faits isolés ou mal placés se trouvent classés, & il en sort des faits généraux. Quelques imparfaits qu'en soient les résultats, néanmoins la théorie & la pratique de médecine en reçoivent quelque perfection, comme on est forcé de le reconnoitre, dans cet ouvrage, relativement aux fluxions, aux insomnies, aux paralysies à la suite de la colique de Poitou, &c. &c.

Dans cette premiere partie, M. B. n'a en vue que les seules forces du principe vital, leurs communications appellées sympathies, leur réunion, leurs modifications distinctes dans les divers tempéramens, les divers âges, leur extinc-

tion, à la mort. » Si on ne voit pas, dit-il, les rapports de la perfection méchanique de nos organes avec le principe vital, c'est que le créateur semble avoir négligé dans la mécanique du corps humain, la précision, pour donner, sans doute, plus de facilité au jeu des organes qui sont unis par un agent plus libre & plus variable que les agens physiques ».

L'Auteur examine ensuite quels sont les divers mouvemens qui animent la nature. Il en considere quatre : 1°. Le mouvement dont les loix sont les mieux connues, la *force d'impulsion*, qui néanmoins reste incomprehensible dès qu'on en écarte la fausse image de loco-motion ; 2°. la *force d'attraction* qui est moins simple, mais plus féconde que la premiere; cette force de mouvement perpétue l'existence du monde, la gravitation des astres ; 3°. un genre de force d'un ordre plus composé combine les masses des fossiles, crystallise les sels dans des rapports constans de forme extérieure ; 4°. enfin un principe de mouvement d'un ordre supérieur produit les forces vivantes des végétaux, des animaux.

» Les loix de ce dernier n'ont aucun rapport à celles des autres principes de mouvement. Ce principe s'appelle *vital*. Il est distinct de la volonté, de l'intelligence, distinct de l'ame à laquelle il est uni. Ce principe est une modalité du corps. Un art divin peut faire que dans un systême de matiere, les mouvemens automatiques de chaque partie concourent à la réparation du tout, & que le corps animal ressemble, suivant la pensée ingénieuse de Galien, à la forge de Vulcain où les souflets même étoient animés ».

M. B. passe ensuite à l'examen des forces du principe vital ; la *sensibilité*, le *mouvement*.

La sensibilité, dit-il, est dans l'homme une force active qui n'est pas toujours l'effet des impressions extérieures. Elle git principalement dans les nerfs. Cependant ce ne sont pas les seules parties sensibles. Les Zoophites sont sensibles sans nerfs. Les forces sensitives different des forces motrices, comme l'entendement de la volonté. Les forces sensitives agissent sur les forces motrices ; ce qui est contraire à l'opinion de Haller & conforme à celle de With, que l'Auteur adopte & appuye sur des nouveaux faits.

Quant au mouvement ; il est imprimé aux fibres par le principe vital. C'est lui qui, dans les muscles surtout, rapproche les fibres, les éloigne les unes des autres, les fixe à divers dégrés, les dilate ou les resserre, fait supporter à ces puissances des poids qui les feroient rompre s'ils étoient des agens purement physiques.

Ce principe opere quelquefois des contractions précipitées & n'en peut produire de lentes. De-là vient la facilité de parler avec volubilité & l'impossibilité de parler lentement ; de-là la faculté de courir & l'impossibilité de marcher, maladie observée & décrite par Sauvages. C'est ce principe qui donne aux fibres la force tonique que les Solidistes ont regardé comme un effet purement physique ; force qui est détruite par le coup foudroyant de l'électricité, par quelques poisons &c. &c.

Ce même principe existe dans les fluides du corps humain & leur donne le sentiment & le mouvement. Cette assertion est prouvée par des faits. Il est l'agent principal qui compose nos humeurs ; & les remedes qui agissent sur les fluides agissent principalement en le modifiant.

Ce principe produit la chaleur, la tient toujours au même dégré, dans l'état de santé, l'isole dans les feux du Sénégal, & ne l'éteint point sous les glaces de la Sibérie. Ce principe a donné quelquefois à nos fluides un refroidissement considérable. Il produit, dans divers organes, des chaleurs particulieres ; & le degré de chaleur de chaque animal semble être, dit M. B. avec M. de Buffon, d'autant plus grand que son poulmon est en proportion plus grand relativement au volume de son corps.

M. B. passe ensuite à l'examen des sympathies ou communications de ce principe dans nos divers organes. Ici l'Auteur jette quelque jour sur cette partie, plongée dans une obscurité profonde, en établissant des distinctions nécessaires. Il ne regarde pas les nerfs comme les seuls organes des sympathies ; il établit entre les diverses parties des rapports de structure & de fonctions. La modification qui se fait à un organe se propage à tout le systême. La nutrition porte à l'estomac une irritation qui remonte les forces de ce viscere, irritation qui, en se propageant dans la même proportion, remonte les forces de toute l'économie animale.

Après avoir examiné la réparation des forces vitales, M. Barthez passe à leur diminution dans le sommeil. L'énergie ou la diminution excessives de ces forces produit l'insomnie ; ce qui conduit, selon l'état des forces vitales, à employer quelquefois des remedes opposés pour la dissiper.

L'Auteur, d'après ce qu'il a dit, expose sa théorie sur les maladies nerveuses. Il les considere comme produites souvent par une aberration du principe vital, aberration qu'on ne peut corriger quelquefois que par une méthode qu'il appelle *perturbatrice*, parce qu'elle trouble les habitudes de ce principe. Après avoir ensuite considéré, d'après des faits, les modifications de ce principe dans les divers tempéramens, les divers âges, les divers climats, l'Auteur traite de son extinction. La mort n'est, dit-il, qu'une mode de la matiere. Le principe vital peut périr avec le corps, s'il n'est qu'une faculté qui lui soit unie. S'il est un être distinct du corps & de l'ame, il peut périr lors de l'extinction de ses forces, ou passer en d'autres corps humains & les vivifier par une vraie métempsicose. En supposant qu'il soit émané d'un principe que Dieu a créé pour animer les mondes, il peut, à la mort, se rejoindre au principe universel.

Cet ouvrage est peu susceptible d'extrait, car on ne peut analyser des principes concis, étayés de faits très-sommaires. Il annonce un métaphysicien profond qui renouvelle en quelque sorte la doctrine des anciens, qui disoient, *est deus in nobis*, & le *quid impetum faciens* d'Hippocrate ; il présente un nouveau développement de la doctrine de Sthaal & de Wanhelmont ; il jette une nouvelle lumiere sur une infinité de phénomenes de l'économie animale. Nous attendons avec impatience la suite, que l'Auteur promet, de ce sublime & savant ouvrage.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 8 Octobre.

S. XXIII.

Si fumes ovum, molle sit atque novum,
Singula post ova, pocula sume nova.

Si vous mangez un œuf, qu'il soit frais & mollet,
Et sur chaque œuf buvez un trait.

EXTRAIT *des Observations sur le* Laudanum liquidum *du Codex, lues à la Faculté de Médecine le* 15 *Septembre* 1778, *par M.* DE VILLIERS, *Docteur-Régent.*

Cette composition nous fait justement regretter que Sydenham, son auteur, n'ait pas été aussi grand homme dans le choix des remedes & leur préparation, qu'il étoit profond dans la connoissance des maladies. Ce n'est cependant que de la réunion & de l'accord parfait de ces deux parties, à un dégré éminent, que peut résulter le titre justement mérité d'habile Médecin.

Son Laudanum liquide (*a*) péche dans les deux points capitaux, & du côté pharmaceutique & du côté médicinal. Du côté pharmaceutique, en ce qu'on ignore la quantité d'impuretés contenues dans l'opium crud qu'il employe & par conséquent celle de bon opium qui reste dans sa teinture, quoiqu'il soit de la plus grande conséquence de savoir au juste la dose qu'on employe; du côté médicinal, en ce que ce Laudanum ainsi préparé cause, de même que l'opium crud, dès le lendemain, des pésanteurs de tête, des stupeurs, de l'yvresse & du vertige, & ne procure souvent du sommeil qu'au bout de 24 heures, après avoir beaucoup agité le malade la premiere nuit, surtout si les humeurs ne sont pas toutes purgées. Il cause de plus, une chaleur réelle soit à raison de ces inconvéniens, soit par l'effet des prétendus (*b*) correctifs & d'un véhicule (*c*) qui ne convient pas mieux. Laissons donc le Laudanum liquide à Sydenham, & l'opium crud au Docteur Tralles (*d*).

Plusieurs grands Médecins, pénétrés de ces inconvéniens, ont cherché à le corriger & y sont en effet parvenus. Willis rapporte en 1674 (*e*) que c'est à Vanhelmont qu'on attribue l'idée de le mettre en fermentation avec le jus de coings, & que cette espece d'opium étoit en crédit depuis quelques années. Sydenham avoit donc pu la connoitre dix ans au moins avant que d'imprimer son traité. Quoiqu'il en soit, si nous consultons la préparation de Willis qui nous a été transmise par Bats & qui se trouve dès la premiere édit. de 1688, pag. 60 de la Pharmacopée de Caluici, nous verrons par les correctifs qu'il y ajoute, savoir le saffran, la canelle & le geroffle &c, que Willis croyoit comme Sydenham & beaucoup

(*a*) On sait qu'il est fait avec l'opium, le vin d'Espagne, le saffran, la canelle & le geroffle.

(*b*) Le saffran, la canelle & les cloux de girofle.

(*c*) Le vin d'Espagne.

(*d*) *Usus opii salubris & noxius. Vratislaviæ.* 1757. in-4o.

(*e*) *Pharmaceutice rationalis. Londini.* 1694. in-12. voy. édit. in-4o. tom. II, p. 126. Amstel. 1682.

d'autres, que l'opium étoit un poison froid.

Dès 1661, Joel Langelott, qu'on peut regarder comme le véritable auteur de cette préparation, avoit communiqué à Thomas Bartholin (*f*) une préparation de l'opium fermenté avec le jus de coings. On la trouve encore très-simplifiée dans la derniere édition de la Pharmacopée d'Ausbourg en 1634 (*g*), & plus composée dans celle de Prusse, 1758 (*h*), où l'on dit cependant que c'est le correctif employé dans les pilules de Starckey. Mais ces pilules sont dans le codex, & le correctif ne s'y trouve pas.

La préparation de la Phatmacopée de Wittemberg me paroît préférable aux autres & mieux remplir le but proposé. On la trouve dans les édit. de 1750, 54, 60 & 71, sans aucun changement. (Voy. *Extractum opii &c.*)

Il y a un tiers de sucre sur la quantité d'opium, parce que la livre allemande n'est que de 12 onces. Mais j'observe que la dissolution de l'opium se fait à froid, en sorte que sa partie résineuse, qui est la plus stupéfiante & la plus vireuse, reste dans les feces, & que ce qui en peut passer dans le véhicule à la faveur de l'extrait est encore corrigé par l'acide velouté du jus de coings, & ensuite atténué par la fermentation qui lui fait perdre ce gas si nuisible. Langelott avoue à Battholin qu'il avoit été incommodé par ce gas, mais qu'il n'y feroit plus pris. On dit c'est l'opium dissous à l'eau froide qui entre dans les tablettes de Spitzlay, & cela paroît être.

Depuis 20 ans, je me sers de l'opium fermenté dans le jus de coings que j'ai fait faire à quelques Apothicaires de Paris, & j'ai toujours trouvé que cette préparation répondoit aux promesses de la Pharmacopée de Wittemberg & de Langelott. Je crois qu'on n'en peut admettre de meilleure dans le codex; & les Allemands mêmes ont la modestie de dire qu'ils ne font une Pharmacopée nouvelle qu'avec dix autres. L'Abbé Rousseau avoit (*i*) aussi très-bien vu qu'il corrigeoit les mauvaises qualités de l'opium, & qu'il en conservoit les bonnes en le mettant fermenter avec le miel. Pourquoi la Faculté balanceroit-elle à adopter une préparation justifiée par plus de cent ans de succès?

(*f*) *Epist. medicinalium cent. III. Epist.* 45.

(*g*) V. *Laudanum opiat. cydoniatum*, p. 307, & l'édit. donnée par Schroekius en 1684.

(*i*) Secrets. 1697 & 1708, pag. 92.

Réponse au Mémoire à consulter du Supplément au No. 35, *par* M. PONDANT, D. M. *.

A Pont St. Maxence, le 28 Septemb. 1778.

L'invitation que vous avez fait, MM., aux personnes de l'Art, à donner leur avis, me détermine, malgré mes foibles lumieres, à vous exposer ma façon de penser sur l'état du malade en question, pour lequel toute ame sensible doit s'intéresser.

Je regatde la maladie comme une espece de *diarrhée purulente* qui donne lieu de soupçonner qu'il y a intérieurement quelque dépôt, & dont le principal foyer me paroît occuper le mésentere.

Ce qui m'autorise à penser ainsi, c'est que le flux est périodique, & que le sujet porte dès sa naissance (outre la constitution du tempérament) une disposition à cette maladie, qui s'est manifestée dès l'âge de deux ans par une tension du ventre & un dévoyement dont il est fait mention dans le mémoire. Ces accidens dépendent le plus souvent d'un embarras plus ou moins considérable dans les glandes mésenteriques, auquel les enfans délicats, mal soignés, nourris d'alimens grossiers, sont sujets. Je regarde conséquemment cet embarras comme la source du mal qui, au lieu de se résoudre entierement, a fait insensiblement des progrès tant par le défaut de régime convenable au sujet, que par d'autres causes; d'où il a résulté à la longue un affoiblissement des organes destinés à la digestion, un dérangement dans cette fonction, la dépravation du chyle, celle du sang, enfin tous les effets d'une humeur âcre, grossiere, hétérogene, (caractérisée d'humeur goutteuse) qui a mis en fonte les endroits obstrués, &c.

Les indications principales que pré-

* Vu le grand nombre de réponses auxquelles l'exposition de cette maladie a donné lieu, & l'incertitude du malade à ce sujet, nous aurions supprimé celle-ci, si elle ne se trouvoit conforme à l'opinion de ses Médecins ordinaires. Comme il a déja fait usage sans succès de la plûpart des remedes indiqués, & qu'il y a des circonstances qui s'opposent à l'administration de plusieurs autres; nous l'invitons à employer ceux qu'on conseille dans cette consultation, sans prétendre donner l'exclusion à ceux qu'on a recommandés & que nous croyons très-efficaces, tels que les eaux minérales indiquées &c.

fente l'état actuel du malade font de reprimer l'acrimonie purulente, de corriger les molécules de même nature qui peuvent avoir gagné la masse du sang, de s'opposer à une resorption ultérieure, ainsi qu'à la laxité & l'inertie des solides, propres à favoriser l'agrandissement des foyers, & l'augmentation de la foiblesse, qui est la suite d'un cours de ventre habituel auquel il faut résister par des bons alimens.

Pour remplir ces vues, il faut un régime bien ordonné & proportionné aux forces du malade, qui s'abstiendra de tout aliment qui pourroit donner plus de force à la disposition purulente. A cette fin, je conseillerois les crêmes faites avec le riz ou l'amidon de pomme de terre qu'on pourra édulcorer avec un peu de sucre blanc, & aciduler avec le suc de citron. De plus, tous les jours le matin à jeun deux heures avant de prendre de nourriture, le malade prendra un bouillon de tortue altéré de deux ou trois onces de suc extrait de l'oseille, du becabunga & du cresson de fontaine; sur les quatre heures après dîner il en prendra un autre de même.

Je serois aussi d'avis, pour soutenr le systême vasculaire & reprimer l'alkalescence des humeurs en dissolution, que le malade prit de loin en loin un verre ou deux d'une légere infusion de bon quinquina légeremenr acidulé avec l'esprit de soufre, ou bien, en cas de foiblesse, saturé avec dix ou douze gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffman.

Pour boisson ordinaire, il fera usage des eaux de Seltz, ou bien (selon les circonstances) de la ptisane suivante: *prenez* riz mondé & lavé, une once, pour une pinte de décoction dans laquelle on fera infuser en forme de thé deux pincées de vulnéraires suisses; dans la colature on fera fondre une once de bon miel blanc, & on ajoutera du suc de citron jusqu'à légere acidité.

Les jours qu'il est fort dévoyé, on pourra lui faire prendre, à l'heure du sommeil, 30 grains de diascordium avec un demi-gros ou un gros de confection hiacynthe, & même, si le dévoyement continuoit à être assez fort pour occasionner des foiblesses, des défaillances, on soutiendroit les forces par quelque potion cordiale subastringente, & on lui donneroit pour boisson une pinte de décoction de riz, dans laquelle on feroit infuser en forme de thé une demi-poignée de roses de provins, un gros de cachou en poudre, en ajoutant dans la colature une once d'eau de canelle orgée & une once de syrop d'épine vinette. Il est aussi nécessaire d'entretenir une des fistules, à moins que par la suite on n'établisse un cautere ou un exutoire quelconque. On peut aussi de tems en tems passer au malade un lavement antiseptique & détersif pour corriger & balayer l'acre que la purulence peut laisser dans le rectum. Ce lavement consisteroit dans douze onces de décoction d'orge éculcorée avec deux onces de miel rosat, & une demi-once d'oximel simple. Enfin si l'état des premieres voyes exige un purgatif, on purgera le malade avec quelques onces de syrop de chicorée composé de rhubarbe & de syrop magistral subastringent, auxquels on ajoutera deux gros de suc de citron & autant d'eau de canelle orgée.

Par ce moyen, on pourra s'opposer aux progrès du mal, empêcher la colliquation des humeurs, arrêter le progrès de la putréfaction & empêcher l'extrême consomption. C'est aux Maîtres de l'Art qui voyent le malade, qui sont à portée de connoître l'état ees solides& du pouls, dont il n'est point fait mention, à diriger les moyens curatifs internes & externes, & à les varier selon les circonstances.

J'ai l'honneur d'être &c. PONDANT, Médecin à Pont Ste. Maxence.

Avis sur la maladie dont le détail est inséré dans la Gazette de Santé, No. 37. 1778; par M. Menuret, Médecin du Roi &c.

Il est difficile de méconnoître dans le principe une fievre intermittente d'abord humorale, ensuite nerveuse, & quelquefois peut-être aussi compliquée des deux; elle me paroît indépendante de l'affection du sein, effet simple & très-ordinaire dans des corps mal disposés de deux coups successivement reçus à la partie. La disposition cancereuse est une suite naturelle de la structure glanduleuse de cet organe, de la nature de l'humeur propre qui s'y filtre, &c.

I. Il faut donc commencer à attaquer la fievre intermittente par les remedes généraux connus, par l'émétique, les purgatifs, les eaux minérales acidules, telles que celles de Vals, si des indications évidentes bien appréciées exigent des évacuans pour enlever une saburre abon-

dante, pour dégorger les vaisseaux excrétoires des organes qui servent aux digestions. Il faut même leur joindre des fondans savoneux, purgatifs, aloétiques, si l'on est dans le cas de juger que des obstructions dans le foye, dans le pancréas, dans les glandes du mésentere, effet ou principe de la fievre, ayent existé ou se soient successivement établies.

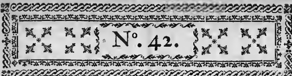
II. Ces remedes généraux ayant rempli leur objet, & la fievre subsistant, on doit & on peut sans inconvénient employer le quinquina; mais la maniere de l'administrer doit varier suivant les circonstances. Si l'intervalle des accès est parfaitement libre, l'apyrexie (état sans fievre) complette, on peut donner le quinquina en substance & à haute dose. Ce seroit ici, plus que jamais, le cas d'y associer le sel d'absinte ou tout autre alcali fixe. Il seroit à désirer qu'on pût faire prendre trois ou quatre prises par jour, chacune d'un gros de quinquina en poudre, avec dix-huit grains de sel d'absinte, en mettant un intervalle de trois ou quatre heures entre chaque prise. Il me paroît utile de faire prendre un potage ou quelque aliment léger sur chaque prise; mais on sait assez qu'on ne peut administrer ainsi le quinquina que dans le tems d'une apyrexie complette. Il y a lieu de penser, d'après une observation très-fréquente, que la fievre ne résisteta pas pendant quatre jours à ce remede bien choisi, administré de cette façon; on fait aussi qu'il est à propos, lors même que la fievre est passée, d'en continuer l'usage pendant plusieurs jours, en diminuant le nombre des prises pour déraciner totalement la disposition fébrile & effacer entierement l'espece de pli qu'a contracté à cet égard le genre nerveux.

III. Si l'intervalle qui est entre les accès n'est pas parfaitement lucide, si une étincelle de fievre subsiste pendant ce tems, le quinquina sous forme liquide me paroît mieux convenir; on peut alors farcir le ventre d'un poulet avec demi-once de quinquina, un gros de sel d'absinte & quelques zests de citron, faire bouillir pendant deux heures dans quatre livres d'eau, ou mêler une pinte & demie de décoction de quinquina dans l'eau avec une demi-pinte de lait, & en formet une boisson pour être prise pendant le tems du calme, quoiqu'il soit incomplet. Il arrive souvent que par ce moyen, le calme se renforce, l'apyrexie devient complette, & qu'il y a lieu à l'administration du quinquina en substance, qui est plus décidément curatif; ou bien les accès diminuent dans la même proportion que le calme augmente, & cessent bientôt totalement.

IV. De quelque maniere qu'on puisse combattre la fievre, il faut l'attaquer directement & pour ainsi dire exclusivement; & quand on l'aura vaincue, on tournera tous ses efforts du côté de l'affection du sein. La cigüe qui me paroît devoir être le secours le plus approprié, ne sympathise point avec la fievre. J'ai toujours observé que par son usage les dégénérations lentes, les fievres hectiques, les dispositions à l'hydropisie devenoient plus considérables & plus rapides. Il n'en est pas moins vrai que c'est un fondant spécifique, singulierement utile & efficace dans les engorgemens mammaires, même lorsque la dégénération cancéreuse y est établie. Qu'on attende seulement que la fievre ait totalement cessé pour en commencer l'usage, & qu'on y associe encore pendant quelque tems le quinquina. Ces deux remedes sympathisent très-bien. En détruisant la disposition fébrile, on préviendra un inconvénient ordinairement attaché à l'usage de la cigüe. Il est connu que son action s'exerçant par une simble détente, par le relâchement des fibres nerveuses en crispation, qui font le noyau de presque tous les engorgemens glanduleux, il résulte de son usage prolongé la suspension de certaines excrétions, une sorte d'engoument & d'empâtement dans l'estomac & les premieres voyes, qu'on est obligé de combattre par des purgatifs réitérés. Ce besoin est moins sensible & moins pressant quand on joint le quinquina à la cigüe; il n'est cependant pas tout-à-fait annullé; les circonstances feront juger quand on devra y avoir égard. Il n'est pas besoin d'avertir qu'on doit journellement augmenter la dose de la cigüe, tandis que celle du quinquina ne doit pas passer un demi-gros par jour.

V. Les secours relatifs à l'affection du sein, que la présence de la fievre n'exclud pas, me paroissent être le cautere ouvert au bras du côté malade & un topique sur le mal; on peut les employer dès le commencement. Les carottes sauvages bouillies avec de l'eau de saturne réduites en pulpe bien douce ont été souvent appliquées sous mes yeux avec soulagement dans des cas semblables. Tout remede emplastique, âcre, irritant, acide, ne pouvoit qu'accélerer & renforcer la disposition carcinomateuse. *Signé*, MENURET.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 15 Octobre.

S. XXIV.

Post pisces nux sit, post carnes caseus adsit. Unica nux prodest, nocet altera, tertia mors est.

Qu'aux viandes pour dessert succede le fromage;
Qu'au poisson succede la noix,
Une seule suffit, deux sont trop, l'homme sage
Se garde bien d'en manger trois.

Nous ne voyons pas sur quel fondement l'Ecole de Salerne recommande le fromage après la viande, (substance putrescible ainsi que le fromage) à moins qu'elle n'ait eu en vue certains fromages moins portés à la dissolution putride, tels que le Parmesan, le Roquefort, le Sassenage, & en général tous ceux qu'on fait avec le lait de chevre ou de brebis, qui souvent, bien loin d'accélerer la putréfaction, la retardent. Mais ils ont l'inconvénient d'être tous très-âcres, très-piquans & par conséquent très-échauffans. Ceux qu'on fait avec le lait de vache, tels que le Gruyere, le fromage d'Hollande, d'Auvergne, de Brie, &c. ne peuvent servir qu'à augmenter l'état putride des substances animales.

Il y a lieu d'être surpris encore que l'Ecole de Salerne ait recommandé la noix après le poisson; à moins qu'elle n'ait voulu parler de certains poissons, de riviere surtout, de ceux qui sont peu visqueux, qui fournissent un chyle tenu très-léger, sans consistence. Alors, la noix fraîche surtout, c'est-à-dire les cerneaux peuvent convenir; car quant à la noix faite, nous croyons qu'il n'y a rien de plus sage & de mieux fondé que ce que dit à cet égard l'Ecole de Salerne. En général, soit que ce soit un bienfait de la nature, qui paroît avoir eu en vue de défendre des attaques des vers & de conserver long-tems certains fruits dont la reproduction est lente & difficile, soit pour toute autre raison, il est certain que les amandes des fruits à noyau, toutes les semences émulsives, huileuses sont contraires aux animaux, ou leur fournissent une nourriture pésante, lourde, très-peu miscible à leurs humeurs. Telle est la noix qui est toute huileuse. Ainsi, lorsqu'on mange ce fruit, on ne prend à la rigueur que de l'huile de noix; & si la mastication ne venoit à notre secours, si le mélange de la salive & de l'eau n'en faisoit une espece d'émulsion dans l'estomac, il seroit impossible de digerer cette huile. Elle ne convient, comme laxatif & vermifuge, que dans le cas de vers, surtout du ver solitaire. Nous connoissons une personne qui porte depuis plusieurs années un ténia cucurbitin qui a résisté à tous les remedes; elle ne rend quelques portions de ce ver, que lorsqu'elle a mangé de la salade assaisonnée avec l'huile de noix.

De Paris.

Depuis que le mal vénérien existe en Europe, on n'a pas cessé de chercher des moyens propres à combattre ses redoutables effets. Presqu'à la naissance de la maladie, les bois sudorifiques & le mercure furent mis en usage. Ces deux secours sont devenus la base de presque tous les remedes vantés pour cette maladie. Le mercure surtout, malgré l'ancien

préjugé qui le mettoit au rang des poisons froids, a passé jusqu'ici pour le remede le plus puissant que l'art ait pu imaginer contre ce fléau. L'efficacité du mercure a été prouvée par la sanction des hommes les plus éclairés & les plus expérimentés dans l'art de la Médecine.

Mais en avouant ses avantages, peut-on se dissimuler ses inconveniens, & combien la méthode la plus sûre, qui est celle des frictions, est gênante, désagréable, exige de précautions, soit pour préparer le malade, soit pour le mettre à couvert des accidens quelquefois inévitables de la part du mercure, tel que la salivation. Ajoutez à cela la longueur du traitement, la maigreur & quelquefois le dépérissement du malade, qu'il faut rétablir enfin avec des restaurans, du lait &c. Ce sont sans doute ces considérations qui avoient fait préférer par Fernel, Paulmier &c, l'usage des bois sudorifiques au mercure, & fait désirer à tous les Médecins la découverte d'un remede interne, qui remplit leurs intentions, sans faire éprouver aux malades de pareils accidens.

Les diverses préparations mercurielles ont été d'un foible secours, comparées au mercure en substance, auquel elles ont été jugées inférieures, puisque sans mettre à l'abri des inconveniens ordinaires du mercure en frictions, elles n'en ont pas le même avantage, & exposent d'ailleurs à l'action corrosive des sels qui résultent de la combinaison du mercure avec les acides minéraux ou végétaux. On étoit donc réduit, lorsqu'il s'agissoit de guérir radicalement le mal vénérien, à prendre les plus grandes précautions; à préparer le corps, à adoucir, à corriger sans cesse le remede. Tous ces inconvéniens ont sollicité le zele des gens de l'Art à s'occuper de la découverte d'un secours qui pût guérir cette maladie, comme on dit, *citò*, *tutò* & *jucundè*.

Un possesseur d'un remede, qu'il disoit réunir ces propriétés, encouragé par des succès multipliés, a osé se présenter. Il a demandé des malades & des juges. Les premieres expériences ont été faites à S. Denis; elles ont réussi. On n'a pas cru cette épreuve suffisante (comme de raison,) on a pris à Bicêtre douze sujets atteints de maladie vénérienne. Les Médecins les plus célebres de la Capitale ont été invités à venir les voir & constater leur état; un grand nombre, dont tous sont de la Faculté ou de la Société Roy. de Méd. de Paris, ont suivi avec exactitude le traitement. On a été étonné de la maniere prompte & efficace avec laquelle ce remede agit & guérit sans accident, sans inconvénient. Soumis à l'analyse chymique, il n'a rien offert de métallique. Ses effets, dont nous avons été témoins, nous forcent de dire que depuis qu'on cherche des remedes contre ce fléau de l'humanité, on n'a pas encore fait de découverte si heureuse.

Sur le rapport fait à la Société Roy. de Médecine & sur la délibération de cette Compagnie, Sa Majesté vient d'accorder au propriétaire du remede un arrêt de son Conseil, en date du douze Septembre, dont l'objet est d'en favoriser la vente & la distribution & d'en faire constater journellement les effets sous les yeux de deux Médecins de la Faculté de Paris & de la Société Royale de Méd. chargés d'en diriger l'administration dans une maison particuliere établie à cet effet à Paris, & d'en rendre compte à leur Compagnie.

Ce remede consiste en un syrop épais ou plutôt un rob dont la saveur n'est point désagréable. Pour se le procurer, il faut s'adresser, avec un billet signé d'un Médecin, au Sr. Laffecteur, rue de Bondi, maison de M. Bureau.

On y trouve une Instruction qui indique les doses & la maniere de s'en servir.

Les précautions qu'on a prises, celles qu'on prend pour s'assurer de l'efficacité de ce remede, & pour constater ses effets sous les yeux des Médecins, sont une preuve de la sagesse du Gouvernement, qui ne permet pas que sur un objet de cette importance la vie des citoyens soit continuellement exposée aux prestiges & aux surprises de la charlatanerie.

EXTRAIT *d'un Mémoire sur les eaux artificielles de Bareges, lû à la Faculté de Médecine de Paris, le 15 Septembre 1778, par M.* ALPHONSE LE ROY, *Docteur & Professeur en Médecine.*

Les eaux de Bareges, dit M. Alph. le R. dans le mémoire qu'il a bien voulu nous communiquer, ont perdu en partie, en arrivant à Paris, le principe volatil qu'elles contiennent naturellement. Elles le perdent de plus en plus en séjournant; & lorsqu'on tente de leur redonner leur

chaleur naturelle, (chaleur qui importe à leur efficacité) alors ce principe est entierement dissipé, mais l'odeur qui ne l'est pas, induit en erreur sur leur nature. On a tenté quelquefois de les imiter, en ajoutant 2 à 3 grains de foie de soufre alkalin sur une pinte d'eau. L'odeur en impose, mais l'effet de ce mélange, suivant M. A. le R., est aussi nuisible que celui qui forme les eaux de Bareges est utile.

M. Alph. le R. expose ensuite un procédé qu'avoit imaginé M. le Roy, Professeur de Méd. de Montpellier, pour imiter ces eaux, & qu'il présenta il y a quelques années à l'Académie des Scienc. Il méloit un tiers de grain de magnésie avec une pincée de soufre, trituroit ce mélange & le mettoit en une bouteille de verre de trois demi-septiers qu'il remplissoit d'eau: il en retiroit trois onces, & bouchoit fortement avec un morceau de bois tourné garni de filasse; ensuite il plongeoit la bouteille jusqu'au gouleau dans un bain-marie couvert, qu'on entretenoit bouillant pendant 12 heures.

Ce procédé a paru à M. Alph. le Roy, long, embarassant, dispendieux; il fournit peu d'eau à la fois, & celle même qu'il procure ne ressemble point à celles de Bareges. Elle perd, quoique bien scellée, en un jour ou deux, toute son odeur. Elle ne contient qu'un foie de soufre terreux volatil. Mais celles de Bareges ont d'autres qualités; elles sont savoneuses; c'est ce qu'ont trouvé & prouvé, d'après leur analyse, MM. Venel, Montau & Rouelle. Elles contiennent du natrum & une matiere bitumineuse qu'on trouve à leur surface sur le bord des bassins; matiere qui donne par la distillation de l'alkali volatil & de l'huile. C'est cette matiere savoneuse, dit M. Alph. le Roi, qui enchaîne, dans les eaux de Bareges, l'hépar sulphuréo-terreux; c'est par elle que ces eaux, lorsque leur principe volatil est dissipé, conservent encore leur odeur; elles agissent & par ces deux principes & par la chaleur qui les met en action.

M. A. le R. expose ensuite ses conjectures sur le procédé qu'employe la nature pour composer ces eaux, & les divers travaux & procédés qu'il a employés pour les imiter. Voici le dernier. Il est d'une simplicité & d'une facilité qui le rend précieux & préférable à tous les autres. C'est par son moyen qu'il obtient des eaux sulphureuses qu'il compose depuis plusieurs années & qu'il a présenté à la Faculté. Elles imitent parfaitement par leur goût, leur odeur, leur analyse comparée & leurs vertus, celles de Bareges.

Il méle 12 gouttes d'huile de pétréole, d'autre fois de succin, avec 6 gouttes d'alkali volatil fluor, & 12 grains d'alkali minéral; il broye le tout & ajoute par dégrés demi-once d'eau distillée; il conserve ce mélange qu'il appelle *savon minéral.*

D'un autre côté, il prend de la fleur de soufre, qu'il lave pour la dépouillet de l'acide vitriolique tout formé qu'elle contient quelquefois. Après l'avoir bien séchée, il mêle un tiers de magnésie ou de terre calcaire & deux tiers de soufre lavé; il broye le tout & le conserve dans un flacon bien bouché. Il met sur le feu un matras de verre* rempli d'eau qui contient d'une, deux, trois à six pintes. Il délaye en une cuellerée d'eau & son savon minéral & sa poudre; la poudre à raison de 2 grains par pinte, le savon à raison d'une goutte; lorsque l'eau bout, il y verse son mélange; en 12 secondes l'eau minérale est faite. Il retire le matras de dessus le feu, & le bouche avec soin.

Dans cette opération, il se dissout si peu de terre & de soufre, qu'on en retrouve presque le même poids qui s'est précipité au fond du matras. Une portion du savon se dissout & l'autre surnage en forme de petite pellicule, d'autant plus sensible qu'on a mis une proportion plus forte de savon minéral.

Ces eaux sont d'autant plus actives, qu'on y ajoute plus de savon minéral. M. A. le R. les tend telles lorsqu'il les

* On peut faire bouillir de l'eau dans un matras de verre avec d'autant plus de sureté qu'il est plus mince. M. Alph. le R. employe le verre, parce qu'il n'est pas attaquable par le foie de soufre comme les terres & les métaux. S'il employoit les vases ordinaires de terre, ils seroient attaqués & le vernis dissout, ce qui feroit de ce remede un poison. M. Alph. le R. dit qu'on peut employer la porcelaine qui va au feu, les vases garnis en dedans du vernis diabolique à la maniere des Italiens, la nouvelle poterie de M. Dantic, dont il fait connoitre l'avantage. M. Dantic a fait dans l'Art de la poterie des découvertes propres à faire une révolution aussi grande, mais plus intéressante encore que celle qu'il a faite dans l'Art de la verrerie Il est a désirer que le gouvernement accueille & favorise une invention aussi généralement utile.

destine pour le bain, pour la douche, dans le cas d'ulceres écrouelleux, laiteux vers les articulations & d'engorgement vers la matrice &c. Il conseille l'usage de ces eaux nouvellement faites, lorsqu'elles sont encore chaudes, soit qu'on les employe à l'intérieur, soit à l'extérieur. Il en dirige l'action vers la peau, en y joignant les bains tiédes; vers les reins, en y ajoutant un peu de sel sedatif. S'agit-il de rétablir les regles, de dissiper la chlorose, en redonnant (c'est son expression) du phlogistique à l'économie animale, il rend ces eaux ferrugineuses par quelques gouttes de reinture alkaline de Ludwic. Lorsqu'il y a trop d'irritabiliré dans le systême nerveux, dans le cas de douleurs causées par un ulcere à la matrice &c, il y ajoute quelques gouttes de laudanum liquide de Sydenham. Il les mêle avec le lait lorsqu'il s'agit de restaurer. On reconnoit dans ces diverses combinaisons & modifications le Médecin habile qui se rend maître de son remede & le modifie à son gré, suivant les circonstances.

Le peu de valeur de ces eaux, la facilité avec laquelle M. A. le R. les compose, & le grand nombre de gens du peuple qu'il a eu occasion de secourir par ce moyen, l'ont mis dans le cas de faire des observations utiles. Il nous apprend qu'il les a remarquées souvent efficaces dans les cas de catharres, dans les maladies laiteuses, dans les suppressions, les débilités d'estomac, dans l'état d'acescence, le défaut d'animalisation, enfin dans toutes les circonstances où l'on employe avec succès celles de Bareges.

Il ne s'aveugle pas au point de croire que ces eaux ayent absolument le même avantage que celles que forme la nature; mais il croit, d'après l'expérience, qu'elles peuvent avantageusement y suppléer; qu'enfin c'est un remede utile dans beaucoup de maladies chroniques.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine ayant reçu les ordres de Sa Majesté pour procéder à l'élection de plusieurs places restées vacantes sur son tableau, a choisi, dans sa séance tenue le 6 Octobre 1778, pour Associés ordinaires MM. Macquer, Charles le Roy, Colombier, Macquart & Hallé, Médecins de la Faculté de Paris; pour Associés libres, MM. Amelot, Secretaire d'Etat, le Duc de Larochefoucault, le Noir, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de Police, & Duhamel de Monceau de l'Académie Royale des Sciences; & pour Associés regnicoles, MM. Sabatier, Méd. de la Faculté de Paris, premier Médecin de l'Hôpital militaire à Brest, & Rast, Doct. en Méd. à Lyon. Le Roi qui protege spécialement cette Société comme un établissement des plus utiles créés sous son regne, a bien voulu confirmer ces nominations le 13 Octobre 1778.

Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs; extraits de l'ouvrage des contre-poisons de l'arsenic, du sublimé-corrosif, du vert-de-gris & du plomb, &c. de M. NAVIER, Conseiller-Médecin du Roi pour les épidémies à Châlons-sur-Marne, *par MM.* NAVIER *fils, Docteurs-Régens des Facultés de Médecine de Paris & de Reims, de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, &c.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. in-8°. de 55 pag.

Dissertation sur l'usage du vin de Champagne mousseux contre les fievres putrides & autres maladies de même nature; par M. NAVIER *l'aîné, Médecin de la Faculté de Reims, de l'Acad. des Sciences de Châlons-sur-Marne.*

Ces deux ouvrages se trouvent à Paris, chez M. Navier le jeune, rue Ste. Croix de la Bretonnerie, vis-à-vis celle de l'Homme-Armé; chez Méquignon l'aîné, rue des Cordeliers; à Reims, chez Fazin; à Châlons-sur-Marne, chez Pain-d'Avoine.

AVIS.

Un de nos Correspondans nous marque que dans ce moment tout le monde est prêt à se retirer ou se retire des eaux de Bareges, par la crainte de la chûte des neiges qui est ordinairement très-considérable & qui ne manque jamais d'arriver dans le cours de ce mois.

Problême chymique.

Donner la couleur du kermès minéral au bezoard minéral ou à l'antimoine diaphorétique bien lavé, sans le concours du souffre, de l'alkali ni d'aucune vapeur hépatique.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 22 Octobre.

S. XXV.

Autumni fructus caveas ne fint tibi luctus.
De mensa sume quantum vis tempore brumæ.

Menagez-vous durant l'automne,
Et ne vous fiez point aux pieges de Pomone.
L'hiver vous met en sureté,
Suivez votre appétit en toute liberté.

René Moreau, que nous suivons, n'a conservé que ces deux vers de l'Ecole, quoique dans les anciennes éditions on en trouve quatre, dont les deux premiers font:

Temporibus veris modicum prandere juberis,
Sed calor æstatis dapibus nocet immoderatis.

L'Ecole conseille, comme on voit, de faire des repas modérés au printemps, & que la chaleur de l'été ne permet pas d'en faire de trop forts. Nous croyons en effet qu'en été, à raison de la foiblesse générale qui est la suite de l'action de la chaleur de l'atmosphere sur le corps, ou si l'on veut de la dissipation de la chaleur vitale, moins forte dans l'intérieur, moins concentrée, l'estomac doit s'en ressentir, & c'est ce que l'expérience confirme. Cet organe est moins propre à faire ses fonctions dans les fortes chaleurs que dans tout autre tems, & l'Ecole a raison de dire qu'en hiver on peut supporter un plus fort repas qu'en été.

Quant au conseil qu'elle donne de ne pas se livrer à l'usage des fruits en automne, nous croyons que rien n'est moins fondé que ce principe, & que bien loin de nuire, les fruits bien murs & bien choisis sont de tous les mets, dont on puisse faire usage alors, les plus sains & les plus avantageux.

Mémoire à consulter.

Une personne âgée de 52 ans, est sujette depuis cinq ans, à un engorgement des vaisseaux hémorrhoïdaux avec un relachement du sphincter de l'anus, qui est tel, que toutes les fois qu'elle se présente à la garde-robe, une partie du rectum sort & ne peut rentrer qu'avec beaucoup de peine, plusieurs heures après. Il y a de plus, un bouton hémorrhoïdal très-douloureux qui lui cause des chaleurs brulantes à la rentrée des parties, & qu'il ne peut calmer qu'avec un cataplasme fait avec la mie de pain & l'extrait de saturne. C'est un homme de cabinet, livré au travail.

R. En attendant de nouveaux avis, on conseille au malade de prendre d'abord pendant plusieurs jours, du petit-lait aiguisé avec quelque sel apéritif, tel que celui de Glauber à petite dose; d'observer un régime adoucissant dont le riz doit être la base; de ne pas rester trop longtems assis; de faire un exercice modéré & à la campagne; d'avoir recours enfin à l'usage des eaux minérales ferrugineuses, & au lait; de porter un bandage contentif; de ne point employer l'extrait de saturne, mais la vapeur de l'eau chaude, ou les cataplasmes émolliens, enfin de procurer, s'il y a nécessité, un flux hémorrhoïdal par l'application des sangsues, ou par les autres moyens chirurgicaux connus.

Lettre de M. Deyeux, *Membre du Collège de Pharmacie, sur les corrections à faire au* Laudanum liquide *de Sydenham.*

» J'ai déja éprouvé, bien des fois, la difficulté de préparer toujours également le Laudanum liquide de Sydenham. Quelque précaution que l'on prenne, soit pour choisir l'opium, soit pour en extraire la teinture, on n'est jamais certain de la quantité soluble que le laudanum liquide tient en dissolution, & cela parce qu'on ignore, (comme l'a remarqué très-bien M. de Villiers) la quantité d'impuretés que l'opium crud contient. Il seroit bien à désirer qu'on s'occupât du soin de corriger ce remede, qu'on auroit de la peine à proscrite de l'usage médicinal.

Je vais hazarder mon sentiment sur sa correction. Au lieu d'opium crud, je me servirois de son extrait, préparé suivant la méthode de la Garaye. Je commencerois par m'assurer de la quantité d'extrait, que 2 onces, par exemple, de bon opium crud peuvent donner. Je suppose qu'elles en fournissent six gros. Alors au lieu de 2 onces d'opium qu'on demande dans la recette du codex, je prescrirois d'employer six gros d'extrait d'opium préparé comme je l'ai dit. Je ferois dissoudre ces six gros dans une livre de vin d'Espagne, que j'aurois auparavant mis digérer pendant plusieurs jours sur une once de saffran & un gros de geroffle & de canelle, si l'extrait avoit été bien préparé, la dissolution s'en feroit si complettement, qu'à la rigueur on pourroit se dispenser de la filtrer.

D'après ce procédé, on pourroit, comme l'on voit, calculer au juste la quantité de bon opium que la dose de vin employé contiendroit, & par conséquent le Médecin qui ordonneroit un demi-gros de laudanum liquide feroit toujours sûr de la quantité d'opium qu'il feroit prendre à son malade, tandis que par le procédé usité, il l'ignore.

Le laudanum liquide ainsi préparé auroit un autre avantage, celui d'être privé de ce *gas* si nuisible, qui, au rapport de beaucoup de Médecins, produit des pésanteurs de tête, de l'ivresse, des nausées, &c. Comme ce gas est très-volatil on ne peut pas douter que pendant la préparation de l'extrait d'opium, il se dissiperoit, si ce n'est pas en entier, au moins en grande partie.

Dans le cas où l'on se détermineroit à cette reforme, ne feroit-il pas avantageux de l'adopter de même pour la thériaque, le philonium romanum & plusieurs autres préparations où l'on fait entrer l'opium crud.

J'ai l'honneur d'être &c. Deyeux.

M. de Villiers, auteur des observations sur le laudanum liquide, *insérées dans le* N°. 40 *de cette feuille, nous a fait remarquer que la Pharmacopée de Wirtemberg n'étant pas assez généralement répandue, il seroit utile de donner la préparation de l'opium, c'est-à-dire l'extrait, tel qu'il y est prescrit.*

Extrait d'opium *ou opium préparé avec le jus de coings par la fermentation, suivant la Pharmacopée de Wirtemberg.*

Prenez une livre d'opium le plus pur; faites-le fondre peu-à-peu dans cinq livres de jus de coings & autant d'eau froide. Laissez reposer ce mélange dans un lieu tempéré, ayant soin d'enlever toujours les impuretés qui surnagent, & cela pendant quelques jours. Passez ensuite la liqueur par un linge, pour séparer le marc & les parties résineuses; ajoutez à la colature quatre onces de sucre blanc. Laissez le tout dans un vase assez grand & légerement couvert, dans un lieu modérément chaud, pendant plusieurs mois, en prenant garde que l'endroit ne soit pas fermé.

Agitez souvent, avec un bâton, la liqueur en fermenration, jusqu'à ce qu'on n'apperçoive plus de mouvement intestin; passez-la par la chausse & laissez-la évaporer jusqu'à consistence d'extrait.

Les Auteurs de cette préparation ajoutent: » Non-seulement l'opium se corrige par la fermentation, mais acquiert » plus de vertus: c'est pourquoi il faut le » prescrire à petite dose, quoique le sucre » & le jus de coings forment presque la » moitié de la totalité. Il n'en faut jamais » ordonner aux adultes au-delà d'un » grain; pour les jeunes sujets, un dixieme, un douzieme ou un vingtieme de » grain suffit.

Extrait de deux réponses au mémoire à consulter du Supplément au No. 35.

M. Hiriart, associé étranger de la Société Royale de Médecine de Paris, & à qui nous sommes redevables de plusieurs articles intéressans, a bien voulu donner

son avis sur la maladie exposée au Suppl. du N°. 35, ainsi que M. Maffie, Correspondant de la même Société. Le premier pense que le traitement le plus avantageux a employer consiste dans l'usage des toniques & des calmans combinés avec les vulnéraires déterfifs, astringens &c, de faire un mélange, par exemple, de deux parties d'extrait de quinquina, & de baume de Perou, à doses égales, sur une d'extrait de cachou & de pilules de Starkei, à la même dose aussi, de façon que le malade prendroit environ vingt grains de cette mixture & boiroit sur chaque prise un verre de bouillon fait au bain-marie, avec la chair de vipere, la graine de lin, la racine d'aulnée, le lierre terrestre, le cerfeuil, l'aigremoine, la cynoglosse, les sommités de mille-pertuis, de camomille, de mille-feuille & le romarin, à des doses convenables.

M. Maffie conseille l'usage journalier des eaux de Bareges, des *eaux bonnes* surtout, ou d'y suppléer par une ptisane faite avec la douce amere (*solanum scandens*) édulcorée avec le syrop de capillaire. Il est persuadé que l'usage de ces eaux, prises surtout sur les lieux, soutenu d'un cautere à la jambe, seroit capable de déplacer l'humeur & de procurer la cicatrice des ulceres fistuleux dont le malade est attaqué.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, *par M.* Dantic.

Cent parties de cristaux récens d'alkali minéral aéré en contiennent 16 d'air fixe, 64 d'eau, & 20 d'alcali pur, & conséquemment il faut 80 parties d'air fixe pour en saturer cent d'alkali minéral pur. Ces proportions paroissent d'autant plus étonnantes, que nous avons vu que la même quantité d'alkali végétal pur ne demandoit pour sa saturation, que 42 parties d'air fixe; mais en général c'est le propre des sels simples d'exiger d'autant moins pour leur saturation, qu'ils sont plus puissans.

Alkali volatil aëré.

Les crystaux que forme l'alkali volatil saturé d'air fixe paroissent être octaëdres. Ils ont quatre angles tronqués. M. Bergman n'en a pu obtenir de parfaitement réguliers.

L'alkali volatil caustique, obtenu par le moyen de la chaux vive, attire très-fortement l'humidité & conséquemment est toujours fluide, très-pénétrant & extrêmement volatil. Il s'adoucit, devient concret & crystallisable, de la même maniere & par les mêmes moyens, que les alkalis purs.

Cet alkali est plus foible que les alkalis fixes. Sa saturation par conséquent exige une plus grande quantité d'air fixe & l'expérience le prouve. Cent parties en demandent cent six d'air fixé. Ne soyons donc pas étonnés que l'alkali volatil aëré fasse une plus vive effervescence avec les acides. Dans 100 parties de cet alkali concret, il y en a 12 d'eau, 45 d'air fixe & 43 d'alkali pur.

La suite à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire chymique & médicinal sur le méchanisme & les produits de la sanguification, qui a remporté le prix double proposé par l'Académie Imp. des Sciences de S. Pétersbourg, pour l'année 1776; par M. Thouvenel, *Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Aggregé, Corresp. du Collège Roy. des Méd. de Nancy, Associé regnicole de la Société Roy. de Méd. de Paris, &c.* A S. Péterfsbourg, de l'Imprimerie de l'Acad. Imp. des Sciences. 1777.

On sait que l'Académie de St. Péterfsbourg, en proposant le phénomene de la sanguification pour sujet d'un de ses prix, avoit rappellé, dans son programme, une expérience faite par Boerrhaave, qui consiste à faire bouillir du lait avec de l'alkali fixe, ce qui lui donne une couleur jaune très-foncée; elle invitoit les Auteurs à suivre cette expérience, à la varier, dans l'espérance que ses différens résultats, vu l'analogie qui existe entre le chyle & le lait, pourroient les conduire au but désiré. M. Thouvenel ne s'est pas borné aux lumieres que peut fournir cette expérience; il a porté ses vues & ses recherches bien plus loin; très-versé dans les connoissances modernes sur la Physique & la Chymie, il en a fait l'application la plus heureuse au sujet proposé.

Il trouve dans l'air la cause de la couleur, de l'entretien de la vie, & de la chaleur du sang. Il attribue tous ces phénomenes à l'action d'une matiere particuliere, répandue dans l'atmosphere, & continuellement transmise à l'animal par la voie des poulmons. Cette matiere aérienne est, suiv. l'Auteur, un gas électrique ou éthéreo-électrique, capable de

pénétrer le sang, de le vivifier, de le colorer, d'entretenir sa chaleur à un dégré modéré & tel qu'il convient à la nature. Ainsi, indépendamment de l'action mécanique & bornée de l'air sur les poulmons, c'est-à-dire, de cette espece de ventilation qui s'exécute dans la cavité de la poitrine, au moyen de la respiration, il existe une autre fonction bien plus importante, qui est le passage continuel de ce fluide éthéré dans le sang.

D'après cette idée, M. T. considere tous les animaux vivans dans l'atmosphete, surtout les oiseaux, comme autant de prométhées qui dérobent à chaque instant le feu du ciel, nécessaire à leur existence. Il examine la nature de ce principe vivifiant, ou feu vital; il trouve que c'est une combinaison d'air & de fluide électrique, qui se décompose par les acides & se détruit entierement dans un air qui a été respiré. On conçoit le phénomene de la sanguification par la possibilité qu'il y a de combiner ce principe avec la matiere sucrée du lait & de lui donner par ce moyen une couleur rouge, qui se communique bientôt à toute la masse.

On voit, par ce court exposé, combien les idées de M. Th. sont capables de jetter du jour sur plusieurs phénomenes de l'économie animale, & combien celles des physiologistes qui ont attribué la couleur rouge du sang à la réunion des globules jaunes, étoient peu fondées. Cette nouvelle théorie de la sanguification s'accorde avec les expériences de Priestley sur le passage du phlogistique dans le sang à travers les membranes; avec le sentiment de M. de Buffon sur le dégré de chaleur animale relatif à la grandeur des poulmons; elle se rapproche infiniment de la doctrine de M. Barthez sur l'existence & les effets du principe vital, principe très-analogue à celui qu'admet M. Thouv., & dont il restoit à faire connoître la nature.

Nous ne suivrons pas d'ailleurs M. T. dans ses autres recherches sur les points de physiologie les plus curieux & les plus difficiles. Il nous suffit de dire qu'on trouve dans son ouvrage des détails très-intéressans sur la digestion, qu'il considere comme une simple extraction de la partie nutritive des alimens, fonction à laquelle l'Auteur présume que la sensibilité préside; sur la nature des humeurs, surtout sur celle du sang, dont il donne une nouvelle analyse; sur les sécrétions, &c. Nous invitons l'Auteur habile de cet écrit, bien digne d'éloges & de la double couronne qu'il a acquise, à faciliter bientôt au public l'acquisition de cet ouvrage.

On trouve à Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers, la Dissertation suivante: *DISSERTATIO physiologico-chemica de bile*, &c. & dont l'Auteur est M. Bochaute, Professeur de Chymie à Louvain. A Louvain. 1778. *in*-12. de 72 pages. Prix 1 liv. 4 s.

NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine a tenu sa séance publique, le 20 de ce mois, au Collège Royal de France. M. Vicq-d'Azyt, Secrétaire perpétuel, en a fait l'ouvettute par l'annonce de six prix qui doivent être distribués en 1779, 1780 & 1781, & par celle des travaux que la Société propose aux Médecins & Physiciens regnicoles & étrangers.

M. de Lassonne, Président de la Société, a lu un Mémoire sur une nouvelle préparation ou combinaison du tartre émétique avec le sel ammoniac, au moyen de laquelle ce remede précieux devient plus soluble & d'un effet plus sûr.

M. Vicq d'Azyt a lu l'éloge de M. de Haller.

M. Geoffroy a lu un Mémoire sur les maladies qui ont regné à Paris pendant les six premiers mois de cette année.

M. Paulet, l'extrait d'un Mémoire sur un ordre de champignons qu'il appelle *bulbeux*, ou à *coëffe*, & dont la plupart des especes sont très-dangereuses & très-communes aux envions de Paris.

M. Coquereau a terminé la séance par la lecture d'un Mémoire sur le traitement de plusieurs fievres intermittentes locales, guéries par l'usage du quinquina.

Nous parlerons dans la feuille prochaine des sujets des prix, ainsi que de la nature des travaux que la Société propose.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MÉQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 29 Octobre.

S. X X V. *

INTER prandendum sit sæpè parumque bibendum
Ut minus ægrotes, non inter fercula potes.

Voulez-vous qu'un dîner soit sain & profitable,
Ne mangez point à sec, humectez en buvant,
Mais à petits coups & souvent.
Autant qu'il faut buvez à table;
Mais pour vous bien porter, entre les deux repas,
Sans grand besoin, ne buvez pas.

Quoique nous ne trouvions pas cette section dans l'édition de Moreau, nous la conservons à cause de la sagesse du conseil que l'Ecole ou l'Auteur de ces vers y donne. Il est certain que dans l'état de santé, c'est une très-mauvaise habitude de boire entre les repas, surtout pour ceux dont la digestion se fait lentement & difficilement. Cette fonction, pour avoir l'effet qu'on désire, ne doit point être tumultueuse, & elle le devient lorsqu'on la trouble par l'additon d'une liqueur quelconque. Cependant, lorsque la soif presse, il y auroit encore plus d'inconvénient de ne pas boire, que de prendre quelque boisson; mais dans ce cas, il faut que la boisson soit infiniment plus aqueuse que vineuse; & un mélange d'eau & de vin est ce qui convient le mieux alors.

* C'est par erreur qu'on a dit, dans la derniere feuille, que René Moreau n'avoit conservé que les deux vers de la section précédente; nous la trouvons entiere dans l'édition de 1625.

De Paris.

Une Dame eut, il y a environ trente ans, un *lait répandu* * dans la jambe gauche, qui l'empêchoit de marcher. Ce mal se dissipa, à l'aide de quelques secours ordonnés par les Médecins; mais le sujet essuya, depuis cette époque, plusieurs maladies internes, auxquelles succéda un engorgement très-douloureux aux glandes du sein, qui se dissipa par l'usage des remedes appropriés. Cet engorgement fut suivi d'un ulcération derriere une oreille qui fournit une matiere purulente pendant un an; après quoi l'humeur se jetta sur les doigts & les attaqua l'un après l'autre.

Ce mal ayant été guéri; l'ancienne douleur du sein s'est renouvellée; cette partie s'est ouverte à l'endroit du mammelon, qui a été entiérement détruit. La plaie a un pouce de diametre & un demi-pouce de profondeur; elle suppure; les chairs sont vermeilles, & la matiere de

* Il n'y a pas de terme dont on ait tant abusé que de celui-ci Il ne sert le plus souvent qu'à couvrir l'ignorance des Charlatans qui donnent indistinctement le nom de lait répandu à une infinité d'affections chroniques qu'il leur est impossible de caractériser, & qui n'ont aucun rapport avec les accidens causés par le lait. Il seroit à souhaiter que quelque Médecin habile & expérimenté nous donnât un traité méthodique, exact & bien fait sur les épanchemens laiteux, soit aigus soit chroniques. Il rendroit un vrai service à l'Art, quand même son ouvrage ne serviroit qu'à démasquer la charlatanerie qui s'est introduite à cet égard.

la suppuration est d'une bonne qualité. Le bras du même côté est douloureux & dépérit tous les jours; la malade y éprouve des douleurs vives qui se font sentir surtout entre l'épaule & le coude. Il lui est impossible de rester au lit & de dormir plus d'une heure. Elle ne peut porter ce bras jusqu'au visage. Les douleurs se communiquent jusqu'aux côtes & aux reins; mais ces dernieres ne sont que momentanées. La malade a 45 ans; n'a point de fievre. Il y a deux ans qu'elle a perdu; elle a de l'embonpoint; elle est assez forte & bien constituée. On demande l'avis des Gens de l'Art sur cette maladie.

R. *Il est difficile de ne pas reconnoître ici une humeur quelconque, caractérisée de laiteuse, qui a causé tous les accidens dont il est fait mention dans le mémoire, & qui a fini par se fixer sur le sein, après avoir parcouru diverses parties du corps. Les sudorifiques & vulnéraires doux, tels que les sommités des fleurs de mille-pertuis, de sureau, de camomille à très-petite dose pris en infusion théiforme, joints alternativement aux dépuratifs tirés des préparations antimoniales & mercurielles, telles que l'antimoine diaphorétique non lavé, le mercure doux à petite dose, associés au jalap, pour les rendre plus actifs, peuvent fournir un secours puissant dans ce cas. En attendant de nouvelles lumieres & de nouveaux avis, on conseille à la malade d'en faire usage & d'en tempérer l'effet avec l'orgeat ou le petit-lait.*

EXTRAIT *de trois Consultations en réponse au Mémoire à consulter du* N°. 37, *par* MM. HIRIART, FOUROT & JUDEL, *Médecins.*

On se rappelle qu'il est question d'une fievre lente intermittente avec menace de cancer aux deux seins.

M. Hiriart (*Méd. à St. Sebastien en Espagne*) pense que dans le cas proposé, le coup que la malade a reçu au sein n'a été qu'une occasion propre à faire développer une cause morbifique & délitescente, c'est-à-dire, un vice cancereux qui s'est étendu sur le sein, & dont la complication avec la fievre, ne sert tout au plus qu'à exhalter & favoriser ses progrès, sans qu'il y ait entre ces deux genres d'affections, des rapports bien déterminés. Il regarde l'opération comme inutile, par la raison qu'en emportant la partie malade on ne pourroit enlever que la portion du virus releguée dans le sein, mais que ce qui resteroit dans la masse seroit capable de reproduire de nouveaux cancers. Il ajoute que l'extrait de cigue n'a jamais réussi dans le pays qu'il habite, malgré les essais infinis qu'on en a faits, & quoiqu'on l'ait tiré de Vienne, de chez M. Storck. Il croit que dans un cas aussi épineux, l'extrait de quinquina à grandes doses & la diete blanche sont les secours les plus propres à soulager la malade.

M. Fourot (*Médecin à Champlitte en Franche-Comté*) regarde la fievre comme symptomatique ou concomittente d'un vice cancereux développé. Il ne conseille point l'opération; il voudroit qu'on employât intérieurement la belladone, mais surtout la cigue & la carotte, & extérieurement les préparations de plomb, appliquées à la maniere de M. Goulard, dont il a tiré les plus grands avantages, soit dans les cancers ouverts, soit occultes. Il rappelle, à ce sujet sur l'usage de la cigue, la reflexion de M. Odier, (voyez N°. 19 de cette feuille, pag. 77) dont il admire la justesse, disant que son expérience l'a justifiée nombre de fois, mais qu'il faut prendre garde de ne pas trop rapprocher les prises, ni donner cette plante à trop haute dose, de peur d'exciter un dévoyement qui peut devenir mortel, comme il l'a observé quelquefois; que dans le cas présent, il croit qu'on doit combiner les spécifiques fébrifuges avec les anticancereux; mais que s'il falloit attaquer un des deux maux avant l'autre, il commenceroit par le cancer; que du reste, c'est assez dire, quand on s'adresse à M. Lacroix.

M. Judel, (*Méd. à Chartres*) considere l'affection du sein comme une espece de dépôt de l'humeur fébrile, qui y a été déterminée par les coups successifs que cette partie, naturellement délicate & sensible, a reçus. Il imagine que c'est à cette affection locale qu'est dû peut-être le bien être étonnant dont la malade jouit entre les accès, mais que la fievre & cet état du sein se donnent réciproquement de l'intensité. Il estime qu'il faut d'abord écarter un ennemi pour attaquer ensuite l'autre avec plus d'avantage; que le cas tel qu'il est décrit autorise suffisamment l'emploi du quinquina, mais que pour rendre son effet plus avantageux & plus sûr, & pour détourner l'humeur du sein & lui procurer une issue journaliere, il est d'avis d'appliquer d'abord un

cautere à chaque bras, de mettre le malade à l'usage du jus de cresson & de cerfeuil, à la dose de trois verres dans la journée, en y ajoutant un demi-scrupule de terre foliée de tartre, & cela pendant une quinzaine de jours; de lui faire prendre ensuite un vomitif, & dès le lendemain un purgatif immédiatement suivi de l'usage du quinquina, auquel on peut ajouter un gros de sel ammoniac par once. Quant au traitement local du sein, il pense que l'application d'une compresse imbibée de suc de cigue & de carotte suffit; que si la fievre éludoit l'effet du quinquina, si l'état du sein empiroit, l'amputation deviendroit indispensable; que l'usage de la cigue ayant si peu rempli les espérances brillantes qu'on en avoit conçu, il ne croitpas que ce remede mérite confiance.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, par M. Dantic.

Terre pésante aërée.

La terre pésante saturée d'acide vitriolique forme le spath séléniteux. Elle a des propriétés communes avec la terre calcaire; elle en a de très-différentes. Son effervescence avec les acides met hors de doute que l'air fixe ne lui soit uni. A une calcination suffisante, elle perd 35 par cent de son poids, & elle colore en bleu le fond du test. Dissoute dans les acides, elle perd 5 pour cent. De-là on peut conclure que cent parties de cette terre sont composées de 5 d'air fixe, de 30 d'eau & de 65 de terre pure. L'eau ne se charge que d'environ un 900e. de cette terre, & en étant ainsi chargée, elle précipite le mercure du sublimé-corrosif en poudre jaune; le mercure doux en poudre noirâtre, & elle change les couleurs végétales comme l'eau de chaux.

Chaux aërée.

L'expérience prouve que le spath calcaire transparent perd au feu, avec la propriété de faire effervescence avec les acides, 45 par cent de son poids, & qu'il y acquiert de l'âcreté & la facilité de se dissoudre dans l'eau. Il est également démontré, & par l'analyse & par la synthese, que ces changemens sont dûs à l'expulsion de l'air fixe, & que le spath est composé, sur cent parties, de 55 de chaux pure, de 34 d'air fixe & de 11 d'eau.

La chaux pure peut être complettement dissoute dans l'eau; mais il faut une très-grande quantité d'eau, 700 parties pour une, & dégager la chaux vive de la plus petite quantité d'air fixe par une violente ébullition d'une demi-heure.

Puisque la chaux pure est soluble, de sa nature, elle doit être mise au nombre des sels alkalis. La principale différence est qu'elle demande une plus grande quantité d'eau. Nous mettons dans la classe des terres un grand nombre de corps, qui sont de vrais sels. Les bornes que nous donnons à leur solubilité sont la source de notre erreur. Il est plus du goût de notre paresse de les regarder comme insolubles, que d'épuiser les moyens qui peuvent faciliter leur dissolution.

La suite à l'ordinaire prochain.

Prix proposés par la Société Royale de Médecine, dans sa séance publique, tenue le mardi 20 Octobre 1778.

I. *Déterminer quel peut être le meilleur traitement de la rage.*

Ce prix, qui est dû à la bienfaisance de M. le Noir, Conseiller d'Etat, Lieutenant-général de Police & Associé libre de la Société, est de 1200 liv. Il sera distribué le premier mardi de Carême de 1781. Les mémoires doivent être envoyés avant le premier Janvier de la même année. Pour faciliter les recherches sur cet objet, M. Andry, membre de la Société, a été chargé par sa compagnie, de recueillir les divers procédés employés contre cette maladie, depuis les tems où elle a été connue jusqu'à nos jours. Ce travail forme un mémoire in 8°. de 99 pages, qui paroît sous le titre de *Recherches sur la Rage &c.* A Paris, de l'Imprimerie de P. D. Pierres, Impr. de la Société, rue S. Jacques.

II. *Etablir 1°. par l'analyse chymique, quelle est la nature des remedes antiscorbutiques proprement dits; 2°. par l'observation, quel doit être leur usage & leur combinaison dans les différentes especes & complications, & dans les différens degrés du scorbut.*

Ce prix, de la valeur de 600 liv. sera distribué dans la séance publique du premier mardi après la S. Louis, 1780. Les mémoires seront reçus avant le premier Juin de la même année.

III. *Existe-t-il véritablement une fievre miliaire essentielle & distincte des autres fievres exanthématiques, & dans quelle constitution doit-elle être rangée?*

Telle est la question, à la vérité déja plusieurs fois agitée, mais qui n'a pas été assez éclaircie & sur laquelle M. Lépecq de la Clotute, Associé regnicole à Rouen, a laissé des doutes dans le 2e. volume de ses *Observations sur les maladies épidémiques*, & demande d'être éclairé par ses Confreres. En conséquence, il a destiné une somme de 300 liv. pour ce prix, qui sera distribué en 1779, dans la séance publique de la S. Louis. Les mémoires seront reçus avant le premiet Juin de la même année.

IV. *Déterminer par un nombre suffisant d'observations & d'expériences exactes, si les maladies contagieuses, principalement la petite-vérole, peuvent se transmettre par l'intermede de l'air.*

Ce prix, de la valeur de 300 liv. est dû à la générosité de M. Rast, célebre Médecin de Lyon. Il sera distribué dans la séance publique du premiet mardi de Carême de 1780. Les mémoires seront remis avant le premier Janvier de cette année.

V. *Indiquer la meilleure méthode de guérir promptement & sûrement la gale, contractée par communication, comme il arrive dans les casernes, dans les atteliers, dans les hôpitaux, & dans les prisons.*

Il s'agit principalement de la gale récente & qui ne présente aucun mauvais caractère. Ce prix de la valeur de 300 liv. est dû, ainsi que le suivant, à la bienfaisance de M. le Marquis de Crenolles, Brigadier des armées du Roi. Il sera distribué dans la séance publique de la S. Louis de 1779. Les mémoires seront remis avant le premier Juin.

VI. *Faire connoître le moyen le plus prompt, le moins dispendieux & en même tems le plus sûr de guérir la gonorrhée virulente, & de prévenir les accidens qui en sont ordinairement les suites.*

On ne demande pas des dissertations sur ces deux dernieres questions. On désire des procédés clairs & une méthode simple, dont les succès soient confirmés par un nombre suffisant d'observations. L'on constatera par des expériences les effets des différens moyens qui seront indiqués.

Les conditions pour le tems de l'envoi des mémoires, la distribution, la valeur du prix &c, sont les mêmes que pour le précédent. Nous invitons ceux qui se proposent de concourir pour ces prix, à lire le programme qui vient d'être publié.

Nous donnerons dans la feuille prochaine une idée des travaux que la Société a en vue.

LIVRES NOUVEAUX.

Dissertation anatomique & chirurgicale des plaies du bas-ventre, sous la présidence de M. A. Marrigues, Chirurgien en chef de l'Infirmerie Royale de Versailles &c, Auteur de la Dissertat. &c. A Paris, de l'Imp. de M. Lambert. 1778, in-8°. de 31 pag.

Nous ne saurions trop inviter les jeunes Chirurgiens à lire cette Dissertation qui contient une excellente doctrine sur les plaies du bas-ventre.

AVIS.

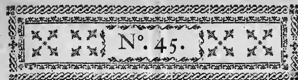
Des maladies épizootiques très-graves s'étant déclarées dans plusieurs parties de la France, surtout dans le Limousin, à la suite des chaleurs de l'été, le bruit s'étoit répandu que c'étoit la maladie épizootique qui avoit ravagé les Provinces méridionales en 1775 & 1776. La Société Royale de Médecine, consultée à ce sujet, en faisant connoître la nature de ces maladies & le traitement qui leur convient, a dissipé les allarmes que de faux rapports avoient fait naître, & l'on apprend dans ce moment que toutes les craintes à cet égard sont entierement dissipées, & que ces maladies ont cessé.

Solution du probléme chymique proposé dans le No. 42.

Si l'on prouve que l'antimoine diaphorétique ou le bezoard minéral prend une couleur jaune sans le concours ni de l'alkali, ni du soufre, ni d'aucune vapeur hépatique, on aura je crois, la solution du problême énoncé; or, c'est ce qui arrive lorsqu'on veut colorer en jaune les vaisseaux de porcelaine, de fayance, &c, ou former des fleurs de cette couleur, telles qu'on en voit sur nos assietes. Il suffit pour cela, de passer sur ces vaisseaux cette chaux d'antimoine étendue dans l'eau. La seule action du feu suffit pour lui donner la couleur jaune.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Méquignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 5 Novembre.

S. XXVI.

PANIS nec calidus, nec sit nimis inveteratus,
Non bis decoctus, non in sartagine frixus,
Sed fermentatusque oculatusque ac bene coctus,
Et salsus modicè & frugibus validis electus.
Non comedas crustam, choleram quia gignit adustam;
Purus sit, sanus; non talis sit tibi vanus.
De votre table il faut exclure
Le pain sortant du four & celui qui moisit,
Le biscuit sec, les pâtes en friture.
En fait de pain, le sage le choisit
D'un bon grain, peu salé, bien paitri; la levure
Y doit toujours par la cuisson
Produire des yeux à foison.
Une croûte trop séche engendre trop de bile;
Préférez-lui la mie à broier plus facile.
Que le pain soit bien cuit, léger, d'un bon levain.
S'il n'est point tel, il n'est pas sain.

Il y a peu de chose, selon nous, à ajouter à ces préceptes sur le choix & les qualités du pain. L'Ecole recommande avec raison de ne pas manger le pain chaud, ou trop ancien; elle bannit également le biscuit & la friture. Elle veut que le pain soit bien fermenté, bien cuit, un peu salé & qu'il ait des yeux. Le conseil est bon, mais il n'est pas toujours aisé à suivre à moins d'avoir quelques principes qui puissent servir de guides.

Si la matiere glutineuse *, par exemple, qui, par son expansion, forme les yeux dans le pain, manque dans le grain qu'on a employé, ou bien se trouve très-peu abondante dans le froment, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible que le pain qui en résulte ait des yeux, quelque bien levé qu'il soit d'ailleurs. Voilà pourquoi tout pain qui n'est pas fait avec le froment est mat, lourd, n'a point d'yeux.

Plusieurs observations ont appris que l'usage du pain chaud est très-dangereux. On a observé souvent des maladies épidémiques qui ont été attribuées à cette cause; & quoiqu'on dise que Démocrite ait prolongé sa vie de quelques jours en respirant la vapeur du pain chaud, il n'est pas moins vrai que cette vapeur, qui est le produit de la fermentation, & par conséquent une espece de gaz, est nuisible. L'expérience prouve d'ailleurs qu'un pain dans cet état, c'est-à-dire dans lequel cette vapeur n'est pas épuisée, nuit & rend la digestion beaucoup plus difficile. Ainsi, s'il est vrai que Démocrite en ait éprouvé quelque bien, cela ne doit être attribué qu'à la partie aromatique de la matiere glutineuse qui forme l'odeur particuliere du pain, & qui dans quelques circonstances peut ranimer les esprits, en fournissant quelque chose d'analogue à nos humeurs, qui plaît à la nature & qui restaure en quelque sorte comme l'odeur d'une viande rôtie.

La friture nuit à raison de la farine qui n'a pas fermenté & qui se trouve liée avec un corps gras sur lequel les sucs digestifs ont peu d'action.

* Matiere tenace, élastique & légérement aromatique, que Beccari a découvert dans la farine de froment, dont on la sépare facilement en paitrissant dans la main de la farine exposée à l'action d'un filet d'eau sortant d'un robinet. L'eau entraîne tout l'amidon, qui la blanchit, & laisse cette substance, qui est brune & insoluble dans l'eau.

Quant à la croûte du pain, dont l'Ecole proscrit l'usage, il est certain qu'elle est moins susceptible d'une bonne digestion que la mie, surtout lorsqu'elle est trop cuite & qu'elle se rapproche de l'état de charbon, mais lorsqu'elle est au point convenable & qu'elle est imbibée de quelque liquide, elle est infiniment plus savoureuse que la mie, à raison de la quantité de matiere glutineuse qu'elle contient & qui forme l'assaisonnement naturel du pain.

De Paris.

Projet des travaux proposés par la Société Royale de Médecine.

Indépendamment des Prix que la Société a proposés dans sa séance publique du 20 Octobre dernier, elle a cru devoir annoncer au Public les recherches qu'elle a commencées sur la Topographie Médicale du Royaume, sur les Eaux minérales & médicinales, sur les maladies des Artisans & sur celles des Bestiaux. Elle espere que les Médecins & Physiciens Regnicoles & Etrangers, voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui seront continués pendant un nombre d'années suffisant. La Compagnie fera mention dans ses séances publiques des Mémoires & Observations qui lui auront été envoyés sur ces différens objets, & donnera aux Auteurs les éloges qu'ils auront mérité.

Pour donner la description topographique d'une Ville ou d'un canton, & pour déterminer l'influence d'un climat sur les hommes & sur les animaux qui l'habitent, on doit considérer : 1°. La nature du sol. 2°. Sa longitude, sa latitude, & son exposition en général. 3°. Quels sont les vents qui y dominent. 4°. Si c'est un pays de montagnes ou de plaines ; s'il y a des marais, &c. 5°. Quelle est la qualité des eaux qui y servent de boisson ordinaire.

Cet objet mérite surtout la plus grande attention. Les eaux qui coulent des montagnes sont en général les plus pures & les plus limpides. Celles de sources sont ensuite les meilleures. L'on peut donner le troisieme rang à celles des rivieres. Les eaux de puits & celles qui croupissent sont les plus mauvaises. Celles de rivieres ont communément un goût fade qui leur est communiqué par les substances végétales & animales en putréfaction, & qui devient plus sensible dans les chaleurs de l'été. Le résidu, qu'on en obtient par l'évaporation, a toujours une couleur plus ou moins foncée, à cause d'une matiere extractive qui y est dissoute, & qui produit, lorsqu'on la brule, une espece de charbon; au lieu que le résidu que l'on obtient de l'eau des sources & des torrens est plus ou moins blanc & ne change presque point au feu.

Les eaux des puits peu profonds & creusés dans de nouvelles couches offrent le même phénomene. C'est par rapport à cette matiere extractive & putride que les eaux des lieux marécageux & des tourbieres, telles qu'on en trouve dans les Landes de Bordeaux & dans quelques cantons de la Flandre & de Westphalie, sont si désagréables au goût & si mal saines. Les eaux de puits, outre qu'elles sont dures & crues, lorsqu'on les boit nouvellement puisées, causent quelquefois des coliques d'estomac & d'entrailles assez vives. L'on a observé qu'elles perdent cette dangereuse qualité, lorsqu'elles ont été exposées pendant 24 ou 36 heures au grand air, dans des vaisseaux de terre propres & bien évasés. Il y en a qui, à raison des matieres salines & surtout des sels marins & nitreux déliquescens qu'elles contiennent, ont une vertu légérement purgative.

Les eaux qui ont contracté quelque mauvaise odeur pour avoir croupi, ou pour avoir coulé à l'ombre sur un terrein plein d'herbes ou vaseux, perdent encore plus aisément leurs mauvaises qualités, si on les fait chauffer, & si on les expose ensuite à l'air libre pendant un ou deux jours, & en les filtrant après dans des fontaines sablées. En général, lorsqu'une eau n'a point d'odeur, qu'elle n'est ni fade ni amere, qu'elle dissout bien le savon, & que les légumes s'y cuisent avec facilité, on peut la regarder comme pure & bonne à boire;

Il y a plusieurs autres objets à considérer pour l'histoire topographique d'un lieu; ils sont exposés dans le projet des travaux de la Société, auquel nous renvoyons le lecteur.

Nous donnerons, dans la feuille prochaine, une idée de la maniere indiquée d'analyser les eaux minérales.

Etat du malade du N°. 35.

La personne qui a consulté dans le Suppl. au N°. 35 sur son état, attribué à une humeur de goutte portée sur le bas-

ventre, furtout aux environs de l'anus, où elle a produit une fiftule &c, a fait ufage d'une eau gazeufe en boiffon & en lavement, qui n'a produit aucun effet avantageux, & qu'on a quitté. Un cautere à la jambe droite, des frictions à la tête, fur l'épine du dos, & aux extrémités avec la teinture de cantharides faite à l'efprit de vin, données de deux jours l'un, & joints à l'ufage journalier de la rhubarbe en poudre, de pilules fondantes & purgatives paroiffent lui avoir fait du bien. Le malade eft un peu mieux.*

Réflexions de M. de Lacroix, fur la maladie pour laquelle on demande des avis, dans le N°. 40.

On fe rappelle qu'il eft queftion d'un écoulement périodique de matiere purulente par le conduit externe de l'oreille, qui exifte depuis 5 ans & qui a fuccédé à la rougeole. M. de Lacroix penfe qu'il eft de la derniere importance de s'oppofer promptement aux progrès d'un tel mal, de peur que l'humeur ne carie enfin les os de l'oreille, & ne faffe périr le malade d'excès de douleur & de convulfions &c. Il rappelle, à ce fujet, l'exemple d'un écoulement femblable, furvenu à la fuite d'une gonorrhée virulente fupprimée, & qui fubfiftoit depuis 4 ou 5 ans. Rien ne fut capable de le détourner, & le malade périt vexé de douleurs & de convulfions, & après avoir éprouvé les maux les plus violens. Il efpere qu'on peut détourner de l'oreille celui dont il eft queftion, puifque l'humeur s'eft déja déplacée à differentes fois. Il regarde les injections comme inutiles, à moins que le mal n'ait fon fiege dans le conduit auditif externe. A la maniere dont le pus s'amaffe, & à la nature des accidens que le malade éprouve, il préfume que le fiege du mal eft au-delà de la caiffe du tambour, que les nerfs auditifs font affectés & qu'il fe fait de proche en proche un engorgement dans les vaiffeaux du cerveau.

Pour obtenir un déplacement de l'humeur plus prompt & plus immédiat, il confeille de rafer la tête, d'appliquer à l'occiput, depuis une apophife maftoïde à l'autre, un large véficatoire dont on entretiendra l'effet auffi longtems qu'on pourra & auquel on fera fuccéder immédiatement un cautere au bras du côté affecté, après avoir purgé le malade avec des purgatifs tirés de la claffe des aloétiques & des mercuriaux. Il regarde la diffolution du fublimé-corrofif, préparée comme il convient, c'eft-à-dire dans l'eau diftillée & filtrée au papier gris, comme un très-grand dépuratif, qu'il confeille à une dofe moderée tous les deux jours, avec un bain le jour d'intervalle, & l'ufage journalier d'une ptifane d'orge & de chiendent.

Hiftoire d'une maladie chronique & ouverture du cadavre, par M. Boyer, membre du Collège de Médecine de Limoges, & Correfpondant de la Société Royale de médecine.

Une perfonne âgée de 68 ans, d'un tempérament fanguin & très-robufte, étoit fujette à la goutte depuis vingt ans. Les attaques ne duroient pour l'ordinaire que deux ou trois jours & l'empêchoient à peine de fe livrer à fes travaux ordinaires; quelquefois la maladie commençoit par un mal de gorge qui fe diffipoit dès que la douleur artitique étoit fixée fur le pied.

Longtems avant la premiere attaque de goutte, la malade avoit éprouvé par fois des difficultés d'uriner qui avoient continué, & pendant lefquelles il rendoit, avec beaucoup d'efforts & en petite quantité, des urines fétides, glaireufes. Dans d'autres tems fes urines étoient naturelles. Cette alternative étoit périodique & fuivoit, fuivant fon rapport, les phâfes de la lune. Les urines étoient viciées dans les derniers quartiers, & belles à fon renouvellement. Le malade rendoit auffi des graviers, lorfqu'elles étoient plus glaireufes.

Au commencement du mois d'Août de cette année, il eut un dégoût pour toute efpece d'aliment, & un dévoyement affez abondant, auquel fuccéda un vomiffement rebelle. Ce vomiffement n'étoit accompagné d'aucun effort, ni d'aucune douleur. Les boiffons, les alimens étoient conftament rejettés après un féjour très-court, fans qu'il parut en refter la plus petite partie. Au commencement les matieres rejettées étoient telles qu'il les avoit prifes, mais fur la fin elles devinrent de couleur brune, enfin tout-

* Nous avons été obligés de fupprimer un grand nombre de réponfes relatives à fon état, par la raifon qu'elles ont été ou trop tardives, ou trop longues, & trop multipliées.

à-fait noires. Le malade prenoit d'ailleurs avec plaisir toutes les boissons, surtout celles qui étoient froides & un peu acides. Tout le bas-ventre paroissoit dans l'état naturel. La difficulté d'uriner augmenta dix jours après l'époque du vomissement, d'une maniere très-marquée; les urines étoient plus fétides & plus glaireuses; enfin il survint une jaunisse dont la teinte étoit d'un jaune foncé, & le malade mourut cinq jours après, sans douleur, sans angoisses. Il parut finir uniquement par la privation de toute espece d'aliment.

Le petit-lait, & les demi-bains furent presque les seuls secours auxquels il voulut se soumettre, parce qu'ils le soulageoient un peu. Lorsque le vomissement se déclara, nous fimes appliquer, de concert avec un Confrere, des synapismes à la plante des pieds, dans la vue d'y rappeller l'humeur goutteuse, à la présence de laquelle nous attribuions ce symptôme: mais la goutte ne parut point, & le vomissement continua.

A l'ouverture du cadavre, nous trouvâmes le foie dans l'état naturel, quoiqu'un peu plus volumineux; la vésicule pleine d'une bile de couleur noire; l'estomac, vers le pilore & six travers de doigts au-dessus, cartilagineux & racorni au point d'avoir presque la dureté, l'élasticité & le son de la corne, lorsqu'on le frappoit. Ses tuniques à cet endroit avoient plus d'un demi-pouce d'épaisseur. Les parois de l'orifice du pilore, qui étoit libre, étoient également cartilagineuses. Le reste de l'estomac paroissoit dans l'état naturel. Le pancréas étoit squirreux & tellement déformé, que le Chirurgien, très-versé dans l'anatomie, avoit peine à le reconnoître. Les reins ne présenterent rien de particulier. La vessie étoit petite, très-épaisse & contenoit une pierre du poids de 2 onces, très-dure, de la grosseur d'un œuf de poule d'Inde, & qui en occupoit toute la capacité. Toute la surface de cette pierre est sillonnée régulièrement, à-peu près comme celle d'une truffe lorsqu'elle sort de terre.

Je ne me permettrai ici qu'une seule réflexion; c'est que tous ces dérangemens existoient sans doute depuis bien longtems. Cependant deux mois avant la mort, le malade jouissoit de la santé la plus robuste, ne se plaignant que de la difficulté d'uriner & s'en plaignoit même fort peu.

De la Ferté-Bernard, le 1er. Nov.

La personne pour laquelle on a demandé des avis dans le N°. 37, & qui avoit une fievre lente intermittente avec une tumeur au sein tendante au carcinome, a fait usage avec succès des remedes indiqués dans le même numero. La fievre ne paroît quelquefois que tous les 3 ou 4 jours par un frisson qui dure 2 minutes; le sein se ramollit; la glande la plus gorgée a beaucoup diminué; les douleurs ne sont plus si lancinantes. Nous invitons l'habile Médecin, M. Lacroix, qui en dirige le traitement à la Ferté-Bernard, avec M. Verdier, de vouloir bien nous donner des détails sur une maladie dont les suites ne peuvent qu'intéresser tous les Gens de l'Art.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, par M. Dantic.

Nous savons que le tartre vitriolé, le gypse &c, deviennent plus solubles par une addition de leur acide. Une surabondance d'air fixe produit le même effet dans le spath calcaire transparent. Environ 1500 parties d'eau aërée en dissolvent une partie.

Mais peut-être est-ce au feu que la chaux doit ses propriétés salines? L'analyse & la synthese montrent évidemment que les différences qu'il y a entre la terre calcaire & la chaux vive dépendent uniquement de la présence ou de l'absence de l'air fixe & de l'eau de la crystallisation.

M. Bergman attribue la causticité à l'attraction, qui, dit-il, est toujours d'autant plus considérable, que la matiere est plus pure. Ce principe nous paroît le seul qui rende raison de l'action des caustiques.

La suite à l'ordinaire prochain.

AVIS.

D'après le témoignage que nous avons reçu d'un de nos Confreres, résidant à Caen, que la pommade épispastique du sieur Thierry, Maître Apothicaire de cette Ville, ne contenoit point d'arsenic, nous nous empressons de le dire & de rassurer à cet égard, ceux qui seroient tentés d'en faire usage.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez Méquignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 12 Novembre.

S. XXVIII.

ELIXA fovent, sed frixa nocent, assata coercent, Acria purgant, cruda sed inflant, salsaque siccant.

Quant aux viandes, surtout retenez pour principe
Que le bouilli tout simple aisément digeré
A tout ragoût doit être préféré ;
La friture est mal saine, & le rôti constipe,
L'acre purge, le crud fait enfler & grossir.
Le Traducteur auroit pu ajouter :
Et le salé feche & maigrit.

L'Ecole de Salerne parle ici de la préférence qu'on doit donner aux viandes bouillies sur les autres, & en général toute chair bouillie, à raison de l'humidité qu'elle retient & de la décomposition qu'elle a reçu par l'intermede de l'eau & du feu, est plus susceptible d'une bonne digestion qu'une autre.

On s'est déja expliqué sur la friture.

Quant aux viandes rôties, que l'Ecole regarde avec raison comme capables de constiper, lorsqu'elles sont trop cuites, elles sont préférables, en bien des cas, aux autres, lorsqu'elles ne le sont pas trop; outre qu'elles sont alors plus savoureuses, elles conservent mieux leur principe nourrissant.

Nous ne sommes pas tout-à-fait de l'avis de l'Ecole, lorsqu'elle dit que l'acre purge. L'action des purgatifs ne dépend pas uniquement d'un principe âcre. Le reste de cette section nous paroît conforme aux meilleurs principes.

De Paris.

Assemblée publique de la Faculté de Médecine.

La Faculté de Médecine, pour remplir le vœu de M. Malouin, qui par son testament avoit légué à cette Compagnie une somme destinée principalement à l'encouragement de la science, & aux frais d'une assemblée publique, qui seroit tenue une fois l'année, & dans laquelle on feroit l'éloge de ses Membres &c, a tenu sa premiere séance le 5 de ce mois, dans une des salles de la Sorbonne.

M. Des-Essartz, Doyen de la Faculté, en a fait l'ouverture par un discours dans lequel, après avoir parlé du don & des intentions de M. Malouin & de la nécessité où se trouvoit la Faculté de déroger à ses anciens usages, en s'assemblant publiquement, il a rappellé les principaux travaux de cette Compagnie, les services que ses Membres ont rendus à l'Etat en différens tems, &c. &c.

Ce discours a été suivi de la lecture d'un extrait, fait par M. Descemet, des Mémoires & Observations lues dans les assemblées particulieres de la Faculté, dites du *prima mensis* (1), depuis le mois de Juillet 1777.

M. Dumangin a lu ensuite le programme & exposé l'objet du prix proposé en 1776, *sur les moyens d'énerver l'activité du virus de la petite-vérole, lorsque cette maladie est déclarée, &c.*

Ce prix, dont la fondation est dûe à feu M. Cuvilliers de Champoyaux, a été adjugé à M. Gontard, Docteur en Médecine, à Villefranche en Beaujolois; M.

(1) C'est ainsi qu'on nomme les assemblées du lundi premier de chaque mois, dans lesquelles il est question des maladies regnantes & des remedes qui ont le mieux réussi.

Strack a obtenu l'accessit. Le public a entendu que le principal moyen que l'Auteur propose pour obtenir l'effet désiré, consiste dans l'usage des purgatifs répétés.

M. de Lepine, Doyen d'âge, a lu ensuite le programme & l'objet du prix sur la *fievre miliaire des femmes en couche &c.* qui avoit été proposé en 1777. Ce prix, de la valeur de 300 liv. dû à la bienfaisance d'une Société particuliere qui n'avoit pas voulu se faire connoître, a été partagé entre M. Goubelly, Doct. de la Faculté, & une personne qui n'a été désignée que par sa demeure à Paris, rue Ste. Croix de la Bretonnerie. On a distingué encore trois mémoires, dont l'un est de M. Planchon.

Cette proclamation a été suivie de la lecture d'un extrait des thèses soutenues aux Ecoles de Médecine, dans la derniere licence. Cet extrait a été fait par M. Barbeu du Bourg.

M. Des-Essartz a lu ensuite l'éloge de M. Malouin, ainsi que ceux de MM. Patrot, Garnier, Boutigni Despréaux, morts cette année.

On a annoncé un nouveau prix pour l'année 1780, de la valeur de 300 livres, dont le sujet est, *d'exposer les avantages qu'il y a pour les meres de nourrir leurs enfans, considérés dans l'ordre physique, moral & politique.*

M. Lepreux a lu ensuite l'éloge de M. Bernard de Jussieu. M. Alphonse le Roy, les observations critiques & pratiques de M. Majault, sur l'usage des contrepoisons, & la premiere partie d'un Mémoire de M. Sallin, sur les phénomenes qu'a offert l'ouverture du cadavre du jeune Lamothe, empoisonné à Versailles, avec le sublimé-corrosif.

M. le Doyen a terminé la séance par l'exposition des titres de plusieurs mémoires déja lus à la Faculté & dont quelques-uns devoient être lus dans la même assemblée, si le tems l'eût permis. Parmi ces derniers, il y en a un dont le titre a piqué la curiosité du public, c'est celui qui a pour objet d'exposer la formation du lait dans l'économie animale & les maladies aigues & chroniques vulgairement connues & désignée sous le nom de *lait répandu*, & dont l'auteur est M. Alphonse le Roy, que nous invitons à le publier, vu la disette de traités sur ces sortes d'affections, & persuadés que le sien peut être très-utile.

Comme on ignore le tems où tous ces mémoires seront imprimés, & qu'en attendant le public s'en trouve privé, nous donnerons dans les feuilles suivantes un extrait de ceux de MM. Majault, Sallin, Alph. le Roy & Goubelly.

Suite du Projet des travaux proposés par la Société Royale de Médecine.

Analyse des Eaux Minérales.

L'analyse des Eaux minérales, dont le Roi a attribué la connoissance à cette Société, est une des recherches chymiques qui exigent le plus d'attention de la part de ceux qui s'y livrent. Pour y procéder avec ordre, voici de quelle maniere il convient de s'y prendre.

I. Il faut déterminer la pésanteur de l'eau qu'on veut examiner, à l'aide d'un aérometre, & sa température au moyen d'un bon thermomètre. Il est en même tems nécessaire de connoître celle de l'air ; ce que l'on fait en se servant de deux thermomètres de comparaison. Pour éviter toute erreur, on répéte l'expérience à différentes heures du jour.

II. On doit examiner la couleur de l'eau, son dégré de transparence, sa saveur, son odeur ; si elle dépose quelque sédiment lorsqu'on la conserve dans des bouteilles & quelle est la couleur, la quantité, la nature de ce sédiment.

III. On éprouve si l'eau verdit le syrop de violettes ; s'il se fait un précipité, lorsqu'on y jette de l'huile de tartre par défaillance. On détermine la quantité & la couleur du précipité.

IV. Pour connoitre les principes qui la minéralisent, on verse dans l'eau quelques gouttes de dissolution d'argent, faite par l'acide nitreux. Lorsque la liqueur devient légérement trouble & de couleur d'opale, & qu'il se dépose une matiere sous la forme de petites écailles blanches, c'est un indice de la présence de l'acide vitriolique dans l'eau ; car ce dépôt n'est que du vitriol de lune. Si au contraire, l'eau minérale devient d'un blanc mat par l'addition de sa dissolution d'argent, & qu'il se forme un précipité en flocons blancs, c'est une preuve que l'acide marin est contenu dans l'eau ; car ce dépôt est un sel marin d'argent ou lune cornée.

V. L'infusion de noix de galles versée dans une eau minérale, sert à découvrir la présence du fer : l'eau prend alors une couleur plus ou moins rougeâtre, pourpre ou violette.

VI. On découvre les matieres sulphureuses ou phlogistiquées dans l'eau minérale, en y plongeant une lame d'argent.

VII. Pour connoître l'existence & la nature des différens gas dont l'eau peut être impregnée, il faut remplir une bouteille de cette eau, lier au col de la bouteille une vessie flasque, & chauffer ensuite pour donner lieu au dégagement de l'air qui peut s'y trouver. On doit faire passer le gas, que l'on aura obtenu, dans une bouteille pleine de teinture de tournesol & agiter le mélange ; si la teinture ne change pas de couleur, & si aucune portion du fluide aériforme n'est absorbée, il faut renverser la bouteille & présenter à l'orifice une bougie allumée ; si la vapeur qui s'éleve de la bouteille s'enflamme, c'est une preuve que l'eau contenoit un gas inflammable. Si au contraire la vapeur ne s'allume pas, même lorsqu'on plonge la bougie dans la bouteille, c'est que le fluide aériforme est, ou de l'air pur, ou de l'air méphitique. Dans le premier cas, la bougie continue de bruler dans la bouteille ; dans le second, elle s'y éteint. Lorsque le fluide aériforme qu'on a fait passer dans la teinture de tournesol la change en rouge, ce fluide est l'acide *aërien* ou *crayeux*, ou *air fixe* ou *fixé* des Auteurs ; mais comme il est souvent mêlé avec l'air commun, il faut agiter afin que l'eau absorbe l'acide. On détermine ensuite facilement la quantité d'air pur que l'eau n'a pas absorbée.

La suite à l'ordinaire prochain.

De Cahors, le 21 Octobre.

On écrit de cette Ville qu'après un vent du Sud qui a regné 3 mois consécutifs, suivi de chaleurs excessives & sans la moindre pluie, on a observé pendant l'été parmi les enfans, une fievre catharrale qui est devenue générale. C'étoit une coqueluche qui s'annonçoit par des quintes de toux ferine, dans laquelle les malades paroissoient suffoqués, & qui étoit souvent suivie de crachement de sang. La fievre, l'insomnie, les hémorragies du nez, l'enflure du visage & quelquefois celle des extrémités, le vomissement, la diarrhée étoient les symptômes concomittens de cette fievre.

La décoction blanche de Sydenham, la manne, le blanc de baleine, le syrop de chicorée, & surtout l'hypecacuana sont les remedes qui ont été employés avec le plus de succès. On a mis encore en usage avec avantage l'antimoine diaphoretique, & les frictions seches. Quelques Personnes de l'Art de cette Ville avoient proposé les bains domestiques ; le préjugé s'est opposé à leur usage. On nous demande notre avis sur ce moyen ; nous ne le croyons pas nuisible ; il paroît d'ailleurs bien indiqué ; mais on doit se rappeller que, *corpora impura non sunt balneanda*, & que les fievreux sont souvent dans cet état.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, *par M.* DANTIC.

Magnésie aërée.

La magnésie blanche est de nature saline, puisque 850 parties d'eau en dissolvent une. L'analyse ne permet pas de douter, que ses principes prochains ne soient une terre particuliere, de l'air fixé & de l'eau. A une calcination convenable, la magnésie perd 55 par cent : à un feu violent & longtems continué, il se dissipe une partie de sa base terreuse. Par une effervescence très-modérée avec les acides, elle ne diminue de poids que de 25 par cent. Il est donc évident, que cent parties de cette substance en contiennent environ 25 d'air fixe, 30 d'eau de crystallisation & 45 de magnésie pure, qui paroît une vraie terre ; du moins jusqu'à présent tout l'art humain n'a pu la dissoudre. Il est plus facile de dégager, par le feu, l'air fixe de la magnésie, que celui de la chaux vive.

Il ne faut que 300 parties d'eau, à une chaleur moyenne, pour en dissoudre une de magnésie parfaitement saturée d'air fixe, même que 150, si elle est aussi divisée qu'elle l'est à l'instant de sa précipitation par l'alkali fixe.

La suite à l'ordinaire prochain.

DEMANDE AUX GENS DE L'ART.

De S. Savinien du Port, 26 Octobre.

Un enfant âgé de neuf ans eut, il y a environ 8 mois, une ophtalmie qui ne ceda après les remedes généraux, qu'à l'effet d'un emplâtre vésicatoire appliqué entre les épaules. Cette guérison donna lieu à une douleur gravative des muscles occipitaux & à une grande roideur de ceux du col servant au mouvement lateral de la tête du côté droit, & du grand oblique du même côté.

La saignée, l'émétique, les minoratifs,

les bains domestiques & les émolliens appliqués sur la partie malade, furent les remedes employés pendant un mois, sans succès. On eut recours à une autre emplâtre vésicatoire, qu'on appliquât deux doigts au dessous du premier. Son effet dissipa entierement la douleur de la partie posterieure & inférieure de la tête & ne fit rien à la roideur du col, qui subsiste encore, au point de ne permettre au sujet que de foibles mouvemens de flexion de la tête, sans qu'il en puisse faire de demi circulaires, ni de latéraux, ayant la tête panchée du côté droit, & le menton incliné de l'autre, sans qu'on le puisse redresser entierement. La face, & le col du côté malade, ont un peu moins de volume que de l'autre. A cela près, l'enfant jouit d'une bonne santé.

On desire sçavoir si cette maladie est produite par une autre cause que la métastase de l'humeur qui produisoit l'ophtalmie, & quels sont les remedes les plus surs que l'Art puisse employer dans ce cas.

Signé, PENART, Mᵉ. en Chirurgie.

Réponse à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

MÉDECINE *militaire ou traité des maladies tant internes qu'externes auxquelles les militaires sont exposés dans leurs différentes positions de paix & de guerre, publiée par ordre du Gouvernement.* Tome V, VI & VII. in-8°. A Paris, chez Cailleau, rue Saint Severin. 1778.

Nous rendrons compte incessamment de cette suite & fin de l'intéressant ouvrage dont nous avons déja donné une idée dans le N°. 19 de cette année, & dont l'auteur est M. Colombier, Docteur en Méd. de la Faculté de Paris, de la Société Royale, &c.

Avis sur la Santé.

Sur le bruit très-fondé que la peste s'étoit renouvellée avec fureur à Constantinople, à Smyrne & aux autres échelles du levant, ou graces à la loi de Mahomet & à l'ignorance crasse des peuples qui s'y soumettent, la contagion de ce fléau ne peut jamais s'éteindre, on a jugé à propos de reproduire le mémoire que le Bureau de Santé de Marseille publia en 1731 & 1771. Ce mémoire paroît aujourd'hui chez Desaint, Lib. rue du Foin S. Jacques, sous le titre de *Mémoire sur le Bureau de Santé de Marseille & sur les regles qu'on y observe*. in 8°. de 98 pag.

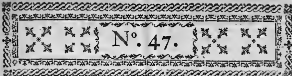
On voit dans ce Précis des délibérations du Bureau de Santé de Marseille, jusqu'à quel point de perfection, ceux qui l'ont dirigé jusqu'à présent, ont porté la regle & la police à cet égard. Tout ce qui concerne le tems des quarantaines, la désinfection des marchandises, des lettres, des vêtemens &c, qui arrivent du levant, la police intérieure qu'on observe dans les Infirmeries ou Lazarets, dans les vaisseaux, &c, les précautions rigoureuses qu'on prend pour éviter la communication &c, se trouve exposé dans cet écrit.

On ne peut s'empêcher d'avouer que le soin continuel que ce Bureau prend de nous mettre à couvert des atteintes de la contagion, est de tous les services rendus à l'État & à l'Europe entiere, le plus important & le plus signalé. Quand on considere qu'il ne faut qu'une étincelle, qu'un atome invisible caché dans un repli de marchandise pour causer un incendie universel, pour dépeupler un État, en très-peu de tems, & que ce feu toujours prêt à renaître, est continuellement étouffé par l'effet d'une vigilance exacte, d'une administration attentive & sage, on est obligé de convenir qu'il n'y a point de récompense que les auteurs d'un pareil bienfait ne méritent, point de distinction flatteuse à laquelle ils ne puissent prétendre.

Le procédé simple de tremper les lettres dans le vinaigre, de couvrir l'évangile d'une glace lorsque le pestiféré y porte la main, d'exposer les meubles au grand air ou de les bruler lorsqu'ils sont suspects, nous paroît infiniment plus beau; plus savant & plus raisonnable que tous les systêmes imaginés sur l'atmosphere infectée, sur les germes innés des maladies contagieuses, sur les tributs à payer, sur des miracles d'infection jugée nécessaire & inévitable &c. dont on berce continuellement les hommes parmi nous.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MÉQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ.

Du Jeudi 19 *Novembre.*

S. XXIX.

EST caro porcina abs vino tibi pejor ovina ;
Si tribuis vina, est hæc & cibus & medicina.
Carnes porcinæ cum cepis sunt medicinæ.

La chair de porc n'est jamais bonne
Si le bon vin ne l'assaisonne.
Sans vin, loin que le porc soit bon
Il vaut bien moins que le mouton.
Avec cette liqueur, j'opine
Pour qu'on en mange librement ;
Il purgera bénignement,
Ajoutez - y l'oignon, c'est une médecine.

De tout tems, on a reconnu que la chair de porc, quoique la plus savoureuse, étoit contraire à bien des personnes, surtout à celles qui sont sujettes à la goutte, à la colique néphretique, & surtout aux maladies de peau, &c. Voilà pourquoi son usage en a été rigoureusement défendu par les législateurs, aux peuples sujets à ces sortes de maux, principalement à la lepre, la maladie cutanée la plus difficile à combattre. D'ailleurs le porc lui-même étant sujet à une espece de lepre ou ladrerie, c'étoit une raison de plus pour la proscription de son usage.

C'est cependant l'animal qui semble indiqué par la nature pour nous servir d'aliment ; c'est celui de tous qui par son extérieur, son naturel féroce & son cri désagréable inspire le moins de pitié lorsqu'on le dévoue à la mort ; il devient excessivement gras & meurt même dans cet état, si on ne le tue ; il a peu d'os ; presque toutes ses parties servent de nourriture & sont appétissantes & savoureuses. Il est par conséquent d'une ressource infinie.

Sanctorius a démontré que l'usage de sa chair diminue l'insensible transpiration. Néanmoins, si l'on excepte quelques individus foibles, les valetudinaires dont on a parlé, tout le monde s'accomode assez bien de cet aliment, dont les effets varient, à raison des parties dont on fait usage & des diverses préparations qu'elles ont reçues. Par exemple, la graisse & le sang passent avec raison pour les plus indigestes. Quoique le sel soit l'assaisonnement le plus approprié de cette chair & son correctif naturel, lorsqu'il est en trop grande quantité, il la rend échauffante, dure & par conséquent indigeste.

Nous ne sommes pas entierement de l'avis de l'Ecole sur l'usage du vin avec cette chair, qui est peu putrescible, surtout lorsqu'elle est bien salée ; l'addition du vin pur surtout, ne sauroit être avantageuse lorsqu'elle est dans cet état. Mais comme, à raison de l'abondance de sa graisse, elle a besoin, lorsqu'elle est fraiche, de quelque chose de piquant qui en releve la fadeur naturelle, alors le vin, le sel, l'oignon, les plantes piquantes & aromatiques forment l'assaisonnement qui lui convient le mieux, & qui en rend la digestion plus aisée.

EXTRAIT *des observations critiques & pratiques sur l'usage des contrepoisons, lû à l'Assemblée publique de la Faculté de Médecine, par M.* MAJAULT.

M. Majault, dans ce mémoire, examine les assertions de quelques Chymistes modernes sur l'effet de plusieurs prépara-

tions annoncées comme de puissans antidotes de certains poisons. Sa critique tombe principalement sur le foie de soufre annoncé comme contrepoison de l'arsenic, du sublimé-corrosif, du verd-de-gris, & du plomb; sur le savon proposé comme capable de remédier aux effets de l'eau forte; & sur l'alkali volatil vanté pour la suffocation, l'apoplexie, l'asphyxie, &c. Jamais objet ne fût plus intéressant. M. Majault le traite en Médecin expérimenté, & en Chymiste habile. Il joint ordinairement l'observation au précepte, ce qui rend son mémoire très-précieux.

Il fait observer en général, qu'il ne faut pas se laisser toujours séduire par les raisons des Chymistes, & que les effets qui s'opèrent dans l'économie animale sont souvent bien différens de ceux qui s'exécutent dans un matras. En parcourant l'ouvrage de l'Auteur des contrepoisons de l'arsenic, du sublimé, du verd-de-gris & du plomb, dont il réduit la doctrine à cette assertion, *que le foie de soufre est le remede à tous ces poisons*, M. Majault se borne à l'examen d'un passage, où l'Auteur dit, pages 157 & 158 du premier volume:

» J'ai fait voir, que l'hépar agit par sa » partie sulphureuse & phlogistique; que » son soufre se combinoit avec ce poison » (l'arsenic) par la voie humide aussi » bien que par la voie sèche & par subli- » mation; il résulte à la vérité, de ces » combinaisons même humides, des espe- » ces d'orpiment & de réalgar, mais ils » sont si chargés de soufre & tellement » adoucis qu'ils ne peuvent nuire ».

M. Majault est étonné que l'Auteur de cet ouvrage ait regardé l'orpiment, qui contient quatre parties d'arsenic sur une de soufre, comme un corps incapable de nuire. Pour justifier sa surprise, il cite l'exemple d'un Peintre qui, voulant terminer sa vie, prit de l'orpin ou réalgar rouge, le croyant plus propre à remplir son dessein que l'arsenic. Il eut bientôt des envies de vomir & vomit la plus grande partie du poison. Il sentit des douleurs vives d'estomac & d'entrailles; il avoit une soif qu'il essayoit d'éteindre par beaucoup d'eau. Il fut mis à l'usage d'un loock dans lequel on fit entrer 15 à 20 gouttes d'huile essentielle d'anis, (remede que M. Payen avoit employé avec un succès constant pour débarasser le sang de ce poison) il guérit heureusement.

L'examen des effets de l'arsenic donne lieu à des remarques importantes pour la pratique. Monsieur Majault fait observer que ce poison porte souvent son action sur le foie, quelquefois sur le sein; qu'on a vu des personnes ainsi empoisonnées languir longtems & finir par mourir attaquées de jaunisse. Mais l'observation la plus remarquable sur l'effet de ce poison, est celle qu'il a faite lui-même sur le fils de M. Marquet de Bourgade, empoisonné, il y a 7 à 8 ans, avec de l'arsenic mêlé à du sucre, qu'on avoit mis pour empoisonner des souris.

Cet enfant, âgé d'environ 5 ans, vomit quelques heures après avoir pris le poison, alla beaucoup à la garde-robe. On lui donna de la thériaque, beaucoup de boissons; il avoit une soif extrême; lorsque M. M. le vit, il avoit le regard incertain, le visage pâle, la langue sèche, l'estomac douloureux, le ventre tendu, le pouls petit, fréquent, des soubresauts dans les tendons, des palpitations, (l'arsenic étoit passé dans le sang;) on lui donna le loock & l'huile d'anis qui agirent comme par enchantement par la voie des sueurs, & en trois jours tous les accidens furent dissipés.

M. Majault termine ses reflexions sur l'ouvrage qu'il attaque, en disant, que quoique les Commissaires de sa Compagnie ayent applaudi à cet écrit, les usages de la Faculté permettent de revenir contre des erreurs.

La suite de ce Mémoire à l'ordinaire prochain.

Suite du Projet des travaux proposés par la Société Royale de Médecine.

Analyse des Eaux minérales.

VIII. Un des moyens les plus sûrs de découvrir les principes d'une eau minérale consiste à la faire évaporer lentement dans un vaisseau de verre ou d'argent. On en prend dix à douze pintes qu'on réduit à une pinte, ou qu'on rapproche, jusqu'à ce qu'il se soit formé au fond du vaisseau un précipité sensible. On filtre alors pour séparer l'eau du précipité.

On examine la saveur de l'eau minérale ainsi rapprochée & séparée du précipité: si elle verdit le syrop de violettes & fait effervescence avec les acides; cela indique la présence d'un alkali. Car ce sont ordinairement les alkalis & la terre calcaire qui communiquent à l'eau la propriété de verdir le syrop de violettes; mais lorsque l'eau a été bien rapprochée

par l'évaporation, on est assuré que toute la terre calcaire s'est précipitée. En continuant de faire évaporer ainsi l'eau lentement & par dégrés, on obtient les sels qu'elle contient; ceux qu'on y trouve le plus ordinairement sont:

1°. Le sel de Glauber, qui cristallise en petites aiguilles, lesquelles s'effleurissent à l'air; ce sel a une saveur amere; il ne peut être décomposé par l'alkali fixe, & il fournit avec la dissolution d'argent un précipité de vitriol de lune.

2°. Le sel fébrifuge de Sylvius, qui cristallise en cubes: ce sel ne peut être décomposé par l'alkali fixe; mais l'huile de vitriol en dégage de l'esprit de sel marin, & la dissolution d'argent est précipitée en flocons blancs ou en lune cornée par ce sel.

3°. Le sel d'Epsom ou de Sedlitz: il cristallise en aiguilles comme le sel de Glauber, mais ses crystaux ne s'effleurissent point à l'air; ils ont une saveur fort amere. Ce sel est précipité par l'alkali fixe. Mais ce précipité étant calciné ne se convertit point en chaux vive. La dissolution d'argent est troublée par le sel d'Epsom, & il s'en précipite un vrai vitriol de lune.

4°. Le sel marin calcaire: ce sel ne prend point de forme réguliere; il ne se manifeste jamais que lorsque la liqueur est presqu'entierement évaporée; il a une saveur très-amere; il est précipité en blanc par l'alkali fixe, & le précipité n'est que de la craie qui prend par la calcination les caractères de la chaux vive. L'huile de vitriol versée sur ce sel en dégage de l'esprit de sel marin fumant, & la dissolution d'argent est précipitée en lune cornée.

5°. Le vitriol martial, qui se trouve rarement dans les eaux minérales. Lorsqu'il s'y rencontre, il cristallise en petites aiguilles verdâtres d'une saveur stiptique. Ces crystaux se décomposent au feu & deviennent rouges. L'alkali fixe précipite ce sel avec une couleur jaune, verdâtre; l'alkali phlogistiqué en dégage du bleu de Prusse, & l'infusion de noix de Galles lui fait prendre une couleur pourpre ou violette.

6°. L'alkali fixe: il ne se cristallise point & se trouve mêlé avec le sel marin calcaire dans les dernieres portions de la liqueur. On le reconnoît par la couleur verte qu'il communique au syrop de violettes. En l'unissant à différens acides, on en détermine l'espece par les sels neutres qu'il forme.

La suite à l'ordinaire prochain.

Extrait de deux Consultations sur l'article de Paris du No. 44, par MM. DE LACROIX *&* JUDEL, *Médecins.*

On se rappelle qu'il est question d'une humeur qu'on croit être un lait répandu & dont les ravages se font sentir aujourd'hui, principalement sur le sein.

M. de Lacroix s'écrie, *ô lac benignum! ô lac malignum!* Après avoir distingué les accidens aigus & chroniques causés par la présence du lait, dévié de ses couloirs ordinaires, il établit pour principe, que lorsque le transport de cette humeur, rarement seule & souvent mêlée à une lymphe altérée, se fait par fluxion, il constitue les inflammations laiteuses ou dépôts qui prennent différens noms relativement aux organes affectés. Si au contraire, le transport se fait par congestion, il produit des engorgemens ou infiltrations laiteuses chroniques. C'est sous ce dernier rapport ou point de vue, qu'il considere les divers accidens que la malade a éprouvés & qu'elle éprouve. Il regarde l'altération du lait comme une dépravation de nature acrimonieuse acide. Les moyens qu'il propose pour détourner son action du sein & de ses dépendances, consistent à établir, quoique tard, un cautere à la jambe, à faire prendre à la malade, le soir avant de se coucher, un bol composé de magnésie blanche, d'yeux d'écrevisses & de confection alkermès, & par-dessus une infusion de camomille romaine; pour boisson ordinaire, une décoction de racines de parelle & de roseau, aiguisée avec l'alkali de tartre; des purgatifs souvent répétés tirés de la classe des mercuriaux & des drastiques résineux corrigés avec la crême de tartre; pour le traitement local, il conseille la lessive des cendres de sarment en lotions sur le sein, & en douches sur les autres parties malades. L'huile de melilot odorant, lui paroît encore mériter une attention particuliere par les heureux effets qu'il a vu résulter de son usage externe en pareil cas.

M. *Judel* pense que l'humeur qui attaque si cruellement le sein aujourd'hui, est la même que celle qui préluda sur la jambe, & qu'elle peut être caractérisée de laiteuse. Il est d'avis qu'on établisse d'abord

un véficatoire entre les épaules, qui fera entretenu plufieurs mois & remplacé par un cautere, fi l'effet en a été avantageux; de mettre enfuite la malade à l'ufage d'une opiate compofée de parties égales d'antimoine diaphorétique, de fel de tartre, & d'éthiops minéral avec fuffifante quantité d'extrait de fumeterre, à prendre 3 fois par jour à une dofe convenable, de lui joindre pour véhicule un bouillon fait avec la tortue, la racine de bardanne, le cerfeuil, le treffle d'eau & la fumeterre, & de purger toutes les femaines avec la magnéfie de M. Petit, en tempérant l'effet de ces remedes avec le petit-lait.

On voit que les avis de ces deux Médecins fe rapprochent beaucoup. Notre confeil confulté fur ce cas, infifte beaucoup fur l'ufage des draftiques répétés comme fur le moyen le plus puiffant de détourner l'humeur du fein.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, *par M.* Dantic.

Argille aërée.

M. Bergman appelle la terre de l'alun de l'argille pure. Si on laiffe, pendant quelques jours à l'air libre & à une chaleur convenable, la liqueur de laquelle on a précipité, par l'alkali aëré, la terre de l'alun, cette liqueur fe trouble un peu & dépofe infenfiblement une très-petite quantité de terre.

La terre du genre des cailloux n'eft attaquable ni par l'air fixe ni par aucun autre acide, excepté par celui du fpath fufible *.

Fer aëré.

L'air fixe dans fon état d'élafticité & feul n'attaque pas les fubftances métalliques, à moins que ce ne foit pendant la calcination. Uni à l'eau, ou l'eau parfaitement aërée diffout la 10500e. partie de fon poids de la limaille de fer, qu'on y met en digeftion pendant 24 heures, dans une bouteille bien bouchée. L'infufion de noix de galles rend cette diffolution purpurefcente: le fyrop violat la rend verte, & l'alkali de Berlin en précipite du bleu de Pruffe.

Si l'on expofe cette diffolution martiale à l'air libre, il fe forme à fa furface une pellicule bulgofée, & peu-à-peu le fer fe précipite fous la forme d'ochre.

Zinc aëré.

L'eau aërée diffout abondamment le zinc & la chaux de zinc. Cette diffolution fe couvre comme celle du fer, d'une pellicule qui refléchit les couleurs de l'arc-en-ciel. L'alkali parfaitement cauftique, l'alkali de Berlin & l'infufion de noix de galles précipitent en gris-jaune le zinc.

La fuite à l'ordinaire prochain.

Réponfe à la demande faite aux Gens de l'Art dans le N°. 46.

On fait qu'il eft queftion d'une roideur dans les mufcles du cou, du côté droit, qui tient la tête panchée de ce côté. Nous croyons qu'elle n'a d'autre caufe en effet que la métaftafe de l'humeur qui caufoit l'ophtalmie, fixée aujourd'hui fur ces mufcles. On confeille l'ufage des faignées répétées, des cataplafmes émolliens & des douches de ce côté, celui des toniques du côté oppofé; l'application d'un fétou ou d'un cautere au bras, & les bains.

AVIS.

Nous apprenons que la perfonne qui a partagé avec M. Goubelly, le prix propofé par la Faculté de Médecine, fur la miliaire des femmes en couche, eft M. Gaftelier, Médecin à Montargis.

On a oublié de dire dans la derniere feuille, que la Société Royale de Méd. a reçu un nombre fuffifant d'exemplaires du Mémoire fur le Bureau de Santé de Marfeille & fur les regles qu'on y obferve relativement à la pefte, pour en procurer à fes Affociés & Correfpondans, auxquels elle a eu foin d'en faire parvenir.

* M. Achard, membre de l'Académie de Berlin, a prouvé le contraire, & il eft parvenu à faire des cryftaux de roche, en tenant longtems de l'argille pure de la terre d'alun dans de l'eau aërée. M. Magellan vient de donner la plus grande authenticité à cette brillante & précieufe découverte.

On foufcrit pour la Gazette de fanté, chez Méquignon *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année eft de 9 liv. 12 fols, Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 26 Novembre.

S. XXX.

SUNT nutritivæ multùm carnes vitulinæ.

Chair de veau, soit dit en passant,
Est un manger fort nourrissant.

On ne sauroit nier que la chair de veau ne soit un aliment assez nourrissant & en même tems agréable. Néanmoins ce n'est pas-là le grand mérite de cette substance; elle a l'inconvénient de ne pas convenir à certains tempéramens, c. à. d d'être un peu pésante sur l'estomac pour bien des personnes; mais elle a un avantage qu'on ne trouve peut-être dans aucune autre, c'est celui d'être tempérante, adoucissante & en même tems rafraichissante. Cela la rend très-propre à former une nourriture convenable aux personnes dont les nerfs sont très-irritables, qui ont beaucoup d'acreté dans leurs humeurs; & lorsqu'il s'agit de rafraichir, de tempérer leur sang, l'eau de veau est le délayant par excellence. Cette eau est plus légere même que le petit-lait, dont tous les estomacs ne peuvent pas s'accomoder.

Suite & fin de l'extrait du Mémoire de M. Majault.

M. Majault examine encore dans son Mémoire, si le savon, qu'un Chymiste très-distingué avoit recommandé comme un moyen puissant de remédier aux ravages de l'eau forte prise intérieurement, est en effet capable de procurer cet avantage, en formant, par l'union de son alkali avec l'acide nitreux, un sel neutre incapable de nuire? M. Majault soutient que le savon, qui n'est pas un remede doux, ni antiphlogistique, ne sauroit dans ce cas, remédier à l'inflammation, à l'excoriation très-prompte qu'occasionne l'acide nitreux. Il se fonde sur ce que le savon irrite la moindre plaie. Il propose des moyens qu'il croit plus efficaces. Pour prouver qu'ils le sont, il rapporte deux observations faites à l'Hôtel-Dieu.

Un homme avoit bu une once & demi d'eau seconde qu'il avoit rejetté sur le champ, mais dont l'impression avoit été si forte qu'il ne pouvoit avaler même l'eau. Un loock fait avec le jaune d'œuf, la gomme arabique, une forte dose de terre absorbante & le syrop de guimauve, qu'il avala sans douleur, joint à une ample boisson de dissolution de gomme arabique, le rétablit entierement.

Un autre avoit pris un mélange d'eau forte & d'huile pour se guérir d'une gonorrhée; il avoit moins de difficulté à avaler que le premier; il sentoit une ardeur très-vive à l'estomac; une boisson mucilagineuse chargée de terre absorbante se guérit également.

Les remarques de M. Majault sur l'usage de l'alkali volatil, ont pour objet de démontrer l'impuissance de ce remede dans l'apoplexie & l'asphyxie. Si l'apoplexie est sanguine, dit-il, l'alkali volatil ne diminue pas la pléthore; il faut saigner sans perdre de tems; si elle est humorale, les vomitifs, les purgatifs sont préférables. Dans l'asphyxie, le malade inspire ou n'inspire pas; s'il inspire, l'air suffit, s'il n'inspire pas, ira-t-on injecter la vapeur alkaline dans le poulmon pour faire périr le ma-

lade de suffocation. Ce moyen lui paroît donc ou dangereux ou inutile.

Suite du Projet des travaux proposés par la Société Royale de Médecine.

Analyse des Eaux minérales.

Il arrive souvent que les dernieres portions d'une eau minérale qu'on a fait évaporer, sont dans l'état d'une eau-mere saline qui ne fournit point de crystaux. Il faut pousser l'évaporation jusqu'à dessécher le résidu que l'on fait ensuite dissoudre dans de l'esprit de vin, & en procédant par une évaporation lente, on sépare facilement tous les sels qui cristallisent les uns après les autres.

On prend le précipité resté sur le filtre dans l'opération, n°. VIII. Il est ordinairement composé de terre calcaire & de sélénite. Souvent il contient du fer; ce qu'on reconnoît par la couleur jaune ou brune. Pour séparer ces différentes matieres, on lave le précipité avec du vinaigre distillé, ayant soin d'en ajouter jusqu'à ce qu'il ne fasse plus d'effervescence, & qu'on n'apperçoive plus de dissolution s'opérer. On filtre la liqueur & on pése le résidu. Le déchet qu'il a éprouvé vient de la terre calcaire que le vinaigre a dissoute par l'évaporation, on obtient un sel en aiguilles soyeuses formées par l'union du vinaigre avec la terre calcaire.

Si la portion qui reste sur le filtre contient du fer, on peut le séparer en versant dessus un peu d'esprit de sel marin affoibli. Il ne reste ordinairement que de la sélénite.

Les expériences qu'on vient de détailler ne sont pas les seules que l'on puisse tenter; c'est aux lumieres du Chymiste qui fait l'analyse, à suppléer à ce qu'on a pu oublier, ou à tenter les expériences qui ne sont applicables qu'à quelques eaux minérales que l'on trouve plus rarement.

Il seroit à désirer que les personnes qui s'occuperont de l'examen des eaux minérales, voulussent bien voir aussi quel est le sédiment qui se trouve dans leurs sources ou fontaines, & les matieres qui s'en élevent en se sublimant, & qu'elles donnassent en même tems l'histoire naturelle du terrein dans lequel sourdent ces eaux & celle des montagnes les plus voisines, dont on peut croire qu'elles descendent.

Il ne suffit pas que la Chymie nous éclaire sur la nature des principes que l'on trouve dans les eaux minérales, il faut encore que la Médecine-pratique en détermine les propriétés. On indiquera les maladies dans lesquelles l'observation aura prouvé que leur usage aura été salutaire, en faisant connoître leurs doses, leurs effets & la saison dans laquelle on a coutume de les prendre.

La suite à l'ordinaire prochain.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur l'abus des instrumens dans l'art des accouchemens; par M. ALPHONSE LE ROY.

On reproche souvent aux Accoucheurs d'employer des moyens violens lorsque la nature & les vrais principes de l'art n'en conseillent que de très-simples & de très-doux. Dans une assemblée de Médecins, tenue en Septembre dernier, un Accoucheur assura que l'inertie de la matrice étoit épidémique. Des contractions lentes, jointes à une sensibilité excessive & à un grand affaissement, prolongeoient le travail un à deux jours; ce qui affoiblissoit la femme & exposoit la vie de l'enfant. Cette constitution, disoit-il, l'avoit obligé d'appliquer le forceps 14 fois pendant l'espace d'un mois. Interrogé sur ce fait, je dis qu'ayant observé souvent les mêmes accidens, j'y avois constamment remédié par une méthode dont j'exposai les principes *.

Pendant le travail de l'enfantement, si un excès de fluide engorge la matrice & affoiblit le ressort musculaire de ses fibres, cet organe ne peut vaincre la résistence qu'il éprouve & conséquemment expulser le fœtus. Dans les tems chauds & humides, cette même fibre perd une partie de son ressort. Cette constitution de l'air & l'état des fluides en trop grande quantité ou en raresence, ne permettent que des demi contractions, qui quoique très-sensibles deviennent presques inutiles pour la délivrance. Souvent même l'imagination accuse alors la structure du bassin, & l'on employe sans scrupule les moyens les plus violens; mais si l'on saigne largement du bras & du pied, même plusieurs fois, bientôt la scene change.

Cette pratique que l'expérience a dicté

* Je développerai complettement cette théorie dans l'ouvrage que je vais publier sur cet objet.

& que le succès confirme, est celle d'Hippocrate.* « Si la femme, dit-il, est jeune, » sanguine & qu'elle ne puisse accoucher, » il faut la saigner aux malleoles ». En effet lorsque la petitesse du pouls, la sensibilité extrême, l'inutilité des douleurs semblent annoncer l'inertie, & la nécessité d'employer le forceps, dans ce cas, j'ai mis en usage le précepte d'Hippocrate. J'ai saigné & du bras & du pied ; j'ai même récidivé quelquefois dans un court espace de tems. Aussitôt le travail a changé ; la sensibilité a disparu ; les douleurs sont devenues très-expulsives ; les obstacles imaginaires du bassin se sont évanouis ; l'accouchement a été terminé en peu de tems, & les suites en ont été très-heureuses.

Il ne faut donc pas confondre le défaut de force avec l'oppression de ces mêmes forces ; l'obstacle des parties dures avec celui des parties molles. Les anciens n'étoient pas tombés dans cette erreur, parce qu'ils avoient sur l'art des accouchemens des vues médicinales que la Chirurgie moderne a négligées pour y substituer des instrumens.

Des Docteurs Deventer & Smellie, les deux plus grands Accoucheurs qui ayent peut-être existé & accablés de la pratique la plus étendue, l'un n'a jamais employé le forceps, & l'autre ne la pas mis en usage dix fois, lorsqu'il comptoit 30000 accouchemens. Bien éloignés en cela de la pratique de cet Accoucheur Hollandois dont parle Roederer, qui se vantoit de l'avoir employé 600 fois en peu d'années. Cet instrument, disoit-il, frappe les yeux, & les moyens simples indiqués par la nature ne sont pas même admis par la raison.

Comme cet abus, trop fréquent en France, a souvent été funeste aux meres, aux enfans & à l'Art, j'ai cru devoir vous le dénoncer, en même tems que les moyens qu'une saine pratique a indiqué d'y substituer.

J'ai l'honneur d'être &c. ALPHONSE LE ROY, Professeur de Médecine & d'accouchemens.

Observation sur une éruption de vents sortis par le canal de l'uretre, par M. DE LACROIX, Docteur en Médecine.

La personne qui a éprouvé cet accident, assez rare, est âgée d'environ 50 ans ; elle est sujette aux hémorroïdes & à un asthme convulsif. Immédiatement après une attaque très-violente d'asthme qu'il eut au mois de Mars, cet homme alla, à cheval, dîner à 3 lieues de chez lui ; il y but beaucoup de vin & d'eau-de-vie sans s'enyvrer. Naturellement vif & colere, il eut une altercation vive avec un des convives ; après le dîner, il remonte à cheval & galope pendant une lieue & demie de chemin. Alors, il a une envie extrême d'uriner, descend de cheval, mais il ne peut rendre une seule goutte d'urine. A quelque distance de là, il est saisi d'une colique violente qui se termine par des selles bilieuses & par une émission sonore de vents par le canal de l'uretre sortis avec les urines, & par l'anus.

Depuis cette époque, il a éprouvé plusieurs fois une émission alternative de vents & d'urines. Quand les urines précédoient la sortie des vents, ceux-ci sortoient avec impétuosité ; quand au contraire, les vents sortoient les premiers, ils n'étoient pas si abondans & les urines sortoient à leur tour avec bruissement. En outre, plus l'éretisme du col de la vessie étoit considérable, plus les hémorrhoïdes externes étoient gorgées & accompagnées de ténesme. Cet état a duré jusqu'au mois de Septembre, sans que sa santé en ait été plus altérée. Pendant cet intervale, un Chirurgien lui a fait prendre des pilules hydragogues dont il n'a retiré aucun avantage.

Le 26 de ce mois (Septemb. 1775) je le vis. Il y avoit environ 48 heures qu'il avoit senti la vessie se gonfler, sans avoir pu rendre des urines depuis 15. L'attaque de l'asthme avoit eu lieu dans l'instant de la rétention d'urines. Le visage étoit très-rouge, le pouls petit & serré, la respiration fréquente, la région hypogastrique tendue, élevée ; & la vessie volumineuse, plus rénitente que dans une rétention d'urines ordinaire, s'étendoit jusqu'à l'ombilic. Les parties de la génération n'offroient rien d'extraordinaire. Les hémorrhoïdes externes étoient très-gonflées ; le malade urinoit un peu tous les quarts-d'heure sans rendre de vents. Je lui proposai de le sonder, mais il s'y opposa. On mit en usage les lavemens émolliens & anodins, les potions calmantes & nitreuses, les émulsions avec le syrop de diacode, le bain de vapeurs & les cataplasmes avec les plantes émollientes sur le pubis. Quelques heures après, il sortit

* Lib. 1, de morbis mulierum.

par le canal de l'uretre, des vents avec sifflement & impétuosité, ce qui dura pendant douze heures Leur sortie fut immédiatement suivie de celle d'environ une chopine d'urine trouble & écumeuse. Des diurétiques légers, joints à l'usage des purgatifs actifs pendant un mois, l'ont mis à l'abri de ces sortes d'accidens; mais lorsqu'il fait quelque excès de boire ou de manger, il est incommodé de pareils vents qu'il rend avec une urine écumeuse. Néanmoins tout se dissipe bientôt avec des lavemens d'eau froide.

M. de Lacroix ajoute quelques réflexions sur les causes de cette tympanite passagere de la vessie, dont on trouve quelques exemples dans les écrits de Médecine. Ces réflexions tendent à établir qu'il n'est pas vraisemblable que cet amas d'air se soit fait par une communication du fond de la vessie avec le rectum ou le colon, laquelle ne sauroit exister sans qu'il eût eu quelque inflammation ou lésion marquée de ces parties, ce qui n'a été annoncé par aucun signe apparent. Il pense qu'il est plus probable que les personnes attaquées de maladies de poitrine & adonnées au vin, ayent des urines beaucoup plus chargées d'un air, prêt à se dégager & à se rarefier. Cette aithiologie est suivie de l'exposition des signes auxquels on peut reconnoître la tympanite de la vessie. Ces signes sont les suivans:

1°. L'envie d'uriner, ou ardeur d'urine qui participe plus du plaisir que de la douleur. 2°. La tumeur que cause la vessie qui est plus renitente, que lorsqu'elle est pleine d'urine. 3°. Une démangeaison au gland & un chatouillement à la verge sans érection & sans obliger le malade à des tiraillemens de cette partie. 4°. Le sentiment de la distention de la vessie qui est plus vif, plus douloureux que dans un amas d'urine. Ces signes joints à l'effet de l'air qui s'échappe ne laisse aucun doute sur cet état.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, *par M.* DANTIC.

Manganese aérée.

M. Bergman regarde la manganese comme un demi-métal, & dans son 2e. mémoire il établit son sentiment sur des raisons solides. L'eau aërée attaque la chaux noire de la manganese, mais elle dissout beaucoup plus efficacement son régule. La dissolution de ce régule répand une odeur qui approche de celle de la graisse brulée. On apperçoit à sa surface la même pellicule qu'à celle du fer & du zinc. L'alkali prussien & l'infusion des noix de galles en précipitent la manganese sous forme de chaux blanche jaunâtre. Les alkalis, la magnésie & la chaux parfaitement aérés ne les précipitent point des dissolutions récentes. Si l'on a dissipé une partie de leur air fixe, à la chaleur ou à l'air libre, alors ils en précipitent proportionement à cette dissipation.

Affinités simples de l'air fixe.

D'après des expériences souvent répétées, notre illustre Auteur a fixé l'ordre suivant des affinités simples relativement à l'air fixe.

La terre pure du spath séléniteux a la plus grande affinité connue avec l'air fixe; viennent ensuite la chaux pure; l'alkali fixe végétal pur; l'alkali fixe minéral pur; la magnésie pure; l'alkali volatil pur; le zinc; la manganèse; le fer, &c.

L'air fixe paroît le plus foible de tous les acides, puisqu'il est dégagé de sa base par le vinaigre & par les acides vittioliques & nitreux phlogistiqués.

La suite à l'ordinaire prochain.

LIVRES NOUVEAUX.

MÉMOIRE *sur la conservation des enfans, lû à l'assemblée publique de l'Académie des Sciences &c, de Lyon, le* 5 *Mai* 1778., *par* M. PROST DU ROYER, *Lieutenant-général de Police &c.* in-8. *de* 60 *pag.* A Lyon, chez Aimé de Laroche, Imprimeur de l'Académie.

On trouve chez Barrois le jeune, Lib, quai des Augustins, une très-belle édit. d'*Albucasis*, *de Chirurgiâ*, en arabe & en latin, & dont l'édireur est l'illustre Channing. 2 vol. in-4o. A Oxfort. 1778.

MATIERE *médicale, tirée de* Halleri historiæ stirpium indigenarum Helveticæ; *avec nombre d'additions fournies par l'Auteur; quelques observations du Traducteur, & les usages des mêmes plantes.* 2 *vol*, in-8°. A Berne, & à Paris, chez Bastien, Lib. rue du Petit-Lion. Prix 5 liv. broché.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MÉQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 3 Décembre.

S. XXXI & XXXII.

Ilia porcorum bona sunt, mala sed reliquorum.
Corda suillorum sunt auctio tristitiarum.
Splen quoque spleneticis est mansus sæpè salubris.
Dissuadentur edi renes nisi solius hædi.

Le cochon est le seul entre les animaux
 Dont on estime les entraillles. . . . . .
Du porc le cœur attriste & cause bien des maux,
 Et la rate tout au contraire
Contre les maux de rate est souvent salutaire.
Ne mangez de rognons que ceux des seuls chevreaux.

Il est très-vrai que les entrailles des animaux, qui ne sont que des sacs membraneux, ne sont point estimées avec raison, quoique les estomacs des animaux ruminans & qu'on appelle communément *gras double* soient une ressource pour le peuple. Il y a surtout celui qu'on appelle *bonnet* ou *reseau* qui, à raison de son épaisseur, fournit un aliment assez substantiel & assez agréable. Quant aux intestins grêles & gros, nous ne voyons en effet, parmi les animaux, que ceux du porc qui soient en usage, pour les saucisses, cervelats &c. A la rigueur même, il n'y a qu'un des intestins gros, celui dont on fait les andouilles, qui soit recherché, à cause de sa graisse; car les autres ne servent, pour ainsi dire, que d'enveloppe à la chair dont on les farcit; & sans les aromates & le sel qui les corrigent & les rendent appétissantes, toutes ces parties grasses ou membraneuses, naturellement indigestes, ne pourroient être que malfaisantes.

Nous ne voyons pas sur quel fondement l'École de Salerne attribue au cœur du porc, qui est un corps musculeux comme tous les autres, la faculté d'attrister; nous la croyons plus fondée, lorsqu'elle ne blâme pas l'usage de la rate, qui à raison du tissu mol & peu serré de ses parties, subit plus facilement l'action des sucs digestifs.

Pour ce qui concerne les rognons, quoique ceux des chevreaux passent pour les moins malfaisans, ils sont tous très-indigestes en général, à raison de leur tissu glanduleux serré & dur, destiné par la nature à filtrer les urines. Nous ne conseillons à personne de faire usage de cette substance.

De Paris.

On vient de former, dans la Paroisse de S. Sulpice, un établissement dont l'objet est d'offrir un azile aux seuls malades indigens Cet hospice, desservi par les Sœurs de la Charité, & situé hors de Paris, dans une belle exposition, contient 120 lits. On y reçoit des malades de l'un & l'autre sexe, & chacun a son lit; avantage qu'on trouve rarement à Paris, dans les autres Maisons de ce genre. On admire dans celle-ci, l'ordre, la propreté, & surtout le soin qu'on a des malades. Il paroît que le but de l'administration est de n'admettre que des maladies curables.

Nous n'avons pas remarqué dans cette Maison, qui primitivement n'étoit pas destinée à servir d'Hôpital, un vice dans la construction des salles, com-

mun aux autres Hôpitaux de Paris, frappant, furtout dans celui de St. Louis, & auquel il feroit néanmoins bien important de remédier. On eft dans l'ufage de faire les ouvertures ou fenêtres des falles, à plufieurs pieds de haut au-deffus du niveau du parquet. Mais on ne prend pas garde que l'air, qui ne peut bien fe renouveller que par un courant de bas en haut, devient méphitique, par conféquent très-dangereux, lorfqu'une pareille conftruction exifte. Or c'eft ce qu'on remarque dans prefque tous les Hôpitaux de Paris.

Quelque foin qu'on prenne, par ex. des falles voutées de l'Hôpital St. Louis, quelque attention qu'on aye de laver, prefque tous les jours, le parquet avec de l'eau & du fable, de balayer &c, ces falles font toujours infectes. Lorfqu'on ouvre, pour renouveller l'air, les fenêtres qui font placées très-haut, l'air qui eft au-deffus de la tête des malades fe trouve bien purifié, mais celui qu'ils refpirent au bas de cette voute, eft infect. Il n'y a d'autre moyen de parer à cet inconvénient que de faire des ouvertures, au niveau du parquet, qui reçoivent non l'air des autres falles, comme on l'obferve à quelques-unes de l'Hôtel-Dieu & dans toutes celles de S. Louis, mais l'air extérieur, & d'établir le courant à la partie inférieure. Dans l'état actuel des chufes, on voit à S. Louis en hiver, lorfqu'on lave le parquet & qu'on ouvre les fenêtres, tous les malades tranfis de froid, placés dans l'air méphitique de leur lit, entre deux milieux de glace, l'eau dont le parquet eft inondé & l'air froid qui circule fur leurs têtes. A moins de l'avoir fait à deffein, on ne pouvoit pas rencontrer une conftruction plus vicieufe, ni qui expofe les malades à plus d'inconvéniens.

Suite du Projet des travaux propofés par la Société Royale de Médecine.

Maladies des Artifans.

L'Académie Royale des Sciences a rendu au public un fervice important, par la publication de plufieurs arts & métiers. La Société Roy. qui fe fait gloire de marcher fur les traces de cette illuftre Compagnie, a penfé qu'elle tendroit ce travail plus précieux fi, en examinant avec le plus grand foin les procédés employés dans les arts, en indiquant ceux qui peuvent être nuifibles, elle parvenoit à indiquer les moyens de prévenir les maux qui y paroiffent attachés, & faifoit, pour la fanté des Artifans, ce que l'Académie a exécuté en faveur de leur induftrie.

Le Traité de Ramazzini, plus connu depuis qu'il eft traduit, ne peut être regardé que comme un efquiffe de ce travail. La Société a arrêté, dans une de fes féances, le plan général qu'elle doit fuivre à cet égard. Elle efpere que le public voudra bien feconder cette entreprife, & elle recevra avec bien de la reconnoiffance les Memoires qui lui feront adreffés à cet effet. Elle invite les Adminiftrateurs & les principaux Magiftrats des villes à y donner toute leur attention. Tous les chefs & directeurs des manufactures peuvent lui fournir les renfeignemens les plus utiles.

Elle prie ceux qui voudront bien y concourir de s'attacher principalement à un genre de travail, & de faire connoître furtout, la fituation de la manufacture, de l'attelier ou de la maifon dans laquelle les ouvriers fe raffemblent, fa conftruction, fon étendue; la nature & l'état des eaux qui y font employées; le cours des rivieres fur lefquelles ces manufactures font établies, & fi les habitans y puifent de l'eau pour leurs befoins? La nature des inftrumens dont les ouvriers fe fervent & leur ufage relativement à l'économie animale; les matieres qu'ils emploient; leur état avant d'être mifes en œuvre, ou lorfqu'elles font en magafin; les procédés fuivant lefquels on les traite; la nature des vapeurs qui s'en élevent & le dégré d'influence que ces fubftances ont fur les travailleurs; fi ceux-ci font en grand nombre dans la même falle; quels font leurs principaux mouvemens, leur attitude, leur nourriture, leur maniere de fe vêtir, la durée de leur travail, &c; les parties de leur corps les plus fatiguées, celles qui reçoivent les premieres impreffions des caufes qui les affectent, & quelles font les maladies aigues ou chroniques auxquelles ils font le plus expofés? enfin, fi on a remarqué que les procédés employés dans les différentes manufactures ayent influé fur la fanté des habitans des Villes où elles font bâties, & fi les maladies épidémiques font devenues quelquefois plus graves par cette raifon?

Extrait du Mémoire de M. Sallin, sur l'ouverture du cadavre du jeune Lamothe, empoisonné avec le sublimé-corrosif.

Le cadavre du jeune Lamothe, exhumé à Versailles, fut trouvé sain 67 jours après sa mort. Le corps n'offroit aucun signe de putréfaction; la peau étoit momifiée; ce qui étonne moins, depuis qu'on connoît la propriété qu'ont certaines terres de produire cet effet sur les cadavres. Le terrein dans lequel celui-ci étoit enterré est sabloneux & argilleux. Le corps avoit l'odeur d'un cadavre frais.

On lui trouva le cœur flétri, le lobe inférieur droit du poulmon gangrené; le diaphragme également affecté de gangrene; la membrane qui couvre la partie convexe du foie phlogosée & gangrenée; la tunique externe de l'estomac légérement enflammée, ainsi que celle du duodenum & des autres intestins grêles, mais dans un moindre dégré, en approchant des intestins gros; ceux-ci étoient dans l'état naturel.

L'ouverture de l'estomac fit voir la membrane interne de ce viscere, noire, dissoute & s'enlevant comme une mucosité; la tunique nerveuse dans l'état le plus naturel, blanche & transparente; le pylore très-enflammé; la tunique interne du duodenum étoit également noire & dissoute, mais moins que dans l'estomac, & d'autant moins qu'on s'éloignoit de cet organe dans le trajet intestinal.

M. Sallin rend raison de ces phénomenes. Cet état, selon lui, n'étoit point une seule paralysie du cœur, ni une inflammation essentielle du diaphragme. Ces deux organes n'avoient été affectés ici que d'une maniere secondaire. C'étoit une vraie inflammation de l'estomac dont les effets s'étoient étendus jusqu'à ces parties par la voie des nerfs. Le ganglion semilunaire droit donne une gerbe nerveuse qui va se terminer à la membrane interne de l'estomac du côté du grand cul-de-sal de ce viscere, lequel reçoit également quelques portions de nerfs de la 8e. paire qui communiquent avec ceux du cœur; une autre partie de cette gerbe va s'anastomoser avec les diaphragmatiques & se perdre dans le lobe inférieur droit du poulmon.

M. Sallin rappelle au sujet de la cardiagie, le reproche que faisoit Cœlius Aurelianus aux Empiriques de son tems qui n'étoient pas d'accord sur le siege de cette maladie, & dont les uns la plaçoient dans l'estomac, les autres dans le cœur, d'autres dans le diaphragme, enfin d'autres dans le poulmon & dans le foie. Il examine ensuite si les accidens causés par une cardialgie ordinaire, & par l'inflammation du foie, ressemblent à ceux qui ont dû exister ici. Il donne des raisons qui tendent à prouver que non, & que dans l'inflammation du foie, par exemple, il y a un état tendant à la suppuration; au lieu que les accidens inflammatoires de ces parties observés ici étoient différens de ceux qui existent, lorsqu'il y a inflammation à chacune de ces parties.

M. Sallin a joint à cette observation celles de plusieurs cadavres empoisonnés par une forte dose de sublimé-corrosif, qui se sont trouvées conformes à la sienne.

Cette premiere partie de son mémoire a fait regretter la seconde, qui n'a pas été lue, & dans laquelle l'Auteur examine quel est le genre de poison capable de produire ces symptômes, & la nature des accidens que chaque espece de poison produit.

Mémoire à consulter.

Une Demoiselle fut prise, il y a 8 mois, d'une douleur vive à l'épaule avec enflure. Très-peu de tems après, cette douleur s'est étendue successivement à toutes les articulations des pieds, des genoux, des mains, des bras, des vertebres jusques à la nucque du cou, tantôt plus, tantôt moins, mais surtout aux mains où elle ressent des douleurs lancinantes & continuelles, car quand il survient du mal ailleurs, les mains n'en sont pas soulagées. Dans les commencemens de son mal, quelqu'un lui conseilla de se faire suer dans des feuilles de bouleau. Elle a fait usage de ce secours pendant 6 jours, sans en être soulagée. Ensuite elle a pris pendant une quinzaine de jours des tablettes martiales avec du lait de chevre, dont elle a continué l'usage pendant deux mois, sans aucun succès. Ces tablettes paroissoient encore irriter son mal, & le lait de chevre lui donnoit aussi trop d'agitation. Elle s'en tient, pour le moment, à une ptisane de racine de bardane & feuilles de mauve. Il faut noter que pendant quelques jours, cette humeur a paru vouloir se jetter sur la poitrine & lui occasionnoit une petite toux séche, la-

quelle heureusement s'est dissipée à force de délayans & d'adoucissans. Cette personne prend aussi très-souvent des lavemens. Elle est âgée de 60 ans. Elle a toujours été très-délicate. A tous les renouvellemens de saison, elle a éprouvé des maladies sérieuses, comme fievre accompagnée de spasme & de toux convulsive, qu'elle appaisoit avec quelques gouttes de laudanum, préparé à la maniere de l'Abbé Rousseau (c'est-à-dire par la fermentation). Elle avoit de tems en tems une petite dartre avec beaucoup de démangeaison, qui paroissoit & disparoissoit. Cela avoit fait soupçonner que l'humeur qui la tourmentoit étoit de ce genre. Mais il paroît que cette humeur s'est déterminée en un rhumatisme goutteux & très-douloureux; c'est là-dessus qu'on demande l'avis des Maîtres de l'Art. Les mains & les pieds sont enflées avec nodus & très-douloureuses. Il n'y a point de rougeur. Les grandes douleurs arrivent lorsque l'humeur se forme.

R. En attendant des avis plus sûrs & plus déterminés, nous pensons, sur cet exposé, que les maux que la malade a éprouvés sont dûs à la présence du vice dartreux qui s'est manifesté & qui, porté sur les muscles & les articulations, y a pris la forme & le caractere de rhumatisme goutteux. Nous croyons que pour remédier à cet état, la saignée, si le pouls l'indique, les délayans d'abord & surtout le petit-lait & les bains domestiques peuvent calmer puissamment les douleurs; ouvrir la voie à de nouveaux secours, & que la gomme de gayac, les sudorifiques, tirés de la classe des mercuriaux & des antimoniaux sont les remedes les plus efficaces.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, par M. DANTIC.

Affinités doubles de l'air fixe.

A moins que l'alkali volatil ne soit aëré, il ne précipite ni la terre pesante, ni la chaux, ni la magnésie, dissoutes dans un acide ordinaire. L'alkali pur ayant une moindre affinité avec les acides que la chaux, il ne peut opérer la décomposition des sels calcaires; mais s'il est aëré, il y a affinité double, & cette affinité double opére promptement la décomposition, que l'affinité simple ne pouvoit opérer.

La magnésie aërée décompose également les sels calcaires.

La suite à l'ordinaire prochain.

AVIS.

La Société Royale de Médecine, parmi les sujets des prix qu'elle a proposés dans sa derniere séance publique du 20 Octobre dernier, en a annoncé deux, chacun de 300 livres, comme on peut le voir dans le N°. 44 de nos feuilles, l'un sur la gale récente & sans mauvais caractere, l'autre sur la gonorrhée virulente. M. le Marquis de Crenolles, Brigadier des armées du Roi, à la bienfaisance duquel ces prix sont dûs, désire que les Auteurs s'occupent spécialement de la gale & de la gonorrhée virulente dont les soldats sont attaqués. Pour remplir ses vues, la méthode que l'on proposera doit joindre la promptitude à la sureté du succès, & surtout une des conditions essentielles, est qu'elle puisse être administrées aux soldats en les dérangeant le moins qu'il sera possible de leur service, sans les obliger à prendre d'autre nourriture que celle dont ils usent ordinairement, & sans qu'ils soient forcés de quitter le Régiment pour se rendre à un Hôpital.

La Société Royale de Médecine annonce qu'elle demande des procédés clairs, une méthode simple pour le traitement de ces deux maladies; que pour la gonorrhée surtout, on doit éviter certaines méthodes particulieres, dont les effets quoique plus prompts peuvent exposer d'ailleurs les malades à de plus grands accidens, au lieu de les guérir. Elle désire au contraire, que les procédés soient variés avec prudence & n'exposent à aucun danger.

LIVRES NOUVEAUX.

L'ART de guérir radicalement. & sans le secours d'aucun bandage, les hernies; par M. MAGET, ancien Chirurgien-major de la Marine, & Chirurg de la Garde de Paris. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1778. *in*-12. de 52 pag. Prix 1 l. 10 f.

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MÉQUIGNON l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 10 Décembre.

S. XXXIII.

Sunt bona gallina, capo, turtur, starna, columba,
Quisquila cum merula, phasiades & ortygometra,
Et perdix, frigellus, otis, tremulusque amarellus.

Mangez la poule, le chapon,
La tourterelle, le pigeon,
La caille, le faisan, la tendre gelinote,
Le merle, la perdrix, le pluvier, le pinçon,
Et la sarcelle qui barbote.

Il y a visiblement erreur dans cette traduction. Il est vrai qu'il est difficile de rendre fidelement du latin barbare. L'Ecole de Salerne ne parle ici ni du pluvier, ni du pinçon, ni de la gelinote; mais de la poule & du chapon, de la tourterelle, de la perdrix grise, (*starna*) du pigeon, de la caille, du merle, du faisan, du râle de genet, (*ortygometra*) de la perdrix rouge, de la grive de vigne, (*frigellus*) de l'outarde, & de la sarcelle, qui sont tous en effet des oiseaux bons à manger & dont on recommande l'usage, à l'exception néanmoins de l'outarde qui, pour qu'elle ne soit pas trop indigeste, a besoin d'être faisandée. Hippocrate la défendoit à ceux qui étoient sujets au mal caduc. René Moreau a laissé presque en doute si l'Ecole a voulu parler de l'outarde ou de la poule-d'eau par le mot *otis* ou *orix* qu'on trouve dans quelques éditions Cet Auteur paroît s'être mépris sur le mot latin ou italien *starna*, qui signifie perdrix, & qu'il a pris pour le nom de étourneau ou sansonnet. Il paroît s'être également trompé au sujet de l'épithete *tremulus* qu'il a pris pour un nom propre applicable au vanneau ou à la bergeronette. Quant au *quisquila*, il est évident que c'est la caille, qu'Arnaud de Villeneuve avoit ainsi nommée par imitation de son cri. Du reste, nous croyons avec l'Ecole, que tous ces alimens, à l'exception de l'outarde & de la sarcelle, ne sont nullement malfaisans, quoi qu'un peu chauds.

Extrait du Mémoire de M. Goubelly, *sur la miliaire des femmes en couche, couronné par la Faculté de Médecine.*

L'Auteur trace d'abord le tableau général des phénomenes que présente la miliaire des femmes en couche, dans ses diverses modifications. Il en établit trois principaux genres, qui contiennent chacun différentes especes.

Le premier genre est la miliaire simple ou bénigne. Elle renferme trois especes, la *blanche*, la *rouge*, la suppurante qui n'est qu'une variété de celle-ci, & la *contagieuse*.

Le 2e. genre est la miliaire maligne. Elle comprend deux especes, la *miliaire pourprée*, c'est-à-dire, celle dont les pustules ont leur base pourprée, & la *crystalline* ou *transparente*.

Le 3e. genre est la miliaire compliquée. L'Auteur n'en établit que deux especes, la *miliaire compliquée avec le pourpre ou pétéchies*, & la *mil. compliquée avec l'érésypele*.

Toutes ces especes sont regardées par l'Auteur comme des miliaires symptomatiques.

La saison de la maladie, l'examen des sujets qui y sont le plus exposés, celui des parties ou la miliaire se montre, ses périodes ou tems, ses signes, la différence qu'il y a entre la miliaire épidémique & celle des femmes en couche, le caractere de celle-ci, d'après les signes donnés, ses différences prises de la couleur des boutons, le traitement varié suivant les circonstances, les précautions à prendre pendant le traitement, & celles qu'il faut employer après la guérison pour préserver de la récidive, forment autant de paragraphes particuliers dans lesquels tous ces points sont discutés & traités d'une maniere satisfaisante.

Quant au traitement; il se réduit en général à ceci. La miliaire simple blanche, qui est quelquefois sans fievre & presque toujours sans danger, n'exige qu'un ou deux purgatifs; la rouge ainsi que la suppurante & la contagieuse, un usage plus fréquent & plus continué des purgatifs; la maligne pourprée, après que les grands accidens sont calmés, des diaphorétiques & des purgatifs drastiques; la crystalline, l'usage très-fréquent de l'émétique, joint à celui des purgatifs & des vésicatoires surtout en cas de délitescence; la miliaire pourpreuse, les vésicatoires, les purgatifs & les diaphorétiques; la miliaire compliquée d'érésypele, les purgatifs répétés.

Suite du Projet des travaux proposés par la Société Royale de Médecine.

Maladies des Bestiaux.

Presque toutes les maladies aigues & chroniques dont les bestiaux sont attaqués, portent différens noms, non-seulement dans chaque province, mais encore dans chaque canton. La Société persuadée que la connoissance de ces diverses dénominations rapprochées peut être d'un grand avantage pour fixer le diagnostic de ces maladies & pour faciliter l'emploi des remedes, désire que chaque Médecin ou Physicien lui donne un exposé succint des maladies dont les bestiaux sont attaqués dans le pays qu'il habite, en faisant la plus grande attention à l'influence du climat. La Compagnie demande donc qu'on lui envoye un tableau des maladies aigues & chroniques auxquelles les bestiaux de toute espece sont sujets dans chaque pays; contenant 1°. les noms vulgaires de ces maladies; 2°. leur description; 3°. leur traitement ordinaire, 4°, les causes auxquelles on a coutume de les attribuer.

Les Mémoires & Observations seront envoyés, port franc, à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Roy. de Médecine, rue du Sépulcre.

Remede pour l'asthme.

Nous recevons une recette pour l'asthme que nous donnons au public pour ce qu'elle vaut. Nous aurions désiré que l'Auteur eût au moins distingué l'espece d'asthme pour laquelle il est persuadé que ce remede est propre. Il n'y a pas de doute que ce ne soit (en se conformant aux distinctions & au langage des Auteurs) pour l'asthme humide ou humoral.

Nous croyons tendre service quelquefois au public, en supprimant une foule de recettes qu'on nous adresse de toutes parts pour différentes maladies & qui ne serviroient qu'à nourrir l'empirisme, à grossir la liste des remedes inutiles & trompeurs, & à embarasser les malades sur leur choix. Nous tâchons par-là d'éviter le reproche, si dur, de tromper le public. Pour ne pas l'induire en erreur, nous ferons observer, à propos de l'asthme, que les distinctions que la plupart des Auteurs ont données de cette maladie, & qui sont reçues, sont très-vicieuses ou du moins très-peu propres à faire découvrir la vraie nature du mal & à conduire à sa parfaite guérison. C'est la seule connoissance des causes qui doit établir la distinction des especes & faire découvrir les vrais moyens de les combattre. Tant qu'on négligera ou qu'on perdra de vue les causes des maladies, on ne fera que multiplier les recettes & les remedes sans succès. Nous allons rendre sensible ce que nous avançons, par quelques exemples.

Une personne est attaquée de l'asthme, par exemple, à la suite d'un érésypele, supprimé ou guéri en apparence; qui avoit paru aux bras ou aux jambes, au visage &c. Un autre est atteint de la même maladie, après avoir porté une dartre sur quelque partie du corps; un autre après avoir eu une reigne qu'on avoit cherché à guérir; un 4e. après un ulcere fermé; un 5e. après avoir éprouvé les accidens du vice ecrouelleux, du rachitique &c; enfin une autre par l'effet du dépôt d'une humeur laiteuse, qui après avoir été errante quelque tems, fixe enfin son siege sur les organes de la respiration &c. Il est évident qu'à moins de distinguer ces différentes

caufes ; il eft prefque impoffible de guérir la maladie qui en eft l'effet. Il n'y a point de fpécifique pour l'aftme, en général, ainfi que pour toutes les autres maladies du même genre, c'eft-à-dire fecondaires, telles que l'hydropifie, l'épilepfie, la folie, &c. Voici la recette en queftion.

Prenez graines de genievre verd épluchées & pilées dans un mortier, 2 livres ; autant de beurre frais. Mettez le tout enfemble dans un poelon de terre, fur le feu bouillir un demi-quart d'heure, en remuant toujours avec une cueillere de bois ; paffez le tout.

On en prend 2 fois le jour, le matin à jeun & le foir en fe couchant, gros comme une fève de marais, on prend pardeffus une cuillerée de vin ; on fe purge tous les deux mois. On ne prend pas le remede le foir de la veille de la purgation ni le jour qu'on fe purge. Il faut le continuer pendant environ un an.

Mémoire à confulter.

Une perfonne âgée de 30 ans, d'un tempérament fanguin, a éprouvé depuis fa tendre jeuneffe jufqu'à l'âge de 24 ans, des hémorrhagies du nez qui revenoient tous les 7 ou 8 jours & auxquelles a fuccédé un battement de cœur, accompagné de mal d'eftomac, de difficulté de refpirer & de marcher, de péfanteur de tête & de picotemens aux côtés. Cet état augmente tous les jours ; les parties inférieures s'enflent dans la journée ; l'appétit a diminué. Le malade a fouvent des étourdiffemens. Il a été faigné, il y a quelque tems ; il a fait ufage d'une infufion théiforme de lierre (terreftre fans doute) d'hyffope, de bouillon blanc ; il a pris de l'eau ferrée, de la racine de patience fauvage en décoction avec le fel de glauber. Il eft toujours dans le même état. Ce malade eft horloger de profeffion, & fujet à limer de groffes pieces.

R. En attendant d'autres avis, nous confeillons au malade la faignée, les bains & les eaux minérales ferrugineufes.

Suite de l'extrait des Mémoires de M. Bergman, par M. Dantic.

Quoique les alkalis fixes purs puiffent enlever aux métaux l'acide qui les tient en diffolution, ils n'opèrent pas moins cette décompofition, lorfqu'étant aërés ils agiffent avec une double force. De-là la différence remarquable de poids qu'on obferve dans le précipité. 100 livres de fpath calcaire, diffoutes dans un acide, & auxquelles on a mêlé une fuffifante quantité d'alkali fixe cryftallifé, après avoir exactement raffemblé, lavé & deffeché le précipité, on retrouve à très-peu de chofe près, le même poids d'une terre parfaitement femblable à la terre calcaire ; mais fi l'on a employé l'alkali-fixe pur, le précipité ne pèfe que 55 livres, & ce précipité a toutes les propriétés de la chaux éteinte.

Les terres dans leur état naturel abondent d'air fixe. Il n'en eft pas de même des métaux. Ils augmentent confidérablement de poids par les précipitans aërés. Le mercure augmente d'un tiers, & le fer de prefque autant que de fon propre poids &c. L'argent diffout dans l'acide nitreux, en eft précipité plus facilement & avec une plus grande péfanteur par l'alkali fixe aëré, que par l'alk. cauftique. Il eft évident que ces augmentations de poids ne peuvent être attribués qu'à l'air fixe qui dégagé de fa bafe par un acide plus fort s'unit au métal précipité, dont proportionement à fa quantité il change non-feulement le poids, mais même la couleur. Nous avons obfervé cideffus, que l'alkali végétal pur précipitoit en jaune le mercure du fublimé-corrofif, mais que cet alkali parfaitement aëré, le précipitoit en blanc. Nous avons obfervé auffi, que l'alkali minéral ne précipitoit jamais le mercure en chaux blanche. On en verra fans doute la raifon avec plaifir.

La fuite & la fin à l'ordinaire prochain.

Avis *de la Société Royale de Médecine, fur l'examen des remedes pour lefquels on demande des permiffions ou brevets.*

La Société Royale de Médecine, à laquelle le Roi a attribué la connoiffance des remedes, pour lefquels on demande des permiffions ou brevets, jaloufe de répondre dignement à la confiance dont Sa Majefté l'a honorée, s'empreffe de faire connoître fes intentions au Public.

Il feroit également injufte d'admettre ou de profcrire tous les remedes nouveaux ; mais comme on eft fondé à croire que parmi ceux qui les préfentent & qui en vantent les fuccès, la plûpart étant très-ignorans en Médecine, ne font point en état de connoître la nature des maladies qu'ils difent avoir guéries, ni les propriétés & la combinaifon des drogues qu'ils emploient ; comme il eft encore certain que plufieurs joignent la mauvaife foi à l'ignorance, la Société a réfolu de n'épargner ni tems ni foins dans les recherches qu'elle fe propofe de faire à ce fujet.

L'article X des Lettres-Patentes, enregistrées en Parlement le premier Septembre 1778, qui lui attribue la connoissance des remedes, porte que tous les brevets & permissions accordés précédemment n'auront aucun effet, si ces remedes ne sont approuvés de nouveau par cette Compagnie qui doit mettre dans le nouvel examen qu'elle en fera, toute l'attention & l'impartialité possibles.

La Société croit devoir rendre compte au Public de la maniere dont elle procede à cet examen. Les possesseurs des remedes proposés sont obligés de remettre une certaine quantité de leur préparation avec un exposé des vertus qu'ils lui attribuent & des circonstances dans lesquelles il convient selon eux de l'employer. Ils sont tenus de communiquer, sous cachet, leurs recettes & les détails de leurs procédés. La Société nomme deux Commissaires auxquels ce dépôt est confié, qui certifient l'avoir reçu sous le cachet des auteurs, & qui gardent sur ce qu'il contient le secret le plus strict. Les possesseurs de remedes doivent justifier vis-à-vis des Commissaires nommés, la vérité de ce qu'ils ont avancé, en faisant en leur présence la préparation pour laquelle ils sollicitent un brevet. Ces Commissaires recherchent si on ne trouve pas dans les Pharmacopées des formules semblables, ce qui est très-important, afin de ne pas mettre le Gouvernement dans le cas d'acheter plusieurs fois le même remede. Ils exposent les bons ou mauvais effets que l'on peut attendre de son usage, & après qu'ils en ont fait leur rapport à la Société assemblée, cette Compagnie délibere si le remede doit être proscrit, s'il doit être soumis à des expériences, ou enfin s'il mérite d'être approuvé.

Il n'est pas besoin de dire qu'on ne se permet de faire des essais, que dans le cas où l'on est assuré que le remede n'expose à aucun danger. C'est une des raisons pour lesquelles on exige que la recette soit connue des Commissaires; mais ce qu'il est essentiel d'observer, c'est qu'outre les épreuves qui se font dans des hospices, la Compagnie exige qu'un certain nombre de personnes de l'Art portent sur les remedes proposés, un témoignage avantageux, après les avoir employés dans leur pratique, & constaté leur effet. La Société attendra toujours un délai suffisant pour en assurer le succès & pour ne pas courir le risque de porter un jugement trop précipité.

En prenant ces précautions, la Société espère pouvoir proscrire au plutôt cette énorme quantité de recettes inutiles ou dangereuses, dont les auteurs sont répandus dans tout le Royaume. Ce qui doit fortifier ces espérances dans l'esprit du Public, c'est que le Ministre auquel le département de cette Capitale est confié, & le Magistrat qui veille à la Police, ont donné les ordres les plus séveres pour que l'exécution de ce projet utile soit prompte & complette. Le Sr. Parté, Conseiller du Roi, Inspecteur de Police, demeurant fauxbourg S. Denis, n°. 8, a été chargé de suivre cette opération, de signifier à tous les distributeurs de remedes, des ordres par lesquels ils seront tenus d'en cesser la vente, jusqu'à ce qu'il y soient autorisés par une approbation de la Société Royale de Médecine, & de vérifier l'état des registres contenant les noms & adresses des Empyriques, dont le nombre est si grand que nous n'osons l'indiquer ici.

Quelque longue & difficile que soit cette révision, la Société a eu le courage de l'entreprendre & se propose de la continuer avec le même zèle. Elle invite tous ceux qui distribuent des remedes sans son aveu, à ne pas attendre des ordres supérieurs pour se présenter à elle. Ils doivent savoir que tous les examens, rapports ou brevets se font & se délivrent gratuitement & sans aucuns frais ni dépenses quelconques.

La Société ne donnera pas seulement son attention aux remedes que l'on annonce comme ayant de grandes vertus. Persuadée que rien de ce qui intéresse, de quelque maniere que ce soit, la santé des hommes, n'est indifférent, elle examinera avec beaucoup de soin toutes les préparations, soit cosmétiques ou autres, qui peuvent influer sur l'économie animale, quelques fastidieux d'ailleurs qu'en soient l'examen & les détails.

La Société n'a pas cru devoir se contenter d'annoncer cette partie de ses travaux, elle a imaginé un moyen qui pourra mettre le Public à portée d'en jouir sur le champ. Elle a arrêté qu'il y auroit dorénavant dans son bureau un état ostensible des remedes nouveaux approuvés par elle, & des jugemens qu'elle aura portés sur les remedes autorisés précédemment, & qui auront été soumis à son examen. Cet état pourra être consulté par tous ceux qui, avant de s'exposer à employer des remedes secrets, voudront savoir quel degré de confiance ils méritent. Le bureau de la Société, situé rue du Sépulcre, fauxbourg S. Germain, sera ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, & depuis quatre heures après midi jusqu'à huit du soir. Le Public y trouvera tous les renseignemens possibles sur les rapports & les délibérations de la Société qui concerneront la distribution des remedes & préparations médicinales dans tout le Royaume. Il lui sera facile de connoître les véritables intentions de cette Compagnie à ce sujet, & de juger de son zèle & de son exactitude.

La Société a déja examiné un grand nombre de préparations parmi lesquelles elle n'en a encore trouvé qu'une (1) qui ait mérité d'être accueillie par elle. Au surplus elle prie les citoyens de toutes les classes, & principalement les gens de l'Art, de lui communiquer leurs observations sur les effets des remedes même de ceux auxquels elle auroit déja donné son approbation, & elle espere que par l'attention qu'elle aura d'entendre les personnes qui pourroient être mécontentes & de leur donner satisfaction, elle ne sera exposée à aucune espece de plainte ou de reproche.

(1) *C'est le remede du Sieur Laffecteur.*

On souscrit pour la Gazette de santé, chez MÉQUIGNON *l'aîné, Lib. rue des Cordeliers. Le prix de l'abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols. Port franc par tout le Royaume.*

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



N°. 51.

ANNÉE 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 17 Décembre.

S. XXXIV.

O fluvialis anas, quantâ dulcedine manas!
Si mihi cavissem, si ventri frœna dedissem,
Febres quartanas non renovasset anas.

Un canard de riviere avec soin apprêté
Flatte un goût délicat; j'ai fait l'expérience
Des maux qu'en le mangeant cause l'intempérance;
Il faut de la sobriété;
Je sais que quand on s'en écarte,
Les horreurs de la fièvre-quarte
Sont les tristes effets de cette volupté.

Il est certain que le canard est indigeste & fait souvent beaucoup de mal, nous sommes même persuadés avec l'Ecole que son usage peut renouveller des accès de fievre. En général, il convient à très-peu d'estomacs, & nous invitons tous ceux dont les digestions sont lentes, laborieuses, qui sont sujets aux fievres intermittentes, aux maux de tête, à la mélancolie, à évitet avec soin l'usage de cet aliment.

EXTRAIT *du Mémoire* (1) *de* M. ALPHONSE LE ROY, *sur la formation du lait chez la femme & sur les maladies aigues & chroniques qui résultent de son altération improprement nommée* lait tepandu.

M. Alphonse le Roy établit, dans ce mémoire, comment après la conception, le fluide nutritif se trouve changé dans sa composition. La nature, dit-il, occupée vers la matrice de la teproduction d'un nouvel individu animalise moins les sucs digestifs. Le chyle éprouve un nouveau changement dans la proportion & dans la liaison de ses principes. L'acide animal y est plus développé & en plus grande quantité. Ce chyle avec cette qualité nouvelle passe dans le sang, donne lieu à une secrétion différemment combinée de la matiere nutritive. L'Auteur parcourt tous les phénomenes de ces différentes qualités du chyle. D'après ses principes, toutes les maladies laiteuses consistent dans une altération de quelqu'un des principes constiturifs de la matiere nutritive, déposée dans une ou dans toutes les parties de l'économie animale.

Après l'accouchement, il y a, dit-il, une légere altération universelle, une disposition dans les humeurs a un état putride d'un caractête propre & différent des autres. Lorsque cette disposition est portée trop loin, alors il arrive des désordres d'un genre particulier. S'il n'y a par exemple, qu'un des ptincipes du lait qui soit altéré, alors la nature de ce principe altéré détermine le siege de la maladie; elle est dans le tissu cellulaire, si c'est la partie sereuse; dans le foie principalement, le tissu adipeux, les articulations, la partie médullaire des os, si c'est la partie grasse ou butyreuse; dans les vaisseaux lymphatiques & les glandes, si c'est la partie coagulable. Ces différences dans les diverses altérations du lait en établissent d'autres à leur tout dans le siege & le genre des maladies auxquelles elles donnent lieu. Ces altérations subites

(1) Le tems ne permit pas, dans la séance publique de la Faculté, la lecture de ce Mémoire.

constituent les affections laiteuses aigues.

M. Alph. le R. passe ensuite à l'examen des maladies laiteuses chroniques & universelles. Il en est une qui fixe particuliérement son attention, qui lui paroît la plus fréquente de toutes & qu'il appelle *marasme laiteux*. Il en vient ensuite à leur dégénérescence en fluxions, vapeurs, goutte, rhumatisme, dartres, squirre & cancer.

D'après ces différences établies, l'Auteur conclut qu'il faut varier le traitement des maladies laiteuses. Il croit que la dénomination impropre de *lait répandu* appliquée indistinctement à ces différentes affections a jetté le peuple dans l'erreur, en l'induisant à croire qu'un seul traitement pouvoit convenir à tous les cas. Il tâche de combattre cette erreur avec tous les Médecins cliniques.

La pratique générale qu'il indique consiste à résoudre ou évacuer cette matiere nutritive devenue hétérogène par une mauvaise combinaison ou par l'altération de ses principes, & à porter & diriger l'action des remedes vers le canal intestinal, pour que le chyle acquiere la qualité nutritive qui convient. Après ces vûes curatives générales, M. Alph. le R. vient à leur application dans les cas particuliers & variés selon les circonstances. Il cite plusieurs exemples qui prouvent les avantages que la Médecine peut retirer de sa méthode.

Mémoire à consulter.

Une personne, âgée de 36 ans, d'un tempérament vif & sanguin, mere de dix enfans dont six sont encore vivans, eut sur la fin de la grossesse de son 9e. enfant, en Septembre 1776, une glande engorgée sous l'aisselle droite de la grosseur d'une noisette, à laquelle elle ne fit aucune attention. Elle accoucha heureusement. Trois mois après ses couches, après un voyage où elle avoit beaucoup souffert de la rigueur de la saison, elle s'apperçut d'une autre glande engorgée au sein du même côté, à-peu-près de la grosseur d'un œuf. On conseilla, après les remedes généraux, des bouillons faits avec les plantes chicoracées; la fumeterre, le petit-lait, la terre foliée de tartre, des bols fondans faits avec le savon, les cloportes, le soufre, le kermès minéral à petites doses, & extérieurement l'application d'une emplâtre d'abord de blanc de baleine, ensuite de cigue & de diabotanum malaxés ensemble.

L'usage suivi de ces remedes pendant cinq mois n'apporta aucun soulagement à la malade. L'engorgement des glandes avoit fait des progrès. Des Médecins de Lyon consultés alors conseillerent des pilules d'aconit & un cautere au bras droit, l'application du cerfeuil mêlé avec le miel de Narbonne, & pour boisson une dissolution alkaline. Il y avoit alors soupçon de grossesse qui se confirma dans la suite. Deux Médecins de Paris, consultés à-peu-près dans le même tems, conseillerent d'ouvrir un second cautere au bras opposé, la prisane de grande scrophulaire pour boisson, & l'usage journalier des pilules mésentériques du codex, sans autre application sur le sein que celle de la filasse de coton. Ils inviterent la malade à nourrir en cas de grossesse. D'après ces avis, on ouvrit les cauteres aux deux bras; on purgea la malade tous les mois; on lui fit continuer longtems l'usage des pilules d'aconit & la boisson alkaline, mais tout cela sans succès. Les glandes du sein ont acquis insensiblement beaucoup de volume & de dureté; la tumeur est de la grosseur d'une forme de chapeau, un peu applatie, dure, tendue, de couleur rouge foncé ou plutôt livide, causant par fois des douleurs inouies. Cette tumeur, qui comprend tout le sein droit, n'est nullement adhérente, mais ressemble à une grosse & prodigieuse glande roulante & mobile. Du reste, la malade n'a éprouvé aucun autre accident pendant sa grossesse, a été sans fievre, & a conservé son appétit.

Le 9 Janvier 1778, elle est accouchée d'un garçon qu'elle a nourri du sein gauche, ne pouvant lui donner le droit, dont le mamelon est, pour ainsi dire, oblitéré. L'enfant tete encore à présent, n'a pas souffert jusqu'ici, est gros & gras, frais, & bien nourri.

Au mois de Juillet dernier, cette Dame n'éprouvant aucun soulagement des remedes indiqués, les a discontinués pour faire usage de la poudre d'Aillaud, dont elle a pris pendant longtems, mais avec aussi peu de succès. Il s'est formé depuis quelques jours au milieu du mamelon du sein malade, un trou presque imperceptible, d'où suinte assez abondamment une humeur claire & sereuse, tachant le linge comme du lait dans des endroits,

& dans d'autres d'un jaune foncé. Ce suintement devient de jour en jour plus considérable sans apporter du soulagement, ni de diminution dans le volume du sein. Les glandes se sont étendues sous l'aisselle où elles forment un chapelet de duretés inégales sans adhérence.

Notez qu'en 1765 elle a nourri un de ses enfans qui se porte très - bien & qu'elle a depuis discontinué de nourrir jusqu'à celui qu'elle allaite à présent.

D'après cet exposé, on demande quelle est la conduite que la malade doit tenir avant de sevrer son enfant, & après l'avoir sevré ? Dans quelle tems elle doit le faire ? Voila bientôt un an qu'elle allaite.

Signé, Mizot, Direct. des Diligences. *De Tournus en Mâconnois, le 11 Décembre 1778.*

R. En attendant de nouveaux avis, nous conseillons d'entretenir les deux cauteres, & d'avoir recours le plutôt possible à l'extirpation de la tumeur & de toutes les glandes engorgées, comme au seul moyen de remédier à cet état. Nous conseillons encore à la mere de sevrer son enfant au plutôt, en observant un régime doux & rafraichissant tiré principalement du regne végétal.

Réponse au Mémoire à consulter du Supplément du No. 48, par M. de Lacroix, *D. M.*

On se rappelle qu'il est question d'une épilepsie qui dure depuis vingt-cinq ans, qui a été sujette à plusieurs récidives & variations, & qui a enfin résisté aux secours les plus efficaces.

M. de Lacroix pense qu'il est probable que l'estomac & les parties environnantes sont le siége de cette cruelle maladie, qui selon lui dépend d'une humeur âcre déposée, soit entre les membres de l'orifice cardiaque, soit entre les parois du diaphragme, & que l'irritation de ces parties se propage par le moyen de la huitieme paire & de l'intercostal, jusqu'au cerveau qui n'est affecté que sympathiquement. Il donne quelques raisons qui semblent justifier cette assertion.

Il est d'avis d'attaquer cette maladie par des points d'irritation établis d'abord au creux de l'estomac, par un emplatre vésicatoire, ensuite aux tempes & à l'anus par l'application alternative des sangsues tous les mois, pour diminuer l'engorgement du cerveau, enfin entre les deux éplaules, par des ventouses humides qu'il conseille d'appliquer huit jours après les sangsues, & qui doivent être immédiatement suivies de frictions séches aux cuisses & aux jambes. Il conseille les douches avec l'eau froide & l'éther nitreux sur la tête rasée. Il n'approuve point l'usage des bains chauds. Pour prévenir les accès, il prescrit la teinture de camphre telle qu'elle est décrite par M. Tissot dans son Traité de l'épilepsie ; l'usage de l'eau seconde d'écailles d'huitres, préparée à la maniere de M. Beaumé, dans du petit lait clarifié, & celui d'une Poudre, qui doit être prise tous les soirs, composée de sel de nitre, de sel sédatif d'homberg, de sel essentiel de quinquina & de valeriane. Pour purgatif, il conseille le tartre vitriolé & le sel de glauber dans une décoction d'agaric blanc. Du reste il est d'accord avec nous sur ce qui a été prescrit relativement au régime & aux précautions recommandées. *Signé*, de Lacroix.

A la Ferté Bernard le 13 Décembre 1778.

Suite & fin de l'extrait du Mém. de M. Bergman, *par M.* Dantic.

Si l'on a précipité le mercure uni à cent livres d'acide marin, par le moyen de l'alkali fixe végétal parfaitement aëré, il faut nécessairement environ 415 livres de ce dernier : car, 100 livres d'acide marin exigent pour leur saturation 199 liv. d'alkali végétal pur, & ces 199 l. pour être completement aërées exigent 84 liv. d'air fixe & 132 d'eau. Si l'on employe l'alkali fixe minéral, il ne faut pour saturer 100 livres d'acide marin que 80 livres d'alk. f. m. pur qui, dans la crystallisation, ne prennent que 64 livres d'air fixe & 256 livres d'eau. Puisque la chaux du mercure, pour qu'elle soit blanche, a besoin de 48 livres d'air fixe, & que l'alkali minéral n'en peut fournir que 64, il est impossible que cet alkali précipite en blanc le mercure *.

* La différence que M. Bergman a démontré exister entre les deux alkalis - fixes, n'avoit pas été même soupçonnée. C'est une découverte d'autant plus importante, que les Chymistes ont employé jusqu'à présent assez indifféremment les deux alkalis, & dans les circonstances les plus délicates, sans faire attention à leur état de pureté ou d'aëration.

L'air fixe est un véritable acide.

Les expériences dont nous avons rendu compte, prouvent évidemment que l'air fixe a tous les caractères d'un sel acide. Il produit sur la langue la même sensation qu'un acide. Il rougit la teinture de tournesol; il s'unit promptement, intimement avec les alkalis fixes; il les adoucit; il les sature; il les rend crystallisables & moins solubles; il rend l'alkali volatil plus fixe, moins odorant & moins pénétrant & lui donne la propriété de se changer en crystaux. Saturant la chaux vive, il lui enleve sa solubilité & son acrimonie, & la force à se crystalliser; il produit les mêmes effets sur la terre pesante pure. Il fait de la magnésie un sel terreux & crystallisable. Avec le fer, le zinc & la magnésie, il fait des sels solubles dans l'eau & qui changent en rouge la teinture de tournesol. Il a des affinités simples & doubles, comme les autres acides. Il précipite les dissolutions par les alkalis purs. Quoique très-volatil, il se sépare très-difficilement de l'eau par l'ébullition. Par la gelée, il s'en sépare promptement & au même dégré de froid nécessaire pour concentrer les acides foibles; il a enfin la plus grande affinité avec le phlogistique.

Notre illustre Auteur a prouvé par des expériences exactes, que l'acidité étoit essentielle à l'air fixe, qu'il ne la devoit à aucun autre corps, & que la densité de l'air fixe étoit d'un tiers plus considérable que celle de l'air commun.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité des Eaux minérales de Chateldon, de Vichy & Haute-Rive en Bourbonnois, avec le détail de leurs propriétés médicinales & leur analyse, par M. Desbrest, Conseiller du Roi, Doct. en Médecine de l'Université de Montpellier, ancien Méd. des Camps & Armées du Roi en Allemagne, Correspondant de la Société Royale de Médecine, Intendant des Eaux minérales de Chateldon, résidant à Vichy en Bourbonnois. A Moulins, chez la veuve Faure & Vidalin, Imprimeur-Libraire; à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins; & aux Eaux de Vichy & de Chateldon. 1778. in-12. de 301 p. Prix 2 liv. 8 f. bt.

Essai sur les Eaux minérales & médicinales de la ville de Bourbon-l'Archambault; par M. Faye, Médecin, Intendant de ces eaux, Correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris. A Moulins, chez la veuve Faure & Vidalin; à Paris chez Didot, & aux Eaux de Bourbon-l'Archambault. 1778. in-12 de 464p. Prix 3 l. relié.

On trouve à Paris chez le même Lib. *Mémoires & Observations anatomiques physiologiques & physiques sur l'œil & sur les maladies qui affectent cet organe, par M. Janin, Oculiste.* A Lyon. in-8°. Prix 6 l. relié.

Dissertation sur les effets du mouvement & du repos dans les maladies chirurgicales; par M. David, Docteur en Méd. Maître en chirurgie de Paris, Professeur Royal de Chirurgie & d'anatomie à Rouen &c. A Paris chez la veuve Vallat, dans la grande Salle du Palais. 1779. in-12. de 164 pag.

Mémoire sur la maniere d'assainir (1) *les murs nouvellement faits, de prévenir les accidens occasionnés par les émanations de la chaux & du plâtre, & de faire par l'art en peu de mois ce que la nature opere en plusieurs années; avec un essai sur la nature de ces émanations & de celles du charbon; par M. L. C. D. M.* 1778. in-8°. br.

(1) Rendre sains.

AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de ce mois, sont priés de le renouveller incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année. Les personnes qui auront quelqu'observation relative à notre objet, à faire insérer dans cette Gazette, sont priées d'adresser leurs lettres & paquets, francs de port, au Sieur Mequignon, Libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis S. Côme.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.



Année 1778.

GAZETTE DE SANTÉ,

Du Jeudi 24 Décembre.

S. XXXV.

Auca sitit coum mensis, campis acheloum,
Auca petit Bacchum mortua, viva lacum.

L'oie est un animal stupide
Qui doit être sans cesse en un séjour humide.
Il la faut abreuver, l'axiome est certain :
Vive elle veut de l'eau, morte elle veut du vin.

On voit clairement que l'Ecole de Salerne, quoiqu'elle ait rendu son idée de deux manieres différentes, insiste toujours sur la nécessité de boire du vin avec cet aliment, en désignant le vin de l'Isle de Cos. C'est d'après cette idée sans doute, fondée sur l'expérience, qu'un Auteur conseille, lorsqu'on veut corriger l'oie, de la faire rôtir en l'arrosant avec du vinaigre ou du vin, & en la piquant de sauge & d'autres plantes aromatiques. Néanmoins quelque préparation qu'on lui donne, on sait que sa chair est indigeste en général, & ne sauroit convenir aux estomacs foibles, délicats, aux personnes sujettes surtout à la mélancolie, & menacées ou atteintes d'obstructions. L'oie sauvage passe avec raison pour n'être pas si malfaisante.

Avis sur l'électricité médicale, par M. MAUDUYT, *Docteur en Médecine.*

L'électricité a produit cette année de très-bons effets; j'en instruirai le public en détail après que j'en aurai rendu compte à la Société Royale de Médecine & à l'Académie Royale des Sciences. Mais parmi les personnes qui se sont présentées, il ne s'en est trouvé aucune de celles que leur profession expose à être attaquées par l'effet des vapeurs du mercure, de paralysie compliquée de mouvemens convulsifs & de tremblemens. Ce sont principalement les Doreurs en or moulu, & les ouvriers qui mettent les glaces au teint.

M. de Haen, dans son Traité intitulé *Ratio medendi*, prem. vol. de la page 380 à la page 385, cite les noms & décrit l'état de neuf Doreurs qu'il assure avoir guéris par le moyen de l'électricité. Des neuf exemples rapportés par M. de Haen, je n'en citerai que deux.

Le premier des sujets ne pouvoit ni boire ni manger, ni suffire par lui-même à aucun de ses besoins. On étoit obligé de lui rendre les mêmes services qu'à un enfant. On ne distinguoit aucun des mots qu'il proferoit.

Le second étoit une femme qui travailloit à dorer conjointement avec son mari, tetenue au lit depuis neuf mois, sans prendre aucun repos. Les secousses violentes dont sa tête étoit agitée, la réveilloient aussitôt qu'elle s'assoupissoit.

Ces deux sujets ainsi que les sept autres doreurs, dont l'état différoit peu du leur, ont été guéris au point de reprendre leur travail ordinaire.

C'est d'après ces faits que j'offre mes soins aux personnes qui peuvent être dans le même cas & par la même cause, où étoient les doreurs dont parle M. de Haen, mais je préviens que je ne parle que d'après lui.

Je pense que ce Médecin, qui exerçoit & professoit la Médecine à Vienne en

l'Autriche, & qui jouissoit de la plus grande réputation en Médecine, mérite la confiance de ceux que cet avis peut intéresser. Je peux encore ajouter, qu'ayant administré l'électricité depuis quinze mois à 80 malades, il m'a paru qu'en prenant les précautions nécessaires, il n'y avoit aucun danger à en craindre & souvent des effets avantageux à en attendre. Ces précautions consistent à la doser, comme tous les autres remedes; à l'administrer d'abord pendant des séances très-courtes; à la graduer ensuite suivant ses effets; à seconder ou moderer les évacuations qu'elle occasionne, suivant la nature du mal, les forces du sujet & les circonstances différentes pour les cas particuliers.

Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, pour servir de réponse au Mémoire à consulter sur l'épilepsie. Suppl. No. 48.

J'aurois répondu plutôt au Mémoire à consulter du N°. 48. Votre consultation rendoit le mienne inutile. Mais celle qui vient de paroître dans le N°. 51 m'oblige de rompre le silence.

L'Auteur du Mém. à cons. demande quelles sont les causes déterminantes, occasionnelles, accidentelles de l'épilepsie de M. N. & les moyens préservatifs & curatifs.

Quelque difficile que soit la connoissance des causes des maladies, elles sont très-importantes à rechercher. Une fois connues, il est souvent très-aisé de détruire les effets; *sublatâ causâ tollitur effectus.*

Mais pour les connoître, il faut remonter à l'origine, connoître avec précision le tempérament du malade, & ne pas s'arrêter aux derniers symptômes qui souvent en imposent.

On assure que le tempérament est sanguin, mais la fievre quarte que le malade a éprouvée, & qu'on a peut-être imprudemment arrêtée par le quinquina, sembleroit annoncer qu'il tient du mélancholique, ou qu'il l'est devenu par une suite de l'épilepsie, ce qu'Hippocrate & après lui tous les Médecins ont observé. *Le spasme léger qui part du cœur ou des environs, les baborigmes &c*, indiquent une affection de la rate plutôt que de l'estomac, dont les fonctions se font bien, & c'est l'effet naturel de la suppression de la fievre-quarte.

Ces spasmes indiquent-ils une épilepsie symptômatique? Nous ne le dirons pas, puisque le malade ne les a éprouvés que depuis quelque tems. L'épilepsie dans ses commencemens étoit réellement idiophatique. Les symptômes qu'éprouvoit alors le malade l'annoncent telle, & la maladie reconnoissoit pour cause déterminante une sérosité d'abord peu âcre qui agaçoit légetement le principe des nerfs. Son siege étoit le cerveau, & il ne faut pas s'étonner que toute contention d'esprit rappellât les accès, & qu'ils ayent redoublé d'intensité depuis la frayeur qu'a éprouvé le malade. Cette épilepsie n'est pas sanguine, puisqu'elle a commencé dans un âge où l'on n'a à craindre ni plethore sanguine, ni hémorragie du sang au cerveau, ni suppression d'hémorrhoïdes.

Quelle a été la cause occasionnelle, nous ne pouvons que la soupçonner puisqu'on n'en parle pas, mais nous avons tout lieu de croire que c'est quelqu'humeur rentrée, gourme, dattres, érésypele &c.

Quant aux causes accidentelles à éviter, & aux moyens préservatifs, nous ne pourrions que répeter le détail fait dans votre premiere réponse.

Mais quel est le moyen curatif? Il n'en est qu'un, c'est de purger le cerveau des sérosités qui sont la véritable cause de la maladie. Les hydragogues, l'hellebore si vanté dans cette maladie par tous les plus habiles Médecins, & qui entre dans la composition de l'extrait panchymagogue, voilà le seul remede connu par l'expérience de tous les siecles. J'ajouterois seulement à cet extrait, délayé avec suffisante quantité de syrop de netprun, & pris à la dose de 15 grains tous les 2 jours, un tiers de bon *aquila alba* qui rempliroit plusieurs indications, & je conseillerois de loin en loin un vomitif; ce seroit ici un des meilleurs antispasmodiques. Le véficatoire à la nuque du col remplit la même vue & peut aider l'effet des purgatifs, mais qu'on se garde bien de l'appliquer sur l'estomac. Le traitement que je propose doit inspirer d'autant plus de confiance au malade, qu'il a déja éprouvé les bons effets des purgatifs; mais il faut les continuer plusieurs mois & les répéter dans la suite toutes les saisons.

Quant aux autres remedes tant préparatifs qu'auxiliaires, nous nous en rapportons à la prudence du Médecin qui est

sur les lieux. Nous croyons cependant devoir avertir qu'ici les plus convenables sont les délayans, les hordéacés, & que parmi les spécifiques il faut éviter les remedes chauds, dessicatifs, absorbans. On pourroit s'en tenir à la valeriane; & nous préférerions le suc ou l'infusion de cette plante, feuilles & racines, à la poudre séche.

Si le malade fait usage de ce traitement, nous le prions de nous faire part de ses effets, & nous joindrons cette observation à celles que nous esperons donner au public sur cette cruelle maladie.

J'ai l'honneur d'être &c. SAILLANT, D. M. P. &c.

Extrait de deux consultations sur la même maladie, par MM. Hiriart *&* Judel, *D. M.*

M. Hiriart pense qu'il en est de l'épilepsie comme de beaucoup d'autres maladies reputées formidables, qui ne sont point graves par elles-mêmes, mais par la cause qui les produit; que par conséquent le Praticien ne doit point négliger la recherche des causes; qu'on n'arrive à la découvette de celle qui produit la maladie que par le caractère bien saisi de celle-ci; que dans le cas présent, on ne voit rien qui dénote un vice humoral, mais que l'histoire de la maladie présente une complication de spasmes & d'épilepsie, découvre une irritabilité extrême dans le principe des nerfs & dans les premieres voyes, une sympathie étroite entre ces deux départemens, qui multiplie les accès & les renouvelle avec facilité. Le bien qu'ont produit les toniques, le sentiment de frayeur habituel, l'affoiblissement de la mémoire &c, sont pour lui des preuves de l'atonie & de la foiblesse des parties affectées.

D'après cette maniere de voir, il considere l'épilepsie actuelle comme émanée d'un principe d'atonie & d'une irritabilité extrême dans les deux départemens indiqués, ce qui n'exclut pas un dérangement organique local, qui pourroit exister & qui tendroit alors la maladie incurable. Mais les intermissions que le malade a éprouvés lui donnent lieu de croire que ce dérangement n'existe pas & qu'on peut encore essayer de combattre ce mal par les remedes appropriés. La diete blanche, les bains domestiques, de fréquentes doses d'une opiate composée de valériane, de quinquina, de cachou & de diascordium; des frictions aux extrémités inférieures avec la teinture des cantharides, & quelques élixirs appropriés pris avant les repas, lui paroissent les secours les plus puissans & les mieux indiqués.

M. Judel n'est point éloigné de penser que le sujet a porté en naissant ou reçu dès la plus tendre enfance, le principe de sa maladie, qui s'est annoncée d'abord par des mouvemens spasmodiques & que la frayeur a ensuite développé vers l'âge de 17 ans, & converti enfin en vrais accès épileptiques; que la mobilité primitive & excessive des nerfs jointe à l'abord des humeurs dans le cerveau, aux erreurs dans le régime & à différens excès &c, ont concouru à former cette maladie; que si l'on pouvoit rendre le systême nerveux plus solide & empêcher les humeurs d'aborder au cerveau avec abondance & impétuosité, on parviendroit, sinon à guérir en cas d'incurabilité, du moins à tendre les accès plus rares & plus modetés.

Parmi les moyens curatifs qu'il propose, un régime exact, comme chose essentielle, la diete blanche, à laquelle on arrive par dégrés, des purgatifs répétés tous les 15 jours, des demi-bains dégourdis & pris en quantité, joints à l'usage d'une opiate composée d'une once de valériane sauvage, d'un gros d'extrait de quinquina avec s. q. de syrop de stoechas, à prendre tous les jours à la dose d'un gros & demi matin & soir, avec une infusion théiforme de fleurs d'orange, sont, selon lui, les remedes principaux à employer. L'espece de périodicité actuelle des accès autorise l'usage du quinquina.

Procès-verbal de l'opération de la symphise du pubis, faite sur la femme Vepre, le 18 Novembre 1778, & réflexions à ce sujet.

Après avoir annoncé les succès de l'opération de la symphise du pubis, nous croyons qu'il est de notre devoir d'instruire le public des événemens qui paroissent même être défavorables à cette opération.

La femme Vepre, âgée de 28 ans, n'avoit que 28 pouces & demi de haut. Elle ne pouvoit marcher qu'avec deux béquilles, & encore falloit-il la soutenir à peu près comme les enfans qu'on mene à la lisiere. Sa difformité lui avoit fait refuser la bénédiction nuptiale par le Curé de sa Paroisse. Enfin mariée, malgré tous les obstacles qu'on lui avoit opposés, elle devint grosse & alors il ne lui fut pas même possible de faire usage de ses béquilles. Il falloit la lever, l'ha-

biller, la transporter d'un lieu à un autre. Le terme de la gestation révolu, le Samedi matin 17 Novembre 1778, elle fit part de ses douleurs à une Sage-Femme qui, d'après un mur examen, refusa de l'accoucher; enfin le travail devenu plus pressant, elle fit appeller M. Sigault ainsi que M. Alphonse le Roy. Celui-ci avoit des raisons pour ne pas s'y rendre. M. Sigault crut devoir convoquer quatre Médecins & quatre Chirurgiens.

Les Consultans estimerent le diametre antérieur du bassin de 2 pouces & demi. Une exostose formée dans le bassin par la cavité cotyloïde rédulsoit l'espace compris entre sa tubérosité & le sacrum à un pouce d'étendue. Les uns furent d'avis de l'opération césarienne; d'autres proposerent celle de la symphise. On dressa un procès-verbal de l'une & de l'autre opinion.

Depuis 24 heures, la femme étoit en travail, lorsque M. Sigault fit la section de la symphise, le Mercredi 18 Novembre à huit heures du matin. L'enfant présentoit les pieds; tout le corps sortit avec facilité, mais il fallut bien des efforts pour avoir la tête; car, de la symphise du pubis jusqu'à la tubérosité du sacrum il n'y avoit qu'un pouce dix lignes, tandis que d'une tubérosité pariétale à l'autre de la tête de l'enfant il y avoit 3 pouces & demi, & du front à l'occiput 4 pauces & demi. Après quelques efforts & un écartement qui a dû aller à plus de deux pouces & demi, la tête franchir le passage, & l'enfant vint au monde vivant; mais il ne vécut qu'une demi-heure. Il avoit dix-huit pouces de longueur, c'est-à-dire, dix pouces de moins que sa mere.

Après un travail aussi long que pénible, cette femme eut de la fievre à laquelle sa constitution rachitique & les douleurs de sa grossesse l'avoient déja disposée. Elle sentit dans la nuit une douleur vive du côté droit qui ne l'a point quittée. La fievre s'alluma, & il ne se fit aucune secrétion pas même d'urine; la respiration n'indiquoit encore rien de funeste. Quelques Médecins quils virent désirerent l'emploi des évacuans. Le Mardi 7e. jour de l'opération, il n'y avoit encore aucune évacuation. L'après midi le ventre se météorisa; la respiration fut gênée; la plaie prit un mauvais caractere, & la déchirure presque complette du périné en imposa aux femmes qui étoient auprès d'elle, au point qu'elles crurent qu'il n'étoit pas même possible de lui donner un lavement. Le soir la femme rendit un peu d'urine Le Mercredi le pouls étant très-foible, le météorisme considérable, la mort paroissoit très prochaine. Le Jeudi, des convulsions se manifesterent, la vue s'éteignit, la plaie devint fétide, & le Vendredi cette femme mourut à quatre heures après midi.

On fit le Samedi au soir, en présence d'un grand nombre de Médecins & Chirurgiens l'ouverture du cadavre, & on dressa le procès-verbal qu'on verra dans la feuille prochaine.

LIVRES NOUVEAUX.

Ant. de Haen Ratio medendi, T. VIII. Pars secunda, & Tomus X. Accedunt ejusdem Auctoris Epistola de cicutâ nec-non Tractatus de magiâ & de miraculis. 2 vol. in-12. Prix 6 liv. rel.

Separatim, *Tractatus de magiâ & de miraculis*, in-12. rel. 3 l. A Paris, chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins.

Avis divers relatifs à la santé.

Nous apprenons de Poissy, que Samedi 19 du mois, un enfant de onze ans a eû le malheur de périr par l'effet de la peur causée par le bruit d'une boîte, joint peut-être à celui de la vapeur de la poudre à canon. Cet enfant tombé en asphyxie, a été porté dans un Hôpital & enterré le lendemain, sans qu'on ait pensé à lui administter les secours connus & usités en pareil cas, tels que les projections subites d'eau froide, l'insufflation, les fumigations avec le tabac, l'alkali-volatil, le vinaigre &c. On s'est contenté de le saigner; mais le sang, dont la circulation étoit suspendue, n'ayant pas coulé, on l'a jugé mort; ce qui est un jugement très-précipité dans un cas semblable, surtout lorsque les signes de putréfaction, ni la roideur des membres, qui n'existoient point ici, n'annoncent pas une mort réelle.

Madame de Chateau-Renaud vient de mourir des suites, à ce qu'on assure, d'un empoisonnement causé par une compotte de pommes qu'on avoit laissé imprudemment refroidir dans une casserole de cuivre.

On vient d'observer encore dans la Capitale un accident aussi malheureux. Un jeune Médecin s'étant piqué par hazard au doigt avec le scapel dont il se servoit pour la dissection d'un cadavre; la plaie qui en a résulté a pris un mauvais caractere, & cet infortuné est devenu la victime de cette espece d'inoculation. Il est mort d'une fievre maligne. Lorsqu'on se blesse par hazard dans ces circonstances, le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'est de laver promptement la plaie avec un mélange d'eau & d'eau-de-vie.

De l'Imprimerie de la Veuve BALLARD, rue des Mathurins, 1778.

SUPPLÉMENT

AU N°. 52

DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Mémoire à consulter.

Madame C*** âgée de 27 à 28 ans, bien conformée, d'un caractere très-vif, a été jusqu'à l'âge de 8 à 10 ans dans un état de maigreur & de délicatesse qui, sans maladie caractérisée, laissoient craindre qu'elle ne dût pas vivre longtems. Ses regles qui vinrent à l'âge de 12 à 13 ans lui rendirent de l'embonpoint, & jusqu'à l'âge de 15 ans elle parut jouir d'une bonne santé; le coloris de son visage étoit d'un rouge très-vif; elle ne se plaignoit que d'une chaleur excessive au visage surtout dans l'été, ou quand elle éprouvoit quelque émotion.

Vers cet âge de 15 ans, il lui survint une dartre vive circonscrite qui occupoit la plus grande partie de la joue droite, elle n'y fit rien qu'au bout de quelques mois qu'on lui conseilla une eau particuliere dont elle frottoit sa joue; la dartre diminua beaucoup dès les premieres frictions avec cette eau; elle continua ces frictions pendant 4 à 5 mois, au bout desquelles la dartre disparut, excepté quelques boutons qui survenoient de tems en tems à cette joue.

Depuis cette prétendue guérison, elle a été sujette à un malaise, un abbatement universel, une foiblesse dans les jambes, des maux d'estomac, des envies de vomir; son teint étoit devenu jaunâtre, elle étoit néanmoins bien reglée. Cet état a duré 5 ans; on l'avoit pour cela saignée, purgée, mais sans succès, elle avoit même remarqué que la saignée avoit empiré son état; en hiver elle sembloit être mieux & moins souffrir des choses susdites.

En 1771, âgée de 21 ans, elle se maria & parut se bien porter. Pendant cette année qu'elle accoucha heureusement, elle essuya dans cette couche une insomnie de 12 jours, au bout desquels elle reprit, peu-à-peu, l'état apparent de bonne santé; mais trois mois après cette couche elle retomba dans l'état susdit, où elle étoit avant son mariage, d'ailleurs toujours bien reglée, il lui survint une ranule sous la langue; elle fut traitée alors par saignée, purgations, bouillons dépuratifs &c., sans beaucoup de succès.

Elle devint enceinte pour la 2e. fois en 1773. Dans les premiers tems de cette grossesse une humeur chassieuse très-abondante lui affecta les paupieres qui étoient collées tous les matins; cela ne se dissipa qu'au bout de 3 mois; elle accoucha naturellement du 2e. enfant, mais les lochies de cette couche furent très-peu abondantes. Elle essaya de nourrir son enfant; le défaut de lait, des crevasses au bout du sein, & une fievre ardente qui lui survint, empêcherent le nourrissage; les lochies se supprimerent entierement, une insomnie continuelle, un feu dévorant, un mal de tête sans relâche, des yeux étincelans, un teint enflammé, surtout à la joue droite, une imagination tracassée étoient son état dans cette couche.

On employa tous les moyens qu'on crut propres à rappeller les lochies, à calmer, rafraichir, tempérer &c. Ce fut en vain, ce mauvais état ne diminua que peu-à-peu avec le tems; la malade resta 18 mois ensuite avec ses maux d'estomac, l'insomnie, la chaleur brûlante, de fréquens maux de gorge, & des frissons qui affectoient plus particulierement la moitié du corps opposée au côté où avoit été la dartre. Elle devint d'une maigreur extraordinaire, impatiente, ennuyée; elle fit peu de remedes, si ce n'est des bains qu'elle croit avoir pris trop chauds & qui ont parut augmenter ses maux. On imagina que dans cette seconde couche le lait avoit fait un dépôt sur les nerfs, qu'une nouvelle couche pourroit retablir la santé de cette Dame. Elle redevint grosse pour la troisieme fois vers la fin de 1774. Cette grossesse ne changea gueres son état, ex-

cepté vers le sixieme mois qu'elle parut moins affectée des maux susdits. La troisieme couche fut naturelle, mais les suites ressemblerent à-peu-près à la seconde; sa santé depuis ne reprit aucun avantage. En Septembre 1776, elle fit une quatrieme couche naturelle; mêmes suites que les deux prédédentes. Depuis ce tems jusqu'en Avril dernier, même état maladif qu'auparavant; les regles sont venues en leur tems, mais peu abondantes & très-laborieuses. Depuis le mois d'Avril dernier elles n'ont plus paru, seulement un écoulement d'humeur sereuse & jaunâtre a paru une fois ou deux. Cette suppression a empiré l'état de la malade; sa maigreur augmenta; les douleurs de tête, d'estomac, l'insomnie, la chaleur brûlante continuerent, le visage très-haut en couleur, surtout la joue la joue droite étoit comme enflammée, le fond du teint jaunâtre, surtout les matins à son lever. Vers la fin de Septembre dernier, une toux séche, une fievre lente s'ajouterent aux maux précédens. On avoit employés entr'autres remedes les bains, l'usage de l'eau de poulet, les sucs d'herbes anti-scorbutiques coupés avec le lait. Mais ces remedes paturent avoit causés une diarrhée fatiguante qui augmenta les craintes qu'on avoit sur le sort de cette maladie.

Les personnes chargées de sa santé, rebutées de l'inutilité des différens remedes indiqués qu'on avoit employés, imaginetent que le vice dartreux étoit ce qu'il falloit combattre, & que le remede de Vanswieten pris en petite dose, mêlé dans plusieurs tasses d'une décoction émolliente coupée avec du lait, pourroit être un dépuratif avantageux, purgeant de tems en tems avec de la manne. Effectivement pendant Septembre & Octobre derniers, usant de ce dernier remede, (où il n'entroit par jour qu'environ un dixieme de grain de sublimé) la fievre & la toux disparurent, la malade reprit un peu d'embonpoint, son insomnie & autres maux étoient diminués, on avoit lieu d'espérer un bon succès de ce nouveau remede (qu'on continue toujours).

Depuis environ un mois la malade semble reprendre son premier état; elle n'a point de toux, mais le pouls est fréquemment fievreux; & l'insomnie, la chaleur, les maux de tête, ceux de l'estomac, une digestion lente & pénible, constipation, frissons fréquens surtout du côté gauche, une imagination vive, inquiete, l'impossibilité d'aucune application, ni des travaux manuels ordinaires des femmes, lui rendent sa situation insupportable. Elle n'adoucit un peu ses maux qu'en mettant ses jambes dans l'eau légérement chaude, & prenant des lavemens; cela soulage un peu, mais ne guérit pas.

On demande si le vice dartreux est la cause principale? Si ce vice a causé un dépôt du lait sur les nerfs dans la seconde couche? Et suivant le jugement qui sera porté de cet état, quels sont les remedes les plus convenables?

Nota. Les pere & mere de cette malade n'avoient aucunes maladies chroniques; les enfans de cette Dame jouissent d'une bonne santé de même que son mari; ce dernier a une humeur dartreuse sur l'avant-bras depuis quelques années, mais qui l'incommode peu.

R. *En attendant de meilleurs avis & d'autres réponses, voici la nôtre. Nous croyons que c'est à la dartre repercutée qu'on doit attribuer tous les maux que la malade a éprouvés. Nous croyons encore que le lait n'est pour rien dans cette maladie; qu'il ne feroit pas prudent d'insister davantage sur l'usage du sublimé corrosif; que le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'est de tâcher de rappeller à la peau l'humeur dartreuse, d'abord par des bains modérement chauds, (ce qui n'est point en effet indifférent) & par des points d'irritation établis à la peau soit au moyen des frictions séches aux parties inférieures surtout, soit par les vésicatoires ou le cautere; de traiter la dartre, en cas d'apparition à la peau, non avec des astringens ou des repercussifs tels que les préparations de plomb &c, mais avec des moyens doux & capables de la faire suppurer, comme avec un mélange, par exemple de cerat de Galien (une once), de racine de patience [un gros], & de soufre en poudre [une pincée], & d'en venir ensuite ou en même tems, aux dépuratifs les plus puissans tels que la panacée mercurielle principalement unie au kermès minéral à petite dose ou à l'antimoine diaphorétique incorporés avec l'extrait de bourrache ou le syrop de chicorée composé. Ces remedes, joints à un régime exact & adoucissant, peuvent faire changer l'état de la malade en un mieux sensible.*

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES
DANS LA GAZETTE DE SANTÉ,
DE L'ANNÉE 1778.

A

Accouchemens. Observations sur les accouchemens par M. Gastelier, *p*. 11, 12, 15 & 16. Effets des mauvaises manœuvres, . . 28, 51.

Æthiops martial, . . . 61.

Affection soporeuse, traitée par l'alkali volatil, . . . 16 & 17.

Aimant; ses effets dans les maladies nerveuses, . . 91, 106, 138.

Apoplexie. Trépan sur le sinus longitudinal proposé dans l'apoplexie sanguine, *p*. 63. Remarques sur cette opération, . . . *p*. 64.

Asphyxie, produite par une affection hystérique, & sa guérison, . . 65.

Asthme (remede pour l'), . . 222.

Aubespine (Madᵉ. la Marquise d'). Réflexions sur la maladie de cette Dame, 5.

B

Bacher. Extrait de son ouvrage, *p*. 33.

Bains. Projet d'établissement de Bains publics, . . . 130.

Bajon. Extrait de son ouvrage sur les maladies de Cayenne, . . 57.

Bandages. Mémoires sur les bandages, 50.

Barthez. Extrait de ses nouveaux élémens de la science de l'homme, . 183.

Bouche (maladies de la), par M. Jourdain, . . . 143, 144.

C

Champignons (bulbeux ou à coëffe), especes très-dangereuses, . *p*. 196.

Charbon (vapeur du); ses effets & remede, ... 17, 25.

Coliques. Æther vitriolique employé avec succès dans ce cas, . . 142.
— de Poitou, . . 159, 160.
— du Devonshire, . . *ibid.*
Observation sur une colique, par M. Boyer, Méd. . . 168.

Colombier (Méd.). Analyse de son Traité intitulé, *Médecine militaire*, . 78.

Contrepoisons de l'arsenic, du vert-de-gris, &c, & observations critiques sur leur usage, ... 209.

Coralline de Corse, ses effets avantageux contre les vers, . . 111.

Cuivre, ses effets dangereux, . 232.

D

Dartre; suites funestes d'une dartre repercutée, . *p*. 233 & 234.

Douleurs, occasionnées par la sortie des dents, avec leur préservatif, *p*. 70. dans d'autres parties appaisées, 54.
— aux articulations, . . 219.

E

Eau, antipulmonique de M. Marat, *p*. 1. Son analyse, sa recomposition, 2.

Eau de chaux; réflexions sur son usage interne, . . 6.

—— médicinale, ses effets dangereux, 17, 31, 50.
—— artificielles de Bareges, 190, 191, 192.
—— minérales, maniere d'en faire l'analyse, 210, 211, 214.
—— minér. de Chateldon, de Vichy & Haurerive, 228. — de Bourbon-l'Archambault, ibid.
Economie animale (tableau de l'), 14.
Ecoulement, laiteux par les deux sains, dans un jeune homme, 91.
Electricité. Expér. de M. Mauduyt de la Varenne, sur l'éleét. & leur résultat, p. 3. Autres de M. Marrigues, p. 106, 107. Guérison de la paralysie par l'électricité, p. 122 & 146. Avis sur l'électricité médicale, 229.
Emétique préparé avec le sel ammoniac, 196.
Enflure du bas-ventre, guérie, p. 92, 65, 66. Mémoire à consulter & consultations, ibid. & 114, 115, 200.
Epanchement, laiteux au bas-ventre, guéri, 105.
Enfans. Prix proposé sur leur éducation physique, p. 103. Mémoire sur la conservation des enfans, 216.
Epidémies. Observation de M. Lépecq sur les malad. épid. 112.
Epilepsie. Mémoire à consulter sur une épilepsie qui dure depuis 25 ans, & consultation à ce sujet, 227, 230, 231.
Epizootie, des bêtes à corne du Brabant, 4. &c.
La pomelée, 90.
Especes pectorales, 50.
Etamage nouveau, de la vaisselle de cuivre du Sr. Biberel, 30.

F

Fievres, pestilentielle, 16.
—— vermineuses & épidémiques, 109.
—— miliaire des femmes en couche, 120 & 221.
—— intermittentes, 196.
—— maligne occasionnée par une playe au doigt, 232.
Fistule. Consultation sur son traitement, 69.
—— au periné, guérie, 52.
Fosses d'aisance. Moyens de prévenir les inconvéniens de leur vuidange, 175 & 176.

G

Gelée convenable aux poitrinaires, p. 87.
Geoffroy; sa dissertation sur l'organe de l'ouie, 14.
Gerçures des enfans. Remedes contre ce mal, 179.
Goutte; ses effets sur l'estomac, le pancréas & la vessie, 203.
Goutteuse (humeur), invétérée. Mém. à consulter, p. 155 & 156. Consultation, 165, 169, 177, 178, 186, 187, 194, & 195.

H

Hellebore. On n'est pas d'accord sur l'espece d'hellebore employé par Hippocrate, p. 33.
Hémorrhoïdaux (vaisseaux); leur engorgement & maniere d'y remédier, 293.
Herboristes, approuvés par la Faculté; leur demeure, 130.
Hydropisie. Nouvelle méthode curative de cette maladie, p. 33 & 34. — Hyd. extraordinaire, p. 119. — Hyd. des ovaires, 125.
Hericourt (M. le Président d') Histoire de sa maladie, 39 & 45.
Hernies. Mémoires sur les bandages, 50.
Hospice pour les malades indigens, 217.

I

Inoculation. Remarques sur une brochure intitulée *l'Inoculation justifiée*, p. 72, 73, 74. Extrait de la lettre du Conseil de Santé de la Republique de Berne, 73.
Infirmerie publique établie à Paris, p. 104.
Autre, 112.

K

Kermès minéral, fait sans le concours de l'alkali, p. 166, 174, 181.

L

Lait. Observation sur les remedes lactiferes, p. 110. Esprit ardent qu'on retire du lait, p. 160. Extrait du Mém. de M. Alph. le Roy, sur la formation du lait, &c. 225 & 226.
Lamothe, empoisonné par le sublimé, & ouverture du cadavre, 219.

Laudanum liquide de Sydenham. Corrections à y faire, . 184 & 194.
Linnæus; sa mort & ses ouvrages, 35 & 38.
Lotions des mains, avantages qui en résultent pour la santé, . 135.

M

MALADIES des enfans. Traité de M. Rosen sur ces maladies, p. 21.
——nerveuses, & Mémoire à consulter, p. 31. Réponses, 81 & 82.
—— qui attaquent les Européens à Cayenne, p. 57. Celles qui attaquent les Négres, . . 57 & 58.
——contagieuses. Ordonnance du Sénat de Petersbourg, p. 77. Réflexions sur cette Ordonn.
—— qui ont regné à Gravelines en 1777, . . . 34.
—— & constitutions épidémiques, 131.
——épizootiques, . . . 4.
—— vénériennes; idées sur leur cause & leur traitement, . 144.
Remede nouveau, . 190.
Malouin (Méd. ordinaire de la Reine); sa mort & ses ouvrages, 13 & 14.
Manie. On peut guérir même les plus furieuses, p. 103. Méthode particuliere de la traiter. . . ibid.
Marais. Dans quel cas leur voisinage peut être dangereux, . . 70.
Matrice (ulcere à la), & consultation à ce sujet, . 56, 76 & 77.
——affectée, . . 146.
—— —dechirure extraordinaire de ce viscere, guérie par la nature seule, 32.
Douleurs à la matrice, accompagnées de vomissemens; Mémoire à consulter & consultation, 146, 147, 169, 180.
Mémoires de l'Académie R. des Sciences de Berlin, . . . 89.
Migraine. Mémoire à consulter sur des accès de migraine très-violens, p. 110. Réponse, p. 136, 137. Effets de l'æther vitriolique dans la migraine, 142.
Miliaire (fievre) à la suite des couches; observation de M. Retz à ce sujet, 121, 122.
Moules. Leur effet & maniere de remédier aux accidens causés par leur usage, 120.

N

NOYÉS. Maniere d'administrer les secours aux noyés, . . 70.

O

ŒIL. Observation sur les maladies de l'œil, ... 228.
Opération césarienne; sentiment de M. Gastelier sur cette opération, 15 & 16.
Oreille. Mémoire à consulter sur un écoulement périodique par le conduit de l'oreille, p. 182. Consultation; 203.
Ovaires (maladie des). Mémoire & consultation à ce sujet, . . 119 & 124.

P

PAIN d'épice (purgatif), mortel, p. 50.
—— de pommes de terre, 107.
Paralysie. Nouveau moyen méchanique proposé pour les paralytiques, 58.
Parmentier. Sa maniere de faire du pain de pommes de terre, . 107.
Peste. Bruits de peste, ce qui y donne lieu, p. 16. (Mémoire sur la) 62.
Phthisie. Mémoire à consulter & consultation sur cette maladie, 83 & 84.
Piet; ses réflexions sur la section de la symphise du pubis, . 26.
Plantes. Extrait d'un rapport fait sur les fécules des plantes du continent de l'Amérique, . 93.
Poisons. Moyens de secourir les personnes empoisonnées, . 192.
Poitrinaires. Gelée qui leur convient, 87.
Pommade épispastique propre à remplacer les véficatoires, . 154.
pour le tein, . . 62.
Pouls. Intermittence du pouls observée pendant le travail de l'accouchement, 121, 122, 126 & 129.
Pulmonie. Méthode particuliere de la traiter, . . 137.
Problêmes chymiques & leur solution, 160, 165, 166 & 192.

R

RAGE (dissertation sur la), p. 108. Ordonnance de Police des Magistrats de Strasbourg, concernant la rage, 159.
Régime. Dans quelles circonstances l'usage de l'eau est préférable à l'usage du vin, & vice versa, . 127.
Ricin (huile de); ses effets contre le ver solitaire, . . 104.
Rosen. Extrait de son ouvrage sur les maladies des enfans, . 21 & 22.

S

SAGES-FEMMES. Instructions dont celles de la campagne ont besoin, 29.
Salerne (l'École de), commencement de son poëme d'hygiene, . 113.
Sciatique. Véficatoires utiles dans la sciatique, . . 30.
Sanguification Son méchanisme, 195.
Sauri. Son précis d'hist. naturelle. 154.
Scorbut Remedes qui ont eu le plus de succès dans une espece de scorbut qui a paru en Italie, *p*. 78. Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé sur le remede de M. Hulme contre le scorbut, *p*. 95. Mémoire à consulter pour une affection scorbutique, *p*. 127 & 128. Consultation, . 147.
Sein. Engorgement & tumeur après deux coups successivement reçus dans cette partie, *p*. 162. Remedes indiqués & leur succès, *p*. 204. Consultation à ce sujet, *p*. 187, 198. Engorgement des glandes du sein, . 197.
Sel neutre, résultant du mélange de la chaux & de l'acide sulphureux, 175.
Senac. Nouvelle édition *in*-12. de son Traité des maladies du cœur, 154.
Société libre d'émulation (travaux de la), 12.
Société Roy. de Médecine. Lettres-patentes du Roi pour sa création, 171. Sa séance du 27 Janvier 1778, *p*. 19, 20 & 21. Travaux proposés par la Société, *p*. 214, 218 & 222. Examen des remedes à brevet, 223 & 224.
Soufre doré d'antimoine, par la voie humide, 160, 165, 166, 181.
Suppression de regles, suivie d'autres symptômes, . . 157.
Symphise des os pubis (section de la). Ce qui s'est passé à la Faculté à ce sujet, *p*. 3. Rapport des Commissaires, *p*. 7 & 8. Extrait d'un traité intitulé *de anteponenda*, &c. *p*. 49 & 50. Recherches hist. & prat. sur la section &c, par M. Alph. le Roy, *p*. 62. Observations sur cette opération, . 104 & 107.

T

THEDEN, Chirurgien du Roi de Prusse; ses observations nouvelles, 18.
Testicule (tumeur au). Mém. à consulter & réponse, 124, 141 & 142.
Tetanos, *p*. 121. Consultations, *p*. 140 & 141. Guéri, . . 173 & 174.
Thouvenel. Idée de son Mémoire chymique & médicinal, . 195.

V

VENTS; éruption de vents par le canal de l'uretre, . . 115.
Ver solitaire & cucurbitin. Succès obtenus contre ces vers, . 104 & 189.
Vérole (petite). Ordonn. des Magistrats de S. Omer au sujet de cette maladie, *p*. 47, 48, 49. Autre Ordonn. des Magistrats de Lyon, *p*. 88. Marche de la petite-vérole, *p*. 163. Réflexions à ce sujet, . . 169 & 170.
Véficatoires; leur succès, . 83.
Vessie. Amas de sang dans la vessie, *p*. 9 & 10. Ponction de la vessie, *idem*. Hémorrhoïdes du col de la vessie, 45.
Vin. Moyen de faire du bon vin avec des raisins verts, . . 71.
Vipere. Fille mordue à la cuisse par une vipere, & guérie, . . 64.

U

ULCERE à la jambe, guéri par l'airfixe, . . p. 147.

Résumé de l'année 1778.

On a vu dans le cours de cette année que les principaux objets qui ont été traités dans nos Feuilles sont les accouchemens, la pulmonie, les maladies nerveuses, l'opération de la symphise du pubis, la petite-vérole, l'inoculation, la préservation de cette maladie, l'alkali volatil, l'aimant, l'électricité, l'huile de Ricin, la coralline de Corse &c, dont on a exposé les effets. On a fait connoître les travaux de la Faculté de Médecine, ceux de la Société Royale, les principales découvertes faites en Médecine, en Chymie, surtout celles de Bergmann qui ont opéré une révolution en Chymie; tous les ouvrages dont l'objet est de notre ressort, qui ont paru; les eaux artificielles de Barreges, les remarques & observations importantes de MM. Majault, Sallin, Mauduyt, de Villiers, Goubelly, Alphonse le Roy, Odier, Hiriart, Gastellier, Menuret, de Lacroix, Gallot &c, Parmentier, Deyeux, Brognia*rt* &c, sur les poisons & leurs effets dans le corps humain, sur les accouchemens, sur les maladies des enfans, sur celles des femmes en couche, sur l'abus des instrumens & l'avantage des évacuans, surtout des saignées dans leurs maladies, sur les correctifs du laudanum, sur l'électricité médicale, sur la fermentation du lait, sur le pain de pommes de terre, sur le kermès minéral, sur les remedes des Charlatans &c; & malgré les menées de nos adversaires qui nous ont mis continuellement sur la défensive, nous avons eu la satisfaction de voir que le public juste, honnête & éclairé étoit content, & nous défions qui que ce soit de nous faire le moindre reproche, soit sur aucun des faits avancés, soit sur les motifs qui nous ont engagés à les publier.